B 476996

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

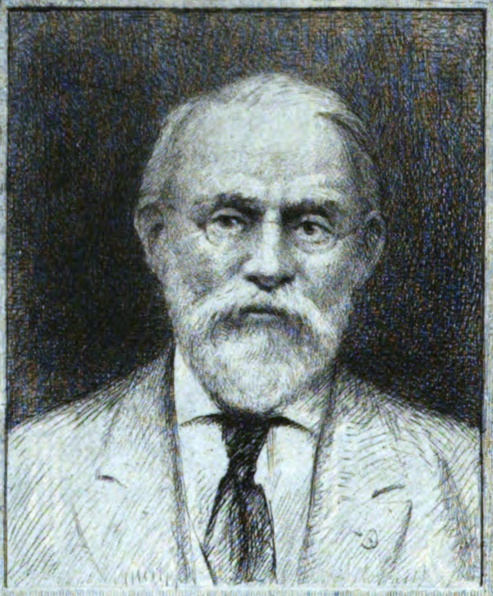

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Janvier-Février 1903.

Revue

des

Pyrénées

Toulouse

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Revue des Pyrénées

CONDITIONS D'ABONNEMENT

L'abonnement est d'un an. Il part du 1er janvier.

Année courante......	France et Étranger....	**10 fr.**
	Chaque livraison.......	**3 fr.**
Années antérieures...	France et Étranger.....	**15 fr.**
	Chaque livraison.......	**4 fr.**

Il ne reste que quelques collections complètes des **quatorze** premières années de la *Revue des Pyrénées*, qui sont mises en vente au prix net de 140 francs.

NOTA. — 1. On est prié d'adresser toutes les valeurs à M. le Secrétaire-gérant de la *Revue des Pyrénées*, 14, rue des Arts, à Toulouse, *dans le courant des deux premiers mois de l'abonnement*, si l'on ne préfère payer à domicile *dans le courant des deux seconds mois.*

2. Tout abonnement inscrit court jusqu'à ordre contraire. Il est considéré comme renouvelé pour un an si le premier numéro de l'année est accepté par l'abonné. En ce cas, l'abonné ne peut refuser le mandat-poste qui, à défaut de payement antérieur, lui sera présenté *à l'avenir*, selon l'usage, après réception de ce premier numéro.

3. Pour les *Abonnements*, le *Service de la Revue*, les *Annonces*, s'adresser au Gérant de la *Revue*, 14, rue des Arts, Toulouse.

4. Toutes les communications concernant la *Rédaction* doivent être adressées au Directeur ou au Secrétaire de la *Revue*, 14, rue des Arts, Toulouse.

HISTOIRE DE LA VILLE DE CORDES

(TARN)

(1222-1799)

Par Ch. PORTAL

Un volume in-8° de XII-696 pages, avec plans, cartes et vues diverses..... **12** »

Cordes, aujourd'hui simple chef-lieu de canton, jadis l'une des « villes maîtresses » de l'Albigeois, est bien connue des archéologues et des touristes. Il suffirait de ses maisons du quatorzième siècle, de l'aspect même de l'ensemble des habitations groupées sur une élévation conique, pour expliquer l'attrait de ce village sur l'esprit de l'érudit, du voyageur amoureux du pittoresque et des souvenirs du moyen-âge. Il y a plus : l'histoire de la localité mêlée à celles de l'Inquisition, des guerres de religion, des épidémies de peste et autres événements dont le Midi fut le théâtre, du treizième siècle à la fin du dix-huitième, cette histoire, par la quantité de ses détails inédits, constitue un apport nouveau aux annales du Languedoc. L'étude des institutions y occupe une grande place, permettant de saisir, à travers les siècles passés, le fonctionnement des rouages de l'administration municipale, l'influence du pouvoir central, le rôle des diverses classes de la société, l'état de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. L'ouvrage, entièrement composé à l'aide de sources originales, des importantes archives cordaises entre autres, se termine par une description minutieuse, et accompagnée de figures, des édifices publics et privés de l'endroit.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE

DES PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE

& ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE

DES

PYRÉNÉES

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron **DESAZARS DE MONTGAILHARD.**

TOME XV — 1903

TOULOUSE
BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*
LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ART CATALAN MODERNE

Le mouvement régionaliste qui scandalise & inquiète si fort les politiciens castillans n'est, au fond, qu'une protestation contre leur œuvre néfaste. Ils n'ont vu dans le pouvoir qu'un moyen de servir leurs intérêts particuliers; ils n'ont su ni administrer ni gouverner. Les provinces les plus laborieuses déclarent sans ambages qu'elles ont assez vécu sous cette tutelle hautaine & inhabile, & réclament le droit de faire leurs affaires elles-mêmes.

La province de Barcelone est, de toutes, celle qui parle le plus hardiment. Elle appelle à la rescousse Girone, Lérida & Tarragone qui ont été détachées comme elle de l'antique principauté de Catalogne; elle demande à l'Aragon, à Valence, aux Baléares de s'unir à elle pour réclamer l'autonomie administrative; elle fait mieux encore, elle travaille, elle s'enrichit, elle s'instruit &, malgré d'inévitables crises, donne à l'Espagne l'exemple de l'activité & du progrès dans tous les genres.

Barcelone est la première ville industrielle de l'Espagne; elle partage le premier rang avec Bilbao comme place commerciale; elle tend à devenir le centre littéraire de tous les pays de langue catalane; elle est déjà une grande cité artistique, & la renaissance de l'art catalan n'est pas le moindre ni le moins bon effet du catalanisme.

La vieille Catalogne abonde en beaux monuments : les cathédrales de Lérida & de Tarragone, les abbayes de Ripoll, de Besalu, de Santas Creus & de Poblet, nombre de châteaux, d'hôtels & de maisons disent à quel degré de richesse & de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

civilisation était parvenue la Catalogne dans les derniers siècles du Moyen-âge.

Barcelone est elle-même un grand musée archéologique. Quoique les révolutions aient détruit le splendide monastère de Santa Clara, elle a encore ses belles églises à une seule nef de San Justo & San Pastor & de Sainte-Marie-du-Pin, sa magnifique cathédrale, sa merveilleuse église de Sainte-Marie-de-la-Mer, les cloîtres de Sainte-Eulalie & de Sainte-Anne; elle a la grande salle de sa Lonja, les débris de sa maison de ville, le charmant patio de l'Audience, le sévère palais des Archives d'Aragon & sa gracieuse chapelle, tous morceaux de premier ordre, qu'en pleine réaction classique décrivait avec amour & admirait en connaisseur le savant marquis de Campmany.

Jusque vers 1850, Barcelone resta enfermée dans sa vieille enceinte, gardée à dextre & à senestre par la citadelle & le Montjuich; mais un jour vint où la ceinture de tours éclata sous l'effort de la cité grandissante. La citadelle tomba sous le pic vengeur des patriotes catalans, & la nouvelle Barcelone allongea ses rues par la plaine jusqu'au pied du Tibidabo, jusqu'à Sans & à San Marti de Provensals. Une immense avenue de 1,200 mètres de long sur 60 de large relia Barcelone à Gracia. La Rambla de Cataluña continua la Rambla de Canaletas jusqu'à la Calle diagonal, tirée de Sarria à la mer. Et les collines voisines se couvrirent de villas, de châteaux & de couvents. Barcelone avait cent deux mille âmes en 1800; elle en a aujourd'hui bien près de six cent mille, &, en dépit des statistiques officielles, dépasse Madrid.

Cette immense ville neuve est aussi intéressante à parcourir que la vieille cité. Assurément, tous ses édifices ne sont pas des chefs-d'œuvre, tant s'en faut. Il est difficile d'imaginer rien de plus disgracieux que la nouvelle douane; le nouveau palais de justice menace d'être terriblement lourd; beaucoup de maisons banales figureraient sans désavantage dans les rues de Boulogne ou d'Asnières. Mais le goût catalan s'est rapidement affiné par l'étude, & l'art barcelonais est aujourd'hui en pleine jeunesse, en pleine sève, débordant d'imagination & de fécondité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maçons incomparables, les Catalans montent jusqu'à 20 mètres de hauteur des murailles de 30 centimètres d'épaisseur, lancent leurs escaliers sur de légères voûtes de briques dont la hardiesse effraie le regard, travaillent avec la même habileté le granit & la pierre, le ciment & la brique, le fer & le bois, le verre et la faïence.

Certaines façades d'angle, toutes en fenêtres & flanquées de deux tourelles-lanternes garnies de vitraux, rappellent les poupes monumentales des anciens vaisseaux, avec leur triple galerie & leur faîte à fleurons. D'autres étalent orgueilleusement leurs colonnes de marbre rouge à chapiteaux de bronze, leurs portes de caoba massif, leurs vestibules pavés & plaqués de marbre blanc, leurs escaliers de marbre blanc, leurs balcons à balustres de marbre blanc.

Ici, l'architecte s'est inspiré du style arabe : de légères colonnettes reçoivent des arcs outrepassés ou des stalactites empruntées à l'Alhambra ; là, c'est le pur style gothique avec ses tours couronnées de flèches d'ardoise & ses fenêtres à meneaux polylobés.

Voici un mirador de marbre noir un peu bizarre, avec ornements de ferronnerie. Un peu plus loin, une maison de grès rose, aux boiseries vert pâle, nous offre un charmant spécimen de l'art nouveau, tandis qu'en face une étroite & haute façade superpose les colonnes & les balcons dans un décor d'une très pittoresque somptuosité.

A côté de palais italiens, comme le grand hôtel Renaissance, couvert en majolique, du paseo de Gracia, des maisons plus modestes se décorent de ciments colorés ou ciselés, d'un effet à la fois léger & charmant.

Barcelone a compté des architectes érudits comme les Guastavino, les Robert, les Granell. Elias Rogent a restauré l'art roman, Luis Domenech l'art gothique. José Puig y Cadafalch & Gaudy détiennent le sceptre de l'originalité.

D. José Puig y Cadafalch a su conquérir à trente-trois ans une place d'honneur parmi les artistes barcelonais. Aussi ardent patriote qu'archéologue distingué, il s'est attaché avec passion à l'étude de l'art catalan & s'est pénétré de son esprit. Il en a compris toute la grâce robuste & toute l'opulente fan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

taisie; il traite le gothique catalan comme le ferait un artiste du quinzième siècle mis tout à coup au courant de notre civilisation & en possession de nos moyens de travail.

A peine sorti de l'école, D. José débutait par un coup de maître en construisant, rue de Montesion, la maison Marti y Puig, si connue à Barcelone sous le nom de *Casa dels quatre gats.* Le rez-de-chaussée présente cinq grands arcs en tiers point d'un dessin ferme et sobre ; aux deux autres étages des fenêtres, décorées dans le goût du quinzième siècle espagnol, s'encadrent de pierre blanche sur le fond de brique rouge des murs, & à l'angle de la maison apparaît le motif favori de l'artiste, la charmante loggia gothique ciselée & fleurie comme une châsse d'orfèvrerie, que nous retrouvons dans toutes ses grandes constructions comme sa marque personnelle.

D. José Puig y Cadafalch est doué d'une merveilleuse activité. Il a publié plusieurs travaux archéologiques; il imprime une Histoire de l'Art, il est membre de l'Ayuntamiento de Barcelone & l'un des hommes les plus en vue du parti catalaniste, & au milieu de toutes ces besognes si diverses, il a déjà trouvé le temps de bâtir de ravissantes maisons, comme la maison de D. Joaquin Coll y Regas à Mataro (1898), des châteaux comme le manoir de Quadras, près d'Hostalrich, & la splendide villa de D. José Gari, près d'Argentona (1899). Il a construit les caves de la grande fabrique de champagne Codorniu; il a dessiné des calvaires pour le Canet del Mar & pour le Montserrat, des tombeaux pour le cimetière de Barcelone & de San Feliu de Guixols; il ne dédaigne pas de dresser le plan d'un kiosque de vente pour l'anis del Mono, auquel un autre Barcelonais, le peintre D. Ramon Casas, offre des affiches si magistrales (Cf. le journal barcelonais *Hispania ilustrada*, n° 73, 28 févr. 1902). Ses deux dernières constructions, l'hôtel Macaya y Gibert au paseo de San Juan & la maison Amatller sur le paseo de Gracia (1900) ont fait événement dans le monde artistique barcelonais & attestent la prodigieuse souplesse de son talent. Nous avons eu la bonne fortune de les visiter en sa compagnie, & nous avons remporté de cette visite, avec le reconnaissant souvenir de l'aimable accueil qui nous y fut fait, l'impression

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un art charmant, à la fois très savant & très spirituel, très personnel & très documenté.

La maison Macaya est de style hispano-arabe très largement interprété. La façade élève ses trois étages sur le paseo de San Juan entre deux tourelles carrées. Une double porte dans le goût du quinzième siècle, un grand balcon & la loggia caractéristique composent à peu près toute la décoration; mais les murs, couverts de ciments ciselés, semblent tapissés d'une riche étoffe à dessins monumentaux. La loggia répète sans monotonie le motif préféré de l'artiste, la rampe du balcon est fleurie de rinceaux & semée de couronnes. La double porte est ornée de dais, dont les culs-de-lampe modernisés représentent d'un côté une jeune bicycliste & de l'autre une troupe de gamins, criant après la moderne amazone. Le plus joli morceau de la maison est le vestibule de la petite cour d'entrée avec son escalier extérieur à rampe sculptée, ses piliers aux chapiteaux fleuris, ses colonnettes catalanes de marbre gris, sa porte de bois sombre à marteau de cuivre rouge & sa fontaine à six lobes en mosaïque de verre bleu, venue en droite ligne du petit Palais des Champs-Elysées.

L'hôtel Amatller dresse sur le paseo de Gracia son haut pignon de pierre ouvragée & de ciment damassé. On retrouve au rez-de-chaussée la porte à double baie, au premier étage le balcon & la loggia. Au troisième étage, une charmante galerie à jour, supportée sur douze colonnettes, sert de frise à l'édifice & lui imprime un grand caractère de légèreté. Le pignon à échelons qui le termine a soulevé quelques critiques; mais l'architecte, arrêté par les règlements municipaux, n'a pu donner à cette partie de la façade le développement qu'il eût voulu; il l'a brodée de rosaces & de cordons de majolique, agrémentée de gargouilles fantastiques en fer forgé, & en a fait assurément quelque chose de très décoratif & de très nouveau.

L'ornementation, conçue dans un style large & gras, donne l'impression d'une grande richesse bien distribuée. Entre les deux baies des portes d'entrée, le Saint-Georges catalan terrasse le Dragon, tandis que sur le pinacle se dresse en pied une statuette de jeune fille, bonne fée de la maison. La loggia, couverte en terrasse, s'est faite plus gracieuse encore que de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

coutume & a pris des airs de chapelle. Le balcon de fer ouvragé, les fenêtres à meneaux flamboyants, tout est opulent avec ordre & sans ostentation.

L'intérieur de la magnifique demeure tient les promesses de la façade; la décoration de chaque pièce répond à sa destination & au caractère qu'a voulu lui donner le propriétaire; chaque meuble a été dessiné par l'architecte pour la place qu'il occupe. Le salon renferme une riche collection de verreries artistiques. Le confort est aussi parfait que l'Anglais le plus exigeant pourrait le demander. Tout concourt à faire de ce petit palais, achevé d'hier, un véritable chef-d'œuvre de splendeur & de goût.

Et le créateur de ces merveilles vous les montre avec la simplicité cordiale d'un officier qui reçoit des amis à son bord. Il parle en un français très correct & très imagé, ses yeux pétillent derrière son lorgnon, tout en lui respire la joie que donne l'activité intelligente. En lui vibre l'âme catalane, énergique & patiente, pleinement confiante en l'avenir.

Plus âgé, M. Gaudy représente d'autres tendances & un autre esprit. Traditionnaliste & novateur, calculateur & fantaisiste, il possède à un degré extraordinaire la froide raison de l'homme du nord & le fougueux enthousiasme du méridional. Par certains côtés, il nous semblerait tout français, par d'autres il est tout espagnol; au vrai, il est, lui aussi, catalan de la tête aux pieds. Jamais il n'est sorti de sa province, dont il comprend admirablement la physionomie naturelle & historique, mais ses idées religieuses & esthétiques l'ont tourné vers le passé. Savant archéologue, il connaît par les livres tous les monuments de l'Europe, au point d'en enseigner la structure & d'en révéler la beauté à ceux qui les ont visités, mais qui n'ont pas su les voir. Il a tant étudié de châteaux, de monastères & de cathédrales que son âme est restée comme prisonnière de leurs enchantements. Sur le fonds solide de sa science, il bâtit en rêve des édifices prodigieux, & quand il veut bien descendre jusqu'à l'exécution, ses constructions se reconnaissent au premier abord par leur puissante originalité. Il est plus épris de contemplation que de vie active; indifférent aux bruits du dehors, aux vaines agitations des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hommes, il vit dans le sanctuaire de sa foi & de son art; par moments, il songe, dit-on, à se faire moine. C'est un maître ès pierres vives du quinzième siècle, avec la poésie débordante d'un Verdaguer.

M. Guell, le riche banquier barcelonais, a su comprendre le génie de Gaudy & lui a commandé sa maison.

Près de la Rambla, dans une des longues & étroites rues qui courent vers Montjuich, s'élève, robuste & simple, la maison Guell. Bâtie en calcaire blanc, sans une sculpture, elle a quelque chose des vieilles demeures florentines : c'est une arche de pierre qui garde des trésors, c'est une bastille qui braverait une émeute, c'est un palais discret qui cache aux yeux profanes ses magnificences intimes. Au rez-de-chaussée, deux arcades paraboliques, fermées de lourdes grilles de fer forgé; entre les deux arcades, une lanterne, merveille de ferronnerie étrange & compliquée. Au premier étage, un « mirador » continu en pierre nue règne tout le long de la façade. Le second & le troisième étages s'élèvent sans ornement, la pierre à peine dégrossie à la marteline. A l'intérieur, même recherche de la solidité : escaliers de granit, portes de chêne à panneaux de fer repoussé, plafonds de fer & de marbre gris, placages de marbre gris le long des murs.

A la mode d'Espagne, qui est la vieille mode romaine, toutes les pièces tournent autour d'un patio central; mais ici le patio est couvert & forme un salon, de toute la hauteur de la maison, sous une coupole en faïence, percée de quelques hublots. La pièce est lambrissée de bois sombres; sur un des côtés se développe un escalier à volées droites & lourde balustrade de bois. Deux portes monumentales remplissent presque deux autres faces. La membrure est en bois d'eucalyptus. La surface est compartie en mille petits panneaux dont chacun a sa décoration particulière : les uns sont faits de buis du Montserrat, uni & poli, d'autres sont ornés de peintures, d'autres se recouvrent de feuilles de corne, grise & noire, d'un aspect nacré très doux & très agréable. Dans les angles de la pièce, des peintures d'art très moderne sont comme des fenêtres ouvertes sur le ciel : clairs de lune bleus, crépuscules rouges, verts sous-bois, viennent égayer les sombres murs. Un orgue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se dissimule derrière une draperie de marbre rose. Une des grandes portes s'ouvre doucement en roulant, & derrière elle apparaît un oratoire, riche d'émaux anciens & de vieilles argenteries.

Du côté de la rue sont les salons aux plafonds de menuiserie (*artesonados*). Là, pas de murs, mais de sveltes colonnes de marbre gris, sans chapiteaux, qui soutiennent des arcs hyperboliques, d'une courbe insolite et bizarre, mais indiquée par le calcul. Des rideaux, des écrans de verres de couleurs tamisent la lumière qui vient du « mirador ». A un bout de la galerie, une peinture colossale représente un épisode de l'*Atlantide* de Verdaguer : « Hercule incendiant les Pyrénées! » Le dieu, violemment éclairé par les flammes de sa torche, parcourt la campagne à grands pas, & derrière lui la chaîne flambe... du Canigou au Pic du Midi! — Quelques meubles de prix dans un boudoir. — Un coffre en fer ciselé, où le maître de la maison garde les écrits de son père, un buste de dame romaine du temps de Trajan, trouvé à Ampurias, quelques portraits de famille, voilà, avec quelques sièges, tout le mobilier de cette galerie.

Sur le jardin, qui n'est qu'une terrasse, donnent la salle à manger & le salon de famille (*la sala de confianza*). Une grande baie vitrée, dont on peut régler l'éclairage à volonté, éclaire cette pièce. De beaux meubles de chêne couleur de bronze très finement fouillés, de curieux vitraux, une belle cheminée de bois sculpté conservent même à cette partie intime de la maison le caractère d'extrême gravité que l'artiste & le propriétaire ont voulu lui donner. On vit là entre soi, avec quelques amis de choix, & aux heures de rêve la musique emporte ces âmes sérieuses jusqu'au ciel.

Guell & Gaudy sont inséparables : l'un donne son argent & l'autre ses idées ; l'un est généreux, l'autre est prodigue. Près de Barcelone, dans le quartier de Buenavista, Guell a acheté un immense terrain qui forme le fond d'une vallée. Il l'a livré à Gaudy avec mission d'en faire une ville de villas. La première chose à faire était de tracer à travers le parc une large voie carrossable pour en desservir toutes les parties. Un ingénieur ordinaire aurait creusé d'un côté le flanc de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

montagne, rejeté la terre de l'autre, mis du macadam par là dessus, & n'eût jamais pensé qu'on pût faire autre chose. De l'entonnoir formé par le fond de la vallée, Gaudy va faire un théâtre grec à ciel ouvert, où l'on représentera des *autos sacramentales* devant la ville & devant la mer. Des routes serpentent à travers le parc, parfois à niveau, parfois suspendues sur d'étranges galeries, soutenues par de gros piliers de maçonnerie rustique. Ces piliers cylindriques s'évasent par le haut comme les pavillons d'énormes trompettes & s'inclinent vers le milieu des galeries pour en contre-bouter la voûte avec plus de puissance. Ici la galerie est simple, plus loin elle forme une double nef; là elle s'allonge en espalier le long d'un mur plein, ailleurs elle s'ouvre à droite & à gauche sur la campagne & sur la ville. De grosses boules de pierre, semblables ~~aux~~ perles de la couronne comtale, serviront de garde-roues; des balustrades à jour, formées de moellons enchevêtrés, des vases rustiques en pierre brute, des pinacles en scories donnent un air fantastique à ces portiques, à ces viaducs, que les géraniums-lierres, les fougères, les clématites, les aloès, les figuiers de barbarie, les arbres Saint-Jean vêtiront de verdure & de fleurs. Les routes une fois tracées, l'éau amenée, l'électricité disposée partout, le parc sera divisé en parcelles & chaque architecte y construira sa maison modèle. Il y aura place pour environ deux cents maisons de 75,000 francs chacune; & Barcelone est une si riche cité que le quartier sera bâti dans trois ans!

Catalunya, comtat gran,
Qui t'a vist tant rica i plena!.....

DESDEVISES DU DÉZERT.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES DERNIERS MARQUIS DE VERDELIN

De toutes les vallées des Pyrénées françaises, il n'en est guère de plus riante que celle de la Neste avec ses grandes prairies veloutées d'émeraude qu'arrosent mille ruisselets d'eau courante & chantante, ses arbres d'essences variées au tronc reluisant & au vert feuillage, son cadre de hautes montagnes dont les pics azurés s'étagent successivement vers le ciel comme s'ils voulaient l'escalader. Mais, toute riche que paraît la nature en ce coin de terre privilégié, elle n'est pas assez féconde pour suffire à sa population. Aussi les émigrations sont-elles nombreuses dans toutes les classes de la société pour aller chercher des compensations soit en France, soit en Espagne, & jusqu'en Amérique.

Aux siècles passés, la vallée de la Neste comptait parmi les meilleurs pays de recrutement pour les troupes de guerre. C'est, en effet, grâce aux bandes gasconnes que les d'Armagnac avaient triomphé des Anglais & des Bourguignons, & c'est en Gascogne & dans le Commingeois, dont faisait partie la vallée de la Neste, que Jeanne d'Arc avait trouvé ses meilleurs auxiliaires, avec des chefs comme Etienne de Vignolles, le célèbre La Hire, surnommé le « Prince d'honneur », & ses trois frères Pierre Arnault, Regnault Guillaume & Amador de Vignolles, le courageux Bernard de Comminges & son digne cousin Galobre de Panassac, le Bourc ou bâtard de Vigneaux, qui fit prisonnier à Jargeau, à la suite d'un combat légendaire, le comte de Suffolk, Raymond-Arnault de Coaraze, seigneur & bienfaiteur d'Aspet, Jean d'Aulon, le « vaillant & sage gentilhomme », « le plus honnête homme du royaume », que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le roi Charles VII attacha à sa personne pour porter son étendard fleurdelisé d'or, & une foule d'autres brillants capitaines.

Il en était encore de même au seizième siècle. Toutes les fois qu'une expédition se préparait, les officiers du Roi ne manquaient pas d'y venir chercher des soldats pour compléter leur effectif. La coutume était, en effet, à cette époque, que chaque capitaine était personnellement responsable de sa comgnie & devait la composer à sa guise.

C'est ainsi que dès les premiers jours du printemps de l'année 1532 on vit arriver dans la vallée de la Neste un jeune capitaine & deux sergents raccoleurs, avec mission d'y recruter une centaine d'hommes robustes pour leur régiment.

Ce jeune capitaine se nommait le marquis Michel de Verdelin & était originaire du Comtat Venaissin qui appartenait alors au Pape. Tout en gardant sa nationalité, il avait, suivant les usages du temps, engagé ses services au roi de France & faisait partie d'un régiment du Bas-Languedoc. Ayant dû passer plusieurs jours dans la vallée de la Neste pour accomplir sa mission, il fut charmé du pays & résolut de s'y fixer. Par la mort prématurée de son frère aîné, il venait d'hériter d'une certaine fortune, &, trouvant à acheter la terre baroniale de Montégut, il demanda au roi Henri II des lettres de « naturalité » pour la posséder noblement avec tous ses titres & privilèges. Mais, comme il ne voulait pas quitter le service militaire, il pria un de ses frères, l'abbé Guillaume de Verdelin, de le représenter & en fit à la fois le curé de la paroisse de Montégut & l'administrateur des biens qu'il venait d'acquérir. Quelques années après, celui-ci le mariait dans la région avec une riche héritière, Marie de Gestas de Floran, & Michel de Verdelin faisait souche d'une nombreuse postérité dont presque tous les membres servirent dans l'armée française & s'allièrent aux principales familles du Midi pyrénéen, les Montluc, les d'Ornano, les Comminges, les de Mun-Sarlabous, les de Brettes-Thurin, les de Mont de Benque & bien d'autres, ce qui les fit devenir titulaires, en outre de la baronnie de Montégut, des terres seigneuriales de Saint-Paul, Seilh, baronnie de Hachan, Campenon & Barthe, Tibiran & Jaunac, Aventignan & Beautiran.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il semblait qu'une famille aussi nombreuse & aussi richement apanagée pouvait se perpétuer indéfiniment. Mais son nom ne devait pas tarder à disparaître. Et c'est là un exemple de ce qui menace les familles en apparence les plus vivaces & les plus assurées de pérennité.

Dès le milieu du dix-huitième siècle, il y avait chez certains membres de la famille de Verdelin des signes caractéristiques de sa prochaine disparition. Ils étaient scrofuleux, & la scrofule est un des agents de dégénérescence héréditaire le plus destructif d'une race, &, à plus forte raison, de la famille où elle se perpétue. En effet, elle se transforme en tubercules dans les divers organes, & notamment dans les poumons, où l'affection donne lieu à la phtisie.

Tel fut le cas de Bernard de Verdelin.

I.

Suivant les traditions de sa famille, le marquis Bernard de Verdelin avait embrassé, tout jeune, la carrière militaire. Etant capitaine au régiment d'Auvergne, il s'était marié une première fois avec Marie-Louise Ladoubard de Beaumanoir, veuve de Pierre de Charrite, lieutenant général & gouverneur pour le Roi de Saint-Domingue, & n'en avait pas eu d'enfants. Devenu colonel d'infanterie, puis maréchal général des logis des camps & armées du Roi, il avait épousé en secondes noces, le 21 avril 1750, Marie-Louise-Madeleine de Brémont d'Ars, appartenant à une des meilleures familles de la Saintonge. Ce mariage n'était guère assorti. Le marquis de Verdelin était déjà âgé & de plus malade. Sa nouvelle femme était, au contraire, jeune & jolie, spirituelle & aimable. En revanche, il était riche. Il habitait Paris, où il avait les meilleures relations, & il aimait à recevoir dans le bel appartement qu'il occupait en l'hôtel d'Aubeterre.

Dans l'espoir d'améliorer sa santé qui allait chaque jour déclinant, il avait d'abord loué le château de Margency, situé dans la vallée de Montmorency, près d'Eaubonne & d'Andilly, pour l'habiter pendant la belle saison. Puis, il avait acheté dans la même région une maison de campagne à Soisy. Il devint

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ainsi le voisin non seulement du maréchal de Luxembourg, qui était propriétaire du château de Montmorency, mais encore de Jean-Jacques Rousseau, qui s'était installé à Montmorency après sa sortie de l'Ermitage. Des relations s'ensuivirent, guindées & assez rares avec le maréchal de Luxembourg & la maréchale, fréquentes, au contraire, & amicales avec Jean-Jacques Rousseau, ainsi qu'en témoigne un grand nombre de lettres échangées de part & d'autre.

Cependant, lorsque Rousseau parle du marquis & de la marquise de Verdelin dans ses *Confessions*, il s'en égaye plus que de raison.

Après avoir raconté son installation & sa vie à Montmorency, après avoir parlé de ses nobles hôtes, le maréchal & la maréchale de Luxembourg, il ajoute : « Je fis alors, & bien malgré moi, une nouvelle connaissance qui fait encore époque dans mon histoire..... C'est Mme la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venait d'acheter une maison de campagne à Soisy, près Montmorency. Mlle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avait épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bon homme quand on savait le prendre, & possesseur de quinze à vingt mille livres de rentes, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant & faisant pleurer sa femme toute la journée, finissait toujours par faire ce qu'elle voulait, & cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savait lui persuader que c'était elle qui ne le voulait pas. »

Le portrait est certainement exagéré, car les lettres que nous possédons de la marquise de Verdelin nous la montrent bien moins sévère pour son mari, qu'elle estimait, auquel elle prodiguait ses soins & dont elle conserva toujours une mémoire reconnaissante. Elle avait d'ailleurs des sentiments très religieux & elle était douée d'un esprit droit & honnête. Elle remplissait donc ses devoirs d'épouse de la façon la plus correcte & la plus dévouée. « J'imagine, écrivait-elle un jour, que c'est une chose agréable à Dieu que la soumission de l'esprit; elle est plus difficile qu'un acte d'humilité. Aussitôt que j'ai un peu raisonné avec moi-même, je me suis imposé la péni-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tence de ne pas discuter avec ma petite cervelle. Mon père ne m'a occupée qu'à calculer ce qui pouvait regarder mon sexe & mon ménage. Vous croyez peut-être que mon confesseur m'a tourmentée sur ma manière de penser? Non; il me demandait si je croyais; je répondis : « Je prie Dieu chaque jour que ma « foi augmente; mais je ne suis pas assez téméraire pour faire « des raisonnements. » Il me dit : « Vous avez raison, soumet-« tez-vous, mais examinez bien la morale, écoutez votre cons-« cience, & Dieu vous aidera. » — Il y a plus d'un vicaire savoyard. »

Quoique lectrice & admiratrice de Rousseau, la marquise de Verdelin n'était donc pas une insurgée du sexe, ni une émancipée; elle était restée fidèle à la doctrine catholique & elle en pratiquait les préceptes de la façon la plus exacte.

Cependant, on lui a prêté une intrigue avec un ami de Jean-Jacques Rousseau, M. Quiret de Margency, ainsi appelé parce qu'il possédait le château de ce nom, & il est certain qu'elle avait pour lui un tendre faible. Cette liaison s'était faite avant d'acheter la maison de campagne de Soisy, lorsque le marquis de Verdelin lui avait loué son château de Margency qu'il habita plusieurs années. M. Quiret de Margency avait titre & qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il avait été du monde d'Holbach & des Encyclopédistes, dont il s'était détaché avec Jean-Jacques Rousseau. Il était également l'ami du poète Desmahis, auteur alors célèbre, mais éphémère, de la comédie de l'*Impertinent*, &, comme lui, il avait du mérite & de l'esprit. Très apprécié des femmes, il avait été longtemps l'ami de Mme d'Epinay. Puis il était devenu celui de la marquise de Verdelin. En quittant le parti des philosophes, il était passé à une dévotion extrême. Il en avait ressenti les premières velléités pendant la maladie de Desmahis qui, dans les derniers jours de sa vie, avait manifesté une crainte excessive de l'enfer, & ses sentiments religieux s'étaient affirmés en la société d'un de ses amis, M. de Foncemagne, devenu très pieux à la mort de sa femme. S'il faut en croire Mme d'Epinay, dans une de ses lettres à Grimm, c'était à l'époque de sa première forme, vers l'âge de trente ans, un homme galant, léger, versifiant, assez aimable &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amusant, « un composé de beaucoup de petites choses », mais assez mince de fond & d'un caractère peu solide, peu consistant. Il avait quelque chose d'apprêté, & on l'appelait dans son monde « le syndic des galantins » ou « Monsieur le syndic » tout court. Dans ses lettres à Rousseau, la marquise de Verdelin lui donne parfois le surnom de « docteur ».

Quoi qu'en ait dit Mme d'Epinay dans ses *Mémoires et Correspondance* — & peut-être parlait-elle par dépit ayant alors changé d'ami — la marquise de Verdelin n'était pas femme à se livrer aussi facilement qu'elle l'a raconté, même pour plaire à M. Quiret de Margency. Elle avait fini par l'aimer beaucoup, cela n'est pas douteux ; mais elle avait une trop haute idée de ses devoirs d'épouse pour les trahir & de sa dignité de mère pour la compromettre. Ce fut avec un soin touchant que la marquise de Verdelin soigna son mari pendant la longue maladie qui le conduisit finalement au tombeau. Elle y usa même sa santé, ainsi qu'en témoignent plusieurs de ses lettres.

« Mon mari est malade, écrivait-elle à Jean-Jacques Rousseau en 1761 ; j'ai une toux affreuse & mon corps est encore moins malade que mon esprit. » Quand elle parlait ainsi de son état d'esprit, elle faisait sans doute allusion à l'abandon dont elle avait été l'objet de la part de M. Quiret de Margency, au moment même où, satisfaisant à des devoirs ingrats & pénibles, elle avait plus besoin d'être soutenue & consolée. Et comme elle était douée d'une âme sensible & délicate, elle en souffrait cruellement. Nous en avons pour preuve ce passage de la lettre suivante à Rousseau en cette même année 1761 : « M. de Margency donne de si bonnes raisons de son absence que je ne m'en plains pas. J'en use de même sur le projet de vente de ma terre ; je fais plus, je viens de lui écrire pour lui proposer un acquéreur. Je crois, malgré cela, que je ne lui en impose pas sur le fond de ma façon de penser. A vous, Monsieur, je vous dirai que cet événement me tue. Il n'en faut plus parler ; je dirais inutilement il n'y faut plus penser, car je vois que j'y penserai toujours. » L'année suivante, elle revint sur ce même sujet : « La façon dont je vis avec M. de Margency m'avait fait voir avec plaisir que la société de M. de Foncemagne, devenu très pieux depuis la mort de sa femme,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait réveillé chez lui des idées de religion & de piété. Notre confiance était la même; les idées nouvelles, depuis plus d'un an, n'avaient pas apporté de gêne; au contraire, nous étions plus heureux. A mon retour ici, je l'ai trouvé plus sérieux; les soins qu'il rend à sa vie m'ont mis dans le cas de le voir peu, & presque toujours avec du monde. Enfin, son ami me dit qu'il devenait sublime & qu'il allait être entre les mains d'un grand faiseur. Peu de jours après, l'ami nous ayant laissés seuls, je vis son visage prendre l'air austère, son esprit cherchant tous les lieux communs pour fournir à la conversation. Je lui demandai s'il souffrait : il me dit que non en levant le siège. Je ne le rappelai pas, mon voisin, je n'en avais pas le courage. J'ai resté bien des jours occupée à lui cacher ma douleur, tant il m'était douloureux de troubler son âme. A la fin, mon changement, ma santé lui ont fait deviner ma frayeur. Soit pitié, soit amitié, on m'a promis de ne pas me fuir & de ne rien changer à notre façon de vivre. Je le verrai, c'est une vie. »

« Le plus grand malheur d'une femme, écrivait-elle le 24 décembre 1762, n'a pas été d'avoir été trompée dans son choix, c'est d'avoir connu l'amour; il faut se défier de soi le reste de sa vie; cela fatigue & humilie... » — « A force de maux & de contradictions, disait-elle enfin, j'ai appris à me laisser aller, comme les arbres de mon jardin, au vent qui les plie. Tout ce que je désire comme eux, c'est de ne pas rompre. »

Ainsi éprouvée & ne luttant plus, se sentant née pour la peine & s'y résignant, elle se consacrait exclusivement à son mari & à ses enfants.

Le marquis de Verdelin, de plus en plus cacochyme, était devenu d'autant plus grincheux. Il semble même que sa mauvaise humeur ait grandi, parce qu'il était devenu jaloux. « Depuis trois semaines, je n'ai pas cessé d'être infirmière, écrivait-elle à Jean-Jacques Rousseau en 1762; j'espère que m'en voila quitte. Il ne me reste plus qu'à guérir la tête de mon mari qui a repris plus vivement que jamais ses inquiétudes. La petite altération qu'il a vue dans mon humeur l'a éclairé de nouveau. Des visites peu fréquentes dont il sera toujours le témoin, puisqu'il sera longtemps sans sortir, vont peut-être le calmer; je le souhaite plus pour lui que pour moi. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant, la santé du marquis de Verdelin s'aggravait chaque jour & la marquise s'en préoccupait vivement. Elle écrivait de Soisy, 5 septembre 1763, à Jean-Jacques Rousseau : « Mon mari vient à un état où, en quelques mains que ce soit, il ne sera pas possible de le quitter. Ma santé même s'affaiblit ; je ne saurais soutenir longtemps la vie que je mène. De la solitude où vous nous avez vus, je suis passée à avoir, cinq jours par semaine, seize personnes, point mes amis, assurément, mais qui plaisent assez à mon mari pour que je sois très occupée de les fêter. Oh ! je vous avoue que, toutes les fois que le sentiment n'y prend pas part, il faut bien de l'application pour ne pas laisser deviner qu'on s'ennuie. Cette vie-là n'est pas non plus bon marché, mais c'est le moindre mal. »

Quelques jours après cette lettre, le marquis de Verdelin tombait plus malade encore &, le 23 novembre, la marquise écrivait à Rousseau : « M. de Verdelin est malade depuis le 20 septembre. Ce malheureux homme n'a que moi, & moi, mon cher voisin, je n'ai que le spectacle de sa souffrance, supportée avec plus de douceur & de patience que son caractère n'en promettait, ce qui rend son état plus intéressant, & son avenir plus triste. Mes soins sont si bien animés par l'amitié que je puis me flatter qu'il l'a distinguée. Il aurait pu être plus heureux & moi aussi. Je n'envisage qu'une fin triste à son état ; il tend à l'hydropisie ; je ne puis vous dire combien je suis affligée. »

Cet état alarma d'abord les amis du marquis de Verdelin qui se montrèrent très empressés à prendre de ses nouvelles ; mais peu à peu le vide se fit, & la marquise ne pouvait s'empêcher d'écrire mélancoliquement : « Les premiers jours que M. de Verdelin a été malade, on forçait ma porte ; cinq ou six jours après, on y a envoyé. A présent, je n'entends plus parler de personne. Il ne faut pas chose qui dure ni qui puisse éclairer pour être fixés sur ce qu'on appelle amis. »

Le marquis de Verdelin ne devait pas résister à cette nouvelle crise. Il mourait peu de jours après, le 28 décembre 1763, après treize ans de mariage, laissant trois filles en bas âge, qui paraissaient avoir hérité du tempérament constitutionnel de leur père, & dont l'aînée devait surtout don-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ner à sa mère les plus grands soucis au point de vue de la santé. Voici comment la marquise annonce à Jean-Jacques Rousseau la mort de son mari par une lettre du commencement de janvier 1764 : « Vous avez bien jugé, mon voisin : une maladie si cruelle devait avoir une fin & une fin triste. Le 28 du mois dernier, M. de Verdelin cessa de souffrir; il est mort avec courage & une résignation parfaite. Je le regrette infiniment. Chacun des derniers instants de sa maladie a été marqué par des témoignages d'amitié pour moi & mes enfants. Il n'a fait aucune disposition; il m'a témoigné faire quelques projets pour des petits parents; je vais travailler à les remplir. Je suis comblée de pouvoir donner à sa mémoire une marque d'affection & de respect qui ne coûte rien à mes filles. J'ai pris le parti de renvoyer tous mes gens, qu'heureusement j'ai trouvé à bien placer; j'ai gardé un laquais, le gouverneur que vous me connaissez, le petit Leroy, ma femme de chambre ; voilà ma maison jusqu'à ce que j'aie fini mes affaires & pris mes filles avec moi. Je ne reste pas riche; mais en me retirant en province ou aux environs de Paris, où mon bien se trouve placé, j'aurai ce qu'il faut pour vivre honnêtement. Je travaille à déterminer mon frère à venir avec moi... »

Jean-Jacques Rousseau ne tarda pas à répondre à cette lettre de la marquise de Verdelin : « Vos regrets sont bien légitimes, Madame, écrivait-il de Motiers, à la date du 28 janvier 1764; ce que vous me marquez des derniers moments de M. de Verdelin prouve qu'il vous était sincèrement attaché. Et combien ne devait-il pas l'être! Cependant, comme dans l'état où il était il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentiments qu'il vous laisse doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs, moi qui sais combien vous êtes bonne mère, & qu'en le perdant vous avez pour ainsi dire acquis vos enfants, tout ce que je puis faire en cette circonstance, par esprit pour votre bon cœur & pour sa mémoire, est de ne vous pas féliciter... »

Rousseau terminait sa lettre par ces mots : « Garderez-vous Soisy, Madame, ou vivrez-vous toujours à Paris? Laquelle de vos filles prendrez-vous auprès de vous? Resterez-vous à l'hôtel d'Aubeterre ou prendrez-vous une maison à vous? Le voyage de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saintonge que vous méditez reste, selon moi, bien inutile; quelque tendresse qu'ait pour vous Monsieur votre père, à son âge on n'aime guère à se déplacer. J'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici, l'hiver au milieu des glaces, l'été en proie à mille importuns, très chèrement pour la vie; en toute saison, ma demeure a ses incommodités. Cependant, je ne puis me résoudre à me déplacer; le moindre embarras m'effraie, & je crois que j'aurais moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. »

Dans cette lettre, Jean-Jacques Rousseau parlait, en outre, à la marquise de Verdelin de sa gouvernante, Mlle Le Vasseur, pour la lui recommander & la priait de s'intéresser également à sa mère. La marquise lui répondit, le 9 février 1764 : « Votre lettre, mon cher voisin, m'a trouvée malade assez sérieusement pour n'avoir encore pu vous en remercier & vous rendre raison des questions que vous m'avez faites sur le compte de la bonne mère de Mlle Le Vasseur. Elle s'est ennuyée à Deuil; elle a voulu être à Montmorency, où elle se trouvait bien. Le curé m'a assuré que rien ne lui manquait... Je n'offre à Mlle Le Vasseur un gîte que pour le temps qui lui plaira; j'espère qu'elle ne sera pas dans le cas d'en avoir besoin. Je comprends son éloignement pour se rapprocher de Paris; c'est le même qui a engagé M. de Verdelin à me défendre d'aller m'établir en province. Je n'y cèderais pas absolument si la fortune de mes enfants ne me forçait à rester ici au moins deux ans pour toucher des remboursements & placer des fonds à présent en papiers que je voudrais bien plus solidement établir. Je ne resterai pas, mon cher voisin, à l'hôtel d'Aubeterre, quoique j'aime fort celle qui l'habite; je n'aime pas son genre de vie. Mon intention actuelle me met à l'abri d'être entamée sur mon goût de retraite; mais, pour l'avenir, j'aurais des persécutions que j'éviterai en prenant un petit appartement dans les ruines d'un couvent que j'habiterai avec mes filles. Vous me demandez lesquelles? Je les prendrai toutes assurément, mon voisin; mes devoirs, mon amitié, sont égaux pour elles. En attendant que j'aie trouvé cet appartement, je compte nous réunir le mois prochain à Soisy. Je désire vendre cette maison; elle me tient lieu de prés de trois mille livres. Je payerai sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cela un loyer à la ville, & je pourrai avoir une chaumière aux champs pour trois ou quatre mois. Si mon père eût voulu, je me serais retirée à Saint-Germain avec lui; ce lieu me plaisait pour les promenades & parce que je n'y connais personne. »

En apprenant la mort du marquis de Verdelin, M. Quiret de Margency se rappela son affection pour la marquise & lui fit faire des propositions de mariage. Mais il s'était montré si peu digne, à bien des égards, de la vive passion qu'il lui avait inspirée, qu'elle refusa. Elle s'en explique en ces termes, dans une lettre qu'elle écrivit à Jean-Jacques Rousseau, de Soisy, le 6 avril 1764 : « Cet homme que vous connaissez, oubliant les armes qu'il m'a données contre lui, m'a proposé de les changer. Tout a été employé pour me prouver que sa conduite avait été dictée par un excès d'amour, de délicatesse & d'honnêteté; on sentait qu'on s'était pris gauchement, on a avoué tous les torts possibles. J'étais très disposée à les oublier; mais ce que je dois à la fortune, à l'éducation de mes filles, m'a empêché de mettre un sceau à mon pardon. J'ai très constamment répondu non, & comme ce non m'a fort coûté à dire, je me suis un peu hâtée de venir ici, où je ne permets pas qu'on vienne me voir. Comme on s'en est éloigné dans un temps où on était pressé par le suzerain d'y venir, je ne crois pas qu'il fût décent, pour ce que je dois à sa mémoire, de changer de ton & d'allures. J'avais peur que toutes ces idées attristassent ma retraite; mes petites filles les ont dissipées, & je n'y aurais que du bonheur si je vous y retrouvais. Je ne fais pas un pas que vous ne m'accompagniez, & dans tous les soins que je donne à mes filles, je sens la privation de n'avoir pas votre avis. Je dirais peut-être mieux en disant votre approbation, car, pour vos avis, je les cherche & les trouve toujours dans mon cabinet. Ces bamboches ne sont pas sans esprit, mais ma fille aînée avait rapporté toute la hauteur & la paresse qu'on peut prendre dans un couvent; depuis deux mois que nous sommes ensemble, on me fait le plaisir de me dire qu'elle est changée. J'en ai eu des traits qui m'ont fort touchée, & ce qui ajoute beaucoup à ma satisfaction, c'est qu'elle paraît m'être beaucoup plus attachée qu'auparavant. Quant à Léontine, elle est douce, sensée, laborieuse; elle montre à travailler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Henriette, qui est folle & adroite comme un singe & aussi bonne enfant qu'elle est laide. Mon père désirerait que je les menasse toutes trois en Saintonge; avant de prendre en cela un parti, il faut que j'aie pu arranger ici les affaires d'intérêt... »

Ces confidences de la marquise de Verdelin émurent singulièrement Rousseau. Il n'hésita pas à prendre la défense de M. Quéret de Margency & à conseiller à la marquise d'accepter sa main par la lettre suivante, écrite de Motiers, à la date du 13 mai 1764 :

« Quoique tout ce que vous m'écrivez, Madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une tout entière & fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite & le motif qui vous l'a inspirée sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse & de la vertu; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugements que vous portez sur la conduite de la personne (Margency) me paraissent bien sévères, & je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous était attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu les scrupules d'un cœur qui croit avoir à se défier de lui-même; & le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes, & cette ressource leur étant moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime; & cette démarche, dont votre délicatesse me paraît offensée, est à mes yeux une preuve de la sienne qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour. — Ceci, Madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfants. Le parti que vous prenez est, sans contredit, le seul dont ils n'aient pas à se plaindre & le plus digne de vous; mais ne gâtez pas un acte de vertu si grand &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si pénible par un dépit déguisé & par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par la conduite que vous-même êtes par la vôtre digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus. Votre motif, fondé sur vos devoirs de mère, est grand & pressant, mais il ne peut être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un cœur trop tendre & plein d'une inclination trop ancienne pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfants. Pour bien remplir ses devoirs, il ne faut pas s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste & honnête n'est illégitime; quelque chers que vous soient vos enfants, ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous devriez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mère, mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage, mais sans vous rendre malheureuse, car vous ne leur devez pas jusque-là. Après cela, si vous persistez dans vos refus, je ne vous en estimerai pas moins. — Je n'ai pu refuser à mon zèle de vous exposer mes sentiments sur une matière si importante & dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de Margency ne m'a écrit ni fait écrire; je n'ai de ses nouvelles ni directement ni indirectement, & quoique mes anciennes liaisons m'aient laissé de l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérêt dans ce que je viens de vous dire. Mais moi que vous laissâtes lire dans votre cœur & qui en vis si bien la tendresse & l'honnêteté, moi qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, & je ne suis pas sans crainte sur celles qu'elles ont pu vous laisser. Mériterais-je l'amitié dont vous m'honorez si je négligeais en ce moment les devoirs qu'elle impose? »

Quel que fût le zèle de Rousseau à servir les intérêts de M. Quiret de Margency & à répondre aux secrets sentiments de la marquise de Verdelin, il ne put triompher de ses scrupules. Elle lui répondit le 1er juin 1764 : « Quand vous auriez conservé, mon voisin, la liaison la plus intime avec M. de Margency, vos réflexions, vos conseils ne me seraient pas suspects. Personne ne connaît mieux que moi la beauté, l'honnêteté de votre âme; personne aussi n'a pour vous une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus parfaite vénération & une plus tendre confiance. Je suis en peine de votre santé. La perte que vous avez faite de ce pauvre maréchal (de Luxembourg) vous aura affecté vivement. Je voulais vous écrire & m'affliger avec vous; mais je me suis trouvée dans la plus grande perplexité. Ma fille aînée avait depuis deux mois un bobo au bras que j'avais fait voir à Moreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, à qui je la menais tous les huit jours; il y en a dix-huit ou dix-neuf que je fus le trouver sur une douleur survenue au genou. Il me dit nettement qu'il ne pouvait seul se charger de ma fille, qu'il fallait les plus habiles. J'appelai Guérin, Du Jouars en chirurgiens, Petit & Bouvard en médecins. Ils ordonnèrent beaucoup de remèdes que la pauvre enfant prend sans beaucoup de succès. Je les ai rassemblés mardi dernier; ils se sont réunis à ordonner les bains & les eaux de Bourbonne, & ils m'ont tous fait espérer qu'elle guérirait peut-être, pas de six mois, d'un an; mais enfin c'est beaucoup, après l'alarme que j'ai eue, d'espérer que ma fille ne périra pas & ne demeurera pas estropiée. J'ai pris mon parti de la mener à Bourbonne. Ce n'est pas le plus triste : il faut me séparer de ses deux sœurs que j'aime à la folie. J'étais tentée de les laisser avec leur gouvernante; mais Léontine a mieux aimé retourner dans son couvent. Elle m'a dit : « Après vous, j'aime maman Euphrasie; elle ne me « gronde jamais sans raison. » Elle ne gronde pas souvent, mais il faut avouer que les enfants qui sortent de ses mains n'en sont pas moins bien élevés; elle leur apprend à coudre, à broder, à s'arranger, ce que ne font pas les autres religieuses. J'estime cette éducation économique; d'ailleurs, elle prend grand soin de la nourriture & de la santé des enfants. Je vous fais ces détails, parce que j'imagine que vous avez la bonté d'y prendre intérêt, de même que je n'ai pas voulu vous marquer mon désespoir sur le compte de l'aînée, parce que je suis sûre que mon état vous tourmenterait. Son état m'a fort distraite de toute autre pensée.

« Ne me croyez pas si injuste en soupçonnant M. de Margency de ne m'être que médiocrement attaché; c'est de son aveu que je suis partie. Comme je ne crois pas qu'il faille une passion folle pour être heureux en ménage, je ne ferais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas moins mon bonheur de passer ma vie avec lui. Je suis sûre qu'il m'aimerait autant qu'il en est capable, parce que ma tendresse l'y forcerait; mais je manquerais à la loi que je me suis imposée de tout faire pour mes enfants, aux promesses que j'ai faites à leur père qui, dans ses derniers moments, n'a été occupé que d'eux. Il a trouvé le moyen de me rendre chères & respectables toutes ses volontés. Ce n'était plus cet homme impérieux, mon voisin; ses derniers moments me feront toujours répandre des larmes. Mes soins l'avaient touché; il commençait à croire à mon amitié. Je désire que son souvenir me défende contre un sentiment qui n'est pas, je l'avoue, affaibli.

« Je sens que si M. de Margency perdait sa mère, & que sa mauvaise santé & sa façon de vivre, qui peuvent éloigner toute autre de s'unir à lui, le mettaient dans le cas d'avoir besoin de mes soins, toutes mes résolutions céderaient, & il m'est doux de penser que vous ne m'en aimeriez pas moins. Ce que je puis vous assurer, mon voisin, c'est que mon bonheur personnel ne me décidera pas, je l'ai dit. Ainsi, & comme je ne trouve pas juste qu'on falsifie les choses qui plairaient & pourraient convenir, j'ai mis le docteur (de Margency) fort à son aise en lui montrant plus de courage & de raison que je n'en ai. S'il prend d'autres engagements, je le regretterai, mais vous seul le saurez.

« D'ici à sept ou huit ans, mes filles seront en âge d'être établies; mes parents m'aideront à leur trouver dans nos provinces des gens honnêtes & aisés. Je pourrai faire pour elles de bons établissements. En en faisant un pour moi, je me brouillerais avec tous, & mes filles en souffriraient ou du moins le croiraient. On m'a parlé ces jours-ci pour un homme qui a cent mille francs de rente, dont le nom est connu, qui donnerait à mes filles, attendu qu'il n'a pas d'enfants. Oh! je me suis crue très dispensée de leur procurer cet avantage. Me voilà quitte avec elles. Je me garde bien de faire part de cette bonne fortune à M. de Margency, ainsi qu'à mes proches, qui me croiraient folle de refuser, comme de vieilles amies prétendent que je le suis de ne pas voir M. de Margency chez moi. J'ai une aversion extrême pour tout ce qui a l'air

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ménage de contrebande; il me semble que c'est la plus grande marque de mépris d'avoir pour amant en public celui dont on ne veut pas faire son mari. On n'est pas obligé de ne pas savoir nos raisons. Je rougirais pour lui & pour moi de ce soupçon. Il vient d'acheter une maison près de Sceaux, où il passera l'été. Je partirai dans le mois de juillet pour Bourbonne sans le voir, parce que je me tiens dans ma maison que je n'ai pas encore trouvé à vendre. »

En agissant ainsi, la marquise de Verdelin sacrifiait son bonheur personnel à la mémoire de son mari & à la santé de ses enfants. Elle dissimulait ce qu'elle continuait de sentir tout bas, afin de laisser à M. Quiret de Margency la liberté de contracter d'autres engagements. Pour plus de sûreté & de bienséance, & afin de couper court à tous les propos, elle crut devoir prendre un appartement à l'abbaye de Pontemont, sous prétexte de surveiller l'éducation de ses filles; mais cela ne l'empêcha pas de revoir quelquefois M. Quiret de Margency, devenu très dévot, & qu'elle appréciait d'ailleurs beaucoup moins depuis qu'il s'était lancé dans la dévotion. Elle l'appelait plaisamment « le saint du faubourg Saint-Jacques » & elle disait de lui : « Il a l'imagination chaude & le cœur froid... Il y a dix ans, je n'avais à craindre que la rivalité de Mme d'Epinay, & elle me ferait moins peur que celle de sainte Thérèse & de tant d'autres avec qui je n'ai pas l'avantage d'être dans une société intime. » — « Je l'aime assez, disait-elle encore, pour le préférer à tous les plaisirs; mais je ne puis adopter les siens : je bâille en y pensant ». Cependant, l'idée de mariage revenait quelquefois entre eux; mais elle était ajournée pour l'époque qui suivrait l'établissement des filles de la marquise, &, en attendant, elles les soignait de son mieux. Malheureusement, leur santé laissait fort à désirer. Il en était surtout ainsi de l'aînée.

« L'état de ma fille empire tous les jours, écrivait-elle de Paris à Jean-Jacques Rousseau, le 27 avril 1765; une fièvre lente, des maux de tête perpétuels, une maigreur effrayante, voilà le spectacle qu'elle m'offre avec les propos les plus affligeants. Tous les médecins qui la voient sont d'accord sur son mal; ils n'espèrent pas beaucoup la guérison. Je voudrais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'elle eût la force d'aller trouver M. Tissot (c'était un célèbre médecin de Lausanne); mais la pauvre petite me disait ce soir : « Je suis comme un brin d'herbe, maman, le premier vent me couchera. Je voudrais aller à Bourbonne, on dit que cela me fera du bien; je voudrais aller voir avec vous M. Rousseau, mais je n'aurai jamais la force de tout cela. » Elle pleure aussitôt que je la quitte, elle craint la mort & est persuadée qu'elle n'arrivera pas tandis que je serai près d'elle; ce spectacle est affreux pour moi. »

En vain, la marquise de Verdelin consulte les plus fameux médecins, en vain elle essaye de tous les remèdes, en vain elle conduit sa fille aux eaux thermales, rien ne lui réussit. Sa fille devient chaque jour « plus malingre & plus boiteuse ». Pour comble, sa sœur cadette tombe malade également : elle a « un rhumatisme sur le bras » & il faut la mener également aux eaux pour lui faire prendre des douches. Quant à la troisième, elle est « très chétive ». Enfin, la marquise elle-même se croit atteinte de la goutte. Elle part pour les eaux de Bourbonne avec ses trois enfants, & annonce ses projets à Jean-Jacques Rousseau par une lettre en date de mai-juin 1766, où elle ajoute : — « Je laisse ici quelqu'un qui m'a enfin persuadée qu'il était touché de mon absence & qu'il avait quelque mérite à ne pas me suivre & à souscrire aux arrangements que je fais en faveur de mes filles. Je le vois aussi souvent que la plus austère bienséance le permet. Mes bamboches s'habituent à l'aimer. Il me demande souvent de vos nouvelles, & je suis chargée pour vous, mon voisin, de tous ses compliments. Vous pouvez être bien sûr que, quelque confiance que j'aie en lui, il ne sait rien de mon inquiétude ».

Il s'agissait de M. Quiret de Margency. Dans sa réponse, en date d'août 1766, Rousseau commence par rassurer la marquise de Verdelin. « Il n'est pas naturel, dit-il, que la goutte vous maltraite beaucoup à votre âge, & j'espère que vous en serez quitte pour un ressentiment passager. Mais, ajoute-t-il, je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse, qui paraît avoir été transmise à vos enfants par leur père; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

les guérira; &, dans ces derniers cas, je vois une raison de plus pour combler les vœux d'un honnête homme qui a toute votre estime & qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance & leur bien, se marieront peut-être avec peine, & peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah! madame! les races de gens de bien sont si rares sur la terre! Voulez-vous en laisser éteindre une? A la place des simples & vrais sentiments de la nature, qu'on étouffe, on a favorisé dans la société je ne sais quels raffinements de délicatesse que je ne saurais souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, & l'ami de toutes choses honnêtes, mariez-vous, puisque votre âge & votre cœur le demandent. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfants, des deux parts, auront les biens de leur père, & ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendrez très solide par l'attachement matériel que vous saurez leur inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue; je sens, & j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout à fait misérable quand on a des amis heureux. Soyez l'un à l'autre, & l'un pour l'autre; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent, j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis & fidèles, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères; elles m'en seront moins rudes à supporter. »

Le plaidoyer était habile & pressant. Il ne put cependant triompher des scrupules de la marquise de Verdelin, & celle-ci se bornait à répondre assez tardivement, puisque sa lettre est du 9 octobre 1766 : — « J'aime mieux ma grille que le plus bel hôtel, même habité avec la personne que j'aime le mieux, parce que je crois qu'en multipliant ses devoirs on a de la peine à les remplir. Il faut que le temps me force à croire que les remèdes que fait ma fille seront sans succès, & il faut que je puisse me dire que rien ne m'empêche d'aller à l'autre bout de l'Europe, si cela est nécessaire au rétablissement de sa santé. Serais-je ma maîtresse si je me liais? & si ma fille m'entraînait ailleurs qu'à Paris, où mon mari voudrait être, pensez-vous aux chagrins que j'aurais? Non, ou il m'attendra, ou il n'y faut pas penser. Je ne crois pas que dans une action qui intéresse ses enfants une femme puisse se préférer. Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

miens seront peut-être peu reconnaissants de ce que je fais pour eux, mais je me suis assez habituée à faire le bien pour moi, mon voisin; c'est la jouissance la plus sûre. Pourvu que je n'aie pas de remords, je serai toujours contente de mon sort... Mes filles vous disent mille choses honnêtes; les deux cadettes sont en très bonne santé; j'espère qu'elles seront préservées des accidents qu'a éprouvés leur sœur... »

D'ajournement en ajournement, le mariage projeté ne devait jamais se faire. Jean-Jacques Rousseau n'insista plus. M. Quiret de Margency se contenta d'être le meilleur ami de la maison, & la marquise de Verdelin ne cessa pas de porter le nom de son mari, même après avoir marié ses deux filles cadettes : l'une, Léontine, à M. Jacques de Courbon-Blénac, lieutenant des vaisseaux du Roi, par contrat du 11 juin 1773, & qui entra à la Cour comme « dame pour accompagner la princesse de Lamballe »; & l'autre, Henriette, à M. Levasseur, marquis de Tellières, en mai 1778. Quant à l'aînée, elle était morte avant l'établissement de ses sœurs, succombant, comme son père, à la scrofule héréditaire dont elle était atteinte, malgré tous les soins qui lui avaient été prodigués par sa mère.

II.

Bernard de Verdelin étant mort sans postérité masculine, le titre de marquis de Verdelin passa à son neveu Jean-Charles de Verdelin, qui était adjudant général chef de brigade lorsque survint la Révolution de 1789. Officier de l'ancien régime, il fut rayé des cadres de l'armée pour sa qualité de gentilhomme & se retira au château de Montégut avec son frère, Jacques-François, qui avait dû quitter également ses fonctions de vicaire-général de l'évêque de Cahors. Tous deux étaient venus rejoindre leur sœur, Marguerite-Charlotte-Pascale de Verdelin, encore célibataire & qui ne devait jamais se marier.

Malgré l'ardeur des passions politiques & la violence des lois révolutionnaires, ni l'un ni l'autre ne furent inquiétés sérieusement dans leur personne ou dans leurs biens. Ils le devaient au respect & à l'affection qu'avaient su inspirer de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout temps à la population de la Neste les membres de la famille de Verdelin. Ils le méritaient d'ailleurs personnellement par leur affabilité & par les services qu'ils avaient rendus.

Il y avait bien, dans leur voisinage, un médecin qui professait des opinions tout opposées à celles des Verdelin & qui était par conséquent leur adversaire, sinon leur ennemi. Le docteur Scipion Portal pouvait leur être d'autant plus nuisible qu'il était devenu, à force d'intrigues électorales, membre de la Convention. Mais il n'avait jamais obtenu grand succès comme guérisseur, ni grand crédit comme homme politique, & il n'avait, par suite, ni popularité véritable, ni autorité prépondérante, même dans le pays où il avait été élu.

Avant 1789, il se disait « encyclopédiste » & professait les doctrines philosophiques de Diderot, de d'Alembert & d'Helvétius. Il en voulait surtout aux « Prêtres » & à la « Noblesse ». Mais, « homme sensible » à la façon de Jean-Jacques Rousseau, il affectait le plus grand amour pour la Nature. Cela ne l'empêchait pas de délaisser facilement sa femme. Et, quand il revenait à son domicile, c'était le plus souvent pour fuir quelque bourrasque politique, comme celles de Thermidor & de Brumaire, ou pour y attendre le résultat de ses sollicitations intéressées auprès des Gouvernements qu'il avait combattus. Il devait finir par être attaché sous l'Empire à un bureau de la Loterie.

Sur ces entrefaites, le marquis de Verdelin s'était marié. Il avait épousé Mlle Charlotte de Saint-Belin, dont la famille était appréciée en Gascogne par son honorabilité. Cette union était des plus assorties. Mais les enfants n'arrivèrent que tardivement. Ce fut d'abord une fille qui naquit en 1794. Puis, en 1796, vint un fils, Auguste; & la joie fut grande dans toute la famille de Verdelin, car il allait continuer le nom de la maison & perpétuer le titre de « marquis ». Mais les couches avaient été laborieuses, & jamais la marquise de Verdelin ne put se remettre des suites. Après quelques mois de langueur, elle vit la mort s'approcher peu à peu & voulut faire tout à la fois ses dernières dispositions testamentaires & ses dernières recommandations à son mari pour le soin de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses enfants, la conduite de la maison & l'administration de leur fortune. Ces recommandations sont la caractéristique des mœurs du temps dans la Gascogne & du mode de vivre patriarcal de la famille des Verdelin. Elles étaient ainsi conçues :

« Je vais te quitter, mon bon Charles, ô le plus cher des hommes; mais j'espère que le bon Dieu nous réunira encore mieux dans le ciel. Travaille donc de toutes tes forces à le mériter.

« J'espère que tu ne me refuseras pas la promesse de vivre en bon chrétien & de remplir tous les devoirs qui en sont la conséquence. Le bon Dieu voudra bien sans doute avoir pitié de moi & me recevoir dans son sein. Quel malheur serait le mien si je ne voyois pas arriver un jour dans le ciel celui que j'ai tant aimé sur la terre!

« Je connois tes sentiments & ton affection pour moi & je crains qu'en me perdant tu ne t'abandonnes à une trop grande douleur. Pour la calmer, pense que je revis dans nos enfants. Sois d'ailleurs assuré que la Religion te donnera la force de te consoler de ma mort. Dans tes moments de chagrin, rappelle-toi nos enfants & parle-leur de cette chère maman qui les aima si tendrement & pour laquelle tu leur enseigneras à prier le plus souvent possible, comme toi-même tu m'as promis de le faire.

« Je me recommande encore aux prières de nos deux familles, des gens de notre maison & de tous ceux qui voudront bien avoir pitié de moi.

« Je te confie mes enfants. Tu seras leur seul soutien & leur seul guide. Ne leur donne que de bons conseils & de bons exemples.

« Je te prie de ne jamais battre notre petit Auguste & de lui imposer plutôt de longues pénitences.

« Je désirerais bien que notre servante Mengette (Domenge Crostet) restât toujours dans la maison à cause de son zèle & de son courage pour soigner les malades malheureusement si fréquents dans notre famille.

« Lucréce Benoît est aussi d'une grande ressource dans bien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des occasions & je voudrais qu'elle continuât ses soins à nos enfants.

« N'abandonne pas Montégut, à moins que l'intérêt de nos enfants ne l'exige. Je ne te cacherai pas que le plus ardent de mes vœux serait que tu fusses enterré à côté de moi.

« Si Dieu m'appelle la première, c'est qu'il me considère comme la moins utile pour la maison. Je te demande de bien ménager ta santé pour vivre longtemps & bien établir nos chers enfants. Mais, pour qu'ils soient heureux, fais-les vivre dans la crainte de Dieu & le respect qu'ils doivent à leurs parents.

« Arrange tes affaires pour le mieux & partage nos biens entre nos deux enfants, de façon à ce qu'il ne puisse y avoir jamais de discussions entre eux.

« Place ma dot d'une façon solide; mais n'achète pas trop de biens ruraux, surtout s'ils sont chers.

« Ne fais pas de folies en bâtisses; contente-toi de construire avec tes revenus, & évite de toucher aux capitaux.

« Je désire être du nombre des femmes entrées dans la maison de Verdelin qui ont relevé sa fortune & son crédit.

« Je mourrai tranquille, en pensant que tu satisfairas à mes désirs & que tu tiendras les promesses solennelles que tu m'as faites.

« J'appelle sur vous tous les bénédictions de Dieu & je sollicite pour moi toute sa miséricorde.

« CHARLOTTE. »

Ces recommandations étaient touchantes & marquées au coin du cœur le plus généreux, de la foi la plus vive, de l'intelligence la plus éclairée. Pour l'éducation de son fils, en particulier, la marquise de Verdelin ne partageait pas les idées d'Anne d'Autriche, qui voulait qu'on « fessât » celui qui devait être Louis XIV selon la discipline toute gasconne prônée par son aïeul Henri IV, lequel croyait à la vertu des verges par sa propre expérience. Cela n'empêcha pas Louis XIV d'être très mal élevé. C'est ce qu'il disait lui-même, & il serait difficile de ne pas être de son avis quand on connaît toutes les lacunes de son éducation. La marquise de Verdelin avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

préféré suivre les conseils d'un autre méridional non moins sceptique, mais plus « moderne », Michel Montaigne, qui avait préconisé les idées de douceur & prétendait que les coups « abâtardissent » une nature bien née en l'endurcissant à la honte. Peut-être aussi craignait-elle pour la santé de son fils, dont le corps paraissait peu robuste & demandait des ménagements.

Bientôt les deuils devaient se succéder dans la famille de Verdelin. Quelques mois après le décès de la marquise, sa fille mourait, à l'âge de dix ans, & son mari ne lui survivait que peu de temps.

Le jeune Auguste resta orphelin de père & de mère à peine âgé de neuf ans, n'ayant pour diriger son éducation & administrer sa fortune que son vieil oncle, l'abbé de Verdelin, & pour soigner sa santé sa tante un peu revêche, & les deux domestiques depuis longtemps dans la maison & qui devaient toujours y rester, Domenge Crostet — la bonne Mengette — & Lucrèce Benoît, chargée plus spécialement de la cuisine & de la basse-cour. Il vivait bien isolé dans le vaste château ancestral & n'avait pour se distraire que le voisinage d'une fillette de son âge, Georgette Portal, la fille du conventionnel. Mais, comme l'abbé de Verdelin avait autant d'aversion pour la « Bourgeoisie » que le docteur Scipion Portal en avait pour la « Noblesse », il n'y avait pas de relations suivies entre les deux familles. Pour voir Georgette, Auguste devait quitter le château, car elle n'y était pas admise, & lui-même n'était pas toujours autorisé à en sortir. Dès qu'ils se retrouvaient, c'était une joie ineffable de part & d'autre. Aussi, bien souvent, Auguste trompait-il la surveillance de son oncle & de sa tante pour aller jouer avec sa petite amie.

Le contraste était frappant entre ces deux enfants. Chétif & malingre, Auguste restait de caractère craintif & réservé. Pleine de vie & de pétulance, Georgette, au contraire, grandissait forte & plantureuse avec un visage frais & vermeil & des yeux pétillants de malice. Son rire sonore réjouissait l'âme rêveuse d'Auguste & sa parole enjouée lui procurait les seules joies qu'il pouvait goûter dans le milieu sévère & triste où il vivait.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Malgré les sentiments opposés des deux familles, une grande intimité se fit entre les deux enfants, & le chagrin de l'un & l'autre fut grand quand Auguste dut quitter Montégut pour aller compléter son éducation. L'abbé de Verdelin était un ancien élève des Oratoriens. Il envoya son neveu au collège de Juilly où il retrouva un méridional comme lui, Prosper Desazars de Montgailhard, fils aîné du premier président de la Cour impériale de Toulouse. Il se lia d'autant plus avec lui qu'ils avaient des parentés communes & passaient ensemble les jours de sortie chez le même correspondant.

Pendant ce temps, la Restauration était survenue, & Auguste de Verdelin était de ceux qui pouvaient tout solliciter du nouveau régime en s'appuyant sur les services militaires des divers membres de sa famille & sur la fidélité dont ils avaient fait preuve envers la Royauté. Son éducation terminée, il était entré à l'Ecole militaire & il en était sorti le 31 octobre 1818 avec un brevet de sous-lieutenant d'état-major au 6e régiment d'infanterie, faisant partie de la légion de l'Ardèche & en garnison à Grenoble.

Lorsque Auguste de Verdelin reparut à Montégut avec son costume militaire, ce fut une admiration générale dans tout le village. Mince & élancé, il le portait avec beaucoup de grâce & de distinction. Mais sur sa figure pâle & sur son corps amaigri un observateur attentif pouvait remarquer les indices d'un mal qui ne devait pas tarder à s'aggraver. La scrofule héréditaire des Verdelin allait ravager les poumons de leur dernier représentant.

Auguste n'avait pas conservé l'intimité de son enfance avec Georgette Portal, mais il avait toujours pour elle la même sympathie secrète. De son côté, Georgette lui avait maintenu l'affection la plus vive, tout en gardant plus de réserve dans l'expression de ses sentiments. C'était toujours une amie d'enfance, mais avec la conscience que tout les séparait, la situation respective des deux familles, leur opposition politique & sociale, le passé comme le présent. Et, cependant, combien il eût été nécessaire d'infuser un sang nouveau, & vraiment généreux comme celui de Georgette, dans les veines de la famille de Verdelin pour tâcher de l'amender, sinon de la reconstituer!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pendant son séjour à Montégut, Auguste reprit ses relations avec Georgette, & ce n'est pas sans regret qu'elle le vit rejoindre sa garnison de Grenoble. Une lettre en témoigne, aussi curieuse qu'instructive sur les sentiments de Georgette & sur son éducation littéraire :

« Combien fut grande la peine que je ressentis de votre départ! Il faudrait que la mer fut de l'encre & la terre du papier pour pouvoir vous exprimer la douleur que j'éprouve de votre éloignement. Grenoble va donc avoir celui que nous voudrions tant posséder. Hélas! quand reviendra l'heure fortunée où nous pourrons vous revoir à Montégut?

« Il paraît, par le couplet de la chanson qu'on a faite sur nous, que mon cœur n'avait pas été consulté à votre égard. Je ne le connaissais pas moi-même. Ce n'est qu'à présent que je me rends vraiment compte de mes sentiments pour vous. Je ne puis pas regarder le château sans éprouver un véritable chagrin. Toutes les avenues où j'avais coutume de vous apercevoir ne m'inspirent plus que de la tristesse. Je suis comme le paon quand il regarde ses pattes; il défait sa rouée du dépit qu'il a de les voir.

« S'il n'y avait que moi qui eût du regret de votre départ, je n'oserais pas l'avouer, car ce serait trop d'égoïsme. Mais tout le monde ici partage mon sentiment, les maris comme les femmes, les garçons comme les filles, car vous êtes le plus sympathique des hommes, le plus apprécié, le plus aimé. Et moi, je suis votre très humble & très obéissante servante.

« GEORGETTE. »

Cette lettre jeta un baume sur l'âme triste d'Auguste de Verdelin, & il la conserva précieusement pour la relire dans les moments de spleen qui lui étaient habituels. Elle devait le suivre dans toutes ses garnisons.

De Grenoble il avait été envoyé à Lunéville pour servir cette fois dans la cavalerie. Il était attaché au 15e régiment de chasseurs, dit des Pyrénées, lorsque survinrent des difficultés politiques entre la France & l'Espagne. Un corps d'armée fut envoyé en observation sur la frontière française. Auguste de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Verdelin fut appelé à en faire partie en qualité de lieutenant d'état-major attaché au 38e régiment de ligne, en garnison à Navarrens, dans les Basses-Pyrénées.

Il passa par Montégut pour se rendre à son poste & embrasser son vieil oncle, l'abbé de Verdelin, & sa tante plus cassée que jamais. Il n'oublia pas Georgette Portal. Sa santé parut à tous plus précaire que jamais & Georgette s'en effraya. Elle voulut le lui dire, mais il se hâta de détourner la conversation.

Il arriva à Navarrens par une froide soirée du mois de janvier 1823 & prit aussitôt possession de son service. Il en fut détaché peu après pour aller au quartier général du vicomte de Berthier, maréchal de camp commandant la troisième brigade d'observation à Oloron. Le vicomte de Berthier, originaire de Toulouse, aimait à s'entourer de ses compatriotes. Il avait comme officier d'ordonnance le marquis Prosper Desazars de Montgailhard, & Auguste de Verdelin fut heureux de retrouver son ancien camarade de Juilly & de l'Ecole militaire. Ils vécurent dans une intimité d'autant plus grande que leur service était commun.

La vie du camp ne tarda pas à être funeste au marquis de Verdelin. Il tomba malade d'une pleurésie. En peu de jours, son état devint très grave.

Dès le moment où il avait été obligé de s'aliter, Auguste de Verdelin désespéra de sa guérison. Et, comme son ami, le capitaine Desazars de Montgailhard, s'efforçait de relever son courage :

— « Non, dit-il tristement; non, il ne m'est pas permis d'avoir quelque espérance de vivre plus longtemps. C'est bon pour toi qui n'as reçu de tes ancêtres aucun vice constitutionnel héréditaire & qui peux, sans crainte, transmettre à ta descendance un sang généreux avec un nom honoré. Et je salue d'avance celle qui deviendra la marquise Desazars de Montgailhard. Choisis-la jeune, jolie & riche, si tu y tiens absolument; mais ne sacrifie rien à la santé. N'oublie jamais le triste exemple des marquis de Verdelin, & fais que le futur marquis Desazars de Montgailhard n'ait rien à redouter pour lui ni pour sa postérité. Quant à moi, je dois disparaître sans pouvoir connaître le bonheur d'un mariage assorti, sans laisser d'autre héritier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de mon nom. C'est en vain que je me suis efforcé de conjurer le mal qui me vient de mon père & que lui-même tenait de son auteur. Je suis le dernier marquis de Verdelin & je resterai le dernier... Et vois ma cruelle destinée! Même bien portant, je n'aurais pu épouser la femme de mon choix, une amie d'enfance qui, seule, a porté quelque baume dans mon cœur meurtri par tant d'épreuves, brisé par tant de déceptions. Ni ma condition sociale ni la sienne ne l'auraient permis sans rompre avec nos deux familles... Si je n'étais une victime de l'impitoyable nature, je serais à la merci des misérables conventions sociales. Je suis donc doublement condamné par la fatalité des choses. A la grâce de Dieu!... Mais si je pouvais revoir avant de mourir celle que j'ai aimée tout enfant, combien j'en serais heureux! Ne pourrais-tu communiquer mon désir à Georgette Portal?... »

Et comme le capitaine Desazars de Montgailhard se mettait à sa disposition pour satisfaire à sa demande :

— « Oh! merci, mon ami, ajouta fiévreusement Auguste de Verdelin. Quelle n'est pas ma reconnaissance!... Mais il faut se hâter, car il ne me reste que peu de temps à vivre. Je le sens : ce n'est plus une question de jours, mais de quelques heures... »

Le capitaine Desazars de Montgailhard se mit aussitôt à écrire dans la chambre même du moribond la lettre qui lui était demandée. Pendant que la plume courait sur le papier, une lueur de joie rendit moins pâle le visage d'Auguste de Verdelin. Mais sa poitrine haleta plus péniblement. Un souffle en sortait mince & crépitant. Une flamme ardente jaillissait de ses yeux hagards & témoignait seule d'un reste de vie dans ce corps usé avant l'âge & dévoré par un mal mystérieux. Il vécut encore une nuit. Mais, au matin, le râle le prit. Quand Georgette Portal arriva à Oloron, il était déjà mort & elle ne put embrasser qu'un cadavre.

Sa douleur fut extrême. Elle sut pourtant la vaincre pour amener le corps de son ami d'enfance au tombeau de ses ancêtres & lui faire rendre les derniers honneurs par ses compatriotes de Montégut. Les obsèques eurent lieu au milieu de la consternation générale. La plus désolée, sans excepter le vieil

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

abbé de Verdelin, fut assurément Georgette Portal : elle resta aussi la plus fidèle à sa mémoire, car, dans la suite, elle ne consentit jamais à se marier & ne cessa pas un seul jour d'aller rendre visite à sa tombe & d'orner de fleurs son mausolée.

Elle était devenue presque centenaire, lorsqu'elle est morte il y a quelques années, ayant toujours gardé au cœur l'amour le plus sincère & le plus désintéressé pour le dernier marquis de Verdelin.

La « Noblesse » dont avait tant médit le conventionnel Scipion Portal & la « Bourgeoisie » dont il était resté le représentant le plus irréductible avaient eu ainsi deux victimes de la destinée; & c'est dans sa propre famille que l'une d'elles s'était trouvée par dévouement pour le représentant d'une des « castes » qu'il avait toujours détestée & combattue. Il y a dans la vie des hommes de tels accidents imprévus, de tels contretemps inéluctables qu'il n'est possible de rien prévoir pour l'avenir. De là, tant de familles, même nombreuses, disparues en quelques années; & quelles craintes ne doivent pas avoir pour le maintien de leur nom ceux qui comptent sur un fils unique pour perpétuer leur descendance!...

Jean DE L'HERS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

AU PAYS NATAL

PAYSAGES DU LAURAGUAIS

Le Moulin de l'eau.

A cheval sur le clair ruisseau
Fleuri d'ache & de marjolaine
Qui babille & court dans la plaine,
S'est posé le moulin de l'eau.

Il n'a que deux meules de pierre
Et des fenêtres en bois blanc.
Mais l'onde y passe en épelant
Des sons plus doux qu'une prière.

Un martin-pêcheur fait son nid
Sous sa cascade minuscule,
Et trois boutons de renoncule
Cachent ce monde à l'infini.

Ses genêts plantés en guirlande
S'irisent de papillons clairs
Qui se pourchassent dans les airs
Où monte un parfum de lavande.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur son toit rouge, un vol joyeux
De pigeons blancs tourne & se joue.
Graves, les mâles font la roue,
En gonflant leur long col soyeux.

Et le soleil, jusqu'à la brume,
L'inonde de ses clairs rayons
Qui font scintiller des paillons
En ses flots tout blanchis d'écume.

O mon joli moulin de l'eau,
Que de rêves de ma jeunesse
Emporta l'onde charmeresse
Qui passe en ton mignon ruisseau!

Que de projets que l'on oublie
Ai-je faits devant ton miroir,
A l'âge où l'on ne peut savoir
Quel chemin suivra notre vie!

Et ton onde a tout emporté,
Tout, mes chansons comme mes larmes,
Mes premiers rêves pleins de charmes
Et peut-être aussi ma gaîté...

Les blés, les maïs, les aveines
Plus de dix fois ont refleuri;
Ton flot, en été, s'est tari
Sous ses bouquets de marjolaines;

L'hiver a glacé ta chanson
Et caché ton toit sous la neige;
Des ans le douloureux cortège
A mis des rides à ton front.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, avec ta voix cristalline,
Tu renais à chaque printemps,
Et tu n'as jamais que vingt ans,
Comme la plaine & la colline.

Tandis que moi!... Me voilà vieux,
O mon moulin aux chansons claires,
Trop vieux pour conter mes chimères
A ton ruisseau mélodieux.

L'âge est venu!... La vie est dure :
On ne peut pas toujours rêver.
Tout gai printemps doit s'achever
Parmi la neige & la froidure.

Mais, le cœur meurtri, vers le soir,
On songe aux premières années,
Pauvres petites fleurs fanées
Qu'on est tout heureux de revoir.

Et mon cœur t'évoque avec elles,
O mon moulin, &, dans ta voix,
Mes souvenirs viennent, parfois,
Chanter comme des hirondelles!

Le Village[1].

Comme un ost lourd de toits de briques
S'est étendu sur le coteau,
Mêlant aux tours du vieux château
Son fouillis d'écus symétriques.

1. Avignonet (Haute-Garonne).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les uns ont tout escaladé,
Roches, remparts & routes blanches;
D'autres ont campé sous les branches
Comme un escadron attardé

Dont les deux files en bataille
Gardent la plaine & le chemin,
Et, pour l'assaut du lendemain,
Mesurent leur force & leur taille.

Quel nombre de maisons, en tout?
Peut-être bien une centaine;
Mais leur prestance est si hautaine
Qu'on n'ose compter jusqu'au bout.

Car le village a l'air en guerre,
Il vous regarde en vous bravant.
Même ses deux moulins à vent
Sont pleins d'une ardeur sanguinaire.

Le clocher trône au beau milieu
Avec une si fière mine,
Qu'on a peur, quand on l'examine,
De son grand geste en le ciel bleu.

Les remparts sont prêts à l'attaque
Et semblent demander l'assaut,
Dans une ardeur de jouvenceau,
Malgré la mousse qui les plaque.

Et des tourelles hors des toits
Jaillissent, sveltes & légères,
Comme des déesses guerrières,
En un bataillon de bourgeois.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, hélas! la terreur est vaine.
Il n'est plus, le nid de vautour!...
Jusqu'au haut de la grande tour
Fleurissent des pieds de verveine.

Aux remparts en rébellion
Contre le vent d'autan qui passe,
Pour chercher querelle à l'espace
Poussent des gueules de lion.

Et, — comme suprême défense, —
Le long des pauvres vieux créneaux
Nichent des bandes de moineaux
Qui piaillent avec insolence.

Te voilà devenu bourgeois,
Mon belliqueux petit village!
Tel un capitaine, avec l'âge,
Délaisse à jamais le harnois.

Mais, comme en ta splendeur lointaine,
Tu restes nerveux & vivant,
Et tu te rappelles, souvent,
Avoir couru la pretentaine...

Crois-moi, le repos vaut bien mieux.
Fais ainsi que les tourterelles
Nichant au creux de tes tourelles :
Dors doucement sous les grands cieux!

La Maison.

Salut, maison enclose entre de larges murs
Dont les créneaux disjoints guettent encor la plaine,
Comme aux temps si lointains où mainte châtelaine
Rêvait en ton asile, auprès des épis mûrs!

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nul trouble n'émeut plus tes tourelles de pierre;
Tu dors le lourd sommeil que dorment nos aïeux,
Et tes remparts — jadis toujours victorieux —
Succombent sous l'assaut de la ronce & du lierre.

Plus d'étendards, plus de guerriers, plus de combats.
La marjolaine en fleurs a remplacé les piques
Le long de tes créneaux aux allures épiques,
Et l'orgueilleux donjon n'existe plus, là-bas.

Où furent les fossés courent des routes blanches,
Qui s'en vont du village aux tranquilles hameaux.
Au lieu du guet passant à l'ombre des ormeaux,
Ce sont des amoureux qui causent sous les branches.

Une tour de ta porte est encore debout,
Dressant sa flèche où grince un fer de girouette,
Qui vient scander le jour le chant de l'alouette
Et la nuit l'aboiement sinistre du hibou.

Rien n'est plus. Un village est né de tes entrailles,
Pauvre vieux château fort, & tes membres épars
Ont formé ces maisons qu'enserrent tes remparts
Dont on a conservé les antiques murailles.

Les aïeux ont permis ces profanations.
Leurs ombres ne vont point errer à la nuit close
En tes couloirs, maison où leur gloire est éclose;
Ils n'ont jamais maudit leurs générations.

Et l'héritier de tes vieux maîtres, infidèle
Aux exploits glorieux de ses prédécesseurs,
Avant Mars a placé le culte des neuf Sœurs :
Le nid d'aigle a servi d'asile à l'hirondelle.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Près de la tour qui voit fuir au loin les coteaux,
Pour mieux guetter l'automne, il a choisi sa chambre.
Et, depuis août en feu jusqu'au neigeux décembre,
Il rêve longuement derrière tes créneaux.

Il rêve aux souvenirs lointains d'heures passées
A fleurir d'amour pur ces plaines & ces monts
Qui souriaient & qui disaient : « Nous vous aimons !... »
Quand nous passions, tenant nos tailles enlacées.

Ton antique splendeur disparaît à ses yeux
Lorsqu'en lui chante encor la chanson des tendresses,
Et son rêve l'entraîne aux pays des caresses,
Que ne connurent point, peut-être, ses aïeux...

Puis il sait que pour lui tu te fais maternelle,
Car les vieillards, toujours, chérissent les enfants,
Et si les songes noirs s'en viennent, tu défends
Sa pauvre âme contre eux, & tu prends pitié d'elle.

C'est pourquoi ce rêveur t'aime bien, ô maison
D'où l'on voit défiler les coteaux & la plaine
Aux pieds de tes remparts fleuris de marjolaine
Qu'un lierre conquérant vêt en toute saison !

La Fontaine aux oiseaux.

Sur le penchant de la colline
Où le vallon s'unit au bois,
Murmure sa petite voix
Mélodieuse & cristalline.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un grand ormeau règne alentour,
La protégeant de son ombrage.
Au loin s'aperçoit le village,
Son clocher gris, sa vieille tour.

Et c'est une source limpide,
En l'émeraude du gazon,
Qui fredonne en toute saison
Les rêves de son cours rapide.

Son âme est, ainsi que sa voix,
Toute simple & toute joyeuse,
Comme une fillette rieuse
Qui chante & qui court à la fois.

Jamais de colère importune,
De cris rageurs, de flots troublés.
Elle va se perdre en les blés
Sans rêver plus haute fortune.

Un petit lac grand comme ça,
Une cascade minuscule,
Voilà tous les travaux d'Hercule
Où, vaillante, elle s'exerça.

Et quels ravissants paysages
Sur ses deux rives de gazon !
La grande plaine, à l'horizon,
Partout des champs & des villages.

Aussi, que d'oiseaux assoiffés
Viennent voir la petite source
Pour boire son onde à la course
Avec mille cris étouffés !

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ils la traversent d'un coup d'aile,
Se baignent dans son flot d'azur,
Puis, de leur gosier souple & sûr,
Chantent de gais refrains pour elle.

Je crois alors voir sur ses eaux
Courir des frissons d'allégresse
Qui me révèlent sa tendresse
Pour les mignons petits oiseaux.

Et quand, le soir, dans la ramure,
Ils vont se coucher avec bruit,
La source chante, dans la nuit,
Les berçant avec son murmure.

Elle redit avec lenteur
Une romance sans paroles,
Qui fait se fermer les corolles
A ses accents pleins de langueur.

C'est la berceuse du silence
Que chante sa voix de velours.
Elle fait fuir les songes lourds,
Et si charmeuse est sa cadence

Que les étoiles du ciel bleu
Viennent errer avec mystère
Près de cette onde solitaire
Pour y baigner leur corps de feu.

Alors, la source cristalline
Tressaille, & sa petite voix
Chante plus fort, au fond du bois,
Sur le penchant de la colline.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Vallon.

Entre les bras fleuris de collines ombreuses
Sommeille le vallon fertile qui m'est cher.
Avril pare son front d'un diadème vert,
Juillet dore ses flancs d'avoines vaporeuses,
Et l'hermine des rois le recouvre en hiver.

C'est là que ma jeunesse a passé comme un rêve,
Un rêve chaste ainsi qu'un chant d'oiseau d'été,
Rêve qu'avec mon cœur son cœur aurait chanté,
Si le destin jaloux eût permis qu'il s'achève
Sans l'éternel oubli que la tombe a jeté.

Un peu de sa beauté demeure en toute chose,
Comme un parfum d'avril reste après tout printemps.
Les ramiers qu'elle aimait me disent ses vingt ans
Et le vanneau plaintif, en son appel morose,
Du deuil de mes amours vient me marquer le temps.

L'allée aux grands ormeaux sait bien qu'elle est venue
Maintes fois de l'avril écouter les chansons,
Quand l'aubépine en fleurs abritait des pinsons
Et que, dans la nature, une voix ingénue
Contait qu'il faut s'aimer aux merles des buissons.

Les grands bois des coteaux connaissent son sourire,
Car c'est là que nos cœurs épris se sont parlé,
Au temps où le soleil mûrit les champs de blé,
Et l'haleine des fleurs qu'emporte le zéphire
Conserve en son parfum notre aveu bégayé.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

La petite maison qui regarde la plaine
Semble attendre un retour, qu'hélas ! je n'attends plus,
Et d'autres, comme nous, sans doute, sont venus,
Près de l'étang fleuri de menthe & de verveine,
Dire au saule plaintif des mots déjà connus.

. . . .

Et voici que je viens, bien triste & solitaire,
Ecouter les chansons des oiseaux & des nids,
En songeant aux beaux jours qui pour moi sont finis,
Alors que l'éternel amour naît sur la terre
Le long des frais coteaux par l'avril rajeunis.

Hélas ! rien n'a changé. Sous les mêmes feuillages
Ce sont les mêmes fleurs qui naissent tour à tour.
En les mêmes rameaux, les oiseaux d'alentour
Viennent me saluer de leurs gais babillages,
Sans voir le deuil affreux qui marque mon retour.

Sur l'étang qui frémit, à l'ombre du vieux saule,
Des insectes légers tournent dans un rayon,
Réglant leur danse folle au cri sec du grillon,
Et les bœufs, au regard si doux qu'il me console,
De leur même pas lourd terminent un sillon.

Où les lilas sont morts d'autres lilas fleurissent;
Où le blé fut fauché grandit le blé futur;
Et les doux rossignols lancent leur trille pur
Près du nid dévasté jadis, qu'ils rebâtissent
Sur le même rameau de l'églantier obscur.

Rien n'a changé... Je suis le seul qui se souvienne
En cette vie immense où tout chante & sourit.
Le rosier qu'elle aimait sans l'attendre a fleuri,
Et l'écho, répétant d'autres voix que la sienne,
En songeant à sa voix ne s'est pas attendri...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ô ma mère, ô nature, apaise ma pauvre âme,
Et verse-lui l'oubli de ce qu'elle a chanté !
Vois, ton fils vient vers toi sombre et désespéré.
Ah ! rends lui le bonheur perdu qu'il te réclame,
Ou bien reprends son être en ton immensité !

Le Cimetière.

Sous un saule pleureur qui gémit et frissonne,
Sûr de ne point laisser de regret à personne,
J'irai dormir, quand je mourrai.

Le cœur très las, l'esprit très las, l'âme très lasse,
Possédant à mon gré cette fois une place,
Enfin je me reposerai.

Peut-être troublerai-je une ruche d'abeilles
Essaimant au tombeau de mes pères, pareilles
En nombre aux rêves de mon cœur ;

Mais quand sur mon cercueil on fermera la pierre,
Elles retrouveront leur liberté première,
Et je ne leur ferai plus peur.

J'aurai tout près de moi la maison solitaire
Où mon rêve trouva, peut-être, sur la terre,
Le seul asile bien-aimé ;

Autour de moi ces champs, ces coteaux, ce village
Dont je garde toujours la souriante image
Au fond de mon esprit charmé ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bien devant moi, l'église où monta ma prière,
Dressant vers l'infini son aiguille de pierre,
Comme pour garder mon tombeau ;

Et le grand ciel d'azur, en sa gloire éclatante,
Ainsi qu'aux vagabonds me servira de tente,
Immense, pur & beau.

Tu m'endormiras bien, ô nature, ô ma mère !
Que jamais en ton sein aucune voix amère
Ne vienne plus me réveiller ;

J'entendrai seulement le zéphir par les branches
Apporter aux bourgeons la chanson des pervenches,
Et les gais oiseaux babiller.

Le cœur enfin muet dans ma poitrine en fièvre,
Un sourire joyeux pour jamais sur ma lèvre,
Prêt à dormir dans l'Inconnu,

Je rentrerai sans bruit dans l'ombre et le silence,
La terre parera de fleurs sa robe immense,
Et je serai le bienvenu !

GUY DE MONTGAILHARD.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DU

MARQUIS JEAN-FRANÇOIS BÉRENGER DE THÉSAN

COLONEL DU RÉGIMENT DE VERMANDOIS (1745-1804)

Ces mémoires ou plutôt ces fragments de mémoires, conservés dans les archives du château de Léran (Ariège), sont inédits[1]. Nos lecteurs y trouveront de curieux renseignements sur les débuts de la Révolution à Perpignan, d'intéressantes scènes de mœurs; ils auront encore un témoignage de plus sur les dispositions dans lesquelles se trouvaient les émigrés en 1792, dès la première campagne. Ils ont été écrits par un personnage qui appartenait à la société toulousaine.

Jean-François Bérenger de Thésan naquit à Toulouse le 18 décembre 1745, du mariage de M. le marquis Pons de Thésan & de Claudine-Jeanne-Gabrielle Le Masuyer, fille du procureur général au Parlement de Toulouse. Par de précédentes unions de sa famille, il se trouvait allié aux maisons parlementaires d'Advisard, Juliard de Mondonville & de Vailhac.

Entré jeune au service du roi, il fut successivement lieutenant de la compagnie des gendarmes de Monsieur, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de cavalerie, colonel au régiment de Vermandois.

Le 2 mai 1784, il acheta la baronnie & seigneurie de Castel-

1. Nous remercions M. le duc de Lévis-Mirepoix d'avoir bien voulu nous autoriser à publier ces Mémoires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nau-d'Estrétefonds, qui donnait entrée aux Etats généraux du Languedoc.

La même année, le 20 novembre, il contracta mariage avec la dame Françoise-Antoinette-Louise de Noailles d'Ayen, jeune veuve du marquis de Grimoard de Roure, qui avait une fortune personnelle considérable. De cette union naquirent deux garçons, qui moururent l'année même de leur naissance, & une fille Louise-Jeanne, née à Paris, le 14 janvier 1787, qui fut son héritière. Il eut le malheur de perdre sa femme après quatre ans de mariage, le 5 août 1788.

Dans le mois d'août 1791 les affaires prenant en France une tournure peu rassurante, M. de Thésan gagna l'Espagne pour de là se rendre en Angleterre & en Allemagne rejoindre les armées des princes. Deux ans après, sa compagnie étant licenciée, il alla retrouver sa belle-sœur, la marquise de Montagu-de-Beaune, à Londres. Revenu en France, quand l'ordre fut rétabli en 1803, il trouva une partie de ses biens vendus. Il mourut à Paris, le 24 octobre 1804, laissant pour héritière sa fille Jeanne-Louise, qui fut élevée pendant l'émigration par sa tante Claudine de Thésan. Celle-ci prit soin de son éducation comme une véritable mère[1].

Mlle Jeanne-Louise de Thésan fut mariée le 26 août 1805 à Messire Henri comte de Mérode-Westerloo. De cette union sont nés Marie-Josèphe-Ghislaine de Mérode, duchesse de Lévis-Mirepoix, & le comte Charles de Mérode.

Les mémoires que nous publions sont des pages détachées de la vie du marquis de Thésan, où il a noté les principaux événements de son existence. Avait-il l'intention de donner plus d'extension à ses mémoires ou de ne laisser que des notes relatives aux principaux épisodes de sa carrière militaire? Il y a lieu de supposer que, mort peu de temps après son retour en France, il n'a pas eu le loisir de poursuivre une œuvre à peine commencée. Nous n'avons retrouvé que des feuillets de brouillons, deux petits cahiers formant l'ébauche de deux chapitres. Dans le premier rapport que nous donnerons, M. de Thésan nous fait voir ce qu'était un régiment au début de la Révolution.

1. Elles habitaient à Toulouse, hôtel Cazes, rue d'Arquier, 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la faveur des théories nouvelles développées à l'Assemblée nationale & dans des pamphlets, l'insubordination s'était glissée dans l'armée. L'histoire du régiment de Vermandois était l'histoire de tous les régiments. Les chefs étant tenus pour suspects, accusés de trahison, on n'obéissait plus à leur commandement : dans ces conditions, il ne leur restait plus qu'à donner leur démission & à s'éloigner.

Parti pour aller rejoindre l'armée des Princes, M. de Thésan nous raconte les incidents regrettables survenus en Espagne où il s'était rendu pour passer de Bilbao en Angleterre. Après avoir erré quelque temps dans la Grande-Bretagne & en France, il gagne Ostende & Gand. Il réorganise la compagnie de Vermandois dont il prend le commandement à Trèves, assiste à la bataille de Fénétranges, suit jour par jour les opérations & marches de la compagnie jusqu'à son licenciement. Son devoir à l'égard des Princes rempli, il regagne l'Angleterre où il retrouve sa belle-sœur la marquise de Montagu-de-Beaune. Il y séjourne jusqu'à ce que les événements lui permettent de regagner sa patrie.

I.

LE RÉGIMENT DE VERMANDOIS A PERPIGNAN. — INSUBORDINATION. — DÉPART POUR BÉZIERS[1].

« Le mardi 10 août, entre onze heures & demie & midi, MM. de Crousnilhon, lieutenant en premier, & de Saint-Mary, sous-lieutenant, sont venus porter plainte contre le nommé Fontenai, de la compagnie de Bonnefons, qui les avait grièvement manqués la veille au soir, au moment de leur promenade.

« Ce soldat était avec plusieurs camarades entre la porte dite de Notre-Dame & le Pont-de-Pierre des fortifications. Ces officiers venant à passer ne s'aperçurent pas qu'il les saluait &,

1. Mémoire du 9 août 1790. Les passages entre guillemets appartiennent au texte du marquis de Thésan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par conséquent, ne rendirent pas le salut. Fontenai, croyant à un mépris de leur part, les invectiva énergiquement, ce à quoi MM. les officiers ne répondirent point, continuant leur chemin ; mais le fusilier continua de les interpeller ; ce fut en vain. A peine ces derniers étaient-ils à quatre cents pas sur la place de la Porte-de-fer, que le soldat vient les couper pour passer devant eux. Ses camarades l'appelaient & couraient après lui, mais ils ne purent le détourner de son dessein ; il dit aux officiers : « Je ne suis pas grand, mais le premier officier qui ne saluera pas, actuellement que nous sommes tous « égaux, je ne le manquerai pas. »

« Ces officiers rentrèrent vers les sept heures du soir & furent de suite porter leur plainte sur l'incident survenu, à M. des Innocents, lieutenant-colonel du régiment.

« Néanmoins, il ne fut rendu aucun compte de cet événement que le lendemain, à l'heure dite ci-dessus.

« Le lieutenant-colonel vint, comme à l'ordinaire, de midi & demie à une heure ; chez moi se trouvaient, depuis quelques moments, des officiers, entre autres MM. de Bonnefous, de Cappotet. Le lieutenant-colonel me rendit les comptes ordinaires ; c'est moi qui le premier lui parlai de cette affaire. Je lui en parlai comme d'une affaire grave & finis par donner l'ordre, de concert avec lui, à M. de Bonnefous, capitaine du sieur Fontenay, de faire mettre ce dernier, le lendemain mercredi, en prison au Castillet ; j'en donnai l'ordre écrit pour qu'il fût exécuté par le lieutenant-colonel le lendemain & qu'il fût mis à l'ordre du régiment. Tout d'abord, en recevant ce billet, trouvant la chose grave, j'écrivis l'ordre de mettre le fusilier Fontenay au cachot du Castillet. Mais le soir, étant en visite chez le commandant de Perpignan, M. de Cholet, ayant parlé de cet incident & de l'ordre que j'avais donné, il me fit en passant l'observation que les circonstances ne comportaient pas des ordres sévères. Cette réflexion me détermina à n'ordonner que la prison audit soldat. Ayant attendu quelque temps, je fus souper chez M. d'Aguilard où j'allais habituellement. M. des Innocents fréquemment y passait ses soirées ; je l'y trouvai, lui fis part de ma réflexion & lui dis que je lui enverrais du bureau, en outre de la reddition des comptes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un autre billet pour que ce soldat fût mis en la prison du Castillet & non au cachot. J'envoyai donc cet ordre à neuf heures du matin, mercredi 11 août. Je reçus avis de M. des Innocents, par l'adjudant du quartier Saint-Martin où était la compagnie de Bonnefous, qu'il y avait de la fermentation dans ce quartier. L'adjudant ajouta qu'on craignait qu'on ne voulût pas laisser aller conduire Fontenay en prison. Je passai, je combattis les raisons & motifs que cet adjudant croyait lui être opposés, & confirmai mon ordre. J'attendis chez moi jusqu'à midi sonné, afin d'apprendre plus facilement s'il n'était rien survenu. Alors je me rendis chez M. de Cholet avec M. de Poissac, sous-lieutenant; mais avant d'entrer chez ce dernier, à quelques pas de la maison, je rencontrai M. des Innocents qui me rendit compte du refus prévu par l'adjudant. J'entrai, suivi du lieutenant-colonel, de M. de Poissac, chez le commandant; à la suite des comptes journaliers, je lui parlai de l'affaire qui nous occupait. M. de la Pomarède, qui était arrivé avant moi chez M. de Cholet, me raconta tous les détails de l'opposition de sa compagnie à l'ordre que j'avais donné. Le lieutenant-colonel me fit aussi part des justifications prétendues dudit Fontenay, qui lui avaient été portées par une députation de sa compagnie qu'il avait mandée le matin chez lui.

« Ce moyen lui avait toujours jusque-là réussi pour connaître les dispositions de ses soldats. Fontenay était d'ailleurs passé lui-même après cette députation chez le lieutenant-colonel pour se disculper. D'après ces motifs & ceux des députés de sa compagnie, il n'en était pas moins coupable d'avoir manqué ainsi des officiers de son régiment & ensuite de désobéir à l'ordre d'aller en prison. Le résumé de cette conférence chez M. de Cholet fut que M. de Bonnefous se rendrait le soir, à cinq heures, à sa compagnie, afin d'approfondir les motifs de ce refus, les vaines justifications de Fontenay, & afin d'essayer de ramener à la subordination ses soldats pour que l'ordre de mettre ce soldat en prison fût exécuté. Ce fut l'avis du général lui-même & on s'y rendit. La compagnie de Bonnefous soutint que Fontenay n'avait pas tort, vu que les officiers doivent rendre le salut; ils atténuèrent aussi ses propos qui sui-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

virent le refus du salut; cet homme ne pouvait donc être puni, & l'ordre de le mettre en prison resta ineffectué. »

« Le 12 août 1790, j'écrivis à M. de Montagu, inspecteur du régiment, sur le rapport du manquement de Fontenay, fusilier de la compagnie de Bonnefous, vis-à-vis de MM. de Croussillon, de Saint-Mary, &c., & du refus opposé à l'ordre que j'avais donné de mettre Fontenay à la prison du Castillet. »

L'ordre de M. de Thésan demeura sans effet. Cette faiblesse des chefs, qui ne savent pas sévir dès le début d'une insurrection, encouragea les mutins, comme on va le voir dans la suite.

M. de Thésan écrit à M. de La-Tour-du-Pin, ministre, pour lui faire part de l'insurrection & des émeutes arrivées au régiment, dans la nuit du 16 au 17 août dernier, insurrection dans laquelle quelques soldats mécontents ont violé le domicile de leurs chefs &, à main armée, se sont, comme de vils assassins, saisis de leurs officiers & les ont retenus prisonniers à la citadelle.

Il envoie aussi le mémoire & les plaintes que les victimes lui ont adressés à cet égard, joignant ses vives instances aux leurs. « Il demande, en outre, du ministre, des ordres prompts & précis pour agir en une circonstance aussi *monstrueuse* qu'extraordinaire. »

Dans la nuit du 16 au 17 août, vers onze heures, se firent entendre les cris bruyants d'une troupe de soldats qui couraient les rues en armes, battant la charge; les officiers, craignant quelque émeute, se rendirent auprès de M. de Thésan, leur colonel. Ces soldats tapageurs appartenaient en grande partie aux compagnies de la citadelle. Ils avaient à leur tête le tambour Gélis & le fusilier Lamoureux. Après s'être fait ouvrir de force le café militaire & l'avoir visité de fond en comble, en vomissant contre les officiers des imprécations menaçantes; après avoir fouillé, à main armée, l'hôtel du maire, ils se transportèrent, tambour battant, à l'hôtel du colonel. Effrayée de l'arrivée de ces émeutiers, la sentinelle monta dans les appartements du colonel, en s'écriant : « Je suis forcé par des soldats en grand nombre. » M. de Thésan ordonna d'ouvrir toutes les portes; comme on tardait trop à son gré, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se leva précipitamment. Les portes forcées par les émeutiers s'ouvrirent avec fracas.

« Soldats, que demandez-vous? » leur dit avec dignité le colonel. Un instant déconcertés par cette apostrophe, les soldats dirent qu'ils étaient porteurs d'une lettre où la trahison des officiers était manifeste. C'était une communication faite par MM. les officiers à M. de Thésan pour que celui-ci voulût bien porter à la connaissance de l'armée la proclamation que la municipalité avait fait publier dans la ville pour le rétablissement de la tranquillité publique, depuis quelque temps troublée d'une façon intolérable. M. de Thésan, le colonel, la lut à haute voix.

Les émeutiers, découverts sur ce point, réclamèrent avec fureur deux officiers sur lesquels ils voulaient tirer à la cible pour avoir dit, prétendaient-ils, qu'« avec une bouteille de vin on ferait du régiment ce qu'on voudrait. » L'un des officiers, qui se trouvait là se présenta; le propos lui fut répété & nié par lui. Un instant, les soldats semblèrent se calmer, mais ils exigèrent bientôt que les officiers montassent avec eux à la citadelle. Nous répondîmes que « s'il y avait quelque danger à courir, nous nous mettrions à leur tête avec plaisir, mais que nous ne souffririons aucune lâcheté. Vous connaissez d'ailleurs vos officiers, & seuls des méchants ont pu nous calomnier auprès de vous. » Ces paroles fermes semblaient avoir rendu aux officiers quelque autorité sur leurs soldats & ils prièrent M. de Thésan de se séparer d'eux & de permettre qu'ils montassent à la citadelle. On arriva sans incidents à la place de la Citadelle; là, Gélis & Lamoureux renouvelèrent leurs accusations & leurs menaces contre MM. d'Egrigny & Resnier de Saint-Victor.

Soudain, trois coups de fusil retentirent. « Empêchez qu'on ne tire, dit l'un des officiers, on croirait que vous assassinez vos chefs. »

On tâcha de ramener à de meilleurs sentiments quelques-uns de ces esprits égarés. Mais il fallait gagner aussi ceux qui s'étaient réfugiés à la cantine, tels que Gélis & Lamoureux, chefs du complot. Accompagné de quelques soldats, M. de Lansade essaya de parlementer avec eux. Il leur repré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

senta l'ignominie de leur conduite & la tache dont ils couvraient leur régiment, d'abord par la violation du domicile de leur colonel, & maintenant en refusant de laisser sortir de la citadelle treize de leurs officiers. Il n'obtint, pour toute réponse, que des propos insolents. Les officiers, ayant trouvé les portes de la citadelle fermées, durent renoncer à regagner leur domicile & se virent dans la nécessité d'y passer la nuit, prisonniers de quelques émeutiers.

Le lendemain matin, ayant réussi à sortir, ils allèrent rendre compte à leur colonel de ce qui venait de se passer. Gélis, Lamoureux & Charbuis, leur complice, furent arrêtés & conduits au cachot par des grenadiers du quartier Saint-Martin, qui n'avaient pas voulu prendre part au complot.

Les officiers, victimes de cet attentat, écrivirent à M. de Thésan, leur colonel, lui disant que, si les circonstances fâcheuses où il se trouvait ne lui permettaient point de sévir contre les coupables qui les avaient aussi indignement traités, ils le priaient, néanmoins, de vouloir bien en instruire M. de Cholet, commandant de la province, & le prévenir que des officiers ainsi traités, emprisonnés par leurs soldats, ne croyaient pas devoir ni pouvoir reparaître devant leurs soldats, & que, par conséquent, ils le priaient de vouloir approuver leur démission, ajoutant, toutefois, que ce ne serait que pour prouver leur subordination qu'ils continueront à remplir leurs fonctions. Voici les noms des treize officiers qui ont écrit : de Kerguls, Yrieux de Lansade, Henri Duvivien, Crousnilhon, Stanislas Duvivien, Chevalier d'Egrigny, Costaneo, d'Ebrard, Paul, Melon, Chevalier Eugène de Saint-Victor, Charles de Thézan, de Bains[1].

Le 1er septembre 1790, M. de Thésan écrivit à M. le Ministre qu' « il lui serait impossible de ramener le régiment de Vermandois à de meilleurs sentiments, s'il restait en contact

1. A la même époque, dans la nuit du 14 août, une soixantaine de soldats, au même régiment, forcèrent le quartier Saint-Martin, se répandirent à travers la ville & sur la place de la Loge, crièrent : Vive la Nation! A la lanterne les aristocrates! La bande rentra ensuite au quartier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec les fauteurs de désordre dont les criminelles menées viennent d'être racontées ». Il lui demanda donc de vouloir bien lui désigner une autre garnison telle que Montpellier ou Béziers. L'état du régiment qui, en ce moment, a grand nombre de malades, ne lui permettrait pas d'aller rejoindre une garnison trop éloignée.

Le 29 janvier de l'année suivante, M. de Thésan n'ayant pas obtenu le changement de garnison, écrivit de Pézenas au nouveau ministre de la guerre, Du Portail, lui exposant que, si l'on voulait encore conserver quelques sentiments de discipline & de subordination dans l'esprit de son régiment, il fallait sans délai le soustraire aux influences délétères qu'il subissait forcément dans le Roussillon. L'entente du commandement militaire & du pouvoir civil, qui a organisé l'anarchie politique dans le pays, est désormais impossible; il est donc du devoir des autorités supérieures de prévenir les conflits, qui pourraient surgir à l'avenir, par un déplacement immédiat du régiment, que l'on a jusqu'ici vainement sollicité.

M. du Portail se rendit aux judicieuses raisons que lui exposait M. de Thésan & envoya le régiment de Vermandois à Béziers.

Mais le décret de l'Assemblée nationale mit le désarroi dans le régiment, dont les officiers appartenaient presque en totalité à la noblesse. L'esprit d'insubordination, qui un moment semblait s'être apaisé par le changement de garnison, reparut bientôt avec une nouvelle recrudescence; non seulement les chefs n'étaient plus obéis, mais souvent insultés par leurs inférieurs, &, de dégoût, remettaient leur épée. M. de Saunhac, étant capitaine de police, se rendit un jour au quartier pour faire l'appel du soir; tout le régiment l'accueillit par des murmures injurieux. Il remplit néanmoins son devoir avec un grand calme; à sa sortie de la caserne, il fut assailli de cris & d'injures par les soldats, qui s'étaient placés aux fenêtres de la caserne pour l'injurier avec plus de sécurité. On dut faire quitter la ville à cet excellent officier « pour éviter peut-être de grands malheurs ».

Les soldats ne se contentaient pas d'injures verbales à leurs chefs, mais ils se livraient à toutes sortes de dévastations sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les propriétés privées qu'inutilement les municipalités cherchaient à préserver par des arrêtés qui ne semblaient faits que pour être violés. Les Pouvoirs publics s'alarmèrent de cet état d'insubordination militaire & rendirent des décrets pour améliorer cette malheureuse situation. « Mais, écrit un officier du régiment de Vermandois, nos législateurs ne savent pas combien il faut de temps pour rétablir la discipline, quand elle est entièrement perdue. »

II.

INCIDENTS DE BILBAO[1].

« J'arrivai, le 11 août dernier, à Bilbao avec M. de Fargues, sous-lieutenant au régiment de Bourbonnais, M. l'abbé Plausolles & mon domestique. Dès les premiers moments je fais donner nos quatre noms pour être portés, selon l'usage, chez le chef de police du lieu. Au bout de six ou sept jours on redemande de nouveau ces noms, de l'ordre de l'alcade, & le bruit de la ville est que c'est à l'occasion de la cédule royale. Nos quatre noms étant redonnés verbalement disant qu'on a satisfait à cet égard à Victoria.

« Deux jours après, nouvel ordre de l'alcade. On s'empresse de les redonner avec les qualités, & je fais ajouter sous nos quatre noms par M. l'abbé Plausolles, seul des quatre qui entende un peu l'espagnol, que les quatre personnes ont la déclaration au sujet de la cédule royale à Victoria : cette note était en espagnol.

« Le dimanche 21 août, troisième ordre de l'alcade à onze heures & demie, de se rendre de suite à l'hôtel de ville. Je ne pouvais m'y rendre dans l'instant; je prie M. l'abbé Plausolles de vouloir bien rendre compte, en y allant lui-même, des motifs qui m'empêchaient d'y aller dans ce moment : ce qui

1. « Ce mémoire est un résumé des faits contenus dans ma déclaration faite devant le corrégidor dans les prisons de Bilbao, le 30 septembre 1791, & de ceux que j'ai appris, à ma sortie de prison. Il est du 3 & 4 octobre 1791. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fut fait, dans le midi. En rentrant à midi & demi, je vois à ma porte quelqu'un qui a l'air d'avoir affaire à moi; une tierce personne qui se trouve parler français m'explique que c'est le secrétaire de l'alcade qui me fait dire de me rendre à trois heures à l'hôtel de ville. Je prie ce secrétaire de se donner la peine de monter chez moi, mais mon offre n'est pas acceptée.

« Surpris cependant de ces réquisitions réitérées de l'alcade, je porte l'attention jusqu'à lui faire remettre en mains propres, par mon domestique, vers les deux heures, un billet fort honnête, portant que nous avions satisfait à Victoria à la cédule royale, & je lui adresse en même temps le passeport que j'avais pris à Victoria de M. le député général.

« Sa réponse à cette honnêteté fut plus que sèche, il dit verbalement : « Qu'il vienne à trois heures à l'hôtel de ville, je « m'y rends. »

« Je partis de l'auberge quelques instants après mes covoyageurs, & monte seul un moment après eux à l'hôtel de ville. Mon domestique me suivait. En entrant dans la salle, passant en face & traversant devant la table où je connus qu'était l'alcade, vu qu'il était seul en costume de magistrature, je saluai & ôtai mon chapeau. Je passe à côté de la table, ne vois tout à l'entour que des personnes rangées (*perturbato ordine*) & sans aucune marque distinctive d'aucun caractère public. Je reste un instant à l'écart, puis m'approche du côté de la table auquel étaient les Français. Je pose mon chapeau sur le bord de la table. Aux réponses que fait M. de Fargues, le sous-lieutenant français qui est venu avec moi à Bilbao, je vois que l'on exige de lui une nouvelle déclaration comme à Victoria. Je dis à cet officier qu'il ne doit pas en faire une seconde. Mon âge, mon grade, ma position à cet instant vis-à-vis de M. de Fargues, tout me faisait un devoir d'éviter, d'empêcher qu'on n'exigeât de lui une démarche tout au moins hasardée; & elle pouvait lui devenir nuisible. J'adresse avec honnêteté la parole à l'alcade & commence à lui expliquer en français ces motifs, car je ne sais & n'entends pas davantage l'espagnol. Quelqu'un me dit d'une voix bien peu honnête : « *Calla;* il sufit d'avoir été quatre jours en Espagne pour entendre ce mot. Comme ce n'était pas l'alcade, je reprends ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que je disais. Je suis interrompu de nouveau, mais le terme *calla*, *calla* fut prononcé avec encore plus de rudesse. On veut recommencer les questions à M. de Fargues, je continue à parler & n'ai pas dit deux phrases que l'alcade me dit : *Calla usted*, *señor*. Je réponds que je ne puis me taire, que c'est moi avec qui M. de Fargues, qui n'est que sous-lieutenant, est venu à Bilbao, que je dois plaider sa cause, que nous avons comparu à Victoria, &c., revenant sur les mêmes motifs ci-dessus exprimés. Alors la première personne, car c'était la même qui avait crié : *calla*, prononce quelques mots en espagnol qui furent terminés par celui de *fuera*, & avec l'accent de la malhonnêteté. Je ne compris que ce dernier mot, qui loin de me faire retirer me fait répondre avec vivacité que je ne devais point me retirer, que je devais rester & dire que nous avions satisfait sur la cédule royale, que je me suis expliqué à cet égard déjà plusieurs fois, que nous ne serons pas cru des déclarations, qu'on peut s'informer à Victoria, que ces raisons devaient être écoutées. Nullement; on m'interrompt encore par quelque phrase terminée par le même terme, *fuera*, *fuera*, accentué, on osera le dire, comme on aurait pu le faire dans un chenil ; mais tout cela n'attira de moi que des refus plus fermes & plus vifs (à la vérité) de ne pas vouloir sortir. Sur quoi l'alcade m'adressa la parole en espagnol. Comme je ne pouvais entendre, quelqu'un d'office (l'interprète public n'y étant pas) m'explique que l'alcade me disait que je manquais à la justice, de sortir. Je persistais de dire avec feu que je devais parler, que je ne prétendais pas manquer à la justice, que je devais rester, parler & dire que M. de Fargues, &c.

« Au travers de toutes ces scènes si indécentes, il m'en fut fait une qui fit bouillir mon sang dans mes veines ; quelqu'un d'autour de la table vint de plusieurs pas à moi, porta sa main jusqu'à mon ruban de Saint-Louis & je conçois qu'il s'enquiert d'une manière aussi indigne de l'ordre que c'est. Je le fixe avec indignation & lui dis très en colère : *Yo soy caballero de la Orden de San Luis*, *coronel del regimiento de Vermandois en Francia.* Il se retire en prononçant quelques phrases en espagnol, accompagnées de l'air le plus ironique ; je me rapproche de la table, on jugera avec quelle émotion, & que lorsque je me remis à parler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour suivre mes raisons, il était naturel que ce fût avec feu & vivacité; mais jamais il ne m'est échappé un mot peu honnête ou seulement déplacé. Ces mots, rapprochés par leurs consonnances de ceux de la langue espagnole, par lesquels je cherchais à me faire mieux entendre, j'en ai usé aussi une fois vis-à-vis de l'alcade, lorsque je crus devoir lui rappeler qui j'étais! Mais je reprends la suite de l'affaire. L'alcade à qui, comme je viens de le dire, je soutenais que je ne devais point sortir, que je devais expliquer mes raisons, fit signe à des gens vêtus de noir qui étaient de l'autre côté de la salle : c'étaient des alguazils dans leur accoutrement. J'ignorais que ce fût eux qui fissent les arrestations; ils étaient auprès de moi, je les regardai entendre l'alcade dire quelques mots. Ils me saisissent par les bras de chaque côté; inutilement je fis des efforts pour me débarrasser de leurs serres, je fus entraîné; je les pousse à droite, à gauche, ils me poussent & repoussent en avant, en arrière. Il s'était déjà joint une foule de personnes aux alguazils; on me soulève en me prenant par derrière sous les bras & l'on me pousse & tire avec tant de force en avant, que je suis précipité à terre à l'autre bout de la salle où je reçois, contre quelque meuble, un coup à la tête, près l'oreille gauche.

« Ces atrocités, ces horreurs, la commotion intérieure que j'éprouvais, la chaleur & ma chute me donnèrent un étourdissement jusqu'à ce que l'air extérieur me frappa; mais l'instant d'après on me laissa tomber sur les reins aux premières marches de la descente du grand escalier de l'hôtel de ville. Alors je n'eus plus de force. J'étais une espèce de machine & de masse sans mouvement; beaucoup de personnes me portaient par les quatre membres, mes yeux se refusaient à en voir davantage; j'étais étendu sur un plancher, lorsque je me retrouvai dans un lieu inconnu : c'étaient les prisons publiques. Je me soulevai, pouvant à peine remuer; on m'enlève de terre & l'on me porte dans un endroit sans aucun jour, on m'y laisse plusieurs heures à plate terre, de là on me renferma dans un réduit de dix ou onze pieds de long sur cinq, réduit à quatre de large, ne prenant jour que par une lucarne d'environ huit pouces de haut sur cinq de largeur, traversée par une croix de fer en sautoir à la porte & deux espèces de fentes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perpendiculaires de plus de deux pieds de long sur dix-huit lignes environ d'ouverture au-dessus de cette porte.

« Sages ministres des lois, organes fidèles de leur justice, où est le délit? Quel est mon crime? Cependant un colonel commandant un régiment au service de France, un homme de qualité, un chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, un voyageur mandé sans cause, etc., etc., qui, malgré le scandale, presque affecté, avec lequel on l'a interrompu sans cesse, malgré l'indécence du ton & de l'arrogance avec lesquels on lui parle, chose qu'il était du devoir de l'alcade de réprimer, a toujours gardé, lui, le ton de l'honnêteté & n'a jamais laissé échapper un mot, que mesuré, qui n'a pris la parole & n'a voulu parler que pour la cause d'un sous-lieutenant d'un régiment de même nation, qui se trouve sous son égide en pays étranger. Cependant cet être, après tous les indignes procédés que je viens de rapporter, est traîné avec l'ignominie, juste partage des scélérats avilis par les plus grands crimes, au travers de tout un peuple, en plein jour, par les rues les plus fréquentées, dans les prisons publiques!

« J'ai demandé où était le délit, ministres des lois? Le voilà! Le criminel a cherché vainement à se soustraire jusqu'ici à votre vue; le flambeau de la Justice, lui-même l'a déjà manifesté à tous les yeux. A peine suis-je libre, que déjà la voix publique m'apprend que tout militaire, en Espagne, ne saurait être soumis à aucun des traitements humiliants employés souvent dans les premiers pas des affaires judiciaires, pas même être traduit publiquement dans les prisons sans être réellement coupables d'un délit effectif. Que sera-ce quand il s'agit d'un colonel en pied qui a près de trente ans de services, qui serait depuis plusieurs années officier général, si le grade de brigadier ne venait d'y être supprimé, qui est chevalier du seul ordre royal & militaire de sa patrie, qui, enfin, était plus manifestement connu de l'officier de justice prévaricateur des lois, qui s'est porté à tous ces excès audacieux contre lui, que s'il eût été dans la plus grande tenue militaire, puisque l'alcade avait sous les yeux le passeport expédié à Victoria au vicomte de Thésan par M. de Dérasteguy, député général de la province d'Alava. Il est remis aux pièces du procès. Ce colonel l'avait fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remettre à l'alcade en mains propres avec une lettre écrite & signée de lui, où il lui expliquait fort honnêtement qu'il avait fourni la déclaration, à Victoria, au sujet de la cédule royale, ainsi qu'il l'en avait fait instruire par écrit & de vive voix; c'était vers les deux heures de l'après-midi, le même jour dimanche 21 août. »

« Le vicomte de Thésan a appris encore que l'être insolent (ce terme lui paraît suffisant) qui a eu l'audace de porter les mains jusques presque aux marques éclatantes des services militaires, en France, de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, est un des assesseurs; il apprend aussi que celui qui a ramassé sa canne parut surpris d'y trouver une épée dedans & ne put s'empêcher de témoigner sa surprise & plus encore sa joie en la tirant. Le vicomte de Thésan ne l'avait donc pas tirée, il en avait encore moins voulu faire usage, puisque l'épée était renfermée dans sa canne. Et comment l'eût-il pu tirer de son fourreau puisque les alguazils (ayant cramponné de leurs serres ses deux bras de chaque côté) ne les ont jamais abandonnés. Jamais il n'a pu les en faire dessaisir; il était au bord de la table lorsqu'il a été saisi par les alguazils, il ignorait même que ces gens fussent ceux qui font les arrestations. Il est donc plus clair que le jour que le vicomte de Thésan n'aurait pas eu même la possibilité de tirer son épée, dès qu'il a été arrêté; & il n'est pas moins évident que l'infortuné ou scélérat mortel qui aurait eu cette audace effrénée, quand on l'avait approché & qu'il était encore auprès de la table, eût été vu dans sa démence par toutes les personnes qui étaient dans la salle, que pas un d'eux n'eût pu laisser échapper un seul de ses mouvements; enfin, qu'en faisant un usage aussi atroce de ses armes & se débattant au milieu de tant de monde, il en eût résulté, j'en frissonne d'horreur, des preuves trop manifestes d'un tel égarement & d'une pareille fureur.

« Le vicomte de Thésan a appris déjà... mais que ne pourrai-je pas apprendre? que ne pourrai-je pas dire? lorsque tous les faits contenus dans la procédure dévoileront toutes les calomnies employées par mes oppresseurs? Tirons le rideau sur tant d'objets flétrissants pour mon cœur. Il saigne encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& ma plume se refuse à retracer tant de faits si accablants pour mon âme.

« Un homme de qualité, chef de corps, décoré, riche, qui vient de quitter parents, Etats, fortune, qui en des circonstances qui feront époque unique dans les annales du monde a abandonné tout dans sa patrie pour venir dans les Etats d'un des rois Bourbons, pouvait-il s'attendre que le 21 août 1791 il y serait saturé d'opprobres? »

Le vicomte de Thésan était surtout outré du dédain avec lequel on le traitait, du peu de respect que témoignaient les autorités de Bilbao pour ses titres & qualités. Un jour où l'alcade allait procéder à son interrogatoire, un des assesseurs du tribunal municipal s'approche de l'accusé, saisit le ruban rouge appliqué sur son habit :

— Qu'est-ce que cela? demanda-t-il.

— C'est le ruban de la croix de Saint-Louis, répond une des personnes qui accompagnaient le vicomte.

— Oui, Monsieur, ajoute le vicomte, je suis chevalier de Saint-Louis & de plus colonel du régiment de Vermandois.

Il pensait avoir produit un grand effet sur l'esprit de l'interlocuteur.

— Ah! ici, répondit en raillant l'assesseur, nous sommes tous aussi colonels.

Cependant, M. de Thésan parvint à intéresser à son sort le duc de Lavauguion, ambassadeur de France à Madrid, & le duc d'Avré. Grâce à de puissantes interventions, notamment à celle de M. de Ricardos, capitaine général de la province, il obtint quelques adoucissements à sa captivité. Le 1er octobre, il était libre sur parole. Il n'hésita pas à recourir à l'intervention du roi & lui fit parvenir sa requête, en la faisant appuyer par le premier ministre Florida Blanca. Les lettres qu'il écrivit à cette occasion méritent d'être reproduites, car elles montrent quel sentiment il avait de sa dignité.

« Bilbao, 6 octobre 1791.

« MONSIEUR LE COMTE,

« La persécution dirigée contre les bons & fidèles sujets du roi de France m'avait déterminé à venir chercher un asile en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Espagne. Je me flattais que mes services & mon dévouement à mon roi me donneraient quelques droits à la protection de S. M., & je m'étais rendu à Bilbao dans l'intention de suivre d'autres destinées.

« Un emprisonnement sans cause & sans motif, accompagné de circonstances qu'il serait trop déchirant de détailler & dont je sais d'ailleurs que Votre Excellence est informée, a renversé mes projets, détruit toutes mes espérances & rend encore mes services inutiles à ma patrie. J'ai consacré le premier instant de ma liberté à en rendre au roi des actions de grâces. Puisse, M. le Comte, par votre intercession, ce premier acte de sa justice ne pas demeurer imparfait. Je promets de me représenter, lorsque S. M. l'ordonnera. M. de Ricardos, capitaine général de cette province, consent à devenir mon garant; & je m'honorerais d'une telle caution, si un chevalier français en présentait jamais d'autre pour un serment que celle de son honneur. Je supplie Votre Excellence de vouloir bien remettre à S. M. la lettre & le mémoire que j'ai l'honneur de vous adresser pour Elle.

« *A M. le comte de Florida-Blanca.* »

Voici la lettre annoncée :

« Bilbao, le 6 octobre 1791.

« Sire : Le premier usage que je fais de la liberté qu'il a plu à Votre Majesté de me rendre est de lui en manifester ma respectueuse reconnaissance.

« Il m'est en même temps doux de penser que ce premier acte de votre justice devient le présage des réparations que je sollicite comme homme de qualité, comme chef d'un régiment de l'armée de S. M. Très Chrétienne, & qu'il plaira à Votre Majesté d'en déterminer la proportion sur la gravité de l'affront que j'ai souffert. La lenteur irréparable de formes judiciaires nécessitera peut-être de plus amples délais; je supplie, dans ce cas, Votre Majesté de vouloir me permettre de sortir momentanément de ses Etats pour me rendre où l'honneur & le devoir m'appellent dans ce moment, sous la parole de me représenter lorsqu'il en sera temps. Et s'il manquait quelque chose à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

solennité d'un engagement que je dépose dans le sein paternel de Votre Majesté, j'ajoute que le général de Ricardos, capitaine général de cette province, n'a pas dédaigné dans cet instant de se proposer comme mon garant. »

Une lettre du duc d'Avré & de Croy[1] lui fit bientôt entrevoir l'heureuse solution de son affaire.

« Je crois, M. le Vicomte, que vous touchez au moment d'avoir votre liberté & que vous ne tarderez pas à en recevoir la nouvelle. J'ai plaidé votre cause avec tout l'intérêt que votre personne inspire. Mais je suis trop vrai pour ne pas avoir l'honneur de vous prévenir que M. le duc de Lavauguion, qui s'était occupé de votre affaire même avant mon arrivée, l'a constamment suivie, que c'est à ses soins que vous en devez la conclusion. Je ne peux que vous assurer que j'étais animé du même zèle. Je crois, Monsieur, que vous ferez mieux, lorsque vous aurez entièrement recouvré votre liberté, de ne pas donner de suites à cette affaire, & que à moins que d'autres affaires ne vous appellent à Madrid, vous prendrez un parti plus sage encore en n'y passant pas & allant simplement dans les lieux où vous me faites l'honneur de me marquer qu'il est instant que vous vous rendiez. »

Quand M. le duc d'Avré lui écrivit, le Conseil de Castille lui avait déjà rendu sa sentence, le 7 novembre 1791.

Le Conseil, après avoir rappelé la scène qui avait eu lieu à la maison consistoriale & l'attestation fournie par l'accusé de la declaration qu'il avait faite à la justice ordinaire de Vittoria, & qui portait que, ne voulant pas demeurer en Espagne, il n'était pas compris au nombre de ceux qui devaient prêter les serments, mais que, tant qu'il resterait dans le royaume, il obéirait aux lois de Sa Majesté Catholique, & traités faits avec le Roi de France, le Conseil, usant de bénignité, déclare « qu'il soit suffisamment satisfait au grief & à l'outrage des paroles injurieuses & des actions emportées qu'a souffert ledit alcade par la prison endurée par le vicomte de Thésan ».

Cette sentence fut communiquée au corrégidor de la Biscaye avec mission de la notifier à M. de Thésan. Il devait lui faire

1. Lettre du 15 novembre 1791.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

observer que dorénavant, tant qu'il résiderait en Espagne, il devra traiter avec respect les juges comme représentants de l'autorité royale. Qu'il évite de donner lieu à de nouvelles plaintes, & qu'au surplus il demeure entièrement libre de sa personne, soit pour passer à l'étranger, soit pour demeurer en Espagne, à la condition qu'il aura soin de se conformer aux lois & ordres du Roi.

Le vicomte de Thésan attendait le jugement du Conseil à Bilbao où il était libre sur sa parole. Il ne le trouva pas de son goût, étant, « aussi incroyable qu'inattendu, qu'il ne pouvait, écrit-il, avoir dans cette affaire qu'un rôle d'accusateur, & c'est lui qui est l'accusé & le condamné; on oublie même de l'appeler pour se justifier devant l'autorité judiciaire; aussi n'aurait-il pas cru à l'existence de ce jugement si le corrégidor ne l'avait appelé pour lui en faire connaître les dispositions ».

Ecoutons le récit de ses impressions. « Existe-t-il nulle part une pareille forme de procéder? Pouvait-il être condamné sans être entendu? A-t-on pu lui supposer des torts, lui infliger des peines, telles que celles d'être mandé chez le corrégidor, lui adresser des injonctions sans l'écouter, sans connaître plus particulièrement que dans des mémoires & par sa bouche les raisons qu'il alléguait pour sa défense? Ces formes ne sont-elles pas de tous les pays, & ne les suit-on point dans tous les tribunaux?

« On dira peut-être que le jugement est rendu par forme sommaire & que les peines qu'il porte sont légères, de la nature de celles qu'on prononce en matière de police; mais dans ce dernier cas & lorsque les officiers de justice rendent de pareils jugements, ils ne le font jamais sans entendre les accusés.

« Des peines, qui seraient légères vis-à-vis d'un rang inférieur, n'acquièrent-elles pas un caractère de gravité infiniment plus grand, lorsqu'elles tombent sur un gentilhomme tel que M. de Thésan, présumé par sa naissance, son rang, son éducation, par son âge, enfin, connaître les égards qui sont dus aux autres & notamment aux officiers du roi? Il est accusé néanmoins, dans cette circonstance, de les avoir méconnus,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conduit ignominieusement dans les prisons publiques, mutilé par ceux qui l'y traînaient au milieu d'un peuple immense, renfermé dans un cachot sans délit, sans information, sans décret préalable, & cependant inculpé aujourd'hui & renvoyé sans avoir obtenu vis-à-vis de l'alcade les réparations qu'il était en droit d'attendre. M. de Thésan relève appel de ce jugement & choisit pour son procureur, à Madrid, *Don Antonio Lostao.* »

Il est à présumer que, suivant le conseil de M. le duc d'Avré & de Croy, M. de Thésan ne donna pas suite à cette affaire & partit pour l'Angleterre.

L'abbé D. CAU-DURBAN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

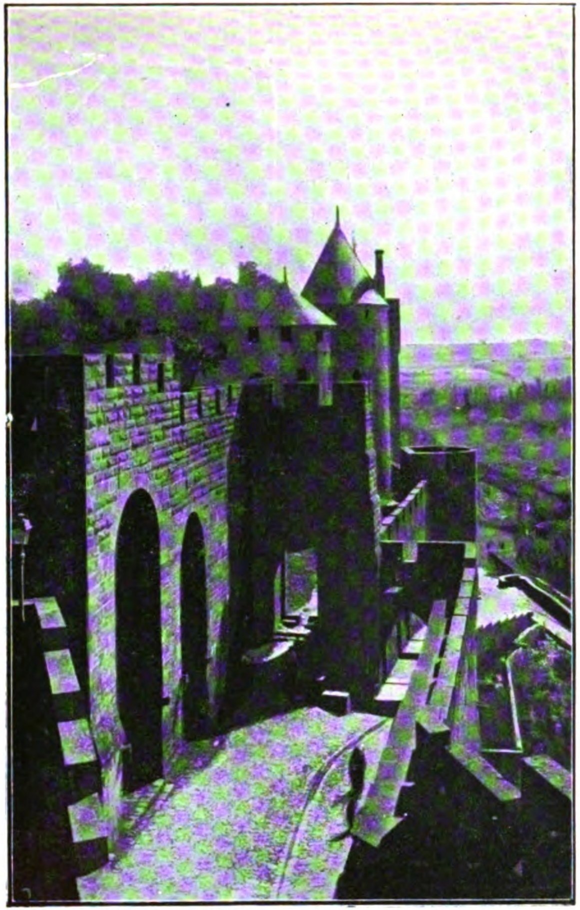

LE CHATELET ET LA PORTE D'AUDE.

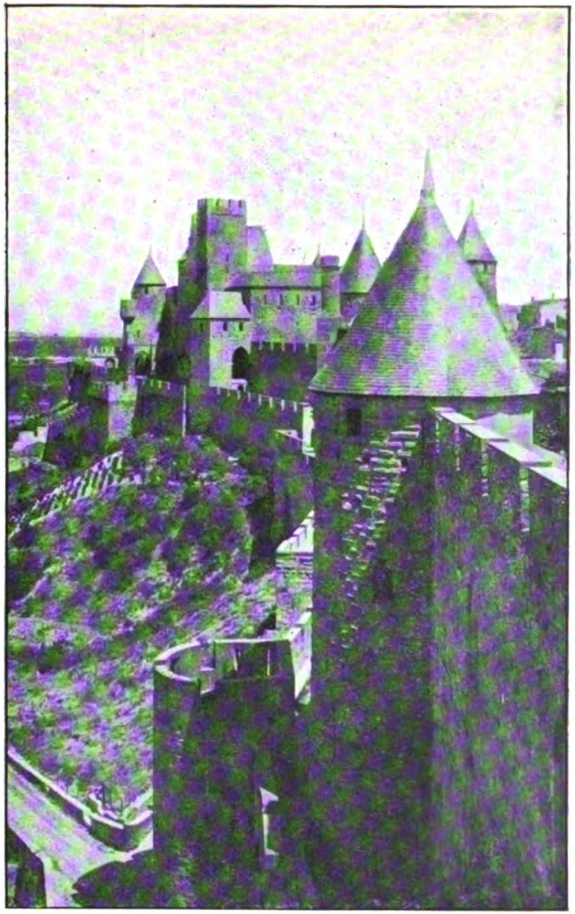

LA TOUR DE L'INQUISITION.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CARCASSONNE

NOUVEAU GUIDE A LA CITÉ[1]

Il a fallu toutes les transformations du goût public par l'évolution romantique pour que la Cité de Carcassonne, cette « maistresse forteresse & souveraine clef de tout le pays de Languedoc » comme l'appelait en 1408 le roi Charles VI, acquît son importance actuelle de monument national & devînt un but de pèlerinage. Si Boileau l'avait vue, il ne l'aurait probablement pas mieux traitée que les héroïques silhouettes de la tour de Montlhéry dont

... l'objet ennuyeux
Du passant qui le fuit semble suivre les yeux.

Savez-vous ce que Lamartinière trouvait à dire, en 1730, de ce décor féodal qui nous émerveille? « Dans la Cité, on voit le château qui est fort & commande la ville. » Moréri, en 1759, atténue encore l'affirmation : « On y voit un château assez fort où l'on conserve des actes très anciens; » & l'abbé d'Expilly, combinant les deux formules, répète modestement : « Dans la Cité, on voit le château qui est assez fort & commande la ville. » En 1811, Millin, tout archéologue qu'il soit, ne se montre guère moins sec : « La partie haute, appelée la Cité, est la plus ancienne : elle est mal bâtie, les rues sont étroites & le château qui domine la ville est absolument en ruines. »

1. *Guide à la Cité de Carcassonne*, par Pierre FONCIN. — Deuxième édition; Toulouse, Edouard Privat, 1903. Prix : 3 francs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce n'est qu'après la découverte du Moyen-âge par Chateaubriand, Walter Scott & Victor Hugo qu'on s'est avisé de la grandeur, de la poésie, du prestige de cette vision exceptionnelle, isolée au milieu d'un pays plat & fertile, & qu'on a senti le caractère original, imposant de ces masses hardies, simples & fortes, & les sévérités d'une architecture si franchement appropriée à sa destination.

Viollet-le-Duc, qui a été le grand évocateur de cette majesté méconnue, écrivait en 1858 :

« Je ne sache pas qu'il existe nulle part en Europe un ensemble aussi complet & aussi formidable de défenses des sixième, douzième & treizième siècles, un sujet d'études aussi intéressant & une situation plus pittoresque[1]. » Il pouvait ajouter, grâce à l'œuvre de résurrection dont il avait été le promoteur convaincu & l'artisan incomparable :

« Déjà, dans le Midi, Carcassonne, à peine visitée autrefois, est devenue le point d'arrêt de tous les voyageurs. »

Ignorée, dédaignée, dégradée durant une longue période, la Cité est passée, en un demi-siècle, de l'oubli absolu à la plus éclatante notoriété. Etudiée par les historiens, figurée sous tous ses aspects par les dessinateurs, les peintres & les photographes, mesurée, interprétée & complétée par les architectes, célébrée par les chansonniers, elle a tenté, à diverses reprises, la plume d'écrivains demeurés sous le charme de sa mâle beauté.

Il y a aujourd'hui bien près de quarante ans que M. Foncin, au début de sa brillante carrière universitaire, reçut le coup de foudre. L'impression fut si forte qu'elle dure encore. Le 8 août 1864, à la distribution des prix du Lycée, le jeune professeur, chargé du discours, captivait son auditoire en lui servant, au lieu des banalités d'usage, une étude passionnée sur *la Cité de Carcassonne*. Deux ans après, cet essai préliminaire, transposé du mode oratoire & largement développé, accompagné de notes, d'éclaircissements, de textes bien choisis,

1. *La Cité de Carcassonne*, Paris, Gide, 1858. Tirage à part de l'article *Fortifications de Carcassonne* dans les *Archives de la Commission des monuments historiques*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devenait un livre de 380 pages, le *Guide historique, archéologique & descriptif à la Cité de Carcassonne*, dont le châtelain de Villardonnel a recommandé dans son *Cartulaire* les qualités de précision & d'exactitude & dont il a très soigneusement analysé la partie descriptive comme le meilleur résumé des notions les plus essentielles[1].

C'est cet ouvrage, écrit presque entièrement sur place, préparé & contrôlé au cours d'incessantes visites aux « vieilles pierres de la Cité » & modestement présenté par l'auteur en 1866 comme une vulgarisation de l'étude de Viollet-le-Duc, qui reparaît aujourd'hui, sous une forme plus élégante & plus moderne, allégé d'une part, complété de l'autre, & qui est devenu le joli *Guide à la Cité de Carcassonne* édité par M. Ed. Privat.

Les sept ou huit lustres écoulés entre les deux éditions n'ont nullement refroidi les sentiments de l'auteur, bien loin de là. Il y a même, dans la nouvelle Introduction, quelques lignes, *la Cité vue de loin,* qui ont une fraîcheur de jeunesse & de renouveau romantique tout à fait charmante, en nos temps de sec pédantisme & d'ostentation érudite.

La méthode & l'ordonnance générale n'ont point varié. L'écrivain prend le touriste au sortir de la gare, le promène rapidement dans la ville basse, improvisée de toutes pièces par saint Louis & dont le plan, complètement arrêté par les ingénieurs du treizième siècle, est un modèle parfait de la bastide royale, aux îlots symétriques, encadrés de rues qui se coupent à angle droit.

Il le place ensuite, comme Hercule, à l'entrée de deux chemins, dont le plus abrupte lui ménage en récompense des joies plus vives. Une fois sur la hauteur où siège la Cité, occupant une plate-forme elliptique, dont le grand axe s'oriente du sud-ouest au nord-est, à droite de l'Aude & non loin du point où cette rivière, descendue des Pyrénées dans une direction presque perpendiculaire à la chaîne, prend parti pour la Méditerranée & s'infléchit vers l'orient, il fait une courte halte pour donner à l'étranger une vision sommaire du passé. Cette his-

1. A. Mahul, *Cartulaire de l'ancien diocèse de Carcassonne*, V, p. 716.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toire est fort pauvre en données précises jusqu'au onzième siècle; d'une pauvreté humiliante en présence des vestiges matériels qui témoignent éloquemment de péripéties & de bouleversements dont pas une ligne d'écriture n'a conservé la mémoire : période romaine, deux ou trois mentions; période wisigothique, des dates conjecturales; période arabe, rien de positif que l'occupation par les Maures d'Espagne en 725; période carolingienne, rien qu'une légende fausse, œuvre des romanciers du douzième siècle. Les réalités de la vie politique & guerrière n'apparaissent qu'avec la dynastie des Trencavel. Le drame de la croisade & l'établissement définitif de la domination royale, dont la Cité fut la première forteresse dans le Midi, jettent seuls des lueurs éclatantes au milieu de ces ténèbres. Puis, quand tous les grands fiefs ont été absorbés dans l'unité monarchique & que la frontière s'est graduellement éloignée, l'obscurité recommence, & l'abandon, & la décadence, & l'oubli.

Après cette initiation, le touriste est conduit, avec mille prévenances & un luxe parfois minutieux de détails, sur l'enceinte extérieure, en commençant à l'ouest par la porte d'Aude, l'ancienne *porta tolzana*, & marchant vers le sud pour faire le tour de la place qui le ramène au pied du château; là le circuit recommence dans le même sens sur l'enceinte intérieure & finit au point de départ, les deux systèmes de fortifications concentriques n'ayant entre eux que quatre soudures, deux au château, deux à la porte d'Aude.

Au cours de cette longue promenade où l'on rencontre plus de quarante tours, désignées encore aujourd'hui par les noms, la plupart insignifiants, relevés en 1818 dans la liste du baron Trouvé, & où chaque station est l'objet de commentaires, de remarques instructives & d'explications des termes techniques, deux groupes particulièrement importants se recommandent à l'attention : le château, précédé de son formidable chemin couvert, descendant au bas de la butte, & le majestueux ensemble des tours Narbonnaises, assez prudemment muni en four, citerne, grenier, magasin de vivres pour soutenir un siège après la chute des autres défenses.

L'ouvrage se termine par une notice abrégée sur l'ancienne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

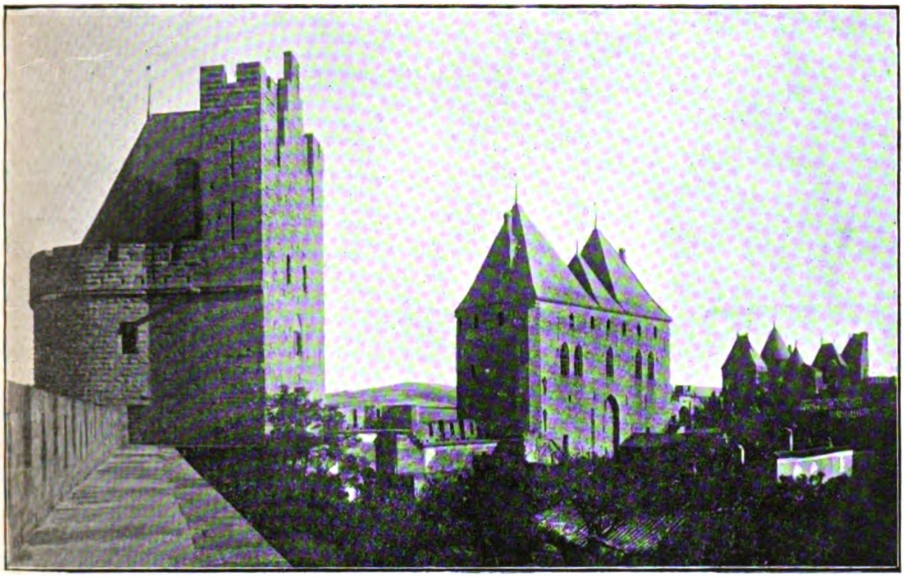

LES TOURS NARBONNAISES ET DU TRÉSAUT (VUES DE LA CITÉ).

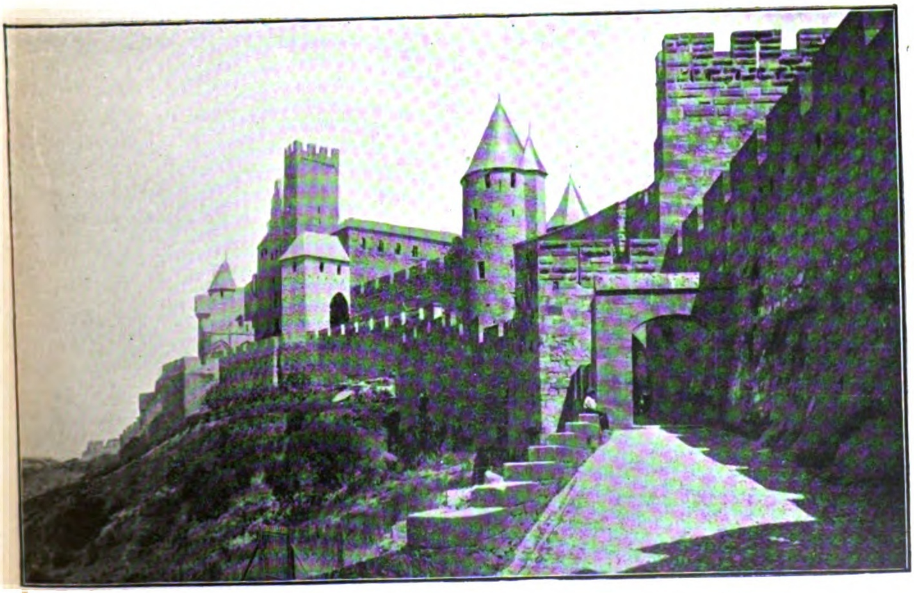

VUE EXTÉRIEURE DU CHATEAU.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

cathédrale Saint-Nazaire, mi-partie romane & gothique, & par la description des verrières qui en décorent le chœur.

L'édition de 1866 faisait à l'histoire écrite une part beaucoup plus large. Les citations y abondent & plusieurs documents y sont intégralement transcrits : lettres patentes de saint Louis sur la reconstruction du bourg, lettres de Charles VIII autorisant l'élargissement d'une fenêtre à la tour de Saint-Sernin, état du matériel de la charpenterie en 1298. Un seul de ces textes nous inspire quelques regrets : c'est ce curieux rapport du sénéchal Guillaume des Ormes à la reine Blanche, contenant le journal des opérations du siège de Trencavel, pièce tout à fait hors ligne, publiée par M. Douet d'Arcq en 1846, & qui en apprend plus que beaucoup de dissertations sur l'attaque & la défense des places au treizième siècle. La nonchalance méridionale a été si avare de chroniques détaillées que, pour tout le passé de la plus importante forteresse de Languedoc, ce bulletin d'un officier de France est la seule page réellement intéressante & précise que l'on connaisse ; en la sacrifiant, M. Foncin a, peut-être, exagéré sa préoccupation de ménager le temps des touristes.

Une autre suppression n'est pas sans quelque intérêt psychologique. La première édition donne (p. 181) le récit du brûlement officiel des parchemins de la Cité, effectué le 20 novembre 1793, au chant de « l'*Hymne des Marseillais*, de *la Carmagnole* & autres couplets patriotiques », procès-verbal dressé & signé par six membres ou agents de la municipalité. En 1866, le jeune professeur d'histoire, avec la belle imprévoyance de son âge, ne pouvait s'empêcher de vouer « par leurs noms les auteurs de cette sotte exécution au mépris & à l'indignation de tous ceux qui s'intéressent au passé ». En 1902, l'inspecteur général, devenu clément, n'a pas maintenu son pilori. Progrès de l'esprit public!

Au point de vue de l'illustration pittoresque, la nouvelle édition est de beaucoup supérieure à la première qui contenait, du reste, de bons plans de la Cité & de Saint-Nazaire, dressés par M. Cals, le fidèle & dévoué auxiliaire de Viollet-le-Duc. L'auteur a justement écarté le frontispice héraldique gravé par Baronié, avec autant d'hérésies que d'écussons ; il a agrémenté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son livre de douze gravures photographiques habilement choisies, dont quelques-unes fort élégantes. En dépit du léger brouillard que les hachures croisées de la glace tamisent sur tous les contours & malgré les proportions réduites des clichés ($12^c \times 7^c50$), certaines de ces vues, notamment le *châtelet de la porte d'Aude* (p. 45), la perspective des deux enceintes, *de la tour de Justice à la tour carrée de l'Evêque* (p. 101), celle de l'angle du sud-ouest, *tour de l'Inquisition* (p. 106), la *vue extérieure du château* (p. 204), la *partie romane* & la *partie gothique de Saint-Nazaire* (pp. 218 & 283), perpétueront agréablement aux yeux de l'étranger quelques-unes des visions qui s'imposent à la mémoire avec le plus de charme.

Quatre dessins à la plume reproduisent : les trois premiers, d'ingénieuses notations graphiques de Viollet-le-Duc sur l'installation des hourds, la disposition des chemins de ronde, la manœuvre des ponts à bascule; le quatrième, l'ensemble des défenses extérieures du château avant la démolition de la barbacane en 1816.

Enfin trois plans très clairs nous donnent, l'un l'ensemble des deux villes séparées par l'Aude (p. 12), l'autre le détail des fortifications de la Cité (p. 16), & le dernier la nef romane, le chœur gothique & les dépendances de l'église Saint-Nazaire (p. 240).

ROSCHACH.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Louis XI, Jean II et la Révolution catalane (1461-1473), par Joseph CALMETTE, archiviste-paléographe, docteur ès lettres. Toulouse, imprimerie & librairie Édouard Privat; Paris, Alphonse Picard & fils. 1903. 1 vol. grand in-8° de 612 pages. Prix : 12 fr.

La Bibliothèque Méridionale, publiée sous les auspices de l'Université de Toulouse, vient de s'enrichir d'une nouvelle étude historique qui témoigne de l'érudition la plus solide & la plus renseignée. Il s'agit de l'histoire des relations de Louis XI, roi de France, avec Jean II, roi d'Aragon, & la Révolution catalane de 1461 à 1473. Cette histoire était d'autant plus intéressante à connaître qu'elle n'a jamais été l'objet d'un travail particulier.

L'autonomie de la Catalogne avec Barcelone pour métropole remonte au temps de Charlemagne. Elle est due à la mémorable campagne de Guillaume de Toulouse contre les Arabes d'Espagne.

Dans la suite, la Catalogne, ou plus exactement le *Principat de Catalogne*, auquel se rattachait le royaume de Majorque, ainsi que le comté de Roussillon & de Cerdagne, forma une véritable monarchie constitutionnelle au sein de l'Etat aragonais. Il était de tradition — c'est-à-dire à peu près de droit — que le roi n'exerçait pas directement ses prérogatives en Catalogne : il les exerçait par l'intermédiaire, ou plutôt dans la personne de son fils « primogénit », muni du titre de lieutenant général. La seule prérogative dont il jouissait, parce-qu'elle était attachée expressément à la couronne, était le droit de convocation des Cortès.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le long exercice de ce régime, une culture intellectuelle intense, une prospérité agricole remarquable, une expansion commerciale de premier ordre, tout, jusqu'à l'usage de la langue nationale, faisait de la Catalogne, avec Barcelone pour capitale, l'égale des Républiques italiennes. On y avait les mêmes aspirations à l'indépendance & la même notion d'autonomie.

Or, cette autonomie se concevait sous la forme du Principat, gouverné par le Général qui en était l'émanation de concert avec le Conseil de Barcelone. Jean II, roi d'Aragon, ayant voulu s'attaquer à ce Principat, représenté par son fils, pour remonter le courant qui entraînait la Catalogne à une autonomie dangereuse pour le royaume d'Aragon, se heurta forcément au patriotisme des Catalans & à l'opposition de son propre fils. Une révolution s'ensuivit. Et, comme la Catalogne possédait une armée, une flotte & des finances très importantes, la lutte fut énergique & dura douze ans, de 1461 à 1473, depuis l'avènement de Louis XI au trône de France jusqu'au traité de Perpignan.

Cette période forme un tout que M. Joseph Calmette — d'origine roussillonnaise — a étudié dans ses diverses péripéties en une magistrale étude où rien n'a été négligé, ni les sources originales, ni les auteurs qui en ont parlé, & qui se compose de neuf chapitres répondant aux divisions naturelles du sujet.

Dans un premier chapitre, M. Joseph Calmette expose l'état de l'Aragon & de la Catalogne, ainsi que l'état des relations franco-aragonaises & franco-catalanes avant l'avènement de Louis XI, dont les débuts dans la politique espagnole sont antérieurs à la mort de Charles VII.

L'analyse de la campagne diplomatique de 1461-1473 qui aboutit à l'entente complète des deux rois, grâce à la signature du traité de Bayonne, est suivie de deux chapitres respectivement consacrés aux événements qui se déroulèrent immédiatement après ce traité & à sa mise à exécution.

L'intervention du roi de Castille en Catalogne, celle de D. Pedro de Portugal & celle de la maison d'Anjou fournissent ensuite la matière d'autant de chapitres, dont la série est

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

interrompue seulement par un chapitre spécial consacré à la grande ambassade envoyée de Barcelone à la Cour de France, en 1463.

Enfin, un dernier chapitre fait connaître les conséquences de la politique de pacification mise en œuvre, au milieu de tant de difficultés, par Jean II, & montre comment, en raison du triomphe de cette politique, le traité de Perpignan, qui en est le couronnement, consitue un retour aux clauses de Bayonne.

Cinq phases, d'une durée & d'une importance inégales, se détachent donc nettement : la première pose pour ainsi dire devant nous les personnages & la situation ; la seconde nous amène à l'accord des deux souverains ; la troisième nous montre le régime de cet accord ; la quatrième nous fait assister aux péripéties à travers lesquelles sombre l'alliance, tandis que la Catalogne se débat contre Jean II avant de retomber dans sa main ; la cinquième, enfin, dénonce la situation & rétablit l'alliance dans ses premiers termes.

C'est comme un drame en cinq actes, dans les scènes multiples duquel nous voyons se développer la politique de Louis XI au delà des Pyrénées, politique dont une idée maîtresse, tantôt cachée & tantôt apparente, forme comme le centre.

M. Joseph Calmette nous retrace ce drame dans tous ses détails avec une précision & une clarté remarquables. Il a volontairement négligé de la rattacher à l'histoire générale de l'Europe pour ne pas compliquer son sujet. Il s'est borné à faire connaître, dans les limites du nécessaire, les diverses expéditions maritimes & militaires auxquels ont été mêlés les trois grands auteurs du drame : Louis XI, Jean II & le Principat. Le tout n'en forme pas moins un gros volume qui se recommande par son ample documentation, par son excellente méthode d'exposition & par sa langue claire & précise. Il fait honneur à la Bibliothèque Méridionale & forme une contribution précieuse à l'histoire des deux côtés des Pyrénées.

B. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cent ans aux Pyrénées, 4me volume, Henry BÉRALDI; Paris, 1902.

La passion des montagnes est séductrice & prenante plus qu'aucune autre. Elle ne s'épuise jamais; elle survit même à l'extinction des forces & console alors par les souvenirs enchantés des ivresses anciennes. Et de toutes les passions n'est-elle pas la plus pure & la plus noble? moins brutale & plus idéaliste que la chasse, ne demandant aucun sacrifice, excitant la hardiesse & l'énergie, exaltant l'imagination par la vue des plus magnifiques spectacles que le divin Créateur offre aux yeux des hommes? Les joies qu'elle donne ne sont-elles pas celles de ce monde les plus comparables à celles qui s'empareront des âmes lorsque, détachées des bassesses terrestres, elles contempleront enfin l'éternelle & suprême beauté?

Il n'est donc pas surprenant que M. Béraldi prolonge le récit des excursions pyrénéennes du dernier siècle écoulé. D'ailleurs chacun de ses volumes se présente sous un aspect nouveau. Si le premier est caractérisé par le portrait de Ramond, l'initiateur, qui figure sur la couverture; le second par celui de Chausenque, qui parcourut la chaîne d'une mer à l'autre; le troisième par celui de Russell, l'amoureux des hautes cimes en plein ciel; celui qui vient de paraître l'est par la figure robuste & résolue de Schrader.

C'est, en effet, la mesure scientifique des hauteurs & des distances de montagnes ignorées jusqu'à ces derniers temps qui apparaîtra surtout dans ces nouvelles pages. Ce sera un agrandissement immense des Pyrénées avec sa large chaîne espagnole aux noms sonores. Schrader s'y présente avec dix-sept cents visées, ses paronamas aussi remarquables par leur relief artistique que par leur fidélité & sa carte; Vallon, avec un égal nombre d'observations précises, ses cartes aussi & son plan en relief des Pyrénées de Cauterets & de Gavarnie; Saint-Saud avec neuf mille visées, six mille points déterminés obtenus dans deux cents jours de voyage, presque autant de stations dans les auberges espagnoles (ce mot dit tout pour ceux qui les connaissent) & trois mille cinq cents kilomètres, dont les deux tiers à pied. Il en a donné le résultat dans cette *Revue*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même avec six cartes indiquant les itinéraires[1]. D'autres hardis observateurs, Labrouche, Gourdon, se joignent à ces découvreurs & Lequeutre a résumé leurs nombreux travaux dans la nouvelle édition, de plus en plus admirable, du *Guide Joanne*.

La montagne inspire ses adorateurs. Des poètes l'ont chantée & M. Béraldi ne les oublie pas. Mais les vrais poètes, la plupart sans qu'ils s'en doutent, ce sont les narrateurs de ces courses merveilleuses; c'est le comte Russell, qui, avec Théophile Gautier, est peut-être l'artiste qui a le mieux peint avec des mots, ne broyant d'ailleurs sur sa palette que les couleurs immaculées saisies dans la virginité des neiges, le céleste azur & l'or du soleil sur les grands monts; c'est Schrader qui montre aussi, comme sur une toile de coloriste, le contraste des forêts espagnoles aux verts intenses avec les roches ardentes qui les encadrent, c'est Labrouche avec ses récits humoristiques & verveux, où déborde la joie de l'archiviste évadé de la poussière des parchemins pour planer dans l'empyrée; c'est Bartoli & d'autres.

Paris voit tous les ans l'exposition des peintres de la montagne. Un livre sur la littérature de montagne serait à écrire aussi. Mais M. Béraldi ne l'écrit-il pas déjà dans ses divers volumes? Seulement un nom devrait être ajouté, le sien, car son style rapide, heurté, en traits vifs, peint à souhait la marche entraînante & l'impression ressentie.

On est loin, avec ces passionnés de la montagne, de la phraséologie & des périodes convenues de la première moitié du siècle, parce qu'ici c'est le sentiment vrai, l'émotion éprouvée, la chose vue par des yeux sachant voir qui se traduisent avec sincérité.

M. Béraldi n'oublie aucune découverte, aucun effort personnel — le comte de Bouillé, par exemple, montant au pic d'Ossau & au Balaïtous avec ses quatre filles — ou collectif comme celui de la section du Sud-Ouest dont le siège est à Bordeaux & au sujet de laquelle cette flèche est décochée à l'indolente Toulouse : « C'est Toulouse, centre naturel, qui

1. T. IV, pp. 377, 536.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aurait dû prendre la position. Mais Toulouse a un tempérament à se satisfaire de paroles en négligeant superbement l'action. Je suis le centre des Pyrénées, c'est un fait, n'est-ce pas? Eh bien alors, qu'est-il besoin de se remuer. Pendant ce temps le Sud-Ouest prend la tête. »

Sévère peut-être. Combien de Toulousains depuis Lapeyrouse ont ajouté à la connaissance des Pyrénées! Et pour ne parler que des morts, mon camarade Jeanbernat, après avoir catalogué six cents douze lacs dans la chaîne, n'a-t-il pas découvert dans les montagnes de l'Aran le plus grand peut-être de tous, le lac de Rious, un peu oublié après lui?

Le volume se termine par le récit à faire frémir des sports alpinistes. Tout est connu maintenant, il n'y a guère plus de grand pic à vaincre, & le seul inédit sera la difficulté. Mais chercher des voies ardues à se rompre le cou pour atteindre un sommet auquel on accède maintenant par des chemins connus, suivis, tracés presque, n'est-ce pas un raffinement qu'on serait tenté d'appeler maladif, s'il ne témoignait au contraire d'une témérité & d'une robustesse superbes? Sans doute, étreindre la montagne dans ses reliefs ou ses ravins les plus rudes, pénétrer ses terribles secrets les plus cachés, c'est toujours l'aimer, c'est toujours le passionnant désir de la posséder, mais, en vérité, ne l'aiment-ils pas mieux ceux qui lui demandent la magie des horizons immenses & l'ivresse des grands spectacles ignorés du vulgaire? Les grimpeurs pour grimper se rapprochent de l'alpiniste anglais qui, après la montée diabolique de la Meije, à peine arrivé au sommet, se remet aussitôt à dévaler en disant : « Je ne suis pas venu pour le panorama. »

La sensation nouvelle, c'est l'ascension d'hiver; ainsi, celles du comte de Monts : d'abord, le Pic du Midi, le 1er janvier; le 5 janvier 1880, le Néthou; quelques jours après le Posets & le port d'Oo; en janvier suivant, le mont Vallier, le Balaïtous, puis, toujours en janvier, la Munia, le Néouvielle, les cimes de Gavarnie.

Mais après avoir admiré Brule & Basillac grimpant en ligne droite au Mont Perdu par les glaciers du Nord, ou au Vignemale par le Clot de la Hount ou, plus terrible encore, « plus Meije que la Meije elle-même », par le couloir de Gaube, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est doux, surtout pour les marcheurs modestes, d'entendre Russell dire du Pic du Midi : « Somme toute, c'est peut-être la vue la plus belle & la plus étendue de l'Europe; à donner aux saints la nostalgie de la terre. »

Mais le comte Russell a vu l'Himalaya.

Je ne parle pas des Alpes; les pyrénéistes fidèles à leur reine n'entendent pas l'humilier devant ses fières rivales de la Suisse. Russell redescendit désenchanté du mont Blanc, & Labrouche regrette la Rhune au Righi, le Vignemale au glacier du Rhône, les laquets pyrénéens perdus sur les crêtes, dont le charme puissant fait battre le cœur de tendresse, sur les grands lacs de Suisse; & « si la Suisse s'avise de protester, il la cloue d'un mot superbe de Gascon : Pour qui veut faire grand nous avons mieux, l'Océan à un bout, la mer bleue à l'autre ».

J. DE L.

Documents généalogiques sur des familles du Rouergue, par le vicomte de BONALD. 1 vol. in-8°, 450 pages; Toulouse, Mlles A. & N. Brun, 1902.

Les familles impriment à une province son caractère, surtout lorsque leurs générations s'y perpétuent. Dans le Rouergue, elles demeurent plus fidèles qu'ailleurs à la terre robuste & vivace des hauts plateaux coupés de gorges rocheuses. Elles s'attachent au sol & maintiennent les traditions avec les croyances de la contrée montagneuse que l'on a appelée la Bretagne du Midi.

Nulle ne méritait mieux d'avoir son livre d'or. M. le vicomte de Bonald vient de le lui donner dans un beau volume où il présente l'origine & la généalogie de ses principales familles. Il a repris, en le complétant & le rectifiant parfois, l'ouvrage de M. Hippolyte de Barrau, publié il y a une cinquantaine d'années. Il l'a ainsi mis à jour en mentionnant les générations nouvelles qui relient les jours actuels au passé, & ce sont celles qui nous touchent de plus près, celles aussi qui nous permettent le mieux de nous retrouver.

Les articles généalogiques sont précédés par un exposé précis sur la législation des titres de noblesse, si peu abolie con-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trairement à ce qui est généralement cru, que l'on en demandait récemment l'abrogation. Puis se déroulent l'histoire des diverses familles par la succession de celle de leurs membres, leurs titres particuliers, leurs charges & leurs services. Chacune d'elles debute par la citation des origines de la noblesse, honneurs de la cour, admissions à Malte, maintenues, assistances aux assemblées des Etats, & autres.

Quelques-unes de ces familles, tout en demeurant rattachées au sol natal, ont suivi le courant qui entraîne vers les capitales & sont devenues à demi toulousaines. Aux Toulousains donc le livre offre un intérêt spécial en répondant à des questions que l'on se pose parfois à soi-même.

C'est ainsi un service rendu à la curiosité comme à l'histoire. L'histoire générale d'une province se complète, en effet, par celles des familles qui l'ont illustrée, surtout quand elle est tracée avec érudition sûre, clarté & bonne foi.

J. DE L.

Benoît XII (1334-1342). — Lettres communes, analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican, par J.-M. VIDAL, ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français à Rome. Premier fascicule, 1 à 28, pages 1 à 222; Paris, Albert Fontemoing, éditeur.

Le pape ariégeois Benoît XII a attiré depuis quelque temps l'attention des érudits qui ont trouvé dans les archives vaticanes une source abondante de documents. Tandis que M. Georges Daumet, des Archives Nationales, publie les lettres closes, patentes & curiales se rapportant à la France, M. Jean-Marie Vidal a commencé la publication de ses *Lettres communes*. Le premier fascicule vient de paraître; il sera suivi de trois autres.

L'histoire générale de l'Eglise, aussi bien que l'histoire des diocèses, des paroisses, des ordres religieux, ont à glaner dans cette riche mine de renseignements. Le sommaire des chapitres indique la nature des documents analysés : lettres de provision de prélature, — offices de curie, — bénéfices vacants, — dignités, personnats, canonicats, prébendes, béné-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fices séculiers & réguliers expectatifs, lettres de notaires & juges, lettres d'entrée en religion, lettres d'apostasie, d'absolution, dispenses d'irrégularités de naissance, de mariage, indults, privilèges, lettres communes de diverses formes, &c., &c. Tous les actes de la première année du pontificat de Benoît XII sont résumés dans leurs principales dispositions, avec les noms, prénoms, qualités des personnages qui les ont motivés ou suscités.

Nous y avons souvent relevé les noms des diocèses de Pamiers & Mirepoix, dont il avait successivement occupé les sièges épiscopaux avant d'aller s'asseoir sur la chaire pontificale. Il ne pouvait oublier ces églises, qui les premières avaient recueilli les fruits de son zèle, de son savoir & de sa piété. Nous y soulignerons aussi souvent le souvenir de Lézat, Comminges, Couserans, Toulouse. Pour être pape, on n'est pas tenu de se désintéresser de ce qu'on a aimé comme moine & comme évêque.

M. Vidal a eu l'excellente pensée de faire précéder son travail d'une table des abréviations & sigles indispensables pour le lecteur, qui n'a pas l'habitude des formules abréviatives des chancelleries romaines; il facilite ainsi la lecture des documents & textes. Il donne aussi, en tête de chaque série, une formule *in extenso* des lettres ou bulles qu'il n'aura plus ainsi qu'à analyser. Cette précaution le dispense de la répétition fastidieuse de formules toujours identiques; il ne lui reste plus qu'à faire connaître sommairement la nature de l'acte avec ses particularités.

L'aridité d'un semblable travail aurait découragé un érudit qui a moins de volonté que M. Vidal. Il a commencé à dépouiller & à résumer exactement deux mille cinq cent quatre pièces, & nous savons que ce n'est là qu'une faible partie de son œuvre dont la publication est désormais assurée. Nous lui devrons de connaître l'immense labeur d'un pontife qui ne donnait pas toute son activité aux affaires politiques, au règlement des finances pontificales, à la construction du palais d'Avignon, mais réservait la meilleure part de son temps à la solution des affaires quotidiennes que réserve le soin des âmes pour celui qui a l'insigne & redoutable honneur de présider à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la direction de l'Eglise. Il aura fait ainsi à l'égard de Benoît XII œuvre d'historien & de compatriote.

D. CAU-DURBAN.

Parisot. — Histoire d'une localité de l'ancienne province du Rouergue, par J. LOMBARD. Ed. Privat, libraire-éditeur, Toulouse, 1902.

C'est toujours une bonne fortune de lire une monographie sérieuse, étudiée, documentée. Vous assistez à la naissance d'une seigneurie, d'une communauté; vous la voyez grandir à travers les âges, vous assistez aux divers événements qui entravent ou hâtent son développement; puis un temps d'arrêt, & le déclin commence , les événements se précipitent, c'est l'ère de la décadence; la seigneurie, la communauté ont fini le rôle que Dieu leur avait assigné dans la grande ou la petite histoire &, à tout jamais, elles se figent dans l'immobilité de la mort.

Alors, c'est l'œuvre de l'annaliste qui commence; il doit nous dire tout ce que fut cette minuscule partie de la famille humaine, exhumer de leur poussière tous les souvenirs de gloire ou de malheur « pour le singulier plaisir de ceux qui viendront après nous ».

Cette œuvre, M. Joseph Lombard, en écrivant l'histoire de Parisot, nous paraît l'avoir bien comprise & consciencieusement réalisée, autant, du moins, que le permettait la pénurie des documents dont il disposait. Parisot est un petit village situé à l'extrémité nord-est du Tarn-&-Garonne, à quelques kilomètres de Caylus, très gracieusement assis sur un monticule; çà & là, on voit émerger des clochers d'anciennes églises, des ruines de vieux castels endormis dans des bois de chênes sans verdure, accentuant la mélancolie du paysage. C'est dans ces tours & ces pans de mur qui s'écroulent que tient toute son histoire.

C'est d'abord l'antique château de Parisot qui a gardé « la vague apparence d'une citadelle encore provocante dans sa décrépitude ». Puis, à l'extrémité de la vallée, c'est le château de Cernusson qui profile ses dernières flèches &, plus près, les débris informes du château de Labro. Tous ces manoirs féo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

daux appartenaient aux diverses branches de la puissante famille de La Valette, qui donna des prélats à l'Église, de vaillants capitaines à l'armée & d'excellents sénéchaux au Périgord & au Languedoc.

Jean de la Valette, grand maître de l'Ordre de Malte, était né à Parisot. De Parisot encore était partie, en 1566, une phalange de quarante neveux ou cousins brûlant de se distinguer sous les ordres de cet illustre chef. M. Lombard retrace rapidement la formation de la seigneurie, ses péripéties à travers la guerre des Albigeois, qui lui fut si funeste, l'invasion anglaise qui sut respecter les coutumes du pays, les pilleries sauvages des routiers qui terrorisèrent la contrée, &c., &c.

Nous regrettons que le texte des coutumes de Parisot ne soit pas parvenu à l'auteur, parce que c'est par là que les communautés avaient une physionomie particulière. On sait seulement qu'elles dataient de 1275 & qu'elles n'avaient fait que confirmer les privilèges octroyés antérieurement, peut-être par le droit romain.

M. J. Lombard nous fait ensuite connaître la paroisse, qui remonterait au sixième siècle & dont l'esprit essentiellement religieux est attesté par les nombreuses églises ou chapelles dont son territoire est parsemé. L'auteur en compte jusqu'à cinq, dont il refait l'histoire sommaire, nous transmettant la liste des prieurs & des curés.

Enfin, l'histoire de cet intéressant coin de terre se termine par la description du village, faubourgs & mas, des notions générales sur le sol, les habitants, les mesures locales & l'idiome qui, d'ailleurs, est parlé dans toute la partie basse de l'arrondissement de Villefranche.

La division suivie par l'auteur nous paraît assez justifiée. Son style, rarement négligé, est clair, vif & de bonne allure. Nous voudrions dire de ce travail tout le bien que nous en pensons pour nous réserver le droit de présenter à M. Lombard quelques légères observations.

La question de l'instruction populaire avant 1789 n'a pas été suffisamment mise en lumière ; je sais bien que les documents lui ont fait défaut ; peut-être y eût-il suppléé en cherchant dans les minutes des notaires les baux à ins-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

truire qui sont si fréquents aux dix-septième & dix-huitième siècles.

Nous eussions aussi désiré des références plus nombreuses & des indications de sources plus exactes.

Au point de vue typographique, l'œuvre, qui fait honneur à son imprimeur, eût gagné à avoir des marges plus larges.

Ces observations, toutes secondaires dans notre critique, ne nous empêchent pas de reconnaître le grand mérite de l'œuvre, que la Société d'archéologie du Midi de la France a entendu souligner en lui accordant la plus haute de ses récompenses.

D. CAU-DURBAN.

Histoire des évêques de Dax, par A. DEGERT. Grand in-8° de 484 p. Paris, Beauchesne, libraire-éditeur, & Dax, H. Labègue, libraire-imprimeur.

L'histoire épiscopale de notre région pyrénéenne a suscité bien des travaux de détail qui ont complété sur bon nombre de points la *Gallia christiana.* Mais il n'avait pas encore été entrepris pour un diocèse particulier un travail d'ensemble qui fît bénéficier l'histoire religieuse des progrès réalisés par les études historiques ou des découvertes accomplies dans les dépôts récemment ouverts aux travailleurs, tels que les archives des Affaires étrangères ou les archives du Vatican. M. l'abbé Degert, professeur à l'Institut catholique, directeur de la *Revue de Gascogne*, a, le premier, conçu cette ambition pour son pays, & il a le mérite, plus grand encore, de l'avoir pleinement justifiée par une œuvre de très haute valeur. Par l'esprit scientifique qui l'anime, par la méthode qui y préside, son *Histoire des évêques de Dax* nous ramène aux meilleures traditions de l'Ecole bénédictine du dix-septième siècle, dont il remplace à jamais l'œuvre vieillie. Pour lui comme pour les Sainte-Marthe & les Bénédictins, leurs successeurs, l'histoire religieuse comme toute autre ne doit connaître qu'une passion, celle de la recherche loyale & désintéressée, pour tout dire en un mot, celle de la vérité; rien ne rappelle donc ici ces préoccupations d'édification ou d'apologétique qui imposaient naguère à trop de maladroits hagiographes des réticences ou des mutilations dont le plus clair résultat était de faire suspecter

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur clairvoyance ou leur bonne foi. Le chaos des origines chrétiennes est démêlé sans fausse complaisance pour des légendes incohérentes & tardives & avec toute la clarté que permet la rareté des documents de bon aloi. Puis vient la série des évêques avec, çà & là, des arrêts qui permettent de mesurer les courbes nouvelles de l'histoire ou de bien marquer les physionomies différentes des évêques du Moyen-âge ou des temps modernes. Un énorme travail de recherches semble avoir arraché aux archives locales, à celles de Paris ou de Rome ou à toutes publications anciennes & récentes de France & d'Angleterre ou d'Allemagne ce qu'elles contenaient sur les évêques de Dax. A cette riche information se joint, en outre, un art qui rend la vie à cette poussière documentaire. Telle biographie épiscopale, par exemple celle de François de Noailles, a tout l'intérêt & toute l'importance d'un chapitre de l'histoire de notre diplomatie au seizième siècle ; telle autre, comme celle de l'estimable prédicateur Le Boux ou de l'académicien Philippe de Chaumont, apporte une sérieuse contribution à notre histoire littéraire du dix-septième siècle.

Une note de la *Revue de Gascogne* a fait entrevoir que ce volume pourrait bien n'être pas isolé ; le faux-titre qu'il porte, *Gallia christiana novissima*, semble aussi le désigner comme le premier d'une série qui nous donnerait enfin une *Vasconia sacra*. Tous ceux qu'intéresse notre histoire en général & l'histoire de la Gascogne en particulier ne peuvent que faire des vœux pour la mise en train & l'exécution de ce beau projet. Le jour où il aurait été réalisé, le Sud-Ouest n'aurait plus rien à envier aux travaux similaires de MM. Albanès & Chevalier pour les sièges épiscopaux du Sud-Est. Mais alors, je sais plus d'un pays, à commencer par la région toulousaine, qui aurait à porter envie à la Gascogne.

Pétition pour les langues provinciales. — Paris, Alphonse Picard & fils, éditeurs, janvier 1903; un volume in-8° de 57 pages.

Cette « Pétition » date de loin, car elle remonte au printemps de 1870. Elle n'en est pas moins d'actualité. Lorsqu'elle parut pour la première fois, le vent soufflait à la décentralisation, & elle avait pour objet de la faciliter. Elle reparaît

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aujourd'hui pour combattre l'idée de destruction des langues provinciales, mises en suspicion, décrétées d'accusation & condamnées sans même que leur cause soit entendue. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'œuvre patriotique entreprise par MM. le comte de Charencey, H. Gaidoz & Ch. de Gaulle, car elle intéresse toutes les provinces françaises.

Quoi qu'on en dise, ce sont les petites patries qui font la force de la grande. Limitées à un pays, à une cité, à une montagne, à une vallée, à un groupe d'humains ou « clan », ayant non seulement le même langage, mais le même accent, les mêmes habitudes de vie, le même caractère & se connaissant à peu près tous, les petites patries provinciales ou régionales ne constituèrent à l'origine que des « fratries ». Mais, dès qu'elles comprirent la nécessité de résister à un voisin plus fort, devenu ambitieux, aspirant à des conquêtes terriennes, voulant s'étendre & devenir plus riche & plus glorieux, elles n'ont pas hésité à se grouper en corps d'Etat plus ou moins vaste. La grande patrie est ainsi devenue un camp de défense imposé par la politique des peuples centralisés en nations ou états & donnant à ces peuples le sentiment de la résistance, le sentiment de la sécurité, &, par surcroît, le sentiment de la progression & le sentiment de la gloire. Ce n'est donc pas l'instinct individualiste ou l'instinct provincialiste ou régionaliste qui peuvent détruire ou amoindrir les sentiments « étatistes »; ce n'est que la violence étrangère, c'est-à-dire l'invasion armée, la conquête brutale imposée par la force triomphante.

Par suite, il n'y a pas contradiction entre la grande patrie « étatiste » & la petite patrie « provinciale » ou « régionale ». Il y a, au contraire, connexité nécessaire entre les deux. Et c'est une fausse conception, dangereuse même pour l'Etat qu'on veut exalter, que celle de vouloir diminuer l'une au profit de l'autre, car toutes deux se soutiennent mutuellement : l'une par la nature même de ses fonctions sociales, & l'autre par la raison politique de se défendre, de vivre en sûreté & de prospérer en toute indépendance & toute liberté.

C'est pourquoi il faut maintenir les deux patries que nous aimons, les honorer, les faire prospérer & pratiquer les langues qui leur sont propres, au lieu de les proscrire comme on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a fait naguère pour le flamand, comme on a fait hier pour le breton, comme on fait aujourd'hui pour le basque, comme on fera peut-être demain pour la langue d'Oc. B. D.

Chansons d'exil, par PHILADELPHE DE GERDE, 1902; un volume in-12 de 148 pages.

C'est un vrai régal pour les yeux que ce mignon petit volume de format élégant, imprimé sur papier de luxe avec des caractères typographiques aussi sveltes & aussi délicats que des Elzevier. Mais combien plus agréables à lire tous les vers qu'il contient, divisés en cinq séries qu'on peut considérer comme autant de chants du même poème : *Mon Pays*, *la Veillée*, *Languitude*, *le Fils du Pâtre*, *la Bigourdane*. Ils disent la petite patrie pyrénéenne & se suivent, en strophes variées, aériens & chantants comme ces longues files d'oiseaux qui voltigent dans le ciel bleu en faisant entendre leur plus gracieux ramage. Ou bien ils bruissent le long du chemin tantôt comme un léger frifillis de feuilles, tantôt comme un gai susurrement des gaves. O puissance de l'amour évocateur du pays natal, que de gracieuses cantilènes vous avez inspirées! O charme du doux parler bigourdan, quelle musique suave vous avez fait résonner à nos oreilles! O joies & tristesses, ô souvenirs & rêves, comme vous êtes racontés par Philadelphe de Gerde en une langue douce & tendre, pure & harmonieuse, ciselée comme un bijou! B. D.

La Pantomime des Saisons, *Rêves & Fantaisies*, avec illustrations, par SERNIN SANTY. — Saint-Etienne, Paul Chevalier, éditeur, 1902; 1 volume petit in-8° de 56 pages.

... Voici Pierrot,
Avec Arlequin, qui lutine
Cette adorable Colombine.
Et déjà le lecteur sourit.
Oui, souriez donc : pour l'esprit,
Pour le rêve, la grâce ailée.
Applaudissez à l'envolée
Des trois mimes au pays bleu.

Ainsi s'exprime le préfacier, M. Adrien Chevalier, en présentant la nouvelle œuvre de M. Sernin Santy. On ne pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vait faire une meilleure présentation, car c'est véritablement coquet, délicat & charmant.

Ravissez de la neige aux cimes;
Prenez une étoile à la nuit;
Doucement, sans faire du bruit,
Sans chiffonner sa collerette
A Mars volez sa pâquerette;
Puis, sur le tout semez de l'or;

& vous n'aurez que l'ébauche du décor dans lequel se meut la fantaisie rêvée par M. Sernin Santy. Il faut lire l'œuvre entière pour en apprécier la grâce, la fraîcheur & l'originalité primesautière. B. D.

De viris illustribus, mulieribus rebusque Convenarum. *Des Hommes illustres, des Femmes & des Choses du Comminges & du Nébouzan,* par Yves P. DUFOR, ancien professeur, ancien aumônier militaire; tome 1; un volume de 417 pages in-12. — A Saint-Gaudens, chez Pierre Sabatier, libraire-éditeur; à Toulouse, chez Jean Marqueste, libraire-éditeur, 1902.

M. Yves Dufor est curé de Labarthe-de-Rivière. Il a des loisirs & il les occupe à célébrer la petite patrie. Il a débuté en 1875 par une publication sur *Polignan & le Comminges.* Dix ans après, il racontait *Saint-Gaudens & son Collège.* Ce n'était là que deux coins & deux aspects du Comminges & du Nébouzan, & cela ne suffisait point à son cœur de patriote & de montagnard. Il voulut étudier son pays d'origine dans son ensemble comme dans tous ses détails. Et il a publié, dans un journal de Saint-Gaudens, une foule de notices, de biographies, qu'il a rééditées en deux volumes, dont le premier vient de paraître.

Certes, l'entreprise était louable & le but a été atteint. Mais tout n'est pas « illustre » dans ce qui est raconté par M. l'abbé Dufor, & tout n'est pas même très exact. Il y aurait bien quelques admirations à atténuer, quelques précisions à demander, quelques lacunes à combler.

Je sais bien que l'auteur sollicite les observations & les renseignements. Mais nous ne pouvons les lui fournir ici. Nous nous bornerons à dire que, dans l'intérêt même de son pays, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aurait pu faire une œuvre plus documentée, plus conforme à l'érudition moderne. Pour la partie ancienne, il avait les indications déjà données par Julien Sacaze, & pour les époques médiévales & contemporaines, les archives soit locales, soit départementales auraient pu être complètement explorées. Et puis, pourquoi ces hors-d'œuvre comme celui de Berryer & de Jules Favre? Pourquoi la biographie de Dartigoyëte (& non Dartigoyte), qui n'était pas du pays & qui n'y a jamais paru? Et pourquoi aussi celle de Mallarmé? Il semble que l'œuvre de M. l'abbé Dufor aurait singulièrement gagné à être débarrassée de toutes ces superfétations. En revanche, elle ne nous parle pas des Commingeois qui furent les compagnons de Jeanne d'Arc & qu'a si bien mis en lumière M. Couret dans la *Revue des Pyrénées* (t. I, pp. 21 & s. & 179 & s.).

Malgré toutes ces réserves, nous ne pouvons que louer M. l'abbé Dufor de son zèle & de son dévouement. Il a bien mérité de la petite patrie, & nous attendons mieux encore du second volume qu'il nous annonce & qui doit compléter celui que nous venons de lire avec le plus vif intérêt. B. D.

La fête de la Souveraineté du Peuple à Carcassonne (30 ventôse an VI-20 mars 1798), d'après des documents inédits, par Joseph Poux, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, archiviste du département de l'Aude. — Carcassonne. Extrait de la *Revue méridionale*, janvier 1903; 8 pages grand in-8°.

Nous sommes à l'époque du Directoire & à la veille des élections législatives. Les mécomptes sont nombreux & le mécontentement général. Il s'agit de réchauffer l'enthousiasme public. Un jacobin militant, Jean Debry, voudrait profiter de la *Fête de la Souveraineté du Peuple*, nouvellement édictée par le Conseil des Cinq-Cents & approuvée par le Conseil des Anciens, pour passionner les Audois en faveur de la République & du Directoire. En conséquence, il l'organise de son mieux dans les chefs-lieux de canton de son département. M. Poux en raconte les péripéties, d'après les documents officiels, en une langue claire & sobre qui fait d'autant mieux apprécier le récit de cet épisode de l'histoire de la Révolution à Carcassonne. B. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mgr Billard, évêque de Carcassonne, Œuvres choisies : lettres pastorales, discours & allocutions, 1 vol. in-8°, 493-XIV pages, avec portrait; Carcassonne, librairie Bonnafous, rue de la Mairie, 1903.

Sous ce titre, M. le chanoine Charpentier, secrétaire général de l'évêché, a commencé de recueillir, d'une main pieuse, les bonnes feuilles écrites par le vénéré prélat, qui a laissé l'Eglise de Carcassonne dans un veuvage qui ne semble pas près de finir. Le sentiment public lui saura gré de cette œuvre de piété filiale. M. l'abbé Charpentier avait pu admirer « dans l'ombre de la vie privée & intime les *grandes* qualités de Mgr Billard »; il lui appartenait aussi, non de révéler, mais de consacrer sa haute réputation d'orateur, la noblesse de son esprit & l'ampleur de ses vues.

La lecture de quelques-unes de ses *lettres*, surtout celle qu'il écrivit lors de la prise de *possession de son siège* (1881), sur « le *Courage chrétien* » (1889), sur « la *Douleur* » (1891), sur « nos *plaies sociales & leurs remèdes* » (1894), sur « les *Associations religieuses* » (1896), indiquent une trempe d'âme vivant dans le dédain des considérations personnelles & la pratique des devoirs chrétiens & sociaux.

Dans ses *discours* & *allocutions de circonstance*, on retrouvera cet orateur disert, abondant, plein de feu & d'entraînement que l'on n'écoutait jamais sans l'admirer & être mécontent de soi-même.

Par ce livre se continuera dans l'Eglise qui porte son deuil la douce & salutaire influence de cette parole épiscopale.

D. C.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

A l'Académie des Jeux Floraux.

L'Académie des Jeux Floraux a procédé le 18 janvier à la réception de M. le baron de Bouglon, & le 1er février à la réception de Mgr Pierre Batiffol, Recteur de l'Institut Catholique. Ces deux réceptions ont été particulièrement brillantes par le mérite des orateurs & par la nombreuse assistance qu'elles avaient attirée à l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure. — A la première séance du 18 janvier, M. Jules de Lahondès a prononcé l'éloge de M. Jean-François Bladé, dont il a fait revivre tout l'esprit & rappelé les nombreux mérites en une langue harmonieuse & colorée qui a été très goûtée. Puis, M. le baron de Bouglon a prononcé son remerciement, tout entier consacré à l'archéologie, qu'il a cultivée en maître, & dont il a parlé en termes pleins de chaleur & d'élévation. C'est M. le comte Gardès qui lui a répondu au nom de l'Académie, avec la grâce charmante & la courtoisie aimable qui caractérisent son talent d'écrivain & d'orateur.

Plus nombreuse & plus brillante encore a été l'affluence des auditeurs à la réception de Mgr Pierre Batiffol. On s'attendait, en effet, à un véritable régal littéraire, & cette attente n'a pas été trompée. Après l'éloge de notre regretté collaborateur, M. J. Dubédat, prononcé par M. le marquis de Suffren, en un discours d'une belle envolée oratoire & d'une pittoresque biographie, Mgr Pierre Batiffol a tenu l'Académie & toute

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'assistance sous le charme de sa grande parole, de sa pénétration d'esprit & de sa valeur doctrinale en parlant du duc Albert de Broglie & de sa manière d'écrire l'histoire. Certes, il admire sa manière « aristocratique » & son libéralisme; mais il lui préfère la manière « démocratique » de l'école qui a suivi & dont Fustel de Coulanges fut un des meilleurs interprètes. Cette étude magistrale restera comme un modèle de savante exposition & de sagace critique. Tout en lui rendant hommage avec la courtoisie du gentilhomme & l'esprit de l'académicien, le modérateur, M. le comte Victor d'Adhémar a su faire ses réserves en une « réponse » pleine de tact, de finesse & d'érudition qui a été fort appréciée & soulignée par de nombreux applaudissements. Ce genre de succès est habituel à M. le comte d'Adhémar; mais il s'est surpassé en cette circonstance. Et sa réponse comptera parmi les harangues les plus remarquées de l'Académie, qui en compte déjà tant de célèbres à juste titre.

*
* *

A la Société archéologique.

Le 25 janvier, la Société archéologique du Midi de la France tenait sa séance solennelle de rentrée dans la grande salle de l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure, & procédait à la distribution des prix. — La séance était présidée par M. le baron Desazars de Montgailhard, qui a fait, dans son discours, un exposé historique des progrès de l'archéologie à Toulouse dans le cours des siècles &, notamment, pendant la Renaissance, au dix-septième & au dix-huitième siècles. — Puis, M. Maria a présenté le rapport sur le concours de l'année, analysant chaque mémoire, en faisant valoir les mérites & en signalant les imperfections avec beaucoup de soin, de correction & d'élégance.

Ce rapport, écouté avec tout l'intérêt qu'il méritait, a été suivi de la distribution des prix au fur & à mesure des mémoires qui étaient signalés par le rapporteur. En voici la nomenclature :

Prix de Clausade. — M. Delaux-Paulin (Mémoire sur Saint-Lys).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Médaille d'argent. — Fernand Cros-Mayrevielle, étudiant en droit (Une coutume de l'Aude); M. l'abbé R. Corraze, curé de Caignac (Monographie de la Commanderie de Caignac); M. Lafont de Sentenac, à Foix (Armorial des évêques de Pamiers).

Rappel de médaille d'argent. — M. Azemar, ancien magistrat (Documents pour l'histoire de Bruniquel).

Médailles de bronze. — M. l'abbé Bagneris (Etude sur Saint-Germier); M. Emile Rieux, à Albi (La céramique de Giroussens, Tarn).

La séance a été terminée par une causerie aussi pittoresque qu'instructive de M. l'abbé Cau-Durban, qui a fait promener l'assistance à travers le val d'Aran, grâce à ses nombreuses projections photographiques.

Avant de lever la séance, le président rappelle que les manuscrits, les ouvrages imprimés & les objets pour le concours de 1903 seront reçus à l'hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure jusqu'au 1er avril prochain, suivant l'usage.

Albigeois.

L'Epi d'or.

Dans sa séance du 30 décembre 1902, le conseil municipal d'Albi a, par un vote unanime, décerné à M. Auguste Vidal l'*Epi d'or*, prix de l'amour du travail, fondé par M. Rodières. — Depuis plus d'un quart de siècle, M. Vidal consacre les loisirs que lui laissent ses occupations professionnelles à des travaux historiques ou archéologiques publiés dans les divers périodiques de la région : *Revue des Pyrénées*, *Revue des langues romanes*, *Annales du Midi*, *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France* & surtout *Revue du Tarn*, où il collabore depuis 1878. Son nom est donc assez connu

M. Vidal est de ceux qui estiment que le travail trouve sa récompense dans l'intime satisfaction qu'il procure. Le conseil municipal a jugé cette récompense insuffisante & lui a attribué

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'*Epi d'or.* Nos plus sincères félicitations au lauréat & aussi à l'assemblée municipale.

Ariège.

Société ariégeoise.

La *Société ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts* vient d'ouvrir, pour 1903, un concours littéraire & scientifique. Ne seront admis au concours que les mémoires traitant des questions intéressant l'Ariège. Tout en laissant libres les candidats dans leurs recherches, la Société, pour guider leur attention, se permet de désigner un sujet dans les différents genres :

1° LETTRES. — *Etude critique sur un recueil de contes inédits, dans un des dialectes ariégeois, gascon ou languedocien.*

M. Gadrat, éditeur de l'*Almanac patoués de l'Ariéjo*, offre 100 francs au mémoire qui sera primé; en cas de mérite égal de deux mémoires, le prix sera partagé. M. Gadrat se réserve le droit d'imprimer les contes.

2° ARCHÉOLOGIE. — *Etude sur un monument important de la région ou sur un groupe de monuments appartenant à une même école d'architecture;*

3° HISTOIRE. — *Monographie locale; biographie d'un homme célèbre*, &c.;

4° GÉOLOGIE. — *Etude sur une région de l'Ariège.*

Le concours sera clos le 31 décembre 1903. Les manuscrits devront être envoyés *franco* au président de la Société ariégeoise à Foix, en se conformant aux usages admis dans les concours. Les auteurs qui se seront fait connaître ne pourront concourir. Un travail précédemment récompensé par une Société ne pourra être présenté.

Le premier prix consistera en une médaille de vermeil grand module.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les ouvrages imprimés en 1902 & 1903 intéressant l'Ariège pourront concourir.

*
* *

Fouilles. M. Roger, architecte à Pamiers, & M. le capitaine Maurel continuent, sous les auspices de la *Société ariégeoise*, leurs fouilles dans le cimetière barbare de **Tabariane.** Plus de quatre-vingts tombes ont déjà été découvertes; les squelettes ont presque tous la même position, les bras sont croisés sur la poitrine ou allongés sur le bassin. Ils avaient été ensevelis dans des cercueils de bois & revêtus de leurs habits, ainsi que le prouvent des traces de vêtements qui ont laissé leur empreinte sur certaines boucles. On a recueilli dans ces tombes : des plaques de bronze en par fait état de conservation, ornées de motifs variés, d'un dessin très fin & très correct; de grandes & petites boucles, des pendants d'oreilles & des bagues, des disques avec croix, des ustensiles de ménage, des pinces & couteaux en fer, &c. Tous ces objets semblent appartenir aux cinquième & sixième siècles de notre ère & forment une collection précieuse de l'art visigothique dans nos contrées pyrénéennes. D. C.

*
* *

M. Georges Doublet Par bref du 14 février, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand notre éminent collaborateur M. Georges Doublet, professeur au lycée de Nice, à raison de ses travaux d'histoire religieuse dont plusieurs ont paru dans la *Revue des Pyrénées*. Nos lecteurs ont particulièrement apprécié son étude sur les « Mémoires de Jean du Ferrier » que nous continuerons prochainement. En attendant, ils se joignent à nous pour prier M. Georges Doublet d'agréer nos plus sincères félicitations pour la flatteuse distinction dont il vient d'être l'objet, en même temps que nos remerciements pour ses précieuses communications, si goûtées par les érudits de notre région pyrénéenne & même de Paris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Haute-Garonne.

A la carrière de Saint-Béat.

Nous croyons devoir appeler l'attention des lecteurs de la *Revue des Pyrénées* sur le danger que court un des vestiges de l'occupation romaine dans les hautes vallées pyrénéennes; nous voulons parler de la carrière de marbre blanc de la Pène-Saint-Martin, près Saint-Béat, connu sous le nom de Brèche des Romains. Cette brèche, remarquable en ce que les Romains en ont tiré une colonne monolithe de 30 mètres de haut, & sur laquelle on peut voir encore les points de repère des anciens carriers, était déjà considérée & montrée comme une des curiosités du pays au dix-septième siècle. M. de Froidour en parle assez longuement dans la lettre qu'il écrivait en septembre 1647 à M. de Héricourt.

La nouvelle Compagnie qui a obtenu la concession des carrières de Saint-Béat a commencé d'attaquer le gisement considérable de marbre dont la brèche des Romains fait partie. Jusqu'à ce jour, le monument antique a été respecté. La Société archéologique du Midi de la France ne pourrait-elle émettre un vœu pour qu'il en soit toujours ainsi & pour que la Compagnie exploitât cette carrière sans toucher à ce qui est une des curiosités de Saint-Béat? La chose nous paraît possible sans nuire aux intérêts de la Compagnie, car elle a de très vastes champs de marbre à exploiter à côté de la brèche des Romains.

***

A l'église de Saint-Béat.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour signaler à nos lecteurs la très intéressante restauration que vient de subir l'ancienne église abbatiale de Saint-Béat. — On a enlevé le vieux rétable qui déparait le sanctuaire & qui fut, il y a quelque cent trente ans, l'occasion d'une grosse faute architecturale; à cette époque, en effet, & pour pouvoir loger un grand rétable Louis XV, la voûte surbaissée de l'église romane fut élevée d'une assez grande hau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur. — Le rétable enlevé, on a gratté le plâtre dont tous les murs étaient revêtus, & l'église est apparue entièrement construite en pierres de taille, dont les appareils sont aujourd'hui d'une netteté absolue.

Sur une de ces pierres est sculptée, en saillie, la tête d'un marteau. C'est probablement là la signature du maître tailleur appelé à construire l'édifice.

Derrière le sanctuaire, à droite & à gauche, étaient placés deux tableaux qui, une fois enlevés, ont laissé apparaître deux *sacella* creusés dans le mur à la hauteur des fenêtres. La base de ces sacella, dont on ne soupçonnait pas l'existence, est marquée par une corniche de pierre faisant saillie & ornée de billettes. C'était le lieu où étaient logées autrefois les reliques importantes de saint Béat & de saint Privat à qui l'église est dédiée & qu'elle possède toujours.

Ces reliques ont été replacées dans les enceintes qui leur avaient été primitivement destinées.

Cette restauration est des plus intéressantes, & le curé-doyen de Saint-Béat, M. l'abbé Blanchard, l'a effectuée avec une sûreté de goût architectural que l'on désirerait voir chez tous les prêtres appelés à exercer leur ministère dans les églises romanes si curieuses de nos hautes vallées. B. G.

Tarn-et-Garonne.

Fouilles de Moissac.

Les fouilles de Moissac ont dû être suspendues, les sommes nécessaires pour les continuer faisant défaut. Il y a lieu de croire cependant qu'elles ne tarderont pas à être reprises, car M. de Lasteyrie, membre de l'Institut, étant venu à Moissac le 23 décembre dernier, a trouvé très satisfaisants les résultats qu'on avait obtenus & a demandé au Ministère de l'Instruction publique une nouvelle subvention.

D'après les hypothèses de M. de Lasteyrie, quatre églises se seraient succédé à Moissac. La première remonterait à l'époque carolingienne; il en resterait aujourd'hui ces deux murs demi-circulaires mis à jour derrière le chœur, & ces deux murs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auraient peut-être formé un passage conduisant à une confession.

La seconde daterait de 1063; son existence nous serait révélée par les substructions de piliers trouvées dans la nef & dans le chœur. Ce monument, contrairement à l'opinion admise jusqu'ici, n'aurait pas été voûté de coupoles.

L'église à coupoles n'aurait été construite que plus tard, vraisemblablement au treizième siècle.

Enfin, on aurait eu l'église du quinzième siècle, c'est-à-dire l'église actuelle, qu'on aurait bâtie en se servant des murs de l'ancien édifice à coupoles.

*
* *

Archives.

Les Archives départementales ont reçu au cours de cette année deux dons importants. Le premier, de M. Cayrou, receveur de l'enregistrement à Moissac, comprend deux dossiers concernant l'ancienne seigneurie de Montesquieu, dans le Tarn-&-Garonne. Le second, de M. Borderies, notaire de Lauzerte, se compose de plus de deux cent cinquante registres notariaux de Montcuq, Luzech & Lauzerte antérieurs à 1820 & dont quelques-uns remontent au quinzième siècle.

*
* *

Sources de la Garonne.

Le 14 janvier, M. Saint-Yves, publiciste bien connu par ses travaux historiques & géographiques, a donné à la mairie de Montauban, sous les auspices de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne, une conférence des plus intéressantes sur les sources de la Garonne, qu'il avait été chargé par la Société de géographie de Paris de déterminer avec précision. Bien que nous ayons déjà parlé de ce sujet, nous croyons être agréable aux lecteurs de notre Revue en leur donnant aujourd'hui un peu plus de détails & en leur résumant les conclusions auxquelles est arrivé M. Saint-Yves.

Trois solutions se trouvent en présence en ce qui concerne les sources de la Garonne : celle que l'on peut qualifier de solution traditionnelle & qui figure encore dans beaucoup de géographies, d'après laquelle ces sources se trouveraient au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pla de Béret; la solution de Ramond reprise par M. Schrader, l'éminent cartographe, donnant comme origine à la Garonne les glaciers de la Maladetta, & enfin la solution de Jeanbernat & de Timbal-Lagrave, qui fait de la Garonne de Ruda la branche principale & originelle. Les calculs & les recherches de M. Saint-Yves écartent définitivement la solution traditionnelle; non seulement la source qui se trouve près du col de Béret est absolument insignifiante puisque son débit n'est que de quelques centilitres à la seconde, mais après plusieurs pertes souterraines, l'eau qui provient de cette source n'atteint même pas le fond de la vallée, puisque pendant une partie de l'année elle est détournée pour l'irrigation des prairies; la tradition, en outre, est fort confuse & les habitants des villages de Salardu & de Tredos eux-mêmes sont les premiers à en rire. Quant à la théorie de Ramond, elle avait déjà été battue en brèche par les intéressantes expériences de M. Emile Belloc, le savant explorateur pyrénéen, qui avait en vain coloré avec de l'éosine l'eau qui disparaît au Trou de Toro & ressortirait, d'après cette théorie de Ramond, au Goueil de Joueou; les mesures de M. Saint-Yves démontrent, en outre, que quand même l'eau du Goueil de Joueou proviendrait de la Maladetta, la Garonne de Joueou est bien inférieure comme débit à la Garonne de Ruda qu'elle rencontre à Las Bordas. C'est donc, comme le supposaient Jeanbernat & Timbal-Lagrave, la Garonne de Ruda qui est la véritable Garonne, & la Garonne a son origine dans le bassin lacustre de Sabouredo, plus particulièrement aux lacs orientaux. D'après tous les sondages effectués, la question paraît définitivement tranchée.

*
* *

Association montalbanaise de la Paix par le droit.

L'infatigable conférencier qu'est M. Saint-Yves a prononcé le 21 janvier, à la mairie de Montauban, sous les auspices de l'*Association montalbanaise de la Paix par le droit*, un admirable discours sur la *Conception de la patrie, la paix & la guerre*. D'après M. Saint-Yves, la patrie n'est née ni de la communauté de race, ni de celle du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

langage, ni des conditions physiques d'un pays, mais des misères communes supportées par un groupe d'individus. C'est ainsi que la patrie française s'est constituée à la suite des désastres de la guerre de Cent Ans; la patrie allemande & la patrie italienne à la suite des souffrances endurées pendant les guerres de Napoléon.

Et la constitution de ces patries a été un bien pour l'humanité, car c'est à leur équilibre qu'est dû le maintien de la paix. Les chances de guerre sont dans les pays qui ne sont pas encore transformés en patries, au Maroc, par exemple, en Autriche-Hongrie, en Chine.

La paix régnera donc le jour où sur toute la terre il n'y aura plus que des patries fortement constituées. Alors, à la guerre qui aura disparu, succédera la plus noble des luttes, la lutte pour le bonheur des peuples.

Inutile d'ajouter que ces belles paroles ont été chaleureusement applaudies.

A. G.

Roussillon.

Mgr de Carsalade du Pont, au mois de novembre dernier, prit possession de l'antique abbaye de Saint-Erbartin du Canigou, près Vernet-les-Bains, abbaye qu'il vient d'acheter & qu'il a l'intention de faire restaurer. — La librairie Payret vient de publier une très belle plaquette, illustrée de vingt-sept photogravures, & que nous signalons à l'attention des artistes & de tous ceux qui s'intéressent aux choses du Roussillon.

Une plaquette artistique.

CERCAMON.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 1490

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE CRITIQUE

DE

JULES CÉSAR VANINI DIT LUCILIO[1]

Une histoire critique est une histoire qui veut être vraie, ou, plus ordinairement, une histoire probable, différente de celle qui a cours. Si elle est seulement savante, elle est semée de renvois au bas des pages; mais, si elle n'est que conjecturale, elle en est hérissée. Le public sait cela; aussi commence-t-il à douter de la *vertu probative* des citations. Il ne s'abandonne plus avec autant de quiétude à son goût, pourtant très vif, pour les paradoxes historiques. Non pas qu'il suspecte la sincérité de ceux qui les font, mais il est en garde contre leur facilité à se duper eux-mêmes & à se griser de leur propre ingéniosité. Les notes ne suffisent plus à l'encourager à quitter le fonds solide des traditions accréditées; il ose moins s'aventurer sur des terres émergées d'hier, qui peuvent s'abîmer au premier jour; &, à vrai dire, il n'a par devers lui aucune raison de prendre parti pour des opinions nouvelles qui n'ont, après tout, d'autres cautions que des recherches peut-être mal conduites & des témoignages encore non contrôlés.

1. Cette étude magistrale a d'abord paru dans la *Revue philosophique*, éditée à Paris par la librairie Germer-Baillière & Ce. Mais sa publication remonte déjà à vingt-quatre ans, & bien des générations actuelles n'en ont pas eu connaissance. Nous en devions donc la reproduction, *revisée par l'auteur*, aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées*, tout à la fois par l'intérêt du sujet & par le mérite de l'œuvre, en outre qu'une grande partie de la vie de Vanini appartient à notre région.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je voudrais pourtant bien prémunir contre cette méfiance trop naturelle ceux qui liront cette étude, où Vanini va cesser d'être ce qu'il a été jusqu'ici dans toutes les biographies.

Qu'ils se rassurent : Vanini mourra, ici comme ailleurs, à Toulouse, sur la place du Salin; il sera traîné sur une claie; il fera ou sera censé faire amende honorable devant l'église Saint-Etienne; il aura la langue coupée; il sera ensuite étranglé; puis son cadavre sera brûlé, & le bourreau en jettera les cendres au vent. L'arrêt du 9 février 1619 restera ce qu'il est; on ne le changera pas, mais on en tirera tout ce qu'il contient. Par suite, l'athée, le blasphémateur qui y est condamné s'appellera Pompeïo Usiglio, & non plus, comme sur le registre de son curé & sur le titre de ses livres, Jules-César Vanini. On ne profitera pas de cette différence de noms — l'occasion serait pourtant bien tentante — pour nier l'identité des deux personnages. On se contentera d'expliquer comment un habitué de la cour du Louvre, — le boulevard Montmartre de ce temps-là, — comment l'auteur connu sinon célèbre de douze ouvrages de controverse ou d'histoire naturelle est venu se faire condamner à Toulouse sous un pseudonyme, en qualité d'étranger, d'inconnu & d'aventurier; car telle est la vérité.

Or, cette vérité, il ne faut pas s'étonner qu'elle soit restée si longtemps ignorée & qu'elle ne se produise au jour qu'après deux cent soixante ans. Il y a dans la vie de Vanini des obscurités que lui-même a faites, dont il s'est lui-même volontairement enveloppé. Les biographes anciens qui ont cherché à les pénétrer ne font pas difficulté d'avouer qu'ils n'ont pu y réussir. — Ils avaient l'espérance que tous les voiles tomberaient si le Parlement de Toulouse consentait à publier les pièces du procès. Mais cette cour ne déféra jamais à leur vœu, si tant est qu'elle en ait eu connaissance, ou qu'elle pût encore l'accomplir. Il semble même qu'elle ait voulu abolir le souvenir de son arrêt. Le greffier Malenfant le passe sous silence dans son journal du Palais, qu'on nomme improprement ses Mémoires. Lui, qui rapporte si curieusement les principales affaires criminelles, ne dit pas un mot de Vanini. Je sais bien que M. Cousin a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes* de décembre 1842, une relation qu'on lui avait donnée comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

extraite de ces prétendus mémoires. Mais, je l'avoue, j'en suis encore à comprendre comment un appréciateur si délicat & si passionné des choses du dix-septième siècle ne s'est pas méfié de ce document bâtard, de ce pastiche grossier qui s'évertue à imiter le style de Rabelais & même celui de Froissart plutôt qu'il ne rappelle la langue d'un contemporain de Mme de Longueville. Il faut se hâter de déclarer que cette pièce est de l'invention d'un faussaire que Toulouse connaît trop bien : c'est celui-là même qui a fait revivre quelque temps le nom de Tétricus. — Elle est fausse dans tout son contexte, comme on le verra dans les pièces justificatives de cette étude; mais, de plus, elle ne se trouve pas dans les trois seuls exemplaires connus de Malenfant. M. Dumège, car c'est lui, y renouvelle avec de grands développements & des flots de couleur locale l'accusation infâme portée par le P. Mersenne contre le philosophe napolitain. Il ne s'est pas avisé que si ce crime eût été si bien avéré, si bien prouvé, comme il le dit, « par des procès-verbaux qui sont ès archives », la condamnation n'eût guère tardé; on n'eût pas eu besoin de chercher des témoignages pendant cinq mois.

Les contemporains qui ont raconté le supplice de Vanini, le *Mercure françois* en 1620, le président Barthélemy de Gramond en 1643, — on sait s'ils le ménagent! — se seraient fait une joie d'imprimer cette flétrissure à sa mémoire. Le fougueux auteur de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps* (1624), qui hait Vanini d'une haine mortelle, qui s'acharne sur ce nom avec une rage que nulle injure ne peut assouvir, le P. Garasse, c'est tout dire, lui aurait crûment reproché son infamie. Il était à même d'être bien informé, car il avait fait son noviciat à Toulouse, & il y avait conservé des relations. Il n'aurait pas usé seulement d'insinuations; il ne se serait pas borné à épiloguer sur une citation de Galien qui se trouve dans les *Dialogues*. — Pour le dire en passant, injures & croyances à part, c'est un écrivain charmant que ce jésuite. Il a un naturel rare, une simplicité originale; il est tout plein d'images vives & de locutions imprévues. Sa foi, quand il se mêle de la raisonner, est si naïve qu'elle semble faite à plaisir pour amuser les sceptiques. Sa sincérité, que ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

violences ont rendue justement suspecte, me paraît hors de question. Ainsi, s'il a répandu ou du moins accrédité le faux bruit que Vanini passait sa vie à changer de nom, il faut bien convenir que le pseudonyme de Toulouse l'induisait presque à supposer qu'il y en avait eu d'antérieurs. Pourquoi les biographes anciens qui l'ont copié en ce point ont-ils négligé de lui faire d'autres emprunts? Un seul a recueilli tout ce qu'il rapporte de l'auteur des *Secrets de la nature.* C'est un fanatique d'une autre communion, David Durand, ministre calviniste, pédant & pince-sans-rire, qui a tout l'air de ne frapper sur Vanini que pour atteindre l'illustre Bayle. Les nouveaux documents que je donnerai plus loin ne font guère plus que confirmer ce qu'avait dit le P. Garasse. Je m'étonne que M. Cousin, amoureux comme il l'était devenu des livres rares, du dix-setpième siècle & de l'orthodoxie catholique, n'ait pas voulu connaître le pamphlet peu commun du polémiste jésuite. Au lieu d'analyser ou de faire analyser longuement par un secrétaire les opinions religieuses de Vanini & de leur distribuer, selon les cas, de bons ou de mauvais points, que ne s'est-il imposé la tâche de relever dans la *Doctrine curieuse*, dans l'*Amphithéâtre* & dans les *Secrets de la nature* les faits & les anecdotes qui y abondent! Il nous aurait révélé, sans doute dès 1843, les mystères de la vie du faux Usiglio. Il avait à sa disposition tous les autres documents de la cause, qui manquaient à ses devanciers. C'est lui le premier qui a donné la grande publicité à la relation des annales de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, à l'épigraphe du buste de Catel, à l'arrêt du 9 février 1619. Avec de telles pièces en main, il aurait dû, suivant l'exemple de son maître Descartes, faire table rase de tout ce qu'on avait écrit avant lui. Il ne l'a pas osé, ou du moins il a cru avoir besoin encore, pour le tenter, de l'information judiciaire. On l'a vainement cherchée pour lui, cette information, en 1843. Je doute qu'elle existe encore, quoique l'ancien possesseur de l'exemplaire de la *Doctrine curieuse* qui se trouve à la bibliothèque de Toulouse en parle, dans une note, comme s'il l'avait vue. Peut-être la découvrira-t-on un jour parmi les 1,500 mètres courants de sacs & de procédures que les greffes de l'ancien Parlement ont versés pêle-mêle aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

archives de la Haute-Garonne. Mais si l'on a cette bonne fortune, j'affirme d'avance qu'on ne trouvera pas dans ces reliques de l'ancienne justice ce qu'y supposait M. Cousin. L'illustre philosophe vivait sans y penser en plein régime de publicité. Habitué à voir les sténographes recueillir dans les Chambres les discours de la droite & de la gauche, dans les tribunaux les réquisitoires du ministère public & les plaidoiries des avocats, il n'avait pas fait réflexion que les choses ne se passaient pas ainsi dans les Parlements du dix-septième siècle. Tout entier au temps présent, il s'imaginait donc qu'il pourrait lire dans la procédure & le rapport de Guillaume Catel & sa réplique au discours de Vanini. Comme on voit, cet admirable orateur rêvait tout éveillé de nouveaux tournois oratoires. Il est juste d'ajouter qu'il n'a pas tiré cette erreur de son propre fonds; il l'a prise toute faite dans une *communication* du véridique M. Dumège[1].

En réalité, si Catel a fait un rapport écrit, ce qui n'est pas bien sûr, il n'a certainement pas engagé avec Vanini, assis sur la sellette, une lutte d'éloquence. Les formes de la justice dans la Grand'Chambre du Parlement différaient du tout au tout de celles qu'on observe dans nos cours d'assises : il n'est pas inutile de le répéter. Mais là n'est pas la question. Je reviens à mon dire : telles étaient les circonstances de la cause, que ni les interrogatoires du prévenu, ni les dépositions des témoins, ni les confrontations, ni l'exposé du rapporteur, ni le réquisitoire du procureur général ne pourraient nous apprendre rien de bien nouveau, rien surtout de bien essentiel. Nous connaissons en effet les chefs d'accusation ; nous n'ignorons pas les dires du principal témoin; nous avons par Gramond une idée de l'attitude de l'accusé devant la poursuite & de son système de défense; nous pouvons lire enfin dans les registres de la Cour l'arrêt de condamnation qui résume tous les documents de la procédure. Les écritures du greffier criminel vau-

1. M. Belhomme, qui envoya cette communication à M. Cousin, était un ancien élève de séminaire dont on avait fait un archiviste. En 1842, il avait encore une foi aveugle en M. Dumège : il le jugea mieux depuis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

draient mieux que tout cela, j'en conviens; notre curiosité s'y instruirait plus sûrement des particularités du procès, mais elle n'en tirerait rien de plus. Je me suis convaincu, après une étude attentive, que ce n'était pas là, ni dans les doctrines de Vanini, que devait se trouver la clef de sa destinée; je l'ai cherchée dans sa vie, que je vais maintenant raconter.

I.

Vanini naquit à Taurizano[1], au diocèse de Lecce, dans la terre d'Otrante, vers le mois de février 1586. Sujet espagnol, comme tous ceux de sa province, il était de plus dans la clientèle du vice-roi de Naples, François, comte de Castro, fils & successeur de ce comte de Lémos qui fut le protecteur de Cervantès[2]. Son père, Jean-Baptiste Vanini[3], était depuis longues années intendant du comté de Castro; il faisait sa résidence habituelle au village de Taurizano, chef-lieu d'un duché qui appartenait aussi au vice-roi, où l'on montre encore sa maison[4]. C'était un vieillard sain, encore vert, d'humeur agréable & gaie, qui prenait la vie doucement. Il ne s'était décidé que fort tard à se marier[5]. Peut-être même n'y aurait-il jamais songé si l'on ne l'avait mis en demeure de le faire. Je suppose que sa femme Béatrix Lopez de Noguera[6] & sa belle-sœur Isabelle, qu'il recueillit chez lui[7], étaient deux orphelines, filles de quelque pauvre gentilhomme espagnol, auxquelles le vice-roi avait voulu procurer un établissement. Je me m'explique pas autrement comment une personne de naissance, riche d'aïeux, florissante de jeunesse & très fière de son origine, aurait consenti à épouser un homme d'affaires de soixante-dix ans[8].

1. J.-C. Vanini, *Amphitheatrum*, dédicace; *De arcanis*, p. 161. — 2. *Amphith.*, dédicace, p. 6. — 3. *Amphith.*, dédicace, p. 9. — 4. Moschettini, *Vita di Vanini* dans *Rivista Europea* du 16 mars 1879. — 5. *De arcan.*, pp. 321, 322. — 6. *De arcan.*, p. 493. — 7. *De arcan.*, p. 259. — 8. *De arcan.*, pp. 321, 322.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une fois marié, le bonhomme se prépara, comme dira plus tard son fils, à travailler sérieusement pour l'éternité. Doutant de ses forces, un peu trop languissantes, il leur donna pour auxiliaires l'usage d'un vin généreux & l'influence du printemps[1]. Il eut ainsi deux fils, dont l'un, l'aîné probablement, profita tout d'abord du bon vouloir du vice-roi. Il entra au service du comte de Castro, &, sans que nous sachions à quel titre, il fut comblé de ses bienfaits[2]. Nous ignorons comment s'appelait cet aîné. Quant à son jeune frère, dont la destinée devait être moins heureuse, on lui imposa au baptême — fut-ce son père ou bien son curé? — le grand nom de Jules-César[3]. Il est vrai que, pour se mettre en règle avec la cour céleste, on avait commencé par lui donner pour patron saint François[4]. C'était une mode dès lors ancienne en Italie d'emprunter ainsi leurs noms aux héros de l'antiquité; elle existait aussi en France, & La Bruyère s'en est moqué dans un chapitre de ses *Caractères*. Une coïncidence à noter, parce qu'elle est curieuse, mais surtout parce qu'elle sert à établir l'état civil de Vanini & qu'elle l'exempte du reproche d'avoir usurpé par gloriole un nom qui n'était pas à sa taille, c'est celle qu'il nous révèle lui-même, à la fin de ses *Dialogues*, dans une page empreinte de découragement & de mélancolie[5] : « J'ai trente ans à peine, dit-il à Alexandre, son interlocuteur, j'ai déjà composé bien des ouvrages; quel est le fruit de tant de labeurs? — La gloire! — La gloire, mieux vaudrait une maîtresse! — Mais une maîtresse n'est pas toujours sans partage... — En perd-elle rien de ses charmes? — ... tandis que vous êtes seul à jouir des suffrages des savants! — Il y a à Rome un théologien qui porte mon nom de César, mon prénom de Jules, mon surnom de Vanini. Mes ouvrages sont autant à lui qu'à moi. — En ce cas, que n'ajoutiez-vous à votre nom patronymique, suivant la coutume espagnole, le nom illustre de votre famille maternelle : Lopez de Noguera? — Eh! que m'importent les noms! — Bonne renommée passe richesse! — Demandez aux

1. *De arcan.*, pp. 321, 322. — 2. *Amphith.*, dédicace, pp. 9 & 10. *Amphith.*, dédicace, p. 9. — 3. Titres de l'*Amphith.* & du *De arcanis.* — 4. *Amphith.*, p. 67. — 5. *De arcan.*, pp. 473 & suiv.

marchands comment ils l'entendent. Et puis vous avez donc oublié les vers du Tasse :

> La fama...
> È un eccho, un sogno, anzi del sogno, un' ombra
> Ch'ad ogni vento si dilegua è sgombra.

— Mais alors je vous dirai avec Cicéron, si vous êtes à ce point détaché de la gloire, d'où vient que vous avez signé tous vos ouvrages? — Ce n'a été que pour obéir aux saints décrets du concile de Trente. »

Ainsi Vanini s'appelait bien Jules-César. Il ne paraît pas avoir fait attention à cette homonymie. L'opinion avantageuse qu'il avait de lui-même, peut-être, & sans doute aussi l'accoutumance lui en allégeaient le fardeau. Ses amis s'en amusent & en font des pointes[1]; lui, non. Du reste, il n'a certainement pas cru à ce rapport mystérieux que beaucoup de ses contemporains supposaient entre le nom d'un homme & sa destinée. Non pas que son esprit fût exempt de superstitions; mais il n'avait pas celle-là. Ce n'est pas de là que lui vient cet effroi d'une mort violente qu'il laisse voir dans l'*Amphithéâtre* & ailleurs encore[2] : c'est de l'astrologie. Il en est engoué, comme le furent dans son siècle, & particulièrement dans son pays, tant d'esprits au-dessus du commun. On l'était aussi, à ce qu'il semble, dans sa famille même, sinon son père, au moins sa mère & sa tante, cette aimable Isabelle, si belle & si sage[3], dont le souvenir fut toujours une joie pour son imagination. Elles paraissent avoir mis une complaisance singulière à lui raconter par le menu l'*événement* de sa naissance. Si son corps n'a pas de signes, c'est à sa mère qu'il le doit : vers la fin de sa grossesse, il se trouva qu'elle eut envie de fruits qui n'étaient plus de saison; déjà elle en sentait la saveur dans sa bouche..., mais elle cracha, moyennant quoi le péril fut écarté[4]. — Autre histoire. Quand elle accoucha, dans les premiers jours de février 1586, la lune était dans son plein! — Ce n'est pas grande merveille; mais cette circons-

1. *Amphith.*, Préliminaires. — 2. *Amphith.*, p. 25. — 3. *De arcan.*, p. 259. — 4. *Amphith.*, p. 71.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tance, indifférente pour tout autre, ne l'était pas pour Vanini. Il y revient souvent. Voilà pour lui la cause de la mobilité de son esprit. S'il lui arrive de se contredire, on voit bien, dit-il, que la lune était là quand je suis venu au monde; & il ajoute, par allusion à celui qui réglait les courses de chars dans l'antiquité : C'est elle qui m'a donné le départ, « Luna aphêta[1] ». — Il ne s'en tient pas à ces révélations domestiques. Jeune homme, quand il s'est imbu de l'esprit de Pomponace, il s'enquiert des astres qui versent leur influence sur sa province d'Apulie. Il apprend de Ptolémée & il répète avec quelque orgueil qu'elle est soumise au Lion & au Soleil[2], & que, par conséquent, l'amour de l'excellent, les sentiments de la bienveillance & de l'amitié animent ceux qui y sont nés. Il pousse plus loin ses recherches : il veut savoir l'état du ciel au moment de sa naissance : — Mars était-il alors, comme il semble, dans la huitième maison [3] ? L'horoscope serait terrible! une mort affreuse l'attendrait. Il veut douter de ses calculs; mais un temps vient, temps critique pour lui, plein d'anxiétés cruelles, où il retrouve dans sa mémoire la fatale menace de l'astrologie.

Ces craintes du moins ne troublèrent pas son enfance; elle fut heureuse. Les tendresses de deux femmes aimantes, les contes & la bonne humeur d'un vieux père, le climat si doux, la mer si voisine, ce charme particulier que mêle la campagne aux impressions du premier âge & que ne connaissent pas les enfants des villes, quelle aurore pour une vie si orageuse & si sombre! Comme tout cela brille plus tard aux yeux du philosophe quand il regarde au fond de sa pensée! Son village de Taurizano lui paraît & il le nomme « la perle de l'anneau du monde[4] ». Ses souvenirs remontent comme des bulles d'air à la surface de sa mémoire. Le voici petit enfant, son amulette de corail au cou[5], — « & qu'on ne raille pas cet usage plus raisonnable qu'on ne pense! » — picorant les figues qui viennent si douces là-bas dans les sables[6], ou se gorgeant de rai-

1. *De arcan.*, pp. 129, 491. — 2. *Amphith.*, p. 74. — 3. *Amphith.*, p. 25. — 4. *De arcan.*, p. 424. — 5. *De arcan.*, p. 476. — 6. *De arcan*, p. 165.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sins secs, je ne veux pas dire pourquoi[1]. Ailleurs, il est en train de causer avec sa bien-aimée tante; elle lui dit que de naître coiffé cela porte bonheur[2]. Pauvre tante Isabelle, elle était bien jolie! Ailleurs encore, il assiste à la mort de son vieux père. Exalté par la parole du prêtre, frappé de respect pour l'immortalité qui l'attend, le pieux vieillard se jette hors de son lit & répète, sans y penser, bien sûr, le mot de Vespasien : « C'est debout que je dois mourir[3]. »

Et son voyage à Precizio, lorsqu'on y trouva cette Vierge miraculeuse, quelle impression il en a gardée ! Il y avait là un aveugle-né[4] qui y était venu avec son guide : était-ce un petit garçon, ce guide, ou un chien ? Il ne se le rappelle pas bien. Le pauvre homme a fait ses dévotions à la Madone, & puis il s'est endormi. Le lendemain, il se réveille. O prodige ! il voit clair, mais il est devenu boiteux. Quand Vanini plus tard a voyagé en Allemagne, un athée a voulu lui faire croire que cet aveugle n'était qu'un drôle avisé, peu soucieux de quitter son heureux état de mendiant, moins encore de gagner son pain à la sueur de son visage, & qui trouvait son profit à raconter aux femmelettes le miracle de la Madone. Mais chansons que tout cela ! La figure de cet homme, le philosophe la voit encore : or, son front, ses cheveux, son teint bronzé laissaient bien deviner qu'à l'heure de sa naissance le Soleil & Vénus étaient dans le signe de la Balance ; donc, ce n'était pas un fourbe, suivant les règles de l'astrologie! Apercevez-vous la malice italienne? Italien, Vanini l'est jusqu'à la moelle ; aussi ne peut-il se tenir dans ses *Dialogues* de parler sa langue maternelle. Elle le suit, dirait-il lui-même, jusqu'en plein Latium. On la voit éclater par places en notes gaies & railleuses sur la gravité du latin[5].

En d'autres endroits, ce sont des souvenirs d'un autre ordre. Son esprit s'éveille. Il commence, bien jeune encore[6], la série de ses immenses lectures. Sa curiosité, cette curiosité avide qui lui rendra la science si friande, s'essaye à dire ses premiers

1. *De arcan.*, p. 306. — 2. *De arcan*, p. 259. — 3. *Amphith.*, p. 153. — 4. *Amphith.*, pp. 72 & suiv. — 5. *De arcan.*, pp. 46, 428, 455, &c. — 6. *De arcan.*, p. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pourquoi. Pourquoi, durant certain hiver, les poiriers du verger n'ont-ils point perdu leurs feuilles[1]? Pourquoi les branches du laurier ne craquent-elles pas au feu quand elles sont desséchées[2]? D'où vient qu'une vessie gonflée ne peut rester au fond de l'eau[3]? Comment cette dorade de Tarente a-t-elle pu vivre, sans air, tout un jour, dans un vase clos[4]? Ces préoccupations enfantines, auxquelles il reviendra plus tard, nous apprennent quelle était dès lors la constitution de son esprit. Elles nous expliquent sa répugnance intime aux démonstrations de la métaphysique, son dédain de Platon[5], son aversion, ce n'est pas assez dire, son dégoût profond pour les scolastiques[6]; sa vénération pour Hippocrate & pour Galien, son enthousiasme pour Aristote[7], en tant que naturaliste. Évidemment, il était né observateur, comme d'autres naissent musiciens ou géomètres. Avec un peu plus de méthode, un peu moins d'imagination, il pouvait devenir célèbre autrement que par sa mort. Et qui sait? le Mécène qu'il chercha toujours[8] se serait peut-être rencontré pour l'aider à préparer cette grande histoire naturelle dont il se vante d'avoir conçu le projet! On ne s'étonnera donc pas qu'il n'eût aucune aptitude pour les sciences où les autorités font loi[9]; rien ne lui convenait moins que la théologie & la jurisprudence. L'une & l'autre furent pourtant l'objet premier de ses études. Il est juste de dire qu'il les aborda de bonne heure, sans se connaître & sans les connaître, dans un temps où il n'avait pas encore le gouvernement de lui-même. Les raisons qu'eurent ses parents de le pousser de ce côté se devinent. Jules-César était puîné, & comme tel, suivant la coutume, il n'avait rien ou presque rien à attendre de l'héritage paternel; il fallait de toute nécessité qu'il devînt homme d'Église ou de loi; autrement, nul moyen de vivre. On l'envoya donc de Taurizano à Naples, où il dut entrer comme novice dans je ne sais trop quel couvent, peut-

1. *De arcan.*, p. 161. — 2. *De arcan.*, p. 44. — 3. *De arcan.*, p. 29. — 4. *De arcan.*, p. 215. — 5. *De arcan.*, p. 452. — 6. *De arcan.*, p. 350, & *Amphith.*, pp. 27, 211. — 7. *De arcan.*, pp. 3, 4, 7, 26, 184, 216, 239, &c., & *Amphith.*. pp. 137, 197. — 8. *De arcan.*, p. 185. — 9. *De arcan.*, p. 259.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

être bien celui des Carmes[1]. Il y fit ses humanités, & il y suivit, sous la discipline des religieux, les cours de l'Université[2].

Il n'a dit nulle part ce qu'il fut comme étudiant, mais on peut affirmer que ceux qu'il appellera plus tard ses *maîtres à capuchon*[3] ne le trouvèrent pas indocile. Quoiqu'il parle assez froidement de saint Thomas[4], on sent qu'il l'avait beaucoup pratiqué. Vanini n'est pas de ces esprits entiers qui ont le respect d'eux-mêmes, instinctif ou raisonné, & qui ne se laissent pas détourner de leur tendance normale. Le naturel est moins fort chez lui que l'appétit de vivre & d'épanouir son activité. — « Jeté par le hasard sur un sol pierreux[5], — la comparaison est de lui, — il y germe, il y enfonce ses pivots; il croît où les autres meurent; il ne pousse sans doute que de grêles rameaux, mais il a des rameaux; il ne se couvre que de pâles fleurs, mais il porte des fleurs. Tout autre sera sa vigueur un jour, — il le dit du moins, — quand il pourra se développer dans une terre riche, mieux appropriée à ses énergies natives. » Mais il a beau dire, il gardera toujours l'empreinte indélébile de la culture monacale. Son intelligence sera faussée, & non seulement son intelligence, mais son caractère. Il ne se dégagera jamais bien du joug de l'ergoterie. Les questions scolastiques continueront de hanter les avenues de sa pensée. Chose plus grave, il n'aura plus alors le droit de les en chasser; chose plus triste, il n'y songera même pas. Au moment où sa raison se trouvera libre, le sacerdoce où il s'est engagé[6] lui interdira toute liberté d'examen.

Pour un homme de notre temps, cette situation serait tragique; elle ne sera que gênante pour Vanini; il l'envisagera avec calme, & non sans quelque gaieté. On sent qu'il n'est pas embarrassé d'en esquiver les inconvénients. Avec du savoir-faire, un homme d'esprit peut tout dire : Vanini le croit, & il le prouve. Il est plein de respect & d'admiration pour la sainte Inquisition, cette gardienne de la vigne du Seigneur[7];

1. *Amphith.*, p. 17; *De arcan.*, p. 205. — 2. *Amphith.*, dédicace, p. 4. — 3. *De arcan.*, pp. 316, 422, 423. — 4. *Amphith.*, avis au lecteur, p. 4. — 5. *De arcan.*, dédicace, p. 2. — 6. *De arcan.*, p. 446. — 7. *Amphith.*, pp. 109, 187.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il vénère comme personne le sacro-saint concile de Trente[1]; les huguenots n'ont pas d'adversaire plus déterminé que lui[2]; il fait à sa mère l'Église révérence sur révérence[3]; il n'oublie pas de faire savoir qu'il a eu tel confesseur[4]; il dira négligemment qu'il a bien supporté le dernier carême, puis il montrera ses cheveux pour avertir qu'ils sont devenus plus noirs par l'usage quotidien de la *spinacia*, vulgo, des épinards[5]. S'il se met à table en public, — cela lui arrive dans les *Dialogues*, — il ne manque pas de réciter le bénédicité & les grâces[6]. Aux bons endroits, il se jette avec effusion aux pieds de Paul V, le sérénissime Borghèse, le pontife infaillible, pour le supplier humblement de le relever de ses erreurs, à supposer que, par impossible, il en ait commis[7]. S'il avance d'ailleurs quelque opinion hasardée, il demande pardon de la liberté grande, & il fait observer doucement qu'aucun décret ne défend de parler ainsi[8]. Bref, il s'entend à merveille à faire vivre en bonne intelligence le prêtre de profession & le philosophe de tempérament qui sont réunis chez lui. Il y a plus, il les fait travailler de concert dans l'intérêt de sa fortune : à l'abbé de représenter comme il convient à son caractère & de se mettre en avant, avec sa trousse d'université; quant au pauvre philosophe, eh bien, qu'il s'efface, qu'il se déguise au besoin, puisqu'ainsi va le monde & qu'il ne peut faire autre chose; mais libre à lui, par exemple, de se dédommager, s'il lui plaît, de sa condescendance, par une grimace spirituelle, par une ironie ou par un sourire!

Notre imagination, assombrie par l'horrible tragédie de la place du Salin, nous rend mal la physionomie de Vanini : elle nous le fait voir sérieux & triste; il était en réalité tout malice & tout enjouement. Nous allons tout à l'heure le suivre dans ses études & dans ses voyages. Achevons de découvrir qui il est avant de nous mettre en sa compagnie. Et puisque nous savons que le jésuite Garasse & le ministre David Durand se

1. *De arcan.*, p. 493. — 2. *Amphith.*, avis au lecteur, p. 1, & *De arcan.*, dédicace, pp. 8 & 349. — 3. *Amphith.*, avis au lecteur, & pp. 70, 72, 86, 109, 137, 205, 333. 334, &c.; *De arcan.*, pp. 406, 472, &c. — 4. *De arcan.*, p. 217. — 5. *De arcan*, p. 158. — 6. *De arcan.*, pp. 168, 184. — 7. *De arcan.*, pp. 422, 495. — 8. *De arcan.*, pp. 487, 488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont fait gloire de le haïr comme athée, méfions-nous des portraits qu'ils nous ont laissés de lui. Au risque d'avoir à en rabattre, apprenons de lui-même ce qu'il croit être, cherchons-le dans ses ouvrages.

On a déjà vu qu'il s'est donné, dans les *Dialogues*, un interlocuteur du nom d'Alexandre. C'est un Italien comme lui, plus jeune que lui, son compatriote qui plus est; homme d'esprit un peu crédule, volontiers enthousiaste, qui s'en veut de s'être attardé dans les voies de l'ancienne école, & qu'émerveille à tous coups l'explication naturelle des phénomènes de la nature. En 1616, ce personnage devait avoir à Paris un grand nombre d'originaux parmi les non-savants & les jeunes gens de la cour. Vanini l'a pris sur le vif, & il l'a rendu fidèlement avec un bon sentiment comique, comme on dit, & une grande aisance de dialogue.

Etant donné ce caractère, Alexandre doit toujours être devant le philosophe dans une sorte d'extase, &, de fait, il n'y manque jamais. Il ne se borne pas aux compliments qui sont de la courtoisie du siècle; il dépasse sans cesse la mesure des louanges. Thomas Morus avait dit à un inconnu qu'il venait d'entretenir : Vous êtes un démon ou vous êtes Érasme! & c'était Érasme. Alexandre dira : Vous êtes un Dieu ou vous êtes Vanini! Et Vanini de répondre avec un sourire : Je suis Vanini[1]. Il y a là au fond plus de modestie qu'on n'en voit d'abord. Certes, l'auteur des *Dialogues* n'est pas humble, mais il n'est pas un monstre de vanité, comme l'ont dit ou répété ceux qui n'ont rien compris au personnage d'Alexandre. La vérité est qu'il avait un sentiment très vif & très présent de ses imperfections & de ses défauts. Il savait très bien tout ce que l'esprit doit aux organes, & il avait ses raisons de n'être pas fort content de son corps. Il n'y a rien moins que de l'orgueil dans le regret qu'il exprime quelque part — comme en riant — de n'être pas un enfant naturel[2]. « Si j'étais né des chaudes étreintes de l'amour (je ne traduis pas, je gaze), je serais beau, dit-il, élégant, robuste; mon esprit serait sans nuages. Mais, hélas! je suis fils légitime, & fils, qui plus est, d'un

1. *De arcan.*, p. 409. — 2. *De arcan.*, p. 321.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

septuagénaire. Mon intelligence est élevée sans doute, & j'ai de la mémoire; mais qu'en serait-il si mon père n'avait pris soin de réconforter en temps utile sa vigueur épuisée? J'ai bonne mine, c'est évident, mais je ne suis pas sans infirmités. » Et ailleurs, *passim*, il nous apprend qu'il a des douleurs[1], qu'il est faible[2], maladif, souvent indisposé, nerveux, chatouilleux[3], irritable, colère[4]; qu'il n'a pas de trop bons yeux[5] & que la finesse de son odorat[6] est compensée en quelque sorte par la mauvaise disposition de son oreille, qui le rend absolument insensible à la musique[7].

Voilà ce que Vanini dit de lui-même lorsqu'il parle de son propre nom. Franchement, ce n'est pas trop se vanter. On ne peut lui contester les dons qu'il s'attribue sans fausse honte, & la justice veut qu'on lui en accorde d'autres qui ont bien aussi leur prix. Ses livres sont là pour témoigner de son culte pour la science, de son amour du travail & de son application. Si sa pensée se dégage lentement des brumes, elle brille dès qu'elle est dehors, sous la transparence d'un style clair & singulièrement facile. Quant à son esprit, — il a beaucoup d'esprit, — je n'ai aucune envie de le comparer à celui de Lucien, comme a fait M. Cousin. Personne, à mon gré, n'a autant d'esprit que Lucien, non pas même son cousin Voltaire. Vanini n'est pas de la famille, ou, s'il en est, ce n'est que de fort loin. Ce qu'il a, lui, c'est la vivacité, la grâce italienne, une ironie trop peu discrète, &, encore une fois, l'enjouement.

Il a bien encore autre chose : une faculté étrange qu'il classe parmi ses qualités, ce qui ne laisse pas que d'étonner un peu. J'y verrais plutôt une maladie propre aux pays d'inquisition & d'universités, comme était Naples, où la foi raisonne & où la raison croit. Elle ne s'attaque pas, cette maladie, aux intelligences médiocres; nul n'en est atteint s'il n'est apte à tout comprendre; mais s'il en est atteint, il devient capable de tout prouver. Me permettra-t-on de dire que Vanini avait contracté

1. *De arcan.*, p. 180. — 2. *De arcan.*, p. 494. — 3. *De arcan.*, p. 334. — 4. *De arcan.*, pp. 83, 212. — 5. *De arcan.*, p. 298. — 6. *De arcan.*, p. 298. — 7. *De arcan.*, p. 296.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette aptitude sous la discipline de ses régents? Il en était on ne peut plus fier. Il en fait parade dans les *Dialogues ;* il s'en amuse, il prend un plaisir d'enfant à jouer du pour & du contre, & quand Alexandre se récrie[1], il rit de tout son cœur, ou bien il prononce, après Cardan, que les philosophes disent bien des choses souvent auxquelles ils ne croient point[2]. Le malheureux n'apprendra que trop tôt, quand il démontrera devant ses juges l'existence de Dieu, que l'auditoire des philosophes ne croit pas toujours ce qu'ils disent.

Tel est Vanini, ou plutôt tel il sera quelque temps avant d'arriver à Toulouse. En 1606, quand il a fini ses études de droit, au moment où, devenu docteur *in utroque*[3], il va quitter Naples pour se rendre à Padoue, — il avait alors vingt & un ans, — rien n'altère encore l'unité de son caractère ni la sincérité de son esprit. C'est un disciple confiant de l'enseignement orthodoxe, mais qu'affriande déjà la philosophie, c'est-à-dire l'ensemble des sciences qu'a embrassées le vaste esprit du *philosophe* par excellence : Aristote. Elles lui plaisent, parce qu'elles se prennent à un fonds réel & sensible; elles l'intéressent par leurs curiosités, qu'il appellera plus tard leurs *arcanes;* elles le séduisent surtout par leurs *devinettes*, car les questions scientifiques d'un certain ordre ne sont guère que cela pour lors. N'y ayant pas encore de méthode assurée, il n'y a presque pas de vrais problèmes. On étudie la nature, comme on fait la métaphysique, à force d'imagination. Par exemple, cinq écoles célèbres, Naples, Pise, Bologne, Vérone, Padoue, luttent de conjectures pour expliquer d'où vient qu'une boule de chaux, qui n'est qu'à demi plongée dans l'eau, s'humecte néanmoins dans toutes ses parties[4]. La persistance des feuilles dans les arbres verts est pareillement une énigme à la mode[5]. Toute la physique est dans ce goût; on comprend qu'alors est physicien qui veut, & l'on ne s'étonne plus que Vanini, à peine ado-

1. *De arcan.*, pp. 229, 365, 366, 418, &c. — 2. *De arcan.*, p. 441. — 3. M. Settembrini a trouvé dans les registres de l'Université de Naples, à la date du 6 juin 1606, & M. Palumbo a reproduit en *fac-simile* le serment que Vanini prêta à cette occasion. Je donne plus bas le titre du livre de M. Palumbo. — 4. *De arcan.*, pp. 125, 126. — 5. *De arcan.*, p. 160.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lescent (*adolescentulus*), ait composé un traité de physique. Le livre ne nous est pas parvenu, si tant est qu'il l'ait fait imprimer; mais nous savons de lui-même qu'il l'a résumé dans le *De arcanis*[1], où pourtant il dut introduire des connaissances acquises après coup & qui sont déjà de la science : l'action de la lune sur les marées[2], l'influence de l'alimentation sur les mœurs[3], &c. Ce fut dans cet essai qu'il commença à s'engouer d'une idée à laquelle depuis il revint sans cesse. On se rappelle le conte de sa mère sur les signes de naissance. Sa curiosité était restee ancrée à ce mystère de la physiologie. Bien d'autres philosophes avant lui s'en étaient préoccupés, au seizième siècle surtout, & tous, ou presque tous, y avaient vu un effet de l'imagination. C'est l'opinion qui a prévalu. Vanini a fait évidemment des efforts pour résister à cette explication. Dans l'*Amphithéâtre*, il a pris soin de faire remarquer que ces signes de nature ne sont pas propres à l'homme seul. Il cite, d'après les auteurs, certains fragments de matières inertes où étaient représentés des plantes, des animaux, jusqu'à des portraits d'homme, entre autres celui de saint Paul ermite[4]. Lui-même, il a vu à Naples, dans le musée de l'empereur Ferdinand, en compagnie du R. P. Argotti, carme, une pierre historiée de la figure d'un oiseau[5]. L'objection toutefois finit par lui paraître importune. Il l'écarta & se rangea sans y penser davantage à l'avis de ses devanciers. Seulement, ce qui n'était chez ceux-ci qu'un expédient devint chez Vanini toute une théorie sur la part que prend l'imagination à la création des êtres. On verra plus tard quelles bizarreries il en a tirées, par exemple comment il s'en sert pour produire artificiellement des chevaux verts, & aussi, les Épîtres de saint Paul aidant, de parfaits chrétiens.

Ce dut être quelque temps après qu'il eut écrit ce traité de physique qu'il se décida à quitter Naples pour aller continuer ses études à Padoue, où enseignaient alors le sceptique Crémonini & le grand Galilée[8]. Il semble qu'il ne se rendit

1. *De arcan.*, p. 301. — 2. *De arcan.*, p. 114 & suiv. — 3. *De arcan.*, pp. 348, 349. — 4. *Amphith.*, p. 68. — 5. *De arcan.*, p. 205. — 6. *De arcan.*, p. 236. — 7. *Amphith.*, p. 274. — 8. M. Moschettini, *Rivista Europea*, mars-avril 1879.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans cette antique & célèbre université que par un coup de tête. A la manière dont il parle de la méchante soutanelle[1] qui l'y abritait si mal contre l'hiver, on dirait qu'il eût dépendu de lui de vivre moins péniblement. Les religieux qui avaient instruit sa jeunesse avaient-ils espéré le retenir dans leur couvent? Avaient-ils fait fond sur son éloquence naturelle, non pas tant nerveuse & forte qu'élégante & jolie[2], pour ajouter au lustre de leur ordre & donner un second au P. Bartholomeo Argotti, ce phénix des prédicateurs[3]? Il est certain que Vanini a prêché[4]; mais la chaire, s'il était encore novice chez les Carmes quand il y fit ses débuts, ne satisfaisait pas ses ambitions secrètes. Ce qu'il voulait dès lors, il le dit bien haut : c'était apprendre & apprendre encore. Ce qu'il aimait, « c'était cette merveille de beauté & de noblesse, d'excellence & d'agrément qu'on appelle d'un mot : la science. Adorable maîtresse qu'on suit comme malgré soi, source de jouissances & de délices qui vous enivre d'oubli, comme les baies du lotus, pour tout ce qui n'est pas elle, & dont on ne veut plus, dont on ne peut plus s'arracher[5]!

Quand on aime la science avec tant de passion, on est bien fort, Vanini a raison de le dire, contre la pauvreté; mais il y a de grandes chances aussi pour qu'on ne s'en tienne pas longtemps à l'enseignement borné des régents universitaires. Et de fait, au cours de ses lectures hasardeuses[6], Vanini ne tarda guère à s'aventurer loin, bien loin des frontières de l'orthodoxie & à se mettre sur la trace des philosophes astrologues du seizième siècle. Ces hardis rêveurs, Pomponace[7], Cardan[8], le ravirent. Dès qu'il lui fut donné de les connaître, il leur appartint sans retour. Après Aristote & Averroës, ce sont pour lui les princes de la philosophie; les premiers ont certainement à ses yeux plus de grandeur & d'autorité : l'admiration qu'il leur voue de lui-même se double de celle qu'il tient de l'un

1. *De arcan.*, p. 351. — 2. *De arcan.*, p. 2. — 3. *De arcan.*, p. 205. — 4. *De arcan.*, pp. 234, 235. — 5. *Amphith.*, dédicace, pp. 1, 2. — 6 *De arcan.*, p 98. — 7. *Amphith* , pp. 234, 328; *De arcan.*, pp. 20, 139, 140, 144, 255, 302, 327, 370, 373, &c. — 8. *Amphith.*, pp. 25, 39, 41, 151, 173; *De arcan.*, pp. 36, 58, 65, 108, 169, 219, &c.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ses auteurs favoris, le carme Jean Bacon[1], « si bien nommé — au dix-neuvième siècle — le prince des averroïstes[2] ». Mais, s'il commente dans cette première période de sa jeunesse studieuse les œuvres du Stagyrite sur les météores[3] & la génération[4]; si, plus tard, devenu maître à son tour, c'est l'œuvre d'Averroës qu'il doit mettre aux mains de ses élèves, comme l'A B C de la philosophie[5], sa prédilection toutefois est pour Pomponace. Voilà son maître d'élection! C'est celui-là qu'il invoque en toute rencontre comme un autre Averroës! car Pythagore ne douterait pas, dit-il, que l'âme du sage cordouan n'ait passé dans le philosophe de Mantoue[6]. On peut affirmer que le système astrologique de ce libre génie fut toujours en quelque sorte le pôle métaphysique de l'esprit de Vanini. Dès que sa pensée s'élève au-dessus des phénomènes dans la région des causes, quel que soit le sujet qui l'occupe, c'est vers ce point principal qu'elle se tourne invinciblement. Nous n'avons plus les *Astronomiques*[7] qu'il fit imprimer à Strasbourg, durant ses voyages, « en caractères si élégants ». C'était sans doute le tribut d'imitation que tout écolier paye à son précepteur, à titre de premier hommage : œuvre peu regrettable en soi, où pourtant l'on eût cherché avec quelque intérêt les hymnes par lesquelles Vanini saluait la doctrine nouvelle qui venait de surgir à son horizon. Elles devaient être encore bien timides. Mais quelques années après, le disciple, tout à fait émancipé, s'inspire de l'audace de son maître : il ose opposer au dogme prépondérant du catholicisme la doctrine de l'astrologie philosophante. C'est au quatrième livre des *Dialogues*. Il est question des oracles. « Qu'en faut-il penser? demande Alexandre. Étaient-ils l'œuvre des démons? — Non, répond Vanini, puisque — ce qui est de foi réservé, comme il convient — il n'y a pas & il ne peut y avoir de démons. Pomponace attribue les oracles aux intelligences qui meuvent les astres & gouvernent le monde. — Impossible, réplique Alexan-

1. Ou plutôt Baconthorp, selon M. Renan, *Averroës & l'averroïsme*, p. 420, cité par M. Moschettini. — 2. *Amphith.*, p. 17. — 3. *De arcan.*, p. 27. — 4. *De arcan.*, p. 172. — 5. *De arcan.*, p. 350. — 6. *Amphith.*, p. 36. — 7. *De arcan.*, p. 31.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dre, car le ciel n'a pas changé, & il n'y a plus d'oracles. J'aimerais mieux croire avec Plutarque à l'épuisement des vapeurs prophétiques. — C'est que vous n'entendez pas bien Pomponace. Le monde, Alexandre, est éternel, mais rien n'y dure infiniment sous sa forme première. Les espèces & les individus, les choses & les personnes y subissent de perpétuelles métamorphoses : elles meurent parce qu'elles sont corruptibles; elles renaissent, parce qu'une loi nécessaire met la génération à côté de la corruption. Il n'y a pas de raison pour que les religions échappent à ces vicissitudes incessantes. Aussi peut-on affirmer que celles d'à présent ont existé par le passé, & que celles du passé sont en train de revenir. Or, la loi par qui tout ainsi se renouvelle oppose constamment les prodromes de la vie aux symptômes de la mort. Si les oracles se taisent, c'est que le paganisme va s'éteindre dont ils sont le signe vivant. Mais voici les miracles, & s'ils apparaissent, c'est que l'évangile arrive & qu'ils en sont à la fois & l'indice & la caution. Les astres, auteurs de ces changements, ont voulu que le surnaturel succédât ainsi au surnaturel. Ils savent que les hommes passent malaisément d'une religion à une autre, &, dans leur providence souveraine, ils départissent au sage entre les sages qu'ils ont élu pour instituer la foi nouvelle une puissance merveilleuse capable de surprendre les croyances & de forcer les convictions[1]. »

Ici, Vanini s'arrête; il détourne à regret ses regards de cette perspective sublime. Quelque chose lui rappelle qu'en France les Parlements font la besogne de l'Inquisition, non par horreur de l'Inquisition, mais par jalousie de métier. Cachant donc à l'ordinaire sa tête sous son bouclier, il ajoute : « Voilà de belles horreurs, sorties, comme d'un germe, des subtilités de notre philosophie. Je les déteste volontiers par respect pour l'Eglise & par attachement à la religion chrétienne. Que dis-je? je les détestais dans mon cœur, tandis que je les pensais pour amuser mon esprit. »

En lisant ces pages d'une témérité si sereine, on ne peut s'empêcher de penser aux soupirs d'angoisse du pauvre Jouf-

1. *De arcan.*, pp. 379, 392.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

froy dans cette nuit célèbre où il découvrit, lui aussi, comment les dogmes finissent. Quel contraste de cette âme tendre, qu'offense l'inévitable lumière de la raison & qui gémit de l'apercevoir, à l'esprit fort & sans peur du jeune philosophe napolitain! La religion de la nature[1], au pied de laquelle l'homme des temps nouveaux tombe comme accablé, Vanini l'embrasse avec amour. On dira qu'il le faisait ou que du moins il croyait le faire sans péril. Mais ici la force consistait moins à braver l'Inquisition qu'à soulever la masse solide de souvenirs d'enfance, d'exemples domestiques, de préjugés, de traditions, d'autorités de toute sorte, sous laquelle devait fléchir l'âme de Pascal, sœur de celle de Jouffroy; à rejeter l'appui des religions sacerdotales, à s'isoler en esprit du reste du monde. C'est précisément cette intrépidité de conviction qui élève Vanini au rang des philosophes, non sa constance, puisqu'il n'a pas voulu du martyre[2], ni sa doctrine, car il n'a rien pensé de lui-même. Si l'on peut donner le nom de théories aux bigarrures d'opinions qui se voient dans ses ouvrages, ses théories sont toutes d'emprunt. Il ne s'en cache pas; aussi ne prétend-il pas être un génie original. S'il se croit un mérite, c'est celui de s'écarter du ruisseau banal de l'ordure scolastique[3] & d'aller puiser ses idées à des sources peu connues & peu fréquentées[4]. S'il est un art qu'il prise, c'est celui d'ôter ses épines à la science pour la rendre accessible aux *curieux* de la cour & de la ville, & de faire qu'elle soit amusante, surprenante... Retournons à Padoue.

A présent que l'on connaît bien Vanini, on ne s'étonnera pas que Cardan et Pomponace ne fussent pas seuls à le divertir des cours de l'Université. Il pousse des pointes du côté d'Albert le Grand[5] & de Corneille Agrippa[6]. Hippocrate & Galien après Aristote, & cette gloire de Vérone, Fracastor[7], lui prennent le temps qu'il ne donne pas à la poursuite du plaisir, à ses amis & à ses maîtresses. Il ne faut pas que la gravité de ses

1. *De arcan.*, p. 306. — 2. *De arcan.*, pp. 183, 184. — 3. *Amphith.*, p. 211. — 4. *De arcan.*, pp. 3, 4, 35. — 6. *Amphith.*, pp. 37, 39, 40, 273; *De arcan.*, pp. 227, 422, 431, &c. — 6. *Amphith.*, p. 171. — 7. *De arcan.*, pp. 311, 371.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lectures nous fasse oublier son âge & son caractère. Avec toute la gaieté napolitaine, il a toutes les fougues & toutes les passions de la jeunesse. Même, la chaleur de son sang n'est pas sans avoir part à la direction de ses études. S'il était encore de mode de commenter Aristote, tous les physiologistes de vingt ans feraient comme lui leurs commentaires sur le *Traité de la génération*. Il n'a pas là-dessus de fausse honte. Il faut l'entendre déclarer, avec quelle malice! qu'il a fait vœu de garder sa chasteté[1]! Et quant à sa soutane, elle ne l'embarrasse guère. Il connaît l'art des intrigues galantes, & comment celle qu'on aime, pour peu qu'elle sache par cœur quelques mots de latin, s'avertit sans danger d'aller au rendez-vous[2]. Sa chère Laure en saurait bien que dire[3], & aussi cette gentille Isabelle, qui entendait si mal les chansons d'amour, & qui boudait, & qui se fâchait tout rouge, quand il l'appelait son œil gauche, — le meilleur, suivant Aristote, petite ignorante! — comme si vraiment elle n'était pas assez bonne pour être un œil droit[4]!

En même temps qu'il dépouillait ainsi l'arbre de la science, il faisait des expériences d'un autre genre, celles-ci un peu au hasard & pour le plaisir d'expérimenter. On ne s'explique pas trop pourquoi il avait mis une anguille dans un vase de verre exposé au soleil. Mais enfin, l'anguille étant là, il s'appliquait à l'observer, si bien qu'il s'aperçut un jour que de la bave qu'elle répandait dans l'eau s'engendrait une multitude de vers & d'animalcules[5]. Il ne prononce pas, on le pense bien, le nom de génération spontanée; mais il croyait à la chose, cela est évident. Jean-Marie Genocchi, un étudiant génois, son ami intime, y croyait aussi. Celui-là n'était pas un esprit aventureux, au contraire, car il finit par composer un traité de la grâce & du libre arbitre[6]; mais au moins ne s'émouvait-il qu'à bon escient. Que des milliers d'êtres naquissent sans parents de la substance d'une anguille, cela pouvait émerveiller Vanini, non pas lui. Il avait vu, lui, bien autre chose. Il avait vu au printemps, par un jour d'orage, une goutte de

1. *De arcan.*, p. 176. — 2. *De arcan.*, p. 407. — 3. *De arcan.*, p. 159. — 4. *De arcan.*, p. 298. — 5. *Dearcan.*, p. 199. — 6. *Amphit.*, pp. 303, 304.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pluie tomber dans la poussière & se changer tout d'un coup en grenouille[1]. Cinq ou six ans après, l'auteur des *Secrets de la nature* riait encore de ce bon conte & raillait sans pitié le pauvre Genocchi[2]. Il ne l'en aimait pas moins, & à juste titre, car, ainsi qu'on le verra dans la suite, il avait su éprouver la sincérité de son affection.

Toutes ces diversions n'empêchèrent pas Vanini de pousser vigoureusement ses études officielles. Quand il sut tout ce qu'il devait savoir, non tout ce qu'il aurait voulu, il quitta Padoue, où il était resté deux années scolaires, vers le milieu de 1608, méditant d'aller chercher ailleurs ce que l'enseignement de ses maîtres lui avait laissé à désirer. Il faut se rappeler qu'au dix-septième siècle la science n'était pas une, comme elle l'est aujourd'hui. Pour parler le langage des botanistes, elle avait ses *habitats* & variait de l'un à l'autre, ainsi qu'il arrive aux plantes. Elle se développait inégalement suivant la nature de chaque peuple, son génie propre, la rectitude plus ou moins grande de sa méthode instinctive. La médecine de Montpellier & celle de Paris différaient dans une grande mesure & ne se ressemblaient peut-être que par leurs effets. Il était impossible aux hommes d'étude, même les plus appliqués, de connaître au jour le jour les progrès de la science. Il ne leur servait de rien d'être bibliographes, tant les livres circulaient lentement. Ils n'avaient d'autres ressources que de payer de leur personne & de s'en aller comparer leurs connaissances acquises avec celles qu'on avait dans les autres pays. En Angleterre, où les moyens d'instruction étaient encore plus circonscrits qu'ailleurs, cette nécessité était si bien reconnue qu'elle avait force de coutume, & voilà pourquoi les jeunes gens d'une certaine naissance, une fois leurs classes terminées, faisaient & font encore un *tour* sur le continent. C'était un voyage de ce genre que Vanini voulait faire. Dans l'état de sa fortune, il aurait eu peut-être quelque peine à donner jamais suite à ce projet. Heureusement pour lui, son ami Genocchi, qui était riche, avait été au-devant de ses vœux, en lui proposant de parcourir l'Allemagne de compagnie. Pourtant ils ne se

1. *De arcan.*, p. 201. — 2. *De arcan.*, p. 360.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

mirent pas tout de suite en chemin. Vanini voulut auparavant aller revoir son pays natal, car la science, qu'il compare au lotus dans ses hyperboles d'amoureux, n'avait pas eu la vertu de lui faire oublier sa famille... — Ce ne fut pas sans angoisse que, arrivé dans la Pouille, il aperçut au loin le clocher de Taurizano. C'était en été. Une longue traite à cheval & les ardeurs d'un soleil accablant avaient épuisé ses forces & enfiévré son corps débile. Une corneille tout à coup poussa son cri sinistre[1]. Le futur philosophe crut à sa mort prochaine, car il en était encore à redouter les présages, comme un Italien du paganisme. L'étonnement qu'il eut de survivre lui fit faire des réflexions, & ce fut depuis lors qu'il commença à croire, avec Machiavel, que les religions qui donnent cours à des superstitions pareilles n'avaient été, dans l'antiquité, aux mains des princes & des prêtres, & n'avaient pas cessé d'être autre chose que d'efficaces moyens de gouvernement[2]. Cela ne l'empêcha pas de profiter de son séjour dans sa province pour se mettre en règle avec son évêque. Après quoi, soit qu'il eût reçu les ordres[3], soit plutôt, car il n'avait pas l'âge canonique, qu'il se fût pourvu de dimissoires, il fit ses adieux aux siens, qu'il ne devait plus revoir, & partit pour Naples.

Il y revit en passant ses maîtres, les carmes, & ses amis laïques : Zacharie Olimpio[4], un humaniste très distingué, qui lui donna à lire un petit traité d'Albert le Grand sur les éternuments; Constantin Calvano[5], un médecin des plus habiles que le docteur Sangrado n'aurait jamais assez loué s'il avait pu le connaître, car c'était un grand ennemi du vin. Ce fut sa première étape. Il visita ensuite, allant toujours devant lui, les universités de Pise, Bologne, Vérone[6], & de là gagna Venise. Le comte de Castro, patron de sa famille, y était alors comme ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne. Il est plus que probable que Vanini alla lui faire sa cour & qu'il en obtint quelques subsides; toutefois, ce n'était pas

1. *De arcan.*, p. 424. — 2. *De arcan.*, p. 368, 442; *Amphith.*, avis au lecteur, p. 2 & pp. 35, 60. — 3. *De arcan.*, p. 446. — 3. *De arcan.*, pp. 422, 423. — 5. *De arcan.*, pp. 84, 85. — 6. *De arcan.*, pp. 125, 126.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour cela qu'il était venu à Venise, mais parce qu'il y avait donné rendez-vous à son ami Genocchi. Il y trouva, en effet, le bon Génois qui l'attendait, & tous deux prirent, comme ils se l'étaient promis, le chemin de l'Allemagne. — On voudrait avoir le journal de leur studieux itinéraire à travers les universités de la Bavière, de la Bohême, de la Saxe & de la Souabe[1]. Ils allèrent certainement à Prague. Etait-ce pour y voir Képler, que Vanini appelle, non sans raison, l'astrologue Képler (*mathematicus*)[2]? Le fantasque disciple de Pomponace devait se croire quelque droit d'approcher l'illustre disciple de Tycho-Brahé. Ils n'étaient pas si loin de s'entendre qu'on pourrait le supposer. — On n'est pourtant pas sans avoir quelques traces de leurs impressions. Vanini a parlé plusieurs fois de ce grand voyage, & l'on voit qu'il en a rapporté une idée peu avantageuse des Allemands. Pour une nature fine & sobre comme la sienne, c'était chose assez répugnante que leurs habitudes bachiques. Leurs qualités intellectuelles, si différentes de celles de sa race, le rendaient d'autant moins indulgent pour ce grand besoin qu'ils ont de boire incessamment. Il n'avait, en effet, que de l'antipathie pour leur génie métaphysique. Il a exprimé ses dédains d'une manière bien spirituelle en deux endroits de ses *Dialogues*. C'est à propos de l'immortalité de l'âme & des revenants. Sur ce grave sujet, son opinion était celle de ses auteurs favoris, c'est-à-dire qu'il était fort sceptique. Vous pensez qu'il s'en cachait? Pas le moins du monde; il l'avouait ingénument; encore voulait-il qu'on lui sût gré, avec saint Paul, de croire à force de foi ce que la physique ne pouvait démontrer[3]. Cela ne l'empêcha pas de se faire, en certaines circonstances, l'avocat de cette grande cause. Une de ses preuves, qu'il faut citer, c'est que l'Eglise nous enseigne que les corps doivent ressusciter; or, cela serait-il possible s'il n'y avait pas d'âmes[4]? — Ne voilà-t-il pas une belle raison! Ce n'étaient ni Pomponace ni Cardan qui la lui avaient suggérée, car il nous apprend lui-même que, précisément en ce voyage en Allemagne, il chercha sans

1. *De arcan.*, pp. 349, 448, 478. — 2. *De arcan.*, p. 36. — 3. *Amphith.*, p. 164. — 4. *Amphith.*, p. 164.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

succès aux foires de Francfort[1] les traités de l'immortalité de l'âme que l'un & l'autre avaient composés. On peut juger sur cet échantillon de sa veine métaphysique. Il en sentait bien lui-même l'indigence, si bien que quand Alexandre l'interroge sur l'autre vie : « Attendons, dit-il, pour traiter ce sujet, que je sois devenu vieux, riche & Allemand[2]. » Ne croyant pas à la durée de l'âme, jugez s'il avait foi aux revenants! Ici, les répugnances de son esprit se fortifient des aveux de certains nécromanciens. Il en avait rencontré plusieurs dans la basse Allemagne & il s'était mis en tête de découvrir leurs secrets. Ces gens, qu'il avait su séduire, lui avaient fait confidence que leur art ne s'adressait pas aux morts. Toutes leurs incantations & tous leurs manèges n'allaient qu'à frapper & surexciter sans mesure l'imagination des femmes[3]. Cela fait, elles voyaient tout ce qu'on voulait. Cela n'empêche pas, dit Vanini, que l'existence des revenants ne soit généralement admise. Le paganisme n'en doutait pas : les anciens mettaient sur les tombeaux de leurs morts ce que ceux-ci avaient aimé vivants, des gâteaux de miel & de lait qui pouvaient plaire encore à leurs âmes. Et à ce propos, ce serait pour les gens simples une expérience à faire : qu'ils défoncent un tonneau de vin près du cadavre d'un Allemand, ils verront bien si son âme reviendra boire[4].

Vers la fin de 1608, les deux voyageurs arrivèrent à Strasbourg[5], dans l'intention de pousser jusqu'en Hollande. Ils s'arrêtèrent dans cette ville le temps de faire imprimer, aux frais du bon Génois probablement, en caractères d'une grande élégance, les *Commentaires astronomiques* du philosophe de Taurizano. Pendant que le livre était sous presse, ils eurent occasion d'expérimenter la science qui s'y trouvait déduite sur un portrait de Martin Luther[6]. A certain signe propre à Mercure, ils devinèrent que cet homme était un apostat. Un autre signe, caractéristique de Vénus, leur révéla que le même Luther était fort aimé de ses compatriotes. O grande vertu de l'astrologie!

1. *Amphith.*, p. 171. — 2. *De arcan.*, p. 492. — 3. *De arcan.*, p. 478. — 4. *De arcan.*, p. 454. — 5. *De arcan.*, p. 424. — 6. *Amphith.*, p. 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'impression achevée, ils s'embarquèrent sur le Rhin, non sans hésitation : Genocchi avait aperçu un corbeau, il avait peur d'un naufrage. Il fallut pour le décider à partir que Vanini l'entraînât par son exemple[1]. Le philosophe était très fier de cet exploit; il a pris soin de dire — & de son temps, après tout, cela n'était peut-être pas inutile — qu'ils descendirent le fleuve sans encombre, malgré le corbeau. Je n'ai pas à nommer tous les lieux où ils s'arrêtèrent; cela serait difficile & assurément fort oiseux. Je ne hasarderai même pas de supposer qu'ils firent séjour à Cologne, dans la patrie d'Albert le Grand & de Corneille Agrippa, deux auteurs que Vanini avait beaucoup lus & qu'il a beaucoup réfutés. Leurs principales stations, que l'on connaît, Amsterdam[2], Middelbourg, où l'on venait d'inventer les télescopes, & Flessingue, Anvers, Malines, Bruxelles, indiquent suffisamment leur itinéraire[3]. Partout où ils passent, les divers savants que Vanini veut être profitent de leur mieux des faits qui se présentent. En Hollande, le philosophe remarque que les opinions sont libres; il ne l'oublie pas : plus tard, quand il aura besoin d'un athée comme homme de paille pour hasarder ses théories, c'est là qu'il ira le prendre[4]. Dans les ports de la Zélande, l'astronome observe l'action de la lune sur les mouvements de la mer & prend note des heures du flux & du reflux[5]. A Flessingue, des gens mordus par un chien enragé courent à l'envi se baigner dans la mer[6]. Est-ce un remède? C'est au médecin de voir; en tout cas, cela vaut mieux que le pèlerinage au sanctuaire de Saint-Vito, près de Bari, qu'on préconise dans la Pouille[7]. A Anvers, le physicien se met en colère contre Albert le Grand : décidément, ce capuchon n'est qu'un faiseur de dupes! que de fois n'affirme-t-il pas que le fer ne peut briser le diamant! Or, cela n'est pas exact : Vanini le sait pour avoir répété une expérience de Cardan[8]. Philosophe, en êtes-vous bien sûr? Un diamant qui se laisse mettre en poudre par un simple marteau a tout l'air d'un diamant bien com-

1. *De arcan.*, p. 424. — 2. *De arcan.*, p. 204. — 3. *De arcan.*, pp. 122, 450. — 4. *De arcan.*, pp. 354, 360. — 5. *De arcan.*, p. 123. — 6. *De arcan.*, p. 450. — 7. *De arcan.*, p. 450. — 8. *Amphith.*, p. 40.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaisant ou bien trompeur. Sage qui s'en serait méfié. Quand vous engagiez votre hôtelier de Bruxelles à fréquenter les sermons, il vous répondait : Je ne m'en soucie point; tous ces faiseurs d'homélies ne savent rien dire que : « J'ai lu »; quand diront-ils : « J'ai vu? » Vous ramassiez le mot en riant, puis vous décidiez d'un ton grave que ce « j'ai vu » du malin Brabançon devrait être la devise des philosophes [1]. A la bonne heure! mais pourvu que les philosophes sachent voir.

A Bruxelles, on perd la trace des deux voyageurs; mais ils devaient être sur la route de France, car, dans le courant de 1610, Vanini, sinon Genocchi, que nous reverrons à Gênes en 1614, se trouvait pour sûr à Paris, où le drame de sa destinée n'allait pas tarder à se nouer. Il avait alors vingt-quatre ans. Il venait de dépasser ce que j'appellerais volontiers l'âge de sa formation. Il pouvait encore gagner en esprit & en savoir; mais son caractère était fixé. En traversant les Provinces-Unies & les Pays-Bas espagnols, si profondément divisés par leurs dissensions religieuses & qui commençaient à peine de se reposer de quarante ans de guerre, il s'était senti de l'humeur du sage qu'applaudira un jour La Fontaine, toujours prêt à s'accommoder aux gens. L'Inquisition, qu'il avait retrouvée en Brabant & dans les autres provinces catholiques, avait fortifié cette disposition naturelle. Ses conseils à son hôtelier partaient d'un homme convaincu qu'il est bon de paraître ce qu'on n'est pas, lorsque la multitude déteste ce qu'on est & que les magistrats le punissent.

(*A suivre.*) A. BAUDOUIN.

1. *De arcan.*, p. 121.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UN MÉMORIALISTE TOULOUSAIN AU XVIIe SIÈCLE

L'ABBÉ JEAN DU FERRIER

(1609-85.)

Le second cahier des *Mémoires* de du Ferrier[1] a pour titre : « Des religieuses & des séminaires ».

Les jeunes prêtres périssent souvent, selon du Ferrier, & au moral, bien entendu, « dans les pièges des âmes extraordinaires ». On peut ajouter qu'ils ne sont pas les seuls : Fénelon n'était plus un débutant dans le sacerdoce lorsque, quelques années après que du Ferrier avait écrit ce qu'on vient de lire, le précepteur du petit-fils du roi se laissa attirer par le romanesque mysticisme de Mme Guyon, de qui Michelet a écrit : « C'était sainte Thérèse & don Quichotte. » Fénelon était

1. M. Gazier, professeur à la Sorbonne, a bien voulu m'indiquer dernièrement, avec une obligeance dont je lui suis très reconnaissant, qu'il est question de Jean du Ferrier dans le *Petit nécrologe de Port-Royal* par René Cerveau (1er volume, 1760, p. 218), qui renvoie au *Supplément du nécrol. de P.-R.* (1735, in-4°, p. 569); — que ces deux publications disent qu'il était né à Toulouse en 1611; — que le *Dictionn. histor. & crit.* de Barral, Guibaud & Valle (1758) lui consacre un petit article & le fait naître en 1609. « Il reste de lui », lit-on dans le *Suppl. du nécr. de P.-R.*, « des mémoires manuscrits sur l'histoire ecclésiastique du dix-septième siècle. Ils sont extrêmement rares. Nous ne les connaissons point, mais on nous a assuré qu'ils étaient très importants & très curieux, & que le public perdait beaucoup à en être privé. »

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

déjà compromis, ou bien près de l'être, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de Cambrai, & trois mois avant son sacre, le 10 mars 1695, il signait, d'ailleurs après quelques difficultés, le formulaire sorti des conférences d'Issy & dirigé contre la disciple de l'Espagnol Molinos.

A propos des « âmes extraordinaires », du Ferrier, qui est mort, on le verra plus loin, assez tôt pour ne pas voir un archevêque de Cambrai verser dans le quiétisme, parle d'une religieuse qui croyait voir Notre-Seigneur & la Sainte Vierge; puis elle disait que celle-ci était le diable déguisé; enfin, elle tournait la faible tête de son confesseur. « Me trouvant près de la Sainte-Baume en 1647, M. l'abbé de Queylus[1] & moi visitâmes le fameux prêtre Antoine Juam. » Ce voyage en Provence doit se placer, croyons nous, avant l'époque où du Ferrier fut vicaire général de Rodez, ce qu'il devint à la fin d'août 1647. On sait que la Sainte-Baume est la grotte où, selon la tradition régionale, sainte Marie Madeleine s'est retirée & a vécu trente-trois ans, après avoir quitté ses compagnons, Lazare, son frère, & Marthe, sa sœur, — nous citons la croyance provençale[2], — expulsés par les Juifs & embarqués sur un vieux navire qui n'avait ni mât, ni gouvernail, ni voiles, ni cordages, & qui cependant vint à Marseille. La tradition dit que la sainte pénitente était transportée par les anges, sept fois par jour, de sa grotte au ciel; que ses reliques furent découvertes en 1279 & que des miracles se produisirent alors[3]; que son crâne porte la trace des doigts que Notre-Sei-

1. Faillon, III, p. 314. Il fut envoyé avec du Ferrier auprès de Mgr de Noailles, évêque de Rodez; plus tard, il aida Pavillon à Alet & fut premier supérieur du séminaire de Viviers (fondé le 18 juin 1653), puis de celui de Clermont (établi le 23 février 1656), enfin de celui de Montréal. (Faillon, *l. c.*, p. 326, & Baudrand.)

2. On connaît le mot d'un historien de Louis XIV : « C'est seulement sous ce roi que l'on commença à dessiller les yeux du peuple sur les superstitions... Il fut permis, malgré le parlement d'Aix & les armes, de savoir que Lazare & Magdeleine n'étaient point venus en Provence. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXV.)

3. Voir chanoine Espitalier, ***Bull. de la Soc. d'étud. de Draguignan***, t. XX, 1897, p. 360.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gneur y avait posés; que des cheveux de la célèbre repentie étaient conservés dans une fiole de verre, & dans une autre un peu de la terre qu'elle aurait ramassée au pied de la Croix & qui passait pour détrempée dans le sang du Christ. En 1660, lorsque Louis XIV alla d'Aix à Toulon, Brignoles & Saint-Maximin en février, donna un vase de porphyre afin qu'on y transférât ce qu'on croit être les restes de la sœur de Lazare & de Marthe, & se rendit le 24 à la Sainte-Baume, du Ferrier reporta sans doute sa pensée vers le site où il était monté, treize ans auparavant, avec l'abbé de Queylus. De ce qui suit le récit de son voyage à la Sainte-Baume, du Ferrier conclut qu'un vicaire général doit avoir « de la dureté » pour les religieuses & ne rien accepter d'elles.

Il reprend le récit des missions que Meister dirigeait : ce dernier y était « parfois travaillé d'une grande tentation de blasphème ». Il mentionne deux pays en particulier : « Mole[1] », où le curé avait été brûlé pour l'inceste commis avec sa filleule, « qui fut public par les chansons du Pont-Neuf », & Rueil[2], où l'abbesse de Saint-Corentin, « vraie servante de Dieu », était diffamée par les filles de son couvent. Il souhaite que les évêques, s'ils ont dans leurs diocèses des eaux minérales & des bains, ne permettent pas qu'il y vienne des religieuses. Veiller sur l'éducation qu'elles donnent à leurs pensionnaires est de toute nécessité. Il parle des mauvais prêtres « qui ne reviennent jamais des chutes de la chair sans un miracle ». Il raconte ce qu'Amelotte lui fit faire en 1640[3] envers « un de nos missionnaires » qui avait voulu « perdre dans sa chambre une femme assez bien faite »; puis ce qu'il fit envers un religieux qui avait proposé à une religieuse « des choses contraires à la pureté ».

Par contre, il glorifie « une fille admirable que nous ren-

1. Peut-être Maule-sur-Mandre (auj. comm. du cant. de Meulan, dép. de S.-&-O). Il est, en effet, question de Rueil un peu plus loin. M. l'abbé Bertrand dit aussi que notre Toulousain prit part « aux missions de Mantes & ailleurs » (p. 62).

2. Sans doute la comm. du dép. de S.-&-O.

3. Donc en Picardie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contrâmes à Illiers, village du diocèse de Chartres[1] », Françoise Fouquet, fille d'un vigneron, aveugle depuis sa douzième année & âgée de cinquante-deux ans. Victime de la haine de la seconde femme de son père, n'ayant pu obtenir sa guérison des pélerinages faits à Notre-Dame de Liesse[2], à Notre-Dame de Chartres[3], à Notre-Dame des Ardiliers[4] & à Sainte-Anne « en Bretagne[5] », elle vivait d'eau & de pain, gagnait environ 14 deniers par jour en filant, & élevait avec cette somme[6] une parente orpheline. On la disait sorcière. M. de Bassancour avait les yeux malades; elle les toucha, il fut guéri deux jours après. Du Ferrier assista à ses derniers moments cette « fille admirable ». A tout ce qu'il dit des missions données par ses amis et par lui dans le diocèse de Chartres, il convient d'opposer la volonté de Caulet, qui désirait qu'on abandonnât ce qu'on y avait fait[7].

J'ouvre ici une parenthèse.

Les lecteurs de Balzac savent que cet écrivain, si admiré au dix-septième siècle, envoya, à la date du 30 janvier 1640, une

1. Auj. chef-lieu d'un des cantons de l'arrond. de Chartres. — On peut supposer que la chose eut lieu lorsque du Ferrier & Olier passèrent dans cette ville, où Caulet les avait précédés, en revenant de Clisson, comme on le verra plus loin. L'épisode serait daté de la fin de 1641 ou du début de 1642.

2. Comm. du canton de Sissonne, arrond. de Laon (Aisne).

3. Voir plus loin ce que du Ferrier dit de la chapelle de « N.-D.-sous-terre » à Chartres.

4. Ce pèlerinage était — & ce qui suit suffit pour l'indiquer — aux environs de Saumur. Il était même dans un faubourg de cette ville. L'église avait succédé, dès le seizième siècle, à la vogue des pèlerinages de Saint-Florent & de Notre-Dame de Nantilly. Richelieu y venait peut-être aussi bien par piété que pour observer les protestants qui étaient nombreux à Saumur depuis Duplessis-Mornay & Henri IV. Le cardinal-ministre avait ajouté une chapelle latérale & fait quelques dons, en 1634, à l'église desservie alors par les Oratoriens. Elle fut encore accrue d'une autre chapelle & d'un dôme par Abel Servien. L'édifice fait partie de l'hôpital actuel de Saumur. Sur le pèlerinage de Caulet à Notre-Dame des Ardiliers, voir Faillon, I, p. 319.

5. Sans doute Sainte-Anne d'Auray.

6. On sait que 12 deniers faisaient 1 sol.

7. Faillon, I, p. 319.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lettre « à M. du Ferrier, chanoine de l'église de Beaucaire[1] »; il se loue de posséder son amitié, « un si riche présent & d'une chose si rare que je ne sais si mon père pourrait m'en faire un autre du même prix... Je la mets au nombre des biens qui ne sont point sujets aux malheurs du temps... Je me console d'être pauvre en Angoumois, puisque par votre bien je suis riche en Languedoc ». Ces belles phrases ne prouvent pas qu'il s'agisse de notre personnage. Sans doute, on a vu que ses parents lui avaient, dès sa jeunesse, procuré « deux canonicats dans deux cathédrales[2] ».

Revenons au cahier que nous analysons & à notre Toulousain.

A la fin de décembre 1640[3], Condren, à propos de qui notre mémorialiste saisit l'occasion de proclamer « son incroyable science », lui communique son projet de créer un séminaire. Les missions avaient donné de bons fruits; mais de ceci il en attendait qui fussent meilleurs. Condren, à qui ses envoyés rendaient compte de ce qu'ils avaient fait dans les provinces, était, selon le mot de « la mère de Chantal, fille de saint François de Sales[4], *un docteur pour les anges* ». Il est indispensable de lire sa vie que « M. Amelot écrivit d'une manière fort belle & sainte[5] ». Le concile de Trente conseillait d'élever des

1. Edit. des Elzeviers. Amsterdam, 1678, p. 367.

2. Serait-ce son frère, celui qu'on connaît sous le nom de M. de Cambiac?

3. Le 30, dit M. Monier qui ajoute que Condren n'avait parlé à ses disciples (qu'il employait seulement aux missions) du grand dessein qu'il avait qu'à mots couverts. Notre Toulousain fut l'objet d'une véritable faveur.

4. « La bienheureuse mère », ainsi qu'on l'appelait, mourut, comme Condren, en 1641. On sait qu'elle avait appartenu au premier monastère de la Visitation, fondé à Annecy par saint François de Sales, qu'elle en était devenue la supérieure, que dès les premières années du dix-septième siècle elle s'était placée sous la direction du célèbre évêque de Genève, qu'elle était sa « fille » au sens spirituel. Jeanne de Chantal ne fut canonisée qu'en 1767, un siècle après qu'il eut été (en 1665) inscrit au nombre des saints de l'Église.

5. Il a été parlé déjà de la *Vie du P. de Condren* par Amelotte. La seconde édition du livre de cet adversaire du jansénisme est de 1657.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

séminaires. Ceux de Toulouse, de Bordeaux & de Rouen n'avaient pu réussir, malgré les efforts, dit-il, des cardinaux de Joyeuse[1] & de Sourdis[2]. Du Ferrier fait quelques objections à Condren & le quitte. Il ne devait plus le revoir : Condren mourut le 7 janvier 1641[3].

Amelotte, à qui il n'avait pas parlé de son projet, en fut informé par du Ferrier; Meister, chose plus remarquable, par un rêve qu'il eut[4]. Tandis que les amis de du Ferrier continuent à prêcher dans le diocèse de Chartres[5], il est retenu, donc à Paris, pendant sept mois, par un procès important que son père avait à soutenir. Condren lui avait permis de s'en

1. François de Joyeuse, archevêque de Narbonne depuis 1582, cardinal-prêtre de Saint-Sylvestre en décembre 1583 (il le fut ensuite de Saint Martin-aux-Monts & de la Trinité *in monte Pincio*), archevêque de Toulouse en 1584 (il ne prit possession de ce siège qu'en janvier 1590), puis de Rouen en mars 1605, était mort en 1615, évêque d'Ostie & doyen du Sacré-Collège.

2. François d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux depuis la fin de 1599, avait été fait cardinal diacre des Douze-Apôtres en mars 1598 & était mort en 1628.

3. Il avait fait refuser plusieurs évêchés à Olier & par contre accepter la mitre de Grasse à Godeau, 1636. — Voir les *Vies de Bérulle & de Condren* écrites par le P. Cloyseault (1645-1738) & publiées en 1882 par le P. Ingold (Paris, Poussielgue) : c'est la première partie du *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire* que Cloyseault avait composé.

4. Du Ferrier raconte que le lendemain de l'enterrement de Condren, celui-ci, revêtu de ses habits sacerdotaux & entouré d'une gloire, apparut la nuit à Meister; qu'il se montra aussi à Olier (cf. Monier); non à lui à qui d'ailleurs il avait parlé des séminaires à fonder (Faillon, I, pp. 291, 292 et 296).

5. Était évêque de Chartres Éléonor, ou Léonor — nom étrange pour un homme — d'Etampes de Valençai depuis 1620; en novembre 1641, il fut transféré à l'archevêché de Reims & en prit possession le 17 février suivant. Son successeur à Chartres fut Jacques Lescot, en juillet 1643. C'est alors que Bassancour dut avoir les yeux guéris par Françoise Fouquet. Faillon dit (I, p. 227) que du Ferrier, Olier, Caulet & Amelotte donnèrent une mission dans le diocèse de Chartres; Baudrand (& M. Monier dans ses notes), que les disciples de Condren y prêchèrent en 1639, 40 & 41, & furent très estimés par Mgr d'Etampes de Valençai.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

occuper. Il profite de cette circonstance pour signaler la lenteur & la dureté des magistrats. Cependant ses amis qualifiaient de relâchement & d'amusement le séjour que notre Toulousain faisait à Paris.

A la fin de 1641 on s'occupe du séminaire. « M. de Foix[1] » & du Ferrier vont chez les Pères de l'Oratoire, « nos bons amis[2] », à Saint-Magloire[3], pour les consulter. Puis, ils font un pèlerinage à N.-D. des Ardiliers à Saumur[4] pour obtenir sa protection « & la lumière qui nous manquoit, convenant que durant notre voyage nous ne parlerions entre nous en aucune manière du sujet qui nous le faisoit entreprendre ». Les deux pèlerins partent « seuls par le carrosse d'Orléans & la Loire ». Olier les rejoint & les emmène « à son prieuré de Clisson en Bretagne[5]. On sait que ce dernier, avant d'avoir reçu les ordres, était prieur de la Trinité de Clisson depuis mai 1625[6], de Pébrac depuis juin 1625[7], de la Madeleine de Pouancé[8], & de Bazainville[9], près Paris, dès 1620.

1. Caulet.

2. Expression singulière, si du Ferrier a été — comme l'indique l'intitulé de la copie de ses *Mémoires* qui est aux Archives nationales — prêtre de l'Oratoire lui-même.

3. La maison de Saint-Magloire, fondée en février 1620 par Gondi, évêque de Paris, & confiée par lui en juillet à Bérulle, avait eu pour supérieur, en 1622, Condren, que Bérulle avait admis en 1617 dans sa congrégation & pris alors pour directeur Il est vrai que le séminaire de Saint-Magloire ne marchait guère. En 1642, Richelieu offrit au P. Bourgoing, supérieur de l'Oratoire, une subvention pour que l'œuvre fût mise en exercice; c'est seulement en 1660 qu'elle marcha (Monier).

4. Voir plus haut, & Faillon, I, pp. 319 sq.

5. En octobre, dit M. Monier, c'était le second voyage qu'Olier faisait à Clisson.

6. Auj. arrond. de Nantes (Loire-Inférieure) & chef-lieu d'un des cantons de cet arrond., à 24 kilomètres de cette ville.

7. Et non de Pibrac, comme on écrit souvent. L'abbaye de Pébrac est dans les gorges d'un affluent de l'Allier, la Dège (Faillon, II, p. 357), près de Langeac.

8. En Anjou, & depuis mars 1627.

9. Faillon, *l. c.* En outre, il avait le titre (porté aussi par l'abbé de la Chaise-Dieu, ainsi que par les évêques du Puy & de Mende) de chanoine-comte honoraire de Brioude. (Faillon, *l. c.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y avait, au diocèse de Nantes[1], un monastère de religieuses de l'ordre de Fontevrault[2], qu'on appelait le couvent de la Regripière[3]. « Elles passèrent alors d'une grande liberté à une piété extraordinaire en suite d'une longue prière que M. Olier avait faite pour elles. » Cette communauté était à une demi-journée de Clisson. De ces femmes, qu'on surnommait « les Eveillées », tant elles étaient « enjouées », Olier avait réussi à tourner quatorze à la vie religieuse; les autres, qui étaient « quatre fois autant », restaient depuis quatre à cinq ans « dans leurs habitudes ». Nos trois voyageurs arrivent de nuit à la Regripière. « Les quatorze religieuses », dignes de ce nom, « avec la supérieure & les anciennes », sans doute les cinquante-six qu'Olier n'avait pas encore ramenées au sérieux[4], accourent au parloir où il y avait deux grilles. Olier se met près de l'une, « M. de Foix[5] » à l'autre; du Ferrier se place à l'écart, « &, comme je ne disois mot, elles m'appelèrent l'abbé du Silence ». Le lendemain, une religieuse, Mme de la Troche, « qui étoit l'esprit dominant dans cette maison », regarde plusieurs fois, par une grille, du Ferrier qui priait dans l'église, agenouillé « sur un pavé aussi humide que le temps ». Elle le prie de bien vouloir célébrer la messe pour elle; il refuse « froidement ». Elle croit qu'il est « un homme de Dieu fort éclairé », s'estime perdue, se jette à terre dans sa chambre, pleure, demande à parler à du Ferrier, confesse publiquement « sa superbe », jure de vivre « en silence & en

1. Etait évêque de Nantes Gabriel de Beauvau de Rivarennes depuis 1636.

2. La célèbre abbaye, dès le douzième siècle & du vivant de son fondateur, — Robert d'Arbrissel, qui eut des audaces dont plus d'un fut inquiet, — avait prêté matière à la critique. La maison-mère, qui est aux environs de Saumur, avait essaimé & l'ordre s'était divisé en quatre provinces.

3. Auj. commune du canton de Vallet, arrond. de Nantes, à 34 kilomètres de cette ville.

4. Ainsi, dans les chapitres abbatial de Foix & cathédral de Pamiers, on appelait, comme je l'ai montré, « anciens » les chanoines qui ne suivaient point la règle, & « réformés » ceux qui daignaient s'y plier selon le vœu de Caulet. (Voir mon *Caulet réformateur*, passim.)

5. Caulet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

communauté[1] ». Les autres suivent son exemple & renouvellent leurs vœux. Il nous est permis de nous demander ce que du Ferrier — si c'est sa piété, la froideur d'une de ses paroles & l'ardeur des prières qu'il faisait sur un pavé non moins humide que le ciel breton, qui ont converti « l'esprit dominant » de ce couvent — fait de « la longue » oraison qu'Olier, disait-il tout d'abord, récita pour la conversion des « Éveillées » de la Regripière[2].

« M. de Foix[3] » revient par Chartres. Olier & du Ferrier n'y passent que plus tard[4]. Notre mémorialiste note qu'il pria « dans la chapelle de Notre-Dame-sous-Terre qui est un des plus saints lieux du monde, devant cette image dédiée à la sacrée mère de Dieu par les Gaulois plusieurs années avant sa naissance[5] ». Chartres a toujours passé pour un centre de la religion druidique; au dix-septième siècle ce fut une ville catholique par excellence; dans l'église souterraine de la cathédrale, on vénère une vierge célèbre à l'emplacement — si l'on en croit les traditions locales — de la grotte où se réunissaient les druides. Durant leurs missions dans ce diocèse, les disciples de Condren y avaient commencé un séminaire dont Amelotte fut le supérieur. Après sa prière aux pieds de la Vierge de Chartres, il consulta « la Mère Gabrielle, carmélite, fille prudente & de grande piété », qui était la sœur du

1. Voir Faillon, I, pp. 322 sq.

2. M. Monier date du premier voyage d'Olier à Clisson, celui de juillet 1638, — le second fut en octobre 1641, — la « merveilleuse réforme de ce couvent dont les religieuses, selon le mot plaisant de du Ferrier, passaient pour une communauté si *enjouée* qu'on les nommait *les Eveillées* ».

3. Caulet.

4. C'est alors, probablement, qu'ils connurent Françoise Fouquet, que du Ferrier assista à l'agonie. M. Monier dit que c'est le 18 novembre 1641 qu'Olier & du Ferrier passèrent à Chartres où Caulet les avait précédés, & qu'ils revenaient du second voyage qu'Olier avait, en leur compagnie, fait à Clisson en octobre.

5. On connaît le beau livre de Huysmans, *la Cathédrale*, qui a pour objet l'admirable église de Chartres & ce qu'en a dit Victor Hugo dans une de ses lettres de voyage de 1836 qui sont dans l'ouvrage posthume *France & Belgique* (publié en juin 1892).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

feu P. de Condren. Les voyageurs rentrent à Paris « sans plus parler de séminaire [1] ».

C'est alors, dit-il, que ceux qui condamnaient cette entreprise reconnurent qu'il était facile de la faire réussir. Comment vivaient les gens de piété sous le règne de Louis XIII (&, pouvons-nous ajouter, durant les dernières années), du Ferrier l'expose. Il insiste sur « la modestie admirable » où l'on vivait. Il dit que « les femmes y étoient couvertes en sorte qu'on n'eût point osé montrer tant soit peu la gorge ou les bras nuds » & que cet état de choses était attribué « à la Reyne & à Madame la duchesse d'Orléans ». Il s'agit bien entendu de la seconde femme [2] de Gaston d'Orléans, Marguerite de Lorraine-Vaudemont, qui mourut le 3 avril 1672. La tante de Louis XIV survécut de peu à Anne d'Autriche, morte en janvier 1666, & ne doit pas être confondue ici avec la jeune duchesse d'Orléans, celle dont Bossuet fit l'oraison funèbre [3].

Il parle alors de la Compagnie du Saint-Sacrement, fondée par Condren, & « image du premier esprit du christianisme ». C'est à elle qu'il attribue la soumission de Paris lors de la Fronde. C'est elle qui donna « six vingt mille écus » pour fonder les évêchés de Beryte [4], Héliopolis [5] & Metellopolis [6] « & équiper les prélats illustres » qui allèrent évangéliser les Indes Orientales. Mazarin a écouté, selon notre Toulousain, « des prêtres qui lui donnèrent de la défiance de cette Com-

1. Voir Faillon, I, p. 327.

2. La première, Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, qu'il avait épousée le 6 août 1626, lui avait donné une fille, qui fut une héroïne de la Fronde, & était morte le 4 juin 1627. On sait que Gaston s'était marié secrètement le 3 janvier 1632 à la sœur du duc de Lorraine, que cette union avait été cassée par arrêt du 5 septembre 1634, & qu'après la mort de Richelieu elle avait été reconnue sous la condition d'une nouvelle célébration qui se fit le 26 mai 1643.

3. Henriette d'Angleterre épousa le fils de Gaston le 31 mars 1661 & mourut le 30 juin 1670.

4. Auj. Beyrouth.

5. On connaît trois évêchés de ce nom : l'un dans la Basse-Egypte, un autre dans la Galatie, & le troisième dans le Liban (auj. Balbek).

6. Dans l'anc. Phrygie Pacatienne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagnie ». Ce passage a un intérêt particulier. La Compagnie du Saint-Sacrement a été étudiée, à titre de « Société secrète catholique », par M. Rabbe dans un numéro de la *Revue historique* de ces dernières années[1]. Il y dit que cette « association d'intolérance & d'inquisition religieuse » dura trente-cinq ans depuis 1630; il indique ses annales aujourd'hui conservées à la Bibliothèque nationale; il parle d'Olier, d'Amelotte (qui y entra en 1631), de Condren, « ennemi de toute science, esprit étroit, malgré sa réputation de sainteté, malgré l'influence extraordinaire que son mysticisme de voyant inspiré exerçait sur ses disciples, & en outre hostile aux congrégations de femmes ». L'article de M. Rabbe n'a pas été du goût de tout le monde; le R. P. Chérot, S. J., a protesté contre l'esprit qui y respire; du Ferrier, si peu enclin à plaire aux Jésuites[2], se fût aussi inscrit en faux, sinon pour ce qui regarde les religieuses. « Le plus pur esprit de l'Eglise », écrit encore le collaborateur de la *Revue historique*, « vivait dans cette merveilleuse institution de police religieuse; elle fut la quintessence des idées d'intolérance & de fanatisme qui aboutit à la révocation de l'édit de Nantes & à l'extinction de Port-Royal ». Ce que du Ferrier dit de Mazarin est exact : c'est à la demande de plusieurs évêques (notre Toulousain ne parle que de simples prêtres) que le cardinal-ministre abolit la Compagnie du Saint-Sacrement[1].

1. *Rev. hist.*, nov.-déc. 1899. — Voir aussi Raoul Allier, *La cabale des dévots de* 1627 *à* 1666 (Paris, A. Colin, 1902), Lanson (*Revue univers sit.*, 15 février 1903), & Jullian (*ibid.*, 15 mars 1903). « La Compagnie eut pendant trente ou quarante ans une prodigieuse activité », dit M. Lanson, « & lors de *Tartuffe*, elle fit échec cinq ans à Molière, retint la bonne volonté de Louis XIV, interdit par la main de Lamoignon, un de ses confrères, la pièce autorisée par le roi ».

2. J'ai mentionné, dans la première partie de ce travail, l'*Epistola pro pacando summo pontifice*. M. l'abbé Bertrand m'a dernièrement signalé que l'on est partagé sur l'auteur de ce pamphlet, & que la dernière édition de l'*Index* publiée à Rome l'attribue purement & simplement au P. Rapin, l'auteur des *Mémoires* bien connus. Il convenait de rectifier & d'exposer avec plus d'exactitude ce qui concerne ce document relatif à la querelle de Mgr de Caulet & des Jésuites.

1. Les *Annales* de celle-ci, par le comte René de Voyer d'Argenson,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du Ferrier ayant été le compatriote & l'ami de Mgr de Caulet, il n'est pas inutile de rappeler que cet évêque de Pamiers institua dans l'une des églises de sa ville épiscopale, Notre-Dame-du-Camp, — la cathédrale n'était pas encore relevée de ses ruines, — une confrérie du Saint-Sacrement qui était probablement affiliée à la Compagnie dont il s'agit. Il lui donna des statuts « pour augmenter la foi des fidèles envers Notre-Seigneur Jésus-Christ & réparer les outrages qu'Il a reçus de la part des hérétiques dans ce diocèse & surtout dans cette ville ». La confrérie subsiste encore dans la paroisse appaméenne dont les patrons sont les saints martyrs Alexandre & Caïus : c'est le jour de leur fête, le 10 mars, que le canon de Montmorency & de Condé avait, en 1628, obligé les protestants, maîtres de la ville épiscopale, à capituler.

Parmi les affiliés que du Ferrier remarqua dans l'institution de Condren, il signale « Nicolas Barreaux [1] », qui s'était fait prêtre malgré la volonté « de son oncle président » & qui décida Condren à vouloir que du Ferrier n'usât plus du bien de son père qui l'entretenait à Paris. Du Ferrier logea chez Barreaux, prit un valet de chambre « qui étoit chirurgien » & à qui son hôte donnait 40 écus de gage, & dépensa 6,000 liv. pour le procès de son père. C'est alors que notre Toulousain assiste à « la mort terrible d'une misérable » qu'un mousquetaire avait entretenu cinq ans & abandonnée : elle refusa tout secours religieux & expira « en hurlant ».

A la fin de décembre 1642, sur la demande d'un prêtre de Vaugirard [2] qui assistait « Madame de Villeneuve [3] dans

ont été récemment publiées & annotées par dom H. Beauchet Filleau, O. S. B. (Paris & Poitiers, H. Oudin, 1900.) Voir aussi A. Leroux, *Annal. du Midi*, avril 1903, p. 221.

1. Ou plutôt Nicolas de Barrault, neveu de l'archevêque d'Arles, Jean Jaubert de Barrault, dit M. Monier, & parent, ajoutons-nous, du personnage qui avait remplacé, comme lieutenant-général du comté de Foix, le comte de Carmaing, tant que celui-ci fut embastillé par Richelieu.

2. Baudrand montre qu'il s'agit de Charles Picoté, un excellent prêtre « de qui la grâce avait fait l'âme aussi belle que la nature avait rendu son corps & son visage difforme. » (Monier, d'ap. Grandet.)

3. Ancienne pénitente de saint François de Salles, elle l'était alors

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'établissement qu'elle avoit fait d'une maison où elle formoit des filles régentes », il y prêche une retraite. Puis le curé, Coppin, docteur de Navarre [1], le prie de s'occuper de sa cure pour quelques jours & reste absent neuf grands mois : du Ferrier apprit ainsi les devoirs de cet emploi. Au printemps de 1643, ses amis viennent de Paris pour le voir, puis Henri de Gondrin, qui devint archevêque de Sens [2]. Ils achètent à Vaugirard une maison appartenant « à M. de la Roche, qui demeuroit dans le diocèse d'Auch ». Ce dernier s'y réserva une chambre & ne voulut pas recevoir l'argent de l'achat [3]. Mme de Villeneuve meurt, assistée par « M. l'abbé de Foix [4] ». Bourdoise, de qui du Ferrier eût pu dire qu'il fut un des principaux directeurs de la réforme catholique du temps de Louis XIII [5], demande où elle doit être enterrée. Caulet dit

de saint Vincent de Paul. D'après ses conseils, elle avait fondé, au prix de grandes difficultés, l'Institut des Filles-de-la-Croix « afin qu'elles allassent instruire les petites filles, comme autrefois les Ursulines & d'autres », dit ailleurs du Ferrier. (Voir aussi Monier.)

1. Il avait quitté sa charge de théologal de Blois pour aller faire imprimer à Paris — ce qui est intéressant pour l'histoire religieuse de notre Sud-Ouest — la traduction des *Annales* de Sponde, l'ancien évêque de Pamiers. Il mourut en 1667 : le curé de Saint-Lambert de Vaugirard fut, dit M. Monier, un des principaux tenants du jansénisme.

2. Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin fut en août 1644 coadjuteur de son oncle maternel l'archevêque de Sens, Octave de Saint-Lary-de-Bellegarde, le remplaça dès juillet 1646 & mourut le 19 septembre 1674. Il fut, dit M. Monier, un des protecteurs les plus marquants du jansénisme.

3. « Après la mort du P. de Condren », dit Moréri, qui ne peut entrer dans de longs détails, « J. du Ferrier se retira à Vaugirard, près de Paris, avec les mêmes ecclésiastiques qui avaient travaillé aux Missions sous la conduite du général de l'Oratoire ». De la Roche s'appelait en réalité, dit M. Monier, Godefroid de Rochefort de Souplainville & était protonotaire apostolique & vicaire-général d'Auch. Le 4 juillet 1643, au château de Gondrin, l'abbé de Gondrin signa, au nom d'Olier & de ses compagnons, l'acte d'achat de la maison du vicaire-général d'Auch, alors louée à « M. Arnolphini que M. de Foix fut prier de vouloir nous subroger », dit du Ferrier.

4. Caulet.

5. Adrien Bourdoise mourut en 1655. Il avait connu intimement saint Vincent de Paul & Olier & créé en 1618 Saint-Nicolas-du-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'elle était fort pieuse & qu'elle a voulu « reposer dans la paroisse ». Bourdoise répond que c'est de l'orgueil ; Caulet, « croyant rhabiller les choses », dit qu'elle a demandé à « reposer dans la paroisse, *id est*, dans le cimetière ». Bourdoise prend l'assiette où mangeait l'abbé de Foix, la met à l'extrémité de la table, & dit : « Monsieur, mangez ce qui est sur votre assiette devant vous, *id est*, au bout de la table » ; — & nous ne pûmes, ajoute du Ferrier, nous empêcher de rire. Bourdoise était rude & leur rendit de grands services. Il ne pouvait supporter « des araignées dans l'église..... des amicts gras & crasseux », non plus que « ces ecclésiastiques efféminés qui portent des bouquets, des fleurs ou des gants parfumés ». J'ai montré ailleurs que Caulet, devenu évêque de Pamiers, réforma la vie ecclésiastique dans son diocèse &, dans ses *Ordonnances synodales* de 1672, notamment dans le premier chapitre, réglé la tenue de ses prêtres [1]. Mais il convient d'ajouter à ce qu'écrit du Ferrier ce qu'a dit Baudrand. Madame de Villeneuve avait proposé aux amis d'Olier de s'établir à Vaugirard ; ils avaient hésité d'abord &, quand ils l'eurent fait, Richelieu leur offrit sa magnifique maison de Rueil par sa nièce, la duchesse d'Aiguillon : ils refusèrent.

Le 17 août 1642, du Ferrier recommande quelques personnes malades, notamment « M. de Saint-Cyran », à un homme que l'on remarquait alors avec infiniment de curiosité. C'était « un laïque qui annonça hautement de la part de Dieu son indignation, ses menaces & son jugement avec tant de force qu'il remplissoit d'effroy & de tristesse, & que tout Paris regardoit comme un saint ». On le surnommait *le bon pau-*

Chardonnet où les prêtres se préparaient à la mission par la vie en commun. Antérieure aux Lazaristes, que saint Vincent de Paul institua de 1625 à 1632, & postérieure aux Oratoriens, dont Bérulle avait inauguré l'institut en 1611 & que le pape Paul V approuva dès le 10 mai 1613, la maison de Bourdoise joua un rôle dans la réforme du catholicisme en France.

1. *Bull. de la Soc. Ariég. des Sc., Lett. & Arts*, tom. V, 1896, n°s 6 & 7 (p. 15 du tirage à part). Je ne crois pas qu'il faille lui reprocher d'avoir « presque jusqu'à la manie » — le mot a été dernièrement écrit — cherché à faire un peu du bien, du mieux, qui n'était pas superflu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vre. De grand matin il était à genoux devant l'autel de Notre-Dame de Paris; à une heure de l'après-midi il continuait à prier, mais devant l'autel de la Vierge, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il vivait « nud jambes avec des pantoufles, vestu d'un pourpoint noir, d'un haut de chausses gris, ayant en écharpe une petite corde où pendoit un sac de toile qui servoit à serrer ses Heures ». C'était un ancien enseigne[1] d'une compagnie d'infanterie. Après le siège de La Rochelle, il était allé se confesser à Notre-Dame de Montserrat : on sait que ce pèlerinage, aux environs & à l'ouest de Barcelone, a toujours été célèbre. Il était rentré dans son village natal, qui était dans le Forez; la fille d'un barbier lui enjoignit alors, avant de mourir, de vivre pieusement; il s'y était engagé. « Le bon pauvre » fait de grands discours à du Ferrier, lors de sa visite du 17 août 1642; notre Toulousain lui dit « un mot de ma conscience & de ces deux tentations de chagrin & de vanité qui étoient tout mon mal ».

Insistons sur le principal objet de cette démarche. Il s'agit du fameux abbé de Saint-Cyran, Jean Duvergier de Hauranne, ancien condisciple de Jansénius à Louvain; il avait, comme Condren & Olier, refusé l'épiscopat &, à la suite de plaintes provoquées par l'influence qu'il avait prise dans toutes les classes de la société, il était depuis 1638 enfermé à Vincennes. En 1643, Caulet, encore abbé de Foix, fit contre lui une déposition sévère[2], dont certains[3] ont vainement cherché de révoquer l'existence en doute ou de faire une calomnie des Jésuites ou d'attribuer l'origine à l'influence d'Olier[4]. Quelques mois avant, le compatriote de Caulet recommandait aux prières du « bon pauvre » celui que le futur évêque de Pamiers devait d'abord incriminer, puis, en 1671, louer pour ses *Lettres spirituelles* à tel point qu'il blâma durement alors ceux qui, « pour n'avoir pas assez considéré les principes[5] »

1. Porte-drapeau.
2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, IV, 355. Le texte est en note, I, p. 538 (appendice du P. de Montézou).
3. Besoigne entre autres.
4. Ms. de la biblioth. municip. de Toulouse, n° 730.
5. Besoigne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou pour avoir cherché leurs propres intérêts, avaient été sévères pour Saint-Cyran.

Le 9 janvier 1643, du Ferrier retourne auprès du *bon pauvre*, lui parle d'un sermon que le théologal de Notre-Dame de Paris, Habert, avait prononcé le 21 décembre « contre le catéchisme de M. de Saint-Cyran, lequel je lui avois donné, & contre le livre d'un grand évêque qui ne contenoit rien que la doctrine de saint Augustin touchant la grâce & qui étoit un livre où l'auteur, qui étoit un grand serviteur de Dieu, avoit travaillé avec beaucoup de soin & de prières ». Or, un homme avait été tué ce jour-là dans la cathédrale. *Le bon pauvre* estime que « cette punition de Dieu » avait été attirée « sur ce lieu » par les paroles du théologal. Du Ferrier lui recommande de nouveau Saint-Cyran. *Le pauvre* dit que les gens de la cour n'ont pas encore « les yeux desillez » & vivent dans l'esprit où Richelieu les avait mis; que Dieu l'avait « retiré du monde » parce que le cardinal voulait se faire pape en France & rendre la reine[1] « la plus misérable des créatures »; que Richelieu était mort « comme une beste » & passé « d'une puanteur à une autre puanteur, ce qu'il répéta trois fois »; que l'on devait espérer voir Saint-Cyran enfin délivré de sa prison. Tout ce passage mérite que nous nous y arrêtions. On y voit combien du Ferrier s'occupait de la captivité de l'ancien directeur de Port-Royal, de la santé de celui en qui la mère Angélique avait retrouvé les vertus du doux évêque de Genève, & du sort de ce théologien qui rêvait le rétablissement du christianisme dans l'ordre pratique ainsi que l'anéantissement de l'influence des Jésuites. Ce n'est pas tout. Que Saint-Cyran prisonnier continuât à diriger Port-Royal, qu'il fût traité dans le donjon de Vincennes avec la dernière rigueur, que ses *Lettres spirituelles*, écrites au crayon & sur des chiffons, eussent un prix inestimable pour ses admirateurs, nul n'en ignore. Quant à Habert, qui avait prêché con-

1. Rappelons en passant qu'Anne d'Autriche posa la première pierre de l'église de Saint-Sulpice, dont la reconstruction fut une des premières pensées d'Olier, aussitôt qu'il entra dans cette paroisse. Dès la fin de décembre 1642, il avait réuni les fabriciens pour leur en parler.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tre lui le 21 décembre & excité — c'est du Ferrier & son *bon pauvre*, l'ancien porte-drapeau, qui le disent — la colère de Dieu au point qu'un homme fut assassiné dans la cathédrale, Saint-Cyran l'avait une fois « morigéné avec sa rudesse habituelle[1] », & le théologal avait « des griefs personnels » contre celui que Richelieu proclamait naguère le plus savant homme de l'Europe. C'est de Habert que Voltaire a dit qu'il soulevait les esprits contre Jansénius. Mais celui-ci, l'ancien condisciple de Saint-Cyran à Louvain, l'ancien évêque d'Ypres, mort en 1638, ne préoccupait pas moins notre du Ferrier. Qu'il soit « le grand évêque » & « le grand serviteur de Dieu » dont parle notre mémorialiste; que son livre, fruit de tant « de soin & de prières », & qui ne contenait, dit-il, « que la doctrine de saint Augustin touchant la grâce », soit le fameux *Augustinus* qu'on venait de publier en 1640, je ne crois pas que personne en puisse douter. Or, il est avéré que dès 1642 Urbain VIII en avait défendu la lecture : ce qui n'empêche point notre Toulousain d'en parler en termes qui semblent témoigner de peu d'obéissance à l'autorité du Saint-Siège[2]. Enfin, ce passage de ses *Mémoires* est remarquable par ce qu'il y est dit de Richelieu. Le *bon pauvre* le juge, & à trois reprises, avec des expressions fort grossières. Le cardinal venait de mourir, le 4 décembre 1642, « comme une bête puante », disait le loqueteux de Notre-Dame, ou plutôt — pour être cardinal on n'en est pas moins homme — d'un vif accès de colère[3]. Que les rapports d'Anne d'Autriche avec lui ne fussent pas les mêmes que ceux qu'elle eut ensuite avec Mazarin, & que plus d'une mauvaise langue qualifia sévèrement, on le sait; mais nous ne faisons plus un crime au grand ministre français d'avoir témoigné du dédain à la fille de Philippe III & de Marguerite d'Autriche, & de l'avoir entourée de soupçons. Voulait-il « se faire pape » chez nous? Le *bon pauvre* a eu la

1. Note de MM. Rébelliau & Marion dans leur édit. class. du *Siècle de Louis XIV*, de Voltaire. Paris, Colin, 1894.

2. Assurément, le terme de « janséniste fougueux », que le R. P. Dubruel, S. J., applique à notre mémorialiste dans un travail dont nous parlerons plus loin, est justifié par de tels passages.

3. *Rev. histor.* de juillet-août 1894.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bonté de le dire à du Ferrier & celui-ci de le croire. Ce qui est sûr, c'est que le prisonnier de Vincennes fut délivré par ordre de Louis XIII, en février 1643 : il eut le temps de voir le jeune Louis XIV arriver au trône, & mourut presque aussitôt, le 11 octobre.

Aux sympathies de du Ferrier pour Saint-Cyran, il convient d'opposer la rupture par laquelle Caulet s'éloigna de lui, sur les conseils de saint Vincent de Paul, & encore après avoir célébré, durant quinze jours, la messe pour se dégager de celui que le biographe d'Olier nomme « ce sectaire[1] ». D'ailleurs, Caulet devint « brusquement en 1665 » un défenseur du jansénisme, lui qui avait été, dit Faillon, un modèle de toutes les vertus ecclésiastiques[2]. Nous rappelons encore que l'évêque de Pamiers ne pouvait d'abord souffrir ni la *Fréquente communion* d'Arnauld, ni les *Lettres* de Saint-Cyran que Pavillon faisait lire à la table de son évêché[3]. Plus tard, il fit ce que Faillon appelle « une chute malheureuse dans le jansénisme[4] », alors que Pavillon, qui avait commencé par employer les Jésuites pour rétablir la discipline parmi ses ouailles & qui proclamait bien haut qu'il n'avait « jamais lu ni même vu le livre de Jansénius[5] », eut incliné vers les idées nouvelles.

Du Ferrier est si mal disposé pour Richelieu qu'il note que Meister eut, le 4 décembre 1642, en disant la messe, « une vision où il lui fut montré que Dieu terminait la vie de M. le cardinal en punition des mauvais traitemens qu'il avoit faits à l'Eglise ». Du Ferrier eût agi sagement s'il avait précisé ses accusations contre le grand ministre dont Voiture, l'écrivain

1. Faillon, I, pp 239, 264 & suiv.
2. *Ibid.*, III, p. 211.
3. *Ibid.*, p. 232. La *Fréquente communion* ne fut pas condamnée par le Saint-Office, dit le P. Ingold dans son édition des *Lettres* de Le Camus (Paris, Picard, 1892). Quant aux *Lettres* de Saint-Cyran, publiées en 1645-7, Le Camus écrivait à Pontchâteau en septembre 1674 que c'est un livre de grâce : « jamais je n'en lis que je ne me sente touché de Dieu. » Par contre, Bossuet avertissait la Sœur Cornuau qu'il y trouvait « une spiritualité sèche & alambiquée : je ne les défends pas, mais je ne les ai jamais ni conseillées ni permises. »
4. Faillon, III, p. 231.
5. Besoigne, I, p. 151.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

alors le plus écouté de l'Hôtel de Rambouillet, avait, quelques années avant la mort de Richelieu & quelques mois avant l'arrestation de Saint-Cyran, glorifié la politique en des termes dont la postérité se souvient[1]. De nos jours, on aime à reconnaître que le cardinal s'effaçait devant le politique. Il avait enlevé aux protestants leurs privilèges politiques, mais respecté leurs croyances & l'exercice de leur culte, lutté contre la noblesse, assuré partout la victoire à nos troupes, composé beaucoup d'ouvrages théologiques que l'on estimait alors, & fait fléchir, devant les résultats qu'il visait, jusqu'aux intérêts mêmes du catholicisme dont il était le ministre & l'un des princes. Son œuvre mérite une appréciation tout autre que celle de l'ex-officier d'infanterie qui oubliait le siège de La Rochelle : s'il priait en pantoufles, avec un sac pendu à une corde, & passait « pour un saint », il aurait mieux fait de modérer ses paroles[2].

Tout cela nous a entraînés bien loin du séminaire : du Ferrier s'en aperçoit & revient à cette question. Il étudie les principes fondamentaux de la vie ecclésiastique, examine ce que doivent être les supérieurs d'un séminaire, & indique ce que furent les débuts de la maison de Saint-Sulpice. Un soir, à Vaugirard, — quand? il ne le dit pas au juste[3], — il prend à part « les deux abbés », Olier & Caulet, discute avec eux, leur expose les propositions du curé de Saint-Sulpice. « M. de Foix marquoit avec un crayon sur le dos d'une lettre les argumens pour & contre » afin de les communiquer à leur directeur commun, le général des Benédictins réformés de Saint-

1. Lettre du 24 novembre 1636, au lendemain de la reprise de Corbie sur les Espagnols.

2. Du Ferrier est mort, semble-t-il, avant la publication, faite à Amsterdam en 1688, du *Testament politique* de Richelieu, dont Voltaire a vainement contesté l'authenticité & dont La Bruyère (*Disc. de récept. à l'Acad. franç.*) avait si finement senti le prix.

3. En 1643? ou dans les premiers mois de 1644? Le 14 juin de cette année, « M. de Foix » fut nommé évêque de Pamiers par Anne d'Autriche, sur les conseils de M. Vincent, — après la mort de Henri de Sponde (18 mai 1643), la nomination de Jacques de Montrouge, aumônier de la reine, qui n'obtint pas ses bulles & passa à l'évêché de Saint-Flour. Caulet fut sacré le 5 mars 1645.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maur[1], le P. Grégoire Tarisse[2], qui passait[3] pour l'un des religieux les plus recommandables : c'est à lui que les trois solitaires de Vaugirard qui, depuis la mort de Condren, n'avaient plus de directeur, avaient donné leur confiance. Ils se proposent d'aller le consulter à Vendôme. En revenant à Paris[4], du Ferrier voit un grand feu qui descendait du ciel & tombait sur Saint-Sulpice. « Quoyque je sceusse que c'étoit un météore des exhalaisons que la fraîcheur de l'air enflamme », il songe qu'il est écrit : *Videbam Sathanam, tanquam fulgur de cælo, cadentem*, & bénit Dieu. Il est permis d'avoir, sans être un athée, une autre opinion sur la nature des étoiles filantes & de ne pas voir dans un simple bolide une allégorie de l'Ange déchu; mais notre Toulousain avait de la poésie & de l'imagination ce soir-là. Le P. Tarisse approuve le projet[5]. Je passe sur ce qui concerne les débuts de la célèbre maison : M. l'abbé Bertrand a écrit, avec distinction, il n'y a pas longtemps, l'*Histoire littéraire de Saint-Sulpice*.

Notons simplement que c'est du Ferrier qui apaise la mère d'Olier, « qui vint nous quereller, outrée de déplaisir de le voir curé, après avoir refusé l'évêché de Châlons[6] ».

On sait que[7] Richelieu songeait, dès le début de 1639, à ce qu'Olier fût coadjuteur de Mgr Henri Clausse de Marchaumont[8]; le siège donnait le titre de comte & pair de France;

1. La réforme du clergé régulier réussit aussi bien que celle du séculier, sous Louis XIII, surtout quand les Bénédictins eurent tous accepté les règlements nouveaux de Saint-Maur. L'ordre donna ensuite Mabillon & le groupe savant de Saint-Germain-des-Prés.

2. Voir Faillon, I, pp. 439 sq.

3. Je suis ici le récit de M. Monier.

4. En allant à Paris, vers deux heures, pour dire la messe & prendre le coche de Vendôme, — dit Faillon. *l. c.*

5. Caulet goûtait l'idée de former une communauté à Vaugirard (Faillon, I, p. 329), soignait les pauvres à Saint-Sulpice (*ibid*, II, p. 22), montrait une ferveur qu'Olier dut modérer (*ibid.*, III, p. 29), &, devenu évêque, témoigna de l'affection à Saint-Sulpice, y logea, présida aux fêtes de la maison, prêcha dans la paroisse, tint Olier pour un homme inspiré de Dieu (*ibid.*, pp. 210 sq.).

6. La coadjutorerie, dit Faillon (I, p. 229), avec plus d'exactitude.

7. Je suis ce qu'a écrit M. Monier.

8. D'abord coadjuteur de son oncle Côme, il l'avait remplacé en 1624.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Condren en détournait son disciple qu'y poussait le chancelier Séguier, cousin d'Olier. A la fin de mai 1639, Olier étant à Montdidier, reçut son brevet de coadjuteur [1]; à la fin de juillet, il écrivit à Richelieu qu'il refusait. Sa mère en fut d'autant plus inconsolable que, dix-huit mois après, l'évêque mourut le 13 décembre 1640. Son siège fut donné à un cousin d'Olier, Félix Vialart de Hercé. « M. Olier ayant pris la cure de Saint-Sulpice [2] », écrit Moréri, « du Ferrier le suivit & gouverna la paroisse & le séminaire avec lui & l'abbé de Foix [3] »; — il faut ajouter que celui-ci, nommé évêque de Pamiers le 14 juin 1644 & préconisé en janvier 1645, fut sacré le 5 mars & entra dans sa ville épiscopale au début d'avril. Du Ferrier « en fut tiré par M. de Noailles, évêque de Rodez, qui le prit comme vicaire-général [4] ». Quant à l'un de ses frères, M. de Cambiac, il avait été l'un des premiers séminaristes de Vaugirard [5] et fut plus tard enfermé en même temps que notre mémorialiste était exilé à Tonnerre, obligé d'interrompre la rédaction de ses souvenirs, mis à la Bastille [6]. Olier, dit son

1. Publié dans Bertrand, III, p. 468.

2. Julien de Fiesque, curé depuis août 1631, offrit sa cure aux solitaires de Vaugirard en avril 1642. Olier finit par accepter, & du Ferrier raconte « le marchandage » — le mot est de M. Monier — par lequel Fiesque leur demanda 1,000 écus de revenu, soit le prieuré de Clisson (il était originaire de cette ville) qui valait 2,600 liv., & une pension de 1,400 liv. Olier accepta le 25 juin, prit possession, dit Baudrand, soit le jour de la Saint-Laurent, soit le 15 août, installa ce jour-là près de son presbytère les ecclésiastiques de Vaugirard.

3. Ou plutôt, dit M. Monier, Caulet fut le directeur du séminaire & du Ferrier celui de la paroisse.

4. Moréri.

5. Faillon, I. p. 379, d'ap. les *Mém. de Baudrand*, p. 18 (publiés dernièrement avec des notes de M. Monier).

6. Faillon, III, p. 235. M. Monier dit qu'il était, lors de son entrée au séminaire, simple clerc *du diocèse de Comminges*, d'après le registre des *Entrées* conservé au Séminaire de Saint-Sulpice. J'ai dit, dans la première partie de ce travail, que J. du Ferrier semble être mort en 1685. M. Gazier a bien voulu me signaler récemment que le *Petit nécrol. de P.-R.* de Cerveau (1760) & le *Suppl. au nécrol. de P.-R.* (1735) auquel il renvoie font mourir notre mémorialiste à la Bastille, le 20 avril 1685, âgé de soixante-quatorze ans; — & que le *Dict. hist. & crit.* de Barral,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

biographe, avait confié à du Ferrier, en 1642, la conduite des prêtres, en tant qu'homme « d'une haute piété & des plus entendus parmi ceux de ma connaissance [1] »; notre Toulousain avait établi la régularité [2], agi en vrai supérieur [3], perdu confiance un instant lorsque Caulet fut évêque & qu'une persécution fut dirigée contre Olier, en 1645 [4], mais contribué de son mieux à établir ce respect universel que l'on témoignait déjà à Saint-Sulpice [5].

Les trois premiers Sulpiciens — & c'est Olier qui le dit — furent « demandés à Dieu par un sien très grand serviteur à l'honneur des trois personnes divines, moi du Père, M. de Foix du Fils & M. du Ferrier du Saint-Esprit [6] », & l'ouverture du séminaire de Vaugirard dut avoir lieu le 29 décembre 1641, jour anniversaire de l'entretien que notre Toulousain avait eu avec Condren [7]. A ces trois vinrent se joindre deux hommes dont du Ferrier dit que, au moment de la fondation, ils donnaient une mission, sous la direction d'Amelotte, à Caen [8], puis Bassancourt. « Nous allâmes tous trois à Vaugirard, dit du Ferrier, sans valet, & nous y vivions fort petitement. Mme de Villeneuve nous envoyoit pour notre dîner, dans un petit chaudron, du potage & du bouilli, & le soir un peu de mouton rôti. » C'est ce qui permet à Baudrand d'écrire qu'elle faisait pour eux « l'office de sainte Marthe. » Caulet fut ensuite directeur du séminaire de Paris [9]. Quand, devenu évêque de Pamiers, il le quitta, l'abbé de Poussé le remplaça. Celui-ci

Guibaud & Valle (1758) le fait mourir à la Bastille aussi, mais âgé de quatre-vingts ans & (puisque cet ouvrage dit qu'il était né eu 1609) en 1689.

1. Faillon, II, p. 22.
2. *Ibid.*, p. 23.
3. *Ibid.*, p. 31.
4. *Ibid.*, p. 146.
5. *Ibid.*, pp. 375 & suiv.
6. Monier, d'ap. les *Mémoires* d'Olier.
7. Monier.
8. Picoté et Houmain, prieur de Sainte-Marie-de-Vieuvi, fils du lieutenant-criminel d'Orléans (on l'appelait « M. de Sainte-Marie »).
9. Le séminaire de Vaugirard fut transporté à Paris dès le 15 août 1642 (Monier).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

devint curé de Saint-Sulpice en février 1658 & le resta jusqu'en octobre 1678. Il est bon de savoir aussi que l'ancien curé de Saint-Sulpice fut conduit à vouloir du mal au successeur qu'il avait lui-même invité à prendre sa cure; que, selon Baudiand, « M. du Ferrier, qui avait soin du temporel, de M. Olier & de la communauté, & qui était un peu trop exact à conserver ce bien dont il était chargé, refusa 400 livres que l'ancien curé demandait pour quelques réparations du prieuré de Clisson qu'Olier lui avait résigné » ; qu'il y eut en 1645 rupture, commérages, sédition en juin, concessions aux exigences de l'ancien curé[1].

J'interromps ici l'analyse du second cahier des mémoires de notre Toulousain pour signaler un document, récemment publié, qui le concerne. C'est une lettre d'Olier à Caulet, évêque de Pamiers[2].

« Qui a Dieu a tout. — Monseigneur, j'ay receu celle dont il vous a pleu m'honorer sur le sujet de M. du Ferrier[3] qui ce trouve tout porté sur les lieus[4] & tout prest à vous rendre service. La foiblesse que vous m'exposez ou vous estes me donne grande peine & me touche beaucoup. Je désirerois pour cela que M. du Ferrier vous allat soulager; mais comme l'on me dit en cette ville, on craint que son polmon, dont il me marque d'être pressé[5], ne se trouve intéressé dans la subti-

1. Olier bénit le 11 mai 1646 l'installation provisoire du séminaire de Saint-Sulpice.

2. Publiée dans le ***Bull. de l'Instit. catholique de Toulouse*** de 1902 & sommairement dans la ***Sem. cath. de Pamiers*** (n° du 8 août 1902) par le R. P. Marc Dubruel, S. J., qui prépare une thèse sur la régale dans le diocèse de Pamiers, & qui a trouvé cette pièce curieuse aux Archives départementales de l'Ariège (G. 55, n° 9).

3. « La lettre est écrite en 1645 », dit le P. Dubruel, « antérieurement à l'envoi du premier collaborateur sulpicien accordé par Olier à son ancien disciple » : Jacques Planat qui fut, pendant cinq ans, vicaire général & official de Pamiers (note de M. l'abbé Bertrand envoyée au P. Dubruel).

4. « Du Ferrier était alors official d'Albi », dit encore le P. Dubruel; ce qui est une erreur. C'est en 1649 qu'il le devint : il le resta jusqu'en 1663. Il s'agit ici du séjour que du Ferrier faisait, pour cause de maladie, à Toulouse; on le verra plus loin.

5. Nous verrons ailleurs qu'il souffrait de la poitrine & des dents,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lité [1] de l'air de votre ville. Je m'en vais lui écrire l'état dedans lequel vous estes &, si sa santé le peut permettre, je le conjure de vous aller aider..... Je vous dois procurer ce que je puis & demander de tout mon cœur à Dieu des ouvriers fidelles & utilles en luy à son ouvrage..... » Olier ajoute que deux carmes, dont un influent, du couvent établi sur la paroisse Saint-Sulpice, venaient d'être « par délibération capitulaire exclus de toute charge pour toujours pour estre attachés à ces opinions nouvelles », c'est-à-dire au Jansénisme [2] « qui fait tels progrès & s'insinue sous le prétexte de la réforme & de la piété... & ôte à Dieu tant d'âmes & de serviteurs que cela n'est pas croyable. Monseigneur, demandez à Dieu qu'il étouffe ces maus naissans..... & à Mgr d'Alet [3] la même grace..... *Olier* [4] ».

Revenons au cahier de notre mémorialiste toulousain.

Du Ferrier raconte alors qu'il quitta Saint-Sulpice [5] pour servir de vicaire général « à M. de Noailles, fait évêque de Rodez en 1647, & mort six mois après ». Il s'agit de Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour depuis 1610, qui fut

qu'il prisa vainement du tabac mêlé à de l'ambre & à de la marjolaine, que sans résultat il se mit au régime du lait d'ânesse, & que, sans doute dans le second semestre de 1645, il quitta Paris, se rendit à Toulouse, puis alla à Pamiers où d'ailleurs il n'exerça, que je sache, aucune fonction.

1. C'est-à-dire menacé de souffrir de l'âpreté relative de l'air qu'on respire à Pamiers.

2. « La communauté des Carmes de Saint-Sulpice ne sera pas toujours aussi sévère à l'erreur », dit le P. Dubruel : « le P. Maurice la gagnera peu à peu à ses idées, & la *Correspondance* d'Olier (édition Gamon) prouve que, quelques mois plus tard, il dut écrire à saint Vincent de Paul & le prier de dénoncer au chancelier les agissements de ce moine ».

3. Pavillon.

4. L'adresse est : « A Monseigneur Monseigneur de Pamiers — Pamiers. » Olier vantait à Planat, qu'il envoya auprès de notre évêque, « sa sainte conversation, son exemple divin & vertueux, son délaissement » & le fait qu'il méritait « tant le secours des sujets purs & désintéressés » (*Correspond.*, I, p. 298, d'ap. le P. Dubruel).

5. Avec Gabriel de Queylus, dit Faillon, III, p. 314.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

transféré à Rodez en 1646 & mourut dès le 27 mars 1648[1]. Son frère aîné François fut le grand-père de deux hommes qui marquèrent autrement que leur grand-oncle dans l'épiscopat : Louis-Antoine, né en 1651, qui devint évêque de Cahors, puis de Châlons, archevêque de Paris, cardinal du titre de Sainte-Marie *supra Minervam*, chef du Conseil de Conscience en 1715, — & Gaston-Louis, né en 1669, qui devint évêque de Châlons en 1695. Mgr Ch. de Noailles fut remplacé à Rodez par deux hommes qui ont fait plus parler d'eux que leur prédécesseur : d'abord Mgr Hardouin de Péréfixe, qui devint archevêque de Paris & s'opposa vivement aux représentations de *Tartuffe*; puis Mgr Louis Abéli[2], de qui Boileau railla l'un des ouvrages.

Revenu du diocèse de Rodez à Paris, du Ferrier trouve le plus grand relâchement parmi les Sulpiciens & doit reprendre, malgré ses hésitations & encore parce que l'abbé de Queylus le seconde, la charge de supérieur[3]. « Je conjure ceux qui liront ces Mémoires », dit-il incidemment &, chose curieuse, à propos de l'abolition de la coutume des duels, « de croire comme une vérité qu'il n'y a point d'ecclésiastiques aujourd'huy d'un mérite au-dessous du mien, qui n'ay ni piété ny prudence ny science, mais ay été témoin du bien que Dieu a fait par les autres avec qui je me suis rencontré..... « A quoy suis-je bon ? » dis-je un jour à M. Bourdoise. Il me répondit : « Vous ne valez rien, mais vous êtes un zéro qui fait valoir « les autres ».

Du Ferrier raconte ensuite qu'il se montra très dur pour « une bande de comédiens qui étoient venus s'établir dans la paroisse », — celle de Saint-Sulpice, — « sous l'appuy de

1. La *Gallia* signale son zèle pour la conversion des hérétiques & ne dit rien de son caractère.

2. Abéli, curé de Saint-Josse à Paris, avait publié en 1650 une *Medulla theologica ex sacris scripturis*. Evêque de Rodez d'avril 1662 à 1666, il fut plaisanté, pour son ouvrage, par Boileau dans un vers bien connu du chant IV de son *Lutrin*, & mourut en 1691. Il a composé aussi, je crois, une *Vie de saint Vincent de Paul*.

3. « Après qu'il eut été vicaire général de Rodez, J. du Ferrier retourna à Saint-Sulpice où il ne resta pas longtemps » (Moréri).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. le duc d'Orléans, se qualifiant ses comédiens ». L'oncle du roi ne mourut, on le sait, qu'en février 1660, & patronna la troupe de Molière lorsqu'elle arriva de Rouen à Paris en octobre 1658 & chercha à se faire connaître. Mais ce n'est point d'elle qu'il s'agit ici ; & en octobre 1658, lorsque Molière & ses camarades débutèrent au Louvre, du Ferrier était, on le verra plus loin, vicaire général d'Albi. On me permettra de rappeler les difficultés que son ami, Mgr de Caulet, eut aussi avec des bateleurs qui étaient de passage à Pamiers en juin 1664. Les représentations de l'*Ivrognerie*, qui devait être une farce bien spirituelle, & d'un autre « acte » — le mot latin *lenocinium* rendrait seul le terme cru, à la Mathurin Régnier, par lequel un notaire de la ville épiscopale signale le sujet à l'indignation du prélat — irritaient Mgr de Caulet[1]. La Compagnie du Saint-Sacrement, dont nous avons parlé plus haut, poursuivait aussi les bateleurs[2].

A un opérateur[3] qui, durant la foire Saint-Germain, montait sur le théâtre & jouait des farces & qui se trouva malade à mourir, du Ferrier accorda l'absolution & refusa l'Eucharistie. « Plusieurs de ses camarades qui étoient venus avec des flambeaux », sans doute pour assister à la communion de leur confrère, « me dirent des injures ». Quelques jours après, dans un prône où se trouvait le chef des « comédiens du duc » (d'Orléans), oncle du roi, du Ferrier qualifie « de comédien un saltimbanque joueur de farces ». De là un entretien assez vif avec ce chef : il le convertit & le voit suivre « M. de Fontenoy-Mareuil qui alloit en ambassade à Rome[4] ». A ce pro-

1. Doublet, *Rev. des Pyrén.*, 1895.
2. Rabbe, *Rev. histor.*, nov.-déc. 1899; voir aussi Allier.
3. Nous dirions : un saltimbanque.
4. François du Val, marquis de Fontenay-Mareuil, allié par sa mère à la famille d'Arnauld d'Andilly — & leurs existences se ressemblèrent — fut notamment ambassadeur en Angleterre en 1630 & à Rome de 1640 à 1650, lieutenant-général, conseiller d'Etat, & collaborateur assidu de Richelieu & de Mazarin. Il a laissé de son époque (1609-46) un tableau plus complet qu'Arnauld : ses *Mémoires*, qui n'ont paru qu'en 1826, plaisent par sa sincérité, son impartialité, sa clairvoyance (Bourgeois, dans l'*Hist. de la litt. franç.*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, tom. IV, p. 632 sq.). Il mourut en 1665.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pos, il traite de « stupides, pour ne pas dire impies, » les prêtres qui confessent les comédiens « & les Aegyptiens; on pourroit bien en penser autant des violons » — de ceux qui en jouent, cela va sans dire — « & de ceux qui servent aux danses ». Ce sont « des chiens & des pourceaux ». Qu'on se souvienne encore du tracas que le goût de la population de Foix pour la danse causa à Mgr de Caulet[1] : le biographe d'Olier écrit de son côté, à propos de ces comédiens & baladins de la foire Saint-Germain, que l'influence des Sulpiciens avait décidé Molière, « de qui la troupe avait dès 1645 joué sur l'*Illustre théâtre*[2] », à partir pour la province[3].

Du Ferrier rapporte encore que, étant « vicaire général en l'absence du prélat dans une ville où un prince envoya des comédiens au début du carême », il ordonna aux prédicateurs de déclarer, le jour des Cendres, « après l'*Ave Maria* de leur sermon, qu'il leur avoit été défendu par nous de prescher pendant tout le Caresme que les comédiens arresteroient dans la ville & qu'on n'y exposeroit plus le Saint-Sacrement ». Le peuple dit aux acteurs « qu'il ne faisoit pas seur pour eux, s'ils ne s'en alloient »; ils partirent. Cette aventure se passa, on le verra plus loin, à Narbonne. Si « le prélat », c'est-à-dire l'archevêque, président-né des Etats de Languedoc, en était alors « absent », c'est qu'il était le frère d'un grand personnage sur qui la colère du roi s'était abattue, & qu'il en supportait les conséquences : Mgr François Fouquet, l'un des frères du surintendant, était exilé à Alençon & mourut dans l'exil en 1673[4].

S'agit-il de la troupe de Molière? Nullement : elle était passée à Narbonne en 1649 & en 1654, donc bien antérieurement au procès du surintendant. De quel prince est-il ques-

1. *Bull. de la Soc. Ariég.* 1895-6, tom. V.

2. Légère inexactitude à corriger chez l'auteur de la *Vie d'Olier* ou chez ses annotateurs.

3. Faillon, II, p. 372-4.

4. Il avait occupé le siège épiscopal d'Agde jusqu'en 1657 & y avait eu pour successeur son frère Louis, qui fut exilé lui aussi — à Issoudun — durant vingt-trois ans & ne rentra ainsi qu'après la mort du surintendant, survenue en 1680.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion ? On songera sans doute à Conti, le frère cadet du grand Condé, l'ancien condisciple de Molière & son protecteur; marié en 1654 à Anne-Marie Martinozzi, une des nièces de Mazarin, il finit par subir l'influence de celle-ci & mourut à Pézenas en février 1666. Sans doute il devint très religieux sur la fin de sa vie. Le *Traité contre les danses & les spectacles* de saint Charles Borromée venait d'être traduit en français en 1664. Le prince de Conti laissa un *Traité de la comédie & des spectacles selon les traditions de l'Église* qui ne parut qu'en 1667 & révèle un ennemi du théâtre aussi ardent que Nicole le fut dans son *Traité de la comédie* composé en 1658, & que les Jansénistes en général.

La mésaventure des comédiens de Narbonne rappelle telle anecdote de la vie de la troupe de du Fresne, alors aux gages du duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, & de Molière, à Nantes en 1648 & à Poitiers. Si j'en parle, c'est qu'en 1647 le diocèse d'Albi, dont du Ferrier fut vicaire général, on le verra, environ de 1649 à 1663, donna 500 livres à trois « comédiens de Mgr le duc d'Epernon », dont du Fresne, venus de Toulouse tout exprès pour l'arrivée du comte d'Aubijoux, lieutenant-général du roi en Albigeois [1].

Notre Toulousain termine ainsi cette seconde partie de ses *Mémoires :* il faut être exigeant « pour les danses & chansons lascives & mondaines », pour ceux qui composent des comédies, des romans « & ce qu'on appelle des chansons d'amourettes & des historiettes de galanterie », ou les impriment, ou les vendent, ou les achètent, « ou les portent pour lire », pour ceux qui tiennent brelan, & louent des maisons à des prostituées. Veut-on savoir comment il en a usé « envers des violons & des ménétriers? on confisquoit les denrées qu'on porte au marché les jours de festes, empeschant d'ouvrir les portes en ces saints jours ». Mais dans quelle ville le fit-il ? il omet de le noter.

Reste à voir quatre parties des *Mémoires* de du Ferrier.

(*A suivre.*) Georges DOUBLET.

1. *Arch. dép. du Tarn*, C. 604.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LA RÉVOLUTION A TOULOUSE

ET DANS LA HAUTE-GARONNE

« L'ENLÈVEMENT » DE LOUIS XVI

On s'est quelquefois posé la question un peu spécieuse de savoir quels furent au juste les événements de la Révolution qui, pénétrant à travers les couches sociales que l'on est convenu de qualifier de dirigeantes, atteignirent le peuple entier & émurent jusqu'aux plus indifférents & aux moins avertis en matière politique. En voici un, semble-t-il, qui présente ce caractère, si nous en jugeons par des témoignages qui, tout en ayant une valeur d'information officielle, semblent traduire des manifestations aussi spontanées qu'universelles, & prennent par cela même l'importance de documents privés, multiples & variés, & comme d'autant de coups de sonde dans la mer mouvante de la vie nationale à une époque & en un lieu déterminés.

I.

Le vendredi 24 juin 1791, à huit heures du soir, — c'est-à-dire moins de trois jours après les décrets[1] de l'Assemblée

1. Décrets du 22 juin 1791, envoyant des députés dans les départements frontières pour faire prêter le nouveau serment, & à Varennes les trois commissaires chargés de ramener le roi. (Voir pour les généralités A. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*, ch. v.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

constituante & la délibération des ministres réunis, — arrivait à Toulouse un courrier extraordinaire, dépêché par le ministre de l'intérieur, qui annonçait « l'enlèvement » de Louis XVI & de sa famille[1]. Aussitôt a lieu la réunion des « corps constitués[2] », la garde ordinaire est renforcée, des sentinelles sont placées aux portes de la ville, & des patrouilles nombreuses parcourent les rues toute la nuit[3].

Le 25, les décrets & la déclaration ministérielle sont placardés dans les rues & carrefours. Des citoyens offrent leurs bras pour la défense commune. Les espèces monnayées, — lingots & autres matières de monnayage, — les valeurs en dépôt chez les différents receveurs sont centralisées, sur l'ordre des autorités, à l'hôtel des monnaies de la Maison commune & confiées à la garde du receveur municipal[4]. Défense est faite de sortir de la ville. On opère la saisie de quelques dépôts d'armes. La Société des Amis de la Constitution rédige une adresse à l'Assemblée & se sépare aux cris de : « Vivre libre ou mourir[5] ! » Dès les premières nouvelles du danger, une Commission permanente des corps administratif & judiciaire — véritable Comité de Salut public avant la lettre — a été désignée[6].

Le mouvement populaire prend un caractère grandiose & terrible. « Des citoyens ont poussé le zèle patriotique au point « d'élever dans les faubourgs des potences pour les ennemis « de la chose publique. » Les municipalités des campagnes

1. Le roi & sa famille étaient partis dans la nuit du 20 au 21 juin 1791.

2. On désignait sous ce nom les conseils du département, du district, de la commune, les membres du tribunal judiciaire, les chefs de la garde nationale.

3. *Journal universel du département de la Haute-Garonne & Affiches de Toulouse* du mercredi 29 juin 1791, nº 52. (Bibliothèque de Toulouse, fonds toulousain.)

4. *Journal universel*, etc., nº 52. — Rapproché de : Archives de la Haute-Garonne, L 32.

5. *Journal*, etc. Cf. plus bas le compte rendu de la séance de la Société.

6. Délibérations de la municipalité de Toulouse, reg. 4. (Archives de la ville de Toulouse.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voisines font des recherches dans les châteaux des ci-devant seigneurs & les désarment.

Le 26 juin a lieu l'affichage de deux adresses, l'une du Directoire du département, l'autre de la Municipalité pour rassurer les citoyens, les inviter à l'union, leur rappeler « la confiance due à si juste titre à l'Assemblée nationale & aux corps Administratifs & Municipaux, les prévenir contre les libelles que les ennemis de la Révolution, maîtres de la personne du roi, eussent pu répandre en son nom[1] ».

Le Directoire du département, réuni à la Maison commune, après la séance plénière des autorités constituées, avait rédigé, sur le rapport du procureur général syndic Mailhe[2], des instructions précises pour les directoires des districts. Entre autres prescriptions, il arrête « qu'aussitôt après avoir reçu le présent, « chaque directoire de district, relativement à l'étendue du « territoire & au danger qu'il pourrait avoir à redouter, formera « un corps composé de l'élite des gardes nationales du district; « qu'on n'admettra dans ce corps que les hommes dont le « courage, la sagesse & le patriotisme seront connus ». Des sommes seront remises au district par le département; des dépôts d'armes faits entre les mains des municipalités ou autres personnes connues par les directoires des districts; des états de situation de la caisse des receveurs de district dressés & envoyés sans délai au Directoire du département. On prescrit la permanence des autorités du district, etc.

De minutieuses précautions sont prises pour que le mouvement de défense ne prenne pas un caractère anarchique. La nomination d'un état-major de la garde nationale du district sera faite par le Conseil d'administration[3]. Aucun officier ne pourra être employé sans son approbation. « Les directoires de « district feront arrêter & conduire à Toulouse toute personne

1. *Journal universel*, etc. (nº 52, 29 juin 1791). On trouve les textes de ces documents, que nous ne faisons qu'analyser, dans un registre des Archives départementales de la Haute-Garonne, L 32.

2. Depuis député à la Convention.

3. Il s'agit évidemment du Conseil du district, non d'un Conseil quelconque pris au sein de la garde nationale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« qui tenterait d'occasionner du trouble. En leur recomman-
« dant cette mesure de précaution, le Directoire du départe-
« ment espère qu'ils en useront avec cette sagesse & cette mo-
« dération qui doivent distinguer les administrateurs d'un
« pays libre. Ils sentiront que *s'il est des moments où les*
« *formes lentes des lois doivent être abrégées*, ce n'est jamais
« qu'à la dernière extrémité qu'on doit user de cette res-
« source[1]... Les directoires de district veilleront avec le plus
« grand soin, & par-dessus toutes choses, à prévenir toute
« entreprise contre les personnes & les propriétés. C'est en
« prévenant tout désordre qu'on déconcertera le mieux les espé-
« rances des ennemis de la chose publique... Ils se tiendront
« en relations constantes avec le Directoire du département
« & le préviendront, le plus souvent possible, des mesures
« prises[2]. »

II.

Quel accueil reçurent ces instructions & quelle impression avait fait l'événement lui-même daus les petites localités où la vie publique semblait devoir être peu active, soit en raison de leur faible population, soit à cause de leur éloignement des centres d'impulsion? Un document fort curieux nous le montre & ne nous permet plus de douter que cet événement extraordinaire — le chef de l'Etat désertant ses fonctions — n'eût eu un écho profond dans le cœur des populations les plus reculées du pays[3]. A la limite extrême du département, à 118 kilomètres de Toulouse, à 29 kilomètres de Saint-Gaudens, dans une région que son voisinage de l'Espagne, les

1. Remarquez chez ces prudents administrateurs la première pensée & presque la formule du gouvernement révolutionnaire.

2. Archives de la Haute-Garonne, L 32. Les membres présents étaient : F.-M. Cailhassou, président; Dorliac, Chauliac, Pelleport, Marchand, Niel; Ricard, secrétaire général. Rapprochez de ces instructions les conseils de modération, de vigilance donnés à ses concitoyens de l'Isle-en-Dodon par le constituant Jean-Pierre Roger. (*Lettres* des 21 & 26 juin 1791, publiées par M. R. Rumeau dans la *Révolution française* du 14 juillet 1902.

3. C'est l'opinion de M. Aulard (*loc. cit.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombreux passages d'émigrés & l'action dissolvante[1] de ceux de ces réfugiés demeurés près de la frontière pouvaient facilement égarer, est un chef-lieu de canton de neuf cent vingt habitants, Saint-Béat[2]. Aux premières nouvelles, les Amis de la Constitution de cette petite localité envoient à la municipalité une adresse dont nous citerons les principaux passages :

« Messieurs, à peine la nouvelle de l'enlèvement du Roi

1. Le 21 juin 1791, il est fait lecture au club littéraire & patriotique de Toulouse (*alias* Société des Amis de la Constitution) d'une « lettre « qui dénonce un rassemblement considérable d'émigrants dans la « vallée d'Aran & qui nous prie d'employer tout notre zèle à détourner « l'orage dont ils paraissent nous menacer ». (Arch. Haute-Garonne, L 743.) Sur le rôle qu'exercèrent dans l'émigration les passages pyrénéens, — & particulièrement cette petite enclave espagnole en territoire français qu'est la vallée d'Aran, — il faudrait parcourir toute la série V des Archives de la Haute-Garonne. — Voir, à titre d'information : *Revue des Pyrénées*, t. XII, livr. 1, 2, 3, 4, 6; t. XIII, liv. 2, 4, Additions à la Biographie toulousaine (Notes au jour le jour) : art. sur les prêtres émigrants. Voir aussi notre étude sur la conspiration royaliste dans la Haute-Garonne en l'an IV & en l'an V (*Révolution française*, 21e année, liv. du 14 septembre 1901). Le voisinage des eaux de Bagnères-de-Luchon était un excellent prétexte aux amis des émigrés restés à l'intérieur pour rétablir le trait d'union, & le district frontière était bien, toutes choses égales, le plus agité des huit.

2. Sa population pouvait être alors de cinq à six cents habitants. C'est aujourd'hui un petit centre agricole & industriel (marbreries, carrières de marbre & de pierre de taille); mais son activité économique était à peu près nulle en 1791 : le centre d'échanges avec la vallée d'Aran était comme aujourd'hui à Fos, un peu en amont, sur la Garonne. Le village consistait en une unique rue, resserrée entre la montagne & la Garonne, dans un étroit défilé, & deux ou trois petits groupes de maisons. Par une de ces bizarreries administratives dont l'ancien régime avait le secret, il était partagé en 1789 entre les provinces de Guyenne & de Languedoc. (V. Arch. Haute-Garonne C 1925, & Rouane : Monographie (manuscrite) de Saint-Béat, *ibid.*) Au reste, le canton tout entier, point de convergence des deux vallées de Luchon & d'Aran (Pique & Garonne), était un lieu de passage assez fréquenté & pourvu de bonnes routes. (V. Arthur Young : *Voyages en France pendant les années* 1787, 1788, 1789; trad. Lesage, t. I. Paris, Guillaumin, 1860.) Une certaine activité politique pouvait y régner de ce fait. (V. ce que dit Young de *Sirpe* — Cierp, & de la société, très mêlée au mouvement de réforme sociale & économique, qu'il fréquentait à Luchon.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« vous fut-elle parvenue qu'animés d'un zèle ardent vous vous « empressâtes de vous réunir afin de pourvoir à la sûreté pu- « blique. Tous les citoyens de la ville partagèrent ces senti- « ments, se hâtèrent de seconder vos efforts. Nos voisins vin- « rent se réunir à nous, & peu d'heures suffirent pour rallier « sous le drapeau de la liberté un grand nombre de généreux « défenseurs de la patrie. Ce spectacle était grand, & l'émo- « tion qu'il produisit durera tant que l'amour de la patrie « sera un devoir. Les citoyens se disaient entre eux : « Com- « ment ose-t-on espérer de remettre sous le joug des hommes « qui savent si bien apprécier la liberté? » Oui, Messieurs, « cet accord est l'heureux présage que nous serons invinci- « bles... Mais, Messieurs, au milieu de tous ces motifs de « confiance, il existe un danger réel. Le trésor public est « peut-être déjà ou sera bientôt dans un épuisement bien « fait pour inspirer l'effroi. La contribution de l'année cou- « rante ne pourrait être en activité encore de longtemps, & « cependant les précautions que nécessite le nouvel ordre de « choses en France, l'entretien d'une force publique impo- « sante, le salaire des fonctionnaires, tout enfin entraînera à « des dépenses urgentes & indispensables. Si tous les Français « ne se hâtent donc de porter un prompt remède au mal qui « nous menace, l'anarchie succédera au bon ordre, & la liberté « que nous avions acquise s'évanouira comme un beau rêve.

« C'est pour prévenir ces effrayantes calamités que la So- « ciété des Amis de la Constitution de cette ville vient d'arrê- « ter unanimement que chaque membre qui la compose payera « au plus tôt sa quotité d'imposition suivant le rôle de l'année « dernière. » On fera d'autres sacrifices « quand la chose pu- blique l'exigera ». La municipalité est invitée à faire part de ces résolutions à l'administration du district[1].

L'autorité départementale, informée à son tour, présenta cet

1. Arch. Haute-Garonne, L 32. Il n'est pas inutile de faire remarquer l'importance de cette décision. A ce moment critique, les premières préoccupations de l'élite des populations rurales se portent sur les moyens d'assurer les dépenses publiques : on accordait d'avance à la liberté ce que l'on aurait sans doute, selon la méthode anglaise & américaine, refusé au despotisme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

acte de la Société populaire de Saint-Béat comme un exemple de civisme & félicita, par une délibération publique, la population qui avait su l'inspirer.

III.

Il est vraisemblable que les Sociétés populaires du département reçurent un mot d'ordre & des instructions du Club littéraire & patriotique de Toulouse, auquel la plupart étaient déjà affiliées[1]; mais cette intervention n'exclut pas une certaine originalité, & il ne semble pas qu'aux premières nouvelles, ce fût le péril financier qui eût préoccupé la Société-mère.

Celle-ci était en séance le 24 juin, à l'heure habituelle — deux heures de relevée. — L'étrange nouvelle, arrivée seulement, comme nous l'avons vu, à huit heures du soir, ne l'avait pas encore touchée. Magi présidait[2]. Par une bizarre coïncidence, on fit lecture de la lettre écrite par le Roi à Condé[3]. Elle obtint « les applaudissements que méritait un tel hom-

1. Cela ressortirait de la lettre de Descombels que nous citons plus bas & qui pourrait bien avoir, quoique adressée à des compatriotes, un caractère semi-officiel.

2. Jean-Pierre Magi ou Magy, né à Aurillac le 15 novembre 1721, mort à Grenade le 7 septembre 1801. Abbé commendataire de Saint-Orens, polygraphe, historien local, il habita longtemps Grenade où il fut vice-président du district en septembre 1793 & juge de paix en l'an II. Il rendit de précieux services à divers titres, & notamment en qualité de membre (ou président) de la Commission bibliographique chargée d'inventorier & faire transporter dans les dépôts publics les livres & œuvres d'art des anciennes corporations (abbayes de Grandselve, du Mas-Grenier, etc.) du district de Grenade. On a de lui une courte & suggestive histoire de Grenade — toute imprégnée de l'esprit du dix-huitième siècle — imprimée par M. Rumeau en tête de son *Inventaire des Archives de Grenade.* (Paris, Toulouse, Picard & Privat, 1896.)

3. Louis XVI ordonnait à son « cousin » de rentrer en France. Ce fut plus tard, avec la circulaire du 23 avril 1791 adressée aux agents diplomatiques par le ministre des affaires étrangères, le plus redoutable argument contre la duplicité de Louis XVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mage fait à la Constitution par un roi citoyen ». Trois cents exemplaires en furent distribués dans l'Assemblée.

Le lendemain on tint une séance publique, & pour avoir le temps de se concerter avec les corps constitués sur les mesures à prendre, on décida une séance extraordinaire pour neuf heures du soir. Le président, Lignac, fit lecture du décret de l'Assemblée nationale rendu au sujet de l'enlèvement du Roi, « pour développer les principes de fermeté & d'obéissance à la loi qu'il contient. » Un autre membre, Sévènes, demanda la parole & dit : « Les armes du Roi surchargent ces murs & *souillent* nos regards. Je veux les voiler & leur substituer une devise bien au-dessus de tous ces emblèmes, *restes ignominieux* de notre *esclavage*. Je demande la permission d'écrire à l'instant même ces mots : « Vivre libre ou mou- « rir[1] ! »

« L'Assemblée entière a consacré par un mouvement d'enthousiasme unanime la proposition de M. Sévènes ».

Il fut décidé : 1° qu'on écrirait à l'Assemblée nationale « comme un hommage rendu à son courage & à sa sagesse » ;

2° Qu'il lui serait renouvelé « les assurances de notre empressement à voler sur les frontières menacées au premier signe qu'elle nous en donnerait » ;

3° Qu'il lui serait fait part « du renouvellement du serment civique fait par les membres de la Société & le public au moment où M. Sévènes a élevé sur les débris des signes équivoques de la féodalité & de la tyrannie l'inscription civique : Vivre libre ou mourir ».

1. Arch. de la Haute-Garonne, L 743. — Une main inconnue substitua plus tard à ce discours, jugé injurieux pour la royauté avec laquelle on contractait un nouveau bail, cette simple mention : « Sur « la motion de M. Sévènes aîné, il a été mis sur le dossier de la place « de M. le Président ces mots en gros caractères : « Vivre libre ou « mourir ! » C'est la plus ancienne des ratures, interpolations & lacérations que nous ayons jusqu'à présent constatées dans nos recherches. On sait qu'elles furent chose commune plus tard, lorsque les acteurs de ces importants événements ou leurs descendants, refroidis, gênés par leurs souvenirs, cherchèrent, quelquefois non sans succès, à en faire disparaître la trace.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des adresses devaient être envoyées à toutes les Sociétés des Amis de la Constitution & à toutes les gardes nationales du département « pour les inviter à la tranquillité, à la persévérance, à la soumission aux lois, & à cause de l'incivisme de quelques gardes nationales, aux amis de la Constitution avec prière de les faire parvenir[1] ».

Nous retrouvons un troisième & dernier écho de l'émotion produite par l'événement dans une lettre particulière de Descombels[2], depuis agent national du district de Toulouse, à ses compatriotes « les amis de la Constitution » de Castelsarrasin.

« C'est aujourd'hui, écrit-il, le moment de distinguer le vrai patriotisme d'avec l'incivisme & la perfidie des ennemis de la Constitution; mais c'est aussi le moment de nous serrer, de nous unir, de redoubler de vigilance, & surtout de respecter la loi... Attendons tout de la fermeté & de la sagesse de l'Assemblée nationale; tous les bons citoyens s'en reposent sur elle avec une entière confiance; croyez qu'après avoir poursuivi ses travaux à travers les difficultés les plus pénibles, elle les couronnera par la plus glorieuse & la plus courageuse détermination. Plaignons notre bon roi, versons des larmes sur son sort; il répugne à mon cœur, il répugne à celui de tous les bons Français de croire que la force & la violence les plus criminelles, d'accord avec une méditation réfléchie du complot le plus horrible, ne l'aient pas seuls enlevé du milieu de son peuple; & pour cela rappelons ses serments, sa lettre aux ambassadeurs, celle écrite récemment au prince de Condé, &c., &c.

« Qu'un vain étalage de fierté ou de joie que pourrait pro-

1. Arch. de la Haute-Garonne, L 743.

2. Descombels, né à Castelsarrasin en 1767, procureur général syndic provisoire de la Haute-Garonne le 20 mai 1793; agent national du district de Toulouse le 1er nivôse an II (21 décembre 1793). Il fut l'ami & le principal collaborateur du représentant du peuple Dartigoeyte. Remplacé par Gratian le 15 frimaire an III, un moment poursuivi. En l'an VIII, il était juge au tribunal de Castelsarrasin, où la réaction de brumaire vint encore l'inquiéter. D'Aldéguier, historien de Toulouse (T. IV), affirme qu'il revint plus tard à ses premières convictions royalistes, ce qui ne nous surprendrait pas, mais ce qu'il faudrait justifier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duire chez de tels écervelés une nouvelle aussi alarmante ne vous décourage point. Soyons prudents, soyons modérés, mais ne discontinuons point d'être libres; nous avons mérité de l'être, nous le méritons encore, & que la mort seule nous fasse renoncer à une aussi courageuse résolution [1]. »

IV.

Le 27 juin, à huit heures du matin, un deuxième courrier extraordinaire annonçait la capture du Roi. Le décret de l'Assemblée & la lettre du ministre de l'intérieur Délessart furent immédiatement envoyés à l'impression. La municipalité se transporta dans les rues & sur les places publiques, accompagnée d'un détachement de la garde nationale, & publia elle-même les documents officiels. Grande fut la joie & nombreux les applaudissements. Des citoyens témoignèrent leur satisfaction par des largesses : M. de Boisfranc donna 50 livres à son domestique [2]. Le 28 juin, on donna au théâtre une représentation de *Raoul, sire de Créqui* [3]. Le 30, la garde nationale de Rieux conduisit à Toulouse six hommes qui, dès qu'ils avaient appris l'évasion, avaient arboré la cocarde blanche. Quelques prêtres réfractaires qui cherchaient à « semer des troubles » reçurent l'ordre de quitter la ville [4].

1. Arch. de la Haute-Garonne, L 91. Cette lettre, datée du 25 juin 1791, est très curieuse en ce qu'elle caractérise fort bien ce mélange d'optimisme & de décision qui fut le trait de quelques-uns des révolutionnaires les plus ardents, encore monarchistes à cette époque. (V. Aulard, *loc. cit.*) Malgré certaines formules oratoires, la lettre de Descombels, alors très jeune avocat, membre de la Société populaire, semble n'avoir rien de convenu; il est piquant qu'elle reste modérée, presque élogieuse pour Louis XVI, au moment le plus décisif de l'effervescence populaire. Moins de deux ans après, l'auteur devenait l'un des principaux agents d'exécution contre le « fédéralisme ».

2. *Journal universel*, &c., n° 52 (29 juin 1791).

3. Opéra de Dalayrac & Monvel, joué pour la première fois le 31 octobre 1789 au théâtre des Italiens. Il n'avait aucun caractère d'actualité. Le chroniqueur a voulu marquer par ce fait la renaissance de la tranquillité & l'universalité de la joie publique. (Voir G. Clément, *Dictionnaire lyrique.*) (Note communiquée par M. Guignebert.)

4. *Journal universel*, &c, n° 53 (2 juillet 1791).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le danger s'éloignant, le Conseil du département croit devoir rapporter, le 1er juillet, une partie des mesures prescrites par le Directoire le 24 juin, notamment celles qui étaient relatives à la solde des gardes nationales, à la nomination de leurs chefs, à la convocation des conseils des districts & à la centralisation des caisses & dépôts publics. Néanmoins, à cause de l'éloignement du district de Saint-Gaudens & du voisinage de la frontière, on décida qu'il serait permis à ce district de lever des troupes non soldées. On lui attribue 1,400 fusils dans la répartition des 4,244 destinés au département; on s'engage à faire parvenir à ce district 100 livres de poudre & 400 livres de plomb en masse, & à réclamer un nouvel envoi de fusils au commissariat établi à cet effet à Montpellier [1].

Le même jour, à trois heures de relevée, a lieu une nouvelle réunion des « pouvoirs constitués ». On décide de reporter les fonds dans leurs caisses respectives. Picot [2], président du Directoire du district de Toulouse, propose de faire une adresse à l'Assemblée nationale, au nom de tous les corps administratifs & judiciaires réunis, pour lui transmettre les témoignages de zèle & de patriotisme qui les a « plus que jamais enflammés dans les événements que la France vient d'éprouver ». Il est chargé de rédiger cette adresse avec une commission composée de Niel, Rouzet & Veirieu [3]. Le Conseil du département, délibérant seul, charge le Directoire de prendre les mesures nécessaires & de choisir le temps convenable pour le transport des caisses [4].

1. Arch. de la Haute-Garonne, L 32. Ont signé : Cailhassou, Michaud, Niel; Ricard, secrétaire général.

2. Philippe Picot (1744-1818), ex-seigneur de Lapeyrouse, président du district, incarcéré en l'an II comme fédéraliste, maire de Toulouse sous le Consulat; auteur de mémoires sur l'instruction publique, de traités sur la géologie & la flore pyrénéennes; professeur à l'Ecole centrale, puis à la Faculté des sciences de Toulouse, membre de l'Institut, député de la Haute-Garonne sous la Restauration.

3. Veirieu fut député à la Législative, Rouzet à la Convention. On sait le rôle que joua ce dernier, avec le titre de comte de Folmond, auprès de la duchesse douairière d'Orléans. (V. Biographie de Leipzig, Biographie toulousaine.)

4. Arch. de la Haute-Garonne, L 32, f° 148 v° & sqq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'arrêté pris le lendemain par le Directoire du département nous explique les motifs de cette mesure, « la crainte que, dans les premiers mouvements causés par la nouvelle de l'enlèvement du Roi, les ennemis de la chose publique ne fissent des efforts, soit dans les départements étrangers, soit dans le sein de ce département pour intercepter la communication des autorités constitutives avec l'Assemblée nationale & le pouvoir exécutif dont elles émanent ». Aujourd'hui, « les amis de la chose publique l'ont partout emporté, & par la contenance qu'ils ont gardée se sont montrés capables de maintenir l'ordre & la tranquillité dans l'Etat[1] ». Les précautions prises, si elles étaient maintenues, outre qu'elles troubleraient le commerce & l'industrie, contrarieraient les vues de l'Assemblée nationale, constitueraient une infraction à la loi & seraient « une espèce d'injure faite aux bons citoyens de la ville de Toulouse qui ont donné les preuves les plus éclatantes de leur attachement aux lois constitutionnelles, de leur courage, de leur fermeté en tout ce qui concerne leur exécution ». L'arrêté sera envoyé au district qui prendra, de concert avec la municipalité, « les mesures que leur prudence & leur sagesse leur suggéreront[2] ».

V.

Ainsi, c'est à l'entente des autorités, à leur vigueur, à leur sens pratique, au patriotisme des populations, — toutes choses que la faction n'attendait pas, — que l'on dut le succès des mesures de défense. La municipalité de Toulouse, on peut le croire, n'était pas restée inactive, & si on trouve peu de traces de ses actes dans ses propres registres[3], c'est qu'elle eut surtout

1. Constatation de fait : on pourrait se passer du roi. (Cf. Aulard, *loc. cit.*).
2. Arch. de la Haute-Garonne, L 32.
3. Voici quelques indications : 29 juin 1791. Nomination de quatre commissaires, MM. Derrey, Ferrand, Virebent & Fédas pour la délivrance des passeports; — 4 juillet, objections faites par la municipalité à propos de la fixation du jour de la remise des dépôts en numéraire. « On se réunira au Directoire du district pour traiter les mesu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à prendre des mesures de police, pour lesquelles elle se concerta, de façon permanente, avec les autres autorités.

Les témoignages abondent de cet accord parfait, de cette possession de soi, de cette dignité dans la résistance, de l'empressement avec lequel on reprend confiance de toutes parts. « Le peuple, dit le *Journal universel*[1], semble avoir ignoré si le chef du pouvoir exécutif était absent, tant il a joui de la tranquillité qu'il attendait de lui... Les chefs de l'armée, les ministres, le département, la municipalité, les sections, la garde nationale, le peuple armé, tout s'est rangé avec empressement autour du stoïcisme de l'Assemblée de nos représentants, & tant de forces & de volonté réunies ont opéré la sûreté de la capitale en même temps que son repos. Cet exemple imité dans tout le royaume, cet exemple doit déjouer tous les complots des ennemis du dehors & du dedans. » Le 14 juillet, on célèbre avec un éclat particulier l'anniversaire de la Fédération[2]. Le 23 juillet 1791, le corps municipal & le Conseil général de la commune votent unanimement une adresse à l'Assemblée nationale pour renouveler l'adhésion inviolable de la commune à ses décrets, ses serments de les maintenir jusqu'à la mort, ses hommages de félicitations & de reconnaissance pour la fermeté & l'énergie du corps législatif dans les circonstances les plus difficiles, surtout pour ses sages décrets des 15 & 16 juillet[3].

res de sagesse & de prudence convenables aux circonstances. » — 5 juillet. Les armes déposées à la mairie ne seront remises : 1° aux particuliers qu'autant que la Commission permanente des corps administratifs & judiciaires en aura ainsi délibéré ; 2° aux négociants que le vendredi 8 du courant, après l'arrivée du courrier, dans le cas où des circonstances particulières ne s'y opposeront pas ; 3° les vieux fusils appartenant au sieur Bellan cadet le jour même. Ces documents sembleraient indiquer que la municipalité renchérit sur l'autorité départementale pour les précautions prises. Dans tous les cas, il y a accord complet entre les deux autorités pour « canaliser » le mouvement & ramener le *statu quo ante*. (Archives de la ville de Toulouse, délibérations, registre 4.)

1. N° 56, du 13 juillet 1791.
2. *Journal universel*, &c., n° 57, 16 juillet 1791.
3. *Journal universel*, n° 60, 27 juillet 1791. Cette adhésion constante

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces derniers mots nous montrent quelle est la direction prise par les esprits. Les décrets dont il s'agit innocentaient le roi. C'était déjà être factieux que de manifester une opinion défavorable au monarque, & le 17 juillet le sang du peuple avait coulé au Champ-de-Mars pour une infraction à leur texte. L'état d'esprit à demi-républicain produit par l'événement du 20 juin persiste néanmoins quelque temps. Le numéro du 23 juillet 1791 du *Journal universel de la Haute-Garonne*, n° 59, renferme une correspondance proposant le choix de Condorcet pour être gouverneur du Dauphin. « Je le voudrais charger, écrit le correspondant anonyme, de nous élever un roi tel qu'il en faut aux républicains, parce qu'il faut là une volonté, que la sienne serait forte, par cela seul qu'il en aurait une[1]. »

Le 3 août 1791, le procureur général syndic Mailhe écrit à Court, président de la Société des Amis de la Constitution de Saint-Martory, la lettre ci-après qui est si suggestive, en ce qu'elle caractérise fort bien l'état de l'opinion pendant la période qui constitue une sorte d'*interrègne*, & peut-être aussi, malgré la discrétion imposée, l'état de l'opinion durant la période préparatoire aux élections à la Législative[2].

aux actes de l'Assemblée est d'autant plus significative que la presse royaliste continuait d'exhaler des plaintes sur la « captivité » du roi & relevait avec un soin jaloux tout ce qui paraissait être une atteinte à son « inviolabilité ». (Voir les comptes rendus des débats de l'Assemblée & des événements extérieurs publiés par Mallet du Pan dans le *Mercure de France,* volume d'août 1791, particulièrement p. 3 (lettre d'Allemagne), p. 64 (séance du 28 juillet 1791), p. 81, &c. Le *Mercure* du 6 août 1791 publie la Déclaration du Roi, s'excusant par le manque de place de ne l'avoir pas fait plus tôt; mais en réalité l'accompagnant, à la veille de la présentation de la Constitution au roi, d'un commentaire qui résume fort habilement les arguments du parti de droite contre certains articles de l'acte constitutionnel.

1. On sait que ce projet de faire de Condorcet le précepteur d'un prince destiné à devenir un roi selon la formule de 1830 n'était pas isolé. (V. Aulard, *loc. cit.*) Ce qui surprend, c'est qu'il eût fait si vite son « tour de France ».

2. Ces élections eurent lieu à Toulouse du 30 août au 6 septembre 1791. (*Journal universel*, &c., n° 71, p. 290.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« J'ai reçu votre lettre du 31 juillet dernier, par laquelle vous me dénoncez M. Pellepor, commandant les gardes nationaux de Boulogne, comme ayant tenu des propos incendiaires & répréhensibles contre le Roi à Saint-Gaudens, lors du remplacement des curés non-conformistes. Veuillez faire attention que l'époque de ces propos est antérieure à celle où nous avons connu le décret des 15 & 16 juillet qui détermine les cas où le Roi sera censé avoir abdiqué la couronne, & pourra être poursuivi comme simple citoyen. Or, avant ce décret, chacun se permettait d'exprimer publiquement les opinions les plus hasardées sur le compte du Roi; & s'il fallait poursuivre tous ceux qui ont passé à ce sujet les bornes de la modération, les tribunaux ne pourraient pas y suffire, & il pourrait d'ailleurs en résulter les plus grands inconvénients. J'ai plusieurs fois entendu parler de M. Pellepor comme d'un ardent ami de la Constitution; & je suis bien persuadé que depuis qu'il connaît le décret il en a respecté les principes. D'après ces observations, j'aime à croire que votre Société approuvera mon opinion de ne point donner de suite à sa dénonciation. Le motif qui a déterminé votre Société n'en est pas moins louable, & soyez assuré que personne n'aime plus que moi à rendre hommage au patriotisme dont elle est animée[1]. »

C'était la théorie même de l'Assemblée : « Jetons un voile sur le passé; de par nos décrets, il n'y a rien de changé en France. Mauvais citoyen serait celui qui penserait le contraire. Reprenons notre œuvre momentanément interrompue. » On sait avec quelle rapidité les événements devaient démentir cet optimisme.

J. ADHER.

1. Arch. de la Haute-Garonne, L. 65, f° 110. Ce curieux document est à rapprocher de l'adresse apportée à l'Assemblée constituante par les députés de la ville très voisine (quoique dans le département de l'Ariège), de Saint-Girons : « L'évasion d'un roi parjure, mais trompé, dit l'orateur, avait doublé nos forces en augmentant notre courage. » Une vive agitation suit, des interruptions en sens divers, & l'assemblée permet à l'orateur, d'ailleurs plus modéré de ce moment, de continuer. (V. *Mercure de France*, Compte rendu de la séance du soir du jeudi 28 juillet 1791.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(Suite [1].)

XII.

FOURNITURES DE MARBRES POUR LE ROI

(DOMINIQUE BERTIN.)

(1554-1557.)

J'ai eu l'occasion de parler ailleurs de Dominique Bertin [2]. C'était, à n'en pas douter, un ouvrier fort estimé; vraisemblablement, les recherches ultérieures le feront connaître sous un jour avantageux. Trois pièces, en attendant, nous le montrent expédiant du marbre; il est désigné sous le titre de « conducteur du marbre pour le Roy ». Le marbre part de Toulouse & est expédié à Bordeaux sur la Garonne. Ce n'a pu être que du marbre des Pyrénées; malheureusement, on ne nomme point la carrière & on ne nous dit pas à quel usage il était destiné.

Ce fait mérite d'être signalé, car à la date de ces envois nous sommes sous Henri II.

Dominique Bertin apparaît encore dans le document qui suit.

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900; janvier-février, novembre-décembre 1901; mai-juin, novembre-décembre 1902.

2. *Les stalles du chœur de Sainte-Marie d'Auch, d'après un document inédit*, 1552. In-8°, Paris, Picard, 1896.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De ces pièces, il n'est que juste de rapprocher la « promesse » par laquelle Matthieu Montoussé d'Auzac, un inconnu, prit à « besoigne » deux colonnes de marbre toujours pour le Roi.

I.

21 *juin* 1554. — Dominique Bertin & Raymond Causic expédient 60 brasses de « pierre marbre » pour le Roi à l'adresse de Monsr de Sainte-Marie, marchand, à Bordeaux.

(Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1554, f° 102 v°.

Pacte de pourter marbre à Bourdeaulx.

L'an de l'Incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante quatre & le xxj[e] jour de juing, en Tholose, dans ma boutique, regnant Henry, &c., & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constitué Jame Marmilh dict Boraut du Port Garaud de Tholose, lequel de son bon gré a promis à Me Dominique Bertin & Raimond Causic presens, pourter sur eau du Port Garaud dud. Tholose jusques au port de Bourdeaulx soixante brasses de pierre marbre à raison de deux livres tourn. pour brasse; & lesd. Bertin & Causic ont promis de rendre quicte led. Marmilh de toutz raix que pourteront ledict marbre tant des mas que aultres de toutz peages acoustumez; & led. Marmilh rendra compte de toutes pieces à Monsr de Saincte Marie marchant de Bourdeaulx, & appourtera acquit de receu. Et illec led. Bertin pour luy & led. Causic a payé aud. Marmilh cent livres tourn. en or & monnoye reallement par led. Marmilh receu, ainsi qu'il a confessé avoir receu tant cy devant que en ma presence & des tesmoingtz tellement que desd. cent livres led. Marmilh s'est contenté; & lesd. Bertin & Causic ont promis payer le plus que reste en appourtant acquict comme dict est. Et pour tout ce dessus tenir lesd. parties & chascune d'icelles ont obligé leurs biens, &c.

Presens Me Pierre Prialet cordonnier, Barthelemy Bon, m[e] selier, Jehan Bernard Pergarre des Molins du Chasteau Narbonnois & moy Jehan Giraudat notaire royal dud. Tholose.

J. GIRAUDAT, not.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2.

9 *janvier* 1556 (n. st.). — Dominique Bertin expédie le « marbre qu'est au gravié du Bazacle » pour le Roi, à l'adresse de Monsr de Sainte-Marie, « au port de Bourdeau & devant les Chartreurs. »

(Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1555, f° 252.)

Pacte de pourter marbre pour le Roy à Bourdeaulx.

L'an & jour que dessus [mil cinq cens cinquante cinq & le neufviesme jour de janvier], en Tholose, dans ma boutique & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez constituez Jehan Chauderon, Jehan Carme & Jehan Montel, toutz mariniers de Moissac, lesquelz de leur bon gré ont pris de Me Dominique Bertin present à pourter sur Garonne le marbre qu'est au gravié du Bazacle, & leur sera delivré au port de Bourdeau & devant les Chartreurs, & delivrer entre les mains de Monsieur de Saincte Marie, à raison de quatre solz tourn. pour pied carré contenant pam & demy, & en appourter acquict aud. Bertin; lequel Bertin aussi a promis payer à raison que dict est, pour led. port & verture incontinant iceluy port faict; car ainsi l'ont accordé & promis respectivement, &c.

Presens sire Pierre Dega marchant du Port Garaud, Pierre Causic menusier & moy Jehan Giraudat notaire.

3.

11 *juillet* 1557. — Réquisition par Jean Bleuse, commis de Dominique Bertin, « conducteur du marbre pour le Roy », adressée à M. Du Pin « concapitol », pour avoir passage « de trois raix chargés du marbre pour le Roy. »

(Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1557, f° 68 v°.)

Requisition & protestation pour Bertin contre les Capitolz de Tholose.

L'an de l'Incarnation Nostre Seigneur Jesu Christ mil cinq cens cinquante sept & le xj[e] jour de julet, entre trois & quatre heures de vespres, au devant le boulevard du Chasteau Nar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bonnois de Tholose & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, a esté present Jehan Bleuze, lequel comme commis de Me Dominique Bertin, conducteur du marbre pour le Roy, a requis noble Gaston du Pin, concapitol de Tholose, present, luy vouloir bailher le passage de trois raix chargés du marbre pour le Roy, protestant aultrement des despens, dommages & interestz, actendu que sont chargez & se peuvent affonser, car longtemps y a que sont chargez, de ce requerant instrument. A quoy led. Du Pin a dict, non poinct comme concapitol mais comme particulier, que quant led. Bleuze viendra à la maison de la ville, illec luy sera faicte response. Et lors led. Bleuze a dict que avoit presenté sa permission par led. s[r] à luy dressée datée du xxvj[e] jour d'apvril mil cinq cens cinquante six, comme illec a exibé à lad. maison de la ville presens six concapitolz; & lui fust respondu qu'il sortisse dehors; par quoy, veu que aulcun notaire ne veult aller prandre acte en lad. maison de la ville, a persisté comme dessus, requerant acte de ce, que lui ay accordé. Presens à ce Anthoine de France, Pierre Causit & Barthelemy Cormeilh marchand des barris St Michel, & moy Jehan Giraudat notaire royal aud. Tholose.

GIRAUDAT, not.

4.

9 *décembre* 1556. — Mathieu Montoussé d'Auzac prend à « besoigne » deux colonnes de marbre que noble Jacques Dessusmorand fait faire pour le Roi.

Jacques Dessusmorand était receveur des amendes & « gabelles à sel de la province de Tholose. »

(Archives des Notaires, Guiraudat, not., Reg. 1556, f° 166.

Promesse de fere deux collonnes de marbre pour le Roy.

L'an que dessus [mil cinq cens cinquante six] & le ixe jour de decembre, en Tholose, regnant Henry, &c., & presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, constitué Mathieu de Montossé d'Auzac, lequel de son bon gré, tant pour luy que aultres ses compaignons, a promis fere deux collonnes pierre marbre de longueur de dix sept pams & demy chascune & trois pams moins tiers en quarré, & ce par tout le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moys d'apvril prochain, & les rendre à noble Jaques Dessusmorand present, en lieu commode, de la couleur rouge, noire, geaulne, blanche, & aultre bon marbre, lesquelles led. Dessusmorand faict fere pour le Roy; & ce pour le pris & somme de vingtz deux livres dix sols tourn. pour chascune; & les pieces aultres payera à semblable raison que a faict marché avecques Jehan de l'Estoille. Et en commencement de paye de ce dessus led. de Montossé a confessé & recongneu avoir receu dud. Dessusmorand present trois francz tourn. en ung pistolet & monnoye, & a promis deduire & prandre sur sa cotepart la summe que sera par luy deue de la summe de septante quatre livres tourn. par led. Dessusmorant furniez & aussi fere deduire la cotepart de ceulx qui ont receu de lad. summe leur cotité, si travailhent avec led. Montossé pour chascun faict leur compte; & led. Dessusmorant payer le plus de lad. summe de xxij [v] x[s.] tourn. pour colonne à la delivrance d'icelles. Et pour ce dessus tenir, faire & cumplir, lesd. parties ont obligé toutz & chascuns leurs biens, &c.

Presens maistre Jehan Evesque requestaire, Jehàn Ducasse & moy Jehan Giraudat notaire royal aud. Tholose.

GIRAUDAT, not.

XIII.

FONTS BAPTISMAUX POUR SAINT-ÉTIENNE.

9 *avril* 1554. — Bail passé entre Dominique Bertin & Antoine de France pour faire & sculpter les fonts baptismaux à Saint-Étienne d'après le « pourtraict » fourni par Dominique Bertin. Le travail fut livré le 30 mars 1555.

NOTA. — Ces fonts ont servi encore jusqu'au milieu de ce siècle. Relégués dans la chapelle qui sert à remiser les chaises de l'église, ils en ont disparu. Il m'a été impossible de les retrouver.

(Archives des Notaires, Guiraudat, not. Reg. 1554, f° 19.)

[Bail à fère le] bassin des fons baptismatz Sainct Estienne.

L'an & jour que dessus [mil cinq cens cinquante quatre & le neufviesme jour d'apvril], en Tholose, dans ma boutique &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

presence de moy notaire royal & tesmoingtz soubz nommez, ont esté presens Me Dominique Bertin, d'une part, & Anthoine de France d'aultre, lesquelz ont dict & affermé avoir accordé les articles comme cy après est contenu, requerant par moy notaire leur estre de ce retenu instrument, que sont de tel teneur :

S'ensuyvent les pactes & conventions que passent & accordent entre eulx Dominique Bertin & Anthoine de France sur les poinctz & articles declarez cy après. C'est à scavoir que led. Anthoine de France s'oblige & promect aud. Dominique Bertin de fere tailher & rendre les fons baptitoyres, ainsi qu'il les a marchandés & pris à fere des bailhes et Mes de la fabricque & reparation de l'eglise St Estienne de ceste ville de Tholose, suyvant le pourtraict dud. Bertin, en ce qui concerne la pierre seulement & non comprise la menesiere & tailhe du couvercle de bois que semblablement led. Bertin a pris à faire de. . . . Mazade & Pierre Boly, maistres de la fabricque & bailhes susdictz.

Et premierement, prend & promect de bailher, tourner, faire & parfaire, nectoyer & pollir de toutz poinctz ung bassin de marbre couloré & taché de blanc & noir, lequel aura de dehors en dehors cinq pans de large & deux pans & demy de hault, duquel bassin ou vase les molures & enrichissemens seront faictz & labourez par l'entrepreneur susd. selon la demonstration du pourtraict signé & accordé par les bailhes dessus mencionnez, à scavoir que les larges goderons soient trouvez dans le mesme corps & mi du vase & que les petis de dessus soient en bosse relevez & trouvez hors du mi du vase dessusd.

Item, seront tenuz de concaver le bassin jusques à la concavité & profondeur d'ung pam & ung quart ou environ, & ensemble de le percer pour l'escoulement des eaulx.

Item, feront ung pedestal pour soustenir ledict vase de l'ordonnance demonstrée au pourtraict, & ce de pierre jaspée & coulorée, ainsi que ledict Bertin a convenu & accordé avec les Mrs de la Fabricque. Et quant à la haulteur du piedestal dont est question avec ses mouleures, c'est à scavoir base & corniche, il sera tenu de deux pams & demy de haulteur & de telle largeur que requier l'architecture.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Item, gravera les faces du piedestal & y mectra les lectres & escripture qui sera donnée aud. Bertin, lequel donnera & tracera les lectres; & davantage percera led. piedestal pour l'evacuation des eaulx, comme dict est.

Tout ce que dessus, à scavoir le vase & le piedestal, rendra bien achevé, nectoyé & polly selon la nature de la pierre & ainsi qu'elle sera apte pour recepvoir beau & cler pollissement.

Item, fera & bailhera deux haulteurs de marches de marbre blanc, excepté quatre quarreaux de la largeur du piedestal, lesquelz seront blancz & noirs, la haulteur desquelles marches sera d'ung pam; la premiere aura treze pams de longueur & deux de large; la seconde aura neuf pams de long & telle haulteur & largeur que la dessusdicte, selon l'escripture du pourtraict, ausquelles marches ne sera tenu de mectre pollissement aultrement que du grez & sable; & ne les paveront par aultres endroitz que par dehors & dessus[1].

Item, s'il fault faire fundement de terre en sus, iceluy Bertin le fera à ses despens; mais s'il en fault de pierre en sus. . . marches & les mectre à fleur du pavé, ledict Bertin turnira les matieres & led. preneur le fera fere à ses despens.

Item, led. Bertin luy rendra la pierre en la loge preste à mectre sur le chantier, & en fin de besoigne semblablement la fera pourter sur le lieu où elle doibt estre posée par led. entrepreneur moienant que ledict Bertin furnira les engeins, gruez & cordages pour la poser toutz prestz & levez sur led. lieu.

Item, pour ce que dessus, led. Bertin donne aud. de France la summe de huict vingtz livres tourn. qui sont pour le labeur & travailh de sa main, iceluy Bertin fournissant & luy donnant une loge close & fermante à clef, fournissant aussi la pierre nette, saine & esbouchée & davantage toutes sortes d'utilz à ce necessaires & acoustumez d'estre usitez en pareilhes besoignes, comme scizeaulx, poinctes, marteaulx, bouchardes,

1. *A la marge :* L'an que dessus & le xxe jour de mars, led. Bertin a confessé avoir receu le bassin & oeuvre cy mencionnée, & led. de France a confessé estre payé de sa peine & labeurs aud. bassin & oeuvre par luy faictz & exposez, consentent que led. bailh soit cancelé. Presens sire Pierre Degua merchant du port, Pierre Causac menusier, Me Girault la Coste escolier, et moy Jehan Giraudat not.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rexes, grez, sable, ponce, cuyr & pollissement, linges & toilles pour essuyer lesd. pierres.

Item, dans lad. loge, ledict Bertin luy donnera une forge equipée de soufflетz, enclume, marteaulx & charbon, & aultres choses où ledict preneur trampera & reforgera luy mesme les utilz; mais s'il les fault asserer & refouller, iceluy Bertin les fera pourter au mareschal ou serrurier à ses coustz & despens.

Item, dans lad. loge led. Bertin luy fera lever & aprester ung tour pour vuider & concaver ledict bassin, quand la besoigne sera preste d'estre mise dessus.

Item, rendra la besoigne parfaicte & acomplie de toutz poinctz & les pieces saines & nectes comme iceluy Bertin les aura données; & à faulte de ce fere, sera tenu à toutz despens, dommages & interestz, & de recomencer à ses propres coustz.

Item, si après que ledict Bertin leur aura livré la besoigne, il chomoit à faulte de ferrements ou aultres choses, il luy payera ses journées, & aussi il lui rendra sa besoigne dans le temps & terme de huict moys comencent au jour qu'il leur rendra la pierre en la loge preste à mectre sur le chantier.

Item, ledict Bertin luy doibt bailher par chascun moys la summe de quinze livres tourn. en deduction du principal, & fin de paye & fin de besoigne après que led. de France auroit posée la besoigne que ledict Bertin aura faict pourter sur le lieu à ses propres coustz & despens, comme il a accordé cy dessus.

D. Bertin. Anthoine de France.

Lesquelz pactes accordez ainsi que cy dessus, & leuz aux parties & iceulx bien entenduz comme ont dict, lesd. parties ont promis fere, observer & acomplir chascune partie ainsi queconcerne une chascune. Et pour ce fere ont obligé toutz & chascuns leurs biens, &c.

Presens à ce Me Pierre Coursier menusier, Adrien Miles & Loys Poreau menusiers de Tholose, par les parties requis, & moy Jehan Giraudat notaire royal dud. Tholose.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XIV.

HOTEL D'ASSEZAT (Plan vu par Nicolas Bachelier).

(1555.)

A) *Les d'Assezat.* — On a beaucoup écrit sur Pierre d'Assezat qui, en 1555, fit construire le magnifique hôtel qui doit à sa belle ordonnance d'être universellement connu. Je n'oserais pas dire qu'on l'a toujours fait d'une main sûre. Jusqu'aux récentes explorations dans le fonds des Archives notariales, ses origines sont restées ignorées. Nous sommes maintenant exactement fixés sur la patrie de cette famille, dont le nom est devenu célèbre.

Les Assasat, Assazat ou Assezat sont originaires d'Espalion (Aveyron); leur père avait épousé dame Combarel, de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron). Sept enfants issurent de ce mariage : Bernard, Noël, Pierre, Ysabeau, Marie, Jeanne & Antoinette. Vraisemblablement, cette famille faisait le commerce dans le Rouergue; quand elle vint à Toulouse, vers 1539, elle jouissait déjà d'une certaine fortune. Les trois frères Bernard, Noël & Pierre s'associèrent pour l'entreprise du pastel, expression qui ne fut jamais au seizième siècle prise dans son sens strict, car les grandes maisons faisant le gros, & c'était le cas pour les d'Assezat, expédiaient toutes sortes de marchandises : blés, étoffes, pastels, &c.

Bernard d'Assazat dut mourir en 1545 : son testament est du 4 avril de cette année, & son nom ne paraît plus dans les actes postérieurs. Noël, qui avait déjà pris vigoureusement en mains la direction de sa maison & qui, dès 1540, avait acheté des terres « dans la paroisse de Roques & consulat de Gaure, diocèse de Tolose », le suivit de près : son testament est du mois de septembre 1546. Ils avaient épousé deux sœurs, Marie & Anne Delpech, filles d'un autre grand commerçant rouergat, venu de Villefranche à Toulouse avant les Assezat. Il n'est pas téméraire de penser que ce mariage pesa beaucoup

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans le déplacement de ces derniers, car leur parenté, cousins & arrière-cousins était à peu près sans fortune. Noël institua son frère Pierre & son beau-frère Pierre Delpech tuteurs de ses enfants en bas âge Pierre & Bernard, avec obligation pour Pierre d'Assezat de continuer le commerce à leur profit au prorata des capitaux laissés par leur père. Pierre d'Assezat, il faut le reconnaître, donna à sa maison commerciale un extrême développement. Il fit des affaires non seulement avec les Pyrénées, mais avec tout le nord de la France, Paris & Rouen; avec la Bretagne, Nantes & Saint-Malo; avec le Lyonnais & le Bordelais, les Flandres & l'Angleterre. En peu de temps, sa fortune s'accrut beaucoup. Avec l'argent vinrent l'influence & les honneurs; il fut une première fois capitoul en 1553; ensuite en 1561. Il avait dans l'intervalle acquis la seigneurie de Ducède, commune du Vernet (Haute-Garonne). Il est vrai qu'il n'acheva point cette seconde année capitulaire : le 13 de mai, le Parlement cassa d'office les capitouls de l'année comme rebelles au roi, & en créa de nouveaux[1]. Pierre d'Assezat, qui avait donné dans le mouvement huguenot, gracié, y persista cependant plus tard. Il fut condamné de nouveau par un arrêt du Parlement de Toulouse du 2 mars 1569. Charles IX ordonna de surseoir à la saisie de ses biens. (Mandement du 27 juillet 1569.) Il mourut tranquille dans son hôtel, aux côtés de Peyronne de Chevery, sa femme, le 20 août 1581.

B) *L'hôtel d'Assezat.* — C'est avant l'année 1553 qu'il avait épousé Peyronne de Chevery. Fille d'un grand commerçant venu du Béarn à Toulouse, elle lui avait apporté une dot considérable, qui l'aida à donner satisfaction à ses goûts élevés. S'il prêta la main aux huguenots, ce fut moins par conviction que par amour de la nouveauté, qui semble toujours synonyme de progrès. Le même désir le porta vers la Renaissance; & il fit bâtir un hôtel d'une ordonnance magistrale, où les trois ordres sont représentés & qui est un chef-d'œuvre. En 1551 & 1553, il fit des achats de maisons pour son emplacement, & c'est le 26 mars 1555 qu'il passa le bail à besogne avec Jean Castanié, dit Nicot, maître maçon, lequel s'engagea

1. Lafaille, *Annales de Toulouse*, II, pp. 213-228.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à bâtir « soubz lesdictz articles qu'il a dict avoir faictz escripre & ordonner à Me Nycholas Bachelier »; & l'opinion y vit tout de suite un grand « bastiment ». Nicolas Bachelier apparaît donc encore ici. Dans la dernière rigueur des termes, il semble qu'il se soit borné à faire le devis ou à approuver le plan; d'autant que c'est ce rôle que lui attribue le bail pour le clocher de la Dalbade, & que quand il a fait pour lui-même, comme dans le cas du rétable de la Daurade & du château de Saint-Jory, le bail est explicite. Cependant quelques bons esprits n'hésitent pas à faire de Nicolas Bachelier l'architecte de l'hôtel d'Assézat, & je n'oserais pas leur opposer un document qui le premier met son nom en avant & lui attribue d'une manière certaine une part de cette grande œuvre. S'ils ont raison, s'évanouit du coup la légende du Primatice.

Jean Castanié dit Nicot n'acheva pas l'hôtel; il mourut en 1557 & n'en eut pas le temps. Cela résulte d'un payement effectué le 4 août de cette année & dont l'acte est aux marges du bail. A cette date, Nicolas Bachelier était mort aussi; son fils Dominique Bachelier présenta la « relation » du travail fait par Castanié & qui lui était dû. Ainsi, l'hôtel d'Assézat reste comme la dernière entreprise d'art dont il se soit occupé. Il est à Toulouse le plus beau spécimen de l'architecture civile de cette époque si féconde en œuvres de haute valeur[1].

1. M. de Lahondès, dans son étude : *L'Hôtel d'Assézat à Toulouse* (in-8°, 1896), a utilisé la partie du bail à besogne où Nicolas Bachelier est nommé.

Le 29 août 1761, l'hôtel fut vendu par messire Jean-Pierre d'Assézat de Mansencal, conseiller au Parlement, à M. Marcassus de Puymaurin (Acte de vente, étude de Mr Aug. Lozes, not.). Plus tard, il a été acquis par la famille Gèze, & dernièrement par M. Ozenne qui en a fait don à la ville pour les Sociétés savantes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

I.

16 *septembre* 1551. — Achat par sires Pierre Assezat & Jean Delpech, marchands, de la maison de noble Pierre de Montfort, située à la rue Malcousinat & à la rue des Ysalguiers.
(Archives des Notaires, Bolaroti, reg. 1551, fol. 374.)

Achapt de sires Pierre Assezat & Jehan Delpech marchans.

Au nom de Dieu. Amen. Scaichent touz presens & advenir que l'an de l'incarnation Nostre Seigneur mil cinq cens cinquante ung, & le seitziesme jour du moys de septembre en la ville de Tholose & dans la maison de Messrs de Fabri... par devant moy notaire royal soubz signé & ès presences des tesmoings bas escriptz, personnellement illec constitué noble Pierre Montfort, jadis seigneur de Brax, lequel a donné licence maritalle à damoiselle Marie de Cos sa femme. . . . . vend, cede, remect, renonce & transporte aud. s[r] Pierre Assazat, illec present, estipulant & acceptanr pour luy, ses heritiers & successeurs à l'advenir, toute une sienne maison & tous ses bastimens, fondemens, jardin. . . . . . scituée en la present cité de Tholose & rues de Malcousinat & des Ysalguies, confrontant d'une part avec lad. rue Malcousinat d'ung costé & les maisons des heritiers de feu Françoys Benzit, maison des heritiers de feu Symon de Lansafoc, & de Françoys Urba d'aultre part, avec lad. rue des Ysalguies de l'aultre cousté, & la maison de maistre Michel Labes, jardrin des heretiers ou biens tenens de feu Symon Bonhomme, & maison des heretiers de feu Jehan Langloys dict le Picard maçon de Tholose. *Item*, lad. metterie de Sainct Pierre de Lages dicte de Sainct Loup. . . . . Et ce moyenant & intervenent le juste & loyal pris de sept mil quatre cens doutze livres dix soubz tournois. . . . .

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2.

5 *novembre* 1551. — Achat par sire Pierre Assezat, marchand, à noble Pierre de Montfort d'une petite maison située rue & place de la Trilhe & faisant le coin de la rue des Ysalguiers.
(Archives des Notaires, Bolaroti, reg. 1551, fol. 38.)

Achapt du sire Pierre Assezat.

L'an mil cinq cens cinquante cinq & le cinquiesme jour du moys de novembre en la cité de Tholose & dans la maison de l'achapteur cy après nommé, regnant, etc., personnellement illec constitué en presence de moy notaire royal & tesmoings soubz nommez, damoiselle Marie de Cos femme à noble Pierre de Montfort, seigneur de Brax, illec present & à fere la vente soubz escripte luy donnant licence & auctorité maritale; laquelle de son bon gré. . . . . illec a dict. . . . . que elle, ses heritiers & successeurs a vendu, cedé. . . . . à honorable homme sire Pierre Assazat, marchant, bourgeois, illec present, stipulant & acceptant pour luy, ses heritiers & successeurs, c'est [à savoir] une sienne petite maison. . . . . qu'elle a scituée en la present cité de Tholose, & rue & place de la Trilhe, faisant canton à la rue des Ysalguier, confrontant pardavant & de bas cousté avec lesd. place de la Trilhe & rue des Ysalguier de part, d'autre avec la maison de maistre Maistre Jourdan de Cosa archidiacre de Tarbe, & de l'autre cousté avec l'estable du s^r Raimond Capel, marchand de Tholose, part de bas & part dessus avec la maison des heritiers de feu maistre Jehan Anthoine Malespine, en son vivant armurier de Tholose. . . . . moyennant. . . . . le juste & legal pris de deux cens escus valleur en livres selon l'ordonnance du Roy quatre cent six livres tournois.

(*A suivre*).

† Cél. DOUAIS,
Évêque de Beauvais.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CORDES[1]

M. Charles Portal, archiviste du Tarn, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, ne pouvait pas ne pas écrire l'*Histoire de Cordes*. C'est à croire qu'il était prédestiné. Il est Cordais, il est chartiste; il est l'auteur de l'*Inventaire sommaire* des archives de Cordes, les plus riches du département du Tarn après celles d'Albi; il a dépouillé des flottes de registres notariaux de la région Cordaise.

De cette moyennâgeuse cité qui a inspiré poètes, érudits, archéologues, romanciers même, il connaît tous les coins & tous les recoins; il a interpellé presque chacune des pierres de ses portes & de ses remparts; il a vécu la moitié d'une vie humaine au milieu des documents qui lui parlaient de Cordes & de ses institutions; il a lu, commenté, noté, classé tout ce qui a été écrit sur ce chef-lieu de canton du Tarn. Comment aurait-il pu échapper à sa destinée? L'*Histoire de Cordes* est tombée de la plume de M. Portal aussi naturellement qu'un fruit trop mûr tombe de l'arbre, avec cette différence cependant que le fruit est à point.

Est-il nécessaire de dire que c'est une œuvre sereine & d'une impeccable érudition? Quand on écrit l'histoire de sa petite patrie, on est, à peu près toujours, invinciblement tenté

1. *Histoire de la ville de Cordes*, par M. Ch. Portal, archiviste du Tarn; 1 volume in-8° de XII-696 pages, imprimerie Nouguiés, à Albi. En vente : à Albi, chez les principaux libraires; à Cordes, à la librairie-papeterie Bosquet; à Toulouse, chez Edouard Privat. — Prix : 12 francs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de magnifier le sujet, de torturer les textes pour en tirer plus qu'ils ne contiennent. Un esprit aussi pondéré que celui de M. Portal, aussi rompu que le sien à la critique des documents, ne pouvait donner dans ce travers. Donc, pas de panache, aucune exagération, la simple éloquence des faits.

C'est ce que nous allons essayer d'établir. L'*Histoire de la ville de Cordes* comprend deux grandes divisions : les *Evénements*, qui se déroulent à travers onze chapitres; les *Institutions*, qui en embrassent autant. Enfin, une troisième partie les *Edifices*, est consacré à l'archéologie. A la fin du volume, l'auteur a massé, en bataillon compact, près de cent pages de pièces justificatives, la substance & la moelle de tout le volume.

Si M. Portal avait voulu s'en rapporter aux auteurs qui avaient écrit avant lui, ou simplement à la légende, il aurait, comme M. Hauréau, fait de Cordes une cité contemporaine de l'empereur Auguste; comme M. Longnon, il l'aurait inscrite sur la carte de la Gaule sous la domination romaine. Mais il est de ceux qui ne veulent, en histoire, s'en rapporter qu'à leurs yeux. Tant pis pour ces grands érudits, si recommandables soient-ils, s'ils ont pris une légende pour argent comptant. Et de cette légende, née de la fausse interprétation donnée par M. Compayré à un texte qu'il n'avait pas lu, entretenue à grand renfort d'érudition par M. Clausade, l'auteur fait la genèse. Le nom primitif de Cordes aurait été *Mordania*. De *Mordania* à *Mordun*, il y a un pas à peine. M. Compayré le franchit &, dans son élan, il alla beaucoup plus loin : il admit la transformation de *Mordun* en *Cordun*, d'où Cordes. Ce n'était pas plus malin. D'une élégante chiquenaude, M. Portal jette bas cette légende. *Mordania*, dont nous avons fait *Mordagne*, est le nom du mamelon, du *puech* où Cordes fut bâtie. La ville de Cordes, la place forte qui commandait, dans cette partie de l'Albigeois, la vallée du Cérou, date de 1222.

Mais pourquoi ce nom de Cordes, *Cordua*, *Cordoa*, & *Cordoas* dans les vieux textes? Y a-t-il une parenté quelconque entre notre Cordes & l'espagnole Cordoue, comme entre notre Pampelonne & la Pampeluna Navarraise? L'hypothèse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est séduisante. L'industrie du cuir, qui a fait la réputation de Cordoue, était en honneur en Cordes. Un détail que M. Portal a ignoré confirme l'existence de cette industrie : les consuls d'Albi s'approvisionnaient, à Cordes, de queues de bœufs & de chevaux dont ils utilisaient le crin pour confectionner leurs arbalètes & leurs espingardes[1].

Ce chapitre des origines de Cordes est un modèle de critique historique.

Avec le chapitre II qui nous conduit jusqu'en 1321, nous touchons aux événements les plus saillants de l'histoire de Cordes, l'Inquisition. La cité naissante ne pouvait qu'être un foyer de Cathares; C. Schmidt y montre Sicard de Figueras dirigeant, vers 1220 (lire 1226), une école de ministres de l'albigéisme. Le fait n'est probablement pas exact, & les arguments de M. Portal ne manquent pas de valeur. L'impitoyable critique fait justice d'une autre légende plus tenace encore, qu'au dix-septième siècle accrédita le savant dominicain Giffre de Préchac, admise depuis par tous les historiens : la légende des trois inquisiteurs précipités par les Cordais dans le puits de leur place publique. Survivra-t-elle aux coups que lui porte l'auteur? Nous assistons à l'interrogatoire d'un certain nombre d'hérétiques. M. Portal analyse ensuite ce que Dusan, Jolibois, Rocquain & Chabaneau ont écrit sur un curieux parchemin trouvé à Cordes, dans un mur de la maison Prunet, en 1866, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale : les *Sorts des Apôtres*. On a voulu voir, dans ce parchemin, une sorte de formulaire des doctrines cathares; M. Portal y trouve surtout un jeu de hasard. Le grand procès du diocèse d'Albi, des années 1299 à 1320, occupe les quatorze dernières pages du chapitre; rien de plus typique, dans la masse des documents analysés, que la requête des consuls de Cordes adressée à Richard Leneveu, l'un des deux réformateurs envoyés par le roi en Languedoc; c'est une formidable accumulation de griefs

1. « Paguiey, a III de Julh [1360], a Berthomieu de S. Daunis que anec en Cordoas, am I rossi am bast, per comprar coas de buous & de rossis a far la corda de la espingala. (Comptes consulaires d'Albi, année 1360-1361, art. 136.)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre l'évêque Bernard de Castanet & ses agents. Hauréau a raconté la lutte épique soutenue par Bernard Délicieux contre le Tribunal de l'Inquisition; l'auteur analyse rapidement son œuvre remarquable & la complète par l'exposé de la *réconciliation* de Cordes (19 juin 1321) & de la pénitence imposée à la ville.

M. Portal constate, aux premières lignes du chapitre III, que l'Inquisition n'a guère nui à la prospérité de la ville. Mais, à la réunion du Languedoc à la couronne de France, l'histoire de Cordes va se confondre avec l'histoire générale du pays. Comme toutes les villes de l'Albigeois, Cordes souffre de la guerre de Cent Ans & de la peste noire de 1348. A la trame des événements généraux, qu'il suit année par année, l'auteur mêle intimement l'histoire de la pittoresque cité.

Après les incursions des Anglais, des routiers & des tuchins, l'Albigeois, & Cordes tout particulièrement, allaient avoir à pâtir de la querelle de Robert Dauphin & de Bernard de Cazilhac qui, de 1434 à 1461, se disputent le siège épiscopal d'Albi. Le fameux Rodrigue de Villandrando, à la solde de Robert, ravage tout le pays. Cordes, où Cazilhac s'était réfugié, est livrée aux routiers qui la pillent.

De la fin de la guerre de Cent Ans aux guerres civiles du seizième siècle, l'histoire de Cordes n'enregistre guère que la peste de 1456, les incursions de routiers au début du règne de Louis XI, un envoi de francs-archers en Catalogne (1469), la confirmation par le roi, en 1491, des privilèges locaux & les épidémies des premières années du seizième siècle.

Si les archives de Cordes sont relativement peu riches en documents sur la guerre de Cent Ans, en revanche les renseignements qu'elles renferment sur les guerres de religion sont d'une grande abondance. Le chapitre que M. Portal consacre au règne de Charles IX est un des plus vivants de son livre. Pendant cette période de quatorze ans (1560-1574), la ville de Cordes est deux fois prise & pillée par les huguenots du baron de Paulin, en 1568, & du capitaine Peyrole, en 1574.

De Henri III à Louis XIII, aucun événement saillant n'illustre les annales Cordaises. La grande peste de 1629 à 1632 fournit à l'auteur un très intéressant chapitre que nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons particulièrement goûté. Nous nous trouvions, en effet, en pays de connaissance. Il nous avait été donné d'étudier, voilà une douzaine d'années, cette même peste à Lavaur & à Albi; mêmes mesures préventives pour échapper à la contagion, mêmes mesures prophylactiques quand, malgré toutes les précautions prises, la ville est envahie. Ce sont des quarantaines imposées aux personnes soupçonnées d'avoir traversé des régions infectées, des règlements de police sanitaire, des directeurs de la santé que l'on délègue, des chirurgiens & des désinfecteurs grassement rétribués que l'on appelle du dehors, les « infects » parqués dans des huttes hors de l'enceinte, les fours à désinfecter les linges souillés. Albi avait son Père Hermite; Cordes eut son Père Palaprat, un Cordais qui quitta son couvent des Cordeliers de Toulouse pour se consacrer à ses compatriotes, & qui ne voulut accepter d'autre prix de son dévouement que la modeste somme de 15 livres pour renouveler sa robe de bure. Comme à Lavaur, comme à Albi, lorsque les moyens terrestres sont épuisés, les Cordais s'adressent au Ciel.

Mais peu à peu la contagion décroît & finit par s'éteindre, presque faute d'aliments. Est-on réellement sauvé? « L'épreuve » allait l'établir. Un pauvre hère était, moyennant finances, enfermé dans une maison contaminée mais désinfectée. S'il échappait à la peste, il était prouvé que l'habitation était saine. Cette expérience *in anima vili* était générale & nous l'avons vue appliquée à Albi dès 1584.

Le 10 janvier 1630, Cordes était enfin délivrée du « mal qui répand la terreur ». Mais la ville avait à peine eu le temps de panser ses plaies qu'elle subit une nouvelle attaque du fléau. Aux premiers jours d'août 1631, la peste faisait de nouvelles victimes. Les consuls appellent Vidalet de Saint-Antonin, « parfumeur de peste », célèbre dans la région; le Conseil communal se transporte devant la chapelle du Saint-Crucifix & fait vœu de réparer l'édifice, de faire dire à perpétuité une messe tous les vendredis, de consacrer 36 livres par an à l'entretien de la chapelle du Saint-Crucifix. Ce vœu du 31 octobre n'eut pas un effet immédiat, puisque le parfumeur Vidalet n'avait pas encore quitté Cordes le 25 juillet 1632. Presque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jour par jour, M. Portal a suivi le progrès & la décroissance de la contagion.

De Louis XIV à la Révolution, Cordes n'a pas, à proprement parler, d'histoire. L'intensité de la vie communale décroît en raison directe de l'accroissement du pouvoir royal; cette longue période d'un siècle & demi n'est marquée que par le rigoureux hiver de 1709 & par les disettes de 1712 & 1713. Nombreuses furent dans la région Cordaise les victimes de ces deux fléaux.

Le chapitre consacré à la Révolution est un des plus neufs de l'histoire des événements. M. Portal établit péremptoirement que les Cordais acceptèrent, avec un enthousiasme plus ou moins modéré, sous l'influence de la Société populaire, la démolition du vieil édifice social & l'édification d'un régime nouveau. Mais dès qu'on essaya de leur imposer le culte de la Raison & de l'Être Suprême, dès qu'on froissa leurs sentiments religieux, l'enthousiasme populaire fit place à la froideur, & la froideur à une hostilité à peine déguisée.

Mais ce n'est pas dans l'histoire des événements que réside l'intérêt capital de l'œuvre de M. Portal. Les événements politiques, sociaux, économiques se sont répercutés à Cordes comme dans toutes les petites villes de province, &, à ce point de vue, toutes les histoires locales ont peu ou prou même physionomie. C'est donc à l'histoire des Institutions surtout que l'auteur s'est intéressé & qu'il a cherché à intéresser le public; il évolue, là, dans son élément de prédilection. L'état d'esprit chartiste, avec son érudition impeccable, va le servir admirablement.

Ab Jove principium. Nous étudions d'abord la charte de fondation complétée par celle de 1283. M. Portal y note une triple influence : romaine, féodale & barbare, & il constate, fort justement, qu'il n'y existe pas un seul article original & qui ne se retrouve dans les autres chartes méridionales. Il décrit ensuite, amoureusement, pourrions-nous dire, le fameux « libre ferrat », & il nous conte les aventures du précieux cartulaire, sur lequel, suivant une coutume bien locale — ordinairement les consuls prêtaient serment sur le *Te igitur* de la messe — juraient les administrateurs de la commune. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

énumère enfin les divers inventaires des archives de Cordes.

Un curieux chapitre que celui qui porte pour titre : « Le territoire du consulat », où la sûreté de l'information le dispute à l'abondance des détails! Après avoir formé une sénéchaussée distincte, l'Albigeois est définitivement rattaché à celle de Toulouse (1262) & se divise en six baillies. Cordes est le chef-lieu d'une de ces six grandes divisions administratives & judiciaires, & sa juridiction s'étend sur un immense territoire : de Jouqueviel au nord, au faubourg du Bout-du-Pont d'Albi au sud, de Saint-Michel-de-Vax à l'ouest, à Castelgarric à l'est. L'autorité de cette petite capitale rayonne sur 31 localités. Les communautés ainsi rattachées à Cordes comprennent trois catégories : les villages de « guet & de garde » ou juratifs, au nombre de 8; les lieux « non compris » dits « montagnes » ou « cailaniés », au nombre de 10; & enfin les villages « del ters ».

Nous aurions aimé voir M. Portal s'étendre sur cette anomalie du Bout-du-Pont d'Albi dépendant de Cordes au point de vue militaire, administratif & judiciaire. Les archives communales d'Albi l'auraient copieusement documenté. Le 8 janvier 1321, Clergues, un consul albigeois accompagné du notaire d'Albussac & d'un sergent royal, se rend à Cordes & proteste auprès des consuls & du baile de la ville contre l'arrestation de Cadières, coupable de vols perpétrés au Bout-du-Pont. Cependant, en 1319, le roi Philippe V avait solennellement déclaré que les habitants de ce faubourg faisaient partie du consulat d'Albi. En 1347, le lien qui rattachait à Cordes le Bout-du Pont est rompu; ce faubourg d'Albi est doté d'un baile particulier dont la juridiction embrasse son territoire propre & celui d'Avizac & d'Avizagais.

Au point de vue militaire, la rupture était beaucoup plus ancienne. En 1295, les consuls de Cordes prétendaient enrôler sous leur bannière les habitants du faubourg d'Albi, &, fait curieux, ils versaient au débat, qui avait surgi à cette occasion, les déclarations de plusieurs habitants favorables à leurs prétentions. Sans doute, ils furent déboutés; mais le fait même du procès est suggestif.

Les autres localités mirent plus de temps que le Bout-du-

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pont d'Albi à se dégager des liens qui les rattachaient à Cordes. Des plus intéressantes est l'histoire du lent démembrement de la bailie.

Les juratifs, les *cailaniès*, les villages du *ters* avaient des devoirs vis-à-vis de Cordes; mais ils pouvaient invoquer aussi des droits & des privilèges, & à ce propos M. Portal étudie les chartes de bourgeoisie délivrées par les consuls.

La bailie est en quelque sorte le cadre où se meuvent tous les rouages de l'administration consulaire. Tout d'abord les consuls ne sont que les assesseurs du baile, qui les choisit à son gré. Mais peu à peu les pouvoirs de ces administrateurs de la commune s'élargissent. Dès 1283, le choix du baile ne peut porter que sur les douze personnes présentées par les consuls sortants. C'est là l'élection. On voit combien on est loin du suffrage universel en usage à Albi. Le juge d'Albigeois crée ensuite les consuls choisis sur les douze candidats élus.

Jusqu'en 1389, les consuls sont au nombre de 6 dont 2 nobles. A cette époque, un ordre royal les réduit à 4. Suit l'étude très intéressante des conditions requises pour être consul, la formule du serment; les droits honorifiques des consuls, le mode de création des conseillers & des divers agents communaux, enfin une large esquisse du régime municipal de 1692 à la Révolution ferment ce chapitre où l'érudition déborde.

Mais les consuls ne sont pas que des administrateurs de la commune. M. Portal nous les montre dans l'exercice de leurs fonctions diverses : juges au criminel, ils partagent d'abord avec le baile le pouvoir judiciaire, consuls & baile formant la cour criminelle de la bailie. Bientôt les rôles sont renversés : ce sont les consuls qui jugent, c'est le baile qui exécute la sentence. L'auteur suit à travers les siècles les amoindrissements successifs du pouvoir judiciaire des consuls; il étudie ensuite la procédure en usage, les châtiments appliqués : la question, la geôle, les amendes. A côté de leurs attributions en matière criminelle, les consuls ont des pouvoirs de police très étendus.

Mais M. Portal va nous introduire plus avant encore dans l'intimité de la vie communale; avec lui nous allons assister à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'établissement & à la perception de l'impôt. Le comte de Toulouse s'était interdit, par la charte de fondation, d'exiger des Cordais aucune taille, quête ou bladade. Cette précieuse immunité n'exista guère que sur le parchemin, & Cordes contribue à tous les fouages levés sur l'Albigeois. Il semble pourtant que ces graves accrocs à la charte aient été consentis par les habitants, puisque chaque levée de subside, ou à peu près, donne lieu à des négociations entre eux & les commissaires royaux.

Ces subsides se lèvent sous forme d'impôt direct, & la répartition se fait par feux. D'où, nécessité de déterminer le nombre de feux, c'est-à-dire de ménages jouissant d'un revenu de 10 livres, des localités de la bailie, d'en faire la revision, de temps à autre, — on disait la réparation. — La fréquence des subsides librement consentis entraîne la permanence de la taille.

Avec l'auteur, nous assistons à la naissance & à la répartition des impôts indirects (aides et équivalent), votés par les Etats, répartis par les assiettes sur chaque communauté, distribués entre les montagnes (3/9èmes), les juratifs (1/9ème), la ville & les paroisses (5/9èmes). Reste à faire la répartition entre les taillables, sur les bases fournies par les livres d'estime d'abord, des compoix & des cadastres ensuite, & enfin le recouvrement des deniers royaux & communaux. Chacune de ces délicates opérations est étudiée avec un soin si minutieux que le lecteur a l'illusion de voir agir les rouages de cette machine qu'est l'établissement & le recouvrement de l'impôt.

Une attachante étude du budget communal de Cordes clôt ce seizième chapitre.

Jusqu'ici M. Portal n'a examiné que ce qu'il appelle les droits des consuls. Ils avaient des devoirs : veiller aux intérêts moraux & matériels des habitants, assurer la sécurité de la ville. De là, une triple organisation à créer, à améliorer ou à maintenir : organisation scolaire, organisation charitable, organisation militaire.

La mention la plus ancienne des écoles de Cordes remonte à 1370. Et de cette date à la Révolution, M. Portal nous fait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'histoire de ce modeste collège; il nous initie ensuite aux longues négociations engagées par les consuls avec diverses congrégations de femmes pour doter la ville d'une école de filles; ils firent choix, en 1681, des Filles-de-la-Providence qui disparurent en l'an III.

L'hôpital était desservi par les Trinitaires; il fut probablement fondé par Raymond VII. Un inventaire de 1287 établit qu'il disposait de vingt-six lits pour les pauvres & de sept pour les religieux. L'établissement charitable fut incendié en 1568, pendant les guerres de religion. Un autre hôpital, Saint-Jacques, qui, à l'origine, était destiné aux pèlerins se rendant à Rome ou à Saint-Jacques-de-Compostelle, était primitivement administré par une confrérie dite de Saint-Jacques & ne comprenant que les personnes qui avaient accompli le pèlerinage. L'auteur nous donne de curieux détails sur l'organisatlon de cette confrérie. Dès 1568, l'hôpital Saint-Jacques pourvut seul aux besoins des pauvres.

Louis XIV transforme l'administration des établissements charitables; à Cordes, l'hôpital général ou bureau de charité, organisé suivant les nouveaux principes, s'ouvre en 1689.

La ville était enfin dotée d'une maladrerie connue sous le nom de Sainte-Catherine.

Ces deux derniers sous-chapitres sont pleins d'intérêt. Non moins intéressant est celui qui est consacré aux obligations militaires des habitants, aux milices levées par le roi, aux passages de troupes à Cordes, & enfin à l'organisation militaire proprement dite de la cité : guet auquel sont astreints les juratifs, garnisons temporaires du temps des guerres de religion, armes & artillerie de la ville, « jeu du prix » pour le tir de l'arquebuse.

Nous n'avons vu à l'œuvre que les administrateurs de la commune; nous allons, avec l'auteur, faire ample connaissance avec les agents du seigneur, le comte de Toulouse d'abord, le roi ensuite. A l'origine, le baile est le représentant immédiat du seigneur; en son nom, il rend la justice, il administre ses biens, il perçoit ses revenus, il gère les intérêts de la commune. Mais peu à peu le cercle de ses attributions se rétrécit, à mesure que s'élargit le pouvoir consulaire, &,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dès la fin du dix-septième siècle, le baile ne sert même plus de trait d'union entre le roi ou ses représentants & le consulat; il n'est que le fermier de la bailie, l'adjudicataire des droits seigneuriaux du roi & des revenus de ses domaines. Suit une lumineuse étude de ces droits : pezade, bladade, quêtes, cens, albergues, péage de ponts, leude, droits sur les poids & les mesures, sur les forêts, sur les aubains, les épaves & trésors, sur le greffe, la geôle, le notariat & le sceau de Beauvais.

Au dix-septième siècle, le nom de bailie disparaît pour faire place à celui de domaine. C'est le domaine utile dont M. Portal nous fait connaître le revenu. Ce domaine, le roi peut l'engager, il l'engage même parfois, mais toujours sous faculté de rachat. Le domaine honorable est constitué par l'office de lieutenant. Qu'était ce personnage? Un officier de justice. Entre le sénéchal de Toulouse & d'Albigeois & le baile existait un intermédiaire, le juge d'Albigeois, qualifié quelquefois de *super bajulus Albigesii.* C'était un sénéchal au petit pied, qui déléguait au lieutenant tout ou partie de ses attributions sur une portion déterminée de territoire. Mais celui-ci était surtout juge en matière civile. Il était aidé par un procureur du roi, un substitut, des notaires, des avocats & autres gens de loi.

Vient un petit chapitre consacré à la noblesse de la région Cordaise, aux biens nobles, au rôle de la noblesse dans la vie municipale; l'auteur établit, après M. Dognon, la réalité des tailles payées par les nobles pour leurs biens ruraux, malgré leur opposition. Il nous donne enfin une courte biographie de trois nobles Cordais remarquables à divers titres : François de Clari, premier président au Parlement de Toulouse en 1611; le vice-amiral de Saint-Félix, né au château de Cajarc, & enfin Jean Molinier, un changeur établi à Toulouse à la fin du quatorzième siècle, & qui, par ses services, gagna les bonnes grâces du duc de Berry.

L'intérêt du livre croît encore avec l'étude de l'organisation ecclésiastique de Cordes. M. Portal étudie successivement la paroisse, le district ou doyenné & la claverie; il nous initie aux rapports, souvent peu amicaux, du pouvoir civil & du pou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir ecclésiastique, au contrôle des consuls sur certains actes de la fabrique; aux querelles entre la commune & l'archiprêtré au sujet de la perception des dîmes, de l'entretien des vicaires ou du prédicateur de l'Avent & du Carême. L'auteur a pu même dresser une fort longue liste des archiprêtres de Cordes, depuis 1230 jusqu'à la Révolution; on y relève un cardinal du titre de Saint-Ange, Nouveau Guillaume. L'étude du chapitre collégial de Cordes, fondé en 1530, des obits & chapellenies, des confréries, surtout celle des Pénitents-Blancs, des chapelles de Saint-Louis, du Crucifix, de l'hôpital, de la maladrerie & de la prison nous vaut de très curieuses pages. Un rapide historique du clergé régulier, Trinitaires & Capucins, clôt ce chapitre xx, qui ne comprend pas moins de trente pages.

Nous arrivons aux parties les plus intéressantes de l'ouvrage. Ecrire une biographie ou une monographie n'est pas trop malaisé; autrement ardue est la tâche de faire l'histoire de cet être impersonnel qu'on appelle le peuple, de dégager, des faits généraux, son état d'âme, sa vie économique & morale. Or, à cette œuvre, difficile entre toutes, M. Portal consacre deux chapitres; plus de quarante pages. Le chiffre de la population peut servir d'étalon à la prospérité d'une ville. L'auteur cherche à établir ce chiffre pour la population urbaine, la seule que son enquête puisse atteindre, à l'aide des réparations des feux, des cadastres & des registres paroissiaux; il en suit les variations à travers les siècles. A la fin du treizième, Cordes est à son apogée avec 5,500 habitants. La décadence survient, ininterrompue, jusques à la Révolution, qui marque un sensible relèvement sur les règnes de Louis XIV & de Louis XV.

C'est plaisir de suivre avec M. Portal les causes plus ou moins directes de cette lente décadence. Il les trouve dans les événements qui eurent leur répercussion sur l'industrie agricole du pays : épidémies, guerres, disettes, &c. A chacun de ces événements, l'auteur accroche, pour ainsi dire, un fait local qui vient à l'appui de sa thèse. Et à cette occasion il nous révèle les cultures & les tenures en usage dans la région.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'étude du commerce local fournit à M. Portal une douzaine de pages du plus vif intérêt : foire de la Saint-Barthélemy, instituée en 1273; marché hebdomaire du samedi, créé à la même époque; marchandises diverses mises en vente; confrérie des marchands sous le patronage de saint Martial; sociétés commerciales, dont la plus ancienne remonte au dernier tiers du treizième siècle; commerce du pastel; système des poids & mesures.

Le tableau de l'industrie n'est pas moins vivant. Le lecteur voit successivement passer les industries alimentaires, avec les moulins, les fours, les abattoirs; les industries du vêtement, avec la fabrication des toiles & des draps, avec la teinturerie & la tannerie Cordaises; l'industrie du bâtiment, de la verrerie, &c., &c. Il faut lire, il faut étudier ces pages consacrées à l'étude des conditions économiques dans lesquelles se mouvait le tiers état & dont nous ne pouvons donner qu'une imparfaite analyse.

Il n'est pas dans le département du Tarn de ville plus pittoresque, à la physionomie plus moyennâgeuse que Cordes; elle a conservé presque toutes ses portes, une partie de ses remparts & de ses tours. Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Portal dans ses descriptions techniques, qu'il appuie de nombreux dessins.

Il décrit ensuite les édifices publics de la ville, réunis entre la halle & la Bride : maison commune, consistoire, prison, boucherie, halle, écoles, hôpitaux, maladrerie.

Tout un chapitre est consacré aux églises. A l'aide des documents colligés, M. Portal a reconstitué l'église primitive, presque contemporaine de la fondation de Cordes, Notre-Dame, qui disparut en 1753. L'Eglise actuelle de Saint-Michel, qui est le patron de la paroisse, fut construite de 1263 à 1281; la nef fut reconstruite en 1455. Les chapelles de Saint-Louis, du Crucifix, des Trinitaires & des Capucins, les chapelles de la banlieue, Saint-Pierre de Crantoul & Saint-Jean de Mordagne, ont un bout de description & d'histoire.

Au point de vue archéologique, la ville de Cordes est une des plus intéressantes du sud-ouest de la France. Il n'en est peut-être pas qui possède des maisons du quatorzième siècle aussi

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombreuses & aussi richement sculptées. Plusieurs archéologues, après Viollet-le-Duc, sont venus les étudier. M. Portal a trouvé le moyen d'intéresser sans répéter ce que d'autres ont écrit avant lui.

Nous ne dirons rien des pièces justificatives qui terminent le volume, toutes plus précieuses les unes que les autres. Notons : un accord iutervenu le 31 mai 1287, entre les consuls & les Trinitaires, au sujet de l'hôpital ; un règlement de 1316, sur les dex ; des condamnations prononcées par les consuls en 1325 & 1326 ; les statuts communaux de 1331. Une table alphabétique des noms propres & des matières, & une table des matières, faites avec beaucoup de soin, sont en quelque sorte le couronnement de ce majestueux édifice qu'est l'*Histoire de la ville de Cordes*.

Nous avons dit majestueux, & nous maintenons cette épithète. L'œuvre de M. Portal fait involontairement songer à un de ces monuments du grand siècle, à un Versailles, mais un Versailles sans statues, sans colonnes, sans jets d'eau. On y chercherait vainement un effet de phrase, le clinquant d'un adjectif pittoresque, une fioriture quelconque. L'auteur a dédaigné ces vains artifices ; il est de ces esprits qui se contentent de la beauté des lignes rigides. Aussi, chapitres & sous-chapitres s'enchaînent avec une logique implacable & sortent l'un de l'autre comme un théorème d'un autre théorème. C'est beau de la beauté spéciale à un cours de géométrie.

M. Portal a trouvé la formule définitive des ouvrages d'histoire locale, & son travail peut servir & servira fatalement de modèle aux futurs historiens de l'Albigeois & d'ailleurs.

Nous n'avons pas trouvé l'occasion de dire que l'*Histoire de la ville de Cordes* est copieusement illustrée ; elle ne comprend pas moins de quarante-trois planches en phototypie ou en gilotage. De telle sorte que le lecteur, sans quitter son fauteuil, se transforme en touriste & fait un véritable pèlerinage dans la si curieuse cité de Raymond VII. Il voit successivement passer sous ses yeux des vues de la ville, ses rues en échelle & ses monuments ; il admire son *libre ferrat*, ses portes, ses tours, ses églises, tous les détails de ses maisons sculp-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tées, vieilles de près de six siècles & qui ont à peine souffert des injures du temps.

On voit que M. Portal n'a rien négligé pour faire de son *Histoire* un livre aussi sérieux par le fonds qu'attrayant par la forme, & volontiers inscririons-nous comme épigraphe sur la couverture, à côté du nom de l'auteur, ce vers d'Horace, légèrement modifié & raccourci :

Exegit monumentum.

ALBIENSIS.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A PROPOS DES DEUX MERS PYRÉNÉENNES

(NOTE D'AUTOBIBLIOGRAPHIE)

Dans le très bienveillant article qu'il a publié il y a deux mois (*Revue*, XV, 83), M. Jules de Lahondès a rappelé une non moins bienveillante citation de M. Henri Beraldi (*Cent ans*, V, 55) & rapporté un mot de jeunesse, commis par moi, il y a vingt ans déjà, dans une boutade contre les Alpes. Mais ce malheureux mot, revenu à la vie après quatre lustres d'oubli, menace de ne plus garder en route une seule des lettres qu'il avait au départ; & l'on n'en voudra pas à son vieux père de le sauver d'une mort par étapes.

Comparant les lacs des Alpes à nos lacs des Pyrénées, je célébrais incidemment une des plus admirables beautés de la chaîne : la chute des montagnes catalanes & basques dans les deux mers opposées; & je disais qu'aucun lac de la classique Helvétie ne valait le promontoire si clair des Albères du Roussillon & la courbe si harmonieuse de la sierra Cantabre.

Or, voici comment M. Beraldi traduit ma pensée, qu'il a l'indulgence d'appeler « un mot superbe de Gascon » :

« *Pour qui veut faire grand, nous avons mieux : l'Océan à un bout, la* MÉDITERRANÉE *à l'autre!* (Sans compter que c'est vrai)! »

Et M. de Lahondès : « *Pour qui veut faire grand, nous avons mieux : l'Océan à un bout, la* MER BLEUE *à l'autre.* »

Ce n'est point tout à fait ce que j'ai écrit. — Je demande la permission de citer l'entier passage, qui ne méritait ni l'excès d'honneur de sa résurrection, ni l'indignité qui l'accueillit à sa naissance; car le Club Alpin, après l'avoir tout gracieusement enfanté dans un de ses bulletins (*Sud-Ouest*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XII, 29), lui administra dans un autre (*Paris*, VIII, 115) la plus belle volée de bois vert que jamais nourrisson reçut au berceau : celui-ci, d'ailleurs, protesta timidement & aussitôt[1].

Voici le coupable tel qu'il est venu au jour, tout pimpant de paradoxale fantaisie :

« Dans neuf traversées des Alpes, j'avais vu trop de Suisse.

Les Alpes m'avaient laissé froid. J'y avais retrouvé mes Pyrénées, souvent amoindries, toujours maussades, avec un air de moisissure & d'humidité. Comme Londres à côté de Paris. Les lacs suisses ne valent pas nos lacquets, perchés sur les crêtes, dont les déversoirs ont des panoramas de sommet. *Pour qui veut grand, nous avons mieux dans nos deux vastes lacs, les golfes du Lion & de Gascogne, coins de mer se faufilant le long des derniers contreforts Pyrénéens, entrant même dedans comme à Passages.*

Au Righi, j'avais regretté la Rhune où, au lieu de lacs uniformes & d'un chaos de crêtes banales, on voit quatre rivières, larges & ensoleillées : en France, l'Adour, la Nive & la Nivelle; en Espagne, la Bidassoa; — le grand Océan à l'infini; — les sierras jusqu'à l'Ebre; — les Pyrénées jusqu'au mont Perdu & au pic du Midi de Bigorre. A la cascade de Giessbach, en dépit des fantasmagories des feux de bengale, j'avais pleuré Gavarnie; au glacier du Rhône, le Vignemale; dans les prairies vertes de l'Engadine, l'oasis de Luz; à Saint-Moritz, les bains de Panticosa, se mirant avec la même coquetterie dans un lac aussi bleu & bien plus fièrement encadré. Le mont Blanc lui-même me parut une méchante plaisanterie à côté du massif de Marboré, & le lac Léman très comparable comme teinte au ruisseau de la rue du Bac (il est vrai qu'il pleuvait). Enfin le mauvais temps qui, dans la vallée du Grésivaudan, envahit jusqu'à mon wagon, pourvu d'un crible en fait de toit, m'avait empêché de former un jugement quelconque sur les Alpes du Dauphiné.

Déjà, en Italie, j'avais pris une revanche. Au soleil de Venise, j'avais tant soit peu oublié « la grande usine de brouil-

1. *Bulletin mensuel*, année 1883, pages 79 & 115.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lard », selon l'appellation pittoresque d'un compatriote, rencontré quelque part par là. J'avais passé deux fois le lac de Côme, dont les eaux sont bleu de saphir, les montagnes vertes, les villas des palais embaumés d'orangers, les villages perchés sur les flancs, comme des aigles à ailes blanches : une nature tropicale en bas, pyrénéenne en haut. Au lac Majeur, j'avais grimpé en courant une montagne adorable, le Mottérone; vu le soleil descendre — en passant du blanc au rose & du rose au violet — sur les îles Borromées & sur l'île San-Giulo, sur sept lacs jolis comme leurs noms, sur les serras italiennes. Au nord-ouest, le mont Rose, confus, cachait sa honte dans un triste brume; dans la plaine du Pô, le dôme de Milan estompait sa dentelle de pierre. L'ombre des montagnes de leurs rives occidentales coupait le bleu des lacs d'une ligne noire, pour faire ressortir plus brutalement les parties ensoleillées.

Car les contreforts méridionaux des Alpes, ce ne sont plus les Alpes, parce que qui dit Alpes ne dit pas Midi : ce sont les Pyrénées italiennes.

Le rêve avait fini brusquement; & le surlendemain, dans les brouillards glacés du col de Balme, j'avais protesté avec courage, & au milieu d' « Alpins » irréconciliables, de la supériorité de mon soleil & de mes montagnes sur ce pays de Suisse, trop allemand pour n'être pas embrumé, trop étiqueté pour avoir une chance d'inconnu, trop embrouillé de larges massifs pour qu'on en rapporte l'idée nette d'une forme, le souvenir lumineux d'une cime, individualisant à elle seule le massif. C'est le pays de l'égalité & de l'uniformité, dans ses suffixes orographiques toujours en « horn », aussi bien que dans ses sommets, qui se valent tous sans qu'aucun domine. La médiocrité en loi, au lieu de la prééminence de quelques-uns sur les autres, ceux-là ayant un nom de baptême bien euphonique parce qu'il est de source romane ou euskarienne, bien porté parce qu'il s'applique à des pitons hardiment découpés, que ce soit le Marboré ou la Collarada, Anie ou Orhy. »

Paul LABROUCHE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

La deuxième année d'existence de la Société méridionale de gravure a été marquée par la production de deux planches importantes d'après deux tableaux du Musée de Toulouse : *le Christ en croix*, de Rubens, & *la Pastorale*, de Boucher. A l'heure qu'il est, les membres de la Société en ont reçu les épreuves & sont en état d'en apprécier le mérite. L'objct de ces quelques lignes est de signaler ces deux œuvres à l'attention du public & de lui faire connaître par quelles voies la Société a poursuivi la tâche qu'elle s'est imposée pour la diffusion & l'encouragement d'une des branches les plus intéressantes de l'art français.

Société méridionale de gravure.

La gravure du *Christ en croix*, de Rubens, a été exécutée par M. Lalauze. Ce tableau est trop connu pour que nous nous arrêtions à le décrire; mais sa notoriété même imposait à la Société le devoir d'arrêter son choix sur lui aussitôt qu'elle aurait trouvé un graveur désireux d'affronter les difficultés d'une telle reproduction. Ces difficultés sont, en effet, très grandes, & elles ne tiennent pas seulement aux conditions habituelles, toujours redoutables, d'une lutte avec un coloriste de la taille de Rubens, mais aussi aux conditions spéciales de l'œuvre dont il est ici question. Son aspect est celui d'une ébauche puissante & pleine de fougue, où la personnalité du maître s'affirme avec un éclat souverain, où la liberté originaire du pinceau n'est point contrariée par les convenances d'une exécution plus complète, où deux morceaux finis con-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trastent violemment avec le négligé & l'impression voulue de tout le reste, où le système de coloration, conçu dans un but de vibration intense, est plein de rappels de ton, de reflets, de combinaisons dont la portée se laisse aisément voir, mais qu'une mise en œuvre brusquement arrêtée oppose sans ménagements. Tout cela rendait particulièrement délicate une transposition appelée à donner par le simple contraste du blanc & du noir le sentiment de tous ces effets si variés & si nuancés dans leur succession. Il y fallait une traduction qui, tout en demeurant absolument littérale, sût reproduire, par les ressources de la taille & de la morsure, le contraste harmonieux de ces colorations. Elle demandait une vive intelligence de ces recherches pittoresques, servie par une pointe résolue, à la fois audacieuse & souple, qui sût joindre la liberté du rendu à l'exactitude de la forme, qui se préoccupât de la justesse des équivalents, plus que des habiletés de l'outil, & qui, tout en serrant au plus près l'original dans tous les détails de la facture, n'en perdît jamais de vue le grand côté.

M. Lalauze a abordé avec bonheur la solution de ce problème compliqué. Après avoir déterminé rigoureusement la forme au moyen d'une taille large & enveloppante qui doit cependant dominer tout le travail subséquent & l'avoir soumise à une première morsure, profonde seulement dans les noirs & légère partout ailleurs, il a établi son effet par des masses tranquilles & s'est préoccupé ensuite de rendre la coloration par des travaux très variés, très différents par leur sens & par leur intensité, mais toujours dirigés suivant l'esprit de la touche & en rapport raisonné, pour l'espacement & la profondeur, avec la qualité du ton. Enfin, la pointe sèche vient répandre sur cet ensemble, à la fois puissant & souple, son léger voile & sa blonde harmonie. La multiplicité des travaux n'enlève rien toutefois à la vibration de l'ensemble, parce qu'ils ne sont pas égaux partout & qu'ils savent s'arrêter à temps. Le rendu des chairs ne laisse rien à désirer pour l'éclat & pour le modelé; le dessin & le caractère des têtes, l'un des écueils les plus redoutables du tableau, est d'une précision & d'une exactitude rigoureuse, qui défient la photographie. Mais ce qui fait le plus grand mérite de cette planche & ce qui la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rend très supérieure à tous les procédés, c'est le sentiment d'art qui anime toute cette science, c'est l'émotion vraie qui a si bien transcrit l'esprit de cette scène pathétique, tel que le peintre l'avait conçue. Nous avons donc confiance qu'on rendra pleine justice à cette interprétation si fidèle & en même temps si pleine de personnalité, qui s'approprie si bien, en la transposant dans un autre art, la substance intime de l'œuvre originale.

Le tirage de cette planche pouvait être fait de deux manières. M. Lalauze avait essayé d'abord d'une impression très vigoureuse, qui noyait dans une ombre forte les fonds & les figures du second plan & qui donnait un relief intense aux deux morceaux principaux sur lesquels tombe une vive lumière. Quelque séduisant que pût être cet effet, le Comité a pensé qu'il exagérait celui du tableau & qu'il était préférable d'employer un tirage plus sec qui, en laissant à la planche l'effet bien suffisant qu'elle tirait de sa valeur propre, était à l'avantage de la fidélité.

La gravure de *la Pastorale*, de Boucher, exécutée par M. Monziès, devait être d'un tout autre genre &, pour provenir d'une cause différente, les difficultés ici n'en étaient pas moins réelles. Il s'agissait encore d'une esquisse, mais beaucoup moins poussée, œuvre dont le charme, d'ailleurs très réel, était d'un ordre bien inférieur & venait d'un maître avec lequel on devait se trouver beaucoup plus à l'aise. Dans ces conditions, c'était une tentative intéressante que d'interpréter l'œuvre originale en allant plus loin qu'elle, & d'achever les indications de la lettre en demeurant fidèle à l'esprit; tentative qui n'a pas été d'ailleurs sans précédent à l'époque que cette peinture rappelle. M. Monziès a voulu s'y essayer, & le résultat a été celui qu'on devait attendre d'un artiste familier avec le dix-huitième siècle & pour lequel la pratique de la gravure n'a plus de secrets. On appréciera cette méthode si simple, si précise & si sûre, qui obtient ses effets avec si peu de moyens, qui arrive à son but sans efforts apparents & sans aucune complication de travail. On goûtera le modelé gras & aisé des chairs; on suivra de l'œil avec plaisir dans les étoffes le souple enroulement d'une taille toujours logiquement dirigée; on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'amusera au spectacle de ces fonds, si vagues dans le tableau, devenus plus précis de contour & d'effet dans la gravure, sans qu'on puisse dire pourtant que la vraie mesure soit dépassée, sans que la pointe du graveur exprime rien que la brosse du peintre, dans ses accents les plus indécis, n'eût déjà clairement laissé entendre.

La Société méridionale de gravure espère donc n'avoir pas failli à sa tâche pour l'année 1902. Les résultats acquis l'encouragent à poursuivre son œuvre, & ses projets pour 1903 sont bien de nature à fortifier ses espérances. Les deux tableaux qui doivent être gravés cette année appartiennent encore au musée de Toulouse. C'est *l'Empereur du Maroc*, de Delacroix, & *l'Etoile du soir*, de Corot, deux œuvres dont l'importance & la célébrité sont de premier ordre, & dont les qualités pittoresques constituent un attrait particulier pour la reproduction par l'eau-forte. Le choix des graveurs est également fait; c'est, pour le tableau de Delacroix, M. Mordant, & pour le tableau de Corot, M. Lafond, deux artistes d'un talent éprouvé & depuis longtemps exercé à la traduction de ces deux maîtres. Ainsi l'avenir s'annonce bien pour la Société méridionale de gravure & lui ménage des satisfactions égales à celles du passé.

E. SAINT-RAYMOND.

Albigeois.

Choses d'art.

Depuis longtemps, l'Etat a entrepris la restauration des peintures de la cathédrale d'Albi. C'est M. Marc Gaïda, un artiste aussi consciencieux qu'habile, qui a été chargé de ce travail. Déjà, en 1896 et 1897, il restaura les peintures des chapelles de Saint-Etienne, autrefois sous le vocable de saint Barthélemy, du porche de la sacristie, de la chapelle de Saint-Joseph, autrefois dédiée à la sainte Croix, une des plus vieilles fresques de Sainte-Cécile, — elles datent de l'épiscopat du cardinal Jouffroi (1463-1473), — de la chapelle des deux Saints-Jean, contemporaines du Jugement dernier, &c., &c.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le mois d'octobre 1902 nous a ramené M. Gaïda &, avec son habileté ordinaire, il a restauré les chapelles de Saint-Christophe, des Anges & de Saint-Sébastien. Saint Christophe eut une grande vogue au Moyen-âge; les consuls d'Albi de 1397 avaient fait peindre son image sur un des murs de la maison commune qu'ils venaient d'acquérir. Il a été longtemps, des siècles, le patron de la chapelle restaurée. Mais lorsque son culte baissa dans la faveur populaire, il fut détrôné par sainte Carissime, une Albigeoise authentique, à la fraîche & jolie légende, & qui mourut en odeur de sainteté, le 7 septembre 487, à Vieux.

Or, croirait-on que sainte Carissime a dû, voilà trois ou quatre ans, céder sa place à un étranger, à saint Antoine de Padoue, qui n'a aucun droit à ce patronage? Sainte Carissime, comme saint Christophe, a son médaillon dans la chapelle; on comprend donc que l'une succède à l'autre; mais saint Antoine de Padoue est un intrus. Nous aurions encore compris le patronage de saint Valérien, l'époux..... platonique de sainte Cécile; il a son médaillon dans la chapelle & il est quelque peu de la famille des saints de l'Albigeois.

Les peintures de la chapelle des Anges, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Michel, dont la restauration vient de s'achever, datent de 1509. C'est une des plus élégantes de la cathédrale.

M. Gaïda est en train de terminer la chapelle dite de Saint-Sébastien, dont la dénomination actuelle est Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Elle a été successivement dédiée à tous les saints, ainsi que le prouve l'inscription : *Omnes Sancti et Sancte Dei, intercedite pro nobis*; elle était récemment sous le vocable de saint Loup, le patron de l'antique Castelviel d'Albi. Sur la paroi de droite, on voit saint Jérôme & saint Roch; sur celle de gauche, saint Georges & saint Luc. Les motifs de décoration sont des plus originaux : dans des demi-cercles qui s'enchevêtrent sont peints les objets les plus divers, des chaussures, des outils, &c., &c.

L'Etat n'a presque pas participé à la dépense de restauration de ces peintures; elle a été couverte en totalité, ou à peu près, par les générosités de la fabrique & de quelques Albigeois &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par le produit d'une souscription ouverte sous les auspices de la *Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres du Tarn;* elle s'éleva à près de 1,200 francs.

Il reste encore à restaurer quatre ou cinq chapelles, presque toutes situées dans le déambulatoire sud. Espérons que l'œuvre de restauration se poursuivra.

Puisque nous sommes dans la cathédrale de Sainte-Cécile, disons que le dimanche 5 avril, une caravane de deux cent cinquante Toulousains est venue admirer la merveille d'Albi. Nous eûmes le plaisir de leur en faire les honneurs.

* * *

La ville d'Albi vient de faire l'acquisition de deux dessins de Soulié, le fécond artiste toulousain-albigeois. Le plus important est une vue panoramique d'Albi, prise des hauteurs du Castelviel, aux pieds de l'ancien Calvaire; il mesure plus de 3 mètres de large, sur une hauteur de 1 m. 30 c. Le second est une vue du quartier de la *Gourgue de l'Ail*, sur le chemin de *Bramevaque*. C'est un véritable document; ce quartier, en effet, s'est transformé; on n'y voyait guère, du temps de Soulié, que le château Gayrard que baignait le ruisseau de Monbidou, une corruption de *Bondidor*. Aujourd'hui, des maisons se dressent de droite & de gauche; le sentier est devenu une rue; le *Bondidor* est emprisonné dans un égout.

Ces deux œuvres inconnues sont dignes du maître dessinateur qu'était Soulié; elles sont admirables de finesse & de précision.

* * *

Dans nos courses récentes à travers la région, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer, dans une collection particulière, deux gravures sur acier qui nous ont particulièrement intéressé. Ce sont les portraits de Jean-Pierre Rivals & d'Antoine Rivals, les deux maîtres de l'école toulousaine au dix-septième et au dix-huitième siècles. La famille des Rivals était originaire de Lavaur; elle y compte encore des représentants. Cependant, elle paraît être sortie de Toulouse, ou, tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au moins, si nous nous en rapportons à un document en notre possession, un Pierre de Rivals, l'ancêtre des de Rivals de Lavaur, était notaire à Toulouse en 1366. L'église de Saint-Alain, l'antique cathédrale de l'ancien diocèse de Lavaur, possède quelques œuvres des Rivals. Enfin, les deux gravures que nous allons étudier faisaient partie des collections, aujourd'hui dispersées, d'un de Rivals, de la branche des Langlade. Le Tarn peut donc revendiquer un peu ces deux artistes.

Nous devrions dire trois artistes; le graveur, en effet, est un Rivals. On lit sur les deux gravures, à gauche : ***Ant. Rivalz pinx.***, & à droite : ***Bart. Rivalz sulp.*** Nous ignorons si ces deux gravures sont connues; elles sont, dans tous les cas, mentionnées dans la *Nouvelle biographie générale* des frères Firmin Didot (1863); dans le doute, nous nous risquons à les décrire.

Jean-Pierre Rivals est représenté debout, devant une table qui lui cache les jambes. Il est revêtu d'une sorte de manteau fort ample, boutonné à la façon d'une soutane; les pans en sont ramenés sur le bras gauche qui repose sur une sorte de console; un rabat s'étale sur la poitrine. La tête, au front vaste, aux cheveux abondants & partagés par une raie, est de trois quarts & tournée vers la droite. Le bras droit, emprisonné dans les manches de l'habit & du manteau, se termine par une main d'une rare élégance; les doigts repliés sont posés sur un album ouvert dont la couverture est retenue entre le pouce & l'index de la main gauche. Une ceinture entoure les reins. Sur la table sont étalés un compas, une règle & d'autres objets. Comme fond, un tableau dressé sur un chevalet.

Au bas de la gravure, on lit en belles lettres cursives :

Joannes Petrus Rivalz,
picturæ, sculpturæ, architecturæ peritia
et vitæ probitate insignis.

L'ensemble donne l'impression d'une figure sacerdotale; moins l'infinie douceur du regard & de la bouche, on dirait le portrait de Fénelon.

D'Antoine Rivals on ne voit aussi que la partie supérieure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du corps. L'artiste est devant une table & semble faire un cours. De l'index de la main droite il montre un dessin étalé devant lui; il tient, de la main gauche, un pinceau ou peut-être une sorte de porte-plume dont la pointe repose sur la table. Antoine est revêtu d'un justaucorps qui baille au-dessus & au-dessous de la poitrine. La tête, ornée d'une abondante chevelure frisée qui rappelle les perruques du grand siècle, & qui tombe, en boucles ondoyantes, sur les épaules, est inclinée vers l'épaule gauche. Des pinceaux sont rangés sur la table.

Au bas de la gravure se lit l'inscription suivante :

Antonius Rivalz, pictor
peritia penicelli conspicuus, in scola Romana Laurea donatus, exteris notus, suis carus, Patriæ bene meritus. Sub auspiciis & munificentia octovirorum Capitolinorum Tolosanorum Picturæ Academiam direxit anno 1726.

Nous ne sommes guère connaisseurs en fait d'eaux-fortes; cependant, bien que la *Nouvelle bibliographie universelle* les traite d'un peu lourdes, il nous semble qu'elles ne sont pas sans mérite.

Notre description est faite à l'aide de deux mauvaises photographies que désavouerait même un apprenti amateur. Nous le regrettons bien vivement. Si on avait pu nous livrer de belles photographies, nous aurions demandé à la *Revue des Pyrénées* d'en faire une reproduction phototypique.

Jean-Pierre, Antoine & Barthélémy Rivals sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de résumer leur biographie. Rappelons que le premier naquit à Labastide-d'Anjou le 17 juillet 1625, & qu'il mourut à Toulouse le 17 mai 1706. Antoine, son fils, naquit à Toulouse le 6 mars 1667 & y mourut le 7 décembre 1735. Tous deux furent les peintres officiels de l'hôtel de ville. Antoine est le fondateur de l'école de dessin d'où sont sortis & sortent encore tant d'artistes.

Barthélémy Rivals, l'auteur de deux gravures, était un petit-fils de Jean-Pierre & un neveu d'Antoine. D'après la *Nouvelle biographie*, il n'est connu « que pour avoir gravé assez lour-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« dement à l'eau-forte, outre quelques sujets religieux, les por-
« traits de Jean-Pierre & d'Antoine Rivals ». ALBIENSIS.

Ariège.

On sait qu'on a donné le nom de *houille blanche* à l'eau des torrents alimentés par les neiges, & celui de *houille verte* à l'eau des rivières qui, au moyen de digues & barrages, peut produire une force motrice. Ces deux houilles sont connues & utilisées dans notre département. Dans plusieurs communes, telles que Tarascon, Cabannes, Pamiers, Saint-Girons, Oust, Castillon, &c., on a installé des usines hydro-électriques qui fournissent non seulement la lumière mais la force dont nos cultivateurs ont besoin. On y voit des machines mues par l'électricité employées aux travaux de la campagne, remplaçant ainsi les bras qui nous font de plus en plus défaut : batteuses, coupe-racines, broyeurs marchant tout seuls.

Houille blanche et verte dans l'Ariège.

Les cultivateurs se groupent par régions, cotisent les fonds nécessaires pour avoir, dans un périmètre restreint, la force motrice nécessaire à leurs travaux personnels. Qui sait si avec des distributions de ces forces dans chaque domicile, les conditions du travail ne seront pas bientôt modifiées, & si l'atelier du petit industriel ne sera pas mis en mouvement lui aussi par l'électricité ! C'est vers ces applications pratiques des moteurs que se tourne l'attention de nos bons paysans qui entrent enfin dans le mouvement. Le vingtième siècle leur réserve des surprises & des progrès dont ils seront les premiers à bénéficier.

***

A la Chambre de commerce, réunie à Foix le 29 mars 1903, M. le Préfet a annoncé qu'il venait d'être informé par le Ministre des Travaux publics que, par suite de l'insuccès des pourparlers engagés avec l'entrepreneur des ouvrages métalliques pour l'amener à ne pas se prévaloir du délai de quinze mois qui lui a été imparti, ces

Ligne de Lavelanet à Bram.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

travaux ne seront terminés que vers la fin juillet. C'est d'ailleurs à la même date que pourront être finis les ouvrages de superstructure exécutés par la Compagnie. L'exploitation de la ligne ne sera donc livrée que dans le courant du mois d'août 1903 au plus tôt.

*
* *

La forêt de Bonabé.

Cette forêt, qui est la propriété de la duchesse de Medina-Cœli, se trouve sur le versant espagnol des Pyrénées Centrales, entre les vals d'Aran & d'Andorre. Nous empruntons à un intéressant travail, récemment publié par l'*Avenir de l'Ariège*, les détails suivants : « Son accès, du côté des montagnes, est difficile, en raison des hautes montagnes qui s'étendent vers l'intérieur jusqu'à 15 ou 20 kilomètres. Le pays est sauvage, désert, sans aucune voie de communication.

« Du côté français, on y arrive en franchissant les Pyrénées par le col de Salau (Ariège). Il faut suivre la route qui remonte la vallée du Salat, de Saint-Girons à Salau, pendant 32 kilomètres, — faire l'ascension du col, à pied ou à dos d'âne, par un sentier tracé dans les rochers dont les méandres s'allongent pendant 10 kilomètres sur les flancs de la montagne en côtoyant les précipices, — & de ce point culminant (2100 mètres d'altitude), où le coup d'œil est merveilleux, descendre pendant près de deux heures par un sentier encore plus abrupt jusqu'au bord d'une petite rivière torrentueuse, la Noguerra Pallaressa. A partir de là, sur de hauts contreforts de la chaîne principale, s'étage cette immense forêt de sapins qui comprend plusieurs milliers d'hectares & plus d'un million d'arbres gigantesques.

« L'exploitation de cette forêt avait toujours été jugée impossible, mais aujourd'hui, avec les progrès de l'industrie, l'impossible n'est plus. Deux riches industriels, MM. Matussière & Forest, disposant de fonds suffisants pour parer aux nombreuses dépenses d'installation, ont entrepris la coupe de ces bois & leur transport en France. Les travaux sont commencés depuis plusiers mois occupant plusieurs centaines d'ouvriers.

« Déjà les arbres abattus, ébranlés & écorcés sur place,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont lancés en bas de la montagne où ils sont équarris par sciage, prêts à être livrés au commerce comme bois de construction.

« De Bonabé ils vont être transportés par un câble aérien jusqu'à Salau, & un chemin de fer Decauville les amènera à Saint-Girons d'où, par un embranchement relié à la gare du chemin de fer du Midi, ils pourront être expédiés dans toutes les directions. On pense même, en attendant la pose complète de cette voie Decauville, subordonnée à des déplacements & élargissements de la route, utiliser le flottage sur le Salat en canalisant cette rivière sur quelques points. Quant aux parties d'arbres d'un diamètre insuffisant, & aux déchets provenant de l'ébranchage & de l'équarrissage, ils sont également transportés par le câble à Salau, à l'entrée d'une usine, actuellement terminée, où ils seront couvertis en pâte à papier.

« A l'extrémité du village de Salau, on a, par d'énormes terrassements, converti la gorge primitive en une large plateforme sur laquelle s'élève la vaste usine, de plus de 100 mètres de longueur, où seront broyés les bois. — Un des travaux les plus remarquables est celui qui a consisté à capter les eaux d'un torrent & à les amener au-dessus de l'usine par un canal de 1200 mètres taillé complètement dans le rocher presque à pic sur la vallée. Ce canal fournit une chute de 130 mètres de hauteur, donnant une force de 1000 chevaux.

« Mais la partie la plus intéressante & la plus difficile de cette exploitation est incontestablement celle du transport des bois de Bonabé à Salau.

« Ce transport, qui ne commencera que l'été prochain, — la saison d'hiver retardant le parachèvement des installations, — sera fait, comme il est dit plus haut, par un porteur aérien, lequel se compose de trois câbles à fils d'aciers, l'un servant à la traction, les deux autres servant de rails sur lesquels roulent les galets qui portent les châssis d'attelage des pièces de bois. Ces câbles, les plus longs qui soient utilisés en France, ont plus de 10 kilomètres de longueur. Ils sont supportés à distances variables par des pylônes dont l'échafaudage est admirable de hardiesse & de solidité. Placés sur des sommets ou sur des parties de flanc de montagne à l'abri des avalanches, alternative-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment en fer ou en bois, suivant le degré de résistance nécessaire, montés sur de larges bases maçonnées dans le roc, ces pylônes ont jusqu'à 30 mètres de hauteur. Les deux plus éloignés sont distants de près de 900 mètres, laissant les câbles franchir ravins & précipices à des hauteurs effrayantes.

« Pour amener à pied d'œuvre les matériaux nécessaires à leur construction, il a fallu, à partir du sentier principal de Salau à Bonabé, tracer d'autres sentiers à nombreux lacets, dont la pente atteint souvent 45°, & où les ânes les plus robustes peuvent à peine porter une charge de 40 kilos. On a dû même se servir de câbles dans certaines parties inaccessibles à ces animaux. Et ces pilônes sont au nombre de quatre-vingt-onze, représentant un poids total de fer ou de bois qui dépasse certainement 500 tonnes.

« Entre les stations de départ & d'arrivée des câbles, on a construit deux stations intermédiaires : l'une entre Salau & le col pour changement de direction de ces câbles, l'autre au col même, c'est-à dire à la frontière, en raison de l'interruption de transport exigée par la douane pour permettre le contrôle des entrées. Les bois de construction sont, en effet, assujettis à un droit assez élevé à leur entrée en France. Cette dernière station, vaste bâtiment de près de 100 mètres de long, occupe presque en entier le petit plateau d'ou l'œil plonge à la fois sur les vallées espagnoles & françaises. Elle est à une altitude où les neiges sont persistantes pendant au moins quatre mois de l'année.

« Quant aux résultats financiers, le moment n'est pas encore venu de les apprécier; mais, d'après quelques initiés, ils ne seraient pas douteux, étant donné d'ailleurs le rapport du prix d'achat de la coupe à l'énormè valeur marchande des bois.

« Quoi qu'il en soit à ce point de vue, il restera désormais acquis que les sommets des hautes montagnes à franchir à découvert ne sont plus un obstacle au transport des masses les plus lourdes & les plus volumineuses, & que MM. Matuissière, Forest & Imbert ont réussi à enlever du sol espagnol & à amener sur le marché français des richesses dont nos voisins n'avaient pas su ou n'avaient pas pu tirer parti.

Ces messieurs se sont acquis ainsi la reconnaissance des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

habitants de la haute vallée du Salat, & en particulier de Salau, à qui ils ont apporté — sans parler d'autres bienfaits — une source de bien-être par le travail.

* * *

M. Lafont de Sentenac.

M. Louis Lafont de Sentenac, directeur au *Moniteur de l'Ariège,* est décédé dans les derniers jours de février. C'est une perte sensible pour les lettres & l'érudition. M. Lafont de Sentenac avait publié quelques ouvrages d'érudition locale, tels que la *Biologie ariégeoise*, les *Noëls patois de l'Ariège*, l'*Armorial des évêques de Pamiers,* &c., &c., qui lui avaient valu les plus flatteuses récompenses. Le journal qu'il dirigeait dès sa fondation, il y a dix-neuf ans, avec une modération & un talent auquel nous sommes heureux de rendre hommage, était une source d'informations toujours sûres & variées. Il avait su grouper autour de lui des collaborateurs dévoués qui lui apportaient le concours de leur plume humoristique, savante & littéraire.

La *Société ariégeoise des Sciences*, *Lettres & Arts*, dont il était l'un des membres fondateurs, lui avait confié la gestion de ses finances en le nommant son trésorier, & nous devons reconnaître qu'elle lui doit, pour une large part, sa prospérité.

La *Revue des Pyrénées* est heureuse de rendre hommage à la mémoire d'un ami qui lui laisse de si honorables souvenirs.

D. C.

Gers.

Les correcteurs du « Gallia christiana ».

La rédaction de la *Revue de Gascogne* ne compte pas seulement des personnes compétentes en numismatique; elle possède aussi un correcteur du *Gallia christiana;* il revoit la liste des évêques de Dax, celle des archeques d'Auch, après M. l'abbé Duchesne. — C'est une chose bien nécessaire, car les érudits *modestes* de province, qui n'ont à leur disposition que cet ins-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trument de travail sont sujets à commettre des erreurs s'ils ont le malheur de s'en servir. Ils se voient alors vertement relevés par le correcteur, à l'affût de la moindre faute & qui ne comprend pas que l'on ignore ses savants travaux, d'ailleurs inédits; on a par malheur traduit *Vivariensis* par *de Viviers;* le correcteur prétend que c'est *de Laon* qu'il faut lire! Mystère de la science & de la critique historique, dont les arcanes échappent aux simples savants & que les rédacteurs du *Gallia christiana* n'ont pu pénétrer.

Ce censeur sévère, qui préside aux destinées précaires de plusieurs Revues qui s'éteignent, prend sa plume acerbe & venge sur un chercheur distrait les inconséquences & les manques d'originalité d'un de ses corédacteurs, numismate d'après les autres.

On était habitué, il n'y a pas longtemps, à trouver dans la *Revue de Gascogne* une critique juste mais courtoise. Maintenant, il semble que le tout ait disparu. En somme, il est bien permis de se tromper, mais malgré tout, la politesse est de rigueur.

Si on avait voulu relever d'une manière dure certains plagiats d'une nature spéciale, publiés comme originaux dans cette *Revue,* on aurait eu beau jeu. On ne l'a pas voulu & l'on s'est contenté d'allusions dont le sens n'a pas échappé aux auteurs.

Il importe donc d'en finir avec ces petites querelles, de ne pas excommunier un travailleur, qui s'est plus ou moins trompé & qui le reconnaît d'ailleurs, de ne pas dire qu'une étude *fourmille d'erreurs,* quand on en trouve deux au plus. Quel est l'ouvrage d'histoire qui ne contient pas deux erreurs au moins? Une critique bienveillante sera bien plus profitable que certains coups d'épingle assez fielleux, peu dignes d'un homme d'église.

Cette digression nous a paru utile, & si l'on en tient compte, le développement des études historiques en Gascogne ne fera qu'augmenter, n'étant plus arrêté dans son essor par des mesquineries qui n'ont que faire avec l'histoire. Notre savant correcteur pourra alors publier la liste des évêques & des archevêques d'Auch, & leur histoire, d'après des documents

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inédits & que les auteurs du *Gallia,* ainsi que M. l'abbé Duchesne, n'ont pas connu.

R. Pagel.

Haute-Garonne.

Bagnères-de-Luchon.

Le propriétaire actuel de l'ancienne commanderie de Frontès & Juzet, M. Gascon, vient de mettre à jour, dans l'ancienne chapelle des chevaliers de Saint-Jean, une grande quantité d'ossements. Ce sont ceux des chevaliers défunts de la commanderie & probablement aussi ceux des seigneurs de Montauban-de-Luchon qui avaient leur sépulture dans la chapelle de Frontès, ainsi que le témoignent les actes conservés aux archives départementales. (Arch. Frontès-Juzet, L. I.)

On sait que la commanderie de Juzet existait déjà au douzième siècle, puisque Sanche-Garcie d'Aure lui donnait en 1200 une rente de 10 sols tolzas qu'il avait sur la ville de *Pabas*, dans la vallée de Larboust.

Le 2 novembre 1266, elle fut réformée en présence de Bernard, comte de Comminges; Sanche-Garcie d'Aure, seigneur de Larboust; Pèlegrin de Montauban, chevalier & seigneur de Montauban-de-Luchon; Azémar de Bossost, seigneur de Bossost dans la vallée d'Aran, &c.

Cette commanderie comportait, outre le membre de Frontès, deux autres membres dits de Saint-Jean-de-Jouéon de Bagnères, & de Saint-Jean-de-Lores, près Artigues.

C'est à peine si les noms de cinq commandeurs de cette commanderie, qui a joué un rôle important dans l'histoire de la vallée de Luchon, sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont : Palet, en 1232; Sanche d'Aure, de 1266 à 1294; Bertrand d'Orsans, en 1309; Raymond de Lasse, en 1497; Pierre de Soubiran-Arifat, en 1539.

Le 21 mai 1758, messire Jean-Sébastien de Veragua Balesta, commandeur de Poucharramet, affermait au sieur Laurent

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fadeuil la métairie appelée de Frontès, avec jouissance des fruits & marbres de Juzet & Frontès. On en exceptait la dîme d'Artigues & Saint-Jean-de-Lauras & les droits seigneuriaux de Saint-Jean-de-Lauras, déjà affermés à divers particuliers d'Artigues (Rivière Pérez, notaire royal à Oô). *Sic transit gloria mundi!* B. G.

Hautes-Pyrénées.

Il résulte d'une communication faite à la Société Ramond, à **Bagnères-de-Bigorre**, par M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic-du-Midi, que le vent d'autan, bien que soufflant toujours du S.-E. ou du S.-S.-E. avec une grande force, présente cependant, d'après les observations mêmes des habitants de la région toulousaine, deux caractères differents. Tantôt il est chaud, assez sec, & jouit alors de propriétés spéciales au point de vue physiologique (surexcitation du système nerveux), tantôt il est plutôt frais & tonique. Ces caractères correspondent à deux *origines différentes* du vent d'autan.

Le vent d'autan.

D'une manière générale, ce vent se produit lorsque la pression barométrique est basse sur l'Océan, le golfe de Gascogne, l'Espagne, &, plus rarement, le golfe du Lion, la région des Baléares, tandis qu'une aire de fortes pressions existe sur l'Est de la France, l'Europe centrale, la mer du Nord, &, plus rarement, sur l'Italie, l'Adriatique au Sud ou les Iles britanniques au Nord. Cette distribution des pressions tend à donner sur l'Espagne, le golfe du Lion, le Sud-Ouest & l'Ouest de la France, de forts vents soufflant d'entre E.-S.-E. & S.-W., selon la position des centres de haute & basse pression :

1° Si le centre des hautes pressions est sur la mer du Nord & celui des basses pressions sur l'Espagne, le vent souffle de l'Est ou de l'E.-S.-E. sur le golfe du Lion; les masses d'air ainsi entraînées vers l'W.-N.-W. entre les Pyrénées, les Corbières & la Montagne Noire, se resserrent pour franchir le col

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Naurouze, & prennent une vitesse énorme dans ce col, & au delà, où elles trouvent une série de vallées orientées du S.-E. au N.-W. C'est cette disposition des reliefs de la région qui exagère la vitesse du vent entre Carcassonne (où il est particulièrement violent) & Toulouse, Montauban, &c.; aussi cette vitesse est-elle généralement beaucoup plus grande que ne l'indiquerait le gradient barométrique. Dans ce premier cas, les masses d'air arrivant sur le pays toulousain proviennent de la Méditerranée, de l'Europe méridionale, &, plus à l'Est, de la mer Noire & de la Russie (car elles forment une branche du *courant polaire de retour*, qui tourne autour de l'aire de hautes pressions dans le sens direct : sens du mouvement des aiguilles d'une montre); elles sont à une température & à une humidité modérées;

2° Si le centre des hautes pressions est sur l'Europe centrale avec minimum de pression vers le golfe de Gascogne ou la Manche, les vents soufflent du Sud ou du S.-W. sur le Nord de l'Afrique, l'Espagne, le Sud & l'Ouest de la France, ou même sur la France entière. Les masses d'air arrivant d'Espagne au pied de la chaîne des Pyrénées la franchissent en déposant leur vapeur d'eau sur le versant Sud, sous forme de nuages & de pluies; leur détente abaisse leur température de 1° par 200 ou 250 mètres, 300 mètres parfois, d'élévation verticale, & l'abaissement total est de 15° en moyenne. Quand ces masses, toujours poussées vers le N. ou le N.-W., redescendent sur les plaines françaises, elles sont sèches & s'échauffent en se comprimant, à raison de 1° par 100 ou 110 mètres; l'échauffement total est de 25° ou 30°, & il y a un gain de 12° à 15° par rapport à la température du courant sur l'Espagne, à la même altitude. Ces masses appartenant en somme au *courant équatorial*, déjà chaud en Espagne, arrivent donc sur la France avec une température surélevée & une très faible humidité relative.

Quand elles descendent sur les plaines, dans le *cirque* formé par les Pyrénées, les Corbières, la Montagne Noire, le massif d'Auvergne, elles tendent à s'écouler vers l'Océan, par la partie la plus basse des plaines; elles prennent donc, sous l'influence des reliefs, une direction variant entre E.-S.-E. & S.-S.-E.,

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme dans le premier cas; mais elles sont très chaudes, sèches & probablement chargées d'électricité.

En résumé, le vent d'autan est formé, soit par une branche du *courant polaire*, & alors il ne subit que des changements d'altitude insignifiants; soit, au contraire, par une branche du *courant équatorial*, & alors il franchit la chaîne des Pyrénées avant de redescendre sur la Gascogne : d'où ses propriétés spéciales de température, humidité & action physiologique. Il existe, d'ailleurs, en assez grand nombe, des cas *intermédiaires* où le vent qui arrive sur le pays toulousain provient en partie du golfe du Lion par le col de Naurouse & en partie de l'Espagne par-dessus la chaîne des Pyrénées.

*
* *

Tremblements des Pyrénées.

M. Marchand, directeur de l'**Observatoire du Pic-du-Midi** a communiqué à la Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre, les premiers résultats de ses observations sur la périodicité des mouvements sismiques dans la région pyrénéenne. — Les mouvements du sol sont fréquents. On en a constaté à l'Observatoire trois cent seize depuis 1896, soit en six ans & demi une moyenne d'un mouvement par semaine. Les mois de l'année où ces secousses sont le plus fréquentes sont mai, juin, juillet & août, avec reprise en octobre & novembre.

C'est une remarque assez facile à faire, & faite depuis longtemps, que les mouvements sismiques correspondent en fait très souvent avec des perturbations magnétiques. Phénomène plus intéressant & plus significatif : les mouvements du sol enregistrés à l'Observatoire ont pu être ordonnés en séries, de telle sorte qu'une secousse ou trépidation était suivie d'une autre secousse, plus ou moins forte, vingt-sept jours plus tard (en moyenne la période est de 27 j. 1).

Cette périodicité de vingt-sept jours correspond à la durée d'une révolution synodique au soleil. Y aurait-il entre le phénomène solaire & les mouvements du sol relation de cause à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

effet? L'hypothèse est d'autant mieux admissible qu'à ces mouvements du sol correspondraient, dans les séries observées, des orages magnétiques. Or, la relation causale entre ces orages magnétiques & le passage, au méridien central du soleil, de groupes de facules ou de taches peut être tenue pour vérifiée par les observations prolongées pendant dix-sept ans de M. Marchand (tant à Lyon qu'au Pic-du-Midi). Orages magnétiques & secousses ou mouvements sismiques seraient ainsi deux effets séparés des variations de l'activité solaire, & se produiraient au moment où une *région active* du soleil passe au méridien central. M. Marchand fait encore observer que l'orage magnétique (phénomène très général embrassant le plus souvent toute l'étendue du globe) ne manque presque jamais au moment d'un de ces passages, tandis que les autres phénomènes (aurores polaires, orages électriques, mouvements sismiques) qui tendent à se produire aussi à la même époque dépendent en outre de causes *locales* qui ne sont pas toujours réalisées.

La coïncidence des secousses ou trépidations avec les passages des régions solaires actives au méridien central écarte d'ailleurs toute idée de rapprochement des phénomènes sismiques avec une des périodes lunaires voisines de vingt-sept jours.

*
* *

La vallée de Barèges et le reboisement.

Un bon livre qui devrait être placé dans toutes les écoles de nos villages pyrénéens. C'est une leçon de choses qui mériterait une conférence avec projections. Le sujet : Causes & conséquences des inondations. C'est même une leçon de haute moralité qui nous montre le lien de solidarité unissant les plaines & les montagnes. — Le moment n'est pas venu de discuter la question de savoir si les premières exercent aussi rigoureusement qu'il le faudrait les devoirs dont elles imposent la stricte observation aux secondes. Considérons simplement l'ouvrage de M. Campagne comme un document vécu, le récit d'une catastrophe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vue, l'inondation de 1897. Tout ce qui précède la prépare; tout ce qui suit la répare.

Le grand coupable, c'est le Bastan; mais que de circonstances atténuantes! Il étale les flancs dénudés du cirque du Tourmalet, les parois décharnées du Pic-du-Midi, d'Aygues-Cluses, d'Escoubous, un sol sans profondeur, impuissant à retenir les eaux ruisselant sur les pentes raides; il montre partout la cognée humaine, les chênes plusieurs fois séculaires, les sapins qui dressaient leur verte cuirasse à 2,000 mètres d'altitude succombant sous le poids de la bestialité humaine.

La lutte du troglodyte contre la forêt envahissante, le montagnard, par une sorte de fatalité ancestrale, la continue contre le bosquet anémié qui tend ses branches protectrices vers le ciel. Plus d'arbres, plus de ces racines tenaces qui souchent la glèbe à la roche; plus de cet humus nourricier des plantes & des fleurs qui apportent leur modeste concours dans ce duel, prévu des anciens, de la terre & de l'eau; plus de ces branches voraces, économes, de ces milliards de feuilles assoiffées. L'eau dévale triomphante, roule comme un fétu les solitaires épargnés, comme une motte les larges champs, orgueil du laboureur.

De saisissantes photographies nous montrent le désastre, le paysan étonné de cette catastrophe qu'il a préparée de ses mains. Ces blocs qui renversent ses granges, couvrent ses jardins, brisent sa demeure, il les vit jadis quand il allait plus haut abattre « deux sapins pour se faire une paire de sabots ». (MICHELET.)

Est-ce donc l'irréparable? En véritable musulman qu'il est, il courbe la tête, le paysan pyrénéen, redresse les murs de sa maison, refoule les rochers encombrants, plante de nouveaux choux & attend... le cataclysme prochain.

En vain l'Etat, la raison de tous, l'intérêt général & le sien propre parlent; il est sourd.

C'est le code en main qu'il faut tenter la reconstitution des forêts. Une demi-douzaine de vaches à nourrir chichement, c'est plus qu'il n'en faut pour empêcher le reboisement d'une montagne d'où descendront des avalanches ou des inondations causant des ruines sans nombre & tuant peut-être des êtres humains.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant l'administration, avec une constance admirable, poursuit son œuvre de sauvegarde générale. M. Campagne nous montre les officiers du génie, plus tard les agents forestiers, dans leurs rudes fonctions créatrices; il nous enseigne, avec photographies à l'appui, comment on musèle une avalanche, on dompte un torrent vicieux.

La fin de l'ouvrage est une idylle. Voici les sapinières jardinées; bouleaux, aulnes, sorbiers, érables, germent, naissent & se multiplient; le frêne pullule. Comme des bandelettes, leurs tiges menues enserrent les plaies de la montagne.

Quelle délicatesse dans l'opération & comme, entre les lignes de l'auteur, on devine la chaleureuse sollicitude de l'opérateur! Malheureusement, l'ignorance, les préjugés, la sottise refusent ses secours.

Il faut plus de diplomatie pour avoir le droit d'ensemencer un hectare qu'il n'en faudrait pour acquérir une province.

M. Campagne n'est pas de ceux qui désespèrent. Son ouvrage peut rendre un grand service à la cause du reboisement qu'il soutient avec une autorité & un art parfaits.

Instruisons les montagnards. Les instituteurs feront plus que tous les procès-verbaux du monde pour répandre ce culte de l'arbre que Sully voulut jadis inspirer aux campagnes françaises. Le livre de Barèges d'ailleurs est vrai pour toutes les vallées, pour toutes les montagnes. C'est un livre à méditer.

M. Campagne a bien voulu donner son ouvrage à la bibliothèque des excursionnistes où il occupe une place d'honneur. Nous l'en remercions au nom de la Société; mais aussi au nom de tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre du reboisement des Pyrénées à laquelle il a consacré toute son énergie & toute son intelligence. L.

***

Guides de Bagnères.

Le Congrès du Club Alpin tenu en août 1902 avait démontré la nécessité urgente de remédier à l'organisation défectueuse des guides de **Bagnères.** Il est de première importance pour une ville fréquentée par les touristes d'avoir des guides sérieux & éprouvés; les guides de Gavarnie,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les Passet, les Pujo & leurs élèves ont fait la fortune de la station; la difficulté de trouver des guides expérimentés en a éloigné & en éloigne encore les alpinistes.

La section de Bagnères du C. A. F. s'est préoccupée de cet état de choses. Dans son assemblée générale tenue fin septembre 1902 elle a nommé une Commission chargée de la préparation d'un règlement & d'un tarif, des examens, de l'admission & de la surveillance constante des guides. Le projet de règlement élaboré a été ratifié par la Commission le 29 novembre en 1902, & par la section le 11 février 1903. La lettre de convocation suivante remise aux guides indiquera l'état de la question :

« MONSIEUR,

« Des incidents récents ont démontré qu'un certain nombre de guides de Bagnères comprenaient d'une façon fort insuffisante leurs obligations & devoirs & connaissaient très imparfaitement la montagne. La section de Bagnères du Club Alpin Français s'est préoccupée de cet état de choses, &, dans l'intérêt de l'alpiniste, des touristes & des guides eux-mêmes, a décidé de prendre parmi ces guides les meilleurs & de les recommander d'une façon spéciale. Elle a en même temps élaboré un règlement & un tarif nouveaux adaptés aux conditions actuelles des courses de montagne.

« Les guides reconnus par elle recevront une plaque spéciale; ils auront la clientèle exclusive des excursions organisées par la section, des membres du Club Alpin & de tous les étrangers qui s'adresseront à elle ou au Syndicat d'Initiative. Leurs noms figureront *seuls* dans les guides, brochures & livres à l'usage des touristes; ils seront publiés à plusieurs reprises dans les journaux pendant la saison, des affiches apposées aux Thermes, au Casino, dans les cafés, hôtels, magasins, les recommanderont aux étrangers. Tous les moyens de publicité dont dispose la section seront utilisés en leur faveur. Dans ces conditions, les guides reconnus auront une situation spéciale & une clientèle beaucoup plus nombreuse.

« Mais la section demandera en échange à ces guides une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

connaissance parfaite des régions où ils devront exercer leurs fonctions, une correction absolue à l'égard des touristes & une discipline sévère. Tous les guides actuels seront soumis aux mêmes conditions d'admission : examen théorique & courses en montagne; tous ceux qui auront satisfait à ces conditions seront reconnus.

« Vous êtes prié de vous rendre à la mairie de Bagnères, le...., à.... heures, où tous les renseignements concernant les règlements, tarifs & examen vous seront fournis. Si vous désirez être reconnu, vous êtes prié d'être porteur de votre ancien livret de guide & de votre livret militaire; vous aurez, en outre, à fournir la date de votre naissance & l'indication des régions où vous devez exercer.

« *Pour la Commission :*

« LE DÉLÉGUÉ AUX GUIDES. »

La réunion annoncée s'est tenue à la mairie de Bagnères. Neuf guides étaient présents; sept ont demandé leur admission dans les conditions fixées. La section a donc dès maintenant la possibilité de faire un choix & de fournir aux étrangers les hommes exercés & sûrs qui permettront de donner à leur séjour à Bagnères, avec les courses de montagne, toute sa signification & son charme.

*
* *

Grandes excursions de vacances.

Nous sommes heureux de pouvoir communiquer aux lecteurs de la *Revue des Pyrénées* le programme projeté par le bureau de la section du Club Alpin français de **Bagnères-de-Bigorre** pour les excursions des vacances d'août 1903.

Une semaine aux Pyrénées :

Dimanche 2 août. — Bagnères-de-Bigorre.

Lundi 3 août. — Monné, fontaine sulfureuse de Labassère.

Mardi 4 août. — A. Gripp, Pic-du-Midi, Lac Bleu, vallée de Lesponne. — B. Gripp, pic de Castillon, lacs de Caderoles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mercredi 5 août. — Paillole, col d'Aspin.

Jeudi 6 août. — Mont-Aigu.

Vendredi 7 août. — Baronnier, château de Mauvezin.

Samedi 8 août. — Lourdes, Funiculaire, Croix Blanche, Bagnères.

Du 8 au 15 août des excursions par petits groupes seront organisées par la section :

Groupe A. — Vallée d'Aure, Bielsa, Torla, Gavarnie.

Groupe B. — Région des Lacs, Néouvieille, Héas, Tuquerouge, Mont-Perdu, Torla, Gavarnie.

Groupe C. — Barèges, Gèdre, Héas, cirque de Troumouse, Coumélie, Gavarnie.

*
* *

Au pays de l'Arros.

Le sort de la plupart des monographies locales est de moisir dans les arrière-boutiques après avoir lentement jauni aux devantures des libraires. L'ouvrage que M. l'abbé J. Abadie vient de consacrer à la paroisse d'Ozon, dont il est le dévoué pasteur, échappe à cette mélancolique destinée. Il se vend, s'enlève; c'est un vrai succès, qui surprend un peu l'auteur & réjouit ses lecteurs, ses amis & son éditeur. La forme de ce petit livre est des plus aimables & le fonds succulent. Il se présente & « s'exprime » fort agréablement. Il est tour à tour sérieux mais non rébarbatif, amusant mais non puéril. Il a presque assez de notes pour rassurer les érudits, pas assez pour effrayer les autres. Il est écrit d'une plume légère & fine, qui glisse plutôt que d'écorcher. Enfin, la part de l'inédit y est abondante, l'auteur ayant puisé dans certains fonds peu explorés, tels que les archives du château d'Ozon & les notaires de Tournay. L'ouvrage est divisé en deux parties : avant la Révolution, de la Révolution à nos jours. Je mentionnerai comme particulièrement dignes d'intérêt : les chapitres sur Ozon féodal; le verbal de visite de l'église en 1776; les listes des seigneurs, des curés & vicaires d'Ozon, des religieux & religieuses originaires du lieu; le tableau des usages paroissiaux en 1783 & le coutumier parois-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sial actuel; les chapitres vivants & documentés sur l'époque révolutionnaire, &c. Dans sa deuxième édition, qui ne saurait tarder, l'auteur devra compléter & multiplier les références, rectifier certaines vues générales & supprimer d'inutiles & médiocres citations de Rohrbacher & de Guizot qui n'ajoutent rien à l'œuvre & lui enlèvent de sa précision & de sa personnalité.

* * *

Garaison.

Les événements donnent une saisissante actualité au remarquable travail de M. l'abbé Ricaud sur *La fin du vieux Garaison*. C'est l'exposé, nourri de documents & empreint d'une impartialité parfaite, des événements qui marquèrent les derniers jours de ce célèbre établissement en 1791 & 1792 : confection de l'inventaire des meubles, apposition des scellés, vente des effets, départ des religieux, déprédations des voisins, adjudication de l'immeuble; puis restauration & réaffectation au début du dix-neuvième siècle. Le récit de la mise au pillage de la chapelle par les habitants des communes voisines m'a rappelé une anecdote qui me fut contée naguère par un docteur de Tarbes, aussi connu pour son inépuisable & obligeante érudition que pour sa valeur professionnelle. Originaire du Magnoac, où s'écoula son enfance, il en conserve pieusement & curieusement dans sa mémoire les traditions & les légendes. On lui conta jadis qu'avant la mise en vente de la chapelle de Garaison les habitants de Monléon avaient eu soin, par dévotion, de dégarnir les murailles de fort belles boiseries représentant les douze apôtres; mais ils n'avaient pu parvenir à détacher de l'orgue un grand Christ bénissant qui y était rivé.

A leur tour, *ceux* de Montlong, voulant leur part de pieux butin, arrivèrent à la chapelle pour en emporter quelque souvenir. Ne trouvant plus que ce Christ, ils s'acharnèrent à le détacher, mais en vain; alors, irrité de cette résistance, un conseiller municipal prit un gourdin & en frappa l'image avec violence. Une main, qui était rapportée, se détacha seule. A quelques mois de là, la femme de ce conseiller mit au monde une fille dont un des bras reproduisait exactement le bras

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mutilé du Christ, au point qu'un bourrelet de chair au bout du moignon imitait le tenon de chêne. Mon savant ami connut dans sa jeunesse cette fille; elle était domestique chez un habitant du Magnoac, ancien combattant de Waterloo.

M. L.

Hérault.

Félibrige. C'est en Camargue, probablement au domaine de la famille de Chevigné, que se tiendra, le 21 mai, sous la présidence de la Reine du Félibrige, la réunion annuelle de la *Santo Estello*.

CERCAMON.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 1684

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE SECOND CONGRÈS

DU SUD-OUEST NAVIGABLE

TENU A TOULOUSE

I.

Quand, il y a deux ans, je publiai dans cette même *Revue des Pyrénées*[1] une longue étude enthousiaste faisant ressortir les avantages qu'il y a pour un pays à posséder un réseau de voies navigables bien conçu & pourvu d'un matériel & d'hommes modernisés, j'avais certes une grande confiance dans l'avenir & une foi robuste dans l'œuvre de la G. N. créée par M. Georges Rossignol; mais je n'aurais jamais osé espérer des résultats aussi prompts, aussi tangibles & un mouvement favorable de l'opinion publique pareil à celui que nous avons pu constater à Toulouse.

Donnant en exemple les progrès incessants de l'Allemagne, progrès qu'on aimait à considérer comme prodigieux, dans le public instruit, mais qu'on estimait propres seulement aux facultés naturelles d'un pays fait pour eux, nous avions réussi cependant au Comité de Bordeaux à réunir autour de nous, en moins de sept mois, près de trois cent cinquante adhésions dont trente-deux à 100 francs. Nous avions, à la suite d'une conférence au succès inoubliable faite à Toulouse par l'éloquent

1. *La Garonne Navigable*, par Ch. Duffart, *Revue des Pyrénées*. T. XIII, novembre-décembre 1901, p. 553. Toulouse, E. Privat, éditeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

apôtre de la Renaissance des voies Navigables dans le Sud-Ouest, M. Georges Rossignol, aujourd'hui inspecteur d'Académie à Foix, formé, avec des hommes dévoués & éclairés comme MM. Sirven, Mérignhac, Foigne & Guénot, ce vaillant Comité de Toulouse qui devait plus tard nous donner ce décisif Congrès du Sud-Ouest, dont le succès scientifique & pratique a été hors de pair.

*
* *

Que ces temps sont loin de nous!

Des craintes de scission se produisaient, basées sur la connaissance que nous avions du caractère de nos compatriotes & de ces puérils enthousiasmes suivis d'inexplicables découragements qui étaient — disait-on, mais on se trompait assurément — le propre des hommes du Midi.

M. Mérignhac, pour nous rassurer, nous avait écrit une belle lettre qui se terminait par les lignes suivantes : « Soyez « sûrs que nous marcherons absolument unis & que le Comité « toulousain ne veut opérer d'action qu'avec vous. N'ayez « donc aucune crainte sur une scission qui ne se produira « pas. » Et nous envisagions avec plus de sérénité les temps futurs.

Les villes d'Agen, de Marmande, de Montauban, de Bergerac, de Périgueux étaient venues à nous; mais les villes situées sur l'Adour hésitaient, ne nous comprenaient pas encore, hantées qu'elles étaient par les vicissitudes & les vaines disputes du temps de Deschamps, époque brillante cependant, où le canal des Landes, qui eût pu se faire, ne se fit pas parce qu'on ne se mit pas d'accord sur le tracé & qu'on aima mieux ne rien avoir que de n'avoir pas tout ce qu'on voulait. On se méfiait peut-être de notre œuvre; on voulait en tout cas la voir marcher avant de la suivre.

Les villes méditerranéennes avaient d'autres vues, songeaient à d'autres intérêts.

Une question préjudicielle nous était fréquemment posée, pleine de conséquences & de passions : « Êtes-vous ou n'êtes-vous pas pour le Canal des Deux Mers? »

Et l'on ne comprenait pas que nous répondions : « Nous ne

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« sommes ni pour ni contre, car ce canal n'a rien à voir avec « notre œuvre. Celle-ci est tout autre. Notre action n'ab- « sorbe aucun des rêves qu'on a pu échafauder, puisqu'il « s'agit avant tout d'améliorer le réseau des voies de navigation « intérieure dans le Sud-Ouest de la France. »

Puis, c'était notre titre de Garonne Navigable qu'on trouvait trop exclusif & que nous dûmes changer; on estimait trop incertains les résultats probables qu'on ne réaliserait que bien tard si on les réalisait; toutes choses qui éloignaient de nous bien des hésitants, convaincus cependant de l'excellence de nos idées, mais aussi de l'irréalisation de nos espérances.

* * *

Vint enfin ce premier Congrès du S.-O. N., tenu il y a un an à Bordeaux & dont j'ai également ici narré les fécondes & actives séances[1].

Ce fut un tournoi brillant où savants & techniciens mirent tant d'ardeur, de documents, de déductions logiques & d'espérances que le premier volume de nos Congrès, rendant compte de cette première réunion savante & pratique, eut un succès sans précédent.

Il constitue, à ce jour, le mémento du spécialiste des voies de navigation de la France, tant les faits généraux relatifs au reboisement, aux dimensions des écluses, à la traction sur les voies navigables, à la technique de ces voies, y sont complets, abondants & précis. Il suffirait à lui seul, ainsi qu'on l'a écrit, à sauver notre œuvre de l'oubli.

* * *

On put craindre que ce ne fût là qu'une belle envolée, un de ces traits de génie sans lendemain, propres aux collectivités autant qu'aux individus. Les pessimistes, les « prophètes de malheur », comme les a si justement appelés M. Georges

1. *Le premier Congrès du S.-O. N.*, par Ch. Duffart, *Revue des Pyrénées*. T. XIV, juillet-août 1902, p. 397.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Rossignol, ne manquèrent pas autour de nous, prêts à nous décourager. Nous eûmes nos moments d'angoisses!

Toulouse, choisie pour être le siège du deuxième Congrès, s'effrayait de la splendeur du premier. Commes ces grands hommes dont la peur incessante est de ne plus se tenir à la hauteur de leur œuvres passées, Toulouse désespérait de jamais grouper autour d'elle une élite suffisante, & le Comité central, — tout en n'intervenant que modérément, — instruit par l'expérience, dut lui assurer un ordre du jour *minimum* & de choix, la laissant libre de le compléter à sa guise.

Car nous, les ouvriers de la première heure, nous avions confiance dans l'avenir, & cela parce que nous avions la foi qui voit & qui constate.

Je l'avais dit ici-même l'an passé, reflétant une pensée commune au Comité de Bordeaux, un nouvel état d'esprit venait d'éclore dans le bassin garonnais. « Plus de modération dans « la forme, disais-je dans mon article sur le premier Congrès, « mais en revanche plus d'énergique ténacité & d'esprit de « suite que jadis, émanent de ces infiltrations intellectuelles, « & de cette fusion de races que des Universités, les grandes « Industries & les Travaux publics ont produites sous la forme « de professeurs, d'industriels, d'ingénieurs venus des quatre « coins de la France & implantés à jamais dans la région du « S.-O., non seulement dans les grands centres, mais aussi par- « tout où la science moderne a eu besoin de leur concours.

« On ne saurait nier, ajoutais-je, après la réunion d'une élite « pareille, cette forme nouvelle de l'esprit du S.-O., jadis si « prompt aux emballements, mais dont les découragements & « les décevantes frivolités ont permis que soit possible l'oubli « complet dans lequel on a si longtemps laissé ces voies de « navigation intérieure sur lesquelles tout est encore à faire ou « à refaire[1]. »

Et nous avions vu si juste que je suis heureux de rappeler les lignes qui terminent dans la *Revue des Pyrénées* mon compte rendu du premier Congrès du S.-O. N.

1. *Le Congrès du S.-O. N.*, par Ch. Duffart, *Revue des Pyrénées.* T. XIV, juillet-août 1902, p. 397.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Toulouse, ville hospitalière & aimable, métropole de « l'esprit & du gai-savoir du Midi, ne pouvait être mieux choi- « sie pour cette seconde réunion, après le succès qui a marqué « la première à Bordeaux. Une tradition a été créée & doit « servir de guide désormais. Les Congrès du S.-O. N. devront « être, pendant quelques années encore, de véritables réunions « scientifiques au sein desquelles, mêlées aux questions prati- « ques & terre à terre, les grandes leçons des sciences géogra- « phique & géologique, de l'économie politique & de la statis- « tique viendront éclairer & fortifier les débats. Le Comité « de Toulouse, qui compte l'élite intellectuelle du rayon « d'action qui lui est dévolu, assume cette responsabilité qui, « pour lui & sous sa direction, n'est point très grave. Il est « donc permis de penser du deuxième Congrès qu'il va orga- « niser pour l'an prochain qu'il sera un très grand succès pour « la noble cause dont la Société d'études du S.-O. N. s'est faite « le champion[1]. »

II.

La réussite du deuxième Congrès du S.-O. N. a dépassé toutes les espérances qu'on pouvait fonder sur Toulouse.

Plus de quatre-vingt-dix communications étaient portées à l'ordre du jour. M. J. Sirven, président du Comité de Toulouse; M. P. Feuga, vice-président; M. A. Mérignhac, secrétaire général; MM. Guénot, L. Foigne, secrétaires généraux adjoints; M. P.-E. Privat, trésorier; M. le commandant Vaudein & M. Sales, secrétaires, y produisirent un colossal travail d'organisation.

Dix-sept Comités[2] y étaient représentés; des délégués nombreux de tous les Comités y étaient, en outre, accourus. Des

1. *Le Congrès du S.-O. N.*, par Ch. Duffart, *Revue des Pyrénées*. T. XIV, juillet-août 1902, p. 397.

2. C'étaient avec Toulouse ceux de Bordeaux, de Périgueux, de Bergerac, de Montauban, de Cahors, de Libourne, de Marmande, de Dax, des Deux-Charentes, de Narbonne, de Carcassonne, de Béziers, de Cette, de Bayonne, d'Agen & du Drot Navigable, sans parler de la Chambre de commerce de Tulle, de la Société d'agriculture de la Corrèze, du Club Cévenol.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

savants comme M. L.-A. Fabre, de Dijon, M. de Gorsse, M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi, M. Mathey, M. Buffault, M. E. Henry, M. Broilliard, M. Ch. Guyot, M. Martel; des spécialistes & des ingénieurs comme M. Ader, M. Doumerc, M. Delboy, M. Estier, M. Guy Chambaud de la Bruyère, M. Bellecroix, M. Chapat; des géographes distingués comme M. H. Lorin; des publicistes comme M. Schwob, M. Camentron & M. René Chazarenc, directeur de la *Revue commerciale & coloniale de Bordeaux & du S.-O.*, qui accueillit avec tant d'empressement les premiers articles de vulgarisation de la G. N. publiés par M. Georges Rossignol, & lança ainsi notre œuvre; & les députés & les sénateurs de la région : MM. Ballande, Dormoy, H. Leygues, Ournac, &c., répondirent empressés à l'appel qui leur fut fait.

Des apôtres étrangers de la navigation intérieure & du reboisement : M. le général d'état-major italien Bigotti, officier de la Légion d'honneur, M. l'ingénieur espagnol Puig y Valls, également officier de la Légion d'honneur, suivirent régulièrement toutes les séances du deuxième Congrès & prirent pratiquement part aux débats. MM. les professeurs Brunhes, de Fribourg, & A. Woeikof, de Saint-Pétersbourg, y envoyèrent d'importants mémoires.

*
* *

Car ce qui a caractérisé nos deux Congrès, mais surtout le second, c'est l'empressement des représentants, de non seulement les autres régions de la France : la Loire, le Rhône, l'Est, à y accourir & à s'y intéresser à notre marche vers le progrès, mais aussi de ceux de l'étranger.

Inoubliables seront pour les délégués des Comités du S.-O. N. les débats où M. le général Bigotti soumit à l'approbation du Congrès le plan général de la navigation intérieure dont il a rêvé de doter sa patrie, notre sœur latine d'au delà des Alpes, & ceux où M. Puig y Valls nous donna les beaux exemples des Sociétés des amis des arbres de l'Espagne & nous montra les résultats obtenus par elles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans son discours à la séance de clôture du 31 mai, M. Mérighnac a fait éloquemment ressortir ces faits sans précédents, que des publicistes ont déjà mis en lumière en rendant compte des travaux du Congrès. Des manifestations enthousiastes ont eu lieu en l'honneur de ces hôtes étrangers & de leurs patries, & un télégramme de remerciements a été envoyé au Congrès par M. Balenzano, Ministre des Travaux publics, à Rome. Ce sont là des indices de temps nouveaux dont il serait téméraire de méconnaître la grandeur & l'importance.

***

C'est à ce Congrès aussi qu'ont été jetées les bases de l'union de toutes les forces provinciales vers un but commun, à la poursuite d'un idéal bienfaisant & meilleur. Au nom du *Comité de défense des intérêts nationaux*, dont M. d'Estournelles de Constant est le président & que je représentais au Congrès, j'ai démontré la nécessité, pour toutes les Sociétés d'études des voies de navigation intérieure, d'être représentées à Paris, tout en restant autonomes & maîtresses de leurs actions dans leurs régions. J'ai mis en évidence la nécessité d'avoir auprès du Parlement, du Sénat, des Commissions parlementaires, des Ministres, des Pouvoirs publics, une force impartiale, dévouée, écoutée, ayant voix partout, chargée des missions délicates, des traits d'union, de la défense des points faibles ou laissés dans l'oubli de quelque partie de la France qu'il s'agisse. Le concours inestimable que le *Comité de défense des intérêts nationaux* pourrait donner aux Sociétés de navigation intérieure a été justement apprécié, & l'on s'est souvenu des services qu'il rendit jadis à la Société de la G. N. devenue le S.-O. N. en patronnant ses premiers conférenciers & en portant dans la région, en la personne de son président lui-même, la bonne parole qui nous valut de si rapides progrès.

***

On put croire, & ce fut l'opinion générale après l'élaboration du plan des grands travaux présenté par M. Pierre Bau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

din, & voté par la Chambre des députés, que le S.-O., méprisé & oublié, ne compterait plus dans les rouages économiques de la France. Au deuxième Congrès, il nous a été donné de constater qu'il n'en était rien & que si le S.-O., se drapant dans son orgueil atavique de méridional, n'avait rien eu jusqu'à ce jour, c'est qu'il s'était fait passer pour plus riche qu'il n'était, ne voulant rien demander des largesses de l'Etat, attendant qu'on les lui offrît; mais que puisqu'il réclame, fait valoir ses droits & s'émeut maintenant, quoique un peu tard, on ne pourrait éviter de songer à lui désormais, pour lui donner la large part qu'il mérite par son importance, par sa valeur & par son histoire.

Quoi de plus réconfortant, en effet, que la lettre que M. Pierre Baudin a écrite au président du Congrès pour s'excuser de ne pas assister (empêché au dernier moment) au deuxième Congrès auquel, étant invité, il avait accepté de présider une des séances? Lequel d'entre nous, je le demande, eût osé espérer que l'auteur du projet des grands travaux qui, en 1901, n'y inscrivit que pour 1/50e le bassin garonnais, représentant le 1/5e de la France, accepterait en 1903 de venir dans un Congrès du S. O. N. écouter les doléances de ses Comités & leur porter des paroles réconfortantes d'espérance? Qui eût jamais osé espérer, il y a trois ans, que les travaux d'un deuxième Congrès du S.-O. N., Société d'étude, regardée avec défiance d'abord, seraient clos par un ministre présidant une de ses séances & régulièrement suivis par les députés & les sénateurs régionaux? Et cela a été cependant.

Je l'ai dit, nous verrons de grandes choses, parce que nous sommes déjà une vaste fédération de gens pratiques, ayant une organisation centralisée, sage & méthodique, sachant ce que nous voulons & où nous allons, comme le sut si bien, en nous entraînant à sa suite, le fondateur de la G. N., notre éminent maître & précurseur, M. Georges Rossignol.

Nous verrons de grandes choses, dis-je, parce qu'un élément des améliorations certaines de nos voies de navigation intérieure que j'avais ébauché l'an passé dans mes études sur les *Canaux des Landes* a pris une grande place dans ce Congrès & y a fait l'objet de plusieurs communications. Je veux parler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'initiative privée, dont le rôle dans les grandes entreprises des Travaux Publics promet d'être, avant peu, prépondérant & fécond en utiles résultats. Le principe en est inscrit au paragraphe 15 du nouveau programme du S.-O. N.

Des vœux ont été votés dans ce sens. L'un d'eux montre que la Chambre de commerce de Tulle a offert d'exécuter la jonction de la *Garonne à la Loire* en se réservant de rétrocéder les charges & profits de sa concession à une Société de son choix. On verra plus loin le vœu que j'ai fait voter en faveur de la jonction de la *Garonne à l'Adour*, conformément à la loi du 5 août 1879. Ces vœux, & plusieurs autres identiques, ont une valeur morale qu'on ne saurait nier; ils sont la preuve que nous marchons vers le progrès à pas de géants.

Au deuxième Congrès des travaux publics français tenu à Paris, en février dernier, auquel le S.-O. N. prit une part active en m'y déléguant pour le représenter en ma qualité de correspondant parisien de la Société, les débats d'une séance entière, sous la présidence de M. le Ministre des Travaux publics, furent consacrés à cette question qui, après un beau discours de M. le comte d'Agoult, fut résolue par l'affirmative.

Il est certain que les canaux classés comme lignes secondaires & la plupart des améliorations à apporter sur les voies de navigation de non seulement le bassin garonnais, mais de la France entière, ne se feront que grâce au concours de l'initiative privée. L'opinion publique, guidée par la presse, éclairée par nos Congrès, se pénétrera peu à peu des bienfaisants effets de son action & de l'utilité patriotique de retenir en France les capitaux en réserve que nos capitalistes exportent avec trop de facilité & *d'ingénuité* — le mot n'est pas trop fort — vers l'étranger, pour alimenter des œuvres faites pour nous concurrencer sur le marché mondial & similaires à celles que nous rêvons d'entreprendre en France.

Il faut démontrer aux détenteurs de capitaux français, qui souvent ignorent ces choses & ne demandent qu'à s'en instruire, que nos grandes entreprises de T. P. offriraient au moins autant de garanties & fréquemment plus que les semblables entreprises étrangères. C'est une saine & honnête

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

besogne pour les parlementaires, les publicistes & les orateurs français que de démontrer au public que nos lois, en ces matières, sont aussi libérales & aussi protectrices de la propriété que les lois étrangères, & qu'il faudrait enfin cesser bientôt de *tout* demander à l'État en ne sollicitant de lui que l'indispensable qu'il ne saurait & ne pourrait alors équitablement refuser.

Ce fut là du reste le sens, sinon la lettre, de la péroraison du magistral discours que M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts prononça dans la dernière séance du deuxième Congrès du S.-O. N., & l'on devra s'en bien pénétrer dans l'avenir, car il reflétait ainsi l'esprit nouveau, juste & pratique.

III.

C'est dans la grande salle des Fêtes du magnifique Hôtel d'Assézat, cette merveille de la Renaissance où la brique & la pierre se marient en un original & riant assemblage fait pour le charme & l'enchantement des yeux, que s'est réuni le deuxième Congrès du S.-O. N.

Toulouse sait recevoir ses hôtes.

La séance d'ouverture était présidée par M. Sirven, assisté de M. P. Feuga, de M. Mérignhac, de qui on ne saurait trop faire la louange & qui s'est multiplié pendant six jours, de M. G. Rossignol & de tout le bureau : MM. Guénot, Foigne, Privat, C[t] Vaudein & Salles. Une assemblée de choix était présente dans laquelle on reconnaissait MM. Fonfrède, procureur général près la Cour d'appel de Toulouse; M. Deloume, doyen de la Faculté de droit; Honoré Leygue, député de la Haute-Garonne; Ournac, sénateur; le général Bigotti, l'ingénieur Puig y Valls, tous les délégués des Comités & de nombreuses dames.

Après deux discours à la pensée élevée de M. Sirven, président du Comité Toulousain & du deuxième Congrès, & de M. P. Feuga, adjoint au maire, vice-président du Comité toulousain & délégué de la mairie de Toulouse, & la lecture par M. Mérignhac, secrétaire général, & par les délégués, des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rapports des Comités, les travaux pratiques, scientifiques & techniques du Congrès commencèrent le 27 mai 1903.

*
* *

C'est, avant tout, le programme bien arrêté entre tous les Comités des *Revendications du S.-O. N.* que M. Mérignhac a présenté à l'assemblée & qu'il l'a invitée à adopter. Ce programme est destiné à remplacer le premier programme en sept points, vaste & plein d'ampleur, mais plus imprécis que celui-ci, qui servit de thème aux revendications premières.

Il en absorbe les sept points principaux & il les complète en précisant certains détails. On y voit, paragraphe 15, pour la première fois dans nos revendications, pénétrer le principe de l'*Initiative privée* dont je viens de parler, & paragraphe 16 celui de l'*Hypothèque fluviale* que M. Captier aborda l'an passé à Bordeaux, & M. Fraissengea cette année à Toulouse. Clairement, la *Suture de la voie navigable & de la voie ferrée* y est demandée paragraphe 4.

Ce ne sont pas là billevesées de songe-creux : c'est net, c'est pratique & c'est bien pensé [1].

1. *Programme des revendications du S.-O. N. :*

1. — Reboisement de la région montagneuse & des plateaux.

2. — Approfondissement de tous les canaux du Sud-Ouest jusqu'à 2m20, correspondant à une calaison de 1m80; approfondissement des rivières au mieux & leur régularisation ; élargissement uniforme jusqu'à 6 mètres de toutes les écluses du bassin; allongement de ces écluses, conformément à la loi du 5 août 1879 (38m50 de longueur utile), avec prière au Gouvernement d'examiner s'il y aurait intérêt à leur donner une longueur suffisante pour que les torpilleurs & les sous-marins puissent être éclusés.

3. — Abaissement du seuil des écluses de Castets, de façon à en permettre l'accès en toute saison & à basse mer; exécution des travaux nécessaires pour assurer cet accès; amélioration des passes de la Garonne entre Castets & Bordeaux, de manière à présenter un tirant d'eau d'au moins 2 mètres en toute saison & à basse mer

4. — Création de points de contact multiples entre les voies ferrées & les voies navigables & aménagement de l'outillage de ces points de contact avec établissement, le cas échéant, de tarifs communs.

5. — Etablissement par de sérieux dragages d'un tirant d'eau de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On se souvient des mémoires si complets de MM. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut, Fabre, Marchand, Buffault, Guénot, Lagoutte qui, au Congrès de Bordeaux, mirent en relief la question du *reboisement*. Cette question fut & reste inscrite la première en tête du programme du S.-O. N.

Sans le reboisement des régions de sources en montagnes, l'amélioration des riviéres & des fleuves dans les basses vallées n'est qu'un leurre, cela est assez démontré.

A cet égard, le deuxième Congrès, a gravi constamment les plus hautes cimes des sciences sylvicole, géologique & hydrologique.

Plus de vingt communications, dont plusieurs de longue haleine, & une grande conférence avec projections ont à ce point éclairé la question du reboisement que le Congrès a pu éta-

1 mètre entre le pont de Pascaud & Castets, & amélioration de la Baïse & du Lot.

6. — Reconstruction de tous les ponts du canal du Midi & du canal Latéral qui ne présentent pas le tirant d'air nécessaire de 3m70. (Loi du 5 août 1879.)

7. — Redressement & élargissement des courbes du canal du Midi & du canal Latéral.

8. — Amélioration de la traversée de Toulouse.

9. — Mise du canal du Midi & du canal Latéral à deux voies sur toute leur longueur. (Loi du 5 août 1879.)

10. — Alimentation du canal du Midi.

11. — Mise du canal du Midi & de l'embranchement de La Nouvelle au profil du canal Latéral.

12. — Mise en communication du canal à Caumont (Lot-&-Garonne) avec la Garonne au moyen d'écluses.

13. — Etude des mesures à prendre pour affranchir la batellerie de la gêne & des frais résultant de la canalisation d'eau excessive & inutile à la navigation dans les canaux du Midi.

14. — Construction à bref délai d'un canal entre la Garonne & la Loire, entre la Garonne & l'Adour, & d'un canal latéral au Rhône entre Lyon & Arles.

15. — Concession par l'Etat, sous conditions & garanties à déterminer, à des individualités : municipalités, départements, Chambres de commerce, Syndicats, Sociétés privées, de la construction & l'exploitation des canaux, travaux de port, halage de bateaux & autres travaux reconnus nécessaires.

16. — Organisation de l'hypothèque fluviale.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blir un véritable programme de revendications forestières, simple, clair & précis, qui permettra la solution prompte du problème, solution qu'on recherche en vain depuis cinquante ans.

Tour à tour, M. L.-A. Fabre, qui a fait une conférence de premier ordre, fort applaudie, sur *les funestes effets du déboisement des montagnes & des moyens d'y remédier;* M. Marchand, directeur de l'Observatoire du Pic-du-Midi, sur *l'influence des forêts des Landes sur le régime pluviométrique du versant Nord des Pyrénées;* M. Jules Barbot, qui a parlé des *reboisements dans la Lozère;* M. E. Henry, de *l'action de la forêt sur les masses d'air;* M. A. Mathey, du *régime des eaux dans les régions des barrages & les réservoirs algériens;* M. Buffault, de Bordeaux, si compétent en matière de droit forestier, du *régime forestier;* M. Buffault, de Rodez, du *reboisement dans l'Aveyron;* M. Pasquet, du *reboisement;* M. E. de Gorsse, ancien conservateur des forêts, grande autorité en matière forestière, des *reboisements pyrénéens;* M. Ch. Guyot, de la *conservation des forêts & des pâturages*, ont fourni des preuves de la nécessité de reboiser, de réglementer, de mettre un frein aux dévastations des pasteurs, aux empiétements culturaux, afin de sauvegarder la plaine menacée par la montagne de ses torrents déchaînés, de ses inondations soudaines & dévastatrices, & les rivières d'un ensablement ou d'un envasement séculaire qu'il faut arrêter définitivement.

A ces Français, accourus des quatre coins du pays, se sont joints des spécialistes étrangers venus de loin. M. Puig y Valls a montré comment l'idée de reboiser pénètre peu à peu dans les masses populaires, grâce aux *Fêtes de l'Arbre* qui ont tant de succès en Espagne & que M. Fabre voudrait introduire chez nous. M. le professeur Woëikof, de Saint-Pétersbourg, dans un important mémoire, a expliqué *l'influence de l'homme sur le steppe russe*, qu'il détruit, qu'il ravine, en en transformant la nature landaise pour la conquête culturale; M. le professeur Brunhes, de Fribourg, a présenté sous des aspects originaux la *dégradation du Puy-de-Dôme* & nous a montré le *rôle assigné à la forêt dans les grandes entreprises d'irrigation aux Etats-Unis.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'œuvre considérable de tous ces savants se trouve heureusement résumée dans le programme de revendications forestières qui en est résulté, présenté à l'Assemblée par M. Guénot, secrétaire général de la Société de géographie de Toulouse, secrétaire général adjoint du Comité du S.-O. N., & voté à l'unanimité par le deuxième Congrès du S.-O. N.

En voici les termes :

1° Soumission au régime forestier de tous les terrains communaux plus ou moins boisés intéressant le régime des eaux, que ce soit en montagne, en plateau ou en coteau ;

2° Soumission à un *régime pastoral* des pelouses, vacants & pâturages à jouissance collective, intéressant également le régime des eaux ;

3° Extension des dispositions de l'article 5 de la loi du 4 avril 1882 pour permettre d'allouer des subventions en nature, des primes en argent ou en travaux, aux travaux de reboisement exécutés dans les régions de coteaux où l'influence de ces mêmes travaux sur la régularisation du régime des eaux est manifeste ;

4° Abandon de l'interprétation étroite donnée jusqu'ici à la loi du 4 avril 1882, ou modification de cette loi en vue de la création de *périmètres de régularisation* du régime des eaux au même titre que les *périmètres de correction* des torrents, assimilant les faits de *dénudation* à ceux d'*érosion* ;

5° Complément du titre XV du Code forestier, de manière à empêcher tout défrichement illicite, même indirect.

Le Congrès émet aussi le vœu que, dans toutes les écoles normales de France, des cours soient faits sur la protection due aux arbres & sur l'importance nationale du reboisement.

* * *

Mais la question du *reboisement* a soulevé celles du régime des eaux, de l'utilisation des forces échappées des glaciers, des barrages, de l'emploi des chutes, de la pluviométrie, qui sont connexes de la première & presque inséparables d'elle. Elles prendront une plus grande importance encore dans les prochains Congrès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous avons vu M. Albert Rödel, le savant secrétaire général du S.-O. N., porter dans l'assemblée la *défense de l'eau* dans des termes d'une grande éloquence & avec des chiffres convaincants; M. H. Ader nous parler de la *houille blanche*, de *son utilisation dans les Pyrénées*, *des modifications à apporter à notre législation sur le régime des eaux pour faciliter la création de grandes chutes;* M. Marchand supputer *l'énergie des eaux pyrénéennes d'après les calculs des chutes pluviométriques :* 8 millions de chevaux-vapeur, soit 26,000 locomotives de 300 chevaux marchant nuit & jour; — M. Martel, le vaillant explorateur des cavernes, apporter le concours de la spéléologie en nous parlant de *l'enfouissement des eaux souterraines dans les Pyrénées.* Enfin, M. Thauvin a entretenu le Congrès des *chutes d'eau* dans le massif central; l'abbé Ferrand des *rivières de l'Ariège;* M. Broilliard des *têtes d'eau de la Garonne*, & M. Lalanne de *l'utilisation des rivières des Hautes-Pyrénées.*

Un tel concours scientifique autour de la question hydrologique & hydro-dynamique devait être couronné par un régal littéraire, une conférence de haute envolée.

C'est M. Schwob, le promoteur de la *Loire navigable*, un des meilleurs liseurs & causeurs de France, qui en avait assumé la tâche, en traitant du *siècle de l'eau.* Transporté vers d'autres sphères, sous le charme de sa parole éloquente, un public d'élite a pu suivre avec lui, au théâtre du Capitole, l'existence de la poétique goutte d'eau, devenue rosée ou pluie bienfaisante, nuage emporté par la brise ou les ouragans, eau bouillonnante des torrents, utile & captée, ou abandonnée, sauvage & dévastatrice; puis enfin, dans les plaines, fleuve calme & majestueux emportant vers les mers, en des forces domptées, les richesses d'un sol fertile & les produits du génie humain.

IV.

Les questions de *canalisation & de navigabilité* des rivières du bassin garonnais n'ont rien perdu de leur importance au milieu de cet amoncellement de travaux scientifiques qui, dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plusieurs des séances du Congrès, nous transportaieut si loin des intérêts locaux & privés pour n'envisager que ceux de la généralité de la région tout entière.

Vue des hauteurs, la plaine nous apparaissait plus petite sans doute, mais nous ne la perdions pas de vue néanmoins.

M. P. Génieys, délégué de la Société centrale d'agriculture de l'Aude, a fait un rapport sur *la mise du canal du Midi au profil du canal Latéral;* M. le Dr Maurel, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse, vice-président du Comité toulousain, a conclu à la nécessité d'apporter des *modifications aux ponts & aux écluses des canaux du Midi;* M. Chapat, délégué de la Chambre de commerce d'Agen, a traité de la *mise en communication du canal Latéral à la Garonne* à Caumont : Caumont a été choisi parce qu'il se trouve au croisement de voies d'eau & ferrées importantes.

L'amélioration du bassin du Rhône en exécutant un canal latéral au Rhône & le profit qu'en retireraient les régions garonnaises ont été traités par M. Estier, en une conférence remplie de documents statistiques. Puis, M. J. Doumerc, président du Comité de Montauban, a présenté un rapport sur la *navigabilité du Tarn;* M. Feuillet-Durban, de Gailhac, a fait une communication non moins intéressante sur la navigation de la même rivière qu'on ne saurait améliorer suffisamment, selon lui, car elle offre trop de dangers par ses roches éparses dans ses biefs & par ses trop nombreux barrages. Un canal latéral au Tarn serait la solution désirable.

Enfin, M. M. Charrol a parlé en faveur du *Ciron* & M. H. Barteau, au nom du Syndicat de la batellerie de l'Isle, des *améliorations à apporter dans cette rivière & dans son affluent la Dronne.*

*
* *

La question de la *jonction de la Garonne à la Loire*, qui a fait l'objet de plusieurs communications, entrera avant peu dans une phase nouvelle. Elle a, dans M. Delboy, vice-président du Comité de Bordeaux, conseiller général de la Gironde, un apôtre ardent, convaincu & éloigné des intérêts privés. La grande probité scientifique & économique de M. Delboy ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait aucun doute même pour les plus déterminés adversaires du projet qu'il préconise par Périgueux & Limoges, mais le Comité de Bergerac, hautement représenté aussi par M. Laval, son secrétaire général, met en avant tant d'arguments favorables à la pénétration par la haute Dordogne qu'il est à craindre que, longtemps encore, l'Etat hésite dans son choix, malgré les grandes concessions faites aux contrées voisines par les deux Charentes représentées au deuxième Congrès par M. Debouchaud, de la Chambre de commerce d'Angoulême. L'Etat hésitera d'autant plus que la Chambre de commerce de Tulle a demandé la concession *sans subvention ni garantie* d'un canal de jonction, classé ligne secondaire il est vrai, pour le rétrocéder, à ses risques & périls, à une compagnie de son choix qui en exploitera les forces motrices fournies par les chutes.

***

On sait tous les efforts que je fais, depuis plusieurs années, pour persuader l'opinion publique de la nécessité d'opérer la *jonction de la Garonne à l'Adour.* J'ai développé à cet égard tous les arguments historiques, géographiques & économiques propres à fortifier la conviction des intéressés [1].

Bordeaux & Bayonne doivent pénétrer un jour dans les Landes par une voie de navigation intérieure; mais cette voie ne saurait être une impasse, véritable non-sens géographique & économique. Il lui faudra une double issue. Seul un canal des Landes allant de Bordeaux à Bayonne, par Mont-de-Marsan à Dax, c'est-à-dire légèrement modifié du deuxième plan de Deschamps, *greffé plus tard* par la Midouze & la Douze à la Gélize & à la Baïse, serait capable de répondre aux desiderata des géographes, des économistes, des sylviculteurs, des propriétaires, des communes & des industriels de cette région

1. Lire : *Les canaux des Landes*, historique de la question. Ce qu'on pourrait faire, par Ch. Duffart, dans le premier volume du Congrès 1902 & librairie Férêt, Bordeaux, 1902. Articles sur les canaux landais dans la *Revue commerciale*, *l'Avenir d'Arcachon*, les journaux de Bayonne, de Dax & de Mont-de-Marsan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si méconnue & de jeter un nouvel éclat sur les ports de Bordeaux & de Bayonne.

J'ai apporté dans le débat des preuves irréfutables & nouvelles de la richesse hydrologique du plateau landais, dont les rivières sont peu influencées par les étés & restent, par conséquent, assurées d'un étiage régulier sur lequel on peut compter pour alimenter un canal. J'ai démontré, avec des chiffres à l'appui, l'impossibilité pour les chemins de fer d'être utiles à la contrée en dehors d'une zone qui ne dépasse pas 1 kilomètre en moyenne au droit & à gauche de la ligne, dans ce vaste pays aux gares & aux routes très éloignées les unes des autres.

J'ai, je le crois, prouvé qu'une voie navigable, ouverte en dehors des luttes mesquines de jadis & des jalousies locales inexplicables au vingtième siècle, de ville à ville ou de port à port dont les destinées sont différentes, y ferait non seulemenr SES AFFAIRES, — *ce qui serait indispensable pour une voie ouverte en dehors du concours de l'Etat* par l'initiative privée exclusivement, — mais AUSSI LES AFFAIRES DE LA CONTRÉE, qui y trouverait une prospérité inconnue jusqu'à ce jour. J'ai, en effet, mis en présence ces chiffres officiels particulièrement éloquents :

Trafic de la navigation sur les rivières landaises en 1901, *avec une batellerie rudimentaire, une navigabilité précaire*...........	625,220 T.
Trafic de la navigation *sur l'Adour seulement*..	394,449 T.
Trafic de la ligne de chemins de fer Bordeaux à Bayonne, en 1901 (gares de ces villes exceptées), *après cinquante ans d'efforts infructueux*..........................	1,334,807 T.

Rien n'est plus démonstratif, de l'incapacité absolue du chemin de fer à servir utilement les intérêts d'un grand pays forestier, dont les produits sont lourds & encombrants, que la comparaison de ces chiffres entre eux. M. Henri Lorin, délégué du Comité de Bayonne, est venu, chiffres en mains, lui aussi, fortifier mes arguments en faveur de l'Adour & de la Midouze, dont la prolongation vers la Gélize & la Baïse se fera

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à son heure & pour lesquels il a réclamé des améliorations indispensables; elles feraient revivre cette logique amorce des canaux landais vers le nord & vers l'est du plateau, puisqu'il n'en coûterait environ que 400,000 francs pour les faire.

M. Labrouche, délégué du Comité de Dax, a apporté au Congrès le rassurant espoir des concours dacquois pour l'exécution des canaux de Landes & pour les améliorations de l'Adour. Et le Congrès a adopté le vœu suivant, que j'ai proposé comme sanction à ce débat passionnant :

« Le Congrès confirme le vœu émis par le premier congrès du Sud-Ouest Navigable de Bordeaux, demandant qu'à bref délai un canal soit construit entre la Garonne & l'Adour conformément à la loi du 5 août 1879.

« Emet, en outre, le vœu suivant : Que, conformément aux idées nouvelles sur le rôle de l'initiative privée dans les entreprises de grands travaux publics, que réclame impérieusement la France, conformément aux termes libéraux de l'article premier de la loi du 5 août 1879, le concours de l'initiative privée soit sollicité pour l'exécution d'un canal des Landes, avec l'obligation pour les concessionnaires de respecter les termes des lois des 21 décembre 1879 & 10 février 1880, mais avec tous les avantages que la loi du 5 août 1879 a entendu laisser aux entreprises concédées avec ou sans subvention. »

V.

La question de la *traction mécanique des bateaux* & celle des *formes avant & arrière des bateaux de rivière*, qui avaient fait l'objet de débats si vifs entre ingénieurs au deuxième congrès des T. P. Français tenu à Paris, ont été reprises avec une grande compétence, la première par M. Foigne, qui la possède à fond, la seconde par M. l'ingénieur Bastien. M. Bastien a repris aussi avec une vigueur nouvelle la question de *l'allongement des écluses.*

Les *chemins de fer transpyrénéens*, qu'il serait si utile de voir enfin exécutés comme lignes principales par Saint-Girons, Lerida Saragosse & par Oloron, Campfranc, Saragosse, confor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mément aux conventions franco-espagnoles de 1895, ont eu un défenseur énergique en M. Juppont, ingénieur des arts & manufactures, membre du Comité toulousain, qui a déposé un vœu en leur faveur.

Du reste, les rapports avec les chemins de fer & la question de *leur suture avec les voies navigables* ont été examinés par M. Camentron, de Bordeaux, par M. Chapat, de Marmande (gare fluviale de Marmande), par M. J. Doumerc de Montauban (gare fluviale de Montauban), & par M. Feuga, de Toulouse, qui, avec M. Juppont, a déposé un vœu général sur les *raccordements des voies ferrées & des voies navigables*, indispensables à la prospérité du pays & véritable œuvre de justice envers ce dernier qui assure aux chemins de fer une garantie d'intérêts.

M. le Dr Maurel a montré *l'utilité des canaux en temps de guerre*, & ses conclusions humanitaires & pratiques ont été fort goûtées. M. Videau, membre de la Chambre de commerce de Bordeaux, a établi d'intéressants parallèles entre la *navigation intérieure & le commerce extérieur*; le capitaine Dupont a fait un tableau de la *navigation intérieure*.

***

L'histoire, comme dans le premier congrès, a tenu une place notable dans ce colossal tournoi scientifique.

Pour bien jouir du présent & supputer l'avenir il faut connaître le passé. En matière de navigation intérieure rien ne nous paraît plus utile ni plus rempli d'enseignements que la connaissance entière des tentatives d'améliorations faites par nos pères, des déboires qui en resultèrent ou des bienfaits qu'ils en retirèrent. Bien des fautes & des erreurs nous seront évitées en connaissant mieux ce qu'ils firent.

M. Guénot a étudié la *navigation de la Garonne depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours*, & M. Dumas, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, a exposé tous *les efforts tentés sous l'ancien régime pour améliorer la navigation intérieure & notamment la Garonne entre Toulouse & Bordeaux*. M. M. Bellecroix, docteur en droit, a également envoyé un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mémoire relatif aux *essais d'amélioration devant Toulouse aux dix-septième & dix-huitième siècles*, & M. l'abbé Ferrand a *étudié le passé, le présent & l'avenir des rivières du département de l'Ariège.*

Enfin, M. Mérignhac, le dévoué secrétaire général du Comité toulousain, l'âme du Congrès, & son collègue du Comité, M. P. Feuga, adjoint au Maire de Toulouse, section des Beaux-Arts, ont prononcé deux beaux discours relatant la grandeur de l'*œuvre de Riquet*, les déboires de ce génie, la tardive reconnaissance posthume de ses compatriotes. Ils nous ont dit tout ce que peut faire l'initiative d'un homme d'idéal, comme le fut celui que trois siècles de bienfaits pour la contrée, découlés de son œuvre magnifique, nous montrent aussi grand qu'il le fut alors.

*
* *

Tels ont été les travaux du Congrès, lequel, avant de se séparer, a décidé de se réunir en 1904 à Narbonne. La municipalité toulousaine a fêté & félicité ses hôtes congressistes en une splendide réception qu'elle leur a offerte dans les salons du Capitole dans la soirée du 31 mai.

Sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts, les travaux du Congrès ont reçu la consécration officielle & l'assurance que les vœux votés seraient pris en grande considération par les pouvoirs publics & les Chambres.

Il n'en saurait être autrement. Plusieurs d'entre eux, comme ceux qui sont relatifs au reboisement, sont d'intérêt national. Tous ces mémoires, au moins les principaux, & ceux qui entreront dans le cadre des conditions du Congrès en ne dépassant pas vingt pages d'impression, seront imprimés.

La ville de Toulouse, le Conseil général, la Chambre de commerce, voulant suivre l'exemple de Bordeaux qui donna les moyens de faire splendide, ont fait la promesse d'accorder leur concours financier au Comité toulousain du S.-O. N.

Le premier volume du Congrès fut un événement scientifique, je le répète. Le deuxième volume en sera un aussi, mais il faut se hâter & faire bien. Que resterait-il, en effet, de cet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

immense effort intellectuel, de ce labeur sans précédent, si l'imprimerie ne venait le rappeler à nos mémoires avec tout l'éclat dont il a rayonné pendant ces treize inoubliables séances de fécond travail?

Paris, 15 juin 1903.

Charles DUFFART.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'HYDROLOGIE SCIENTIFIQUE & MÉDICALE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE[1].

Il y a douze ans, on créait à Toulouse la Faculté de médecine & de pharmacie projetée déjà depuis plusieurs années. On y institua l'enseignement complet de l'hydrologie & on me fit l'honneur de me le confier.

Ma responsabilité était grande, car il s'agissait de tenir une chaire qui n'avait jamais existé en France, demeurant unique dans son genre, & qu'il fallait occuper avec profit pour la science française.

Des circonstances que je n'ai ni à rappeler, ni à juger ici, rendirent, au début, ma tâche difficile.

Néanmoins, des médecins, des pharmaciens, des ingénieurs, des amis de la science, se joignirent aux étudiants pour suivre mes leçons. Grâce aux encouragements de ces premiers & fidèles auditeurs, encouragements, qui, suivant une tradition dont je suis fort touché, ont été continués jusqu'à ce jour, l'enseignement de la science des eaux minérales a pu se développer régulièrement, & progresser sans cesse.

La Presse médicale française, & celle de l'étranger, aprés avoir reproduit les programmes de mes leçons, leur ont donné leur précieux appui en les vulgarisant dans divers centres hydrologiques. Les savants spéciaux les plus éminents, après avoir, eux

1. Leçon d'ouverture du cours de 1903.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi, approuvé ces programmes, ont bien voulu me dire de toute part : Continuez votre œuvre.

C'est ce que je me suis efforcé de faire, ne cessant d'avoir pour objectif. en même temps que votre instruction, le développement scientifique & pratique des eaux minérales, surtout de celles de notre riche région Pyrénéenne.

Au moment où la Faculté Municipale de Médecine & de Pharmacie de Toulouse va bientôt devenir Faculté de l'Etat, j'ai considéré comme un devoir, Messieurs, d'adresser d'une manière publique mes remerciements à ceux qui ont secondé mes efforts pour atteindre le but poursuivi.

De ces remerciements que mes élèves prennent pour eux une large part, car, par leurs travaux, plusieurs d'entre eux ont fait honneur à la science hydrologique comme à leur professeur, & à notre Faculté.

Ce serait manquer à toute justice, si j'oubliais aujourd'hui vos anciens camarades si assidus, les préparateurs qui m'ont aidé, les étudiants en médecine & en pharmacie qui, dans leurs thèses inaugurales, ont savamment traité des questions hydrologiques, & si le Président de ces thèses, ne mettait en ce moment leurs auteurs, au premier rang dans sa pensée.

Par leurs sentiments élevés, par leur amour de l'équité réciproque qui doit régner entre le Maître & l'élève, ils ont développé cette union si nécessaire pour faciliter au professeur le moyen de rendre lumineux & brillant l'avenir des jeunes, & pour lui permettre aussi, lorsqu'il arrivera au moment où sa carrière doit prendre fin, de garder la quiétude sereine qu'il a rempli son devoir, en tendant à ceux qui veulent loyalement réussir, la main amie qui doit les guider.

C'est là, le vrai moyen d'aider la jeunesse à franchir le seuil, quelquefois glissant & dangereux, du temple où se seront élaborés, avec droiture & justice, les moyens d'atteindre, par une instruction solide et profonde, le savoir & la prospérité, sans oublier que l'amour & l'honneur de la patrie doivent, surtout en science, dominer nos ambitions personnelles.

Dès le début, j'ai cherché à donner à mes leçons une forme qui ne rappelât pas uniquement une préparation à des examens. J'ai pensé, qu'en présence d'un auditoire dans lequel se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouveraient des intelligences aptes à recevoir une instruction de nature à éveiller le goût de la recherche, il fallait montrer, à côté de ce que les programmes exigent pour les épreuves définitives, les voies qui pourraient vous conduire à attacher votre nom à des découvertes multiples. Les champs de recherches abondent en hydrologie.

Pour nous placer sur un terrain vraiment scientifique, & pour nous soumettre aux divisions qu'impose aujourd'hui l'hydrologie, j'ai scindé l'enseignement de cette science en trois périodes successives, comprenant chacune un semestre.

Dans la première partie, j'ai réuni toutes les questions relatives à l'hydrogéologie, c'est-à-dire à l'investigation des rapports qui existent entre les eaux minérales & la croûte terrestre, comprenant tous les phénomènes dynamiques qui ont plus ou moins profondément modifié l'écorce du globe, ainsi que les éléments minéraux entrant dans sa composition.

Dans la seconde, ont été traitées, avec autant de détails que possible, les diverses questions de chimie hydrologique.

L'examen des problèmes qui touchent de plus près à la médecine, à la matière médicale & à la thérapeutique hydrothermales, est devenue la base de la troisième partie de mon enseignement.

Il a fallu, vous le voyez, un cycle de trois années, pour exposer les matières qui ont permis de donner un corps à la science hydrologique.

Ne croyez pas que dans les leçons consacrées à chacune des matières nous ayons épuisé tout ce qu'il y avait à dire sur les divers sujets que j'ai traités. Pour exposer d'une manière suffisamment complète les connaissances que peut aujourd'hui fournir la science sur chacune des trois branches de l'hydrologie, il serait nécessaire de disposer de six semestres au moins. C'est là une chose matériellement impossible, vu le nombre d'années réglementaire, soit pour les études médicales, soit pour les études pharmaceutiques.

Il a donc été nécessaire de beaucoup condenser les matières des cours, sans enlever aux divers sujets l'intérêt qu'ils comportent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans le but d'augmenter cet intérêt, & de rendre mon enseignement plus pratique, j'ai organisé les excursions hydrologiques. Commencées dès 1891, continuées tous les ans, elles ont toujours attiré un certain nombre d'entre vous, & leur ont permis d'étudier sur place des captages de sources, des installations thermales, d'en entendre les éloges ou la critique, leur faisant acquérir les moyens de donner plus tard d'utiles conseils sur ces mêmes questions.

Vous aurez, dans quelques semaines, l'occasion de participer sans grandes dépenses, je l'espère, à une belle excursion qui vous conduira à travers les stations thermales de l'ouest de la chaîne des Pyrénées, de Toulouse à Biarritz.

Espérons que, dans la mesure de ses forces & de ses sentiments, chacun aura le patriotisme de vous aider (vous les travailleurs de l'avenir) à vous faciliter cette excursion.

En commençant cette année le troisième cycle des trois parties de mon enseignement, les circonstances m'ont conduit à consacrer ma première leçon à la mise au point des progrès scientifiques réalisés dans les trois branches de la science des eaux minérales, bases de mes leçons : l'hydrogéologie, la chimie hydrologique, la matière médicale & la thérapeutique thermales.

L'idée de faire reposer cette science nouvelle sur une triplice, celle-ci tout à fait pacifique & humanitaire, ne date pas d'aujourd'hui [1].

Une erreur, à son sujet, s'est glissée au Congrès d'hydrolo-

1. C'est en 1862 que j'ai, pour la première fois, parlé de chimie, de géologie & de médecine, dans ma monographie d'Ax, p. 99. J.-B. Baillères, à Paris; Delboy, à Toulouse.

La géologie de la station a été ensuite complétée dans les Mémoires suivants :

Etude géologique sur les sources sulfurées d'Ax, &c. (*Académie des Sc. de Paris*, 1864.) En collaboration avec L. Martin.

Aperçu géologique du bassin de l'Ariège. (*Bull. soc. géol. de France*, t. XXII, 1865.)

Ax, ses sources, sa géologie. (*Bull. soc. d'hist. nat. de Toulouse.* Novembre 1866.)

Géologie de la station thermale d'Ax. (*Bull. soc. géol. de France*, t. XXIV, 1867.)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

gie, de climatologie & de géologie de Grenoble; je tiens à la rectifier, afin de conserver à notre région Pyrénéenne, comme à notre Faculté, l'antériorité indiscutable de l'idée que tout le monde hydrologique avait, depuis 1868, regardé comme mienne, & sur laquelle on est aujourd'hui plus d'accord que jamais, à savoir que l'hydrologie ne peut être bien comprise si elle ne s'appuie sur les trois sciences nommées : géologie, chimie, médecine.

Au début même de mes études médicales, en 1854, j'ai mis cette idée en pratique, personne n'ayant encore songé à l'appliquer.

Une partie de ma jeunesse passée tous les ans à la station d'Ussat, m'avait rendu témoin des transformations successives des Thermes, dues à l'ingénieur J. François, & appuyées sur les observations médicales du Dr Félix Vergé, médecin-inspecteur, & l'un de mes oncles. Entendant parler tous les jours de travaux hydrologiques, ma voie fut promptement tracée, & je commençai à Toulouse, en 1854, mes études médicales en y joignant, en vue de mon avenir, la pratique de la géologie, de la minéralogie & de la chimie.

Ces études complexes, continuées à Paris sous la direction des professeurs Bayle, Daulrée & Ossiau Henry, me permirent de publier, en 1862, la première monographie de station thermale, celle d'Ax, que je viens de citer plus haut. Depuis lors, vingt-cinq monographies de stations thermales ont été publiées sur le même plan, ouvrant une voie nouvelle qu'un certain nombre d'hydrologues ont suivie.

Ce court récit établissant la vérité sur l'origine de la triplice hydrologique, & montrant que sa création est œuvre Pyrénéenne, je dois aborder le sujet de ma première leçon :

Mise au point de chacune des branches de l'hydrologie.

Nous devons d'abord parler de l'hydrogéologie.

L'hydrogéologie est la science qui étudie les rapports intimes des eaux avec la croûte terrestre. Il faut donc connaître la composition détaillée de cette croûte solide, afin de bien comprendre ces rapports.

Leur étude permet de connaître & d'approfondir bien des problèmes pratiques de recherche, captage, d'aménagement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demeurés inconnus à nos anciens, & auxquels on ne peut rester indifférent.

L'hydrologie a profité de tous les progrès réalisés par cette science si vaste qui porte le nom de géologie, & qui embrasse à elle seule plus d'éléments divers de la plus haute importance que toute autre science naturelle.

Par elle, avec l'aide de l'astronomie, on a pu utilement interroger l'histoire de la formation des mondes. Et dans celui que nous habitons, on est arrivé à connaître la série des terrains dans lesquels naît, s'écoule profondément en se minéralisant, & surgit ensuite à la surface, une nappe liquide quelconque. On se fait ainsi une idée première des qualités chimiques qu'une eau peut acquérir dans son trajet souterrain. Ces qualités permettent de diviser aujourd'hui les eaux minérales, en eaux des terrains granitiques & avoisinants, très peu fournies en résidus salins; eaux des terrains secondaires & tertiaires, fortement pourvues de sels divers; eaux des terrains de transport, variables pour l'abondance de leurs dissolutions salines, d'après la nature minérale de ces terrains.

Ces grandes divisions ne sont connues que depuis peu de temps.

La science de la recherche des sources & de leur captage, que les Romains possédaient d'une manière très sérieuse, avait disparu avec eux, & c'est dans la seconde moitié du siècle dernier, qu'elle a pris un nouvel essort, sous l'influence des recherches de l'ingénieur J. François. Grâce à elle, on peut aujourd'hui capter une source d'une manière complète & définitive, avec moins de dépenses qu'on ne le faisait à l'époque romaine, & d'après des lois stratigraphiques & géologiques parfaitement définies.

Le dynamisme terrestre que domine la physique du globe, & dans lequel la chaleur profonde de notre masse planétaire, le magnétisme, l'électricité, les mouvements du sol, jouent un rôle si important, permet à l'hydrologue de songer à toutes les propriétés spéciales que peut acquérir une eau travaillée par la nature à des profondeurs, à des températures sous des pressions que nous ne pouvons exactement mesurer ni facilement reproduire dans nos laboratoires, & sous l'influence des-

Digitized by Google	Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelles se manifestent les transformations les plus inattendues.

A l'étude géologique, se rattache d'une manière intime la connaissance de tout ce qui a vécu à la surface de la terre, & pour qui l'eau constituait le premier élément de vie. Elle comprend l'étude de ces êtres microscopiques ayant précédé tous les autres. Nés dans un protoplasma d'une simplicité extrême, au sein des mers primitives & très chaudes, ils ont imprégné toutes les roches dans lesquelles ils se sont conservés vivants encore, & nous ont transmis des descendants aussi primitifs. D'une forme sphérique qui ne se voit qu'avec les grossissements les plus puissants, ils ont été découverts par Béchamp dans les calcaires les plus anciens des terrains secondaires. Ce savant en a décrit les mouvements, les propriétés chimiques & biologiques, en a utilisé le pouvoir de faire fermenter l'amidon pour le transformer en glucose. Ces êtres infimes, que Béchamp a appelés microzymas, & A. Gautier plastidules, faciles à constater aussi bien dans les sources thermominérales que dans toutes les roches formées au sein des mers & des lacs, & qui abondent aussi dans les tissus vivants, ouvrent, par leur multiplicité dans l'univers, les horizons les plus vastes aux naturalistes philosophes.

A côté d'eux, ont également vécu dans les mers primitives, à des températures très élevées, des organismes que nous retrouvons encore dans les sources thermominérales actuelles, constituées par un simple sac de tissus protoplasmiques, aux dimensions minimes, que révèlent des grossissements de 4 à 500 diamètres, d'une souplesse extrême, aux formes changeantes, qu'une transformation silicieuse peut rendre fixes. Ils ont été conservés ainsi, à l'état silicieux, depuis l'époque où se cristallisaient les éléments du granit.

Très primitifs encore, nous retrouvons, dans les couches terrestres anciennes, ces microorganismes bactériens qui ont transformé les végétaux en houille, en fixant sur eux des quantités d'hydrogène & de carbone, & qui ont amoncelé, en les enlevant aux eaux au sein desquelles ils ont vécu & ils vivent encore, des amas d'oxyde de fer, de silice & de calcaire, pour former des roches immenses & des dépôts qui font la richesse de certains pays.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

La vie des êtres primitifs dont je parle est telle, qu'on a pu se demander si de leurs actes biologiques ne naissaient pas, en partie, les propriétés médicinales des eaux minérales. Car des êtres qui produisent des fermentations qui créent la houille presque de toute pièce, doivent forcément sécréter des produits de déchets qui ne peuvent manquer de propriétés spéciales, à la manière des leucomaïnes & des ptomaïnes, que les découvertes modernes ont montré si puissamment actives sur le corps humain.

Et, de fait, nous le verrons plus loin, on a pu découvrir ces produits.

Ces constatations étant établies, & l'étude des séries animales & végétales qui ont vécu depuis le commencement du monde ayant donné son apport à la science, celle-ci permet de poser une question : N'est-ce pas dans ces êtres primitifs, si réduits & si simples, qu'il faut voir les premiers anneaux de cette chaîne vivante dont les divers éléments, soumis à un plan admirable & immuable de perfectionnement graduel, d'après les lois d'adaptation aux milieux ambiants & aux besoins de l'espèce, ont gravi, à travers des millions de siècles, l'échelle ascendante & progressive dont le dernier échelon était réservé à l'homme?

Vous le voyez déjà, Messieurs, la science dont j'aurai à vous parler cette année, élèvera votre pensée du terre à terre le plus banal jusqu'à la manière la plus rationnelle dont il faut envisager le problème des causes premières. Elle vous permettra de voir combien le savant reste petit, s'il ne cherche, au moyen de l'instruction que son travail augmente tous les jours, à demander aux connaissances que la science actuelle lui fournit, de laisser pénétrer son regard au delà du voile qui nous cache la synthèse des synthèses, celle qui peut nous permettre d'entrevoir l'origine des mondes & des êtres qui les habitent.

Après avoir parlé de l'hydrogéologie, arrêtons-nous quelques instants sur la chimie hydrologique, & demandons-nous quels progrès elle a fait faire à l'étude des eaux minérales.

La chimie moderne, munie de ses admirables moyens de décomposition & de synthèse, & appliquée à l'étude des sources

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thermales, nous permet de nous faire une idée de ce qu'a pu être, dans les temps géologiques, la puissance des réactions naturelles. Leurs manifestations se sont résumées en des composés fixes, qui nous montrent le globe terrestre sous sa forme sphérique, & en des composés à évolution plus ou moins longue, étalant à nos yeux tout ce qui éblouit & charme nos sens, & jette dans notre esprit des étonnements de plus en plus grands sur l'origine & sur la formation des corps si variés trouvés dans la nature.

Elle a permis d'entrer profondément dans la vie intime de la minéralisation & de la composition réelle des sources thermales, & de dire au médecin chargé de diriger les malades : choisissez, suivant vos cas, telle eau de telle composition.

Mais pour en arriver là, que d'efforts de toute nature, que de sacrifices de tout genre!

Jusqu'en 1875, on se contentait de décéler dans une eau minérale dix à douze substances, dites corps simples, que l'on réunissait en combinaisons souvent impossibles, & l'on bâtissait sur ces quelques produits de l'analyse, toute une série de dissertations médicales, après lesquelles le médecin, étant incapable d'établir des conclusions utiles, ridiculisait le chimiste, & taxait la chimie hydrologique d'impuissance. Lorsque en 1875 parut dans le *Journal des Eaux-Bonnes* l'analyse à peu près complète de la source Vieille, avec trente-sept à trente-huit corps simples, les vieux chimistes de l'Académie & les chimistes officiels jetèrent les hauts cris, déclarant pareilles indications erronées & absurdes.

L'un des médecins de la station, s'opposa même, dans un élan vraiment incroyable, à l'impression de cette analyse, comme portant atteinte à ce que l'on connaissait sur la source Vieille, & ce fut malgré le médecin courroucé, que Rotureau fit paraître dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre, l'énumération des substances signalées, que Fouqué, l'illustre analyste, membre de l'Institut, déclarait magistralement découvertes.

Pour donner une idée de la lutte souvent intéressée que la chimie avait à soutenir contre certain parti pris, je ne saurais mieux faire que de citer l'opinion émise par un médecin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cherchant à faire rejeter l'intervention d'un chimiste, dans une étude spéciale de certaines sources de la station dans laquelle il exerçait son état.

Ce jeune médecin déclarait devant ses confrères, dans une station peu éloignée de Toulouse, que la chimie était tellement impuissante en analyse thermale, qu'elle pouvait à peine dire *si une eau minérale était acide ou alcaline !!*

D'où la conclusion de tout le corps médical de cette ville d'eaux, qu'il fallait s'opposer, dans le cas présent, à l'intervention de la chimie, même la plus parfaite.

La conséquence de cette décision, aussi grotesque que coupable, devint désastreuse pour la station susdite.

Quelques années plus tard, ceux-là même qui l'avaient prise, se sont vus obligés d'appeler un chimiste pour chercher à réparer une faute aussi ruineuse que celle dont ils étaient les auteurs.

On ne doit pas hésiter à l'affirmer :

Appliquée avec toutes les connaissances que le chimiste hydrologue doit aujourd'hui apporter dans ses recherches, la chimie est absolument indispensable à la médecine thermale. Elle seule peut utilement guider, non seulement au point de vue des installatious balnéaires & médicinales basées sur la compositions des eaux que l'on veut rationellement approprier à la médication externe ou interne, mais encore, en ce qui touche le côté médical proprement dit.

Si au Vernet, station monosulfurée des Pyrénées-Orientales, on avait chimiquement constaté que les eaux n'émettent pour ainsi dire pas trace d'acide sulfhydrique, on n'aurait pas inutilement jeté des millions à la création d'un établissement destiné, par ses aménagements, à faire vivre des phtisiques dans un atmosphère incompatible avec ce genre de Sources.

Si à Luchon on avait doté les salles de humage d'appareils que la physique & la chimie indiquent comme dépouillant complètement l'eau minérale de son acide sulfhydrique, on aurait donné à la station une réputation inattaquable, & on y aurait utilement amené tous les bronchiteux & même les tuberculeux susceptibles de guérison. Les innovations que dans cette station on a refusé de demander à la chimie hydro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

logique pratique, ailleurs on les a obtenues d'elle. C'est pour cela qu'Allevard, Cauterets, Amélie-les-Bains, Enghien & bien d'autres stations sont pourvues d'appareils de humage qui seraient presque irréprochables, si l'on avait absolument suivi toutes les indications que pouvaient fournir la chimie hydrologique.

Ce que l'on peut aujourd'hui retirer des révélations chimiques fournies par l'analyse métallique de certaines sources, comme indications médicales, est déjà bien grand & bien précieux. Et l'on est en droit de se demander si, lorsque la routine sera vaincue, la recherche complète des métaux, des matières organiques, des ferments solubles & de bien d'autres produits qui constituent la vitalité & la puissance active des eaux minérales, ne changera pas complétement, la face de l'hydrologie médicale.

Si j'en étais à mes débuts, Messieurs, j'oserais à peine indiquer que la voie à suivre pour le bien des malades, est là, dans ce que je viens de vous dire.

Mais depuis plus de quarante ans, je poursuis ce *quid divinum* de nos anciens, qui m'a toujours semblé un mythe dans l'histoire des théories explicatives de l'action des Eaux minérales, & je dis aujourd'hui, sans crainte de vous engager dans une fausse route, car j'ai l'expérience :

Si vous voulez connaître la vérité sur le mode d'action curatif des Eaux minérales, demandez-la à la chimie. Mais à cette chimie hydrologique complètement étudiée, & préparée pour être la sœur cadette de la médecine vraie, de cette médecine non égoïste & non mercantile, de cette médecine honnête & humanitaire que pratiquent, dans les stations thermales, les médecins vraiment instruits & profondément attachés à la science.

C'est là, & là seulement, que vous trouverez la vérité.

Mais, me demanderez-vous, comment peut-il se faire que les analystes d'eaux minérales soient si longtemps restés dans un *statu quo* qui touche, pour notre pays, à une sorte de désastre scientifique?

Il est facile de répondre à cette question.

Il y a cinquante ans environ, l'illustre auteur du système des montagnes, Elie de Beaumont, établissait un principe géo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

logique que tous les savants spéciaux ont depuis lors consolidé & rendu loi stratigraphique & dynamique. Le savant professeur de géologie de l'Ecole des mines, en étudiant les filons métallifères, avait découvert que tous ces filons, comme les masses métallifères accumulées dans certains systèmes géologiques, étaient des amas produits par les eaux minérales. Poursuivant cette manière de voir, d'autres géologues non moins illustres, comme Daubree, Damour, Descloizeaux, & bien d'autres encore, en ne parlant que des savants de notre pays, avaient de leur côté constaté que des eaux minérales déposent encore de nos jours des métaux à l'état de sels divers, tels par exemple le fer & la barytine de Lamalou, le cinabre des geysers des Montagnes Rocheuses & d'ailleurs, la silice & les silicates des terrains de tapp de Barége & d'Ax.

Il eût donc été bien naturel, qu'il vînt à l'idée des chimistes hydrologues, de demander à leurs procédés de recherche, de les mettre en présence des métaux contenus dans les eaux thermominérales. Pourquoi ne l'ont-il pas fait?

Imbu des théories filloniennes, puisées dans l'enseignement de mes maîtres en géologie, j'ai voulu rompre, dès mes débuts, avec la science un peu tardive de 1850 & de 1860. En appliquant rationnellement les leçons reçues, à la recherche de tous les corps contenus dans les eaux, j'ai vu que la chimie actuelle des eaux minérales donnait raison, partout & toujours, à la manière de voir d'Elie de Beaumont. Toutes contiennent des métaux, quelquefois même en si grande abondance, comme à Aulus, à Eaux-Bonnes, à Saint-Nectaire, &c., qu'on ne peut s'expliquer comment un analyste soigneux a pu laisser échapper leur présence.

Le moyen de les constater est si simple qu'il suffit (vous avez vu l'expérience), du résidu d'un simple litre d'eau, quelquefois moins, pour montrer à toute une assistance comme celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler, l'abondance de ces métaux, de même que la présence des matières organiques les plus dissemblables.

Pour ne laisser échapper aucun des métaux ou aucune des matières organiques, & pour en recueillir des quantités notables, deux méthodes se sont succédé. D'abord celle de l'éva-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

poration en vase clos, dans le vide, & à basse température, de plusieurs mètres cubes d'eau, dont le résidu salin servait à la recherche de toutes les substances dissoutes par l'eau dans les profondeurs de la terre.

La méthode est très correcte, mais encombrante & fort coûteuse. Aussi, malgré qu'elle ait été employée pendant de nombreuses années, il a fallu en trouver & en appliquer une plus commode & moins dispendieuse.

Des essais spéciaux ont permis d'obtenir, au moyen de l'hydrate de baryte employé à la source même, des quantités considérables de métaux, de substances organiques alcaloïdiques & d'autres, acides. Toutes ces substances, les unes à l'état de précipité, les autres dissoutes dans des réactifs spéciaux, enfermées dans des flacons, portées au laboratoire & soumises à l'analyse, abrègent singulièrement le travail, en même temps que les dépenses du chimiste, &, finalement, donnent des résultats que l'on n'avait jamais pu obtenir auparavant.

Il est ainsi possible de retrouver tous les corps métalliques ou organiques contenus dans les eaux minérales, & de connaître leur vraie composition.

Les expériences faites sur ces divers sujets, sont imprimées *in extenso* dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, où elles n'ont trouvé aucun contradicteur.

Chaque corps simple ayant été enlevé à l'eau d'après les méthodes que je viens de résumer, & constituant ainsi, pour le moment, des listes de trente à quarante corps, une question nouvelle se présentait, très difficile à résoudre sans doute, mais que la chimie moderne a permis d'aborder de front.

Sous quel état ces corps sont-ils dissous dans l'eau?

Les chimistes anciens, avaient, au moyen des équivalents, & les chimistes modernes, au moyen des poids atomiques, procédé à des groupements d'acides & de bases qu'ils croyaient tout à fait rationnels, & qu'ils considéraient comme répresentant en réalité la composition des sels apportés du sein de la terre par l'eau analysée.

C'était là une erreur gratuite, car, les résultats en corps simples isolés d'une eau minérale, peuvent, d'après la méthode que je viens d'indiquer, présenter de très nombreuses formes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de groupements. Il m'a été possible d'en faire jusqu'à vingt pour la même source, celle de la Reine de Luchon, & aucun ne représentait la vérité.

Il est même à remarquer que, parmi les groupements proposés par les chimistes, il y en avait de tellement invraisemblables, au point de vue de leur solubilité dans l'eau, qu'à première vue, on pouvait dire, en lisant une analyse dans laquelle le chimiste avait fait figurer du carbonate de fer, du carbonate de chaux, du silicate d'alumine ou du silicate de magnésie, que cette analyse n'avait aucune valeur ni théorique, ni pratique.

C'est ainsi que les choses se sont longtemps passées dans beaucoup de laboratoires, c'est ainsi qu'elles se passent encore dans certains, malgré leur officialité & leur devoir d'être à la hauteur de la science.

La chimie moderne est venue mettre la vérité sous les yeux de ceux qui veulent bien la voir sans parti pris, lorsqu'elle se présente franche & sans détours.

Des savants, dont les noms doivent rester attachés au progrès de l'hydrologie, & au milieu desquels nous avons à citer de nombreux Français, Arrhenius, Van t'Hoff, Pfeffer, Ostwald, Raoult, de Vries, Destot, Labatut, Frenkel, &c., ont résolu la question.

Les uns ont démontré que les sels dissous dans l'eau minérale s'y trouvent, non à l'état de combinaisons salines, mais à l'état de corps simples, que Faraday avait appelés *ions* (corps dissociés), en leur appliquant le nom de *cathions* lorsqu'ils étaient influencés par un courant électrique positif, & d'*anions* lorsqu'ils subissaient l'action propulsive d'un courant électrique négatif.

Les autres ont prouvé que chacun de ces éléments ioniques (*cathions* appliqués aux métaux — *anions* aux acides) étaient constamment agités, à la façon des gaz enfermés dans un vase, par un mouvement incessant & précipité de translation, constituant une série de vraies vibrations, se traduisant par une force d'expansion spéciale, qu'on a dénommée *pression osmotique*.

Cette force, déterminerait, au sein de l'eau, des phénomènes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

physiques & électriques tout particuliers. Elle agirait sur les mouvements d'entrée & de sortie des *ions* par rapport aux parois cellulaires, avec lesquels ils sont en contact.

C'est là, le renversement de toutes les théories admises sur la composition des eaux minérales & sur leur mode d'action.

C'est une ère nouvelle qui s'ouvre, pour arriver, d'une manière plus scientifique, à l'explication des actes physiologiques & médicaux qui se passent au contact du corps & de l'eau minérale.

L'analyse des substances salines se perfectionnant, comme je viens de le dire, la découverte de substances organiques multiples dans les sources médicamenteuses, les unes hydrocarburées, les autres à l'état de ferments solubles, est venue porter également un appoint sérieux à l'évolution de l'hydrologie.

Il y a déjà plusieurs années, le traitement des eaux minérales par le dialyseur avait fourni une première division de ce prothée connu, jusqu'à nos jours, sous le titre insignifiant de MATIÈRE ORGANIQUE.

Le dyaliseur montrait que la membrane osmotique laissait passer des matières organiques cristalloïdes, tandis qu'une matière colloïdale, restait indéfiniment au-dessus de cette membrane. On était donc en droit de conclure qu'il y avait dans les eaux minérales, au moins deux matières organiques solubles, complètement différentes l'une de l'autre, & formant, à coup sûr, des combinaisons différentes entre elles.

Dans ces dernières années, le traitement direct des eaux par l'hydrate de baryte, permettait au chimiste de retirer de toute eau minérale vierge d'opérations préliminaires, d'abord des substances alcaloïdiques mises en liberté par cette base puissante, &, en second lieu, des acides organiques précipités par elle. A son tour, le nitrate d'argent, ajouté à l'eau en étude, pouvait, dans certains cas, précipiter d'autres acides organiques, non précipités par le réactif barytique.

Nous voilà déjà loin, avec ces découvertes, de la matière organique des premiers temps de l'analyse.

Ce n'est pas tout. Si on laisse vieillir dans des récipients ou dans des réservoirs certaines eaux minérales (eaux sulfurées &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autres), au contact de l'air, mais à l'abri des poussières, puisqu'on traite directement ces eaux par des dissolvants divers (éther, benzine, &c.), on en retire des substances organiques qui n'existaient pas dans l'eau de ces sources à leur griffon. Elles sont, suivant toute probabilité, des produits secondaires (sortes de ptomaïnes, leucomaïnes ou autres) dus à l'acte de nutrition de ces innombrables proto-organismes dont, avec M. Certes, nous avons découvert l'existence dans certaines eaux minérales emmagasinées. Ainsi, dans les eaux de la Reine, à Luchon, recueillies & maintenues dans des réservoirs collecteurs. Ce sont là, nous avons le droit de le supposer, pour le corps humain, des ferments solubles, véritables enzimes, dont nous ignorons encore le rôle actif dans les actions médicatrices des eaux minérales, mais dont nous connaissons l'action réductrice de quelques-unes qui transforment les sulfates en sulfure.

Parmi elles, il en est une surtout, qu'il faut citer en première ligne, car elle a été découverte & étudiée par un savant qui l'a soupçonnée tout d'abord dans les eaux sulfurées : c'est le philotion. Vous connaissez, Messieurs, ce ferment soluble, hydrogénant, dont il suffit de mettre en action une quantité minime pour abtenir des effets en quelque sorte colossaux.

Celui qui a découvert les effets de ce corps non encore isolé, est un méridional que des études diverses ont rendu l'un des savants les plus éminents de notre pays, mon ami le Dr de Rey-Pailhade.

Il vous a montré l'an dernier, dans une de mes leçons sur la chimie hydrologique à laquelle il avait bien voulu prêter son concours, toutes les propriétés de ce corps si étrange, hydrogénant, dont la mise au jour a si utilement servi la science.

C'est au milieu de ces découvertes chimiques si importantes, que, depuis quarante-cinq ans, n'a cessé de grandir l'hydrologie.

A côté de la chimie investigatrice, marchait également l'étude physique des eaux minérales.

Des recherches délicates sur leur température, sur leur dynamisme, ont montré des faits inattendus : la résistance plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grande de certaines sources au refroidissement, un état électrique particulier des eaux observées à leur griffon, ainsi que dans les réservoirs où on les conserve.

Dans deux de nos excursions, à Luchon & à Ax, j'ai, il y a quelques années, expérimentalement fait voir les indications fournies à ce sujet par le gavanomètre, rappelant en même temps à mes auditeurs les mémorables recherches faites sur l'électricité des eaux par Scouteten, Becquerel, Lambron, Allot, Guienot, Lestchinsky & bien d'autres, & surtout celles du Dr Elevy, de Biarritz. J'ai répété ici même, il y a cinq ans, devant un nombreux auditoire, ses expériences (aussi bien conçues que concluantes), relatives à l'action électrique des eaux de Briscous, mises en contact du malade plongé dans une baignoire isolante, & déterminant les manifestations électriques les plus nettes.

On a cherché à nier l'existence de ces courants dans les eaux minérales, en invoquant la polarisation des électrodes chargés de les recueillir & de les transmettre au galvanomètre. Mais le professeur Ostwald, de Leipzig, a levé tous les doutes à ce sujet, en créant un appareil dans lequel le téléphone a remplacé le galvanomètre, & a permis à l'oreille la moins exercée, d'entendre le passage indiscutable des courants les plus faibles, qu'aucun galvanomètre, fût-il d'une sensibilité extrême, ne peut déceler. Avec cet appareil, la polarisation des électrodes est impossible à invoquer.

La constatation de l'existence de ces courants était fort importante, car le médecin ne doit pas ignorer que le corps humain à l'état naturel, est lui-même le siège de courants locaux, qui, dans chaque partie du corps, donne lieu à des actions électriques diverses, que nous n'aurons garde d'oublier, au moment où nous expliquerons la manière dont un bain thermominéral agit sur le corps humain qui s'y trouve plongé.

J'ai, dans l'une de mes leçons d'il y a quatre ans, exposé les résultats que j'avais obtenus dans ce genre de recherches sur des sujets mis en observation dans les sources de Bagnères-de-Bigorre.

Il y avait encore un pas à faire pour donner à l'hydrologie une vigueur scientifique la mettant au-dessus de toute cri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique. Ce pas avait été préparé par divers savants, mais surtout par un pionnier des plus sérieux de la chimie biologique, par le Dr Linossier, de Vichy, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Lyon.

Le Dr Albert Robin a achevé l'œuvre commencée. L'autorité de cet investigateur par excellence, l'a vulgarisée dans le monde hydrothermal.

Le Dr Robin a mis à point la chimie biologique des eaux minérales. J'ai eu l'occasion de vous parler longuement de ses travaux dans mes leçons de l'an dernier.

Par des expériences multiples dirigées par lui & exécutées par ses élèves dans diverses stations, sous le couvert de l'Académie de médecine, en même temps qu'il opérait, soit seul, soit avec des collaborateurs, dans son laboratoire de l'hôpital de la Pitié, il est arrivé à montrer toute la valeur de l'expérimentation préalable en hydrologie pratique, sur les sujets, soumis *intus & extra* à l'usage d'une eau médicamenteuse.

Mais c'est aux actes biologiques seuls, que cet éminent confrère s'en est rapporté pour donner sa spécialité médicale à chacune des sources sur lesquelles il a opéré ou fait opérer ses recherches.

Passant à peu près sous silence la composition intime du remède, il a surtout fait appel à ses effets physiologiques à l'explication desquels il a fait contribuer la chimie, invoquant ensuite l'observation Hippocratique, pour compléter l'application clinique du remède au cas déterminé.

Les deux éléments du problème mis en avant par le savant médecin de la Pitié, sont essentiels à sa solution, mais il manque aux données destinées à fournir la formule d'application du traitement hydrothermal, un troisième élément aussi essentiel que les deux autres : la connaissance complète du médicament à employer.

Comment, en médecine ordinaire, appliquerions-nous convenablement & rationnellement des médicaments complexes si nous ne connaissions, soit les substances isolées qui les composent, soit l'ensemble de ces médicaments?

Nous ne pourrions faire avec eux que de la chimie biologique expérimentale, sans base, & nous ne la guéririons de son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

empirisme, qu'en étudiant la composition intime du médicament, en séparant par les moyens chimiques chacune des substances qui le composent.

La chimie des eaux minérales nous ayant fourni les moyens les plus sûrs de déceler tous les éléments constitutifs de ces eaux, nous avons le devoir de connaître à fond ce remède complexe, & de l'utiliser d'une manière scientifique, dans l'intérêt même du malade.

Sans doute, tout n'est pas découvert encore dans cet ordre de recherches déjà si profondément fouillé. Mais, nos connaissances sont très suffisantes, pour bannir de nos raisonnements, ainsi que des discussions qui les accompagnent, toute formule dépourvue de direction scientifique.

Repousser de parti pris les éléments qui fuient par leur psécision les vapeurs nuageuses de l'empirisme, nous ferait faire un pas rétrogade. Nous devons éviter cet écueil.

Mais comment, une fois l'eau minérale chimiquement classée, arriver à en user avec les malades, d'une manière correcte & absolument scientifique ?

C'est pour être armé contre toute surprise dans un choix intempestif de la source à prescrire, que nous avons, depuis des années, signalé l'utilité d'une méthode d'examen préalable à toute ordonnance hydrobalnéaire, méthode découverte par un méridional, un Aveyronnais, le Dr Burq, de Rodez, & qui a reçu la sanction de l'expérience officielle, en même temps que le nom de Burquisme.

Nous l'appliquons depuis vingt-cinq ans, & elle nous donne une satisfaction à peu près complète. Cette méthode, est celle de l'examen métalloscopique d'un malade, avant de l'adresser à une source thermominérale. Elle permet de connaître quels sont les métaux qui répercutent le plus ou le moins leur action dynamique sur le système nerveux, & de choisir en conséquence la station préférable de traitement, d'après sa composition métallique.

La méthode est longue à appliquer, il faut en convenir, si le médecin veut y soumettre lui-même le malade, & cet inconvénient l'a rendue difficile à vulgariser. Mais elle deviendrait absolument pratique, si des centres spéciaux à ce genre

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'examen étaient institués, comme on a créé des centres de même genre pour l'observation des malades par les rayons X, ou par l'électricité.

En effet, en 1881, le Dr Burq, qui avait installé à Vichy un cabinet de ce genre, put l'utiliser avec les plus grands avantages au point de vue scientifique & médical.

Dans une conférence sur le Burquisme faite par Dumont-Pallier à l'hôpital de la Pitié, en 1881, cet éminent neurologiste s'exprimait ainsi : « Après avoir cherché l'aptitude métallique de plusieurs malades qui lui étaient adressés par le médecin en chef de l'hôpital militaire de Vichy, le Dr Barutel, M. Burq conseilla, & cela avec succès, à ces différents malades, de prendre, suivant leur aptitude métallique, en même temps que les eaux alcalines, de faibles doses de préparation de cuivre, de zinc, d'argent ou d'or.

« Si ces faits étaient confirmés par d'autres observateurs, dit le Dr Dumont-Pallier, leur valeur prendrait une grande importance dans l'administration des eaux minérales. »

Il y a vingt-cinq ans que tout cela est confirmé, & la métallothérapie est restée lettre morte en hydrologie !

Ai-je besoin de vous dire également que partout où l'on a su joindre au traitement thermal l'emploi de la radioscopie & de la radiographie, pour se renseigner, d'abord sur l'état des organes des sujets à traiter, puis, pour suivre l'influence que le traitement thermal exerce sur eux, on a pu mieux diriger le traitement hydrobalnéaire.

Me servant moi-même des rayons Rœntgen depuis leur découverte, je puis affirmer que leur usage aide à diriger avec précision le malade vers telle ou telle station, suivant l'état des viscères, faciles à voir, lorsqu'on opère dans les conditions les plus rationnelles & les plus scientifiques.

Vous avez tous entendu parler de la mécanothérapie, de la gymnastique rationnelle, de l'orthopédie, du massage, de la photothérapie, &c,... appliqués avec tant de succès, dans des cas déterminés.

Ces traitements, joints à celui par les eaux minérales, ou par les climats, dont ils deviennent un adjuvant très précieux, s'imposent aujourd'hui pour un bien grand nombre de stations

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thermales & climatiques, sans que pareille réunion de procédés médécinaux puissent, ainsi qu'on en a exprimé la crainte, porter atteinte aux vertus curatives des sources d'une station quelconque, ou d'un centre climatique déjà connu. Bien au contraire.

Un établissement dans lequel seraient accumulés tous les moyens pour aider les eaux minérales, à guérir une maladie déterminée, serait l'établissement que le malade rechercherait, de préférence à tout autre moins bien muni.

Et ce principe est si rationnel & si étroitement lié aux intérêts du malade, qu'on voit aujourd'hui, dans tous les pays du monde, les Sociétés propriétaires d'établissements thermaux ou climatiques, s'efforcer de les installer, non seulement avec tout le confort possible, mais, surtout, avec tous les adjuvants indispensables des traitements hydrobalnéaires ou climatiques dictés par la science vraie.

Tout ce qui précède vous montre combien l'hydrologie peut être puissamment appuyée par les découvertes & les applications modernes, pour être vraiment utile à l'humanité.

Muni d'un semblable apport de connaissances multiples, les médecins hydrologues & climatologistes ont, à notre époque, le droit de dire qu'ils sont pourvus des moyens les plus sérieux de traitement des maladies chroniques.

Mais, le médecin hydrologue doit se poser une question préalable & d'une importance qu'il est facile de comprendre. Il doit se demander quelles sont les voies naturelles les plus aptes à introduire dans l'économie les divers éléments médicateux dont nous disposons pour atteindre le mal.

Les médecins anciens, si bons observateurs & si pratiques en hydrologie, ne connaissaient que deux moyens d'agir, avec l'eau, sur le corps humain : modifier la peau; atteindre les muqueuses.

Ce mode de procéder, fort rationnel sans doute, était néanmoins employé d'une manière instinctive & sans discernement scientifique. Dépourvu de tout moyen d'expérience vraiment exact, on ne s'était nullement demandé si la peau absorbait ou non l'eau minérale, ainsi que les substances que cette eau pouvait tenir en solution; encore moins, était-on en mesure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de dire comment pouvait s'opérer par la peau une absorption quelconque.

L'observation pratique était tout. La base scientifique faisait absolument défaut.

C'est seulement dans ces dernières années, qu'on a pu magistralement donner une solution définitive à la question du pouvoir absorbant de la peau, question la plus importante après celles que nous avons examinées.

A la suite des recherches faites sur le sujet, par un très grand nombre de savants, tant en France qu'à l'étranger, recherches que je vous ai longuement exposées dans mes leçons de l'année dernière, on est arrivé à formuler des conclusions irréfutables & définitives que je dois simplement résumer dans cette leçon.

1° La peau absorbe facilement, même à l'état ordinaire, les gaz libres, ainsi que ceux qui peuvent dégager des substances mises en contact avec elle.

2° La peau humide & ramollie peut absorber par imbibition.

3° La peau décapée & privée de son épiderme, soit superficiellement, soit un peu profondément, absorbe mieux encore.

4° La peau sèche n'absorbe pas, ou n'absorbe que très difficilement certaines substances mises en contact avec elle & convenablement maintenues.

Il était naturel, à notre époque, que deux voies nouvelles autres que la voie cutanée & la voie stomacale, fussent utilisées pour le traitement par les eaux minérales : la voie souscutanée & la voie rectale. Quelquefois, en effet, le malade ne peut être plongé dans un bain sans de graves inconvénients, & d'autres fois l'estomac se refuse absolument à toute ingestion d'eau minérale.

Il y a dix-sept ans, un médecin de la station thermale d'Argelès-Gazost, eut le premier l'idée d'appliquer la médication hydrominérale par injection sous-cutanée.

Les essais du Dr Thermes ont été très timorés. Il injectait des quantités minimes d'eau de la source de Gazost, & en obtenait certains résultats très remarquables. Avec une introduction de quelques grammes de l'eau en question, il aurait constaté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur ses malades des effets rappelant ceux que produisaient des quantités notables de ces mêmes eaux données en boisson.

La mort l'a empêché de continuer ses expériences.

Il y aurait intérêt réel à les reprendre avec plus d'ampleur, mais avec des précautions sérieuses, afin d'éviter les accidents locaux & généraux que pourraient entraîner l'abondance de certains principes, les uns gazeux (sulfurés, carbonés & même inertes), les autres salins ou ioniques (métaux toxiques), enfin les autres organiques (alcaloïdiques, acides, ferments).

Les eaux minérales pouvant être considérées comme de vrais sérums naturels dépourvus, lorsqu'elles sont pures, de microbes pathogènes, il est rationnel de songer à leur utilisation en injections sous-cutanées. C'est là une voie nouvelle offerte à l'hydrologie.

En même temps que je préconisais, il y a vingt-cinq ans, la médication thermo-minérale mixte par l'addition des eaux fortement salées & des eaux mères aux sources thermales les plus diverses, afin de combattre les effets surexcitants des unes & pour donner plus d'activité tonique aux autres, je fis de nombreux essais pour faire absorber par le rectum les eaux que certains estomacs ne pouvaient digérer, & dont cependant la composition chimique me paraissait appropriée aux états pathologiques divers, en présence desquels je me trouvais.

Cette médication m'a presque toujours réussi, & je l'utilise, tous les jours encore, pour faire absorber aux malades en traitement métallothérapique, les métaux qui constituent leur médication rationnelle.

Les quantités d'eaux minérales que l'on peut faire absorber ainsi aux malades deviennent, par cette voie, excessivement actives, lorsqu'on prend toutes les précautions voulues pour leur faire conserver pendant un temps suffisant l'eau ainsi ingérée.

Je n'avais encore rien dit de cette méthode de traitement, toute spéciale, & je suis heureux de la faire connaître en cette circonstance.

En se basant sur les faits scientifiques que nous venons d'énumérer, & en se rappelant que la peau est une muqueuse épaissie & durcie par la nature pour parer à la série des fonc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions qui lui incombent, & dans la superficie de laquelle s'étale un réseau de papilles nerveuses d'une extension considérable, le médecin, en renonçant au *quid divinum* des théories séculaires & sans base, a maintenant la possibilité de dire comment les eaux agissent sur l'économie.

Le langage qu'il peut tenir, aujourd'hui, est le suivant :

Le corps humain, point de départ de phénomènes électriques constants & naturels, pourvu d'une peau mise, par un décapage préalable & sans lésion, dans les meilleures conditions pour absorber & pour rendre son réseau de papilles nerveuses accessible aux impressions de contact de l'extérieur, se trouve, lorsqu'il est plongé dans un bain, entouré d'un milieu de particules infinitésimales, atomiques, peut-être plus réduites encore d'après les expériences de Lebon. Ces substances sont organiques ou métalliques, & dans ce cas on les connaît sous les noms d'*anions* & de *cathions*. Toutes ces particules invisibles, sont pourvues de mouvements vibratoires innés à l'état dynamique naturel que cause leur présence dans le milieu aqueux où s'est exercé, sur le composé salin d'où elles proviennent, une dissociation inévitable, accompagnée de manifestations électriques, conséquence forcée de cette dissociation. Ces particules exercent sur la cellule humaine avec laquelle elles sont en contact, une pression osmotique qui les pousse de plus en plus vers l'intérieur.

Les échanges électriques naturels entre le milieu aqueux & le corps humain, aidés de cette pression, déterminent l'introduction dans la cellule humaine, de ces *ions* métalliques & de ces substances organiques de l'eau minérale, en même temps que se produit la sortie des éléments de déchet de la vie intracellulaire.

Tant que la production des *ions* au sein de l'eau est active, la vitalité thérapeutique de l'eau se maintient. Et celle-ci n'agit plus qu'à la façon d'un milieu inerte, lorsque le mouvement vibratoire de ces *ions* est épuisé.

Le grand problème pratique de la direction des malades sur telle ou telle source thermo-minérale, est donc tout entier dans le choix du milieu hydro-balnéaire qui doit fournir à l'économie dont les fonctions sont altérées, le mouvement vibratoire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

destiné à ramener les cellules discordantes dans la tonalité générale qui représente le diapason de la santé.

L'hydrologie médicale en est arrivée au point où je viens de vous la présenter, grâce aux travaux de chercheurs infatigables & du plus grand mérite, appartenant presque tous au corps des médecins hydrologues.

Il y a quelques années, cette science n'avait qu'une importance secondaire, car elle était dominée par l'empirisme le plus vague & le plus désastreux. Aujourd'hui, elle peut se présenter sans crainte, & tenir son rang comme la science médicale apte à porter les soulagements les plus grands aux maladies chroniques.

A ce titre elle a droit à être représentée dans toutes les Facultés de médecine & de pharmacie de France.

Les organisateurs du sixième Congrès international d'hydrologie, de climatologie & de géologie, tenu à Grenoble au mois de septembre 1902, m'avaient fait l'honneur de me charger de présenter à ce Congrès un rapport sur l'importance de l'analyse chimique pour éclairer la médecine des eaux minérales.

J'ai rédigé ce rapport & je l'ai remis au Congrès, m'apercevant facilement qu'il me conduirait à préparer un travail nouveau, sur la mise au point de l'hydrologie en l'année 1903.

J'ai cru bien faire en consacrant à ma leçon d'ouverture ce nouvel exposé. J'ai été heureux d'en réserver la première lecture à mes auditeurs de la Faculté & de le dédier à la jeune génération des futurs hydrologues, dont la mission est de marcher dans les sentiers ouverts par les chercheurs qui l'ont précédée, & le devoir, de continuer par de sérieux travaux à maintenir au premier rang la science hydrologique francaise.

Dr F. Garrigou.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE CRITIQUE

DE

JULES CÉSAR VANINI DIT LUCILIO

(SUITE)[1]

II.

Le premier soin de Vanini, en arrivant à Paris, avait été de rechercher la colonie italienne. Entraîné dans les parages de la cour par quelques étrangers comme lui, qui ne se trouvaient pas mal *de parler baragouin*[2], il pourvut d'abord au plus pressé en y cherchant des élèves. Il s'en procura, paraît-il, assez aisément, grâce à ses nouvelles relations, parmi les courtisans qui suivaient la fortune de Concini & qui attendaient tout de la faveur de Marie de Médicis. Mais il n'était pas homme à se confiner dans ses leçons. Il sut tirer parti de ce rôle de précepteur que d'autres trouvaient moyen de rendre si humble. Il se fit une étude d'être & de paraître à sa place chez les grands seigneurs où il avait accès. Cela lui réussit jusqu'à un certain point. Il faut dire que sa taille élégante, ses grands traits, ses manières aisées[3] étaient tout à fait d'un gentilhomme, & que d'ailleurs son petit collet, galamment porté, le tirait déjà du commun. Il le prit à la cavalière avec les

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. XV, 1903, 2e livraison, p. 105. — 2. Mathurin Régnier, satire III, *La vie de cour*. — 3. *Annales manuscrites à l'hôtel de ville de Toulouse*, t. VII, fos, 13, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jeunes gens, presque aussi jeunes que lui, qu'il avait à diriger [1]. Point de pédanterie, point de rigorisme : des entretiens libres où il donna carrière à son goût national d'étonner & d'amuser. Avec cela, & des complaisances, & des louanges sans discrétion, il engoua de lui cette jeunesse, qui trouva bon de le traiter en camarade & de raisonner avec lui des événements de chaque jour. Il se familiarisa ainsi avec la vie du Louvre, peu à peu connut le vrai des choses & des situations, & apprit à lire assez couramment dans le jeu des principaux personnages. Tout cela naturellement pour le mieux de ses intérêts. Les circonstances l'avaient jeté au sein d'un parti que la reine ne pouvait que favoriser, car il se donnait pour représentant & pour champion de ses idées. La fortune soufflerait-elle de ce côté-là? Vanini dut croire que oui, puisque, nous en avons la preuve certaine, il s'arma en guerre contre les *beaux esprits*, comme on appelait alors les libres-penseurs, & contre les hérétiques. — Eh quoi! lui, un philosophe? — Assurément, mais ce ne fut pas sans scrupules. — Pour lutter avec avantage contre ses adversaires, il fallait bien qu'il lût leurs ouvrages; or, justement cela n'était pas permis. Un autre se serait peut-être fait fort de la droiture de ses intentions pour passer outre aux inhibitions de l'*Index*. Mais l'ami de Genocchi entendait autrement & plus rigoureusement son devoir. Ne pas se mettre en règle avec l'Eglise, l'idée ne lui en vint même pas! Il n'eut pas de cesse, au contraire, qu'il ne se fût fait présenter au Nonce & que, modestement, comme il convenait, attirant sur soi l'attention d'un si puissant personnage, il ne lui eût fait part de son embarras. Le résultat fut ce qu'on peut bien imaginer. Robert Ubaldini accueillit fort bien son jeune compatriote, si bien qu'il voulut seconder ses projets en lui faisant acccorder une grâce dont la congrégation des Inquisiteurs généraux se montrait avare alors envers des docteurs plus éprouvés : il l'autorisa à lire, pour les réfuter, les ouvrages des païens & des hérétiques [2]. Voilà donc Vanini devenu en quelque sorte, par le fait de cette permission, un des théologiens de la Nonciature. Je laisse à penser s'il manqua de se faire

1. *De arcan*, pp. 143, 482. — 2. *Amphith.*, p. 77; *De arcan.*, p. 170.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

honneur de cette peau de lion, au moment de se jeter dans la terrible mêlée de plumes dont les affaires de l'Eglise de France étaient l'occasion. La guerre à l'encre se faisait alors d'autre façon qu'aujourd'hui. Qu'on transforme en in-quarto & en in-folio la multitude de brochures que suscite à présent la moindre affaire politique, & l'on aura une idée de la polémique aux premières années du dix-septième siècle. Le P. Mersenne écrit en latin, sur les questions qui agitent l'opinion de son temps, un in-folio de 2,000 pages à deux colonnes[2]. Vanini lui-même, qui se montrera plus léger ailleurs, ne prend pas moins de champ dans son *Apologie pour la loi de Moïse & la loi du Christ*[1], & c'est en dix-huit livres qu'il écrit son *Apologie du très saint concile de Trente*[2]. Ces titres sont tout ce qui nous reste de ces deux ouvrages de circonstance. Nous ignorons à qui il les dédia & ce qu'ils lui rapportèrent, quelque somme d'argent probablement, mais à coup sûr toute autre chose que ce qu'il en attendait. Autant qu'on peut connaître ses intentions par sa conduite, il semble qu'il s'était flatté d'enlever de haute lutte quelque prébende ou du moins quelque pension sur un bénéfice. Rêve d'ambitieux, mais d'ambitieux encore bien novice. Il est bien invraisemblable que le Nonce ait fait des services rendus par Vanini à la cause catholique le même cas que Vanini lui-même; mais, à le supposer même plein de reconnaissance & porté de la meilleure volonté, son crédit eût à peine suffi à emporter du premier coup une grâce si enviée, si convoitée, si difficile à obtenir & souvent à conserver. Une prébende! un bénéfice! mais c'était l'*hoc in votis* de tout ce qui tenait une plume! Et l'événement autant que l'exemple de ceux que l'on rentait ainsi durent avertir Vanini qu'on gagnait encore du temps à prendre, pour parvenir, un chemin plus long que celui qu'il avait suivi.

Les mœurs littéraires étaient alors tout l'opposé de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les gens de lettres avaient d'eux-mêmes, grâce à l'Italie de la Renaissance & aux derniers Valois, une estime infinie & pour ainsi dire épique. Ils se considéraient,

1. Mersenne, *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, etc. — 2. *Amphith.*, pp. 38, 43; *De arcan.*, pp. 343, 428, 438, 440, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en toute naïveté, comme une race divine, que l'Etat dont ils étaient ou se croyaient l'honneur, & les grands dont ils faisaient la renommée, ne pouvaient se dispenser d'entretenir. Par principe donc, ils dédaignaient de se suffire à eux-mêmes. Ils mettaient leur dignité à ne pas ravaler leur esprit à des besognes vulgaires & à ne pas le détourner de sa vraie destinée. Systématiquement parasites, ils condamnaient les principaux courtisans & les riches, quels qu'ils pussent être, à une sorte de Mécénat à rebours, où le protecteur avait infiniment moins de goût pour l'écrivain que l'écrivain pour le protecteur. La plupart, en effet, de ceux auxquels ils offraient leurs œuvres étaient des grands seigneurs avides ou ambitieux, ou ignorants, ou adonnés aux plaisirs, qui avaient bien d'autres soucis que de faire vivre des hommes de lettres. Ces Mécènes malgré eux finissaient par s'exécuter pourtant, car cela était devenu pour eux en quelque sorte une obligation d'état. Mais, comme ils étaient assez peu sensibles au mérite littéraire, ils voulaient qu'on commençât par acheter leurs libéralités & leurs bons offices au prix dont ils payaient eux-mêmes les bonnes grâces des ministres & la faveur du roi. Force était de s'astreindre envers eux à des devoirs de clientèle. Il fallait aller grossir la foule de leurs courtisans. Il fallait disputer leur attention & leurs regards aux petits gentilshommes & aux cadets d'aventure dont ils aimaient à se faire suivre pour lutter de prestige avec leurs ennemis & leurs rivaux. Il fallait se faire bien venir de leur livrée, se garder d'exciter la jalousie ardente & ombrageuse de leurs familiers, se confondre en complaisances pour obtenir enfin à son tour l'insigne avantage de les approcher librement. Quel abaissement & que d'humiliations pour échapper à la nécessité de gagner son pain! Les âmes un peu fières en sentaient profondément l'amertume. L'immortel auteur de *Macette*, Mathurin Régnier, qui précisément, en ce temps-là, enrageait d'avoir à venir au Louvre, s'indigne quelque part, en son français bourgeois, d'être condamné « à faire le pied de grue » dans les antichambres des favoris,

Sans oser ni tousser, ni cracher, ni s'asseoir.

1. *Amphith.*, avis au lecteur, pp. 5, 70.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'était pure gaucherie de la part du poète. Les friseurs de moustache & les étrangers dont il raille le mauvais jargon n'éprouvaient rien de son embarras. Ils avaient ce qui convenait en pareil lieu, l'effronterie élégante & l'entêtement à importuner. Quelques-uns, par surcroît, au rapport du poète, & Vanini était de ceux-là, avaient plus & mieux encore :

Ils entendaient le cours du ciel & des planètes[1].

On allait loin au Louvre avec cette science-là. L'astrologie, qui avait régenté le seizième siècle & dont les hautes tours des charmants hôtels d'Assézat & de Bernuy attestent encore à Toulouse la vogue & l'autorité, n'avait pas encore cessé d'imposer ses arrêts aux courtisans & jusqu'au roi même. Il n'y a pas un historien contemporain d'Henri IV qui ne parle des ombres funestes dont elle avait peuplé son imagination. Le fameux Ruggieri vivait toujours, extrêmement vieux, extrêmement riche, &, quoique notoirement irréligieux, ménagé, sinon respecté. Tant la superstition est naturelle à ceux qui luttent habituellement avec la fortune, aux courtisans comme aux joueurs ! Rendre son courage invulnérable en opposant aux fatalités de la chance la fatalité d'une nativité ou d'un talisman, c'est leur chimère, &, quand on leur offre le secret de le faire, ils ne savent pas marchander.

En se mettant à hanter les antichambres des grands seigneurs enclins à s'assurer par provision la jouissance de l'avenir, l'auteur des *Astronomiques* avait donc sur la plupart de ceux qui venaient là, aux mêmes fins que lui, un avantage réel, d'autant plus réel qu'il croyait sincèrement à l'astrologie. On a déjà vu qu'il passa les dernières années de sa vie à faire & à refaire son horoscope, dans l'espérance de le trouver en défaut. Tel qu'il était, on se le rappelle, si Mars se trouvait bien au moment de sa naissance dans la huitième maison, la destinée du fils d'Inès de Noguera était horrible : il périrait certainement de mort violente. Comme c'est, en effet, ce qui est arrivé, il est encore heureux pour les imaginations vives

1. Régnier, satire III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il n'y ait plus d'astrologues. Sans tenter de les rassurer autrement, il importe de donner la raison de cette étrange inquiétude de Vanini; elle n'était pas tout à fait vaine. Semblable aux individus qui, suivant les médecins, sont plus sujets que d'autres à certaines maladies, la conscience du philosophe, fouillée & refouillée par un cruel remords, était *prédisposée* à s'effrayer des menaces des astres. Voici ce qui l'avait troublée.

C'était en 1612. Vanini se trouvait à Paris depuis deux ans à peu près. Il n'y avait pas encore beaucoup avancé sa fortune, mais il s'y plaisait. Sans être devenu un personnage, il n'y était déjà plus le premier venu. Son ambition de savoir, au moins aussi ardente que l'autre, avait trouvé à s'y satisfaire amplement. Il s'était pris de passion pour l'anatomie[1] & la médecine[2], & s'était fait parmi les médecins, qu'il avait commencé par attaquer, des admirateurs & des amis[3]. Grâce à ses leçons, qui avaient pour lui cet avantage d'être comme une répétition de ses études, sa vie, à tout prendre, était assez facile. Les hautes protections qu'il s'efforçait de se ménager pouvaient d'un jour à l'autre la rendre moins précaire, moins stérilement laborieuse. En somme, tout lui souriait, quand un événement malheureux vint tout à coup culbuter ses espérances & lui faire perdre le fruit de ses longues & patientes menées. — Parmi les courtisans dont il allait saluer habituellement le lever & le coucher, il y en avait un dont il parle dans ses *Dialogues*, sans le désigner clairement, avec un sentiment de colère atroce[4]. Il donne à entendre que les mœurs de ce personnage étaient odieuses, pour ne pas dire plus. Mais ces mœurs, en 1612, sa vertu apparemment ne les haïssait pas encore. Elle leur était même fort indulgente, s'ingéniant à se faire agréer du maître & d'un adolescent, les délices du maître, qui se nommait Henri Silvius[5]. Il était pourtant bien impossible qu'il plût à l'un sans déplaire à l'autre, &, en effet, ce fut ce qui arriva. Silvius s'inquiéta d'abord, puis s'irrita du goût qu'on laissait voir pour ce Napolitain de tant de verve & d'es-

1. *De arcan.*, pp. 312, 313. — 2. *De arcan.*, pp. 312, 313. — 3. *Amphith.*, & *De arcan.*, Préliminaires. — 4. *De arcan.*, p. 154. — 5 *Ibidem.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prit. Son ressentiment, chaque jour accru & que l'on se faisait peut-être un jeu d'attiser (car ce sont là d'étranges mystères), se tourna contre Vanini & devint une haine enragée & sans frein [1]. Un jour qu'ils se trouvaient ensemble avec beaucoup d'autres dans la chambre de leur commun seigneur, celui-ci demanda-t-il à Vanini un de ces services familiers dont Silvius jusque-là avait eu le privilège? Le nomma-t-il pour tenir le bougeoir & l'éclairer — c'était un honneur — jusqu'à la garde-robe où il allait? Dangeau & Saint-Simon nous ont habitués à ces détails. Ce fut cela ou autre chose. Le fait est que, à peine est-il sorti, Silvius, hors de lui-même, se jette armé sur son rival & le blesse [2]. Colère comme un philosophe — c'est lui-même qui le dit — & prompt à jouer du poignard, Vanini riposte & frappe un tel coup que son agresseur s'abat par terre, raide mort. Grand émoi. Aux cris de l'assistance, le maître pressent un malheur, accourt, aperçoit Silvius, se jette sur lui éperdu, l'embrasse, puis de ses mains, dit Vanini, de *ses mains qu'il n'a pas pris le temps de laver*, *l'impur!* il caresse encore ce corps inerte & il y cherche un reste de vie [3].

Si Vanini a vu lui-même ce qu'il raconte, sa clairvoyance dans une circonstance si tragique a vraiment de quoi surprendre. Mais tout porte à penser qu'il parle par ouï-dire; il ne faisait pas bon pour lui de demeurer là. Quoiqu'il n'eût fait que se défendre, *quoiqu'il n'eût pas commis de crime selon la loi de nature* [4], — c'est lui qui se rend ce témoignage, — il n'en avait pas moins tout à craindre de la vengeance du puissant patron de sa victime &, bien pis, de la sévérité des édits. C'était le temps où les Conseils du gouvernement commençaient sérieusement à réprimer les habitudes de violence & le mépris de toute loi qu'avaient invétérés parmi les gens d'épée quarante ans de guerre civile. Des attentats contre les personnes ensanglantaient tous les jours le pavé de Paris. En 1607, Loménie avait voulu savoir combien il y avait eu de duels & de rencontres depuis l'avènement de Henri IV : il en avait trouvé quatre mille; nombre énorme, car il ne s'agissait, sans

1. *Amphith.*, p. 268. — 2. *Amphith.*, p. 285. — 3. *De arcan.*, p. 454. — 4. *De arcan.*, p. 425.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

doute, que des duels qui étaient venus à la connaissance de la Chancellerie. Un édit avait été donné à Fontainebleau, en juin 1609, pour mettre un terme à tant d'excès; mais, quoiqu'il portât peine de mort contre ceux qui se battraient, il n'avait été, aux mains de la justice, qu'une arme impuissante. Le garde des sceaux, Nicolas Bruslart, semblait prendre à tâche de défaire l'œuvre des magistrats. Les lettres de rémission étaient prodiguées... Cette facilité avait fini par inquiéter les grands corps de l'Etat. Le Parlement, le Clergé avaient pressé la Régente d'user plus sobrement du droit de grâce, & ils avaient obtenu la promesse, qui fut renouvelée en 1614, lors de la majorité du roi, qu'aucunes lettres d'abolition ne seraient plus expédiées en faveur de ceux qui seraient prévenus d'assassinats & de crimes qualifiés. Quelque progrès qu'il eût su faire à la Cour, Vanini n'était pas de ceux qui pouvaient encore se promettre l'immunité des édits. Son cas n'était pas sans excuse, mais sa qualité d'étranger — Concini ne faisait pas aimer les Italiens — & le crédit de sa partie le rendaient, en effet, des plus graves. Il sentit le danger d'une poursuite dont l'issue pouvait lui être fatale : avant qu'on eût le temps de l'arrêter, il s'échappa de Paris, &, ne pouvant rester en France ni gagner l'Angleterre, car un édit de Jacques Ier du 2 juin 1610, qui portait peine de mort, en avait interdit le séjour à tous les papistes, il s'en alla chercher un refuge jusqu'à Venise. Là, par une résolution soudaine qu'expliquent peut-être le bouleversement de son âme & l'horreur du sang versé, il se jeta dans un couvent de Carmes & y revêtit de nouveau le froc qu'il avait porté dans sa jeunesse & qu'il croyait avoir quitté pour toujours.

Mais il ne tarda guère à en sentir le fardeau. On connaît sa mobilité : quand le temps eut un peu calmé sa conscience, le naturel reprit le dessus; il eut regret à son indépendance. On n'imaginerait jamais ce qu'il fit pour la recouvrer[1]. Il était

1. J'ai emprunté tous les faits de cette période de la vie de Vanini à un intéressant ouvrage de M. Raffaele Palumbo, qui a paru à Naples, chez M. Jovene, en 1878 : *Giulio Cesare Vanini e i suoi tempi*, *cenno biografico-storico*, *corredato di documenti inediti*. M. Palumbo, qui a séjourné quelque temps à Londres, a fait des recherches heureuses dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entré en relations — comment, pourquoi, en quelle circonstance? — avec sir Dudley Carleton & sir Isaac Wake, chargés d'affaires de la Grande-Bretagne à Venise. Ce n'étaient pas des vieillards que ces diplomates, ils pouvaient avoir à peu près son âge. Vanini sut les charmer, comme il charmait tout le monde. Ils en vinrent assez vite à ce point de confiance mutuelle qu'il leur avoua qu'il s'ennuyait du couvent, & qu'eux, de leur côté, se firent fort d'assurer sa fortune s'il voulait seulement commencer par se faire protestant. Ils connaissaient l'archevêque de Cantorbéry, leur allié ou leur ami, mais plus probablement encore, leur parent. Vanini se vit tout de suite en imagination pourvu par leur crédit d'un bon bénéfice; c'était le comble de ses vœux : l'accord s'établit. Le chapelain de l'ambassade se chargea de le préparer. Pendant qu'il se faisait convertir, il avait communiqué son dessein & ses espérances à deux de ses confrères qu'il savait, sans doute, aussi las que lui de la discipline monastique; ils étaient convenus de s'enfuir de compagnie. Il fut arrêté avec sir Isaac Wake que les trois fugitifs monteraient sur un bâtiment en partance pour l'Angleterre, & que, pour ne donner lieu à aucun soupçon, ils n'emporteraient rien avec eux. Leurs malles devaient leur être envoyées à Londres, plus tard, à l'adresse d'un M. Cuthbert[1]; elles resteraient, en attendant, dans la chambre du chapelain. — Au jour fixé, qui était le 29 avril 1612, sir Dudley leur donna un mot d'introduction pour le maire de Cantorbéry, M. Chamberlain[2]; il se bornait à prier son ami de faire œuvre chrétienne, en assistant ces honnêtes étrangers, c'est-à-dire Vanini & le P. Jean-Baptiste Marie; — on n'a pas le nom du troisième. Les trois religieux, qui avaient quitté leur habit, comme on le pense bien, expliquèrent plus longuement à M. Chamberlain en quoi consistait cette œuvre chrétienne. Il s'agissait de les présenter à l'archevêque de la part de sir Dudley. On devine la joie du prélat quand M. Chamberlain alla lui demander son agrément. Elle fut plus grande encore quand

les manuscrits de *Her Majesty's Record office*. Il a trouvé des lettres de Vanini & d'autres pièces d'un grand intérêt.

1. R. Palumbo, p. 11. *Her Majesty's Record office*, vol. LXXI, f° 14. — 2. *Id.*, p. 9. *Ibidem.*

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il eut pu juger par lui même du mérite de deux au moins de ces Carmes qu'il allait avoir la gloire d'introduire dans le giron de l'Eglise anglicane. Il se prit de passion particulièrement pour Vanini. L'abjuration de cet Italien dont il vantait le mérite, celle de ses deux compagnons, qui étaient venus de si loin avec lui pour renoncer à leurs erreurs & confesser la vraie doctrine, excitèrent dans le monde de la haute Église la plus vive curiosité. Le futur chancelier Bacon, qui n'était encore que le docteur François Bacon, voulut y assister & y fut remarqué [1]. La cérémonie eut lieu le 1er juillet 1612, dans la chapelle des Italiens; il paraît par là que nombre d'Italiens s'étaient faits anglicans, lors de la publication de l'édit de 1610, plutôt que de se résoudre à quitter Londres. Le bruit de cette abjuration alla jusqu'à l'ambassadeur d'Espagne, qui en fut outré; dans sa colère, il ne parlait de rien moins que d'envoyer au bûcher les trois apostats; il faut sous-entendre, sans doute, s'il pouvait les prendre & les faire conduire à Madrid. Cela n'empêcha pas les nouveaux convertis de prêcher dans la même chapelle, le 23 juillet, devant une nombreuse assemblée qui admira la science de Vanini & l'abondance de diction de Jean-Baptiste [2]. Au mois d'août, les trois Italiens se séparèrent. Jean-Baptiste partit pour le Nord, avec l'archevêque d'York. Vanini resta auprès du primat, qui l'emmena avec lui en villégiature à Croydon d'abord, puis à Lambeth. Dans une lettre écrite de cette dernière résidence, le 9 octobre 1612, à sir Dudley [3], il parle avec enthousiasme de son bonheur : « Je suis dans ce pays-ci le plus heureux du monde. L'archevêque a beaucoup de goût pour moi. Votre Excellence le sait & veut bien s'en réjouir, car elle me fait cette grâce de me regretter & de m'aimer; cela ajoute encore au plaisir que j'ai d'être agréable à Monseigneur. » — Il écrit le même jour à sir Isaac Wake [4], dans le même sens, mais avec plus de précision : « Il est chéri de Monseigneur... Monseigneur veut l'avoir tous les jours à sa table... Monseigneur lui fait espérer une bonne situation...

1. R. Palumbo, p. 12. *Record office*, *domestic papers*, vol. LXX. — 2. *Idem*, *ibid.*, vol. LXXI, f° 13 — 3. *Ibidem*, vol. LXXI, f° 13. — 4. *Idem*, *ibid.*, p. 11. vol. LXXI, f° 14. — 5. *Idem*, *ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Pére Jean-Baptiste n'est pas moins favorisé ; il est en passe d'obtenir de l'archevêque d'York un bon bénéfice. »

Il est assez probable que c'est à ce moment & sous les yeux de son protecteur que Vanini composa sa *Vraie sagesse*, « De vera sapientia », & son *Mépris de la gloire*, « De contemnanda gloria ». Ces deux livres sont perdus. Si l'on en juge par les titres, ils devaient avoir une couleur assez puritaine. Comme l'auteur excellait dans l'art d'agréer, il s'y était fait Anglais pour les Anglais ; on voit par les citations qu'il en fait dans l'*Amphithéâtre* qu'il avait semé ces traités d'anecdotes tirées de l'histoire d'Angleterre.

Vanini s'abusait-il sur les sentiments de l'archevêque à son égard ? Je ne le crois pas ; mais il n'avait pas en lui ce qui eût pu les entretenir. Dans le milieu où il vivait, quelle que fût son adresse, la seule observation des pratiques du culte ne suffisait pas à masquer son indifférence. Il manquait de religiosité, il manquait de ferveur, & cela se sentait ; il était à mille lieues d'avoir, si je puis dire, le sens de la Bible, dans un pays où toutes les sectes s'inspiraient des passions & du langage des Hébreux.

L'archevêque de Cantorbéry s'aperçut enfin, sans doute, que ses néophytes n'avaient qu'un médiocre souci des biens spirituels. Il ne dit rien, mais il continua de les observer ; à mesure que leur conversion lui parut plus suspecte, il se refroidit & les traita moins bien. Les choses en vinrent à ce point, qu'avant la fin du mois de décembre 1612, il leur avait retiré sa faveur & son appui. Il y a lieu de croire qu'il les avait même déjà bannis de sa cour. Je n'imagine pas ce qu'il a bien pu dire de ses anciens protégés, dans une lettre qu'il écrivait le 13 janvier 1613 à l'évêque de Bath[1] ; mais voici ce que M. Chamberlain mandait à sir Dudley, le 14 du même mois de janvier : « J'ai vu aujourd'hui les deux moines italiens que vous m'avez recommandés. Ils m'ont tenu un long discours d'où j'ai conclu qu'ils sont mécontents & sans ressources. Ils en sont réduits à faire eux-mêmes leur lit & à balayer leur chambre. Je les ai engagés à faire de leur mieux

1. M. Palumbo a cité cette lettre sans la publier, p. 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour l'amour de Christ. Il paraît que leur compagnon, Jean-Baptiste, ne se trouve pas mieux dans le Nord. » Il s'étonne, dans une lettre postérieure, de les voir si misérables; ce qui prouve que ni lui ni eux-mêmes n'étaient dans le secret du changement de l'archevêque à leur égard. Ils avaient déplu, mais pourquoi? — Rien ne nous fait connaître ce que devint Vanini pendant ces mauvais jours. C'est peut-être alors, & dans un pressant besoin d'argent, qu'il écrivit pour un libraire &, comme il dit, au courant de la plume, son *Traité de médecine* (Commentarii medici). Seulement, de plusieurs passages des *Dialogues*, il est permis d'inférer qu'il quitta Londres & qu'il parcourut quelques comtés. Les observations qu'il y a faites ne méritent guère d'être citées; ce sont des riens, comme on en dit souvent quand on cause; je les relève pourtant, parce qu'elles serviront à le faire mieux connaître. Il dit donc que les raisins ne mûrissent pas en Angleterre & que la bière fait tomber les dents, à preuve celle qu'il a perdue. Il a remarqué — & si c'est une remarque sérieuse, je ne le déciderai point — qu'il n'a vu nulle part de terre blanche en Angleterre : ceci est une pierre jetée dans le jardin d'Albion [1]. Quant à ceux qui s'imaginent que l'Angleterre est fondée à se dire vieille, à cause de sa blancheur, qu'il ne conteste pas, bien qu'il ne l'ait pas vue, ils se trompent singulièrement. Ce n'est pas la vieillesse qui l'a rendue blanche; c'est un incendie souterrain, car elle est pleine de veines de soufre. Cela, il ne l'a pas *vu* sans doute, mais il l'a *senti* devant ces grands feux de charbons de terre que les Anglais construisent si industrieusement [2]. Il a parlé encore d'une source d'eau douce jaillissant du fond de la mer, à l'orient & non loin d'Edimbourg [3]. Son maître Cardan avait goûté de cette eau. Si lui-même en avait bu, il n'aurait pas manqué de s'en faire honneur. Aussi je ne pense pas qu'il ait été en Ecosse. Mais il alla à Oxford, dont l'Université devait l'attirer [4]. On était en train d'y convertir un juif qui s'en trouvait assez bien, car, depuis deux ans qu'il se faisait instruire, il vivait entouré de mille soins dans le luxe & l'abon-

1. *De arcan.*, pp. 133, 134. — 2. *De arcan.*, pp. 133, 134. — 3. *De arcan.*, p. 108. — 4. *Amphith.*, p. 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dance. On venait enfin de le débarrasser de ce qui lui restait de scrupules; mais, comme on allait le baptiser, il prit la fuite; on le rattrapa. Les Anglais d'alors, suivant Vanini, avaient pour ceux de cette race une haine si vive qu'ils s'emportaient journellement contre les princes d'Italie qui les autorisaient à résider dans leurs Etats[1]. Heureusement pour le faux catéchumène, le roi était plus indulgent que ses sujets & pardonna.

Vanini lui-même ne tarda pas à éprouver le bienfait de cette tolérance de Jacques Ier. Revenu à Londres avec son compagnon, leur situation déjà déplorable n'avait fait qu'empirer. Au commencement de l'hiver, tous deux étaient malades de privations, de froid & aussi, je pense, de chagrin. Chamberlain écrit, le 25 novembre 1613, à sir Dudley, qu'ils ne vivent plus que de charités de leurs connaissances & de leurs amis.

De ces amis, dont le nombre ne pouvait pas être grand, Vanini en nomme un dans ses *Dialogues* : c'était Jérôme Moravi, chapelain de l'ambassade de Venise à Londres. Il en parle comme d'un excellent homme, & raconte qu'il a été son confesseur. Est-ce vrai? Cela est du moins possible. Il s'était fait anglican pour avoir un bénéfice; il a bien pu, dans l'excès de sa misère, se confesser pour avoir du pain.

Par intérêt & par reconnaissance, il continua de voir Moravi lorsqu'il fut guéri. Très probablement, certains sectaires en conclurent « qu'il était retourné à son vomissement » & le dénoncèrent. Cela seul peut expliquer — car après le 25 novembre on n'a plus de lettres de Chamberlain — pourquoi Vanini, qui n'avait rien à craindre, ce semble, puisqu'il était devenu protestant, fut arrêté & jeté dans un cachot en compagnie de prêtres & de religieux qui ne s'étaient pas assez souvenus de l'édit de 1610. Il y resta 49 jours, avec la perspective — c'est

1. Nombre de voyageurs se sont récriés contre l'existence des ghetti; ils ignoraient, sans doute, que les Juifs avaient jadis acheté fort cher aux princes d'Italie le droit d'être parqués de cette façon Grâce à la taxe qu'ils payaient, ils étaient là chez eux, suffisamment protégés, libres de pratiquer leur religion & de vivre à leur guise. On voit qu'en 1613 ils n'auraient pu obtenir à aucun prix le même avantage en Angleterre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui qui le dira plus tard — du gibet sur la terre & de la couronne de gloire dans les cieux. Si on l'écoutait, & l'on n'a eu longtemps que son témoignage, il n'aurait tenu à rien que le *misérable Lucile Vanin* du P. Garasse ne fût le bienheureux Vanini, apologiste, confesseur & martyr. Un peu plus de rigueur dans l'application de la peine qu'il avait encourue, il eût passé objet d'oraison & fut devenu le héros d'une légende attendrissante. Ainsi la bonté du souverain l'aurait dérobé aux larmes pieuses des hagiographes. La vérité est qu'on ne jugea pas à propos de le pendre ni lui ni ses compagnons; on se contenta de les embarquer & de les renvoyer chacun dans son pays.

Vanini prit passage sur un bâtiment marchand qui le conduisit d'abord à Rouen, où il vit la procession de la fierte de saint Romain[1], & de là à Bayonne[2]. Pendant que les gens du bord y vaquaient à leurs affaires, il alla, pour occuper son loisir, se promener le long de la mer, du côté de Capbreton qu'il appelle Capherton. J'avoue qu'un petit garçon (*puerulus meus*), que je trouve ici en sa compagnie, m'embarrasse. Evidemment cet enfant n'était pas du pays, car il avait peur que les grandes vagues qui déferlaient sur le rivage vinssent à le couvrir tout à fait. Pour le dire en passant, notre philosophe n'était guère plus rassuré, & il à l'air de croire que c'est le vent de terre qui l'a sauvé en faisant obstacle à l'eau [3]. Qui était-ce donc que ce garçonnet? Un fils adoptif ou un domestique? Ce serait l'un & l'autre si c'était le même que ce jeune Tarsius[4], à la fois élève en philosophie & petit laquais dont le babil spirituel, la curiosité & les espiègleries égayent les *Dialogues*, & qu'on y voit s'amuser avec Jules César de la crédulité d'Alexandre.

De Bayonne, Vanini se rendit par mer à Marseille[5], où il crut remarquer dans le port un mouvement à peine sensible de flux & de rêflux. Il ne s'y arrêta pas & se dirigea vers Gênes, en passant par Nice[6], qui appartenaient alors au duc de

1. *De arcanis.* — 2. *De arcan.*, p. 128. — 3. *De arcan.*, p. 128. — 4. *De arcan.*, pp. 168, 350, 351. Tarsius est, je pense, l'équivalent de Paul ou de Paolo. — 5. *De arcan.*, pp. 117. — 6. *De arcan.*, pp. 164, 376, 377.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Savoie. Le philosophe professe pour ce prince, dans les *Secrets de la nature*, une estime & une admiration sans bornes. Veut-on savoir pourquoi? C'est que Charles-Emmanuel n'avait pas dédaigné de donner la croix de Saint-Lazare au cavalier J.-B. Marino, l'auteur de l'*Adone*, un simple poète, Napolitain comme lui, & son ami. Mais, pour les Niçois, c'est autre chose. Que pouvaient-ils bien lui avoir fait pour qu'il les déclare indignes d'être les sujets d'un si grand prince, & qu'il appelle leur ville « la sentine des plus fieffés coquins »? On croit entrevoir qu'ils s'ameutèrent contre lui. S'ils ne lui firent pas de mal, ce fut sans doute parce qu'il leur échappa, car il raconte qu'il fut poursuivi & qu'il passa une nuit dans une cabane, au milieu des champs, l'oreille tendue & l'œil ouvert, tout prêt à fuir s'il avait aperçu, à la clarté des étoiles, les *larrons* dont il avait peur [1]. Je suppose, sans tenir aucunement à cette conjecture, qu'il y avait dans ses habits, dans son équipage, un je ne sais quoi qui trahissait une origine britannique. Avec sa facilité d'assimilation, il était bien capable aussi, étant resté près de deux ans en Angleterre, d'avoir retenu quelque chose de la manière d'être & de l'accent de ces hérétiques d'Anglais. Et c'était plus qu'il ne fallait pour le rendre suspect à des Provençaux fort peu tolérants.

Il était trop près de Gênes, où il se rendait, pour que cette mésaventure, dont le souvenir remue en lui tant de fiel, pût abattre en rien son courage. D'ailleurs, il faut lui rendre cette justice, la mélancolie ne vint jamais à bout de sa foi en lui-même & de son insouciance. Il a toujours fait tête au malheur avec une grande fermeté & la plus allègre présence d'esprit. Il poursuivit son chemin sans être inquiété davantage, & il ne tarda guère à revoir son cher Jean-Marie Genocchi, le compagnon de ses études à l'Université de Padoue.

III

Depuis qu'ils s'étaient quittés, le temps avait donné leur forme dernière aux idées & au caractère encore indécis de Ge-

1. *De arcan.*, pp. 376, 377.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nocchi. Ce bon garçon, qui, l'on s'en souvient, avait vu une goutte de pluie se changer en grenouille, était devenu un théologien de mœurs graves, entêté de controverse & d'orthodoxie. Il venait de brûler sa poudre dans la grande bataille livrée par Molina à saint Thomas. Il était l'auteur d'un livre latin sur la grâce & le libre arbitre[1], où, tout passionné qu'il fût habituellement pour la tradition, il s'était rangé sous les enseignes des Jésuites, qui, à la vérité, étaient les plus forts, contre les Dominicains. Il appartenait tout entier à ses chefs de file.

C'eût été manquer de circonspection que de laisser voir à un tel homme qu'on avait fait autrement que lui, au moment surtout où l'on venait le trouver en fugitif & où l'on allait avoir besoin de toute son amitié. Vanini avait compris dès son arrivée qu'il fallait s'interdire de penser & d'agir librement, & que le mieux était de marcher dans l'ombre de son ami. Il en avait pris son parti, &, autant que le permettait sa nature capricieuse, il avait composé sa conduite & ses mœurs sur celles de Genocchi. N'oublions pas qu'il était prêtre & que cette attitude, qui aurait pu surprendre chez un philosophe déclaré, ne messeyait pas à son état, car je tiens pour certain qu'il avait repris sa soutane aprés l'avoir déchirée en Angleterre. Il ne s'en était pas même tenu là. Afin de donner au personnage qu'il s'agissait de représenter une physionomie plus saisissante, il lui avait prêté tout ce qui dans sa vie passée pouvait lui convenir ou lui faire honneur : ses relations avec le nonce, ses écrits contre les disciples de Machiavel, son *Apologie du concile de Trente*. Sous le feu de son imagination inventive, les circonstances de son bannissement de la Grande-Bretagne projetaient autour de son front comme un reflet d'auréole. Il se donnait pour un martyr d'intention, qui avait survécu sans le faire exprès. Il parlait de son enthousiasme, de celui de ses compagnons, presque tous Jésuites, durant leurs quarante-neuf jours de captivité dans les cachots des hérétiques. A l'entendre, c'était avec peine que lui & eux s'étaient vu ravir cette joie sans pareille de mourir dans les supplices pour la plus grande gloire de la religion[2].

1. *Amphith.*, pp. 303, 304. — 2. *Amphith.*, p. 117.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avec tout cela, je doute qu'il réussît à se faire prendre pour un saint. De son aveu même, ses ouvrages, dont il se faisait des cautions, ne furent pas du goût de tous les théologiens[1]. Néanmoins le fait de son quasi-martyre était constant, & il était trop à l'honneur de la foi pour qu'on ne lui en tînt pas grand compte. Grâce aux recommandations de Genocchi & à cette bonne opinion qu'il sut donner de lui, il put demeurer tranquillement à Gênes & y vivre, à son ordinaire, en donnant des leçons. Il nous apprend négligemment — comme négligemment on lève la main pour montrer une bague de prix — qu'il y eût pour élèves des jeunes gens de qualité, parmi lesquels un Doria[2]. Quant à ses relations, elles furent naturellement celles de son ami. Il se trouva de nouveau intimement mêlé, comme il l'avait été jadis à Naples, aux gens d'église & aux religieux. Les souvenirs de sa jeunesse le conduisirent chez les Carmes, ses premiers instituteurs. Il découvrit là un Spinola qui avait enseveli ses privilèges de naissance sous la robe brune & le camail blanc. Un Spinola, simple moine[3]! cela lui paraît étrange. Que n'a-t-il eu la puissance d'appareiller le nom & l'habit! son Spinola aurait été cardinal; &, après tout, il le méritait, car c'était un homme aimable, assez savant, avec qui il y avait plaisir à parler philosophie.

Genocchi le mit aussi en rapport avec les Jésuites, qui étaient alors, plus belliqueusement peut-être qu'ils ne le sont aujourd'hui, les soutiens de la cause catholique. Par ce qu'on devine de ses entretiens avec eux, on voit qu'ils ne faisaient mystère à personne de leurs préoccupations. Les hérésies n'étaient pas ce qui les inquiétait le plus : ils se flattaient d'en avoir arrêté le progrès. Mais ils avaient bien autrement peur de l'irréligion. Leurs missionnaires, qui avaient rencontré en Chine, au Japon, dans l'Inde & en Tartarie, cette négation redoutable, la retrouvaient maintenant en Europe & jetaient le cri d'alarme[4].

La vie calme, mais contrainte, stérilement laborieuse, à peine égayée, que lui imposait son mauvais destin, ne faisait

1. *De arcan.*, p. 374. — 2. *Amphith.*, p. 274; *De arcan.*, p. 172. — 3. *De arcan.*, p. 459. — 4. *Amphith.*, avis au lecteur, p. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas, on s'en doute, l'affaire de Vanini. Ce n'était pas sans chagrin qu'il se voyait presque revenu à son point de départ; il s'impatientait de ne pouvoir donner un objet sérieux à son ambition. Le souvenir de Paris, où il avait failli être si heureux, l'obsédait. On a la mesure de ses regrets dans l'ardeur de haine dont on le voit poursuivre, précisément pendant son séjour à Gênes, la mémoire de ce malheureux Silvius, qui avait été cause de sa fuite en Angleterre [1]. A force de prendre sa situation présente en dégoût, l'idée lui vint de chercher les moyens de s'en tirer à son avantage; &, une fois venue, ne cessa de faire travailler son esprit. Il ne s'agissait pas, bien entendu, de quitter Gênes pour aller dans une autre ville d'Italie, au hasard d'y être mieux ou plus mal. Il fallait bien autre chose pour satisfaire ses désirs & ses espérances. Ce qu'il souhaitait, c'était de rentrer en France, d'y demeurer sans danger, d'y retrouver ses anciens horizons. Mais y avait-il au monde une puissance capable de l'y ramener dans ces conditions? Oui, sans doute, & même cette puissance n'avait rien d'occulte & d'inaccessible. Vanini pouvait la voir & l'approcher tous les jours : c'était la Compagnie de Jésus. Il n'y avait rien de si connu que le crédit dont elle jouissait au Louvre auprès de la reine régente & des ministres. Avec son aide, car on ne pouvait espérer rien de plus, il serait peut-être malaisé, il n'était nullement impossible d'obtenir des lettres d'abolition pour le meurtre de Silvius. Mais comment s'en faire une amie effective? Comment se procurer son attache? — Vanini résolut la question en écrivant l'*Amphithéâtre*.

Il est inconcevable que ce verbiage scolastique, qui, s'il n'est orthodoxe, a bonne intention de l'être, ait jamais pu passer pour l'œuvre d'un philosophe; mais c'est l'effet ordinaire de la prévention. Une foule de gens l'ont flairé, retourné, puis doctement, comme l'ours de la fable, ont déclaré qu'il sentait le fagot. Je le crois bien! Ils pensaient au bûcher de la place du Salin. Voltaire, lui, ne s'y laissa pas tromper. Il s'était hasardé à lire l'*Amphithéâtre* sur la réputation de martyr de la philosophie qu'on avait faite à l'auteur. Après s'y être quelque peu

1. *Amphith.*, p. 285.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

embourbé, n'y trouvant pas ce qu'il attendait, les malheurs de Vanini cessèrent de l'intéresser, il en rit : « Je suis fâché qu'on ait *cuit* ce pauvre Napolitain; mais je brûlerais volontiers ses ennuyeux ouvrages[1] » Qu'aurait-il dit, grands dieux! s'il avait aperçu au beau milieu de l'avis au lecteur ce dithyrambe à l'honneur de la Compagnie de Jésus :

« Les hérésies sont en décadence; mais pourquoi? C'est que les puissants héros de l'Eglise militante, ceux que nous appelons la Société de Jésus, tendent, pour les battre & les confondre, tous les ressorts de leurs corps & de leurs esprits! Combien de fois Valentia, Bécane, Douchez, Suarez & tant d'autres frères d'armes de la très sainte Compagnie n'ont-ils pas combattu pour la religion catholique! Aussi, on me l'entend souvent dire, mes préférences sont pour eux. Les autres ordres religieux brillent, sans doute, & se maintiennent par la pureté des mœurs, la connaissance des sciences, la réunion des vertus les plus parfaites; mais la Societé de Jésus, c'est la mère même & la nourrice de la piété & du savoir; c'est l'ornement, la splendeur, que dis-je, le palladium de l'Eglise romaine, c'est, par la grâce du Dieu éternel, l'arc-boutant des autres ordres & l'ancre de la catholicité[2]. »

Cette rhétorique, qui paraît si étrange sous la plume d'un philosophe prétendu, est comme la clef de l'*Amphithéâtre* & indique suffisamment dans quel ton il a été écrit. S'il a été fait, comme quelques-uns l'ont imaginé, pour attaquer la foi catholique sous prétexte de la défendre, à quoi bon tant d'hyperboles! Est-ce que les Jésuites auraient pu s'y tromper? Ils ne sont pas de ceux que l'on endort avec des louanges. Croit-on qu'ils seraient ce qu'ils sont, si l'ombre de leur amour-propre pouvait leur dérober l'aspect vrai des choses? Ne sait-on pas que le meilleur de leur force consiste à reconnaître, à deviner ce qui convient, ce qui nuit à leur dessein? La meilleure preuve que l'*Amphithéâtre* n'avait pas de quoi leur être suspect, c'est qu'ils ne l'ont pas fait mettre à l'index, même après la tragédie du 9 février 1619. On reconnaît là leur impassible savoir-

1. Voltaire, *Correspondance générale*, lettre 334, à l'abbé d'Olivet. — 2. *Amphith.*, avis au lecteur, p. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire[1]. Peu leur importait que Vanini les eût induits en erreur sur sa personne, l'Eglise n'en avait pas souffert. En définitive, il n'avait réussi à les abuser qu'en se déguisant à leur mode, en mettant son art & ses connaissances au service de leurs idées. Et, en effet, c'est bien cela qu'il avait fait, c'est bien cela qu'il avait voulu. L'*Amphithéâtre*, il faut bien qu'on le sache, n'est pas tant un livre où l'on doive chercher ses pensées intimes qu'une manœuvre qui n'a d'autre visée que son intérêt. Il s'y place au point de vue des Jésuites. Quels sont en 1614 les plus redoutables ennemis de la religion? Les incrédules. Guerre donc aux incrédules! Qu'ils se disent philosophes, épicuriens, péripatéticiens ou stoïciens, sus à ces athées, car c'est leur vrai nom! mais surtout sus aux misérables adeptes de la doctrine de Machiavel! car ceux-là, qui se laissent appeler chrétiens-catholiques, osent bien nier positivement qu'un Dieu gouverne le monde! Il n'y a, suivant eux, d'autre providence que celle des princes, & c'est cette providence toute humaine qui, pour maintenir la plèbe dans la servitude & dans le devoir, a donné cours à tout ce qui se raconte du ciel & de l'enfer[2]!

C'était la thèse même qu'il avait soutenue déjà sous une autre forme, trois ans auparavant, pour se rendre favorable le nonce Ubaldini. Les raisons qu'il fait valoir ont l'air d'être empruntées à ses cahiers d'Université. Elles sont affilées & tranchantes; mais elles font penser, comme du reste tous les livres de controverse, aux exécutions en effigie. Le coutelas brille, une tête tombe, les magistrats sont satisfaits, la populace applaudit; pendant ce temps-là, le condamné court les champs & ne se doute pas qu'il vient de mourir.

Vanini se rendait parfaitement compte de cette impuissance de la discussion. Il avoue lui-même en riant dans ses *Dialogues* que l'*Amphithéâtre* n'est pas un livre de bonne foi. « Mais dans votre *Amphithéâtre*, lui dit Alexandre, vous avez

1. Il n'est pas compris dans l'*Index librorum prohibitorum* Innocentii X. P. M. jussu edictus, usque ad annum 1681. Romæ, 1704. Les *Dialogues* sont prohibés, mais seulement *donec corrigantur*. — 2. *Amphith.*, avis au lecteur, p. 2, & pp. 35, 36.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

expliqué pourquoi cet enfant parla dès le jour de sa naissance. — JULES CÉSAR. Je n'ajoute aucune foi à bien des choses qui sont dans ce livre. *Cosi và il mondo.* — ALEXANDRE. Je ne m'en étonne pas, & il m'arrive souvent de dire en notre langue : *Questo mondo è una gabbia de matti*[1]. » Aussi son énergie à asséner de grands coups inoffensifs a-t-elle quelque chose de tristement comique. Elle est tout à fait assortie à l'attitude théâtrale qu'il prend pour déclarer, dans l'avis au lecteur, qu'il va faire ce que personne peut-être n'a fait avant lui & pourfendre les athées qui pullulent, pendant que « les héros de l'Eglise militante » en décousent avec les hérétiques. Il est évident qu'il frappait en réalité non sur les philosophes, mais sur l'esprit de ceux des Jésuites qu'il voyait habituellement, & qu'il s'efforçait d'y imprimer une idée à fleur de coin de son zèle pour la bonne cause, de son dévouement à l'Ordre, & de son aptitude à le servir. On va voir par la suite de sa vie que sa tactique eut un plein succès. Pour dire la vérité, aucun document n'atteste que les Jésuites lui aient témoigné leur reconnaissance en lui prêtant leur crédit. Mais les circonstances que j'ai fait connaître, & la force du courant qui va désormais emporter vers la haute mer la fortune de Vanini, laissent deviner que ce sont eux qui l'ont remise à flot & dégagée de l'écueil où elle s'était échouée. Pourtant, il faut s'entendre & empêcher ici toute méprise. Je ne veux pas dire que le général & les principaux de l'Ordre prirent en main la cause de l'auteur de l'*Amphithéâtre*. Cela serait par trop ridicule. On sait bien que la Compagnie répugne à donner en corps, alors même qu'il s'agit de dégager quelqu'un des siens, & qu'elle n'irait pas perdre de vue l'unique fin qu'elle s'est proposée, pour s'occuper des embarras d'autrui. En revanche, elle laisse aux individus qui la composent une certaine latitude d'obliger ; ils peuvent rendre quelques bons offices ; mais à l'air distrait & comme détaché dont ils le rendent, on sent que la bienveillance leur est mesurée & qu'ils n'agissent que par tolérance. Aussi n'aident-ils volontiers que ceux qui commencent par s'aider eux-mêmes. Dans ces conditions & quelque res-

1. *De arcan.*, p. 428.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

treint qu'il paraisse, leur concours ne laisse pas d'être infiniment utile, car ils sont admirables pour donner des conseils, indiquer les points stratégiques d'une intrigue ou d'une affaire, signaler les personnages qu'il importe de circonvenir, & surtout ménager à leurs protégés par des recommandations directes ou transmises l'appui dont ceux-ci ont besoin.

Voilà ce que Vanini attendait des Jésuites de Gênes. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il l'ait obtenu, puisqu'il s'était donné tous les droits possibles à leur confiance & à leur amitié. On voit, à la manière dont il parle de Silvius en deux endroits de l'*Amphithéâtre* (pages 268 & 285), qu'il ne leur avait pas laissé ignorer son histoire, &, comme on connaît son imagination & sa finesse, on peut être sûr qu'il les avait amenés à regretter que cette malheureuse aventure eût interrompu la guerre en règle qu'il était en train de faire, sous les auspices du Nonce, à l'incrédulité & à l'hypocrisie philosophiques. Son nouvel ouvrage, où il reprenait ses premiers & louables errements, semblait prouver que l'extermination des athées était chez lui une idée fixe, ou — car il vaut mieux parler à sa mode — une mission pour laquelle la divine Providence, dont il s'était fait le vengeur, l'avait élu & prédestiné. En effet, les athées étaient relativement en petit nombre en Italie, & où était l'occasion prochaine des grands coups qu'il venait de leur porter? L'*Amphithéâtre* n'avait pas de raison d'être à Gênes. Publié en France, où l'irréligion faisait d'effrayants progrès, il n'y paraîtrait pas sans profit. C'était donc une chose désirable que l'auteur pût rentrer à Paris. Etait-ce une chose impossible? Il fallait en faire l'expérience aux moindres risques qu'il se pourrait. Pour commencer, pourquoi Vanini n'irait-il pas d'abord à Lyon? Il y ferait imprimer son livre, tout prêt à regagner la frontière à la première alerte. Les Pères de la Compagnie jouissaient dans cette ville d'une grande autorité. L'archevêque était M. de Marquemont, un des plus ardents promoteurs de la publication du concile de Trente. Le gouverneur se trouvait être Alincourt, c'est-à-dire le propre fils du secrétaire d'Etat Villeroy, si favorables aux Jésuites. Il n'y avait pas d'obstacles que de pareilles puissances ne fussent en état de lever. Si elles ne daignaient pas, comme il était probable,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prendre la peine de solliciter la grâce du meurtrier de Silvius, elles voudraient peut-être bien lui faire obtenir une permission tacite de retourner à Paris & lui donner accès auprès du Chancelier. Le tout était de les mettre dans son jeu; c'est à quoi il fallait travailler.

Encore une fois, ce plan de campagne ne se trouve exposé nulle part; ce n'est qu'une hypothèse, mais les faits qui y adhèrent & qui la prolongent lui prêtent leur réalité. Ce qui est certain & bien avéré, c'est que, dès le mois de mars 1615, Vanini est établi à Lyon dans une mauvaise petite hôtellerie[1]. Il a trouvé, ou plus probablement on lui a procuré un éditeur, car je ne suppose pas qu'en l'état de sa fortune il ait été l'ennemi des philosophes jusqu'à la bourse inclusivement. Il s'occupe à préparer l'impression de son manuscrit. Seul ou de compte à demi avec ceux qui le protègent, il fait des démarches auprès du censeur ou de l'official de l'archevêché, du procureur & du lieutenant général du roi. Il s'agit de donner à l'*Amphithéâtre* ses grandes entrées dans le monde. Un livre de ce caractère & qui a de telles visées ne peut pas s'y présenter en inconnu. Il recherche avec hauteur ce que dédaignent ou évitent les œuvres modestes ou douteuses. Il a la prétention, que celles-ci ne sauraient avoir, de plaire aux honnêtes gens. Il ne craint pas de se munir des sacrements institués à l'usage des libraires par l'Eglise & la puissance civile, & par elles imposés aux nouvelles impressions pour la plus grande sûreté des consciences. Aussi voyez avec quelle considération on le traite. Le censeur Jean-Claude Deville, maître en théologie, prédicateur, chanoine de Saint-Paul, ne se contente pas de louer « ses raisonnements si ingénieux & si forts », de les déclarer conformes à l'enseignement des plus grands docteurs : il s'afflige encore avec l'auteur de la scandaleuse propagande des politiques & des athées, & s'écrie en gémissant qu'il n'est que trop utile de s'y opposer. Approbation, permis d'imprimer, permis de publier, privilège du roi viennent successivement, du 4 au 23 juin 1615, se ranger autour de l'*Amphithéâtre* comme une garde d'honneur.

1. *De arcan*, pp. 446, 447.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Si Vanini n'avait eu d'autre but que celui qu'il indique dans son avis au lecteur, il aurait pu s'en tenir à ces distinctions. Il n'en fallait pas davantage pour prévenir en faveur de son livre ceux qui s'intéressaient aux questions religieuses. Mais, comme on sait qu'il tendait ailleurs, on s'explique très bien qu'il ne s'en soit pas contenté & qu'il en ait cherché de plus personnelles. C'était très bien d'avoir vengé la Providence la plume à la main; c'était beaucoup de produire un *satisfécit* des juges de la doctrine & de passer pour un ami des Jésuites. Mais cela était-il suffisant? Cela, sans plus, lui rendrait-il le libre accès du Louvre? Evidemment non. Le grand art, quand on sollicite, est de faire en sorte que les gens en place dont on a besoin ne restent pas indifférents. Il faut, comme on dit, les mettre dans son jeu, les prendre, ainsi qu'ils aiment à l'être, avec des noms dont l'éclat les séduise ou les inquiète, non pas seulement avec des raisons qui, si bonnes qu'elles soient, auront toujours ce tort à leurs yeux de ne pas les intéresser du tout. Notre philosophe, qui les avait bien connus, se souvint fort à propos que le comte de Lémos était le bienfaiteur de sa famille, & il s'arrangea pour que l'*Amphithéâtre* parût sous les auspices de ce grand & puissant seigneur. Veut-on juger de l'effet possible de cette manœuvre? Qu'on imagine le Chancelier de France en train de travailler avec un référendaire. — Voici une requête d'un sieur Vanini. — Qu'est-ce que c'est? — Il demande des lettres d'abolition pour meurtre. — Se moque-t-il? — Il a fait un traité contre les athées. — Eh bien, après? — Le censeur de Lyon a déclaré ce livre excellent. — Je le veux bien. — Il parle avec admiration des Jésuites. — Il n'y a qu'à lui accorder un privilège. — C'est déjà fait. — Alors n'en parlons plus. — Attendez, il est dédié à Mgr François de Castro, comte de Castro & duc de Taurizano. — Qui? l'ancien vice-roi de Naples, l'ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège? — Lui-même. — Eh mais, passez-moi donc ce livre. Quel titre, bon Dieu! *Amphitheâtre de l'éternelle Providence, divino-magique, christiano-physique, astrologo-catholique!* Mais c'est un opérateur que cet homme-là! Enfin!... C'est un domestique de la maison de Castro... le fils de l'intendant du comte de Lémos... Il a un frère à Rome qui est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un favori de l'ambassadeur... il faudra examiner cette affaire.

A côté de ce patronage illustre, Vanini en affiche un autre qui, pour être plus modeste, lui était peut-être plus immédiatement utile. Suivant un usage déjà bien ancien dans le monde des lettres, ses amis s'étaient chargés de parer sa gloire & avaient suspendu au portique de l'*Amphithéâtre* des guirlandes de vers latins. L'un ne veut plus qu'on lui parle des monuments des Sept-Collines : l'univers contemple un nouvel amphithéâtre à la fois plus noble & plus beau! — Si César vivait de notre temps, dit un autre, voici qui lui apprendrait à vaincre. — Quel est, je vous prie, s'écrie un troisième, le plus grand des deux Césars, celui qui vainquit Pompée par la force des armes ou celui qui vient de vaincre Aristote par la force de son génie? — Or, l'auteur de cette question osée n'était rien moins que premier médecin de Louis XIII. Il se nommait Jean Gontier. C'était peut-être un homonyme, mais l'importance de sa charge m'incline plutôt à croire que c'était un frère ou tout au moins un parent de ce prédicateur jésuite, le P. Gontier, dont le zèle téméraire & l'intempérance de langue excitèrent plus d'une fois la colère de Henri IV.

On se rappelle que, pendant son premier séjour à Paris, l'apologiste du concile de Trente fréquentait volontiers ou, pour mieux dire, recherchait les médecins. Il est tout naturel qu'il se soit lié de préférence avec celui-là qui était un personnage, & que peut-être une affinité prochaine unissait à la camarilla, dont le nonce Ubaldini s'était fait l'inspirateur. A la place où il se trouve, le nom de Jean Gontier prouve que si, après sa fuite en Angleterre, Vanini s'était laissé oublier de ceux qu'il avait connus à Paris, il avait pris soin de renouer avec eux durant son séjour à Lyon, qu'il avait des intelligences dans le Louvre, & qu'il était à même d'être bien informé des événements qui pouvaient contrarier ou favoriser son retour.

Selon les calculs les plus probables, Vanini demeura près de six mois à Lyon, non pas toutefois d'une manière continue, car il alla de là à Genève, où même il fit rencontre d'un Flamand sans préjugés auquel il prête ce propos dans ses *Dialogues* : que les lois interdisent les mariages entre parents de peur que les conjoints n'y trouvent trop de douceur & ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veuillent plus s'occuper à autre chose[1]. — Les mesures qu'il avait à prendre le retinrent sans doute sur les bords du Rhône; mais je crois bien aussi qu'il ne s'y déplaisait pas. N'ayant pas à se contraindre comme à Gênes, il avait rendu la bride à son esprit; il était philosophe tout à son aise. Lyon était alors ce qu'est aujourd'hui Leipzig, un grand marché de livres. Il se mit à fureter dans les boutiques des libraires avec l'espoir d'y découvrir ce qu'il avait cherché sans succès, on s'en souvient, à la foire de Francfort & aussi à Paris, le *Traité de l'âme* de Cardan[2]. Il ne le trouva pas & se consola de ce mécompte en s'abandonnant à son goût pour les sciences naturelles. Et, pendant que nous nous le représentons fort affairé & tout entier aux préliminaires & à l'impression de l'*Amphithéâtre*, il faisait des expériences, il disséquait des poissons[3]. On sait que sa prétention était de détrôner Aristote & d'écrire une nouvelle histoire des animaux. — Il n'est pas bien sûr qu'il n'ait pas fait dès lors le premier brouillon des *Secrets de la nature*, qui parurent l'année suivante à Paris. En tout cas, il était en bonne disposition pour traiter ce sujet. Une petite aventure dont il fut témoin, à ce qu'il dit, & qu'il n'a pu conter sans s'admirer lui-même, nous le montre déjà bien brouillé avec une certaine sorte de merveilleux. Une dispute s'éleva un jour dans la petite hôtellerie où il était descendu. C'était un voyageur, qu'on avait bien traité pourtant, qui ne voulait pas donner les trente sous qu'on lui réclamait pour prix de son dîner. De guerre lasse, il finit par payer, mais en maugréant, s'en alla comme un furieux dans sa chambre, où il demeura quelque temps, puis sortit en hâte de la maison sans dire un mot à personne. On le guettait. Aussitôt qu'il fut parti, un garçon monta pour voir si cet homme n'avait rien dérobé; mais, à peine fut-il dans l'escalier, il se mit à danser, à danser sans pouvoir s'arrêter. Bientôt tous les buveurs qui étaient attablés dans l'hôtellerie en firent autant, & tous ceux qui entraient de même. Grand émoi dans le quartier, comme on le pense bien. Miracle! criait-on, &, s'il vous plaît, ce n'étaient pas seulement les catholiques, les hugue-

1. *De arcan.*, p. 32[illegible]. — 2. *Amphith.*, p. 172. — 3. *De arcan.*, p. 219.

nots eux-mêmes s'en mêlaient. Heureusement, Vanini survint. Il expliqua à ces bonnes gens qu'il n'y avait là rien de surnaturel. Lui, Napolitain, ne pouvait pas s'y tromper. Le voyageur, pour se venger, avait brûlé en vase clos de la poudre de tarentule. En partant, il en avait laissé échapper la fumée qui s'était répandue dans le logis. Il avait aussi, sans doute, jeté de cette drogue, à l'insu de tout le monde, dans le vin & dans les verres; de là cette sauterie forcée[1]. — Je ne garantis point le conte, encore moins l'explication. Notre philosophe a voulu s'amuser, je pense; mais, s'il croyait ce qu'il a écrit, quelle étrange manière d'entendre les secrets de la nature!

(*A suivre.*) A. BAUDOUIN.

1. *De arcan.*, pp. 446, 447.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VENDEMIAS

I.

SOLELHETA.

Quand lo Drac, qu'en dintrant flairet carn benezida,
Ajet dezamagat, jos lo lech escondut,
Lo fil del boscasier per son paire perdut,
Cridet : « A! crestianot, destuja-te d'auzida!
Veni ensa que, sul cop, t'engoli d'un badal! »

VENDANGES.

I.

SOLEILLETTE.

Quand le Drac, qui, en entrant, flaira chair baptisée, eut découvert, caché sous le lit, le fils du bûcheron par son père abandonné dans la forêt, il cria : « Ah! petit chrétien, de ta cachette ôte-toi vite! Viens ça que, sur-le-champ, je t'avale d'une bouchée! »

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mas la filha del Drac, Solelheta als els d'alba,
Nascuda d'aquel mostre atal qu'una vidalba,
Bloza e blanca, floris dins un orresc randal,
Diguet : « Paire, miratz com es polit! Que visque!
Sobent, aici soleta, ai malas languizons;
Li faretz virar l'aste, e me dira cansons.
— E be, diguet lo Drac, se vos pas que morisque,
D'anech, pramor de tu, sera pas engolat, —
Sens comptar que lo merle a mina pla' ganida! —
Mas oc sera doman, s'a pas à plec finida
L'obra que li vau dire. — Escota pla, drollat :
Me debozigaras tota aquela grezinha;
Aco fach, una vinha aqui me plantaras,
E, cluque lo solel, aici me portaras
Una sietada de razims d'aquela vinha.
Ara, vai-te-n' al lech! »

Lo lech era de foc!
Solelheta venguet al escondut, pecaire :
« Vai-te-n' dormir al meu; al teu io vau me jaire.
Sauras qu'à tot trabuc te mancarai enloc. »

Mais la fille du Drac, Soleillette aux yeux d'aube, née de ce monstre ainsi qu'une clématite, pure & blanche, fleurit d'un horrible hallier, dit : « Père, voyez comme il est beau! Qu'il vive! Souvent, ici seulette, je m'ennuie affreusement; vous lui ferez tourner la broche, & il me dira des chansons. — Eh bien, dit le Drac, puisque tu ne veux pas qu'il meure, ce soir, pour l'amour de toi, il ne sera pas mangé, — sans compter que ce gueux a la mine bien chétive, — mais il le sera demain, s'il n'a pas accompli l'œuvre que je vais lui dire. — Ecoute bien, garçon : tu me défricheras toute cette lande; cela fait, là tu me planteras une vigne, &, au coucher du soleil, ici tu m'apporteras une assiettée de raisin de cette vigne. Maintenant, va-t'en au lit! »

Le lit était un lit de feu! Soleillette vint à l'insu de son père, pauvrette : « Va dormir au mien; au tien, moi, je vais me coucher. Sache qu'à tout obstacle & en tout lieu mon secours ne te manquera jamais. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'endoman, de matin, partic am sos utises;
Mas los espotarlet tant leu lo primier pic :
Eran pas que de coja!

A l'ombra d'un garric
Lo trobet Solelheta, en sosc, els ploradises.
« Plores pas, li diguet, ai lo fachilher broc
Del Drac, qu'a lo poder de tota encantadura :
Auras vinha plantada e vendemia madura. »
E tres cops diguet : » Vinha, arbora-te del roc! »

La Vinha s'arboret, portant milanta descas
De razims espelits, madurs en un moment.

Lo ser, lo Drac trobet, comol d'espantament,
La taula enramelada am de moisenas frescas.

Le lendemain, de bon matin, il partit avec ses outils; mais ceux-ci se rompirent au premier choc : c'étaient des outils de courge!

A l'ombre d'un chêne Soleillette le trouva songeant, les yeux en pleurs. « Ne pleure pas, lui dit-elle, j'ai la baguette magique du Drac, qui a le pouvoir de tout enchantement : tu auras vigne plantée & vendange mûre. » Et trois fois elle dit : « Vigne, lève-toi du roc! »

La Vigne surgit du sol, portant mille corbeilles de grappes épanouies, mûries en un moment.

Le soir, le Drac trouva, plein de stupéfaction, la table enramelée de moissines fraîches.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II.

LA LEGENDA DEL BENARRIC.

Un cop, i abia un vinhairon
Que se n'anaba à sa vinha,
Al temps ont creis lo borron.
Sul pelenc d'una grezinha,
Aqui qu'al ped d'un garric
Trobet, pluma esparpalhada,
L'ala en sanc e bricalhada,
Mitat mort, un benarric.

Prenguet la paura bestiota,
Lavet sos blaus à-n-un riu,
Apei, dins una gabiota,
La costoziguet bel briu;
E, quand siaguet pla garida,
La larguet, un bel matin,
Cap al grand cel diamantin,
Dins la campanha florida.

II.

LA LÉGENDE DE L'ORTOLAN.

Une fois, il y avait un vigneron qui allait à sa vigne, au temps où croît le bourgeon. Sur l'herbe d'une *grézigne*, voilà qu'au pied d'un chêne il trouva, plume ébouriffée, l'aile sanglante & meurtrie, à demi mort, un ortolan.

Il prit la pauvre bestiole, lava ses blessures à un ruisseau, puis la mit dans une cage & longtemps lui donna les meilleurs soins; &, quand elle fut bien guérie, il lui fit prendre son vol, un beau matin, vers le grand ciel diamantin, dans la campagne fleurie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E l'estiu era vengut,
E sus las vits pampoladas
Los razims abian crescut
En beguent las solelhadas;
Mas la vinha del pacan
Qu'al auzel salvet la vida
Era tota emmalautida
D'un marrit mal rozegant.

E res à l'entecadura
Dels pampols estalauzits
Posquet portar garidura;
Los gruns, sempre demezits,
Sens vairar s'avaligueron,
E las uscladas d'Agost,
Que gonflan figas e most,
Sus lor posca luzigueron.

Mas, al temps vendemiador,
Aici que n'arribet una :
Milanta auzels en baudor
Vengueron, un ser de luna,
Volant à tira-aliron,
S'acampar dins l'encontrada
Per tirar de malparada
Lo malastrat vinhairon.

Et l'été était venu, & sur les ceps couverts de pampres les grappes avaient grossi en buvant les soleillées; mais la vigne du pacan qui sauva la vie à l'oiseau était toute malade d'un affreux mal qui la rongeait.

Et de ce mal rongeur rien ne put guérir les pampres flétris; les grains, toujours en décroissance, sans se colorer s'évanouirent, & les ardeurs du mois d'août, qui gonflent figues & moût, éclairèrent leur poussière.

Mais, au temps des vendanges, voici qu'advint une merveilleuse aventure : une troupe innombrable d'oiseaux joyeusement vinrent, un soir de lune, volant à tire-d'aile, s'assembler dans la contrée pour secourir l'infortune du malheureux vigneron.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pels costalas, raspalheron
Los razims à melhor grun,
E dins lor bec carrolheron
Los gruns mannats, un per un,
Tant qu'à l'ora agradibola
Ont l'alba respeliguet
La granda tina siaguet
De bel most subrecomola.

III.

REMEMBRANSA.

Te brembas de las vendemias d'antan,
Ma bela Izabel, tu qu'aimabi tant,
Sempre abelugada e sempre cantant?

Lo que te trobaba en sa caminola
Vezia, d'aquel temps, una Carsinola
Als pots mai fresquets qu'una razinola.

Sur les coteaux, ils cueillirent les grappes à meilleur grain, & dans leur bec transportèrent les grains choisis, un par un, si bien qu'à l'heure douce où reparut l'aube la grande cuve fut de beau moût débordante.

III.

REMEMBRANCE.

Te souviens-tu des vendanges d'antan, ma belle Izabel, toi que j'aimais tant, toujours joyeuse & alerte & toujours chantant?

En ce temps-là, celui qui te rencontrait sur son chemin voyait une Quercynole aux lèvres plus fraîches qu'une grappe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

O ma cozineta als cabels rosencs,
Mai nolents que los perfums mimoisencs,
Era l'floriment dels primtemps diuzencs!

Quand venias, rizenta, à la sazon bauda,
En te potonant, sietat sus ta fauda,
Te bebiai dels els, blonda cotinauda!

En sieguent las vits als rams carmezins,
Dins lo teu panher botant mos razims,
Eri bategant d'estranges frezins.

Mas d'aquels frezins brica te trachabas :
Eri qu'un drollet, e tu, vendemiabas
L'amor dels jovents pertot ont pasabas.

Com aurias pensat que, dins l'arruc fresc
De mon cor d'enfant, per tu, cosiresc,
Un prim amoret, siaud, fazia son cresc?...

Me brembi d'un ser. — Lo solel s'ajoca.
Vendemiam de costa una bela soca
De muscat crusenc embaumant la boca.

O ma jeune cousine dont les cheveux dorés avaient un parfum plus doux que celui des violettes, c'était la floraison des divins printemps!

Lorsque tu venais, souriante, à la saison joyeuse, en t'embrassant, assis sur tes genoux, je te buvais des yeux, jolie & gente blonde!

En suivant les rayons de vigne aux pampres empourprés, dans ton panier déposant mes grappes, j'étais troublé d'étranges frissons.

Mais de ces frissons tu ne t'avisais nullement : je n'étais qu'un enfant, & toi, tu vendangeais l'amour des jouvents partout où tu passais.

Comment aurais-tu pensé que, dans l'abri frais de mon cœur d'enfant, pour toi grandissait un mignon & délicat amour ému & silencieux?...

Je me souviens d'un soir. — Le soleil se couche. Nous vendangeons ensemble un beau cep de muscat croquant, embaumant la bouche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dels razims mannats, qu'en gauch remiram,
Ma man te cauzis lo mai polit ram;
Com dos tordes gais nos apitarram.

Mentre que del cel l'entrelus dabala
E que pel campestre auzent tot se cala,
Clinat sus ton cap, ai una fam gala :

Es, com un lairon, rescondudament,
Sus ton copet caud de — goludament —
Pauzar de mos pots lo potonament.

Mas aici qu'en ton el beluguejaire
Non sai qual elhaus mech trufandejaire
A dezalatat mon sosc fadejaire!

E plus, dezempei, se son alargats,
— Jamai plus! — sos bels alirons macats,
Prautits com al trel los nolents muscats...

Bojatz dins mon got lo vin d'allegransa!
Aquel sosc d'antan fa son arboransa
Dins lo got prigond de ma remembransa.

Des superbes grappes, que nous admirons avec ravissement, ma main choisit pour toi le plus joli rameau; comme deux grives joyeuses nous nous gorgeons de raisin.

Pendant que du ciel descend le crépuscule & que dans le campestre où l'on ouït le moindre son le silence s'étend, penché au-dessus de ta tête, j'ai un affamé désir :

C'est, pareil à un larron, en tapinois, sur ta nuque chaude de poser avidement le baiser de mes lèvres.

Mais voici qu'en tes yeux étincelants je ne sais quel éclair à demi moqueur a désailé mon rêve fou!

Et depuis, plus n'ont pris leur essor, — jamais plus! — ses belles petites ailes meurtries, foulées comme au pressoir les odorants muscats...

Versez dans ma coupe le vin d'allégresse! Ce rêve d'antan s'élève de la coupe profonde de mon souvenir.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IV.

LO TORDE.

Sus una soca de muscat
Ai vist un bel Torde encrancat,
En sadolada.
Non espaurit de mon agach,
Mas perque abia plen lo papach,
A pres volada.

E, tot be qu'un pauc vol-tremol
D'estre de muscat trop comol,
Sus una branca
Arborat, al cap d'un botic,
M'a canturlat aquel cantic
De sa vox franca :

« Te conesi. Es lo trobador
Rustic dont la troba am ardor
Belament canta
Lo grun gostos qu'es pas bufec
Per me regaudinar lo bec
E la garganta.

IV.

LE TOURDE.

Sur un cep de muscat j'ai vu un beau Tourde juché, en grande liesse. Non effarouché par mon regard, mais parce qu'il avait le jabot plein, il a pris sa volée.

Et, bien qu'ayant le vol un peu chancelant pour s'être trop gorgé de muscat, arboré sur une branche, à la cime d'un cerisier, de sa voix franche il m'a chantonné cette cantilène :

« Je te connais. Tu es le poète rustique dont le poème avec une belle ardeur chante les grappes gonflées du suc savoureux qui réjouit mon bec & mon gosier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Per veire lo Bel que luzis,
L'agach uman trop s'escurzis
D'orras rantelas;
Mas los trobadors, los auzels
Se comprenon, levant lors els
Vers las estelas.

« Qual sab se los Tordes, antan,
N'eran pas d'Aedes cantant
Cansons de gloria,
E qual sab se dels jorns ancians,
Ara, suls trucs lengadocians,
N'an pas memoria?

« Qual a trobat l'imne embeudat
Dont, uei matin, ai saludat
La solelhada?
Beleu, dins lo pasat grandas,
Anacreon o Palladas
Sul sol d'Ellada... »

Sus aco, sens dire res plus,
Me laisant sol dins l'entrelus,
Esprit somiaire
E cor dosament bategant,
A pres son vol cap al colcant
Lo vendemiaire.

« Pour voir la lumière du Beau, le regard humain est trop voilé de toiles troubles; mais les poètes & les oiseaux se comprennent, levant leurs yeux vers les étoiles.

« Qui sait si les Tourdes, jadis, n'étaient pas des Aèdes chantant des chants de gloire, & qui sait si maintenant, sur les collines languedociennes, ils ne gardent pas la mémoire des jours anciens?

« Qui a composé l'hymne d'ivresse avec lequel j'ai, ce matin, salué le lever du soleil? Peut-être, dans le grand passé profond, Anacréon ou Palladas, sur le sol de l'Hellade... »

Sur ces paroles, sans dire rien de plus, me laissant seul dans le crépuscule, l'esprit songeur & le cœur doucement ému, a pris son vol vers le couchant l'oiseau vendangeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— Auzel, se jol cel estelat
Lo trobador, reviscolat,
Un jorn recanta,
Posque dins lo clar gargalhol
D'un gauchos torde carsinol
Tindar sa canta!

Antonin PERBOSC.

(*Lo Got Occitan*, libre VII.)

— Oiseau, si un jour, sous le ciel étoilé, le poète, ressuscité, de nouveau chante, dans le gosier sonore d'un joyeux tourde du Quercy puisse retentir sa chanson! A. P.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DU

MARQUIS JEAN-FRANÇOIS BÉRENGER DE THÉSAN

COLONEL DU RÉGIMENT DE VERMANDOIS (1745-1804)

(Suite[1].)

III.

VOYAGES DIVERS EN ANGLETERRE, FRANCE, BELGIQUE.

M. le vicomte de Thésan quitta Bilbao, le 6 février 1792, sur le vaisseau *La Catharina of Clock* dont le capitaine-propriétaire était le sieur Farlay de Darmouth. Il trouva parmi les passagers M. de Daugar, lieutenant de vaisseau de Sa Majesté Très Chrétienne, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, des environs de Bayonne, & M. de Coëttando, breton, aussi chevalier de Saint-Louis.

Le voyageur tient exactement jour par jour le journal de la traversée. Parti par un temps calme, le bâtiment fait des bordées pendant deux ou trois jours, tente de revirer vers le cap de Machicaco & est obligé de rentrer dans le port de Bilbao. Le mercredi, 8 février, sur le soir, une brise s'étant levée du Sud, le bâtiment put gagner le large & faire voile vers les îles d'Ouessant. Le vicomte ne note aucun incident remarquable &, pendant huit jours de traversée, ne consigne que les variations de température, les degrés des latitudes traversées, les vents & les courants marins; rien d'intéressant à noter dans ce journal de traversée :

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. XV, 1903, 1re livraison, p. 51.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Le mardi 14 février, à neuf heures & demie du matin, nous décidâmes de prendre un canot pour aller descendre à Darmouth, tous les trois passagers avec nos domestiques & nos effets. Le capitaine fit revirer pour rapprocher la côte de Darmouth. Nous étions, à midi, par 50 degrés 20 de latitude. A une heure moins cinq minutes, après midi, nous quittâmes le bord de *La Catharina of Coock*, gens, voitures & bagages, & nous avons été à Darmouth où nous sommes arrivés & débarqués à trois heures moins dix minutes.

« Mes deux covoyageurs m'ont quitté à Darmouth pour aller à Bath, vers le midi. J'ai regretté d'être séparé sitôt de M. Daugar, qui a été parfaitement honnête avec nous pendant toute la traversée, & peut-être un peu aussi de M. le marquis de Coëttando, qui a été passablement maussade. Il s'en est un peu fallu que je n'eusse une querelle avec lui pour un trait de lésinerie qu'il m'a fait à propos d'un chétif reste de décompte que nous avons encore à terminer.

« J'ai séjourné à Darmouth, le mardi soir 14 février, le mercredi 15 & la matinée du jeudi 16. C'est une petite ville, mais jolie. Son port est beau & sûr. Le commerce y paraît fort actif. Je logeais dans une auberge sur le port, appelée Caselin. Le sieur Guillaume Eveling, marchand-orfèvre — Lowe Street — & dont la femme tient une boutique de toileries, est la seule personne parlant bien le français que j'y aie rencontré. Il fut fort honnête pour nous trois & nous rendit le service d'être notre interprète pour tous nos besoins avec complaisance & empressement.

« J'ai pensé depuis que le petit avantage qu'il trouvait à changer les louis d'or de France (refonte de Calonne) à deux shellings de perte par louis, tandis qu'au poids de l'or ils valaient un demi-shelling de plus, ne contribuait pas peu à son affabilité pour les Français.

« Je partis de Darmouth à trois heures de l'après-midi, faisant transporter tous mes bagages par le wagon ou fourgon de cette ville. A Newton-Bushet, mon domestique monte dans le fourgon, & moi sur le cheval du maître du fourgon pour arriver à dix heures du soir à Newton-Bushet.

« J'arrivai à Newton, vers les dix heures du soir, avec le capi-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

taine Farlay, sur le navire duquel je m'étais embarqué à Saint-Sébastien; il avait fait mener ma voiture du Port de Torbay où il était entré la veille au soir sur *La Catharina*. Je logeai à *Sundinn* ou *Taveon*, ville insigne dont le ciel préserve tout passager honnête! Le lendemain vendredi, 17 février, je dînai chez le capitaine Farlay avec sa femme & son beau-père M. John Bradfond & deux dames. Il avait perdu son père peu de jours auparavant. M. Farlay avait deux enfants, un petit garçon & une petite fille. Le garçon, âgé de quatre à cinq ans, & la jeune fille était encore au berceau. Il est fort joliment logé pour Newton, & sa femme paraît aimable; elle est bien de figure sans être très jolie, a une taille fine, de beaux yeux bleus, de la fraîcheur, cheveux blonds, belle peau, peu d'embonpoint & était fort bien mise. Aucun de ces individus ne parlait français; le mari seul en prononçait quelques monosyllabes & quelques paroles espagnoles. Il me fit fort bonne chère anglaise, donna de plusieurs sortes de vins, punch, liqueurs, café, thé, rôties, tartines au beurre & me retint à souper, malgré mes efforts pour l'encourager à me laisser rentrer chez moi, à dix heures & demie de la nuit. Il me tardait d'être libre & de cesser de voir tabler, car je ne pus me conformer au mode anglais à cet égard, & boire toute la soirée avec eux. Au surplus, il me traita à merveille.

« Le lendemain au matin, je fis rajuster à ma diligence tout ce qui en avait été dérangé & voulus partir. J'y avais fait charger tous mes effets pour me rendre à Exeter qui n'est qu'à quinze milles de Newton-Bushet, mais la maîtresse de Sund-Fawon, après m'avoir fourni un mémoire digne d'un arabe pour ma dépense, ne voulut pas me mettre moins de dix chevaux pour ma voiture; je refusai les chevaux, me mis en cherche pour m'en procurer dans les autres auberges, après avoir tâché de convertir ce corsaire femelle; elle n'entendait pas le français, ni les autres non plus, & ne voulait pas l'entendre à cet égard. Je fis tout ce que je pus pour me faire entendre sur cet objet du capitaine Farlay. Il se prêta tant bien que mal à aller chercher chez les autres loueurs de relais; il ne m'en procura pas. Je ne pus avoir des relais nulle autre part. Je fus obligé de partir de Newton à dix chevaux, vers les trois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

heures, payant tout ce qu'on exigeait, & mes dix bêtes au prix énorme qu'on voulut, trop heureux de me sortir des griffes de mes hôtes. Ils furent au moment de me refuser leurs chevaux, voyant que j'en avais été chercher hors de chez eux, & il fallut que j'eusse presque obligation des leurs, au capitaine Farlay, leur ami sans doute. Je n'eus pas lieu d'être content de lui pour l'économie de ma bourse; ses procédés pour tout, soit pour l'article des provisions faites pour le restant de ma traversée, soit pour les faux frais de débarquement de ma voiture, qui ont toujours été constamment les mêmes, toujours au plus cher; il avait sans doute sur le cœur contre moi que j'étais le cousin de la vicomtesse d'Esclignac, vis-à-vis de qui il avait été obligé de rompre le traité commencé pour frêter son bâtiment entier à Saint-Sébastien. Il n'avait pu obtenir d'elle le dédit de vingt-six louis, la moitié du prix convenu, mais un simple dédommagement de dix louis d'or seulement.

« Au surplus, excepté sur l'article de la dépense, nous avons eu lieu d'en être très contents. Ma manière de voyager à six chevaux sur une diligence était si follement extraordinaire, en Angleterre, que deux honnêtes Anglais qui passèrent devant Sund-Tavern & qui parlaient un peu le français demandèrent à mon domestique qui partait? Et sur la réponse que c'était un Français que l'on refusait de mener autrement, ils eurent l'honnêteté de monter dans ma chambre, de parler à la maîtresse & de m'instruire des moyens à prendre à Exeter pour éviter d'être rançonné ainsi. N'ayant pu faire entendre raison, à cet égard, à cette femme, ils poussèrent leur procédé parfait jusqu'à me donner une lettre pour l'hôte de London-Tavern, à Exeter pour me mener à deux chevaux, quand je me serais défait de mes gros bagages. Peu de Français eussent, je le pense malgré moi, poussé leur prévoyance & leurs empressements, pour un Anglais rançonné ainsi chez eux, à des précautions & des soins aussi suivis. Ces messieurs sont: M. Templer, de Lindvidge, près de Newton, & M. John Buchland, d'Oxford; ils sont tous deux ecclésiastiques anglicans; le premier habite son château, près de Newton; l'autre, était sans doute en visite chez son ami. Ils parlaient français un peu l'un & l'autre; mais avec beaucoup de difficulté; ils

firent cependant tout ce qu'ils purent pour se faire entendre, & me comblèrent d'honnêtetés. Je partis pénétré de leur bonté & arrivai, le soir même, en quatre heures, à Exeter où l'hôte de London-Favern me traita fort bien, conformément à l'intention de ces Messieurs & ne fit mettre, le lendemain, que deux chevaux sur ma voiture, m'étant défait de mes gros bagages, suivant leur recommandation. Je partis d'Exeter le lendemain 18, au matin, vers huit heures; je courus la poste dans ma diligence jusqu'à huit heures du soir; on ne me mit que deux chevaux sur ma voiture, quoique française, toute la journée, & je fus aussi vite qu'avec une voiture anglaise, puisque j'arrivai à cette heure à Wels qui est à quarante-quatre milles d'Exeter. Je logeais chez un homme fort doucereux & qui parlait un peu français, mais il fut fort cher, le lendemain, & me força à prendre quatre chevaux pour mener ma voiture à Wels.

« De Wels je fus à Bath, où j'arrivai le 20 février, le matin, environ en trois heures de route; il n'y a que vingt mille de distance. Cette ville est la seconde de l'Angleterre; elle est même plus jolie que Londres, &, si elle continue à s'agrandir dans le genre où elle est déjà bâtie, elle l'emportera bientôt sur cette capitale. J'y séjournai le 20, le 21 & le 22 février, jour du mardi gras, jusqu'au soir du 23, mercredi des Cendres. Je fis mon dernier jour du carnaval avec le Dr Oliver, médecin, beau-frère de M. Farlay, le capitaine propriétaire du navire sur lequel j'étais passé d'Espagne en Angleterre. Le Dr Oliver est un homme fort honnête & aimable, il parle bien français & il me combla d'honnêtetés. Je partis de Bath par la voiture publique, forcé, pour ne pas payer quatre chevaux en voyageant en poste avec ma voiture, de la faire conduire derrière une voiture de roulage, appelée wagon.

« J'arrivai à Londres le 24 février, le soir, vers les dix heures, & fus loger Leichesten fils & Synarre chez le sieur La Sallonière, Français. Je trouvai le lendemain ma belle sœur, la marquise de Montagut, qui logeait Conduit-Street, chez un marchand de galons, près Hannour-Square.

« Mon séjour à Londres s'est prolongé jusqu'au 27 mars 1792. J'en suis parti le matin, vers dix heures, sans mon domes-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique que je laissai chez ma belle-sœur, & fis route dans ma diligence avec M. le comte de Vogüé & un de ses gens; nous étions en poste & courions à quatre chevaux, voiture chargée de tous nos effets. Le comte de Vogüé ayant failli être assassiné quelques jours auparavant par des voleurs à pied aux environs de Londres, nous avons arrêté, avant le coucher du soleil, à Cantorbéry. Nous sommes repartis le lendemain 25, de bonne heure, & arrivés la même matinée à Douvres. Nous sommes descendus Shil-Tavern, à l'auberge du *Vaisseau*, chez le sieur John Havrey.

« Arrivé à Douvres, le 25 mars, j'y ai laissé ma voiture & mes effets, excepté ce qu'il me fallait pour faire commodément ma route, & me suis embarqué, le lendemain matin, dans le paquebot, capitaine Jonhsons, pour Calais, avec M. le comte de Vogüé. Je suis arrivé le lendemain avec lui à Calais. La traversée n'a été que de deux heures quarante minutes; mais la mer érait si houleuse que presque tous les passagers ont été malades tout le temps du mal de mer; c'était l'époque de l'équinoxe. Nous avons eu longtemps des vagues sur le pont, du côté qui était sous le vent, & j'ai constamment été malade, ainsi que M. de Vogüé. Nous avons logé chez le sieur Dessins. La mer ne fut pas tenable de trois journées.

« Le lendemain 27 mars, nous sommes partis dans une voiture à quatre places & à quatre chevaux, que notre hôte nous a louée au prix de cent écus, & sommes arrivés le quatrième jour, à Paris, avec M. le baron d'Écreinville, gentilhomme normand & protestant, mais bien aristocrate, qui s'était joint à nous à Calais. Malgré sa façon de penser bien prononcée, je ne pus m'empêcher de me ressouvenir, lorsqu'il nous apprit qu'il était protestant, du vers de Virgile : « *Timeo Danos & dona ferentes.* » Nous n'avons éprouvé aucun accident en route ni aucun désagrément de personne, malgré notre qualité d'émigrés; seulement, on nous a fait mauvaise chère & payer fort cher en approchant de Paris. J'ai été, le 30 au soir, coucher chez moi, rue du Faubourg-Saint-Germain; je n'avais pas encore couché dans cet hôtel depuis que je l'avais laissé en 1789, partant pour mon régiment.

« Je suis resté à Paris depuis le 30 mars jusqu'au samedi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

12 de mai, jour où je suis parti à dix heures du matin avec le marquis de Castellane-Novante, mon ancien camarade de gendarmerie, dans un vieux cabriolet à glace & à ressort; il appartenait à M. le marquis de Cosnac, notre camarade de même corps. Ce cabriolet avait été mis dans une de mes remises, à Paris, par M. de Castellane, & les roues en étant en très mauvais état, nous y fîmes mettre, deux jours avant notre départ, les roues de mon wiski, qui était sous la même remise. Nous prîmes cette vieille voiture de M. de Cosnac, parce qu'ayant voulu partir de Paris par les voitures publiques & les places en étant retenues jusqu'au 20 du mois de mai, nous n'eûmes pas le temps de nous fournir d'une autre pour faire notre route. Au surplus, nous avons fait estimer ladite voiture par un sellier, au cas où nous devrions la payer au marquis de Cosnac; elle fut évaluée pour nous à quinze louis &, au plus cher, cent écus pour lui.

« Le 13 mai au soir, nous sommes arrivés à Boulogne-sur-Mer, sans qu'on nous eût demandé nos passeports nulle part, excepté à Amiens où la garde nationale était doublée, & nous avons logé à *l'hôtel Britannique* chez le sieur Parquer & la dame Knolle, son associée, tous les deux Anglais de nation. Le marquis de Castellane trouva dans cette ville un de ses anciens camarades du régiment du Roi-Dragons, qui nous combla d'honnêtetés. Il s'appelait le baron d'Ordre & a un très joli château à une lieue environ de Boulogne-sur-Mer; il nous fit connaître M. l'abbé Matton, grand vicaire de Mgr l'évêque de Boulogne, qui nous procura la connaissance du sieur Verlingue, pilote, des environs de cette ville. C'est lui qui nous passa à Douvres, en Angleterre, sur un lougre, petit bâtiment non ponté, de huit ou dix tonneaux, de construction anglaise. Cet honnête homme a fait cinq ou six campagnes sur les vaisseaux du Roi où il s'est conduit avec une grande bravoure; il avait reçu plusieurs blessures dans les combats divers où il s'était trouvé. C'est bien un des meilleurs aristocrates, par les principes honnêtes & vertueux, que l'on puisse trouver. C'est un être d'une façon de penser bien vue dans tous les états & encore plus dans le sien. Il est marié, a des enfants, & sa femme loge au centre du port,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Boulogne-sur-Mer, où il ne réside pas habituellement.

« Nous sommes restés, depuis le dimanche 13 soir, dans cette ville jusqu'au 18 vendredi soir, á dix heures. Nous nous embarquâmes clandestinement, comme de gens qui auraient été coupables de quelque méfait, tandis que l'honneur guidait nos pas. Nous laissâmes tous nos bagages à l'auberge & la dette de deux jours de dépense. Je remis en mettant pied à terre à Douvres, des assignats à Verlingue, pour solder ce petit compte; ce qu'il a fait faire exactement. J'ai appris depuis que nos effets, excepté mon petit nécessaire en argenterie, que Verlingue a gardé (car les objets d'orfèvrerie sont contrebande dans ce pays), étaient passés à Douvres & ont été remis à l'adresse que j'avais donnée pour l'auberge du vaisseau, chez le sieur John Harvey, sous le nom de M. de Beaume. L'honnête Verlingue m'a fait savoir par M. de Castellane qu'il me passerait en cachette en Angleterre mon nécessaire, quand je le voudrais & me le ferait parvenir où je serais. Avant de finir cet article, je dois faire un aveu : c'est que mon envie de sortir promptement de France me fit gâter mes affaires à cet égard. Je me confiai, en arrivant à Boulougne-sur-Mer, au sieur Parker qui entendait mal la langue française. Celui-ci, malgré mes instances qu'il ne comprenait pas, communiqua à un domestique, son interprète, mon désir de sortir de France. Nous n'avions pas de passeport de notre section, à Paris, pour sortir du royaume. Craignant que nos biens ne fussent saisis en quittant le royaume dès l'instant de notre départ de la capitale, nous n'en n'avions voulu prendre que pour voyager dans l'intérieur; ainsi nous ne pouvions nous embarquer publiquement dans le paquebot pour l'Angleterre. Ma confidence au maître de l'auberge s'étant ébruitée au moins parmi ses gens, il fallait renoncer à sortir par ce port. Mais les mesures prises par M. le Marquis de Castellane, avec l'honnête Verlingue, réparèrent le mal causé par mon étourderie & ma précipitation.

« Nous nous embarquâmes donc, le samedi 18, à six heures environ du soir, dans notre lougre monté de cinq hommes & de Verlingue. Nous aurions voulu déjà nous embarquer dès l'avant-veille dans un plus petit bâteau de pêcheurs; mais le

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gros temps, qui nous menaçait d'être forcés de rentrer au port, empêcha notre départ. Nous ne mîmes que quatre heures & demie à notre traversée; nous essuyâmes deux grains de pluie & un grain de vent qui firent entrer, à plusieurs reprises, la vague dans notre nacelle. Je fus bien malade pendant trois heures trois quarts; mais le marquis de Castellane, qui s'embarquait pour la première fois, n'eut que bien peu de mal de cœur. Nous abordâmes, lorsque la marée se retirait, ce qui pensa nous faire échouer contre la jetée à gauche, en entrant à Douvres. Déjà les matelots anglais venaient à notre secours; mais nous nous remîmes à flot, non sans peines de la part de notre équipage, & nous descendîmes à l'entrée du port, en nous faisant porter sur les épaules d'un matelot. Il était maladroit, il pensa nous laisser tomber, en nous portant, l'un & l'autre, à un sillage fait dans la grève par quelque bâtiments à l'endroit où le nôtre s'était arrêté. Il nous fit mouiller, à moi toutes les jambes, & au marquis de Castellane même les cuisses. Nous arrivâmes ainsi trempés & n'ayant rien pour changer; nous étions partis de France avec les seuls vêtements que nous avions sur le corps. A l'auberge du *Vaisseau*, un domestique donna quelques vêtements pour nous sécher en attendant nos lits; ils furent longtemps à être prêts, vu que tout le monde dormait dans la maison & que nous ne savions, ni l'un ni l'autre, trois mots d'anglais; il nous en coûta neuf louis en or que nous donnâmes à notre équipage & six francs pour boire. Nous étions convenus à six louis, mais tous les matelots ayant été bons enfants &, étant au nombre de six au lieu de quatre qu'ils devaient être, nous voulûmes en agir avec générosité, étant contents d'eux. Nous dormîmes jusque vers les dix heures du matin. Verlingue vint pour prendre nos lettres, & notre lougre repartit à la marée du soir.

« Le samedi 19, à cinq heures du soir, je partis après avoir reconnu les effets & la voiture que j'avais déposés dans cette auberge *du Vaisseau*, en passant avec M. le Comte de Vogüé, le 26 mars précédent. Je laissai le Marquis de Castellane à Douvres, d'où il s'embarqua le même soir samedi par le paquebot d'Ostende. Il fit sa traversée en dix à onze heures & n'a presque pas été malade, ainsi qu'il me l'a raconté, quand nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous sommes rejoints, quelques jours après. J'arrivai le lendemain matin à huit heures & demie, à Londres. Je n'y séjournai que quelques heures pour voir le comte de Eonway, qui me donna l'adresse de ma belle-sœur à Richemont.

Le même jour j'allai à Richemont, vers une heure après midi; ma belle sœur la marquise de Montagut de Beaume m'y reçut avec la tendre amitié qu'elle m'a toujours témoignée; elle venait d'avoir depuis peu la rougeole, ainsi que sa fille unique Noémie; elles étaient alors toutes deux bien portantes. Ce fut une grande satisfaction pour moi de la retrouver. J'espérais que M. le Vicomte de Beaume, son beau-père, serait encore avec elle; il était parti depuis quelques jours pour l'Allemagne. Elle me donna des nouvelles de Toulouse, sur le compte de ma sœur & de ma fille, & moi de son mari, & de tous les siens que je venais de quitter. Son père seul était absent de Paris lors mon départ. Je retrouvai là mon domestique que je lui avais laissé, à Londres, en partant. J'avais été en France seul & j'étais revenu de même.

« Le lundi 21 mai, je fus avec ma belle-sœur à Londres, qui n'est qu'à dix milles de Richemont. Cette course avait pour cause d'aller chez M. le chevalier Robert Herris, qui, quoique gentilhomme, est, vu ses mœurs anglaises, à la tête d'une compagnie de Banque. En partant de Londres, le 24 mars précédent, j'avais laissé entre les mains de mon beau-frère, le marquis de Montagut, ma cassette, un grand portefeuille de bureau contenant des papiers d'affaires & quelque peu d'argenterie; il avait déposé le tout dans cette maison de banque & avait apposé son cachet sur les objets déposés. Je fus donc me faire reconnaître avec ma belle-sœur en portant le cachet des Montagut de Beaune, afin de pouvoir retirer moi-même ces objets. Les affaires terminées dans la matinée, nous retournâmes, le soir même, à Richemont. Je quittai ma belle-sœur, le lendemain, & partis, le matin vers les dix heures, avec mon domestique Gervaitaux pour Londres. Je fus, en arrivant, à la maison de banque de sir Robert Herris & retirai tous mes effets, ayant couché sur le livre tenu à cet effet, dans sa maison, ma décharge du dépôt fait par mon beau-frère.

« Le même jour mardi 22 mai, après avoir enlevé, chez le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chevalier Herris même, tous les cachets apposés par mon beau-frère sur mes effets & en avoir retiré tout ce que j'en voulus emporter avec moi, je pris ma cassette & laissai en nouveau dépôt, dans cette même maison, les diamants de feue ma femme dans leur écrin, le grand portefeuille en maroquin noir & un coffret d'argenterie couvert en basane noire, le tout fermé à clef & scellé avec des rubans de fil rouge cacheté, sur chaque bout, de mon cachet à mes armoiries; il fut établi un nouveau dépôt à mon propre nom sur le registre. Je le signai & laissai mon cachet sur un papier volant avec mon seing au détenteur de ce registre. Il faut observer que cette maison de banque ne m'a remis aucune reconnaissance du dépôt fait chez elle, que l'énoncé du dépôt ne spécifie point le contenu ni des diamants, ni de l'argenterie, ni des papiers, mais fait simplement mention d'une petite boîte, d'un portefeuille & d'un coffret scellés & cachetés à mes armes. Personne de ma famille ne connaît ce dépôt; il n'y a que ma belle-sœur, la marquise de Montagut de Beaune, qui en soit instruite. J'en informerai ma sœur de Toulouse, en cas de mort, dès que nous serons rentrés en France & que l'on pourra faire passer ses lettres, sans crainte qu'elles soient ouvertes aux bureaux des postes.

« Ce même soir, vers les six heures, avec mon domestique, je partis par les voitures publiques pour Douvres; j'étais dans l'intérieur & lui sur l'impériale, selon la coutume anglaise. Il en coûta, pour faire ces soixante & onze milles, une guinée pour la place de dedans & une demi-guinée pour la place au dehors. On arrive en douze heures; nous en mîmes environ quinze. Comme il y avait plusieurs voitures, par extraordinaire, celle où j'étais ne fut attelée toute la nuit que de deux chevaux, tandis qu'on en met ordinairement quatre; aussi n'était-elle qu'à quatre places au lieu de six. J'eus dans ce voyage un grand plaisir : ce fut de rencontrer dans cette voiture M. le comte Daugar, officier supérieur des gardes du corps, frère de celui qui avait été capitaine de gendarmerie & dont j'avais été le lieutenant dans la compagnie de Monsieur. Il se rendait en Allemagne avec un Garde-du-Corps. Nous continuâmes route ensemble jusques à Ostende d'où il fut par eau, & je continuai dans ma voiture. J'arrivai, le mercredi 23 mai,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Douvres, vers les neuf heures. Je laissai le comte Daugar & autres covoyageurs à l'auberge des *Mariées*, & fus descendre à celle de John Harrez, *Ship-Tavern*.

A peine descendais-je de voiture que je fis une rencontre qui me surprit. C'était une dame française, mise en vraie soubrette; elle était fort grasse, taille médiocre, très ronde, paraissait avoir été bien & avoir quarante-cinq ans. Cette dame m'aborde en me parlant français &, après les premiers compliments, me dit que je serais, sans doute, surpris de trouver une dame de qualité dans l'embarras où elle était, qu'elle n'avait pas de quoi payer sa traversée pour se rendre à Gand où elle avait des connaissances; qu'elle était Mme la comtesse de Choiseul-Beaupré, créole. Ray est son nom de fille; elle était veuve de Choiseul, mort à Saint-Domingue, & mère de Mme la comtesse de Ponsault. Je lui fis mes excuses de ne pouvoir lui offrir ma bourse, car un gentilhomme émigrant ne peut être d'aucun secours de ce côté. J'ajoutais que les positions les plus malheureuses sont, dans cet instant, le partage de la noblesse française. Cependant, j'écoutais, par honnêteté, la narration de sa sortie de France; elle avait fui de Saint-Malo pour éviter d'être immolée par les gardes nationaux, chez une amie où elle s'était réfugiée près de cette ville, à la campagne; on était venu pour l'arrêter sur son nom fort aristocratique & incendier le château. Elle arrivait des environs d'Étampes où elle avait une terre de 600,000 francs. Elle avait passé à Jersey & de là en Angleterre, aux environs de Darmouth. Son départ de France aussi précipité l'avait empêché de se pourvoir d'une somme suffisante pour pareil voyage; elle avait été forcée de se défaire de sa montre & autres petits bijoux d'or qu'elle avait sur elle. N'ayant pu trouver à Londres, en y passant, des personnes de connaissance en qui elle comptait avoir recours, elle s'était hâtée d'arriver à Douvres pour prendre le paquebot d'Ostende &, de là, se rendre à Gand par les canaux. Elle ne devait y séjourner que très peu de temps, pour y voir les personnes qu'elle y connaissait. Celles-ci lui fourniraient les moyens d'aller à Trèves; puis, elle se rendrait de suite à la campagne, auprès de Trèves, où elle avait loué une maison lors de sa première émigration de France, l'année précédente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette dame connaissait au surplus tous les Choiseuls par noms, surnoms, figures, caractère, même des anecdotes particulières de plusieurs; elle connaissait aussi nombre de leurs parents & amis, quoiqu'elle ne fût établie en France que depuis quelques années. Elle habitait beaucoup plus dans sa terre près d'Étampes qu'à la capitale. Cette dame parlait bien, mais n'avait pas cependant l'usage & le tact du monde. Elle paraissait connaître plusieurs hommes & femmes de très bonne compagnie. Toutes ces particularités m'intéressèrent pendant le dîner que j'eus l'honneur de lui offrir dans mon auberge. Je crus devoir lui affirmer qu'elle devait se tranquilliser. Malgré la pénurie de ma bourse, je la priai d'accepter que je satisfisse aux frais du passage de Mme la comtesse de Choiseul-Beaupré pour Ostende & aux dépenses de sa route par les canaux jusqu'à Gand, ce qu'elle voulut bien accepter. Je la priai, non sans embarras, de prendre une guinée pour payer à son auberge, &, après dîner, je la quittai dans le parloir où on nous avait servis. Je fus présider à l'embarquement de ma voiture & de nos effets; les siens étaient exigus & correspondaient à la situation qu'elle m'avait dépeinte. Elle n'avait pas même de femme de chambre & n'avait qu'un très mince paquet à porter sous le bras. Rentrant à mon auberge, je fus dormir quelques heures, ayant voyagé toute la nuit. Je redescendis quelques moments avant la nuit dans le parloir où j'avais laissé Mme de Choiseul; je l'y retrouvai. Nous causâmes des nouvelles publiques & des personnes de sa connaissance à Paris, &, comme nous pensions à souper, le capitaine du paquebot vint nous prévenir qu'il fallait s'embarquer. Nous le suivîmes, mais ne partîmes que vers les onze heures de la nuit, le mercredi 23 mai 1792. La marée était bonne, mais le vent presque contraire; il dura ainsi toute la nuit.

« Le jeudi 24 mai, nous eûmes mauvais vent toute la journée. Le temps était humide & froid; nous ne pûmes nous tenir sur le tillac. Je fus malade jusques vers la nuit & ne pus manger que très peu, à souper, fort tard, vu mes vomissements fréquents. Cette nuit, la mer fut un peu houleuse & nous ne courûmes que des bordées. A la pointe du jour, nous passâmes en vue de Dunkerque; nous étions près de trente passagers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mme la comtesse de Choiseul fut bien souffrante tout le temps, ainsi qu'une autre femme française, une vieille dame anglaise & une très jeune personne. Il y avait parmi les hommes près d'une vingtaine de Français, tous émigrants, trois Italiens & quelques Anglais; tout ce monde fut bien malade, toute la nuit, excepté deux ou trois, entre autres le vicomte Daugar, officier supérieur des Gardes-du-Corps. Il éprouvait sur mer, par les houlages les plus forts, le même plaisir qu'à être balancé à l'escarpolette; il jouissait souvent de cette illusion.

« La matinée du vendredi 25 se passa de même, & nous n'arrivâmes à la vue des côtes d'Ostende que vers cinq heures du matin. Nous descendîmes dans une chaloupe, vers les dix heures, parce que la marée pouvait être basse avant que nous puissions entrer dans le port, le vent étant toujours mauvais. Nous descendîmes à terre deux heures & demie aprés & fûmes loger à l'auberge de la maison de ville à Ostende. A quatre heures du soir, le paquebot entra dans le port; ma voiture fut descendue & remontée de suite sur son train & elle fut rendue, ainsi que tous mes effets, vers les cinq heures à mon auberge. Nous avions dîné, presque tous les Français ensemble. Le comte Daugar & les covoyageurs étaient partis pour Bruges. Il nous en avait coûté, pour la traversée, un louis par maître, moitié pour les domestiques; moi, j'avais payé un louis pour ma voiture, puis pour nous rendre à terre, dans une chaloupe, un shelling & demi par tête en plus. Les matelots d'Ostende voulaient un petit écu, & ils firent même un voyage au port avec les Anglais & les Italiens à ce prix; & nous nous dinâmes à bord du paquebot, pendant ce temps, & de bon appétit, la mer étant fort tranquille. A leur entrée, les Ostendois furent plus doux, & comme nous étions près de vingt, ils nous prirent pour la somme susdite. Dès que ma voiture fut à terre, je fis visser & plomber sa vache; c'est une précaution bien nécessaire pour traverser le Brabant; car on est dans le cas d'être visité par des employés du fisc, à chaque ville & gros bourg.

« Le lendemain, samedi 26 mai, je partis, après sept heures, pour Bruges. Mme de Choiseul avait accepté, la veille, la place que je lui avais offerte dans ma voiture; elle avait été fort souffrante & je lui offris de la mener à Bruges, afin qu'elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pût prendre la barque, appelée *des Etats*, pour aller à Gand. Mais nous arrivâmes une demi-heure trop tard. J'eus d'autant plus de regrets d'avoir manqué ce voyage que le canal est très beau, la barque *des Etats* fort commode & ornée ; on y sert de bons dîners à fort bon marché. Le port d'embarquement, auquel les chevaux qui me menaient d'Ostende me rendirent, me parut encore plus agréable qu'on ne me l'avait dit. Quand on va droit au port, sans passer dans la ville haute de Bruges, on n'a pas besoin de relayer & l'on abrège le chemin. On gagne le payement d'une demi-poste. Mais étant obligé d'envoyer chercher le relai de poste loin, il fallut attendre longtemps. J'offris à Mme la comtesse de Choiseul de la mener à Gand même, ce qu'elle accepta ; nous continuâmes la route par terre : le pays est beau, fertile & bien cultivé ; aux approches de Gand on côtoye le canal ; il coule toujours dans une campagne riante. En le traversant, à l'entrée de la ville, nous rencontrâmes M. le comte Daugar & ses covoyageurs, arrivés par le canal ; ils allaient repartir sur le champ par les diligences publiques. Nous fûmes descendre à une grande auberge, située sur une vaste place plantée d'arbres, & à côté de laquelle est le corps de garde militaire. Il n'était pas tard, je fis un bout de toilette & sortis pour voir la ville. Mme la comtesse de Choiseul, qui m'avait dit avoir des connaissances, voulut en aller voir quelqu'une & projetait de s'arrêter peut-être dans cette ville. Elle ne voulut pas souper à table d'hôte, mais elle demanda à être servie dans sa chambre & me pria de sortir avec elle. »

D. Cau-Durban.

(*A continuer.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A PROPOS

DES ANCIENS COMPAGNONS CORDONNIERS

DE TOULOUSE

Le pseudo-baptême & les pseudo-serments des Compagnons du Devoir à Toulouse en 1651 ont fait l'objet d'une communication de M. l'abbé Douais à l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse[1]. En note de ce travail est donnée la bibliographie du compagnonnage[2]. Parmi divers ouvrages, une rare petite plaquette de seize pages est signalée sous ce titre, qui en indique complètement le contenu[3] : *l'Arrivée du brave Toulousain & le Devoir des braves Compagnons de la petite Manicle.* C'est cette plaquette que nous transcrivons ici en partie. Elle doit être annexée, sinon comme document essentiel, du moins à titre de curiosité bibliographique, à l'Histoire des anciens Compagnons cordonniers de Toulouse. Le caractère général du morceau & des deux pièces qui l'ac-

1. Voir les *Mémoires de l'Académie*, t. V, année 1893.
2. Cf. *Bulletin de la Société Archéologique du Midi*, séance du 7 février 1893. (Note de M. le comte de Montsabert.)
3. On y voit, en effet, outre la pièce sus-mentionnée, une *Lettre du sieur de Belle-Alesne à sa Maîtresse* & le *Récit véritable & authentique de l'honnête Réception d'un Maître Savetier, careleur & réparateur de chaussure humaine.* Au bas du f. 16 on lit une approbation & un permis d'imprimer dressés « à Troyes, le 29 mars 1731, » & signés : 1° Grosley, *avocat;* 2° Camusat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compagnent est singulier. Il n'a point échappé à M. Nizard, qui a inséré ce document dans son *Histoire des livres populaires* (1864).

Nous sommes ici, en effet, en pleine littérature populaire. A la vérité, *L'Arrivée du brave Toulousain* & les pièces intitulées : *Lettre du sieur de Belle-Alesne à sa Maîtresse*, — *Récit véritable & authentique de l'honnête réception d'un Maistre Savetier, &c.*, constituent une parodie purement grotesque ; il n'est donc pas surprenant que le gros sel n'y soit pas épargné. Les formalités bizarres, les rites ridicules que l'on suppose être observés lors de la venue & de la réception d'un compagnon ou d'un maître savetier ainsi que le jargon qui est censé de mise durant la cérémonie d'affiliation, tout cela trahit l'opinion que le bas peuple avait conçue du compagnonnage au dix-huitième siècle. Voici qui ne rappelle guère le noble langage des *Statuts de l'Association des Serviteurs Cordonniers à Tholose*, approuvés en 1651 par l'illustre archevêque Charles de Montchal, pas plus d'ailleurs que les hautes vues dont s'inspirait le baron de Renty quand il instituait à Paris & à Toulouse ces communautés de Frères cordonniers, vrais religieux vivant dans le monde et dont le groupement & la conduite restent un modèle du genre [1].

1. Il est impossible de parler des *Compagnons cordonniers* sans rappeler le souvenir de M. de Renty qui, au dix-septième siècle, se donna beaucoup de soins pour améliorer leur sort au point de vue spirituel & temporel & leur fit accepter un règlement de vie. Le P. J.-B. Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, biographe de M. de Renty, a noté l'influence que son pieux héros exerça lors de l'établissement d'une communauté de Frères cordonniers à Toulouse. M. de Renty, raconte l'historien, « roula longtemps dans son esprit la pensée de réformer tous les mestiers, d'en oster les abus qui à la longue s'y sont coulez, & de les sanctifier; & il souhaitoit qu'en tous il y eust des gens qui vécussent comme les premiers chrestiens, en sorte que tout le gain de leur travail fust commun, & après avoir pris pour eux le nécessaire, le reste allast aux pauvres.

« Dieu a accomply son souhait, ayant mesme trouvé quelques Artisans qui en avoient l'inspiration & estoient dans le mesme dessein, tellement qu'il y a maintenant à Paris deux Communautez de ces mestiers, l'une de Tailleurs, & l'autre de Cordonniers, & de ceux-cy en deux quartiers de la ville, *& encore à Tolose*, où ils vivent & font tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il suffit que nous trouvions dans ce qu'on va lire des traits distincts, quoique malheureusement trop dissemblables, pour que nous nous hâtions de les relever.

J. LESTRADE.

L'arrivée | du brave | toulousain | & le Devoir | des braves compagnons | de la petite manicle. |

[Au-dessous de ce titre, on voit une représentation de forme oblongue, très sommairement dessinée. Sur un banc, à gauche du lecteur, est assis le maître savetier, coiffé, occupé à tirer le ligneul. A ses pieds, un bassin où trempent des morceaux de cuir. Trois chaussures sont appendues contre la muraille. — Le Toulousain arrive du côté opposé, fort respectueusement, chapeau bas, & chargé d'un sac copieusement garni.]

A Troyes | chez Garnier, imprimeur-libraire, place | Saint-Jacques. | — Avec permission.

Arrivée du Brave Toulousain.

PIED-TORTU. — Honneur toulousain.

TOULOUSAIN. — Serviteur, Pied-Tortu.

P.-T. — D'ou est la venue?

T. — Elle est des Monts-Pyrénées.

P.-T. — Est-ce un bon pays?

T. — Ne vois-tu pas que j'ai eu le gras des jambes mangé par les mouches, à cause de la chaleur du temps? Et toi, Pied-Tortu, d'où est la venue?

P.-T. — Elle est de Rouen.

en commun : ils se lèvent, ils se couchent, ils mangent, ils travaillent ensemble; le matin & le soir ils font conjointement leurs prières, & au commencement de chaque heure ils pratiquent quelque exercice de piété, tantost de chanter des hymnes, tantost de réciter le chapelet, puis de lire quelque livre de dévotion, après de s'entretenir des matières du catéchisme : ils s'appellent frères et vivent en grande union & concorde, &c., &c. » — Voyez : *L'Idée d'un chrestien parfait*, — *La Vie de Monsieur de Renty* par le P. Jean-Baptiste Saint-Jure. (Nous avons sous la main la quatrième édition, in-12, imprimée à Paris en 1653.) Le baron de Renty mourut, âgé de trente-sept ans, le 24 avril 1649.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

T. — Qu'y a-t-il de nouveau ?

P.-T. — Les Clercs de Boîtes ont forcé Maître Jacques le Prêtre, ancien juré du corps de l'Etat, de remettre les Antiquités que nous possédons entre leurs mains.

T. — Quelles Antiquités possédons-nous ?

P.-T. — Nous avons la langue du Juif-Errant, la barbe du bouc qui a été dans l'Arche de Noé, la truelle du premier maçon qui a travaillé à la Tour de Babylone (*lisez* Tour de Babel) : nous avons encore trois morceaux de la muraille de la Pierre de Brûlé, la Fontaine de puanteur, la Pierre de zizgag, le Tranchet d'éloquence ; parbleu, notre état doit être considéré : ne sommes-nous pas les premiers de la ville ? Et souvent on nous cache derrière les portes. Allons boire pinte, & nous parlerons sur le devoir.

*
* *

Le Devoir des braves Compagnons de la petite Manicle ; de la manière qu'ils vivent par les champs de peur que leur Sac ne soit mangé par les Anciens.

TOULOUSAIN. — Honneur, Maître & Compagnons, Savates & Savatissons, s'ils y sont.

PIED-TORTU. — Oui, pays, tout prêt à vous rendre le devoir : d'où est la venue ?

T. — Elle est de Nantes en Nantois.

P.-T. — Chez qui avez-vous travaillé ?

T. — C'est chez maître Mathieu la grosse Patte.

P.-T. — Est-ce un brave Maître ?

T. — Fort brave Maître.

P.-T. — Qu'avez-vous remarqué dans cette illustre & fameuse Boutique ?

[p. 4] T. A main droite il y a trois Alènes épointées à manche de buis avec des viroles d'argent & une vieille Forme mangée des vers ; à main gauche, trois brochettes de la cage & la tête de la Linote que Maître Juif-Errant apprenoit à siffler.

P.-T. — Entré dans la Boutique, dis le mot.

T. — Béni soit l'arbre qui a porté la Poix.

P.-T. — Vous êtes dans mon carosse : dites-moi, pays, que signifient les Jetons qui sont à notre Tablier ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

T. — Ils signifient la Monnoie de Rolland le Vaillant qui en a tué treize & quatorze d'un revers de Tire-pied, qui lui mangeoient les jambes à cause qu'il avoit les loups; lui seul eut été capable d'empoisonner le corps de l'Etat.

P.-T. — Dites-moi, pays, que signifie le Tranchet?

U. — Tranchet-Royal, trempé par Maître Charles Besançon.

P.-T. — Que signifie l'Astic?

T. — C'est une des dents du cheval Bayard, par lequel est venu le commencement de la guerre, & par [lequel] elle finira : il est encore vivant dans la forêt des Ardennes.

P.-T. — Dites-moi, pays, que signifie le Bacquet, Fontaine de toute science?

[5.]T.— Pendant que le cuir trempe, j'apprends ma Linotte à siffler les louanges du Corps de l'Etat.

P.-T. — Dites-moi, pays, que signifie l'Alène?

T. — L'Alène frétillante qui a travaillé aux pantouffles du premier Moutardier de Dijon.

P.-T. — Maître, donnez-nous dix-huit deniers pour faire la débauche : il faut aller chez l'ancien Gouret. Quel salut lui ferez-vous?

T. — Je lui dirai : « Honneur, pays. Gardons la Savate du désordre du temps, allons vuider les pintes & les pots. »

*
* *

A la suite de cette pièce, viennent la *Lettre de Belle-Alesne* & le *Récit véritable :* les bibliophiles & les curieux pourront les consulter à la Bibliothèque de la ville à laquelle nous offrons la plaquette décrite ci-dessus. J. L.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Syndicats d'initiative.

Depuis plusieurs années de très nombreux Français sont en train de découvrir la France & de la trouver infiniment plus attrayante & plus belle qu'ils ne le supposaient. En réalité, on ne pouvait guère, au temps jadis, voyager aisément & se permettre de comparer les paysages & les monuments. Ce sont les voies ferrées qui, pénétrant de plus en plus dans les recoins de notre territoire, ont rendu possibles les excursions. Le mouvement des chemins de fer a provoqué le mouvement alpiniste aujourd'hui en pleine activité & si puissant qu'il influence à son tour les moyens de locomotion & les entraîne vers le progrès.

Ce premier résultat n'est qu'un point de départ. On a vite compris que les excursions faisaient dépenser de l'argent aux voyageurs. On a naturellement observé que des pays tels que la Suisse gagnaient ainsi des millions tous les ans. De tous côtés on réclame les bienfaisants voyageurs & de toutes les manières on veut leur préparer une circulation facile, un bien-être perfectionné, toutes les satisfactions qui peuvent les tenter, les attirer, les retenir. Les beaux sites, les vieux édifices qu'affectionnaient seuls naguère quelques esprits délicats, les naturalistes, les archéologues, deviennent chers à tous ceux que préoccupe avant tout l'intérêt matériel du pays. On comprend que c'est un capital susceptible de beaux revenus : les populations les plus sauvages deviennent hospitalières. Pour la première fois, ici & là, les étrangers ne voient que des mains

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tendues & des sourires engageants. Les auberges deviennent à l'envi propres & salubres. Les hôtels, de la cave au grenier, se font un point d'honneur d'appliquer les règles de l'hygiène. Les routes deviennent meilleures & s'ouvrent nouvelles de toutes parts. Les voitures se multipliient en raison même de la multiplication des vélos & des autos. Ces derniers, avec leur allure fantastique, semblent donner la note exacte de la rapidité de l'évolution qui sur toute la ligne s'accomplit, & pénètre la vie tout entière de notre peuple, que dis-je, de tous les peuples.

Il est tout naturel que chaque province voie naître des groupes d'intéressés unissant leurs efforts pour éclairer, conseiller, aider, exciter les populations, pour unir & régulariser les efforts, pour obtenir le maximum des résultats, c'est l'œuvre des *Syndicats d'initiative*. On comprend maintenant, puisqu'il s'agit de la prospérité même de la nation, que la grande Presse leur ait donné tout son appui! Elle a fait tout ce qui lui était possible pour entraîner l'opinion, & les départements qui n'ont pas encore compris, qui s'enlisent dans de stupides préoccupations politiques ou dans une indifférence coupable, ne tarderont pas à sentir le poids de leur faute.

Le département de l'Aude, & Carcassonne en particulier, ont un syndicat depuis deux ou trois ans. Déjà les bénéfices du commerce local sont parfaitement appréciables. D'ailleurs, les syndicats de la région des Alpes ont les premiers en France tranché la question & justifié toutes les espérances.

Le Syndicat de la Haute-Garonne & de Toulouse est entré à son tour en ligne, & si les corps élus & les particuliers sont réellement disposés à faire les sacrifices nécessaires le succès viendra.

La situation des Syndicats qui aboutissent aux Pyrénées est très délicate. Les Pyrénéens proprement dits, les montagnards, sont pauvres, malavisés, insouciants de l'avenir, peu favorables au progrès quel qu'il soit, fidèles à leurs préjugés. Leur pays est absolument en retard par suite de leur grande inertie intellectuelle & industrielle. Parviendra-t-on à les convertir?

On croit rêver quand on apprend que l'offre du Touring-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Club de construire à ses frais, jusqu'au lac de Gaube, une route carrossable a pu être discutée! Aux deux extrémités de la chaîne, dans le Roussillon, le Béarn & le pays Basque, les affaires sont en bonne voie. Pau, depuis longtemps instruit par l'expérience[1], fait effort pour maintenir & accroître sa prospérité, mais de l'Adour à l'Ariège est-on disposé à se réveiller & à vivre d'une vie nouvelle?

E. C.

*
* *

Portraits gravés des Rivalz.

Dans le numéro de mars & avril 1903 de la *Revue*, ALBIENSIS donne la description exacte de deux gravures représentant : l'une *Jean-Pierre Rivalz*, l'autre *Antoine Rivalz*. Le graveur est aussi un Rivalz, avec cette signature : *Bart. Rivalz, sculp.* L'auteur de l'*article* dit : « Nous ignorons si ces deux gravures sont connues... » — Oui, certainement, & de bonnes épreuves, très appréciées, figurent, à Toulouse, au Musée (nouvelle galerie des dessins) Saint-Raymond, à la *Société archéologique* & dans plusieurs collections particulières. Les *cuivres originaux* qui ont servi au tirage de ces portraits des Rivalz sont encore aujourd'hui conservés dans la famille & constituent une rareté précieuse.

Albiensis déclare qu'il donne la description des deux gravures d'après de *mauvaises photographies*. Mais, à ce sujet encore, on pouvait être mieux documenté, car nous avons vu à l'exposition de Toulouse (1887) d'excellentes photographies des deux portraits, faites par Eugène Delon, un des anciens & des meilleurs photographes de notre ville.

La nouvelle *Biographie universelle* de Didot traite assez mal les portraits gravés à l'eau-forte par Barthélemy Rivalz; ils ne sont pourtant pas si méprisables & peuvent être mis en bonne place dans une collection d'amateur. E. L.

1. Pau a su servir ses intérêts en maintenant la même administration municipale & en écoutant les avis du Syndicat des médecins des eaux minérales des Pyrénées dont le président est l'un des fondateurs de la *Revue des Pyrénées*, M. le Dr Garrigou.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ariège.

M. le chanoine Barbier, auteur de plusieurs ouvrages intéressant l'Ariège, vient de publier, sous ce titre, l'histoire des

Les Carmélites de Pamiers.

saintes religieuses qui ont dû quitter leur silencieuse retraite pour aller demander à l'Espagne l'hospitalité avec le droit de prier & de se mortifier. Œuvre qui sauvera de l'oubli bien des noms que l'humilité chrétienne à dérobés au monde, mais qui ont leur valeur devant Dieu. M. le chanoine Barbier l'a écrite avec le tact & la délicate réserve qu'il appartient à un prêtre d'apporter en ces matières.

***

Ces fouilles, qui ont donné au Musée de Foix de si beaux & de si nombreux échantillons de l'art barbare dans nos

Fouilles de Tabariane.

contrées, viennent d'être interrompues pour le moment. Le cimetière fouillé par MM. Roger & Maurel est épuisé; les dernières recherches n'ont donné qu'une boucle un peu différente de celles déjà trouvées; l'ornementation, qui consiste en damasquinage, est plus variée. Quand les travaux de la culture le permettront, on pourra plus tard entreprendre, dans les champs voisins, des travaux de recherche & continuer des fouilles qui ont déjà donné de si beaux résultats.

***

Dans la séance du 17 mai la *Société ariégeoise des sciences, lettres & arts* a décidé la création d'un syndicat d'initiative

Syndicat d'initiative.

de l'Ariège. Notre département était le seul dans la région pyrénéenne qui n'eût pas encore de syndicat de ce genre; il était naturel de le voir collaborer à l'œuvre connue, faire connaître le pays, en révélant aux étrangers & même aux indigènes les sites, les monuments, les industries locales, attirer les touristes & faciliter par tous les moyens

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette propagande intéressante. Dans ce but, on ne doit pas négliger de distribuer des brochures, des journaux, des photographies, des cartes illustrées. Des hommes appartenant à toutes les classes de la société se sont groupés & ont constitué un syndicat; ils adressent un appel à toutes les bonnes volontés, stimulant le zèle des habitants, appelant l'attention des industriels, hôteliers, entrepreneurs de transports, propriétaires de stations thermales, etc.

« L'ouverture prochaine de la ligne de Saint-Girons doit amener bientôt chez nous les voyageurs qui ne pouvaient se décider à prendre les deux lignes en cul-de-sac d'Ax & de Saint-Girons, écrit un membre distingué du syndicat; dès que la boucle sera faite, l'Ariège viendra prendre sa place tout naturellement dans les circulaires pyrénéens, & la chose sera encore plus complète lorsque la voie ferrée, franchissant le col de Puymaurin, ira jusqu'à Bourg-Madame, & là se reliera au tramway de Perpignan & au réseau espagnol.

« Tout, dans ce moment, nous permet de dire que l'Ariège va sortir enfin de l'oubli où elle semblait condamnée; elle participera certainement aux bons effets que la propagande, organisée par l'Union des syndicats pyrénéens, produira bien certainement. » D. C.

Aude.

Camille Laforgue.

Le 28 juin mourait à **Coursan** M. Camille Laforgue, ancien conseiller général de l'Hérault, félibre majoral, syndic honoraire de la maintenance de Languedoc, officier de l'Ordre royal de la Couronne de Roumanie. M. Camille Laforgue était originaire de Quarante (Hérault), où il était né en 1829. Il était donc âgé de soixante-quatorze ans. Il est décédé à la suite d'une opération de la cataracte. L'opération avait bien réussi; mais il est survenu une faiblesse générale qui l'a emporté au bout d'une semaine. Rien ne pouvait faire prévoir cette fin rapide : aussi sa mort a-t-elle douloureusement surpris ses nombreux amis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Camille Laforgue s'était signalé dans la littérature languedocienne par de nombreuses œuvres pleines de verve méridionale, notamment *la Boumiano* & la *Filho del Moulinié*, imprimées à Montpellier, la première en 1878 & la seconde en 1881. Il était titulaire de la *Cigalo de la Narbouneso*.

A l'occasion du mariage de sa première fille avec le comte d'Armagnac, il avait publié un *Nouvial* très intéressant. Il en préparait un nouveau pour le mariage de sa seconde fille avec le baron de Rivières : nous espérons bien qu'il ne restera pas inédit.

Par son caractère bienveillant, par son esprit généreux, par son talent littéraire, M. Camille Laforgue avait acquis une grande situation dans le Midi. Sa mort est donc une grande perte à tous égards pour sa famille, pour ses amis & pour la petite patrie languedocienne. B. D.

Aveyron.

Villefranche-de-Rouergue.

La Société des Lettres, Sciences & Arts de l'Aveyron, fondée vers 1830, & qui a publié de fort honorables publications & fondé une importante biblothèque, un précieux musée, a pris cette année une heureuse initiative. Elle a convié ses membres à se rendre à Villefranche-de-Rouergue & ses amis de Cahors, de Montauban, d'Albi & de Toulouse à se joindre à eux.

C'est ainsi que le lundi 1er juin, au lendemain de Pentecôte, arrivaient par les trains du matin en la coquette & antique cité la Société archéologique du Tarn-&-Garonne & son président, M. le chanoine Pottier; la Société archéologique du midi de la France, & son président, M. J. de Lahondès, & des délégués de l'Albigeois & du pays des Cadurques. Les autorités de Villefranche souhaitaient la bienvenue, l'orphéon local accompagnait le cortège à la superbe salle des fêtes où un vin d'honneur fut offert; puis on visitait l'admirable Chartreuse; à la cathédrale, les touristes saluent M. le Curé & admirent les boiseries, tandis que l'orgue jette aux échos sa

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grande & joyeuse voix. A midi, cent dix convives, y compris bien entendu de charmantes dames, faisaient honneur au festin de l'hôtel Orcibal & au champagne des Ruthenois. Les toasts aidant, on sortit de table seulement à deux heures pour passer en revue les maisons gothiques ou de la Renaissance. qui sont nombreuses & fort intéressantes.

On visitait la tannerie de M. Bras où la mécanique la plus perfectionnée permet au Rouergue de lutter avec l'Amérique & de triompher. Le temps manqua pour répondre à l'invitation aimable de l'imprimerie Cibiel. Le soir, plus de mille personnes, auditoire des mieux parés & des plus séduisants, faisaient fête à la conférence de M. Emile Cartailhac & à ses nombreuses & exceptionnelles vues de l'Aveyron. J'allais oublier de mentionner que l'après-midi un chœur de quarante jeunes filles de l'Ecole primaire avait fait entendre & applaudir l'hymne de François Fabié *au Rouergue !*

Cette journée fut réussie de tous points & l'on peut maintenant espérer que la Société de Rodez choisira l'an prochain un autre de ses chefs-lieux, Millau par exemple, pour y tenir séance.

D'A.

Gers.

Correspondance.

Nous donnons la plus grande liberté à nos correspondants, mais la direction de la *Revue des Pyrénées* est restée & tient à demeurer en dehors des polémiques locales & personnelles. Aussi nous estimons que l'insertion de la lettre suivante de M. Degert, directeur de la *Revue de Gascogne*, en réponse à l'article de M. R. Pagel, paru dans la chronique du Gers de notre dernier numéro, termine le débat, laissant à nos correspondants l'entière responsabilité des articles publiés sous leur signature.

N. D. L. R.

Monsieur le Directeur de la REVUE DES PYRÉNÉES,

Il plaît à M. R. Pagel de faire savoir à la *Revue des Pyrénées* qu'il n'est pas content de la *Revue de Gascogne*, mais qu'il est sujet à des distractions. Voilà deux confidences dont vos lecteurs n'auront pas manqué de savourer le haut intérêt.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le grand crime de la *Revue de Gascogne,* c'est de n'éprouver pas toujours une admiration suffisante pour les publications de M. R. Pagel. Il m'est arrivé, je l'avoue, d'avoir eu, une fois ou autre, à signaler dans les articles de votre correspondant, à côté de mérites divers, certaines inexactitudes. Ce sont là menus services qu'on se rend entre travailleurs, à charge de retour; ainsi le veut généralement le métier de critique.

Je n'ignore ni n'oublie mes devoirs de courtoisie ou de bienveillance professionnelles, mais M. R. Pagel s'enlève un peu le droit de les réclamer en les pratiquant de la façon que chacun a pu voir dans votre *Revue* (1902, pp. 104-105; 1903, 219-221).

Je ne dis point ceci pour mettre fin aux vaticinations auxquelles il se livre périodiquement ici sur le compte de la *Revue de Gascogne.* Si ce jeu de croque-mort avant la lettre l'amuse, il ne me chagrine guère. « Les gens que vous tuez, lui dirai-je comme l'autre, se portent assez bien. » Ces prédictions sinistres ne font donc de mal qu'à leur auteur : elles attestent chez lui une certaine ignorance des choses dont il parle — ce qui est toujours fâcheux chez un correspondant de revue, — ou un dépit amer du succès d'une œuvre rivale, — ce qui n'est ni adroit ni gentil de la part d'un confrère adonné aux mêmes travaux.

Quant aux distractions, M. R. Pagel confesse en avoir une ou deux sur la conscience; le cas n'est pas pendable, je l'avoue. Mais où la chose devient inquiétante, c'est quand ces distractions menacent de passer chez un travailleur, fût-ce un ancien élève de l'Ecole des Chartes, à l'état d'habitude. Et le moyen de se refuser à reconnaître tous les symptômes de cet état alarmant dans la chronique qui nous occupe? Il y est dit qu'à la *Revue de Gascogne* le « correcteur du *Gallia Christiana* revoit la liste des évêques de Dax & celle des archevêques (!) d'Auch, *après* M. l'abbé Duchesne ». Il n'y aurait rien de déshonorant à marcher sur les brisées d'un pareil maître; mais encore faudrait-il, quand on en parle, être fixé sur la nature & le rapport des deux sortes de corrections. M. R. Pagel paraît bien ne connaître ni l'une ni l'autre. S'il connaissait celle de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mgr Duchesne, il n'ignorerait pas ce qu'il déclare me devoir (*Fast. épisc.*, t. II, p. 141, note 3); s'il connaissait la mienne, il ne dirait pas qu'elle est inédite (p. 220). A défaut des *Fastes épiscopaux*, M. R. Pagel doit bien lire la *Revue des Pyrénées*, puisqu'il en est correspondant. Comment se fait-il qu'il déclare inédit (p. 220) ce que la même *Revue* a signalé déjà depuis deux mois (1903, p. 88) comme publié & bien publié? Encore une distraction? Distraction pour sûr que d'affirmer en tête de son article qu'à Auch les travailleurs n'ont à leur disposition que le *Gallia Christiana*, quand quelques lignes plus loin on se fait fort de posséder « des documents *inédits* & que les auteurs du *Gallia*, ainsi que M. l'abbé Duchesne, n'ont pas connus. »

Je ne disconviens pas, du reste, que le prestige attaché au titre de directeur effectif du *Bulletin de la Société archéologique du Gers* & de correspondant occasionnel de la *Revue des Pyrénées* autorise quelque dédain pour « les destinées précaires de ces Revues qui s'éteignent ». Mais étant donné la modestie dont se réclame l'auteur au cours de sa chronique, peut-être n'avons-nous dans cette pitié superbe qu'un nouvel effet d'une distraction incorrigible. Quoi qu'il en soit, chacun fait ici-bas ce qu'il peut. La direction de la *Revue de Gascogne* met son ambition à garder ses traditions de critique impartiale, d'information originale & de publicité régulière. Ses lecteurs par leur fidélité, d'assez bons juges par leurs suffrages, veulent bien m'assurer qu'elle n'y réussit pas trop mal.

Si j'en juge par ses récriminations, votre correspondant gersois préfère sans doute les revues qui traduisent le *Gallia* à celles qui le corrigent; il estime même qu'un Bulletin est assez vivant quand il publie en juin son premier numéro de l'année, & assez neuf quand il réimprime Baluze ou d'autres auteurs plus récents. Simple affaire de goût & d'appréciation. Dieu me garde d'aller pour ces bagatelles « arrêter dans son essor » le développement qu'il promet aux études historiques en Gascogne, pour le jour où il lui sera permis de travailler à son goût & à sa guise.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. Degert.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gironde.

Congrès des Sociétés savantes.

Le Congrès des Sociétés savantes s'est tenu à **Bordeaux** au mois d'avril dernier. Il en a paru déjà bien des comptes rendus, dont la lecture, trop souvent, décourage d'en écrire un nouveau. — C'est une tâche périlleuse de saisir le sens précis d'une communication orale & de la traduire fidèlement. Au sujet de la visite faite à Saint-Seurin par la section d'archéologie, certaine feuille hebdomadaire a publié une relation d'une rare inexactitude.

Mieux vaut donc s'abstenir de parler de travaux très divers & consigner ici d'un mot le souvenir du Congrès.

*
* *

Le Livre noir et les établissements de Dax.

La *Société des archives historiques* a publié son trente-septième volume, l'un des meilleurs de la collection. Pour tout dire, je n'en vois aucun parmi les précédents qui forme un ensemble aussi homogène & dont le trente-septième volume, dû à M. Abbadie, président de la Société de Borda, renferme *Le Livre noir & les établissements de Dax.* Peu de documents dans notre Sud-Ouest présentent avec tant d'intérêt, & peu d'érudits réunissaient au même degré que M. Abbadie les conditions indispensables pour en donner une bonne édition.

Çà & là, j'aurais lu quelques lettres autrement ou donné de quelques mots une traduction différente. P. 93, note 1 : je ne suis nullement persuadé que *fermar* ait le sens spécial de *faire opposition.* En dépit de ces menues négligences, la publication fait honneur à notre Société des archives historiques, à son érudit collaborateur & à la ville de Dax.

J.-A. B.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Notre éminent collaborateur, M. Brutails, archiviste de la Gironde, dont on vient de lire la correspondance bordelaise, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur à l'occasion du dernier Congrès des Sociétés savantes. Nous applaudissons cordialement à cette haute distinction à tous égards si méritée.

M. Brutails.

N. D. L. R.

Hérault.

Le mois de mai a été marqué par deux conférences qui ont réuni l'élite intellectuelle de **Montpellier**. — M. d'Estournelles de Constant, député de la Sarthe, a parlé « de l'arbitrage entre les nations & de la politique de la paix ». M. F. Brunetière, de l'Académie française, s'est attaché à démontrer « comment se forme une aristocratie ». — La première de ces réunions, organisée par la Ligue des Droits de l'Homme & du Citoyen, & la Ligue de l'Enseignement populaire, était présidée par M. de Rouville, doyen honoraire de la Faculté des sciences, une des personnalités du monde protestant; la seconde, due à l'initiative de Mgr de Cabrières, était donnée sous la présidence de l'Evêque de Montpellier.

Conférences.

Dire que M. d'Estournelles de Constant a captivé son auditoire serait dépasser la vérité. Tout au plus n'a-t-il fatigué personne. Son discours était aussi imprécis & vague que l'idée d'arbitrage elle-même.

M. d'Estournelles est doué des meilleures intentions & l'on s'est montré très flatté de l'entendre déclarer qu'il avait tenu à parler tout d'abord à Montpellier après Paris, « parce qu'aux yeux même de Paris Montpellier n'est pas une ville de province; c'est un foyer de lumière & de vérité »; mais il est permis de douter que, parti de notre ville, le mouvement populaire qui doit indiquer leur devoir aux pouvoirs publics, c'est-à-dire obliger le gouvernement à avoir une politique étrangère, ait quelque chance de succès.

La conférence de M. Brunetière a surpris bien des auditeurs. La presse l'avait annoncée sans indiquer le sujet traité. Tout le monde s'attendait à voir l'éminent académicien abor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

der la question du moment : *les Congrégations*. Dans cet espoir, le clergé était venu nombreux de tous les points du diocèse. M. Brunetière n'a parlé que de l'Amérique & le clergé a entendu une très belle conférence.

Une aristocratie doit être nécessaire, sa formation apparaît comme naturelle, puisque le peuple américain, un peuple nouveau, voit naître progressivement l'aristocratie du milliard & que chez lui il est question d'organiser l'aristocratie du nom. L'aristocratie de l'intelligence est déjà reconnue par lui & occupe dans l'esprit de ce peuple une place que nous sommes loin de soupçonner.

M. Brunetière n'a pas donné lui-même de conclusion; il n'est pas sorti de l'Amérique. Ainsi sa conférence a conservé le caractère d'étude sociale spéculative.

Pendant deux jours, M. Brunetière est resté l'hôte de Mgr de Cabrières, qui a donné un dîner en son honneur.

J. F.

Basses-Pyrénées.

Rue de Bayonne à Séville.

Il existe à Séville, en Espagne, une rue portant le nom de *rue de Bayonne*. Les historiens du lieu nous disent que le roi saint Ferdinand s'étant emparé de cette ville au treizième siècle, en donna une partie à ses soldats. Ce quartier revint à des soldats de Bayonne. Mais s'agit-il de Bayonne dans les Basses-Pyrénées, ou de Bayona, petite ville côtière située non loin de Santander?

*
* *

Berceau d'Henri IV.

Il y a eu émoi dans la bonne ville de **Pau**, à cause d'un article du *Gaulois*, d'après lequel M. Eudel, le célèbre collectionneur, aurait, à la suite du faux de la tiare de Saïtapharnès, déclaré que l'écaille de tortue appelée le berceau de Henri IV serait un faux à mettre à l'actif de nos musées. On avait annoncé à Pau une étude sur la question;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais, tout considéré, on a préféré faire le silence sur cette affaire. Il est si dur & si pénible de détruire certaines légendes! Tout conspire contre l'authenticité de cette relique, mais ne nous en inquiétons pas.

*
* *

Congrès de Bordeaux.

M. Planté, délégué de la Société des lettres, sciences & arts de Pau & son président, a rendu compte de la brillante fête scientifique qui a eu lieu à Bordeaux. Les Basses-Pyrénées ont brillé par l'absence de tout travail. Seul, M. Lochard avait envoyé un ouvrage imprimé, écrit surtout d'après les archives de l'Etat civil de Pau.

*
* *

Où était Beneharnum?

Un étranger, momentanément établi à **Labastide-Cézéracq**, a envoyé à la Société des sciences, lettres & arts de Pau un mémoire pour établir que cette petite localité était l'ancien Beneharnum, mentionné dans l'itinéraire d'Antonin. Cette thèse est déjà un peu vieille; en tout cas, elle a été discutée, je crois, par M. Raymond & peut-être par d'autres.

Quel est le Champollion qui nous déchiffrera enfin ces vieux *Itinéraires*, sur lesquels on a hasardé tant de conjectures? Il me semble qu'un savant, ayant des loisirs, rendrait les plus grands services en étudiant cette question. Il s'agirait de partir d'un lieu connu, de retrouver les anciennes routes romaines, de les suivre. Les anciens chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle seraient un fil conducteur. On s'est contenté jusqu'à présent de résoudre ce problème sur le papier & non sur le terrain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On a trouvé aux archives du Vatican un bref adressé par le pape Pie IV à Jeanne d'Albret le 3 juillet 1560. Le pape exhorte la reine de Navarre à rester fidèle à l'Eglise & lui rappelle les exemples de François Ier & de sa mère, la célèbre Marguerite : *Mater tua piissima & sanctæ matris Ecclesiæ præceptorum observantissima.* La postérité n'a pas absolument ratifié ces paroles du pontife romain. Jeanne d'Albret n'eut garde de suivre le conseil de Pie IV : elle abjura la foi catholique le 25 décembre de cette même année 1560.

Jeanne d'Albret et Pie IV.

***

Dans le même ordre d'idées, les archives du Vatican contiennent trois brefs de Clément VIII à Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, de 1596 & de 1600, l'exhortant à revenir au catholicisme. Dans le dernier, le pape déclare qu'il ne lui accorder? pas de dispense de mariage. En même temps, il écrivait aux ducs Charles & Henri de Lorraine & au cardinal du même nom, les priant d'engager la princesse à rentrer dans le giron de l'Eglise. On sait que Catherine fut fidèle à la religion que lui avait donnée sa mère, & épousa le duc de Bar, après avoir reçu des dispenses du Saint-Siège.

Catherine de Bourbon et Clément VIII.

***

Jusqu'à présent, on ne comptait, en dehors des *Bulletins* de nos deux Sociétés de Pau & de Bayonne, que les *Etudes historiques & religieuses du diocèse de Bayonne.* L'*Informateur bibliographique* existait bien, mais ne vivait guère. Sous l'impulsion de M. l'abbé Tauzin, cette revue a fait quelque bruit : deux articles en faveur du livre de M. Loisy (*l'Evangile & l'Eglise*) ont eu quelque retentissement. Après cette entrée en scène un peu hardie, cette Revue nous promet de sérieuses études & de bons comptes rendus littéraires.

Revues locales.

Le *Patriote* annonce également la publication d'une *Revue*

Digitized by Google	Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bibliographique & littéraire depuis le mois d'avril. M. Batcave en est un des rédacteurs. Cela sera une véritable ressource pour les études historiques, qui y trouveront un débouché. Tous nos souhaits à ces nouveaux organes de publicité.

V. D.

Hautes-Pyrénées.

Grâce au précieux concours de la nature qui l'a si généreusement dotée, **Cauterets** reste toujours la plus florissante des stations Pyrénéennes.

Cauterets.

Le chemin de fer électrique conduit des milliers de baigneurs & visiteurs au cœur même des hauts monts d'où sourdent les griffons de ces sources bienfaisantes; & les recettes des établissements thermaux, — nous sommes heureux de l'apprendre — dépassent très sensiblement les recettes réalisées à la même date, en 1902.

Tarn.

Le 30 mai dernier, mourait, à **Salvagnac**, M. Caraven-Cachin. Il comptait des barons & des princes parmi ses ancêtres. Mais on ne vaut que par ses œuvres personnelles. Or, le regretté défunt, s'il ne fut pas un savant, un érudit de premier ordre, possédait une lueur de tout. Ils s'occupait d'histoire, d'archéologie, d'histoire naturelle, de paléontologie, etc., etc. Innombrables sont les brochures qu'il a publiées. Son œuvre la plus considérable & celle qui lui fait le plus d'honneur est sa *Description géographique, géologique, minéralogique, paléontologique, palethnologique* & *agronomique des départements du Tarn & de Tarn-et-Garonne*, énorme in-8° de près de 700 pages. Cet ouvrage suppose d'immenses recherches & une mémoire des plus richement dotées.

Mort de M. Caraven-Cachin.

Les innombrables travaux de M. Caraven-Cachin lui avaient valu les récompenses les plus flatteuses; il était lauréat

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'Institut, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres de Toulouse & de la Société française d'archéologie. Un grand nombre de Sociétés savantes se l'étaient attaché à titre de correspondant.

M. Caraven-Cachin consacrait une large part de sa fortune à l'impression de ses travaux historiques & scientifiques & à l'acquisition de tous les objets qui pouvaient embellir ses collections. Elles sont très riches; & bien que sa naissance & ses relations le rattachassent à Castres, c'est à la ville d'Albi qu'il les a léguées, ainsi que sa bibliothèque. Voici une copie de ses dispositions testamentaires :

« Le musée comprend :

« 1° Dans une pièce... dite avant-bureau : herbier du Tarn, 77 volumes in-folio;

« Une vitrine renfermant les objets préhistoriques;

« Une petite bibliothèque.

« 2° Dans le bureau :

« Deux cartons de monnaies anciennes;

« Une cloche en verre renfermant une couronne de laurier d'argent, prix & médailles;

« Une vitrine (époques gauloise, romaine, franque, livres rares);

« Quatre vitrines renfermant des objets de géologie;

« Deux étuis en zinc renfermant les titres du baron Cachin de Castres, signés de Napoléon;

« Et tous les autres objets qui se trouvent dans cette pièce.

« 3° Dans une chambre appelée ancienne serre :

« Quatre tables & un bureau renfermant les minéraux, pierres précieuses & fossiles;

« Un bahut avec seize tiroirs remplis de roches;

« Quatre bancs remplis de plantes & tortues fossiles;

« Un buffet ancien à deux corps ayant chacun deux battants, renfermant des objets d'archéologie précieux;

« Un arc & un carquois renfermant des flèches empoisonnées & une massue de sauvage du Nil blanc;

« Quatre vitrines de plantes.

« 4° Et plus généralement tous les objets, collections quel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conques, livres & volumes qui se trouvent dans les trois pièces sus-désignées. »

Il a de plus légué à la ville d'Albi tous les ouvrages imprimés sur l'histoire du pays castrais & deux armoires contenant ses œuvres personnelles qui devront être distribuées au Lycée & aux instituteurs de l'arrondissement.

Nous croyons savoir qu'en attendant la construction du Musée, — elle s'impose de plus en plus, — la municipalité d'Albi va installer le musée & la bibliothèque légués dans l'immeuble Bellouard, au faubourg du Bout-du-Pont, ou bien dans l'immeuble dit la *Marmite* dépendant du Lycée.

M. Caraven-Cachin (Alfred-Joseph-Antoine-Louis) était né à Castres le 5 juillet 1839. Son alliance avec la famille Murat l'avait amené à Salvagnac.

***

Choses d'art.

Il vient de se former à **Albi**, sous le titre de : *Union artistique tarnaise*, une association dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir. Jusqu'ici, les nombreux artistes de la région, dispersés aux quatre coins du département, sans lien entre eux, ne pouvaient parvenir à faire connaître & apprécier leurs œuvres; ils s'épuisaient en stériles efforts.

Les choses vont changer de face. Chaque année sera organisée une exposition des artistes tarnais, tantôt à Albi, tantôt à Castres, tantôt à Gaillac, tantôt à Lavaur. L'organisation de ces expositions annuelles est le but principal de la nouvelle Société; mais elle en poursuit un autre plus élevé, celui d'aider pécuniairement les artistes à triompher de la malechance.

Cette création est due à la persévérante initiative de M. Arthur Corbière, l'artiste albigeois bien connu. Déjà, l'an dernier, il avait organisé une exposition des œuvres des seuls artistes d'Albi; elle eut un succès plein de promesses. Ce succès s'affirmera certainement, au mois d'octobre prochain, puisque pourront être & seront exposées les œuvres de tous les artistes tarnais.

La jeune Société compte sur le concours financier du dépar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tement & des communes des quatre chefs-lieux d'arrondissement.

Souhaitons longue vie & prospérité à l'*Union artistique tarnaise*.

*
* *

Gaston Toussaint.

La dernière exposition de la Société Nationale des Beaux-Arts a consacré le jeune talent du sculpteur Gaston Toussaint, un Castrais, devant qui semble s'ouvrir un brillant avenir. Au musée de Castres, nous avions déjà admiré un buste plâtre & un marbre, *Amour maternel*, pleins de promesses. Voici que, par deux nouvelles œuvres, il pousse plus avant sa trouée dans la foule des artistes d'aujourd'hui. *La Bacchante* a été reçue, avec le nº 1, dans une des sections de sculpture. Son second envoi, l'*Homme à la pipe*, a provoqué, de la part des critiques d'art, d'élogieux articles. L'*Eclair*, de Paris, écrivait : « De l'observation la plus amusante en sa sincérité, l'*Homme* « *à la pipe* de M. Gaston Toussaint, de Castres. Un vieux « miséreux, cagneux des genoux comme un cheval de fiacre, « à la redingote ballante, lourde de poussière, de crasse & « de pluie, un béret sur son chef chevelu, oublie les déboires « de la vie en suivant d'un œil complaisant les spirales de la « fumée de sa pipe. »

Cet *Homme à la pipe*, enlevé d'un ciseau si preste, est le portrait d'un homme bien connu à Castres, *Mamouille*. Mamouille est si bien une célébrité locale que son portrait, sculpté par M. Toussaint, s'étale, sous forme de carte-postale, dans toutes les vitrines des libraires & papetiers castrais.

La Bacchante n'a pas été moins favorablement accueillie par la critique. L'*Éclair* la trouve « frissonnante de vie, en son modèle souple & charnel », & l'*Aurore* avoue qu'elle « rappelle Carpeaux ».

Ce succès a valu à M. Gaston Toussaint le titre d'associé de la Société Nationale des Beaux-Arts.

Le sculpteur castrais est l'élève du maître Emile Bourdelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le vieil Albi.

Chaque jour, ou à peu près, la pioche du démolisseur fait disparaître un pan du vieil Albi. C'est aujourd'hui le tour de la rue des Catherinettes, où le soleil n'osa jamais risquer un de ses rayons. Elle n'a pas plus de 3 mètres de largeur. Déjà, une pittoresque tourelle qui jaillissait au-dessus des toits moussus a été démolie.

Les gais souvenirs qu'éveille ce nom de rue! Elle reliait les rues de la *Sabataria Saint-Jolia* & *dels Foissenx* au couvent des religieuses de Sainte-Catherine. Les Albigeois les appelaient familièrement les Catherinettes. Elles étaient d'humeur si joviale & de mœurs si légères, que l'évêque Louis Ier d'Amboise dut les chasser de leur maison conventuelle & les remplacer par des Clarisses.

La jolie histoire! M. Auguste Vidal la conte dans son *Histoire des rues du vieil Albi*, en cours de publication dans la *Revue du Tarn*. Ne déflorons pas son œuvre que nous analyserons un jour.

ALBIENSIS.

Tarn-et-Garonne.

Fouilles de Moissac.

Les fouilles de **Moissac**, reprises au début d'avril & aujourd'hui terminées, ont permis de mettre à jour, à l'entrée de l'église, deux nouveaux piliers de 2m50 de diamètre. En résumé, il reste maintenant acquis que l'église à coupoles fut précédée d'une église romane à bas-côtés qu'il faut peut-être identifier avec l'édifice de 1063.

Si les fouilles sont finies, des travaux d'un autre genre vont commencer, le Ministère de l'Instruction publique ayant accordé une subvention de 16,000 francs pour la restauration de ce magnifique monument.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au mois d'avril dernier, figurait à la vente Zola un ouvrage qui nous intéresse tout particulièrement. C'est un livre d'heures provenant, à n'en pas douter, de l'abbaye de Moissac, car il a été exécuté par Pierre de Carmaing, abbé de ce couvent, de 1450 à 1490. Ce manuscrit a été adjugé pour le prix de 4,700 francs à M. Edouard Kahir, libraire à Paris, passage des Panoramas. S'il nous est permis de formuler un vœu, c'est de voir un habitant de notre région acquérir cette précieuse relique.

Livre d'heures.

***

Depuis longtemps, nous aurions dû signaler la publication par l'abbé Taillefer, curé de Cazillac, d'un ouvrage intitulé *Lauzerte*, paru au début de cette année. Ce livre bourré de faits mérite d'être lu, bien que sa composition laisse beaucoup à désirer. — Plus récemment, M. Boudet, ancien préfet du Gers, a publié une plaquette sur Bénédict Prevost. Bénédict Prevost, suisse d'origine, était un professeur de la Faculté de théologie de Montauban qui découvrit, au début du dix-neuvième siècle, les moyens de guérier la carie du blé par le sulfatage. A. G.

Livres nouveaux.

Roussillon.

M. Henry Perrault, artiste peintre, a été chargé par la ville de **Perpignan** de faire trois tableaux concernant le Roussillon. — Il vient d'envoyer au Salon la première de ces toiles qui représente le *Passage d'Annibal en Roussillon* : elle est fort bien & a été très admirée à Paris. — A Perpignan, les expositions particulières ont commencé.

Beaux-Arts.

M. J. Blanquer, artiste peintre, a soumis au public ses meilleures œuvres des quelques dernières années; tous les genres, sauf le genre historique, y sont représentés.

En cette mi-juin va s'ouvrir enfin, à la salle Arago, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Perpignan, l'exposition annuelle des impressionnistes : MM. Maillol, Terrus, de Monfreid, Bausil & Violet.

***

Crèche municipale. Le 14 juillet prochain sera inaugurée à **Perpignan** une crèche municipale créée grâce à une donation du baron Hippolyte Desprès.

Vaucluse.

La Cigale d'or. Le 21 mai, la fête de sainte Estelle fut solennellement célébrée dans l'île de la Bartalasse en face d'**Avignon** Plus de vingt majoraux entouraient le maître & avec eux une foule de félibres, & des meilleurs, parmi les enthousiastes de la Patrie méridionale. Les plus lointaines Maintenances, la plupart des Écoles étaient brillamment représentées. Mme Bischofsheim, la reine du félibrige, Mme Roumanille, Mme Philadelphe de Gerde, & autres dames ajoutaient par leur présence aux charmes de la réunion. En un mot, il y avait sous les bosquets, au bord du Rhône impétueux, l'assemblée la plus joyeuse, la plus estimable & aussi la plus heureuse & la plus fière. Les tambourins firent retentir leurs airs provençaux; de beaux vers dans tous les dialectes de langue d'oc furent dits, & le grand Mistral, aux paroles vibrantes, entonna le chant traditionnel de la Coupe catalane, aux acclamations de son peuple !

Puis, les affaires administratives eurent leur tour. Suivant l'usage, un consistoire procéda à quelques élections au scrutin secret. On nomma Adrien Planté assesseur d'Aquitaine, Prosper Estieu syndic de Languedoc, Félicien Court syndic d'Aquitaine, enfin, majoraux, MM. Aude & le baron Desazars de Montgailhard.

L'insigne des majoraux, ces mainteneurs du félibrige, est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une *cigale d'or*, & chaque cigale à la mort de son titulaire est transmise à son successeur. C'est celle du regretté Carle de Carbonnières qui passe à notre directeur.

La plupart des majoraux ont mérité cette rare distinction par l'éclat de leurs œuvres littéraires & surtout poétiques. Dans notre région, parmi les vivants, Estieu, Perbosc, l'abbé Bessou sont de ce nombre. Mais Mistral & sa noble compagnie ont toujours fait place à ceux qui, sans être des poètes de la petite patrie & de la langue maternelle, aiment franchement le félibrige & se sont plu à favoriser son œuvre avec énergie, constance & succès. Notre collaborateur affectionné Gaston Jourdanne, de l'*Escolo audenco*, le très distingué bibliothécaire de la ville d'Aix, M. Aude, & le baron Desazars, de l'*Escolo moundino*, ont été choisis dans ces conditions. Je ne sais qui avait adopté pour devise : « J'aime qui m'aime », c'est d'ailleurs ce que pensent les âmes bien faites. Les félibres n'ont pas d'admirateur plus sincère que M. Desazars, ni de plus dévoué.

Mistral, qui se tient au courant de l'opinion & des faits avec la plus complète sollicitude, a compris dès les premiers moments la parfaite inutilité des malentendus entre ses fidèles & les mainteneurs de l'Académie des Jeux Floraux.

Il y avait même quelque danger de voir un désaccord survenir entre les dévots de sainte Estelle & les chevaliers de Clémence Isaure. Le maître donna de sa personne & vint lui-même, dans la pompe des fêtes de mai, prendre une main loyalement tendue. Il a su gré à ceux qui, plus tard, comme Jourdanne & comme le baron Desazars, ont cimenté l'union & fait régner l'harmonie. Le Consistoire a été du même avis. Il savait bien, d'ailleurs, les mérites personnels de notre cher directeur, son ardeur passionnée pour le travail, le nombre considérable de ses publications si variées, si utiles entr'autres à l'histoire de l'art & de la littérature méridionale, son action féconde dans tous les groupes dont il fait partie.

Quand les souverains & les chefs des Empires & même des Républiques signent des traités de paix, il est d'usage qu'on fasse échange des décorations qui symbolisent les puissances en jeu, rappellent les glorieuses pages de leur histoire. Ainsi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ont fait les ministres du Félibrige & du Collège du gai savoir. Les uns ont reçu des lettres de maître ès-jeux; les autres, la *cigale d'or*. L'ombre de notre cher Fouiès passe souriante. devant nos yeux, nous l'entendons redire sa strophe prophétique, hommage à Clémence Isaure :

Dourmis en pax, o Troubairis aimado,
Te cantaren sens relambi, countents,
Coumo's aucels célébrant le primtems;
Farem toutjoun creisse ta renoumado.
Ta Lenguo d'oc qu'ambe le païsan
An maintengut, aici tal, les felibres
Per le campèstre & les espàcis libres,
La maintendran, Clamenso, en te lausant.

E. C.

CERCAMON.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue S'-Rome, 39. — 1869

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'HISTOIRE DU DROIT

DU MIDI DE LA FRANCE[1]

Il n'y a pas bien longtemps encore, c'est à peine si, dans le monde du droit, de rares érudits s'occupaient de nos vieilles institutions. La Révolution & le Code civil barraient l'horizon du juriste. Au delà s'étendait une région abandonnée, très mal connue, où on pensait qu'il était inutile de se perdre. Mais le grand effort de curiosité qui a donné aux études historiques, dans le courant du dix-neuvième siècle, un si prodigieux élan, a eu sa répercussion dans le droit. Il s'est formé une école d'historiens du droit dont les initiateurs ont été : Pardessus, Giraud, Laboulaye, Laferrière, & pourquoi ne pas le nommer ici, puisqu'il a appartenu à Toulouse, mon prédécesseur à la Faculté de droit, M. Ginoulhiac. Notre passé juridique a été reconstitué; on a pu retracer la physionomie fruste du droit barbare; les massives assises de l'édifice féodal ont été mises au jour; les Beaumanoir & les Pierre de Fontaines, nous ont montré le droit romain ressuscité d'entre les morts & l'esprit chrétien pénétrant la société de saint Louis; & successivement d'âge en âge avec les Du Breuil, les d'Ableiges, les Boutillier, d'abord, ensuite avec la puissante génération du seizième siècle, les Dumoulin, les d'Argentré, les Coquille, les Loisel, avec les classiques Domat & Lamoignon, sous le grand roi, avec leurs

1. Sauf le préambule & la fin, nous reproduisons sous ce titre le discours prononcé à la séance solennelle de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, le 7 juin 1903, par le président de cette société savante, M. J. Brissaud.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

continuateurs d'Aguesseau & Pothier, au dix-huitième siècle, on a vu se fonder ce monument d'équité dont le Code civil n'est guère qu'une habile réduction. La tâche des historiens ne s'est pas bornée là. Après avoir dégagé les grands traits de l'ancienne législation, on s'est aperçu que rien n'était fait, que tout restait à faire. Les ouvriers de la première heure n'avaient pu qu'entreprendre une rapide reconnaissance à travers les vingt siècles de nos antiquités juridiques. Il fallait en prendre possession, s'établir partout à demeure, fouiller les coins les plus reculés, & dresser de ce pays conquis une carte minutieuse de la plus rigoureuse exactitude. On a repris dans toutes ses parties l'œuvre commencée. Après l'histoire générale, ç'a été le tour de l'histoire locale. On a ouvert toute grande cette nécropole des archives où dorment depuis si longtemps d'innombrables paperasses; une armée de travailleurs a exhumé les parchemins jaunis, témoins muets des vieux temps &, leur insufflant un peu de sa fièvre, a forcé ces morts à nous parler du passé. Chaque jour, chaque heure nous apporte des matériaux nouveaux. Ils s'accumulent devant nous en si grand nombre qu'à les voir, le plus courageux ne peut retenir un mouvement d'effroi. Ils produisent l'effet des remparts poudreux de cette forteresse que je ne sais quel archiviste, embarrassé par l'excès même de ses richesses, a eu l'ingénieuse idée de faire dresser dans les combles du palais de justice avec les milliers de dossiers que nous a légués notre ancien Parlement; l'imposante architecture de cette Bastille de papier y remplace un classement qui eut été trop dispendieux & trop long. Mais les documents que recherchent & publient nos érudits sont immédiatement étudiés, inventoriés, étiquetés, classés; avec une division du travail de mieux en mieux entendue, nous arriverons à les utiliser de la façon la plus sûre & sans peine. Je ne dirai pas qu'on peut prévoir le moment où l'histoire de notre droit sera terminée; ce moment est bien trop éloigné; mais on a conscience qu'avec une bonne organisation du travail scientifique, avec la méthode critique en usage, un jour viendra où notre ancienne législation n'aura plus guère de secrets pour nous. C'est un siège en règle que nous avons entrepris. La place capitulera.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La création des Universités régionales a marqué un pas décisif dans cette voie. En effet, la plupart d'entre elles se sont empressées d'établir des cours spéciaux portant sur l'histoire du droit local. Il y a maintenant des centres où viennent converger les recherches trop dispersées autrefois des érudits de province. Il y a des maîtres qui, avec la préparation nécessaire, les méthodes rigoureuses de notre temps, peuvent contrôler, discuter & coordonner leur œuvre parfois un peu indisciplinée & confuse, la faire connaître & en tirer tout le parti qu'elle comporte.

Les Académies locales & les Sociétés d'archéologie s'acquittaient sans doute, dans une certaine mesure, de cette double tâche, mais elles n'y suffisaient pas à cause de la spécialisation croissante & de la nécessité de plus en plus grande de la division du travail. Aux Universités revenait de droit l'honneur de créer un organe approprié à ces besoins nouveaux. L'Université de Toulouse a été à la tête du mouvement. L'une des premières, la première peut-être, elle a inauguré un enseignement de ce genre sur l'initiative de la Faculté de droit & grâce à l'appui de la Faculté des lettres, qui tint à honneur de s'associer à cette création, grâce également au concours que lui fournit M. le recteur Perroud, dont la sollicitude est acquise d'avance à tout progrès dans l'organisation universitaire. A côté d'un cours de paléographie & de diplomatique, elle institua un cours d'histoire du droit méridional. Notre secrétaire perpétuel, M. Roschach, voulut bien mettre, pour le premier de ces enseignements, sa vaste érudition au service de notre Université. Celui qui vous parle en ce moment a eu l'insigne honneur d'être chargé de l'autre. Ne vous étonnez pas si son sujet l'amène, bien contre son gré, à vous parler un peu de lui. En réalité, c'est d'une œuvre impersonnelle qu'il s'agit; à son défaut, d'autres & de meilleurs auraient fait comme lui & mieux que lui.

Dans cette matière restreinte & pourtant si vaste encore, l'histoire du droit méridional, il a cru devoir remonter jusqu'aux temps préhistoriques. Ce n'est pas que l'homme des cavernes ait jamais rédigé de Code. Notre savant confrère, M. Cartailhac, mieux que personne au courant de ce qui se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

passait à ces époques reculées, a bien découvert dans les grottes où se réfugiaient les primitifs habitants de nos contrées de curieuses peintures, des dessins d'un trait si sûr que beaucoup de nos contemporains (& moi tout le premier) seraient incapables d'en tracer de pareils; on a trouvé des artistes là où on ne s'attendait à rencontrer que des cannibales; mais de jurisconsultes, il ne s'en est point révélé. Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer de surprendre les premiers balbutiements du droit. Nous en entendons encore comme l'écho affaibli dans les vieux contes de nourrices. Ce monde où ils nous transportent, peuplé d'êtres fabuleux, d'ogres & de nains, qui nous a légué Croquemitaine, la terreur des enfants, mais aussi Mélusine, le symbole inquiétant de ce que Gœthe appelle l'*éternel féminin*, ce monde garde un reflet de la barbarie des âges primitifs. Nous avons tenté d'en détacher la fugitive empreinte. L'entreprise parut hasardée. Je me souviens encore du sourire qui se dessina sur les lèvres de mes auditeurs lorsque je leur annonçai une leçon sur le conte de *La Belle & la Bête*. O Cujas, sévère patron des juristes, vous dûtes vous voiler la face en vous écriant : qu'est-ce que ces balivernes ont de commun avec l'Édit du Préteur? Avec l'Edit du Préteur, peu de chose peut-être, mais c'est comme la préface des Douze-Tables. Nous y retrouvâmes les dures règles d'avant le talion; l'homme coupable d'avoir volé une rose dans le jardin de la Bête n'est pas quitte en rendant une rose pareille, même un bouquet de roses; il ne peut se racheter qu'en donnant sa fille. C'est dommage que ce jardin soit introuvable; je connais des parents qui iraient voler des roses pour se débarrasser de filles par trop encombrantes, & je connais des demoiselles à marier, lasses de porter la coiffe de sainte Catherine, qui y enverraient leur père, surtout à présent qu'elles savent que la Bête est trop bien élevée pour ne pas se changer à leur aspect en prince Charmant. Nous n'avons pas pu, à notre grand regret, faire une place à ce dernier dans notre programme; les gendres modèles, qui satisfont tout le monde & même leur belle-mère, n'ont rien à faire avec la loi & les jurisconsultes. Vous devinez tout le parti que j'ai tiré du féroce Barbe-Bleue; je n'ai pas eu à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

me demander si ce personnage légendaire n'était que l'ombre du monstre très réel qu'on s'étonne de rencontrer parmi les compagnons de Jeanne d'Arc, je veux dire le maréchal de Rais; l'original m'était indifférent; il m'a suffi de voir dans la copie, avec l'imagination populaire, la personnification peu souriante des maris d'autrefois. Si l'on connaît l'histoire de Barbe-Bleue, on n'est plus trop choqué de la formule de certaines coutumes du douzième siècle : le mari peut battre & blesser sa femme, la balafrer, la tailladei de bas en haut, se chauffer les pieds dans le sang de sa femme & coudre les plaies... pourvu qu'elle n'en meure pas, ajoute-t-on, ce qui nous ferait supposer que les femmes de ce temps avaient la vie dure! Le Petit Poucet, accompagné de ses frères, figure, au dire des mythologues, la constellation de la Grande-Ourse; cela ne nous a pas empêché de trouver dans ses aventures, comme dans les pièces à transformation, un symbole juridique; nous y avons vu une allusion à la préférence archaïque du fils plus jeune, au droit du juveigneur, qui est le contre-pied du droit d'aînesse des temps féodaux; le dernier né, le Benjamin de la famille, celui à qui notre patois applique la pittoresque expression de *cacho niu*, est presque toujours de petite taille, mais plein d'esprit; l'intelligence est l'héritage qui lui manque le moins. C'est ainsi que nous avons parcouru le Folk-Lore gascon, tel qu'il a été constitué, par exemple par un de nos membres correspondants, le regretté M. Bladé, dans un recueil charmant; nous y avons entrevu les linéaments d'une loi étrange, monstrueuse, inhumaine : *lex horrendi carminis erat*[1].

En quittant ce royaume de féerie, si différent de celui que nous montre Shakespeare dans le *Songe d'une nuit d'été*, d'aspect tragique & presque sinistre à la lumière du droit qui transforme les contes bleus en contes rouges, nous avons res suivi, étape par étape, la marche de notre race vers une législation de plus en plus perfectionnée. Sur le terrain plus ferme de l'histoire, les singularités ne font pas défaut. Quelques

1. Cf. le *Shakespeare* de J. Kohler, les Etudes de M. Esmein, *Nouvelle revue historique de droit*, janv.-fév. 1900.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lignes de Strabon semblent trahir l'existence de la curieuse institution du matriarcat chez les peuples pyrénéens du temps de César. Nul n'ignore qu'on désigne par là une organisation de la famille assez semblable à celle des ruches d'abeilles; le vrai chef en est la mère, & si le père — celui qu'on devrait appeler le *mari de la reine* — n'est pas massacré comme un simple bourdon, lorsqu'on peut se passer de ses services, il ne compte pas plus dans la maison qu'un domestique. Je ne serais pas fâché de voir revivre sous mes yeux ce paradoxal état de choses, tout comme cela m'amuserait de voir les gens marcher la tête en bas. Mais s'il ne nous est pas donné de jouir de ce plaisant spectacle, l'histoire de l'ancien droit nous en ménage un avant-goût en évoquant, dans une esquisse où notre pensée l'entrevoit, la condition des héritières de la Bigorre, rudes maîtresses de maison, traînant à leurs jupes leurs maris adventices, puînés deshérités par leur propre famille & pour lesquels on a, dans la famille nouvelle où ils ont été accueillis, à peine la considération & les égards réservés ailleurs à de premiers valets. Ces reines paysannes ne sont guère faites pour nous convertir au féminisme; la tradition les montre sous un aspect assez rébarbatif; si l'on en croit la chanson composée contre elles, elles sont rogues, acariâtres & bouffies d'importance; elles savent ce qu'elles valent ou plutôt ce que vaut leur dot; on dirait qu'elles la portent sur les épaules, pour ne pas dire ailleurs.

Des institutions celtiques dont la plupart ne sont pas mieux connues que le matriarcat des Ibères, il n'est resté, pour ainsi dire, rien : mœurs, lois, religion, langue, tout devint promptement romain dans la Gaule soumise. Le flot des invasions barbares passa sans même entamer la puissante législation qui y avait été importée; le droit romain ne cessa pas d'être la loi personnelle de la population gauloise. Le Midi, en particulier, lui fut fidèle; il s'y attacha comme il aurait pu le faire à une œuvre nationale & y vit la charte de ses libertés; il mérita jusqu'à la fin de l'ancien régime le titre, dont il était fort jaloux, de *pays de droit écrit*. Durant le long espace de temps pendant lequel il survécut, par un phénomène bien rare, au régime politique qui l'avait créé, s'imposant & régnant par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seul ascendant de sa valeur morale, le droit romain ne resta point invariable; il n'y a que les morts qui ne changent pas, & la vieille loi quiritaire était bien vivante dans le ressort de nos parlements méridionaux. Elle passa par diverses phases, phase théodosienne jusqu'au douzième siècle, puis phase justinienne & enfin phase jurisprudentielle. Derrière une façade immuable qui pourrait faire croire à l'observateur superficiel que c'est le même Code qui a été en vigueur pendant près de deux mille ans, une évolution se dissimulait dont une étude attentive révèle aujourd'hui l'existence. On commence à s'appliquer à cette étude, longue & délicate certes. Ainsi M. Jarriand, dans une thèse remarquée sur la Nov. 118, c'est-à-dire sur le régime successoral du Midi; ainsi encore mon très distingué collègue de la Faculté de droit de Montpellier, M. Meynial, dans ses fines recherches sur le mariage après les invasions ou sur les renonciations aux privilèges nombreux que la pratique puisait dans le droit romain pour s'en servir pendant qu'ils lui étaient nécessaires & qu'elle abandonnait ensuite sans scrupules : bénéfice du sénatus-consulte Velléien dispensant les femmes de tenir les engagements qu'elles prennent pour autrui (on se demande à quoi bon; elles ont déjà tant de peine à tenir les engagements qu'elles prennent pour leur compte); bénéfice du sénatus-consulte Macédonien protégeant les parents contre les dettes d'argent de leurs fils (on voit que les dissipations des fils de famille ne datent pas d'hier); bien d'autres bénéfices encore dont on trouve une longue énumération à la suite de l'édition des anciens fors de Béarn, de Mazure & Hatoulet. Les ouvriers oubliés de ces lentes transformations ont aussi appelé sur eux l'attention des historiens : tels ce Placentin qui, chassé de l'Italie par la jalousie d'un rival de gloire, fonda l'enseignement du droit romain à Montpellier; ou ce Jacques de Revigny, l'un des précurseurs de l'école Bartoliste, qu'une anecdote d'étudiant rattache à l'Université de Toulouse; tous deux ont trouvé un biographe bien informé dans M. de Tourtoulon, un jeune Français qui, chose bien rare, exporte à l'étranger nos idées & notre science juridique. Tel encore ce Guillaume du Cuing, auquel un savant italien, M. Brando Brandi, a consacré une remarquable notice.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après eux, combien d'autres qui attendent un romaniste pour reconstituer leur œuvre à l'aide des débris que nous possédons & retracer d'un crayon pieux leur physionomie effacée d'ancêtres, les Belleperche, les Aufrère, les Boyssonné, les Bérenger Fernand, les P. de Ferrière, les P. Grégoire, & tous ces professeurs en droit civil de notre ancienne Faculté dont les noms figurent sur la liste dressée par son doyen actuel, M. Deloume, ou sur celle de notre collègue, M. Marcel Fournier, au troisième volume de son *Histoire de la science du droit en France*. L'intérêt de cette étude se double si l'on songe aux élèves formés par ces maîtres méconnus, aux redoutables procéduriers à l'aide desquels la royauté vint à bout des puissances d'autrefois, la Papauté, les Templiers, les Juifs : j'ai nommé P. Flotte, Nogaret & Plasian, collaborateurs sans scrupule de ce Philippe le Bel dont un de nos confrères, d'esprit très personnel, très aiguisé, de jugement très ferme, M. Beaudouin, s'est plu à étudier l'énigmatique physionomie de dévot anticlérical.

Sur le fond romain se détache partout, très opposé d'origine & de caractère, un droit coutumier dont nos anciens jurisconsultes faisaient fi, parce qu'il heurtait la *raison écrite*, leur unique culte. Nous y revenons aujourd'hui, libérés que nous sommes de cette superstition dont il ne faut pas médire, tant nous lui devons de bienfaits, & nous trouvons là un vaste champ d'études.

Les coutumes locales poussèrent nombreuses en terre latine, dans notre Midi aussi bien qu'en Espagne & en Italie. Elles ont droit à une place importante dans l'histoire du droit méridional.

Leur source est parfois dans les lois wisigothiques [1], parfois dans des textes romains ou canoniques à peine reconnaissables sous le masque qui les défigure; des pratiques populaires ont aussi contribué à leur genèse. Le régime municipal en a fait surgir beaucoup. Pas de petit village qui ne réclamât & n'ob-

1. Ces lois viennent d'être éditées par M. K. Zeumer, dans les *Monumenta germaniae historica*, & étudiées par ce même savant dans le *Neues Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 1898 & suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tînt sa charte de franchises à l'instar des grandes cités comme Toulouse & ne l'opposât comme une sûre défense à l'avidité du seigneur local ou aux excès de ses officiers. Ce petit Code paysan, modeste, tenant dans quelques articles, faisait mince figure à côté du savant Code bourgeois dont Toulouse avait été dotée en 1285 (1286 nouveau style), œuvre assez banale pourtant & qui fait songer à ce Capitole dont notre érudit secrétaire perpétuel, M. Roschach, a spirituellement conté l'amusante légende.

Il s'en faut de beaucoup que nos coutumes locales soient toutes retrouvées. Nous recherchons partout celles qui ont survécu aux nombreuses causes de perte auxquelles les parchemins sont exposés. Nous les poursuivons dans les dépôts d'archives publics ou privés : à Paris, où ont afflué tant de documents intéressant les provinces; dans les préfectures, où ces pièces trouvent un asile sûr; dans les mairies, où on ne s'inquiète pas toujours autant de leur conservation; chez les particuliers, dans les greniers desquels elles échouent pour leur malheur & où, de temps à autre, cédant à ce sentiment de haine & de défiance instinctive que nourrit l'homme du peuple contre le papier qui supporte tout & qui lui ménage souvent de désagréables surprises, on fait des autodafés des documents qui ont résisté à la dent des rats & dont ne veut pas même la hotte du chiffonnier. Je signale aux jeunes gens ce genre de sport : la chasse aux vieux parchemins. Il a cela pour lui qu'il n'est pas vulgaire. Modeste d'ailleurs, il pourrait prendre place à côté d'autres plus recherchés, plus à la mode, & se combiner avec eux. C'est ainsi qu'un de nos anciens étudiants, M. Kontz, a consacré ses vacances à parcourir en bicyclette une bonne partie du département du Gers afin de dresser la nomenclature des coutumes de cette région. Un autre qui a suivi depuis, en courageux explorateur, les routes du Soudan, M. Emile Baillaud, a encore perfectionné la méthode en y associant la photographie.

Notre *desideratum* serait de réunir ces chartes dispersées, & souvent inutiles par là-même, en un seul corps.

Nombre de celles qui sont imprimées nous échappent, enfouies qu'elles sont dans quelques revues locales, à peine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accessibles à de rares lecteurs, égarées dans quelques fonds de librairie sous forme de minces brochures tirées à très peu d'exemplaires, dissimulées dans des annuaires ou publications relatives à de tout autres objets & où cette contrebande scientifique s'est glissée pour passer sous le couvert du pavillon trompeur de l'agriculture, à qui il ne suffit pas toujours d'abriter les fleurs d'une poésie ou d'une rhétorique surannées. Le mal s'aggrave chaque jour, car chaque jour voit se multiplier, pulluler les publications locales; coutumes ou documents juridiques sont de plus en plus disséminés. Jamais on n'a plus vivement senti le besoin de les avoir toutes sous la main, *dans un beau livre*, comme disait, au seizième siècle, l'illustre François Hotman, en parlant des coutumes du Nord.

Les recherches matérielles n'absorberaient plus un temps précieux; mais ce ne serait là que le moindre bénéfice qu'on pourrait tirer de cette entreprise. Nous y gagnerions surtout de comprendre nos coutumes. Etudiées isolément, elles nous embarrassent; il est rare que le texte soit correct, rare qu'il ne renferme pas de lacunes; certaines chartes sont matériellement tronquées. On a beau se mettre l'esprit à la torture, on a beau s'acharner de longues heures pour trouver le mot des énigmes qui s'y accumulent; il y a toujours des articles irréductibles, vrais cauchemars des érudits. L'esprit général de ces lois ne se dégage même pas toujours très bien. Par un simple rapprochement ces difficultés disparaissent; le texte s'épure sans effort, les vides se comblent, les obscurités se dissipent. Vous diriez que vous avez sous les yeux les éditions d'un même livre, les variantes d'un même document. Au lieu d'un texte informe où tout est problème, on a la surprise de se trouver en présence d'une bonne édition critique. Et pour peu que l'opération se poursuive sur une échelle étendue, on voit se dessiner les grandes lignes de cette législation coutumière; c'est une sorte de Digeste que l'on a constitué, avec des cadres systématiques où rentrent toutes les dispositions de détail.

Voilà longtemps que mon excellent confrère, M. Pasquier[1],

1. Au Congrès de l'Association pyrénéenne, tenu à Bordeaux en mai 1901, M. Pasquier a fait adopter un vœu en ce sens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& moi nous avons songé à cette œuvre considérable. A l'heure qu'il est, des travaux d'approche ont été faits. Des nomenclatures ont été dressées pour l'Ariège par M. Pasquier lui-même, pour le Gers par M. Kontz, pour le Tarn-et-Garonne par M. l'abbé Pottier, pour le Lot-&-Garonne par M. Rébouis, pour la Haute-Garonne par M. Decap, directeur de l'école primaire de Muret; il y a longtemps déjà que la liste des coutumes du diocèse de Narbonne avait été faite par M. Cros-Mayrevielle. Il faudrait terminer cette nomenclature pour les autres départements & publier l'ensemble des coutumes, éditées ou inédites, non plus dans une foule de revues ou de périodiques, où elles sont introuvables, mais dans une collection commode, avec l'apparat scientifique requis : historique, notes & glossaires. Nous avons déjà des modèles ou des essais dans des publications trop nombreuses pour que je les cite & qui sont l'œuvre de savants tels que Mahul, Alart, de Gaujal, Compayré, Moullié, Moulenq, Lagrèze-Fossat parmi les morts; & parmi les vivants : MM. Barckhausen, à qui nous devons une nouvelle édition des Coutumes de Bordeaux, M. Brutails, qui se prépare à ajouter à ses œuvres importantes une étude sur les coutumes de l'Andorre, M. Portal, dont les travaux sont si appréciés; notre membre correspondant, M. Edmond Cabié, savant aussi modeste que compétent, auteur d'un précieux recueil de Coutumes de la Gascogne toulousaine[1]. Pour une entreprise dont ces travaux permettent de se faire une idée, ce n'est pas trop du concours de toutes les bonnes volontés. Nous adressons un pressant appel aux membres des sociétés savantes, aux archéologues, jurisconsultes, historiens, philologues, archivistes surtout, & jusqu'aux instituteurs, curés de village, jusqu'aux simples particuliers les plus étrangers aux recherches historiques. Qu'ils nous communiquent leurs documents, qu'ils nous donnent leur contribution, si modique qu'elle soit, depuis la simple note, la fiche la plus sommaire, jusqu'au commentaire le plus étendu; nous accepterons avec reconnaissance tout ce qu'on nous offrira, & si la publication

1. Voir les importants Recueils des Sociétés savantes du Midi, comme les *Archives historiques de la Gascogne*, *de l'Albigeois*, *etc.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'effectue, chacun y retrouvera son bien sous son nom. Notre appel s'adresse encore & surtout aux étudiants, anciens & nouveaux, de la Faculté de droit de Toulouse; il a été entendu déjà par plusieurs d'entre eux dont je me plais à dire les noms : MM. Kontz & Baillaud que je citais tout à l'heure, MM. Curicque, Crouzel, Blazy, Fourgous, de Bezins, Cros-Mayrevielle; nos Sociétés savantes ne leur ont pas ménagé les encouragements. A tous ceux qui de longue date ont appartenu à notre centre universitaire ou qui s'y rattachent depuis peu, à ceux qui viendront demain s'asseoir sur nos bancs, je demande une collaboration active. Qu'ils s'affilient à notre association pour la science & pour la petite patrie; il ne suffit pas à cette franc-maçonnerie de n'avoir pas d'adversaires : elle a besoin de beaucoup d'adhérents. Qu'on ne nous oblige pas à aller chercher des recrues à l'étranger, comme il a fallu le faire pour l'étude des langues romanes. Gardons à la science française ce territoire qui est encore à nous.

Il s'en faut de beaucoup, d'ailleurs, que notre besogne doive être terminée par la publicatiou des textes. A ces documents morts il faudra donner une vie nouvelle à l'aide de la philologie, de la littérature, de l'histoire politique ou économique. Ces diverses branches de la science de nos antiquités ont un organe dont l'éloge n'est pas à faire, les *Annales du Midi*. Fondée par un savant de l'esprit le plus délié, à la fois historien & philologue, M. Thomas, que son mérite même nous a enlevé, cette Revue est dirigée actuellement avec une grande autorité par deux maîtres de la Faculté des lettres, MM. Jeanroy & Dognon, auxquels nous unissent trop de liens d'amitié pour oser dire tout le bien que nous pensons d'eux. Outre les articles de fonds, les *Annales du Midi* contiennent un dépouillement détaillé, minutieux de tous les périodiques de la région ou intéressant la région & une bibliographie complète des ouvrages méridionaux : grâce à quoi pas une ligne de ce qui se publie sur l'ancien droit du Midi ne peut nous échapper. Félicitons-nous de posséder pour nos études un aussi précieux auxiliaire[1].

1. Nous avons nous-mêmes donné une énumération des publications

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La connaissance de l'état économique & politique de notre pays nous aidera beaucoup à en comprendre la législation; elle nous permettra, en effet, de replacer les lois dans le milieu social où elles se sont formées comme un cristal daus ses eaux mères. C'est la tendance de l'heure présente[1]. Mais l'histoire économique, en particulier, offre des difficultés. Je n'ose y convier le grand nombre de crainte que beaucoup ne soient rebutés ou ne se plient pas à la méthode rigoureuse dont il faut y faire usage. Au contraire, il est aisé à chacun de venir en aide aux juristes en exploitant les sources littéraires, en y recherchant des traits de mœurs, en reconstituant, grâce à elles, la psychologie & la religion du passé, ces facteurs puissants de l'évolution juridique. Rien que dans les fables du bon La Fontaine, on trouverait sans bien chercher les éléments d'un cours de droit; les animaux malades de la Peste crient ***Haro sur le Baudet!*** Nous devinons ce qu'ils veulent dire; pour le comprendre, il faut nous adresser à l'éminent doyen de la Faculté de droit de Paris, M. Glasson, qui a dévoilé ce mystère du droit normand qu'on appelle la *Clameur de haro*. Le pauvre Jean Lapin, expulsé de son terrier, défend le droit de propriété contre une belette partageuse qui fait preuve d'une modération bien rare en raisonnant au lieu de lui sauter à la gorge & de le saigner pour boire son sang tout chaud; on croirait entendre Grotius & Puffendorf discutant avec Jean-Jacques Rousseau. Messire Rat, un bon bourgeois plein d'embonpoint, qui ne connaît l'avent ni le carême, — je le soupçonne d'appartenir à la société des pêcheurs à la ligne, —

relatives à l'histoire du droit du Midi de la France de 1890 à 1900 dans le dernier numéro du *Kritisches Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie* du professeur Karl Vollmöller. Malgré ses imperfections & ses lacunes, cette nomemclature pourra rendre des services, si nous en jugeons par la peine que nous avons eue à la dresser. Cf. *Nouv. Rev. hist. de droit*, 1900, p. 575.

1. Voir, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, avril 1902, la leçon d'ouverture du cours d'histoire du droit professé à l'Université de Bruxelles par M. G. des Marez, auteur de remarquables travaux sur la *Propriété foncière dans les villes du Moyen-Age*, 1898, & sur *la Lettre de foire à Ypres au treizième siècle*, 1901.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Messire Rat à l'imprudence de s'aventurer sur les eaux, à la suite des fallacieuses promesses de la grenouille, sa commère; celle-ci, dès qu'il a perdu terre, le tire au fond de son marécage *contre le droit des gens*, *contre la foi jurée*. Avant les belles études de M. Esmein sur les contrats, on ne savait guère ce qu'était la *foi jurée*. C'est ainsi qu'il y a du droit dans la page la plus étrangère en apparence à la législation, dans des locutions courantes comme *ma foi! j'en mettrais la main au feu!* — allusion aux épreuves judiciaires en usage aux temps barbares; dans des proverbes, comme *l'habit ne fait pas le moine*, — beaucoup s'en revêtaient autrefois sans y avoir droit, on était obligé de prendre des précautions contre eux : ce n'est plus aussi nécessaire à présent; dans des chansons comme celle des Cadets de Gascogne, — ces compagnons de Cyrano de Bergerac nous réconcilieraient presque avec le droit d'aînesse; le lot de bonne humeur & de vaillance auquel ils étaient réduits ne valait-il pas mieux, en effet, que le castel en ruines & les arpents de terre maigre où leur aîné menait la plus prosaïque des existences? Raspail, en pleine Cour d'assises, se faisait fort de trouver de l'arsenic partout, jusque dans les fauteuils des juges. Le premier juriste venu découvrira aussi partout du droit; il lui en coûtera peu de l'extraire des écrits perdus où il se dissimule &, ce faisant, il nous rendra de précieux services.

La littérature populaire, en particulier, mérite une étude attentive, parce qu'elle est en étroits rapports avec les mœurs & les coutumes d'autrefois. C'est par certains côtés une œuvre juridique que ce chant de noces de l'Agenais que j'ai recueilli de la bouche des paysans de ma région & qui a trouvé une bienveillante hospitalité dans la *Revue des Pyrénées*, — ce périodique, disons-le en passant, qui est presque notre, puisque c'est dans nos rangs que figurent ses directeurs, autrefois M. le Dr Garrigou, ce chercheur infatigable, aujourd'hui M. le baron Desazars de Montgaillard, à qui l'histoire, le droit & l'art sont également familiers.

En dehors de la littérature proprement dite, il y a à recueillir une abondante moisson de faits significatifs, caractéristiques d'un temps & d'une région, dans les Livres de raison, ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mémoires des petites gens, dont M. de Ribbe a révélé l'importance & si bien tiré parti, dont un grand travailleur, disparu, hélas! M. Tamizey de Larroque, a donné une utile bibliographie; il y a bien des pages précieuses pour le jurisconsulte & pour l'économiste dans ceux de deux habitants obscurs du pays de Gaillac, publiés récemment par notre érudit confrère, M. le Dr de Santi, en collaboration avec M. Auguste Vidal.

Il n'est pas jusqu'à la médecine qui ne puisse nous aider à résoudre d'épineux problèmes. Un savant, M. de Rochas, est parvenu, grâce à elle, a trouver le mot d'une énigme qui avait longtemps embarrassé les juristes & les historiens. On se demandait quels pouvaient être ces parias de notre ancien droit que les vieux textes désignent sous le nom de *cagots* & qui étaient répandus, entre autres lieux, sur le versant nord des Pyrénées. On les fuyait, on les obligeait à porter sur leurs vêtements, bien en vue, un morceau de drap rouge taillé en patte d'oie ou de canard ; ils ne pouvaient se marier qu'entre eux, on les parquait dans un coin de l'église durant leur vie & dans un coin du cimetière après leur mort. Autant de particularités qui s'expliquent de la façon la plus simple en les envisageant, avec M. de Rochas, comme des gens atteints de la leucé ou lèpre blanche, moins dangereux que les lépreux ordinaires, mais suspects cependant & isolés par peur de l'horrible maladie qui décima au Moyen-âge l'Europe occidentale.

On voit par cet exemple combien l'intelligence des lois suppose de connaissances variées. C'est qu'elles se mêlent à tous les détails de notre vie; elles nous emprisonnent dans leur réseau & nous ne saurions leur échapper, à moins de nous exiler dans quelque Thébaïde ou de vivre, comme Robinson, seuls dans une île perdue.

J. BRISSAUD.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE CRITIQUE

DE

JULES CÉSAR VANINI DIT LUCILIO

(SUITE)[1]

IV.

Nous avons vu que le suprême désir de Vanini était de revenir à Paris. Pour s'en assurer les moyens, pour se faire des intercesseurs auprès du chancelier, il avait écrit l'*Amphithéâtre*, il avait flatté les jésuites & rompu des lances contre les *libertins*. Les troubles qui survinrent en France rendirent tout à coup cette haute tactique superflue.

Il n'était plus besoin de battre la place; le meurtrier de Silvius était libre de s'y glisser par surprise. Il laissa donc là toutes ses combinaisons, & dès les premiers jours du mois de juillet 1615, sans permission de personne, sans lettres de rémission, il s'aventurait à rentrer dans Paris sous l'habit ecclésiastique, qui, comme on sait, était le sien. Il pouvait y passer inaperçu. Ceux qu'il redoutait avaient bien d'autres occupations que de prendre garde à sa présence. Le prince de Condé & les grands à sa suite, jaloux de l'omnipotence de

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. XV, 1903, 2e livraison, p. 105; 3e livraison, p. 280.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Concini, venaient de s'armer contre Marie de Médicis; d'un autre côté, les Parisiens, assez peu soucieux au fond des griefs des princes, mais extrêmement animés contre la camarilla italienne, sa morgue, ses rapines, sa prodigieuse fortune, étaient d'intention, sinon d'effet, du parti des rebelles. La ville était toute échauffée d'un esprit d'opposition. Comme ceux qui étaient l'objet de leur haine se trouvaient être précisément les ennemis de Vanini, — car on verra plus tard que le patron de Silvius ne pouvait être qu'un Italien, — il lui fut donné d'éprouver la douceur d'un état d'âme qu'il n'avait sans doute jamais connu : il put être sincère.

Les amis qu'il avait retrouvés à Paris ne pouvaient lui être d'un grand secours; il ne devait rien attendre, il le sentait bien, que de lui-même & de ses talents. C'était plus que jamais, grâce à ses voyages, un causeur instruit & spirituel, qui excellait à se faire valoir. Il était bien sûr qu'il saurait amuser & intéresser les gens d'esprit : le difficile était d'en trouver qui fussent d'humeur à l'obliger & en état de le servir, *rara avis*, surtout à la cour. Mais il était en veine de bonheur, & il n'eut pas besoin de chercher longtemps. Dès ses premières visites au Louvre, il avait remarqué un homme d'un certain âge, de dehors modestes, mais qui paraissait familier avec les plus grands seigneurs. Il était allé aux renseignements, & il avait appris que ce personnage était un Écossais qui avait été précepteur du jeune abbé de Redon, neveu de Bassompierre & du maréchal de Saint-Luc[1], & qui était resté le commensal & le conseiller intime de son ancien élève. Quelle occasion pour le philosophe, qui avait séjourné en Angleterre

1. Rosset, *Histoires tragiques*, édition du mois d'août 1619, au chapitre « De l'exécrable docteur Vanini, autrement Luciolo, etc. » J'ai cherché six ans cette édition, qui fut supprimée presque aussitôt qu'elle eut paru. M. Charles Barry, de Toulouse, qui a bien voulu la chercher avec moi & pour moi, l'a trouvée en Angleterre. Son exemplaire, qui lui a coûté 50 francs, provient de la bibliothèque de Jean, duc de Rutland. Les autres éditions des *Histoires tragiques*, qui sont innombrables, ne font pas mention de Vanini. — J'apprends qu'un autre exemplaire de cette édition d'août 1619 se trouve à la bibliothèque de la ville de Chartres (Eure-&-Loir).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& qui voyait jour à gagner le cœur de cet étranger en lui parlant de son pays! Il ne lui fallut pas beaucoup de temps pour s'en faire un ami, & à son gré, mieux qu'un ami, un prôneur. — Bientôt après, ce qu'il avait souhaité arriva. L'abbé de Redon voulut voir ce jeune prêtre italien qu'on lui vantait sans cesse comme un homme d'une science merveilleuse & d'un esprit universel. Par les suites de l'entrevue, on peut juger s'il fut séduit à son tour. Soit pour son agrément, soit pour son instruction, Arthur d'Epinay Saint-Luc voulut s'attacher Vanini. Il le logea d'abord chez lui & lui donna place à sa table[1]. Il ne borna pas là ses bienfaits : il lui accorda encore une pension, sans lui imposer d'ailleurs des devoirs de clientèle bien rigoureux. Vanini n'avait jamais été si indépendant[2]. L'estime que son nouveau patron lui témoignait lui avait ouvert les meilleures maisons de la cour. Il fréquentait chez le Nonce[3]; il était bien accueilli, ô fortune! chez le Chancelier[4], dont il attendait son salut; il était admis à visiter de très grandes & très honnêtes dames à qui il disait des gaillardises sous prétexte de faire le médecin[5]; enfin, il était à son aise avec le toujours brillant Bassompierre, à qui l'abbé de Redon l'avait présenté[6]. C'est lui-même qui nous donne le détail de ces relations. Les bribes de conversation qu'il nous rapporte témoignent au reste de la liberté de ses allures & de ses discours dans ce monde si élevé : « Comment, madame, il ne vous arrive jamais de voir en rêve un beau jeune homme qui vous enivre de ses baisers! mais alors vous êtes malade! Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Aristote, c'est Hippocrate, je vous le prouverai[7]. » « — D'où viennent les songes? demandait Nicolas Bruslart. — Monsieur le Chancelier, suivant Hippocrate, la prudence est en raison de la chaleur normale du sang. S'il se refroidit, & c'est ce qui arrive dans le sommeil, elle diminue, elle ne suffit plus à écarter de l'esprit les vains fantômes, les images chimériques. — Mais cette opinion me plai-

1. *De arcan.* — 2. Rosset, *Histoires tragiques*, édition citée. — 3. *De arcan.*, pp. 169, 170. — 4. *De arcan.*, p. 489. — 5. *De arcan.*, p. 486. On trouvera quelques-unes de ses ordonnances aux pages 177, 248, 446. Elles prescrivent surtout des aphrodisiaques. — 6. *De arcan.*, dédicace à Bassompierre, p. 6. — 7. *De arcan.*, p. 486.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rait assez. — J'en ai une autre, monseigneur, qui me paraît préférable, etc.[1]. »

Mais ce fut surtout auprès des jeunes gens de la Cour, presque tous frondeurs & presque tous *libertins*, — il faut entendre sur cela le P. Garasse, — que l'esprit de Vanini devait faire fortune. Cette jeunesse, qu'il venait de maltraiter si doctoralement dans l'*Amphithéâtre*, ne lui en gardait pas rancune. Elle se fût prêtée elle-même, à l'occasion, à de semblables palinodies : les lois étaient si rigoureuses, les juges si intolérants! *Intus, ut libet, foris, ut moris est*, c'était en Italie la règle de conduite de Cremonini, c'était la leur. Aussi observaient-ils fort exactement les pratiques extérieures de la dévotion[2]; ils se faisaient même un jeu, où Bassompierre était surtout habile, dans leurs conversations publiques, de réduire en poudre les huguenots[3]. Mais comme ils se rattrapaient dans leurs réunions, dans le secret de leurs parties de plaisir! ils y faisaient fête aux hommes de lettres qui leur donnaient à savourer de spirituelles impiétés; ils les aidaient de toute manière à scandaliser les dévots par la publication de leurs ouvrages, &, s'ils les voyaient ensuite en péril, ils les couvraient hardiment de leur crédit. Qu'on juge d'après cela s'ils firent bon accueil à un nouveau Lucien qui venait les approvisionner contre la religion établie d'arguments sérieux & d'épigrammes! En un rien de temps, dans ce milieu, Vanini devint l'homme à la mode; il eut — c'est lui qui parle — un nom célèbre parmi les grands de France[4], & son audace, qui n'avait pas trop besoin déjà d'être excitée, mais qui semblait toujours s'ignorer, & qui excellait à se donner des airs d'innocence, ne vit plus rien au monde qu'elle ne pût affronter.

Il était véritablement enivré de la faveur dont il se sentait jouir; aussi, confiant sans mesure dans son habileté à tout dire & à tout faire passer, il osa d'abord faire éclater, non pas encore comme philosophe & comme médecin, mais en tant que prêtre, — n'oublions pas son caractère sacré, — toute l'in-

1. *De arcan.*, p. 489. — 2. Le P. Garasse, S. J., *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*. Paris, 1624. — 3. *De arcan.*, dédicace, p. 6 & p. 422. — 4. *De arcan.*, pp. 3, 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dépendance de son esprit. Dans la situation qu'il avait conquise, il n'avait pas eu de peine à obtenir la permission d'aborder la chaire. Ce fut au quartier de la Place-Royale, dans les églises fréquentées par les gens de cour, qu'il se produisit comme prédicateur. Il semble qu'il le fit avec quelque succès, c'est-à-dire de manière à fixer sur lui l'attention; mais il ne contenta pas également tous ses auditeurs. S'il y en eut qui goûtèrent franchement la grâce, la facilité, la piquante nouveauté de son éloquence, il s'en trouva aussi plusieurs, « hommes doctes & versés aux controverses », qui prirent alarme de sa doctrine[1]. Était-elle réellement répréhensible au point de vue catholique? &, si elle l'était, faut-il admettre que Vanini n'eut pas conscience de s'écarter de l'orthodoxie? Je crois qu'il eût été bien fâché que ses amis les grands seigneurs eussent eu de lui cette opinion. On sent qu'il était bien aise de passer à leurs yeux pour un fanfaron d'hérésie. Dans les *Secrets de la nature*, au cours d'une discussion philosophique, son interlocuteur lui demande pourquoi l'homme a été créé? Vanini rappelle alors avec complaisance que, dans l'un de ses sermons, il a résolu la question en ce sens que l'homme est un anneau de la chaîne des êtres, un intermédiaire destiné à relier ceux d'en haut à ceux d'en bas. Mais je croyais, dit l'autre, que c'était pour commander aux autres animaux? (on sait que c'est la doctrine de l'Église). — « Quoi donc! répond le philosophe, est-ce qu'il commande au basilic? Il prend les bêtes, c'est vrai; mais les bêtes aussi le prennent; le crocodile, la pieuvre en font leur victime. — Permettez! cette rébellion des animaux n'a eu lieu qu'après le péché : dans le paradis, tous obéissaient à l'homme; ô félicité de l'âge d'or! — Ce n'est pas la peine de gémir. Depuis le péché, les brebis n'ont pas cessé d'obéir; d'ailleurs, avant le péché, le serpent prêch... — Je vous entends. — Tout ce que je voulais dire, continue Vanini avec une ironie qu'il ne cherche pas à contenir, c'est qu'heureuse a été la faute d'Adam qui nous a valu d'avoir un tel Rédempteur!... Nous ne commandons pas seulement aux animaux. Comment donc! les anges même nous servent de péda-

1. Rosset, *Histoires tragiques*, édition citée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gogues. Mais laissons ces choses aux doctes vieillards de la Sorbonne, &, pour nous, revenons à nos exercices philosophiques[1]. »

On voit quel était au fond l'esprit qui lui dictait ses sermons, esprit rationaliste & avant tout antidogmatique... esprit de tous points damnable, allaient criant partout ceux qu'il appelle ses détracteurs[2]. L'autorité ecclésiastique, à laquelle on le dénonça, finit par s'émouvoir. Elle aposta des docteurs pour contrôler les opinions de cet étrange théologien. Vanini, qui sans doute ne se savait pas suspect, continua cependant de prendre avec les dogmes ses libertés habituelles. Mais, une fois, qu'il avait prêché à l'église Saint-Paul sur le commencement de l'Évangile de Saint-Jean, il énonça, paraît-il, des propositions si énormes, qu'on crut ne pas devoir le ménager plus longtemps. Quelques jours après on lui interdisait la chaire[3].

Il fut très sensible à cette disgrâce. Un contemporain, qui n'est pas des moins malveillants, prétend « que toutes ces circonstances fâchèrent M. l'abbé de Rhedon, & que désormais il ne fist plus si grand conte de Vanini qu'il faisoit auparavant[4] ». Comme il n'ajoute pas que l'abbé s'empressa de chasser le philosophe de sa maison, cette mauvaise humeur paraît fort peu probable. On ne croira pas volontiers qu'il ait pu ne voir dans Vanini qu' « un homme sçavant », & qu'il l'eût recueilli près de lui, comblé de faveurs si particulières, uniquement pour l'amour de la science. Par ce qu'on sait de l'intempérance de langue de Vanini, il est évident qu'une telle méprise n'aurait pas plus tôt commencé qu'elle aurait pris fin. — Arthur d'Épinay Saint-Luc était un cadet de grande famille, que Henri IV avait fait abbé des Bénédictins de Redon, uniquement pour l'enrichir. Il n'avait rien d'un moine, pas même l'habit. Laissant à un prieur le soin de gouverner son monastère, il se contentait de jouir à Paris des prérogatives & surtout des revenus considérables attachés à sa dignité. C'était ce qu'on appelait un abbé commendataire. Il cessa peu après

1. *De arcan.*, pp. 234, 235. — 2. *De arcan.* — 3. Rosset, *Hist. trag.*, édit. citée. — 4. Rosset, *Hist. trag.*, édit. citée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'être abbé de Redon pour devenir évêque de Marseille[1], c'est-à dire en réalité qu'il échangea un bon bénéfice contre un meilleur, car il ne fut pas plus évêque qu'il n'avait été abbé. Suivant toute apparence, cet étrange prélat trouvait à satisfaire, avec son pensionnaire, ce goût d'impiété, disons mieux, cet appétit de critique qui se rencontre chez les grands seigneurs de ce temps-là avec la désuétude de la foi. Ni lui ni les *athéistes* de son espèce ne visaient évidemment à détruire la métaphysique de l'Église. Leur *libertinage* était absolument personnel; ils auraient pu dire avec Horace : « Credat Judæus Apella, Ego non. » Mais, comme leur incrédulité était plutôt instinctive que délibérée, ils étaient bien aises d'apprendre des docteurs de profession qu'elle était fondée en raison. Or, Vanini était passé maître en ce genre de démonstration. C'est même son talent d'indiquer, d'exprimer & de justifier, en pareille matière, les répugnances du sens commun qui constitue toute sa philosophie. C'était assurément à cause de ce talent qu'Arthur d'Épinay faisait de lui « si grand conte ». Aussi ne saurait-on admettre qu'il lui ait su mauvais gré de l'avoir exercé jusque dans la chaire; s'il fit mine d'être fâché que Vanini eût compromis son patronage, ce ne fut sans doute que par grimace. Il lui conserva si bien son amitié, que c'est grâce à lui que notre philosophe, mis en goût de prosélytisme, trouva moyen de s'adresser encore au public & d'imprimer ce qu'il ne pouvait plus prêcher.

La publication des *Secrets de la nature* est une des mystifications les plus spirituelles qu'on ait imaginées contre la censure; elle était bien aussi des plus téméraires. Les troubles du temps n'avaient pas suspendu à Paris l'action de la justice. Gardiens ombrageux de l'orthodoxie, le Parlement & la Sorbonne n'avaient rien relâché de leur sévérité. Pour qu'il s'aventurât à les exciter contre lui dans la situation difficile & précaire où il se trouvait encore, — car, malgré ses relations avec le chancelier Bruslart, il n'avait pas cessé d'être sous le coup d'une condamnation capitale, — il faut que le philosophe y ait été entraîné. C'est, du reste, ce que le libraire Adrien Périer

1. Rosset, *Hist. trag.*, édit. citée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'efforce de persuader au lecteur. Avec une emphase quelque peu napolitaine, le malin éditeur se donne, lui, pour un autre Prométhée qui aurait dérobé cet autre feu du ciel, le manuscrit des *Secrets*. Vanini, dont il fait un second Aristote, n'aurait été averti du larcin qu'au cours de l'impression, quand force était bien qu'il y donnât les mains, puisqu'on s'était passé de son consentement. Au surplus, le second Aristote serait resté étranger à la publication de son œuvre, &, si elle est divisée en livres & en chapitres, c'est que deux très honnêtes gens, & des plus doctes, auraient pris la peine d'y travailler [1].

Il y avait des raisons pour qu'aux yeux du public cet avis du libraire ne pût point passer pour un subterfuge. Évidemment, l'auteur s'était mis en règle avec l'autorité. Et qui donc aurait suspecté son ouvrage? Il paraissait avec privilège du Roi. L'oncle d'Arthur d'Epinay, Bassompierre, « le grand soleil de la Cour », Bassompierre lui-même, le serviteur de la Reine & l'ami en général de tous les ministres, en avait accepté la dédicace. Bien plus, la Sorbonne en faisait le plus grand cas; Pierre-Edmond Corradin, gardien des Minimes, & Claude Le Petit, docteur régent, déclaraient au verso du titre qu'ils l'avaient lu avec soin jusqu'au bout. Ces dialogues philosophiques, disaient-ils, ne leur avaient point paru contraires à la foi catholique, à l'Église romaine ni aux bonnes mœurs, loin de là, &, ajoutaient ces dignes vieillards, ils sont vraiment si ingénieux qu'ils ont tous les droits possibles à être imprimés : *subtilissimos & dignissimos qui typis demandentur.*

A peine les *Secrets de la nature* furent-ils mis en vente qu'ils eurent un débit de vogue. L'achevé d'imprimer est daté du 1er septembre 1616; moins d'un mois après, ils étaient dans toutes les mains [2].

Pauvre frère Corradin! malheureux Claude Le Petit! à quelles imaginations bizarres, à quelles ironies impies leurs noms servent de passeport, encore aujourd'hui! Ils ont souscrit à ce moyen infaillible d'engendrer des catholiques : pla-

1. *De arcan.*, avis de l'imprimeur. — 2. Archives de la Haute-Garonne, G. Archevêché, carton de Vanini : Déclaration faite à la Sorbonne le 1er octobre 1616 par les censeurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cer dans les alcôves des images de piété; à certain moment, elles rappelleront l'idée du mariage mystique de Jésus-Christ avec l'Église, & cette idée, transmise d'organe en organe, ira créer un nouveau chrétien[1]! Ils ont agréé, toujours à même fin, cette autre méthode : accomplir le devoir conjugal avec langueur, uniquement pour satisfaire au précepte de saint Paul : il y a grande chance que l'enfant sera imbécile, excellent chrétien, par conséquent; n'est-il pas écrit : Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume du ciel est à eux[2]?

Mais une simple analyse ne saurait rendre la malice & le libre-penser des *Dialogues* que ces doctes vieillards de Sorbonne sont censés approuver; il faut entendre Jules-César lui-même & son compère Alexandre. Déjà, dans leurs précédentes causeries, ils sont tombés d'accord que, n'était la religion, rien ne pourrait les obliger à croire à la fin de la mer & du ciel[3]. Même, s'il était chrétien, Jules-César conclurait à l'éternité du monde, plutôt que d'admettre avec quelques pieux rêveurs que la formation des montagnes est un effet du déluge[4]. Mais ces opinions, d'ordre philosophique, n'étaient pas pour faire impression sur le commun des esprits; aussi les deux amis préfèrent-ils s'entretenir des choses religieuses que tout le monde comprend & qui intéressent tout le monde. La difficulté est d'en parler, — d'en mal parler, — sans offenser l'Eglise. Mais l'Eglise peut-elle leur en vouloir d'avoir rencontré dans leurs voyages un malheureux athée d'Amsterdam qui leur a dit des énormités? Ils les répètent, ces énormités, sans contredit, mais ils ont bien soin de marquer d'où elles viennent; & puis, c'est pour confondre cet affreux Hollandais. Et, de fait, on ne peut pas dire qu'ils l'épargnent. Ils s'escriment à l'envi contre ce monstre. Quelle chaleur! quelle science des dogmes! quelle dialectique! quelle passion pour la religion! ils sont enragés. Oh! les dignes apologistes s'ils ne plaidaient pas toujours à côté de la question!

L'athée d'Amsterdam vient d'exposer son procédé pour faire des chrétiens qui aillent en paradis. Alexandre joue sur le

1. *De arcan.*, pp. 354, 355. — 2. *De arcan.*, p. 356. — 3. *De arcan.*, pp. 27, 102. — 4. *De arcan.*, pp. 134, 135.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mot d'imbécile, qui veut dire faible en latin. — « Faibles les âmes des chrétiens, lui répondais-je; dites donc vaillantes entre toutes, & je lui citais les martyrs & les glorieux combats qu'ils ont livrés partout. Mais cet impie ne voyait dans tout cela que véhémence d'imagination, amour de la gloire ou hypocondrie. Et il ajoutait : Toute religion, fût-ce la plus absurde, celle des Turcs, des Hindous & des hérétiques du temps présent, comptera toujours un nombre presque infini de bonnes bêtes qui s'exposeront pour la défendre à tous les tourments, uniquement parce qu'elle est la religion de leur pays[1]. Je ne pus me tenir à ce discours. Enflammé du zèle de Dieu, je le traitai d'Antéchrist. — JULES-CÉSAR. Que fit-il alors? — ALEXANDRE. Il sourit. — Pourquoi riez-vous? m'écriai-je. — Parce que, me répondit-il, ce qu'on va contant de l'Antéchrist est tout simplement fabuleux. Saint Paul l'annonçait il y a déjà seize cents ans, on l'attend encore ! — Permettez! Antéchrist est le nom que la sacro-sainte Église romaine donne à un Ébion, à un Chérinte, à tous les hérétiques qui tentent à leur exemple de dépouiller le Christ de sa divinité! — Il se tut un moment, puis il s'écria : O admirable sagesse du Christ! — Croyant l'avoir converti, j'étais déjà tout joyeux; mais il continuait, se parlant à lui-même : Adresse, finesse merveilleuses! Quelles marques il en a données lors de l'aventure de la femme adultère, & encore lorsque les scribes lui demandèrent de payer le tribut à César! Mais en ce qui concerne l'Antéchrist, il s'est surpassé. Car tout ce qu'il a prédit de la venue de l'Antéchrist ne tend à rien moins qu'à assurer l'éternité de la loi chrétienne. Et, en effet, plusieurs pouvaient être tentés de se donner pour le Messie, tant les prophètes de l'ancienne loi en avaient prédit de merveilles. Mais le Christ, le plus avisé des prophètes, a fait de l'Antéchrist un portrait si odieux, si horrible, que personne ne veut endosser la honte & l'infamie d'un pareil personnage. Or, l'Antéchrist faisant défaut, la loi du Christ ne peut que durer[2].

Au tour de Jules-César à présent de faire parler l'athée d'Amsterdam.

1. *De arcan.*, pp. 356, 357. — 2. *De arcan.*, pp. 357, 359.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Alexandre. Que répondrez-vous à Porphyre, à Plotin & à Jamblique, qui assuraient que tout homme est gardé par un bon & par un mauvais génie?

Jules-César... Que le bien & le mal nous arrivent pêle-mêle tous les jours, & qu'on ne saurait comprendre, si l'homme est gardé par un bon génie, qu'il soit sujet à tant d'infortunes.

Alexandre. Oh! mais c'est que, suivant eux, le mauvais génie serait le plus fort!

Jules-César. J'ai connu à Amsterdam un athée qui soutenait une erreur pareille. Voici les blasphèmes que vomissait ce malheureux insensé, comme s'il y était poussé par un je ne sais quoi de fatal & de funeste. (Dans le texte, tout ce qui suit est en italiques.)

« On peut inférer du texte même de la Bible que le démon est plus puissant que Dieu. En effet, c'est en dépit de Dieu que le démon a conduit à la mort Adam & Ève & tout le genre humain. Quand le Fils de Dieu, touché de ce malheur, voulut y porter remède, c'est encore le démon qui sollicita l'esprit des juges à le condamner à une mort ignominieuse. Oui, répétait-il, oui, d'après la Bible, la volonté du Diable est plus forte que celle de Dieu. Voyez, Dieu veut que tous les hommes soient sauvés : il ne s'en sauve qu'un très-petit nombre. Au contraire, le Diable veut que tous les hommes soient damnés, & le nombre des damnés est infini. Au sein de ce Vaste monde, il n'y a de chance de salut que pour ceux qui habitent ces petits recoins de la terre, l'Italie, l'Espagne, quelques provinces de France, d'Allemagne & de Pologne. Mais si vous distrayez de ceux-là les juifs, les hérétiques secrets, les athées, les blasphémateurs, les simoniaques, les adultères, les sodomistes, qui ne posséderont pas le royaume du ciel, vous trouverez à peine un élu pour des milliers de milliers de réprouvés. Au reste, du temps de l'ancienne loi, le monde entier était esclave du démon. Les Hébreux, dont le royaume n'était pas grand en tout comme l'île de Bretagne, étaient seuls à connaître Dieu. Encore est-il qu'ils délaissaient très-souvent son culte & que, quand ils y étaient fidèles, le démon les accablait de calamités[1]. »

1. *De arcan.*, pp. 419-421

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On n'est plus très sensible aujourd'hui à ce genre d'observations. Habitués que nous sommes, en ce qui concerne la Bible, à un mode d'examen plus relevé, ces premières attaques à son autorité font sur notre esprit la même impression que feraient sur notre oreille les fredons démodés des chansons d'autrefois. Mais pour les lecteurs contemporains, fort novices en fait de critique, elles avaient — le succès du livre le prouve — quelque chose de saisissant. Je ne sais toutefois s'ils n'étaient pas encore plus touchés par les arguments qui s'en prenaient à leurs motifs actuels de croire, j'entends les ex-voto visibles & tangibles, exposés dans les sanctuaires catholiques, pour démontrer en quelque sorte la vertu de la religion. Alexandre fait observer que l'antiquité avait rendu à ses idoles de semblables témoignages. Des milliers de peintures votives, suspendues à l'entrée des temples, attestaient à tout venant la reconnaissance des païens qui croyaient devoir la vie au pouvoir secourable de leurs fausses divinités. Jules-César donne de ce fait une explication qui vise obliquement d'autres prêtres que ceux des idoles.

« Bon! l'on ne représentait pas dans ces peintures votives tous ceux qui avaient péri, quoiqu'ils eussent invoqué les dieux. Mais venons au fait. Quelqu'un se trouvait-il en danger? Aussitôt il avait recours aux dieux : c'étaient des vœux, des prières! Si, par un pur effet du hasard, les choses s'arrangeaient selon son vœu, il se croyait tenu par cela même de rendre grâces aux dieux de sa bonne fortune; autrement, le pontife lui en faisait une obligation. S'il survivait seulement, sans que d'ailleurs le succès répondît à son vœu, les prêtres avaient soin de répéter que c'était par sa faute, qu'il était trop chargé de crimes, & que pour cette raison les dieux n'avaient pas exaucé sa prière. Pourtant, si c'était un homme pieux qui eût éprouvé ce mécompte, ils alléguaient la miséricorde des dieux qui châtiaient dès cette vie les mortels qui leur sont chers. Il va sans dire que si ceux qui avaient fait des vœux avaient péri, personne n'était plus là pour reprocher aux dieux leur indifférence ou leur dureté. C'était avec ces vaines superstitions que les prêtres trompaient le peuple. — Pourtant, dit Alexandre, qui tient encore pour le pouvoir des divinités

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

païennes, Pyrrhus, roi d'Épire, qui avait pillé à Locres le trésor de Proserpine, en fut puni par un naufrage. — Denys, répond Jules-César, avait aussi pillé le trésor de la même Proserpine de Locres : les vents ne lui en furent pas moins favorables, & lui, disait à ses compagnons, en se moquant des dieux : Voyez donc, comme nous naviguons heureusement, nous autres sacrilèges, par la grâce des dieux immortels[1] !

On vient de voir poindre encore indécise dans ce passage l'opinion que les théologiens flétrissent à leur manière du nom de machiavélisme. Machiavel n'est pourtant pas le premier qui ait dit que les religions sont avant tout un moyen de gouvernement. Quinze cents ans avant lui, Cicéron développait cette idée dans ses épîtres, & plus d'un sans doute l'avait exprimée avant Cicéron. Jules-César la reprend à son compte, & il l'expose, à la barbe des parlementaires & des bonnets carrés de la Faculté, avec une liberté, une audace qui fait frémir. Les quelques lignes qu'il lui consacre sont comme un extrait concentré des *Secrets de la nature.* Il nous suffira de les rapporter pour n'avoir plus à en citer d'autres. Après les avoir lues, on aura une juste idée de ce qu'on a appelé à tort la philosophie de Vanini.

« ALEXANDRE. Les anciens philosophes ont estimé qu'on peut rendre a Dieu un culte pieux & sincère dans toutes les religions indifféremment.

JULES-CÉSAR. Dites : dans la seule loi naturelle que la Nature, qui est Dieu, puisqu'elle est le principe de mouvement, a gravé elle-même dans l'âme de toutes les nations. Quant aux autres religions, c'étaient, aux yeux de ces philosophes, des œuvres d'illusion & de mensonge, œuvres où les démons ne sont pour rien, car, disaient-ils, les démons sont de pures fables; — œuvres, à vrai dire, imaginées par les princes pour rendre leurs sujets plus dociles, par les prêtres pour attraper adroitement de l'or & des honneurs; — œuvres enfin confirmées non par des miracles, mais par des récits de miracles & par une Écriture dont l'original ne se trouve nulle part; par une Écriture, dis-je, qui promettra bien de récompenser les

1. *De arcan.*, pp. 411, 412; *Amphit.*, p. 79.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bons & de punir les méchants; mais quand cela? — Dans la Vie future seulement, pour qu'on ne puisse découvrir la fraude. En effet, comme ils disent, qui est-ce qui en revient? Voilà comme on maintient le petit peuple des campagnes dans la servitude, avec la crainte d'une prétendue divinité suprême qui censément voit tout, & qui a pour tout des peines & des récompenses éternelles. C'est ce qui faisait dire au poète Lucrèce :

La crainte dans le monde a fait les premiers dieux [1]. »

On pense bien que ceux-là mêmes qui achetaient les *Secrets de la nature*, à cause précisément de ces attaques si peu déguisées à l'Eglise catholique, ne laissaient pas de s'étonner, voire de s'égayer de l'approbation des censeurs. L'irréligion avait-elle fait des recrues jusque dans la Faculté de théologie? Vanini aurait-il réussi à convertir le Père Gardien des Minimes & son digne compagnon? Quant à la Sorbonne, elle était en émoi, moins surprise encore que fâchée de se trouver complice, par le fait de ses commissaires, d'un livre si détestable & si dangereux. Le Père Corradin & maître Le Petit furent mis en demeure d'expliquer leur étrange complaisance pour les blasphèmes du plus osé des libertins. Ces bonnes gens furent bien surpris. Leur conscience de censeurs ne leur reprochait rien. Quelle mauvaise querelle leur faisait-on là? Mais, après qu'on leur eut mis le livre sous les yeux, quand ils en eurent lu certains passages qu'on leur souligna, ils tombèrent dans une confusion dont ils ne sortirent que pour protester qu'ils avaient été trompés. On ne se contenta pas de cette protestation, on exigea qu'ils fissent en Sorbonne un aveu public de la duperie dont ils se disaient victimes. Ils acquiescèrent avec empressement à ce moyen qu'on leur offrait de laver leur honneur & de mettre hors de tout soupçon l'intolérance de leur Compagnie.

Le 1er octobre 1616 (je rappelle que l'impression des *Secrets de la nature* avait été achevée le 1er septembre), ils se rendirent au collège de Sorbonne, à l'assemblée ordinaire de la Fa-

1. *De arcan.*, p. 366.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

culté de théologie. Dès que la messe du Saint-Esprit eut été célébrée, suivant l'usage, & avant toute autre affaire, ils déposèrent sur le bureau une déclaration écrite, qui fut lue à haute voix, & où le mystère de la prétendue approbation se trouvait expliqué en beau latin. Voici, à leur dire, ce qui s'était passé[1] :

Un Napolitain, du nom de Vanini, était venu leur soumettre le manuscrit de certains dialogues philosophiques. Eux, comme c'était leur devoir, avaient lu ce manuscrit avec soin, &, comme ils n'y avaient découvert rien de répréhensible, ils l'avaient visé, puis rendu à l'auteur, avec la condition d'usage : qu'il le remettrait ainsi visé entre leurs mains dès que l'impression serait terminée. Ce Vanini s'y était formellement engagé; mais il n'avait pas tenu sa parole & n'en avait eu nulle envie, car il s'était mis à remanier les *Dialogues* dans un très mauvais esprit. Pour comble de disgrâce, le libraire auquel il les porta ensuite ne fit pas son devoir. Un bon libraire n'aurait pas manqué de se refuser à les faire imprimer; malheureusement, celui-là était un homme sans religion, qui ne voulut pas s'apercevoir que les passages interpolés étaient contraires à la foi commune. De là le scandale dont, pour leur malheur, ils n'avaient été avertis que quand le livre était déjà très répandu.

Ce récit, au fond, devait être sincère. Pourtant, quand on relit les termes mêmes de l'approbation, on est porté à se demander si les deux docteurs avaient bien tout dit. Le 22 mai, au moment où ils donnaient le permis d'imprimer, ils étaient évidemment très prévenus en faveur de Vanini. Leur bienveillance à son endroit se traduit par des superlatifs qui ne sentent pas leurs censeurs. Avant même de célébrer le livre de la façon qu'on a vue, ils commencent par louer l'auteur, qu'ils donnent au public pour un philosophe très éminent. S'ils n'avaient fait que l'entrevoir, ainsi que leur déclaration voudrait le faire entendre, l'auraient-ils favorisé d'une recommandation que les seuls mérites des *Secrets de la nature*,

1. Archives de la Haute-Garonne, G. Archevêché, carton de Vanini : Déclaration des censeurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même à l'état orthodoxe, leur auraient difficilement suggérée? On croirait plutôt qu'ils avaient vu Vanini assez souvent pour se laisser enjôler par ce beau diseur. Mais il est plus probable encore qu'ils avaient subi bourgeoisement l'ascendant des hommes de Cour qui patronnaient le philosophe, & qu'ils avaient voulu se rendre agréables en parlant comme les grands seigneurs de ce favori des grands seigneurs. Il fallait bien d'ailleurs qu'ils sentissent qu'ils avaient affaire à forte partie; à la manière dont leur déclaration est rédigée, on devine qu'ils s'étaient étudiés à ne blesser personne. Quelque irrités qu'ils pussent être, aucune vivacité de langage ne trahit leur ressentiment. En ce temps-là, dans une pareille cause, chez des hommes de leur état & si fâcheusement compromis, tant de mesure n'est pas naturelle.

Au reste, ils n'en furent pas quittes pour expliquer comment ils avaient été trompés. Ils durent encore désavouer & condamner expressément les passages interpolés que leurs signatures semblaient autoriser. Il paraît toutefois qu'on les laissa libres de donner à ce désaveu le tour le moins pénible pour leur amour-propre. Ils sont censés l'avoir fait de leur propre mouvement. Ils le terminent en suppliant la Faculté de leur en donner acte & d'en ordonner l'inscription sur ses registres. Mais là encore un mot leur échappe qui révèle leurs appréhensions : ils ont besoin de cela, disent-ils, pour empêcher *plus facilement* qu'un si mauvais livre soit répandu davantage avec leur approbation.

Ainsi, pour les deux censeurs, si intéressés à la suppression d'office des *Secrets de la nature*, cette suppression n'allait pas de soi. Ils se voyaient obligés pour l'obtenir à faire des démarches en haut lieu, & ils n'étaient pas bien sûrs que des hommes puissants, celui par exemple à qui le livre était dédié, Bassompierre, ne viendraient pas se jeter à la traverse. Dans la pensée qu'ils auraient à plaider leur cause, ils mettaient dans leur dossier, pour s'en servir comme d'un argument suprême, un extrait des registres de la Faculté. Mais c'était déjà une précaution inutile. Depuis le 22 mai, de grands changements avaient eu lieu à la Cour & dans l'État. La roue de fortune avait tourné. Les protecteurs du philosophe étaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

renversés, ses ennemis triomphants, &, bien loin de pouvoir sauver son ouvrage, il était lui-même plus en péril que jamais.

Le 2 septembre 1616, le lendemain même du jour où les *Secrets de la nature* étaient sortis de la presse, le prince de Condé avait été arrêté. C'était, à ce qu'on pouvait croire, le dénouement de la lutte engagée, depuis la majorité de Louis XIII, entre l'ex-Régente qui voulait retenir le pouvoir, & le parti des grands qui se donnaient pour les champions du gouvernement personnel du Roi. Secrètement dirigée par l'évêque de Luçon, Marie de Médicis venait par ce coup hardi de s'assurer la victoire. Elle avait ôté aux mécontents leur chef naturel & restait maîtresse incontestée des Conseils. Tous ceux qui, dans le ministère, avaient paru désapprouver son ambition ou hésiter à la servir, avaient été, les uns écartés, les autres sacrifiés, entre ceux-ci le chancelier Bruslart, qui, pour avoir cherché à ménager les deux partis, avait perdu les sceaux dès la fin du mois de mai. Le maréchal d'Ancre, qui, durant le fort des troubles, avait été contraint de se tenir loin de la Cour, se disposait à y revenir. Quoique la populace eût pillé son hôtel, le jour même de l'arrestation du prince de Condé, rien ne pouvait plus l'empêcher de rentrer dans Paris. Tout annonçait qu'il allait reprendre auprès de la reine-mère son rôle de favori, & par conséquent, dans l'État, la direction suprême des affaires.

C'était, par malencontre, au renouveau de cette toute-puissance que les *Secrets de la nature* avaient paru. Entre tous les événements que Vanini pouvait craindre, celui-là était, à coup sûr, le plus inattendu & le plus redoutable; car le grand seigneur, dont il avait excité le ressentiment en poignardant Silvius, était précisément un de ces Florentins qu'on avait crus partis sans retour, sinon Concini lui-même, au moins une créature de Concini. C'était parce que la ruine de ces étrangers paraissait imminente au mois de juillet 1615 qu'il avait osé rentrer en France; c'était parce que, la croyant consommée, il avait compté sur l'impunité, qu'il avait lui-même réveillé dans son livre le souvenir de son homicide & qu'il s'y était donné la joie, que d'autres devaient partager, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

charger d'un vice énorme le protecteur, l'amant, à son dire, de celui qu'il avait mortellement frappé. Avec le bruit qui se faisait alors autour de son nom, s'il restait à Paris, il était perdu. Ses amis de la jeune Cour, qui avaient fondé sur la chute de Concini l'espérance de leur fortune, étaient eux-mêmes trop inquiets, avaient trop de ménagements à garder pour s'embarrasser de le sauver. Il y avait, en effet, grande apparence qu'il serait recherché, arrêté, traduit en justice. Et ce n'était plus seulement de la mort de Silvius qu'il aurait à répondre : la Sorbonne se ferait son accusatrice dès qu'elle le saurait en prison, de sorte que si, par fortune, il n'était pas pendu comme meurtrier, il courait risque d'être brûlé comme hérétique. Le malheureux philosophe, toujours préoccupé des menaces funestes de son horoscope, se voyait au moment de succomber sous les coups de la fatalité. C'était en vain qu'il avait lutté pour surmonter l'influence de sa mauvaise étoile; de nouveau il lui fallait fuir une seconde fois, laisser avec ses espérances de fortune le doux pays de la Cour. Il résolut d'aller se cacher loin, bien loin au fond de la province. On verra tout à l'heure où il se réfugia.

V.

Vanini, au sortir de Paris, ne se sauva pas tout de suite en Guyenne pour s'y jeter dans on ne sait quel couvent, comme l'avait cru Guy-Patin[1]. La congrégation qui lui donna asile était de cent lieues au moins plus rapprochée. Le P. Mersenne la qualifie de très sainte[2], sans la désigner autrement. Elle l'était sans doute, puisqu'il le dit, mais il faudrait avouer qu'elle ne se recrutait pas très saintement, si, connaissant

1. *Patiniana*, cité par D. Durand dans sa *Vie de Vanini*, p. 39. L'édition de 1701, la seule que j'aie pu voir, ne parle ni de couvent ni de Guyenne.

2. Le P. Mersenne, *Quæstiones in Genesim*, cap. I, p. 156. Le passage que je cite se trouve dans l'exemplaire de la bibliothèque de Toulouse; il manque dans presque tous les autres. Chauffepié le rapporte dans son article sur Vanini.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vanini pour ce que le P. Mersenne le donne, un parasite & un débauché, elle se l'était néanmoins affilié. Mieux vaut croire qu'elle ne savait rien de sa vie & qu'elle l'avait pris seulement parce qu'il lui avait été recommandé ou imposé. Par qui? Par aucun autre sans doute que celui dont il avait été l'hôte, le commensal & le favori.

Arthur d'Épinay Saint-Luc, on ne l'a pas oublié, était abbé commendataire de Redon. Pour sauver son protégé, il ne pouvait lui offrir un plus sûr asile que son abbaye. Elle était située, comme on sait, sur la côte bretonne, presque à l'embouchure de la Vilaine. Si le P. Mersenne ne l'a pas nommée, c'est que certaines bienséances lui faisaient en quelque sorte un devoir de la discrétion. Au moment où il écrivait, en 1621 ou 1622, dans le monde des théologiens & des philosophes où il passait sa vie, le bûcher du 9 février 1619 était présent à toutes les mémoires. Prononcer le nom de Redon c'eût été rappeler trop ouvertement que l'athée de la place du Salin avait été le familier d'un haut dignitaire de l'Église.

Rien n'eût été plus odieux que ce souvenir à M. de Saint-Luc, devenu évêque de Marseille. Cela est si vrai que le jeune prélat détruisit ou fit détruire autant qu'il le put un livre de lecture courante où ses relations avec ce malheureux Italien sont racontées tout au long. Je veux parler de l'édition des *Histoires tragiques* de Rosset, imprimées à Paris en août 1619. Celles qui suivirent, & elles se succédèrent presque d'année en année, ne font pas mention de l'*histoire* de Vanini, si *tragique* pourtant[1].

Du reste, c'est comme polémiste & non comme historien que l'auteur des *Questions sur la Genèse* a parlé de ce couvent. Pour le succès des attaques fanatiques, ce n'est pas assez dire passionnées, qu'il dirigeait contre les *libertins*, il croyait bon d'établir que ces beaux esprits, comme les appelle ironiquement Garasse, étaient nécessairement perdus de mœurs.

Tout en diffamant Vanini d'après ce principe, il prévoit une objection : les vices que vous lui imputez ne l'ont pas

1. Voir ci-dessus sur cette édition la note 1, p. 260.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

empêché d'être admis dans une congrégation respectable. Oui, réplique-t-il aussitôt; mais cette congrégation n'a pu le supporter : elle l'a vomi, ce César des athées, ce chercheur de repues franches (*læcator*), cet archidébauché, καταπυγωνέστερος[1]. Le célèbre Minime eût été bien heureux s'il eût pu pressentir l'effet de ce mot grec emprunté d'Aristophane. Les ennemis de Vanini lui ont prêté un sens qu'il a quelquefois, mais auquel évidemment le P. Mersenne n'avait pas songé. Dans une maison de moines, καταπυγωνέστερος ne peut être entendu de deux façons; ce comparatif est là forcément péjoratif. Pour que le doute sur ce point ne fût même pas possible, l'honnête ministre David Durand, citant Mersenne, change *læcator*[2] en *mœchator*, en sorte qu'il lui fait dire : « qui ne mœchator existimaretur, καταπυγωνέστερος esse maluit. » — Peut-être, après tout, ne voulait-il que rendre plus latine cette élégance de rhétorique[3].

Il est certain que Vanini ne resta pas longtemps dans ce monastère.

S'il arriva à Redon dans les premiers jours de 1617, il dut en repartir quelques mois après. On conçoit que le P. Mersenne, en bon confrère du P. Edmond Corradin, se soit plu à dire qu'il en avait été chassé; mais il y a des raisons de croire qu'il en sortit très volontairement. Outre que la vie monastique devait être mortellement pesante à un homme de ce caractère & d'un si vif esprit, les nouvelles de ce qui venait de se passer à Paris étaient bien propres à le décider à sortir de sa retraite. L'assassinat du maréchal d'Ancre, le 24 avril, & le changement qui s'ensuivit dans la direction des affaires avaient ruiné le crédit de ses ennemis personnels. Il n'était plus si nécessaire qu'il se cachât. Mais une fois rentré dans le monde, que ferait-il de sa liberté? C'est à quoi il dut penser tout d'abord. Passerait-il de nouveau à l'étranger? Retourner en Angleterre d'où il avait été banni, où il avait failli périr sur le gibet, il n'y avait pas à y songer. Aller en Espagne? Il

1. Le P. Mersenne, *Quæstiones in Genesim*, à l'endroit cité. — 2. C'est le mot *licheur* de la langue populaire. — 3. David Durand, *La Vie & les sentiments de Lucilio Vanini*, p. 49.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne se souciait pas de vivre dans le voisinage de l'Inquisition. Le seul parti qu'il eût à prendre, c'était de rester en France; mais, en ce cas, tout lui conseillait d'user de certaines précautions. Le scandale des *Secrets de la nature* l'avait terriblement compromis; il n'eût pas fait bon pour lui de ne pas se garder de la Justice : elle ne le cherchait peut-être pas, mais, si elle le trouvait sous sa main, elle ne se ferait pas faute de l'appréhender. Ces considérations furent cause qu'il résolut de se déguiser & de changer absolument son personnage. Il renoncerait à l'état ecclésiastique; aussi bien ne pouvait-il plus espérer d'être jamais inscrit sur la feuille des bénéfices; il prendrait une profession conforme à ses connaissances & à ses goûts; il se ferait médecin, médecin empirique, pour garder l'habit de cavalier & ne pas avoir à s'affubler d'un costume ridicule. La prudence voulait qu'en même temps il changeât de nom. Ne pouvant plus être sans péril il signor Cesare, il serait, par une antonymie naturelle, il signor Pompeïo. Pompeïo tout court? non pas, mais Pompeïo Usiglio, un nom de son pays[1]. Mais ces questions d'état résolues, où aller? Il n'y avait pas trop à choisir : en Guyenne, en Languedoc ou en Provence, à Bordeaux, à Toulouse ou à Marseille? Le séjour de Bordeaux ne serait peut-être pas sûr. Le duc d'Epernon y régnait, ami de la reine-mère & de feu Concini : il ne fallait pas s'exposer à être reconnu de son entourage. Pas d'objection contre Toulouse. On pourrait s'y rendre par la route de Bayonne, &, pour mieux donner le change, feindre qu'on arrivait d'Espagne, en intention d'aller à Paris.

L'exécution de ce plan était facile. Il suffisait de s'embarquer à Redon même sur quelque bâtiment de commerce, de descendre la Vilaine jusqu'à la mer, & de pousser, en longeant les côtes, jusqu'à Cap-Breton. Vanini connaissait ce port, où il avait abordé une fois déjà à son retour d'Angleterre. Les lenteurs inévitables du cabotage ne seraient pas pour lui sans

1. C'est le nom que lui donne l'arrêt du 9 février 1619.

Les journaux du 13 juillet 1877 annonçaient que *M. Usiglio*, compositeur de musique, auteur de *le Educande di Sorrento*, avait été nommé chef d'orchestre du théâtre des Italiens à Paris. Usiglio est devenu Lucilio, plus facile à prononcer pour des Français.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compensation : elles donneraient à ses cheveux le temps de repousser & d'effacer la trace de sa tonsure monacale ou sacerdotale.

Il ne paraît pas que rien l'ait empêché de suivre cet itinéraire puisque, dans le courant de l'été 1617, il était certainement sur la route de Bayonne à Toulouse. Là, pour quelque raison, qui se trouvait peut-être au fond de sa bourse, il quitta la direction du Languedoc, &, remontant vers le nord-est, il s'achemina vers Condom. Il allait s'y essayer, non pas à faire le médecin, — les *Secrets de la nature* contiennent déjà de ses ordonnances, — mais à vivre de la médecine. Un cavalier de sa figure & d'un esprit si en dehors ne pouvait passer inaperçu dans une petite ville. Quoiqu'il y eût dans son fait quelque peu de l'aventurier, il ne laissa pas de s'attirer, presque tout de suite, une certaine considération. Un des principaux bourgeois voulut même l'avoir à sa table. Ce bourgeois n'était pas, comme on pourrait le croire, le premier venu : il compte parmi les historiens de France[1]. C'était Scipion Dupleix, ancienne créature de la reine Marguerite, & qui fut plus tard l'apologiste pensionné de Richelieu. Il avait convié en même temps, comme pour prendre la mesure de l'empirique, deux doctes médecins ; il les nomme, les sieurs de La Tournerie & Guillot : « de bons catholiques », dit-il ; mais ce n'était pas à ce titre qu'il les avait invités, car de son aveu, pendant les deux mois ou environ que le seigneur Pompée resta à Condom, « on n'eut pas advis qu'il eust tenu aucun discours d'impiété à personne ». Aussi ne le mit-on pas sur le chapitre de la religion ; on l'attaqua sur la philosophie & sur la médecine. Ses interlocuteurs trouvèrent « qu'il n'y avoit pas fait grand progrès, & mesmes qu'il estoit bien empesché de parler congruement latin ». Dupleix, faisant réflexion au discours plein d'élégance & de doctrine qu'il prononça depuis devant ses juges, soupçonne qu'il « faisoit l'idiot » chez lui, « par quelque malicieux artifice ». Mais, s'il y eut chose au monde que Vanini n'ait jamais aimé à dissimuler, ce fut son savoir. En

1. Scipion Dupleix, *Histoire de Louis le Juste*. Paris, Michel Sonnius, 1635, sous l'année 1617.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette circonstance, on peut être sûr qu'il fut inconsciemment mauvais latiniste.

Quelque temps après ce banquet philosophique, il lui arriva une aventure qui aide à interpréter le καταπυγωνέστερος du P. Mersenne, car elle prouve que s'il n'était pas toujours maître de ses sens, il n'insultait pas du moins à la nature. Il s'attaqua à « une pauvre fille », qui refusa de l'écouter; il la pressa plus fort, elle cria, & par bonheur fut entendue. Les témoins qui survinrent lui conseillèrent de porter plainte, mais, avant que la justice fût saisie, le seigneur Pompée avait quitté Condom & regagné le chemin de Toulouse. Après trois ou quatre jours de marche, il arrivait à deux lieues de pays de cette capitale, dans une petite ville que Rosset ne nomme pas, mais qui pourrait bien être L'Isle-Jourdain. Il n'avait plus en poche que « douze escus »[1].

Le voici à présent tout porté sur le bord du gouffre. Tout à l'heure, le courant va le ravir. Arrêtons-nous avant la catastrophe, & voyons ce qu'était alors la métropole du Languedoc.

C'était encore une ville murée & plus que jamais étroitement gardée. Elle était redevenue ce qu'elle avait été durant la Ligue : le boulevard des catholiques contre les protestants qui s'agitaient en armes aux environs. Sans qu'il y eût précisément d'appareil militaire, les portes étaient surveillées, de peur de surprise. Des greffiers, ou si l'ont veut, des commis tenaient compte du mouvement des entrées & des sorties[2]. Les marchands & les gens de métiers qui peuplaient les rues étroites & sales de la vieille cité étaient restés ce qu'avaient été leurs pères au temps d'Anne de Joyeuse & d'Urbain de Saint-Gelais. Tout pénétrés du vieux levain de la Ligue, ils devaient fournir, quatre ans plus tard, plusieurs régiments de milices à l'armée royale campée devant Montauban. Leur zèle ne risquait pas de s'éteindre; sans parler de douze congrégations de filles, treize ordres religieux plus ou moins réformés travaillaient à l'entretenir : Bénédictins, Jacobins, Cordeliers, Carmes,

1. Rosset, *Hist. tragiq.*, édition citée. — 2. Archives de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse : comptes du trésorier de 1618-1619, fol. XI, verso.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Augustins grands & petits, Pères de la Merci, Trinitaires, Frères du Salin, Récollets, Capucins, Jésuites se partageaient les quartiers & les familles. Chaque couvent avait sa clientèle. Les moines étaient les maîtres de la ville à plus juste titre que les Capitouls & le Parlement ; il n'y avait dans Toulouse d'autres monuments que leurs églises. Loin d'envier leur empire, le clergé séculier ne paraissait songer qu'à l'accroître. Ainsi les chanoines de Saint-Sernin venaient d'engager le P. Coton, banni de Paris & qui n'avait pu avoir permission d'aller à Rome, pour prêcher dans leur basilique l'Avent de l'année 1618[1]. Le chapitre de la cathédrale se promettait de traiter à son tour avec l'ex-confesseur de Louis XIII, mais il avait alors d'autres soins[2].

Il se trouvait que le diocèse n'avait qu'un chef nominal. Depuis deux ans qu'on l'avait fait archevêque, à vingt-trois ans, Louis de Nogaret, deuxième fils du duc d'Épernon, s'était abstenu de parti pris de venir à Toulouse. Il ne refusait pas de jouir des immenses revenus de son temporel, mais il ne voulait être qu'homme de guerre & se gardait soigneusement de se faire sacrer; aussi dut-on en faire un prince de l'Eglise. C'est le fameux cardinal de La Valette, qui ne se démit de son siège qu'en 1628, sans l'avoir occupé jamais. Les chanoines les plus intègres, las de ses atermoiements, avaient proposé qu'on le mît en demeure d'assumer & d'exercer son ministère spirituel[3]; mais on ne les écoutait guère. Le vicaire général, qui jouissait de toute l'autorité épiscopale, n'était pas naturellement fort enclin à redescendre au second rang. Les Jésuites, qui le dirigeaient, l'aidaient à traîner l'affaire en longueur. Heureusement pour lui & pour eux, la plupart des chanoines étaient comme lui à leur dévotion. C'est dans sa maison du cloître Saint-Étienne — il s'était sans doute installé à l'archevêché — que le P. Coton demeura pendant son séjour à Toulouse[4].

1. *Recherches historiques et critiques de la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton* (1564-1626), par le R. P. Prat, S. J., 4 vol in-8°. Lyon, Briday, 1876. — 2. Archives de la Haute-Garonne, G. Chapitre Saint-Etienne de Toulouse : reg. des délibérations de 1618-1619, fol. 12 verso. — 3. *Ibidem.*, fol 41 recto. — 4. *Ibidem.*, fol. 21 verso.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce vicaire général, qui était docteur en théologie, se nommait Jean de Rudèle. Suivant les décrets du concile de Trente, dont personne, dans le clergé du temps, ne contestait l'autorité, la police religieuse eût dû lui appartenir : on verra plus tard qu'il ne l'exerçait pourtant qu'en sous-ordre ; car, si depuis le fatal concordat de Léon X & de François Ier, l'Église de France avait cessé d'être gallicane & de fait & de volonté, elle était censée l'être : le pouvoir civil, pour se ressaisir des droits essentiels que ce malheureux chancelier Du Prat avait délaissés, lui prêtait d'autorité toutes les libertés dont lui-même avait besoin. De là vient que les Cours supérieures, qui avaient mission de représenter le roi, s'étaient arrogé certaines attributions de la juridiction des évêques. Le Parlement de Toulouse n'était pas moins jaloux que les autres de maintenir les droits du souverain, en tant que corps toutefois, car individuellement la plupart de ses membres étaient comme pleins de l'esprit de Rome & se portaient avec une incroyable intolérance à la défense de l'orthodoxie. L'inquisiteur *ad honores*, qui demeurait près du Palais[1], n'avait pas lieu de regretter que l'édit de Nantes eût annulé son tribunal. Les arrêts de la Cour ne le cédaient pas en atrocité aux sentences de l'Inquisition. Les registres de 1615 rapportent le cas d'un paysan qui avait arraché des mains d'un prêtre une hostie consacrée. On lui avait dit en Espagne que, s'il la portait sur lui, il ne perdrait jamais au jeu. Ses juges le punirent de cet excès de foi sacrilège en le condamnant à être brûlé à petit feu. Aussi le Parlement de Toulouse passait-il pour le plus catholique de France[2] ; on ne peut disconvenir qu'il ait été de tous le plus inhumain. Il pratiquait scrupuleusement cette maxime de l'un des siens : « qu'il ne faut pas affecter le titre de magistrat pitoyable, qui est un des vices à fuir autant, voire plus, que la cruauté ; car la cruauté, bien qu'elle soit à blasmer,

1. Dans une rue qu'on appelle encore rue de l'Inquisition.

2. *Mercure françois*, tome III, p. 128. Lors des États de 1614, la Chambre du Clergé demande de nouveau la publication du concile de Trente... « Le Caton français en voulait à tout le monde, à la Cour de Toulouse en particulier, pour ce qu'elle est trop catholique. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tient les sujets en l'obéyssance des loix..... c'est pourquoi la loi de Dieu défend expressément d'avoir pitié du pauvre en jugement »[1].

D'après cet esprit de rigueur, on serait tenté de prêter aux conseillers du temps je ne sais quelle froideur sombre & taciturne. Il est sans doute probable que plus d'un parmi les anciens se ressentait de cette habitude d'être & de vouloir être impitoyable, mais en général, la Cour n'inclinait pas trop du côté de la gravité. Par l'effet de l'hérédité & de la vénalité des offices, elle se trouvait en grande partie composée d'hommes encore jeunes, presque tous riches, très vains de leurs privilèges, très enivrés de leurs pouvoirs, & peu disposés à sacrifier leurs passions & leurs goûts aux bienséances de leur état. Ils le firent bien voir au président de La Roche Flavin, l'auteur de la maxime que je citais tout à l'heure, qui dans son livre des *Treize Parlemens de France* avait prétendu les rappeler à la simplicité des anciennes mœurs. Ils venaient justement de le suspendre de son office pour un an, & le 13 juin 1617[2], debout, tête nue devant les Chambres assemblées, ce vieillard austère, cet érudit de haut labeur & d'esprit original, avait dû subir les remontrances du premier président, & voir de ses yeux le greffier civil lacérer le monument de sa vie. La Cour avait trouvé que, telle qu'elle était, elle avait assez d'autorité morale & de prestige, & que c'était vouloir l'avilir que de lui proposer l'exemple des magistrats d'autrefois. La mode n'était plus à la vie d'épargne & de ménage, aux vêtements simples, à la mule traditionnelle qui portait son conseiller au Palais dès six heures, aux longues veilles consumées dans l'étude des procès, l'analyse des écritures, ou les douces récréations des compilations érudites. Tout cela avait pu convenir à ces vieux jurisconsultes, qui subsistaient de leur métier : les nouveaux magistrats étaient moins rigoureux envers eux-mêmes. Ils voulaient jouir & s'amuser sans qu'on y trouvât à redire, avoir

1. La Roche Flavin, *Les treize Parlemens de France*, édition de Genève, p. 1106. — 2. Collections & remarques du Palais, par Etienne de Malenfant, greffier civil de la cour du Parlement de Toulouse. Manuscrit aux archives de la Haute-Garonne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de beaux hôtels, des meubles somptueux, des habits riches & parfumés, des carrosses, des coches, des chevaux de prix. Ils ne s'interdisaient ni la chasse, ni le bal, ni le jeu dans les brelans[1], « ni les banquets en troupes, à un ou deux escus par tête, en des logis escartés chez de frians cuisiniers[2] ». Quant au Palais, qui était pour le bonhomme La Roche Flavin un lieu & comme un temple saint & sacré, ils riaient, jasaient, plaisantaient, bouffonnaient même au conseil ou à l'audience, sans croire oublier « la gravité & la modestie requises à un sénateur ». Bref, ils prétendaient vivre comme la noblesse d'épée, dont ils avaient toutes les prérogatives.

En réalité, rien ne les distinguait des gentilshommes, fort nombreux alors à Toulouse, qui, en prévision d'une prise d'armes contre les protestants du diocèse de Pamiers, étaient accourus des contrées voisines, principalement de la Guyenne, pour se mettre aux ordres du gouverneur du pays de Foix. Les mémoires du temps parlent souvent de ce gouverneur; il faisait, en effet, grande figure dans le monde & particulièrement à la Cour. Il ne devait pas seulement le rang qu'il y avait pris à sa naissance & à ses alliances, quoiqu'il fût petit-fils du célèbre Blaise de Monluc & mari de l'unique héritière d'Odet de Foix, comte de Caraman ou de Cramail, comme on disait à Paris. Il avait les dehors brillants, l'humeur libérale & facile d'un Termes & d'un Bassompierre; aussi allait-il de pair avec ces héros des galanteries du Louvre, quoiqu'il fût de beaucoup leur aîné. Dans leur langage imité des romans à la mode, les dames de Marie de Médicis, qui se connaissaient en périls, les avaient surnommés *les trois Dangereux*[3]. Adrien de Monluc était pourtant plus & mieux qu'un cavalier trop aimable. Il avait de l'instruction, de l'esprit, un certain penchant à scruter les secrets de la nature & même ceux de l'astrologie; mais il avait surtout un goût très vif pour les lettres. Il se plaisait à écrire des vers; mieux encore, il recherchait les

1. La Roche Flavin, édition citée, p. 672. — 2. *Ibidem.*, p. 565. — 3. *Mémoires* de Bassompierre, édition d'Amsterdam, tome I, p. 168, sous année 1608.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vrais poètes & savait s'en faire aimer; à Paris, Régnier lui adressait sa seconde satire[1].

Goudelin, à Toulouse, lui dédiait le *Ramelet moundi.* Le jeune Baro, qui devait terminer l'*Astrée*, un des futurs Quarante de la future Académie française, était attaché à sa maison.

La présence habituelle d'un seigneur aussi illustre avait fait dans le monde du Parlement l'effet d'un rayon de soleil. Elle y avait tout animé & tout réjoui. On était fier de posséder, heureux d'approcher ce modèle des courtisans. Son hôtel du carrefour de la rue Joutx-Aigues[2], avec son train de laquais, de pages, de gentilshommes était comme un petit Louvre, où tout ce qui rêvait de la Cour venait en apprendre le ton & les manières. Tout cela faisait que le comte de Cramail, bien qu'il n'eût pas d'autorité en Languedoc, y était l'objet de mille déférences. Le premier président Le Masuyer, tout-puissant qu'il fût, ne venait qu'après lui, au moins dans l'estime du monde. Il est vrai que ce haut personnage était médiocrement goûté & qu'on avait au Palais trop de raisons de ne pas l'aimer. C'était un maître des requêtes de l'Hôtel, fils d'un conseiller au Parlement de Paris, qui avait été intendant de justice à Poitiers en 1614. Raide & insociable d'habitude, il était pourtant sujet à s'humaniser, car, suivant Bassompierre, il aurait pu un jour perdre le maréchal d'Ancre impliqué avec Maignat dans un procès de haute trahison, & il avait préféré lui devoir sa fortune[3]. Pour le récompenser de sa discrétion, la reine lui avait permis de traiter avec M. de Clary, premier président de Toulouse, qui lui avait cédé son office, mais à condition qu'il épouserait sa fille. Le mariage

1. *A M. le comte de Garamain.*

> Comte, de qui l'esprit pénètre l'univers,
> Soigneux de ma fortune, & facile à mes vers,
> Cher souci de la Muse, et sa gloire future,
> Dont l'aimable génie et la douce nature
> Font voir, inaccessible aux efforts médisans,
> Que vertu n'est pas morte en tous les courtisans.

2. Archives de la Haute-Garonne, E. 48, papiers de Caraman.
3. *Mémoires* de Bassompierre, tome I, p. 316.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

eut lieu en septembre 1615. Le Parlement, qui aurait souhaité de voir à sa tête M. de Cambolas, ou M. de Caminade, ou M. de Bertier de Monrabe, trois de ses membres, également célèbres par leur talent & leur éloquence, avait assez mal accueilli cet étranger, qui était plutôt un homme d'action qu'un magistrat. Les capitouls s'étaient chargés de témoigner publiquement son déplaisir au nouveau venu en omettant de lui faire les honneurs d'une entrée solennelle. Mais Le Masuyer ne s'était pas embarrassé de ce mauvais vouloir. Bientôt, l'attitude énergiquement agressive qu'il prit d'abord contre les protestants — « c'était, dit un historien du parti, le plus ardent persécuteur dont on ait jamais parlé[1] » — lui avait ramené presque tous les esprits dans une ville si redoutablement catholique, que, malgré l'édit de Nantes, aucun protestant ne se risqua jamais à s'y établir. On voit, en effet, dans les annales de l'hôtel de ville que, le 6 août 1618, les capitouls allèrent en pompe au-devant de lui comme il revenait de Paris, où il avait séjourné neuf mois, après avoir assisté en novembre 1617 à l'Assemblée des Notables.

Des biographes qui ne connaissaient rien de Le Masuyer, ni son caractère bourru, ni sa rigueur dogmatique, ni son récent mariage, ni sa longue absence de Toulouse, ont néanmoins prétendu qu'il avait fait accueil au seigneur Pompée, que même il l'avait chargé d'enseigner la philosophie à ses enfants. On pourrait croire qu'ils s'autorisent de Leibniz, car c'est Leibniz le premier qui a donné cours à cette anecdote piquante d'un premier président de Toulouse devenant le protecteur d'un athée[2] : il l'avait empruntée apparemment au journal de quelque voyageur allemand qui, comme Borrichius[3], avait passé par Toulouse, & comme Borrichius y avait recueilli ce qui se disait de Vanini. Le fait est cependant que l'illustre auteur de la *Théodicée* ne nomme personne. Mais pour préciser son récit, quelqu'un a eu l'idée de rechercher

1. *Histoire de l'édit de Nantes.* Delft, 1698, tome II, p. 317. — 2. Leibniz, édition de Genève, in-4°, 1768, tome I, p. 461. — 3. *Journal de Borrichius,* cité par Arpe, *Apologia pro J.-C. Vanino*, p. 38, in-8°. Cosmopoli (Rotterdam), 1712.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quel avait été le premier président de 1617. Véritablement, c'était Le Masuyer ; mais comme on vient de le voir, ce n'est pas lui que pouvaient viser les notes de voyage communiquées à Leibniz. Il faut donc admettre qu'elles se rapportent au premier président qui vivait quand elles furent écrites ; &, en effet, elle ne le désignent que par son titre.

Pour le Toulousain railleur, dont elles nous rendent les propos plus malveillants que spirituels, le chef suprême de la justice du ressort n'avait plus de nom propre ; c'est ainsi que pour le soldat dans un régiment le colonel se nomme..... le colonel. Cette manière d'identifier l'homme avec sa fonction est fréquente dans le langage usuel, où elle ne peut prêter à des anachronismes. Par exemple, le même soldat, s'il raconte la jeunesse de son supérieur, dira sans y songer : le colonel disait à son capitaine. Le bourgeois de Toulouse qui entretenait le voyageur allemand cité par Leibniz paraît avoir commis une confusion toute semblable en parlant du premier président qui avait succédé à Le Masuyer.

Je dirai tout à l'heure ou plutôt je révélerai quel fut ce premier président, car lui & les siens paraissent n'avoir rien négligé pour abolir la mémoire de ses relations avec le signor Pompeïo. Peut-être a-t-il été pour quelque chose avec d'Épinay Saint-Luc dans la suppression des *Histoires tragiques* de Rosset, où les contemporains pouvaient le reconnaître. Ce n'est pas un reproche que je lui fais : il est naturel qu'il ait cherché à briser les armes dont on se servait pour l'attaquer.

De grandes qualités, une noblesse déjà antique, d'illustres alliances, une fortune non médiocre avaient ouvert de bonne heure à ce futur chef du Parlement le chemin des hauts emplois, mais lui avaient aussi suscité beaucoup d'envieux. Dans le principe, on ne pouvait guère le blâmer de s'être montré sensible au mérite du signor Pompée. Mais, dès que les poursuites du procureur général & l'arrêt de la Cour eurent fait de cet inconnu un athée fameux, ses ennemis ne perdirent pas une occasion si propice de lui nuire en semant des doutes sur sa religion. Pour l'associer en quelque sorte au supplice de Vanini, ils se plurent à faire remarquer que lui, juge, il avait admis dans sa famille ce blasphémateur, que d'autres juges, ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pairs, avaient à bon droit condamné à mort. Une relation du temps envoyée de Toulouse à d'Autreville, & reproduite par le continuateur de l'histoire de Mathieu, nous donne une idée de la joie maligne que ces propos, perfidement répandus, entretenaient dans certaines coteries de la société parlementaire. Dénigrant ce qu'elle appelle les complices de Vanini, elle donne à entendre que ce sont des personnes de condition, puis elle ajoute avec une discrétion ironique : « on les connaît à Toulouse par noms & par surnoms[1] ».

Il ne paraît pas qu'à Toulouse pourtant ces méchants propos aient laissé des traces écrites. Les annales de l'hôtel de ville n'y font pas allusion, mais elles passent d'ailleurs sous silence des faits si importants & qui avaient été si publics que leur réserve donne à penser. Les circonstances mêmes de leur rédaction les rendent suspectes d'omission volontaire, car c'est le chef du consistoire de 1618[2] qui a raconté l'affreuse tragédie du 9 février 1619, bien que, d'après l'usage, il eût dû se borner à écrire l'histoire de son année d'exercice. En faisant ce récit, il avait donc usurpé le droit de son successeur. Celui-ci se plaint de cet empiétement, non sans dépit & non sans dire « qu'il auroit pu rapporter plusieurs particularitez desquelz il est instruit[3] ». Mais c'était peut-être bien pour qu'il ne les rapportât pas, ces particularités, qu'on l'avait prévenu. — Quant aux annales du Palais, — on peut appeler ainsi le journal du greffier Malenfant, — ces annales si exactes d'ordinaire & si minutieuses, elles ne font pas même mention du procès de Vanini[4]. Il avait pourtant, six mois durant, donné à parler à toute la ville. Ici le doute n'est pas possible. Si Malenfant

1. D'Autreville, *Inventaire général des affaires de France depuis la mort de Henry le Grand jusqu'au premier jour de l'an* 1620. — 2. C'était un avocat du nom de Nicolas de Saint-Pierre. — 3. *Annales manusc. de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse*, tome VI, fol. 43. Le rédacteur des *Annales* de 1619 se nommait Marianne de Salluste. — 4. Il y a deux exemplaires des *Collections et remarques du Palais* du greffier Malenfant aux archives de la Haute-Garonne, un dans la section judiciaire, au palais de justice, un autre, au dépôt de la préfecture. Un troisième exemplaire se trouve dans la bibliothèque de M. de Rességuier. On n'en connaît pas d'autres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'est tu, ç'a été certainement de parti pris, soit que, trop bien instruit de toutes les circonstances de cette cause délicate, il n'ait pas cru pouvoir les noter de manière à satisfaire également tous les membres de la Cour, soit plutôt qu'il ait voulu complaire au président Jean de Bertier de Montrabe, si intéressé à son silence. C'est, en effet, M. de Bertier, simple président en 1617, mais futur successeur de Le Masuyer en 1630, qui est le sujet de l'anecdote de Leibniz, & c'est un de ses enfants que nous allons trouver dans la petite ville où, comme on l'a vu, le signor Pompeïo s'était arrêté.

Dans l'hôtellerie où Vanini était descendu, le hasard amena un jeune gentilhomme qui venait de quitter les études, & qui jouissait de ses vacances en compagnie d'un de ses amis[1]. Le signor Pompeïo se trouva à table avec eux, &, connaissant ce qu'ils étaient, il usa de toutes ses grâces pour s'en faire agréer. Il y réussit à souhait, car ils eurent tant de plaisir à sa conversation, qu'au lieu de le quitter après le dîner, ils le suivirent dans sa chambre. Là, les saillies de son esprit & les marques qu'il donna de son savoir, achevèrent de les enchanter. Il leur conta de son histoire ce qu'il voulut, comme il voulut. Quand ils surent qu'il arrivait d'Espagne & qu'il s'en allait exercer la médecine à Toulouse, l'idée leur vint de se l'attacher pour quelque temps, puisqu'il était libre, comme maître de mathématiques. L'adroit signor n'avait garde de refuser une condition si agréable, & le voilà parti avec les deux jeunes gens « pour une maison extrêmement délicieuse environnée de ruisseaux & de fontaines », qu'on reconnaît aisément pour le château de Pinsaguel, résidence séculaire de la famille de Bertier[2]. Bien accueilli & bientôt très apprécié du président, de jour en jour plus aimé de ses élèves, il était sans cesse avec eux, qu'il s'agît d'études ou de plaisirs, chassant en leur compagnie, pêchant ou lisant sur l'herbe, les suivant dans leur visites aux *noblesses* voisines[3], — c'est ainsi que le P. Garasse désigne en son idiome angoumoisin les gentilhommières des environs, — amusant tout le monde de sa gaieté napo-

1. Rosset, *Hist. trag.*, édition citée. — 2. *Ibidem.* — 3. Le P. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 1024, 1025.

Digitized by Google		Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

litaine & faisant partout des amis au charmant signor Pompeïo.

Ceux qui ont voulu voir dans Vanini un apôtre de l'athéisme ont prétendu que, dès ce temps-là, il aurait insensiblement écarté le masque dont il avait dû couvrir son *libertinage*, & que, se croyant maître de manier à son gré l'esprit de ses élèves, il aurait essayé, en biaisant d'abord, puis peu à peu directement, de les faire rire aux dépens de leur catéchisme. Ses tentatives n'auraient pas eu le succès qu'il en espérait : on lui aurait fait mauvais visage. Alors sa position serait devenue si difficile, que pour se tirer d'embarras il aurait demandé la permission de se rendre à Toulouse. L'ayant obtenue sur l'heure, car on souhaitait son départ, il serait allé faire visite à certain régent de l'Université, &, sur la recommandation de ce docteur, un jeune conseiller du Parlement l'aurait reçu dans sa maison [1].

Les faits ainsi présentés paraissent bien invraisembles. On n'a pas idée d'un président du Parlement de Toulouse, qui, découvrant un blasphémateur sous son propre toit, se borne à le congédier; — qui, non content de lui faire grâce, lui permet d'aller à Toulouse; — qui, bien plus, ne donne pas l'alarme quand il le voit établi, sous les feints dehors qui l'ont trompé lui-même, chez un membre de sa compagnie. Et d'ailleurs, comment Vanini, qui ne pouvait se réclamer de personne, serait-il entré dans Toulouse, puisque, pour empêcher les protestants de s'y glisser par surprise, les portes étaient surveillées?

Il est sûr que le signor Pompeïo ne resta pas longtemps à Pinsaguel; mais on en devine la raison : c'est que les vacances étaient finies. Il n'est pas moins sûr qu'il donna carrière dès ce temps-là à sa pétulance philosophique; mais si quelqu'un s'offusqua de ses propos impies, ce ne fut certainement pas son élève. Il faisait partie à Toulouse d'une société « de jeunes folastres [2] », qui se modelaient tant qu'ils pouvaient sur les esprits forts de la Cour. Pompéio les amusait, comme il avait

1. *Histoire véritable de l'exécrable docteur Vanini.* Bibliothèque de l'Arsenal, H, 19363. — 2. D'Auteville, *Invent. général des affaires de France.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

amusé Arthur d'Épinay, & il le savait bien. Mais il ne sut pas s'apercevoir que les amis que ces jeunes gens avaient à la campagne, quoique de même âge & de même condition, ne leur ressemblaient en rien. La foi de ceux-ci était demeurée entière, & l'état d'hostilité où se trouvaient de nouveau catholiques & protestants la rendait étrangement farouche. Vanini faillit l'apprendre alors au prix de sa vie. Il était allé passer quelques jours avec le fils du président au château de Francon, situé dans les terres, à quinze lieues de Toulouse & dans le diocèse de Commenge. Le maître de la maison, qui était un gentilhomme de vieille souche, un Terssac-Monbéraut [1], dit-on, lui avait fait le meilleur accueil & s'était mis tout de suite avec lui sur le pied d'une certaine familiarité. Pompeïo en conclut qu'il était d'humeur à tout entendre, &, un jour qu'ils se trouvaient seuls ensemble à causer, comme il fut question de Jésus-Christ, il soutint que c'était un homme comme un autre, né d'une femme comme une autre... bref, il répéta, ou accentua, avec ses malices habituelles, tout ce qu'il avait dit à ce propos dans ses *Dialogues*. Or, pendant qu'il parlait ainsi en plaisantant, Francon l'écoutait en frémissant d'horreur. Les traits lancés contre la divinité du Christ sonnaient à ses oreilles comme autant de blasphèmes. Il ne disait rien, mais une violente colère l'agitait intérieurement; enfin, la pensée lui vint de tuer sur-le-champ cet exécrable sacrilège : il mit deux fois la main sur son poignard; il l'aurait plongé dans le cœur de Pompeïo, mais il eut peur d'être inquiété après le meurtre, personne n'étant là pour témoigner avec lui de ce qu'il avait entendu [2]. Certes, mieux eût valu qu'il l'eût frappé alors! mais il se contenta sans doute de le dénoncer à ceux qui l'avaient amené, & l'on a vu si ceux-là pouvaient s'étonner d'un pareil avis ou se résoudre à en tenir compte.

La disgrâce que Vanini aurait encourue dès lors est donc une pure fable, imaginée à dessein, par complaisance pour

1. Du Bousquet, *Mémoire pour servir à la continuation des annales de Toulouse de Lafaille*, 1610 1622. Manuscrit aux archives de l'Hôtel de Ville de Toulouse. — 2. Le P. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 144-146.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

certains grands. Après M. de Redon, il fallait blanchir M. de Bertier, comme si l'approche d'un malheureux qui niait tous les dogmes les avait souillés l'un & l'autre. Tout le monde admettra que, s'il eût perdu dès ce temps-là la faveur de ses hôtes, Vanini n'existerait pas historiquement : sa destinée était changée *ipso facto*. Il tournait le dos à Toulouse, ou, s'il y entrait, chose difficile, c'était seul, sans ressources & sans répondants, en aventurier qui a conscience de la méfiance qu'il inspire. Il serait donc demeuré sur ses gardes. Il n'eût pénétré qu'avec précaution & comme en pays ennemi dans le monde des privilégiés, où, grâce à l'engouement fortuit d'un écolier, il venait d'entrer en météore. Tout lui en était nouveau, quoique tout pût lui en paraître connu. Il allait y être le jouet de mille fausses apparences, y retrouver à peu près tout ce qu'il avait vu à la Cour, mêmes semblants de mœurs & d'usages; chez les jeunes gens en particulier, même intempérance de passions, mêmes velléités d'irréligion, mêmes audaces dans le discours. Seulement, tandis que les esprits forts de Paris étaient des seigneurs de la plus haute naissance qui abritaient sous leur grandeur les penseurs indépendants, leurs familiers, ceux de Toulouse étaient de lignée parlementaire. La justice, paternellement, laissait dire « ces jeunes folastres », gentilshommes de robe, magistrats par destination, que la robe tôt ou tard devait assagir; mais, pour les autres qui s'émancipaient avec eux, elle ne se trouvait pas d'entrailles. Vanini ne sentit jamais cette différence : il ne fit pas réflexion qu'il n'était pas de la famille. Au contact de ses compagnons de plaisir, il laissa s'amorcer sa veine d'incrédulité, &, quoique, pour donner le change, il s'affublât de temps à autre du manteau du théologien, il ne se souvint pas assez qu'il se trouvait dans la ville de Cadurque & de Boissonné.

Disgrâce à part, rien n'empêche d'admettre que, sur la recommandation d'un régent de l'Université, le signor Pompeïo soit allé demeurer, comme on l'a dit, chez un jeune conseiller, de ceux-là peut-être dont La Roche Flavin a peint le relâchement; mais, en tout cas, il n'y fit pas long séjour. Comme on l'avait mis à la mode, le bruit de sa science & de son esprit arriva aux oreilles du comte de Caraman, à qui il pouvait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plaire par tant de côtés. Ce seigneur voulut le voir, &, l'ayant vu, le retint à son service pour être le précepteur de l'un de ses neveux[1]. Peut-être lui donna-t-il encore un autre emploi, au moins aussi approprié à ses aptitudes & certainement plus conforme à ses goûts. Au bas d'un mémoire des dépenses de sa maison, signé de l'abbé Goudelin, frère ou cousin du poète, on voit que ce « comte de qui l'esprit pénétrait l'univers[2] » avait, en mars 1618, un astrologue qui le suivait à cheval dans ses déplacements[3]. Qui sait si cet astrologue n'était pas Vanini, si versé dans l'étude des maisons du ciel & qu'on a vu si tourmenté des menaces de son horoscope? Qu'on rejette si l'on veut cette conjecture, il n'en reste pas moins qu'Adrien de Monluc & le signor Pompeïo, son serviteur, croyaient également à l'influence des astres. Et cette foi commune put bien contribuer, plus que toute autre cause, à établir entre eux l'espèce de familiarité qu'un contemporain a remarquée.

Cette bonne fortune d'un étranger, recueilli sur un grand chemin par le jeune M. de Bertier, ne tarda guère à étonner ceux-là mêmes qui y avaient le plus aidé. On commença à se demander qui était cet homme. La malignité & l'envie cherchèrent & n'eurent pas de peine à trouver quel était son côté faible; car « les jeunes gentilshommes assez desbauchez dont il s'estoit accosté[4] » ne passaient pas en ville pour des modèles d'orthodoxie. A la vérité, lui-même ne parlait que pertinemment de la religion; il semblait même qu'il prît plaisir à aller dans les couvents discuter des points de doctrine avec les régents de théologie; mais... le démon prend toutes les figures. Suivant le jésuite Bisselius, les deux inquisitions, celle

1. ***Histoire véritable du docteur Vanini, nommé Luciolo, bruslé tout vif le quaresme dernier à Tholose***, p. 7 (Bibliothèque de l'Arsenal, H, 19363). Voir aussi Zeiler, traducteur allemand des ***Hist. trag.*** de Rosset, pp. 956-958 (Bibliothèque de Berlin, Xx, 3616). — 2. Régnier, satire II, ***A M. le comte de Garamain.*** — 3. Archives de la Haute-Garonne, E. 48, papiers de Caraman. — 4. P. Mathieu, ***Histoire générale des derniers troubles arrivez en France sous les règnes de Henri III, Henri IV & Louis XIII***, continuée par Claude Malingre. In-4°, Paris, 1622, pp. 621-522.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Dominicains & celle du Parlement, reçurent des avis secrets que le signor Pompeïo était un athéiste, & instituèrent aussitôt contre lui une enquête non moins secrète [1]. On surveilla ses démarches, on épia ses propos, on interrogea sans paraître ceux qui s'étaient réunis avec lui, durant les soirées de l'hiver, dans une maison du quartier des études [2], on tint bonne note surtout de ce que lui-même avait raconté de son passé.

Ce malheureux Vanini, quelque discrétion qu'il se fût imposée d'ailleurs, n'avait pas su se refuser le plaisir de rehausser son importance aux yeux de ses jeunes amis en leur confiant qu'il avait vu la Cour... au delà des Pyrénées. Sans changer rien au fond à l'histoire de ses dernières années, il leur en avait présenté tous les événements comme s'ils avaient eu lieu en Espagne, où pourtant on peut affirmer qu'il n'alla jamais. Mais il s'était entretenu assez longtemps au Louvre avec « le célèbre docteur » don Pedro de Villaquiran [3] pour donner à son récit une certaine couleur locale.

Avec une intention évidente de se faire honneur de son audace & de ses infortunes, il avait donc conté à cette jeunesse, dont il était l'oracle, qu'il avait été en Espagne. L'Université de Salamanque l'avait d'abord attiré; mais il n'y était pas resté à cause de l'Inquisition, qu'il avait bravée. Pour lui échapper, il s'était réfugié à l'Université d'Ossuna, à l'autre extrémité de la péninsule. De là, il s'était rendu à la cour du roi Philippe III; mais une nouvelle poursuite du Saint-Office l'avait contraint de s'enfuir une seconde fois; alors, il avait passé les monts, & voilà comment il était venu à Toulouse [4]. — C'est exactement, sous d'autres noms & avec d'autres circonstances, son premier séjour à Paris, son brusque départ pour Venise lors du meurtre de Silvius, son retour à la Cour, & sa seconde fuite après la publication des *Dialogues* & la rentrée triomphante de Concini.

1. *Johannis Bisselii e Societate Jesu Rerum ætatis nostræ eminentium septennii III.* Ambergæ, Joh. Koch, 1729, au tome V de *Medulla historica*, pp 306 & suiv. Biblioth. Nation. — 2. *Journal de Borrichius*, cité par Arpe, *Apologia pro J. C. Vanino*, p. 38. — 3. *De arcanis*, p. 72. — — 4. *Histoire de l'exécrable docteur Vanini*, à la bibliothèque de l'Arsenal; suivie par Zeiler, à l'endroit cité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces fausses confidences, dont une relation de 1619 même s'est fait naïvement l'écho, étaient plus que suffisantes pour causer sa perte. La justice y puisait la certitude qu'elle n'était pas sur une fausse voie, que l'homme qu'elle voulait poursuivre, déjà traqué deux fois par le Saint-Office, devait être un grand coupable. Sur une dernière révélation, elle crut deviner ce qu'il faisait à Toulouse. Dans un accès de forfanterie bouffonne, évidemment pour s'amuser à stupéfier ses trop crédules auditeurs, le signor Pompeïo leur avait conté qu'en ce temps-là il y avait à Naples douze athées, autant que d'apôtres; qu'il était un de ces douze; que tous ensemble avaient conspiré de convertir le monde à leur doctrine; qu'ils avaient tiré au sort les diverses contrées qu'il s'agissait d'athéiser, & que c'était à lui, Pompeïo, que la France était échue en partage. Les gens du roi furent assez simples pour prendre au sérieux cette rodomontade. Ils ne doutèrent plus qu'ils eussent affaire à un missionnaire d'irréligion, & ils se résolurent à le faire prendre.

L'information ayant été secrète, il semble que l'arrestation de Pompeïo ne pouvait pas souffrir de difficultés. Mais il ne faut pas oublier qu'il était, comme on disait alors, domestique de M. de Caraman; or, cette seule qualité était pour lui comme une sauvegarde. Se saisir tout à coup de sa personne, c'eût été, selon les idées du temps, manquer de respect au comte, ou, pour mieux dire, l'offenser mortellement. Le zèle du Parlement pour la foi catholique, si brûlant qu'il fût, n'allait pas jusqu'à violer à ce point les bienséances. Il n'hésita donc pas à faire fléchir les prérogatives de la justice devant l'autorité toute morale, toute personnelle de cet homme de cour. Deux conseillers lui furent députés. Ils lui communiquérent les soupçons que l'on avait touchant le précepteur de son neveu, les charges accumulées sur cet homme par l'information secrète, & le prièrent comme conclusion de permettre qu'il fût arrêté[1].

Il eût été bien difficile à M. de Caraman de refuser son aveu, car il sentait de reste que l'on pourrait s'en passer.

1. *Histoire de l'exécrable docteur Vanini*, déjà citée, p. 8.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il était bon, &, s'il accorda ce qu'on venait lui demander avec une si parfaite déférence, ce fut sans doute avec l'arrière-pensée d'avertir Pompeïo de pourvoir à sa sûreté. Ce qui le fait supposer, c'est que, plus d'un mois après la visite des commissaires de la Cour[1] à l'hôtel de la rue Joutx-Aygues, le pauvre philosophe était encore libre, si c'est être libre que de rester caché. Les capitouls, qui avaient eu mandat de l'arrêter, en leur qualité de chefs de la police, le recherchaient activement, sûrs qu'il n'avait pas pu s'échapper de la ville, dont les issues étaient gardées. Enfin, ils découvrirent, ou plutôt on leur dénonça son asile. C'était la maison de « feu Noalhes », située rue des Giponiers, — rue Peyrolières aujourd'hui, — derrière le monastère de la Daurade, vis-à-vis de l'hôtel d'Espagne, & tout près d'une petite rue (la rue des Moulins, à présent rue du Tabac) qui conduit à la Garonne. En lui choisissant cette retraite, les amis de Pompeïo avaient-ils espéré que le fleuve pourrait devenir pour lui la voie du salut? Ce qu'on peut dire, c'est que les sieurs d'Olivier & de Virazel ne leur laissèrent pas le temps de le faire évader. Le jeudi 2 août 1618, ils s'emparaient de Pompeïo & l'enfermaient aussitôt dans les cachots de l'hôtel de ville. Trois jours après, le prisonnier était transféré à la conciergerie du Palais, en vertu d'un ordre du Parlement. Il venait d'y être écroué, lorsque le premier président Le Masuyer rentra à Toulouse, d'où il était absent depuis huit mois[2].

(*La fin prochainement*). AD. BAUDOUIN.

1. *Annales manuscrites de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse*, t. VI, f° 13. — 2. *Ibid.*, f° 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE POÈME DE GRAMONT

A l'Inconnue qui en sera Reine...

Blanche demeure où je naquis un soir d'automne;
vieux parc, — où mon enfance a fleuri dans les fleurs, —
dont chaque feuille eut une goutte de mes pleurs,
et dont la voix plaintive en mon âme chantonne;

blanche demeure assise au sommet du coteau
sur ta claire terrasse aux plates-bandes roses,
et dont les tours, parmi les jasmins & les roses,
te donnent, vers la plaine, un faux air de château;

blanche demeure, ô ma demeure héréditaire,
— ô cadre blanc de mon enfance en manteaux bleus, —
j'ai bu ton ciel aux coupes frêles de mes yeux,
et mon âme est pétrie avec ta sombre terre.

Et c'est pourquoi, ce soir, au coucher du soleil,
debout sur la terrasse où ta blancheur s'érige,
— dans la poussière d'or du céleste quadrige
abandonnant la plaine aux baisers du sommeil, —

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mon souvenir ému tente un pèlerinage
en le parc émeraude & la blanche maison,
pour y lire mon cœur, comme on lit un blason,
gravé sur chaque brique & sur chaque feuillage.

Voici le pont de lierre, & les frênes ombreux
qui bordent l'avenue ainsi qu'un chemin creux,
profond comme un fossé datant du moyen-âge;
puis, les bras vert foncé des cèdres, en avant,
font des gestes d'accueil, cadencés par le vent,
pour guider en la cour notre pèlerinage.

La vieille cour est simple & grande; elle a bon air.
Sous les cèdres son sable est de pollen couvert.
Fraîche, elle nous sourit de toutes ses corbeilles,
de ses lauriers-cerise arrondis aux ciseaux,
de son fier marronnier, de son chalet d'oiseaux
ceint de géraniums aux corolles vermeilles.

Poussons la lourde porte au martel argenté;
pénétrons dans le vestibule.
Des armes de jadis pendent de tout côté :
Une odeur de victoire en sa tiédeur circule.

A gauche, est l'escalier tout blanc; — arrêtons-nous...
Voici qu'en soulevant la portière hongroise
c'est mon passé de bébé rose que je croise.
Voici la chambre où l'on me tint sur les genoux.

En me souvenant bien, j'y revois ma nourrice,
en costume de Betmalaise, étincelant...
Mais il faut que l'enfant grandisse...
— Oh! mon premier tablier blanc!

Oh! mes premières jupes claires,
mes premiers cheveux frisottants...
... Mes automnales nuits s'éclairent
de ces vieux matins de printemps!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les jouets dorment dans leur boîte.
Polichinelle, à sa main droite,
a toujours deux doigts emportés,
et, là-bas, au fond de la pièce,
je m'aperçois chantant la messe,
ma sœur, pour diacre, à mes côtés.

Rien n'est plus de nos « Jeux antiques » :
envolés, les graves cantiques;
anéantis, les vieux cerceaux;
brûlé, le missel canonique;
mort, le cheval à mécanique;
— remis au grenier, les berceaux!

Effleurons, au premier, — si vous daignez m'y suivre, —
l'oratoire bleu-pâle aux étoiles de cuivre;
— puis, ma salle d'étude au seuil du corridor.
Des marines y rient dans leurs baguettes d'or;
un crucifix gothique orne un coin de tenture;
quelques portraits de Reine y parlent d'autrefois,
— et ma bibliothèque est la ruche en vieux bois
où l'essaim des livres murmure.

Une mandoline espagnole,
pendue au mur par de grands nœuds,
dans un angle assombri somnole
sous des rubans jaunes & bleus.

Sa table d'harmonie est paille;
ses cordelettes sont d'argent.
Le blond médiator d'écaille
a dû se perdre en voyageant.

Et la mandoline est muette
jusqu'à l'heure de son retour,
comme était mon cœur de poète
avant qu'il s'éveille à l'amour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Devant ma fenêtre, en style pareil,
mon petit bureau Louis-Quinze étale,
sous l'œil indiscret du joyeux soleil,
quelque page triste ou sentimentale.

Ses tiroirs bombés closent le sommeil
d'anciens madrigaux peints sur papier toile.
Sa table en peluche est d'un rouge vieil.
En son encrier nage un pleur d'étoile.

C'est là que souvent, quand j'avais souffert,
bien des soirs d'automne ou des soirs d'hiver,
des soirs de printemps ou d'été splendide,

mon rêve est venu coucher sa langueur
au lit virginal d'une page vide
sur qui, goutte à goutte, a saigné mon cœur.

Tout près, s'ouvre la chambre aux « verdures » anciennes :
tapisserie impérissable où vont & viennent
des cigognes dans les bosquets; où tel manoir
érige au ciel ambré son profil jaune ou noir;
où des pommiers vert clair courent dans les vallées,
perdant à l'infini leurs fuyantes allées.
Un grand lit Louis-Treize, aux rideaux rajeunis,
cambre, sur tous ces fonds ou bleutés ou jaunis,
sa noblesse un peu roide & pourtant si jolie.
Dans les glaces d'antan quelque mélancolie
erre avec son regard où du rêve a coulé.
— Des pastels, des tableaux, plus d'un meuble effilé;
un noble vieux bahut, une commode antique,
des flacons, des flambeaux; un luxe d'autrefois,
et, vieillement dorés, dans leur pose extatique,
deux évangélistes en bois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ici le goût change de ton
jusqu'à l'anachronisme même,
alliant le style breton
à des camaïeux dix-huitième.

Camaïeux roses, vieux velours,
tentures d'un rouge qui passe,
rideaux tombants, dits « bonne grâce »,
Trianon rit dans vos plis lourds.

Je veux m'arrêter dans ma chambre,
évoquer les feux de novembre
près desquels j'ai rêvé souvent,
quand, dehors, les arbres d'automne,
dont la voix sanglote ou fredonne,
se pâmaient aux lèvres du vent;

par un salut à la française,
saluer mon lit Louis-Seize,
aux rideaux vert & blanc fleuris,
ma psyché, ma coupe & mes toiles,
ma croisée où l'œil des étoiles
essuya des larmes d'or gris.

Celles que, par hasard, dans les nuits douloureuses,
mon rêve y cueillit quelquefois,
embaumeront toujours, comme des tubéreuses,
la blancheur triste de ses doigts.

Mais à quoi bon scruter le tison dans la cendre...

S'il vous plaît, à présent, nous pouvons redescendre
en la salle à manger vieux rose aux bruns lambris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les murs sont constellés de faïences qui rient
de tous les clairs sujets de leurs peintures vieilles,
— comme riaient les camaïeux & les corbeilles...

Mais voici, faisant suite au vestibule armé,
l'antichambre Louis-Quatorze où les murailles
sont de cuir de Cordoue antiquement lamé
d'or & d'argent, & de fleurs pourpre qui s'écaillent.

... Salut à la console en marbre, à la pendule,
au bahut Renaissance, au lustre hollandais,
aux palmiers dont la grâce au moindre souffle ondule
et forme aux chaises d'angle une sorte de dais.
Et salut au quadrisaïeul en robe rouge,
aux grands-oncles vivants dans leurs médaillons peints;
et salut, par la porte ouverte, aux nobles pins
dont, aux plus forts autans, le front à peine bouge.

A droite, le salon Louis Seize vert clair,
encombré de portraits de famille en perruque,
et, sous un lustre en feu, de bronzes d'art, à l'air,
ranimant une époque assoupie & caduque
de fleurir aujourd'hui pour les belles d'hier!

Quoique moderne & droit, le piano parle aussi
quand mes doigts inexperts, en un profane arpège,
honteux d'oser ce tendre & fervent sacrilège,
pleurent les doigts absents qui pleurèrent ici.

Chaque note, à son tour, semble chanter merci
vers le subtil adieu que mon regret arpège.
Certains doigts ont couru sur le clavier de neige,
qui, pour l'éternité, resteront blancs ainsi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est encor des doigts, à qui mes doigts révèrent,
qui n'effleureront pas & jamais n'effleurèrent
l'ivoire où ma tendresse en vain chercha la leur.

Il est des doigts que j'aime à l'égal d'une rose,
et dont vivront toujours la musique & la fleur
dans le piano qui pleure & dans l'âme qui n'ose...

Par le sculpteur Lévy dans ce bronze figé,
de l'herbe à ton chapeau, ta gourde à la ceinture,
rustique & volontaire en ta crâne stature,
beau Faneur, tu n'es pas chez nous un étranger.

Des deux mains appuyé sur ta fourche odorante
et le regard perdu vers l'horizon des prés,
scrutant les matins blonds & les soirs empourprés,
un seul rêve éternel te soulève & te hante :

l'amour des vallons frais & des coteaux penchants
où toi-même as brodé le tapis de tes champs,
ta vigne, ta moisson, ton bois et ta prairie.

Le sculpteur t'a bien fait à ta race pareil,
toi qu'il dressa, les yeux braqués vers le soleil
et les pieds accrochés au sol de la Patrie.

Au quinquisaïeul qui pour lui
bataillait au nom de la France,
Leczinski donne en récompense
le royal portrait que voici.

Il y joint celui de la Reine,
comme lui bleu pâle & d'argent,
dont, sur un vieux tapis changeant,
s'étale & fuit la robe à traîne.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au même encor qui le suivait,
Charles Douze, roi de Suède,
accorda son royal portrait
en remercîment de son aide;

Louis Quinze, ces deux tableaux,
minuscules parcs de féerie
où des arbres baisent des flots
mourant aux pieds d'une prairie :

Toutes peintures d'un grand prix,
que maint richard nous voulut prendre.
Mais chez nous, — ô richards, tant pis! —
la gloire encor n'est pas à vendre.

Par l'antichambre on peut accéder au Billard,
où la bibliothèque étale ses dorures :
graves bouquins de droit, d'agriculture & d'art,
& classiques littératures.

Puis, par le cabinet de mon père, — envahi
de parlants souvenirs, dont un sabre historique, —
on descend dans la grande salle où d'Alésy
d'affiches d'art a tapissé les murs de brique!
— Des plantes, des fauteuils d'été, le grand soleil...
Oh! quel jardin d'hiver, simple, accueillant, tranquille,
où loin du bruit, profane & proche, de la ville
j'ai cueilli des sonnets aux branches du sommeil.

Par le perron de l'antichambre, en vieilles pierres,
sortons dans le parc embaumé.
C'est l'heure où les oiseaux psalmodient leurs prières
au ciel mauve d'un soir de mai.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'anémone étincelle au cœur de la pelouse,
et, là-bas, sur les coteaux bleus,
au ciel occidental, il semble que Toulouse
épande l'or de ses cheveux.

Au sud, c'est la Colonne historique; elle est rose
ainsi qu'un étendard plié,
dans l'ombre du couchant qui la métamorphose
en pacifique peuplier.

Puis, à l'arrière-plan, les montagnes prochaines,
celles à qui Gaston de Foix,
prisonnier nostalgique à leurs *tant hautes* chaînes,
chantait sa chimère en patois.

Le sang clair du soleil éclabousse leur faîte;
... c'est le miroir du jour qui meurt,
le marbre où, tour à tour, au sommeil du poète
chaque soir apporte sa fleur.

Les premiers angélus traînent leurs mélodies
à travers le brouillard de feu,
cependant que, des bords du ruisseau d'argent bleu,
monte le parfum des prairies.

Au flanc du coteau vert s'étagent les massifs;
la plaine court aux Pyrénées,
et, dans l'air qui frissonne, autour des sombres ifs,
il neige des roses fanées.

C'est l'instant, solennel entre tous les instants,
où, suivant la longue terrasse,
nous irons voir sombrer un soleil de printemps
au glauque océan de l'espace...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des vagues d'écarlate aux franges de carmin
ont roulé sur sa sépulture.
— Les pas tardifs du Soir sonnent sur le chemin ;
le Silence étreint la Nature.

Dans le morbide orgueil du crépuscule ambré,
j'assiste, adossé contre un chêne,
au grave ébranlement des vaches dans le pré,
vers la tiède étable prochaine;

et, sous le voile obscur de la nuit qui s'abat,
comme un crêpe gris, du ciel blême,
à l'heure où sur les monts commence le sabbat,
je reconnais les lieux que j'aime.

Voici le banc de pierre, & dans l'obscurité
sa forme est encor souveraine.
C'est là que bien souvent, durant les soirs d'été,
mon rêve a dominé la plaine.

Dans le kiosque en ceps de vigne asseyons-nous :
j'ai médité dans son asile,
cependant que mon épagneul faisait des trous
à côté de moi dans l'argile.

C'est la petite allée où, des soirs douloureux,
j'ai promené ma nostalgie,
tandis qu'un vieux soleil, dans le ciel ténébreux,
s'éteignait comme une bougie.

Puis, c'est la grande allée où s'érige une croix
monolithe & pyramidale,
monument de famille, où j'ai prié parfois
mieux qu'en aucune cathédrale.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Enfin le parc, le parc si beau de souvenirs;
les mille entrelacs des allées
où, vers la nuit tombante, on croit voir revenir
les trisaïeules en allées.

Sur la terrasse en buis avec la route en bas,
j'ai fait les plus beaux de mes rêves;
si beaux qu'ils ont passé, quand mouraient les lilas,
& n'ont pas reverdi quand remontaient les sèves.

Ici la Vierge blanche est debout dans les fleurs.
Là-bas, sous les tilleuls tranquilles,
le lawn-tennis attend ses acharnés joueurs.
— Le clocher de Saint-Jean sur le nord se profile.

Et je revois sur la terrasse, au rythme lent
des madrigaux, dans la verdure & la lumière,
des jeunes filles ondulant
ainsi qu'une rose trémière!

La nuit mélancolique a gagné tout le parc.
Le souvenir s'éteint dans l'ombre.
Mais Diane Chasseresse au ciel bande son arc :
Phébé surgit dans l'azur sombre.

Une clarté laiteuse envahit, peu à peu,
la profondeur de la nuit brune,
— & le parc se réveille, adorablement bleu,
sous l'averse du clair de lune.

Les arbres, dentelés par les doigts lumineux
de l'artiste déité blonde,
filtrent discrètement, le long des chemins creux,
la clarté de la nuit profonde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais, de sur la terrasse, au loin la plaine a l'air
d'un immense lac de Genève,
où l'esprit se confie au flot mouvant & clair,
sur la balancelle du rêve.

A l'infini du ciel, tous les astres sont nés
pâlement dans le jour lunaire.
Les derniers angélus sont dès longtemps sonnés
aux clochers de brique ou de pierre.

La chaude nuit de mai, dans l'air pâle & doré,
jusqu'à l'aube engourdit les choses.
Un rossignol chante l'amour dans le fourré.
Vers la lune embaument les roses.

Puis, quand les heures tourneront,
le jour poindra, furtif & paille.
Les cieux pâlis s'argenteront
au gracile appel de la caille.

Puissé-je alors, à mon réveil,
au seuil d'une odorante allée,
dans l'éclat d'un matin pareil,
voir, émergeant du clos vermeil,
votre robe, ô ma bien-aimée !

Quel chant d'amour vous murmurer
quel poème immortel & rare?
Par quel geste vous adorer?
De quelle eau vous donner à boire?

... Entre vos cils miroite une eau
d'espérance & de poésie,
plus éloquente que nul mot,
plus grisante que l'ambroisie.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

De loin, mon cœur épris se traîne à vos genoux
et proclame vos yeux les plus doux yeux du monde.
Mais comment oserai-je arriver jusqu'à vous,
le jour où vous viendrez dans la lumière blonde?

Le jour où vous viendrez, un beau matin d'argent,
vos yeux illuminés par l'aube adolescente,
vos pieds faisant chanter les cailloux de la sente,
et parmi les rosiers votre buste émergeant,

j'irai vers vous, chaussé de feuilles, mon Amie,
par respect pour le chant de vos pieds sur le sol...
Et vous avancerez, mystique doña Sol,
apportant le soleil au matin de ma vie.

Les cailles, dans les seigles murs, vous salueront,
Reine dont la rosée a couronné le front,
et pour qui chaque arbuste a fourni sa jonchée;

tandis qu'épanouie en travers du chemin,
la fleur de ma jeunesse atteindra votre main,
ô charmeuse éternelle & que j'ai tant cherchée!

Louis Théron de Montaugé.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(Suite [1].)

XIV

HOTEL D'ASSEZAT (*suite*).

3.

24 *mai* 1553. — Reconnaissance faite par Pierre Assezat, tuteur des enfants de Noël Assezat, aux prébendiers de la chapelle Saint-Dominique, fondée à Saint-Etienne, pour la maison achetée par eux rue d'en Falga ou des Trois-Rois.

(Archives des Notaires, Bolaroti, reg. 4 avril 1553-31 mars 1554, fol. LXXXj v°-fol. LXXXIj.)

Recognoyssence des quatre prebendiers de la chapelle de Sainct Dominique fondée en l'eglise de Sainct Estienne de Tholose, faicte par le tuteur des heretiers de feu sire Noel Assazat.

L'an mil cinq cens cinquante troys & le vingt quatriesme jour du moys de may, en la cité de Tholose & dans la maison des recognoissens cy après nommez, regnant Henri, &c., personnellement illec constituez ès presences de moy notaire royal

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900; janvier-février, novembre-décembre 1901; mai-juin, novembre-décembre 1902; mars avril 1903.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

& tesmoings soubz nommez venerables personnes maistres Nicolas Dupin, bachellier ès droictz, prieur de la c[h]apelle des quatre prebendiers de Sainct Dominique fondée en l'eglise de Sainct Estienne de Tholose, Pierre Gilabert & Anthoine Sayssinel, touz troys prebtres prebendiers de lad. chapelle de Sainct Dominique, maistre Baptiste Assolent, aultre prebendier, absent; lesquelz, comme la plus grande & majeur[e] partie desd. quatre prebendiers, oye & entendue la vente faicte par les heretiers de feu Nicolas Guerrier, en son vivent marchant, bourgeois de Tholose, aux heretiers de feu Noel Assezat en son vivent marchant de Tholose, d'une maison scituée en la present cité de Tholose & rue d'en Falga, alias des Troys Roys, de Tholose, faisant canton & visaige à la rue de Pelegaulieres, confrontant par devant & d'ung cousté en les susd. rues publiques d'en Falga & Pellegaulieres d'aultre cousté, & par dernier avec les maisons des heretiers de Noel Assazat acquise des heretiers de feu Anthoine Auricoste, marchant de Tholose, & par dernier avec aultre partie de maison où soloit estre terre & hort, aussi acquis avec lad. partie de maison que lesd. heretiers ont faict bastir despuys led. achapt, sur le pris toute lad. maison de quinze cens livres tourn., ainsin que de lad. vente il apert instrument retenu par moy notaire soubz signé le vingt sixiesme jour d'aoust mil cinq cens quarante sept; laquelle partie de maison avoit esté de feu Robert Assalit & par luy recogneue instrument retenu par feu maistre Barthelemy Stivi, notaire de Tholose, le neufviesme de may mil quatre cens soixante trois, depuys par maistre Bernard Molinié, prebtre de Tholose, recteur d'Anhan ou diocese d'Aux, instrument retenu par led. maistre Barthelemy Stivi, notaire, le sixiesme jour d'aoust mil quatre cens septante; & aussi par feu noble Jacques Faure, conseigneur de Castanet, recogneue lad. partie de maison, instrument retenu par feu maistre Jehan de Gippolono, notaire royal de Tholose, le vingt huictiesme de janvier mil cinq cens seize, & finablement par led. feu Nicolas Guerrier, instrument retenu par maistre Jehan Mercadier, notaire royal de Tholose, le dix huictiesme jour du moys de juillet l'an mil cinq cens vingt sept. A ceste cause, lesd. Dupin, prieur, Gilabert & Sayssivel, prebendiers, sei-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gneurs directes de lad. partie de maison, ont lauzé, approuvé & confirmé aux heretiers dud. feu Noel Assazat, absens, present illec sire Pierre Assazat, marchant de Tholose, leur oncle & tuteur, ensemble moy notaire soubz signé, comme publique & aucthentique personne pour lesd. heretiers & leurs successeurs, estipulans & acceptans lad. vente de lad. partie de maison dessus confrontée & limitée, moyenent leur loz, pactz & ventes accordées à la somme de trente neuf livres tourn., ont confessé avoir receues dud. Assazat, tuteur, comme ont affirmé, desquelles, ensemble des arrerayges des obliès, droictz & debvoirs seigneuriaulx deubz jusques au jour present, & ont quilté & quiltent lesd. tuteur, heretiers, & chascun d'eulx, ainsi qu'il apartient, avec pacte de ne le plus demander comme quiltes & bien payés jusques au jour present; & laquelle maison dessus confrontée led. Assazat tuteur a recogneu & recognoist tenir en fieuf & perpetuelle emphitheose desd. prieur & prebendiers de la chapelle de Sainct Dominique comme vrays seigneurs directes illec presens, & tant pour eulx que leurs successeurs estipulans & acceptans, & ce soubz les oblies & au nom d'oblies pour lad. maison de quinze deniers tourn. chascun an perpetuellement en lad. chapelle & au prieur d'icelle, à la feste de Sainct Thomas l'appostre; & de justices, acaptes & reyrecaptes quant se endeviendront autant pour chascun comme desd. oblies, & soubz les aultres pactes, condictions & reservations contenues aux susd. instrumens de recognoyssence dessus dattés; lesquelles oblies led. Assazat, tuteur susd. & aud. nom a promis payer chascun an èsd. lieu & terme, ensemble les justices, acaptes & reyrecaptes quant se endeviendront, & toute aultre domination directe & feudalle servir (*sic*), soubz obligation & ypportheque dud. fieuf dessus confronté; & lesd. prieur & prebendiers ont promis ausd. heretiers leur pourter eviction & guirence de la part de la domination directe & feudalle seullement, soubz obligation & yppotheque des biens de lad. chapelle. Et ainsin lesd. prieur & prebendiers & Assazat tuteur en ont requis instrument leur estre faict & retenu par moy notaire royal soubz signé; ce que ay faict ès presences & tesmoignaige de sire Jehan Ville, Raimond de Sainct Ylaire, marchans, & Pierre Larouz, aussi mar-

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chant, de Tholose habitans, pour tesmoings à ce appellés, & de moy Pierre Bolaroti, notaire royal, habitant de Tholose, qui de ce dessus requis ay retenu instrument.

BOLAROTI.

4.

26 *mars* 1555. — Jean Castanié dit Nicot, maître maçon, prend à faire l'hôtel de Pierre Assezat « soubz lesdictz articles qu'il a dict avoir faictz escripre & ordonner à Me Nycolas Bachelier ».

4 *août* 1557. — Quittance délivrée par la veuve de Jean Castanié pour la somme de 1579 liv. 10 s.

(Archives des Notaires, Bolaroti, reg. 1554 à 1556, fol. 8 vo-fol. 10.)

Autre instrument dud. Assazat.

L'an mil cinq cens cinquante cinq & le vingt sixiesme de mars, regnant Henri, &c., à Tholose & dans la botique de moy notaire royal soubz signé, presens les tesmoings soubz nommez, personnellement constitué maistre Jehan Castaigné dict Nycot, maistre masson de Tholose, lequel de son bon gré a prins à fere & demollir & bastir à noble Pierre Assazat bourgeois de Tholose, absent, present Raymond de Sainct Yllaire, son nepveu, c'est assavoir fere les cavailles du fondement de la salle basse de la chambre, cuyssine & de la vys à repoz de l'espesseur de troys tibles de poincte de ce qu'il fauldra, relaysser ung relays dud. demye tible pour reprendre les arvoulz de caves, & les cavaillez de la mejancerie du bout de la salle de l'espezeur de deux tibles de poincte, & toutes cavailles des murailles tant pour les piedz..... de l'esquallier que autres seront faictes de la largeur necessaire.

Plus toutes les murailles de lad. grand salle, chambre de lad. vyz à repoz & cuyssine, seront les fundementz de l'espezeur de troys tibles de poincte jusques à la haulteur du pavé de lad. grand salle, & le tout faict de bon mortié franc, saulf que la mejancerie du bout de la salle devers la chambre ne seront que d'espezeur de deux tibles de poincte. Et fera led.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Castanyé les fundemens des piliers de la chemynée de l'espezeur & largeur de troys tibles de poincte sortant de dehors, les murailles des fondemens de lad. salle, & aussi fera les murailles des pilliers & piedz de l'escalle sortant de dehors, lad. murailhe de tible & demye & de la largeur que sera neccessaire.

Item, sera tenu de fere led. Castanyé deux arvoulx l'ung sur l'autre, l'ung que servira de cave pour tenyr le vyn, & l'autre pour granier, & ung petit arvoult dessoubz la vyz à repoz pour tenir ce que bon luy semblera.

Item, fera les murailhes de lad. premiere estaige devers le jardin de l'espezeur de quatre paulms du pavé jusques au dessoubz du plansier, que sera de haulteur de vingt quatre palms.

Item, les murralhes devers la basse cour seront de l'espezeur de deux tibles de poincte sans compter les pilier & columpne que sortiront dehors la murrailhe; & feront lesd. murailhes de mortier de pierre tant que contiendra la massonerie de tible. Et aussi pareillement les murrailles de la cuysine seront faictes de mesme espezeur & de mortier de terre que les aultres.

Item, les murrailhes de la vytz à repos seront toutes de l'espezeur de deux tibles de poincte & demye chascune jusques au plus hault de la maison; & de là en hault, de deux tibles de poincte.

Item, plus à la seconde estaige dessus la salle, chambre & cuyssine, les murailles seront de l'espezeur de deux tibles de poincte du cousté du jardin, & aussi du cousté de la maison des heretiers d'Urban, & du cousté devers la bassecourt les murailles seront de l'espezeur de tible & demye & massonnée comme dict est dessoubz de terre.

Item, les murailles de la derniere estaige des coustés du jardin & de la maison des heretiers d'Urban seront de l'espezeur de tible & demye, & devers la bassecourt de deux tibles & demyes.

Et sera tenu led. de Assazat de fournyraud. Castanyé, masson, toute matiere, come tible, chaux, sable, terre enartemens & barryes, & toute autre chose neccessaire pour fere led. bas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

timent & ediffice. Et fera led. masson toutes les susd. murailles tant grosses que petites, tant vuyde que plain, saulf que les arvouls du chay & granier seront mesurés & ainsin comme va l'entour du cyntre & les caves, & ce pour le pris & somme de deux canes à l'escu petit tourn.; & ainsin led. Castanyé, soubz lesdictz articles qu'il a dict avoir faictz escripre & ordonner à Me Nycolas Bachelier, a accepté & prins à fere les susd. murailles que sont necessaires, tant grandes que menues, comme dessus est expecifié, à ses propres costz, despens, maignufacture & industrie, que led. Assazat ne sera tenu que seullement luy bailler la matiere pourtée au pied de l'oeuvre, comme la table, chaux, sable & terres pour bastir, & luy payer pour la façon demy escu petit pour canne carrée; & sera tenu led. Castanyé fournyr toutes meneuvres, fere le mortier & toutes autres choses, sans que pour cela led. Assazat soit tenu luy fournyr aulcune autre chose, synon led. pris & matiere.

Item, plus a prins led. Castanyé dud. Assazat à fere les fondemens tous tant que sera bon estre, & fere sortir la terre dehors, tant pour fere les caves que toutes aultres terres que faudra sortir & caver, ensemble luy demolir les maisons qu'il faict demolir jusques aux fondementz & en tirer la terre que sera neccessaire à ses propres costz & despens; & pour lad. demolution & tirement de terre, led. Assazat luy donne & sont convenuz d'accord, la somme de cent soixante livres tourn. Et si aulcung tresor estoit trouvé en lad. maison en cavant & faisant lesd. fondementz & demolution, led. Assazat le se reserve & sera sien.

En deduction & pour commencement de paye des susd. besoignes, led. Castanyé a confessé avoir receu dud. Assazat quarante livres tourn., ces jours passés, & illec a reallement receu dud. Assazat, par les mains dud. de Sainct Yllaire, soixante livres tourn., en realz vingt livres, douzains dix livres & en dizains trente livres, en la presence des tesmoingz & moy notaire soubz nommez, faisant lesd. deux parties & montant la somme de cent livres tourn., desquelles led. Castanyé s'est tenu comptant & en a quitté led. Assazat. Et a promis & promect led. Castanyé de continuer led. bastiment & besoignez susd. sans cesser, ne prendre autre besoigne d'ailleurs que icelle ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soit parachevée, le tout bien & loyalement ainsi qu'il apartient; & à se fere a obligé ses personne & biens, qu'il a pour ce soubzmis aux forces & rigueurs des courtz & sceelz maige royal de la seneschaucée, maison commune & viguerie de Tholose, petit de Montpellier & aultres courtz & par une chascune d'elles l'une court & l'une execution pour l'autre, non cessant, & par arrestation & emprisonnement de sa propre personne, en renonçant à touts exceptions, droictz, actions, privileges, franchises & libertez & sans faveur introduictz; & ainsi l'a juré, &c., de quoy, &c., èz presences de maistre Gabriel Trebons, bachelier èz droictz, & Rigou Desloeps, bazochien, & Raimond de Termes, tumbarelayre, de Tholose habitans, tesmoingz appellez, & de moy Pierre Bolaroti, notaire, qui, requis, en ay retenu instrument.

BOLAROTI.

Consequemment, l'an mil cinq cens cinquante sept, & le quatriesme jour du moys d'aoust, en Tholose & dans la maison ou habitation dud. Assazat, regnant que dessus, personnellement illec constitué ès presence de moy notaire royal & tesmoings soubz nommés, Aliaac Quinquirine, vefve dud. feu maistre Jehan Castanié dict Nicot, maçon de Tholose, tuteresse & administrateuresse des biens & heretaiges des heretiers dud. feu de Nicot ses enfens, laquelle en la presence de Tresa Cassaniere, mere de lad. Quinquirine, illec presente, a dict & narré comment la besoigne & pris fait que led. s[r] Castagnié avoit prins à fere de la main en la maison que led. Assezat avoit baillé à fere par le susd. instrument retenu par moy notaire le vingt sixiesme de mars mil cinq cens cinquante cinq, faicte jusques au jour de son trespas, a monté la somme de quinze cens septente neuf livres dix soulz, suyvant la relation faicte par maistre Dominique Bachellier, Guillaume Blanc, Anthoine Vault & Raimond Sudre, massons de Tholose, qui ont visité & extimé lad. besoigne estre ce que led. Castagnié avoit faict en lad. raison du pris convenu & jusques au jour de son trespas le douziesme jour du moys de may mil [cinq cent] cinquante sept dernier passé. Surquoy led. Castagnié avoit receu

dud. Assazat la somme de quinze cens trente cinq livres tourn. en plusieurs parties & parcelles descriptes & contenues en le libre dud. feu Castaigné que lad. Quinquirine a illec rendu & mys ès mains dud. Assazat. . . . . que lad. Quinquirine ainsi recevoir. . . . . les autres quarante quatre livres dix soltz, que led. Assazat a illec reallement payé ausd. Cassagnère & Quinquirine, mere & filhe, en testons. . . . .

5.

26 *mars* 1555. — **Bail pour le charroi du sable, terre & matériaux, passé entre Raymond Termes & Pierre Assezat.**

(Archives des Notaires, Bolaroti, reg. 25 mars 1554-20 avril 1556, fol. 8.)

Instrument de noble Pierre Assazat bourgeois de Tholose.

L'an mil cinq cens cinquante cinq & le vingt sixiesme de mars, regnant Henry, &c., à Tholose & dans la botique de moy notaire soubz signé, presens les tesmoings soubz nommez, personnellement constitué Raymond Termes, tumbarelayre, habitant de Tholose, lequel a prins à charrier & voyturer de noble Pierre Assazat, bourgeois de Tholose absent, present illec Raimond de Sainct Yllaire son nepveu, tout le sable & terre que aud. Assazat sera neccessaire pour le bastiment qu'il faict fere en sa maison de la Trelhe & en l'en tenir pourveu, de sorte que les ouvriers ne cessent le bastiment & ediffice & se pausent à faulte de lad. terre & sable; & ce moyennant le pris chascun tumbarete tant terre que sable deux carolus tourn., le tout rendu dans lad. maison. Surquoy led. Termes a illec reallement receu dudit St Yllaire vingt livres tourn. en realz & demy realz d'argent, desquelles vingt livres s'est tenu pour content & bien payé & en a quitté led. Assazat; si a promis & promect led. Termes aud. Assazat de luy appourter terre & sable tant que en sera neccessaire de jour en jour continuer sans cesser; & deffault de ce fere & de tenir pourveuz lad. maison, luy payer tous depens, dommaiges & inte-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

restz; & pour ce fere a obligé en hypotheque tous & chascun ses biens, &c. . . . . & ainsi l'a juré; èz presences de maistre Jehan Castanyé dict Nycot, masson, maistre Gabriel Trebons, bachelier èz droictz, Rigou Desloeps & Jehan Lavialle, bazochien, de Tholoze habitanz, tesmoingz appellez, & de moy Pierre Bolaroti, notaire de Tholose, qui requis en ay retenu instrument.

BOLAROTI.

6.

27 *septembre* 1555. — Achat par noble Pierre Assezat d'une maison joignant au grand « bastiment que led. Assazat faict fere ».

(Archives des Notaires, Bolaroti, reg. 1555-1556, fol. 313 v°-fol. 315.)

Achapt de noble Pierre Assazat.

Au nom de Dieu. Saichent tous presens & advenir come les heretiers de feu Françoys Urba, en son vivent marchant de Tholose, ayent une petite maison *sive* estable scituée en la present cité de Tholose & rue communement appelée des Ysalguies, joignant & confrontant avec lad. rue publique par devant d'ung cousté, & par dernier avec la maison de noble Pierre Assazat, bourgeois de Tholose, & aussi de dernier avec les boutiques de pastel de la maison des heretiers de feu Simon de Lansafoc, & de l'aultre cousté avec la maison des heretiers de feu Françoys Benezit, en son vivent bourgeois de Tholose, ruynouse, caduque & inhabitable, contre laquelle led. Assazat faisoit bastir de tout l'endroict dud. Assazat en ce qu'il confronte de deux coustés, ayant en consideration le sire Vezian Dautenac, marchant de Tholose, tuteur desd. heretiers, la qualité de lad. maison apartenens ausd. heretiers, les grandz fraiz & mises qu'il fauldroit expauser par luy à la contribution des murailhes au grand bastiment que led. Assazat faict fere au joignant & en place. . . . . qu'il fauldroit demollir & mettre en terre la maison desd. heretiers pour la bastir de ce que tout le bastiment que y est toutellement est inutile &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'hestophe qu'est aud. bastiment ne peult de rien servir come faut de tortis & le boys pourry & gasté, comme il ést notoire. . . . . inspection, lequel il auroit faict visiter par exprès, & trouvé par leur advis, attandu led. grand bastiment que faict faire led. Assazat & ce que cousteroit de bastir; qu'il estoit mellieur de le vendre que de le bastir & contribuer ausd. murrailhes, car quant il l'auroit basti n'en auroit pas tant ou bien peu d'advantaige qu'il luy cousteroit de bastir, surquoy icelluy Dautenac auroit connu que & prinz aviz & conseil avec les prochains parentz & aliés desd. heretiers, & trouvée la comodité de employer les deniers, &c. . . . .

Pource est il que aujourd'huy vingt septiesme du moys de septembre, l'an de l'incarnation Nostre Seigneur mil cinq cens cinquante cinq, regnant très chrestien prince Henry par la grace de Dieu roy de France, en la cité de Tholose & dans la boutique & par devant moy notaire royal soubz signé, presens les tesmoings bas nommez, personnellement illec constitué led. sire Vezian Dautenac, lequel comme tuteur susd., pour & au nom de sesd. pupilles, filz & heretiers universelz dud. feu Françoys Urba & leurs successeurs. . . . . a vendu, vend, cede & remect. . . . aud. noble Pierre Assazat, bourgeois de Tholose, absent, illec present, stipulant & acceptant pour luy, ses heretiers & successeurs le sire Raimond de Sainct Ylaire, marchant, son nepveu, ensemble moy notaire soubz signé. . . . . c'esr à scavoir lad. maison & place & touz les bastimens. . . . . scituée en la present cité de Tholose & rue appellée des Gippaines (*Gipprines?*), alias des Ysalguiers. . . . . pour d'hores en avant en fere & dispauser à toutes les voulantés & plaisirs dud. Assazat & des siens, & ce moyenant & intervenant la somme de mil livres tourn., estant le juste & loyal pris. . . . ; lequel pris & somme de mil livres tourn. led. Dautenac a illec receu des mains dud. Raimond de Sainct Ylaire. . . . . en douze cens testons du coing du Roy, & le residu en deux ans, par devant moy notaire, &c. . . . .

BOLAROTI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XV.

CHATEAU DE LASSERRE. (Auteur Nicolas BACHELIER.)

8 *avril* 1559. — Antoine Lescale, « maistre des oeuvres & reparations royalles en la seneschaussée de Tholose », prend à achever le château de Lasserre-les-Montastruc, d'après le plan fait par Nicolas Bachelier en mai 1555, pour le compte de dame Léonor de Bernuy, « dame de Lasserre Carbonelle lez Montastruc ». Ce château fut plus tard ravagé par les huguenots.

(Archives des Notaires, Fossé, not., Reg. de 1559, fol. 17-fol. 20.)

Acord entre dame Leonor de Bernuy & Me Anthoine Lescale.

Scaichent tous que l'an mil cinq cens cinquante neuf & le huictiesme jour du moys d'avril, à Tholose. Comme ainsin soit & ayt esté dit par les parties soubz escriptes, pour ce que dès l'an mil cinq cens cinquante cinq & au moys de may, dame Leonor de Bernuy, dame de Laserre Carbonnelle lez Montastruc, auroit commencé fere bastir ung logiz en quarré sellon la figure & modelle qu'auroit esté advisée & dressée par Me Nicholas Bachelier, maistre masson, tailleur & architecteur de la ville de Tholose; & d'aultant que lad. maison doibt estre bastie de bricque, lad. dame seroit entrée en tracté de bailler la charge de fere la massonerie d'icelle à Me Anthoine Lescalle, maistre masson & maistre des oeuvres & reparations royalles en la seneschaussée de Tholose; & à ces fins, tant lad. dame que icelluy Lescalle auroyent faict dresser chascun de sa part quelques articles contenens les pris tant des murailhes principales, fondemens d'icelles, caves, cheminées, fenestres, croysieres & demy croysieres & bastardes, lucarnes & aultres particulieres choses que sont requises à ung tel bastiment. Toutesfoys sur le pris d'icelles n'en auroit esté entre icelles parties rien conclud ny arresté certainement. Et neantmoings le principal corps de lad. maison contenant dix canes de long

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec deux torrelles sur le coing & porte & jardrin, ensemble la visette à repos, auroit despuys esté fondé, basti & tellement continué qu'il seroit aujourd'huy bien avancé & prest d'estre couvert; laquelle massonerye auroit esté faicte par led. Lescalle & ses ouvriers, auquel pour ce faict lad. Dame tant par ses mains que de ses procureurs despuys led. temps auroit baillées & delivrées plusieurs & diverses sommes sur ce & en deduction de ce que luy porroit estre deu pour la manufacture & façon de lad. maison & besoigne comme de ce lad. Dame faisoyt apparoir tant par son livre & papier que par aultre rolle de lad. Dame signé dud. Lescalle. A ceste cause, lesd. partyes auroyent advisé composer lesd. differendz que pourroyent estre entre eulx pour raison de l'estimation de lad. besoigne & bastiment susd. & pour y mestre fin auroyent arresté ce que s'ensuyt.

Premierement, que led. Lescalle sera tenu de parfaire & parachever led. corps de maison ainsin commencé comme dict est, contenant dix canes de longueur entre la muralhe de la visette à repos & l'aultre muralhe respondant sur le jardrin, servant de pignon & tout ce qu'il fauldra à l'art de massonerie, comme est de lever & bastir tant les muralhes principales que les aultres qui sont necessaires dans led. corps de maison.

Plus, sera tenu de y fere les croysieres & fenestres, bastardes, lucarnes & aultres petites fenestres que seront necessaires aud. corps d'hostel de la haulteur & largeur que sera advisé. Et seront lesd. lucarnes enrichies, aornées & acompaignées de rolleaux & aultrement comme sera advisé à la mode antique & sellon que led. bastiment requiert & desire.

Plus, y fera quatre chemynées ès deux chambres & deux garderobes, & aultres deux aux deux cabinetz respondant sur le jardrin; lesquelles seront de bricque bien taillées & enrichies à la mode antique; & mesmes celles desd. deux chambres; & neantmoings continuera de lever lesd. chemynées de la haulteur que sera requise. Et les tueaulx d'icelles cheminées qui sortiront du dehault de lad. maison, les bastir & lever en forme de tour carrée, & les amortir à la mode de France comme se faict aujourd'huy.

Plus, sera tenu de faire toutes les portes necessaires dud.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

corps de mayson, grandes & petites, de la façon qu'ont esté commencées, & y mettre la pierre que sera necessaire tant aux portes que aulx couldieres, & toute aultre pierre que l'on voldra employer aud. bastiment; le tout à ses despens, en luy baillant & portant sur le lieu la pierre blanche ou rosse que l'on y vouldra metre & employer.

Plus, sera tenu led. Lescalle continuer la petite tourrelle qu'est au coing dud. bastiment respondant sur le jardrin & icelle voulter & monter de la haulteur que sera requis, & icelle amortir & parfaire en poincte de bricque, comme la besoigne requerra; & semblablement parfaire & amortir de brique l'aultre torrelle de la voliere, ainsin que porte le portraict & comme il est requis par l'art de massonnerye.

Plus, sera tenu de faire & parfaire les deux perrons pour monter & entrer des deux costés aud. corps d'hostel & les bastir avec les degrés de boys, comme l'ung est jà commancé, en luy fournissant le boix & aultres matieres que seront necessaires.

Plus, sera tenu de enluyre par dedens & joincter par dehors à joinct carré lesd. muralhes, paver (?) les chambres, greniers & arvoultz, & mieulx que faire se pourra par l'art de massonnerye.

Plus, sera tenu led. Lescalle continuer lad. visette à repos avec toutes ses quatre muralhes & fenestres des deux coustés que seront necessaires à chascun repos, comme elle [est] commencée, & icelle blanchir par dessoubz les degrés. Et après l'avoir continuée & levée jusques à la haulteur du dernier estaige, sera aussi tenu de voulter entierement toute lad. visette de la grandeur que se trouvera & de la façon & mode quant à l'arvoult que sera advisé & de la haulteur avec les fenestres & cheminées qu'il conviendra pour servir de chambre & garderobe habitable, ou bien pour y pouvoir retirer les meubles, coffres & papiers de lad. maison, ainsin que l'on verra. Et après fera ung petit degré de bricque à l'ung des coingz de lad. visete, que sera advisé, pour monter au dessus que sera le dernier & plus hault estaige de lad. visete que l'ons appelle la mirande; laquelle sera aussi voultée de massonerie avec crosieres & aultrement de la mode & façon que sera advisé selon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'art de massonerie. Et au lieu des fenestres y aura des arceaulx de tous les quatre coustés de la haulteur, longueur & largeur que le lieu requerra; & le tout bien paver, joindre par dehors & enluyre par dedans comme sera requis; & fera en somme led. Lescalle tant pour led. corps de maison, torrelles, caves, perrons, que visette à repos tout ce que reste à faire de l'art de massonerie à ses despens. Et lad. Dame sera tenue de luy fournir jusques à pied d'eouvre, comme elle a faict cy devant, brique violete, pavé, tare, chaulx & sablon, ensemble les enartemens necessaires; & tant pour la besoigne jà faicte aud. bastiment par led. Lescalle en quelque façon & maniere que ce soit, que pour faire & mettre à perfection led. bastiment de l'art de massonerie en la forme que dessus, ensemble pour avoir jà fondé l'une des murailles que servira à la salle que se bastira à l'advenir devers le jardrin des arbres tirant à la vigne, a esté arresté & a promis lad. Dame bailler & paier aud. Lescalle tant pour la besoigne jà faicte que celle que reste à faire, suyvant les articles que dessus en achevant lad. besoigne, la somme de mil livres tourn. Et pource que par rolles & papiers de lad. Dame a aparu & a esté verifié que despuis le temps & commencement dud. bastiment jusques à ce jour, led. Lescalle avoit receu d'icelle Dame en deduction & payement de ce que luy pourroit estre deu, comme led. Lescalle mesmes a confessé & accordé, la somme de cinq cens trente six livres quatre deniers tourn.; tellement que à present ne restaroit a paier pour venir à la susd. somme de mil livres que la somme de quatre cens soixante troys livres dix neuf soulz huict deniers tourn.

A ceste cause personelement establis & constitués lesd. Dame & Lescalle, lesquelz en presence de moy notaire & des tesmoingtz soubz nommés mettent fin ausd. differens se sont reciproquement obligés l'ung envers l'aultre, c'est à scavoir lad. Dame à payer & bayler lad. somme que reste en faisant lad. besoigne montant quatre cens soixante troys livres dix neuf soubz neuf deniers pour led. Lescalle à Messire Jaques du Faur, recteur de Sainct Jory & abbé de la Cazedieu, maistre des Requestes ordinaires de l'Hostel du Roy, à qui icelluy Lescalle, fermier de lad. cure de Sainct Jory avec François Giles, fustier, obligés tous deulx ensemble & chascun d'eulx seul

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour le tout, est tenu pour sa part & moytié en cinq cens soixante livres, desduis les decimes & cinq charges de canzene des années mil cinq cens cinquante sept & cinquante huict, dont led. Lescalle confesse estre payé & avoir acquitz de lad. Dame comme ayant charge dud. seigneur de la Cazedieu, envers lequel icelluy Lescalle reste estre debteur en quarante quatre livres desd. deux années pour sadicte part, sans prejudice des premieres ypotheques & obligations tant contre led. Lescalle que contre led. Giles obligés chascun seul pour le tout tant pour lad. somme restante de quarante quatre livres que desd. quatre cens soixante troys livres & tant de solz là où il ne paracheveroit lad. besoigne, & led. Lescalle c'est obligé, pareilhement sa personne & biens, à continuer, parfaire & parachever dans ung an prochain la besoigne que dessus & comme est pourté par lesd. articles jusques à entiere perfection & continuer icelle besoigne comme lad. Dame luy fornira les matieres requises & necessaires. Et ainsin l'ont promis respectivement tenir, acomplir & non contrevenir soubz obligation de tous & chascuns leurs biens, &c. Et ainsin l'ont juré sur les Sainctz Evangilles. De quoy ont requis instrument estre retenu par moy notaire, ce que ay faict ez presence de maistre Pierre de Guaillac, docteur ez droictz, seigneur du Puy Sainct Pierre, & Joffre Jarry, architecte, de Tholose habitants, tesmoingtz à ce appelés, & de moy

FOSSÉ.

XVI.

16 *janvier* 1610. — **Bail passé entre Me Jean François de Chosal, avocat, & maistre Jean Gilède, maçon, pour la construction de la muraille de sa maison sise à la rue Vélane.**

(**Original. Archives des Notaires, liasse : Baux. Borrelly, not.**)

ARTICLES accordés entre Me Jehan François de Chosal, docteur, advocat en la cour, & Me Jehan Gilede, masson de la present ville de Tholose, pour la construction de la murailhe de devant la rue de la maison dud. sr de Chosal en la rue de Labelane.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Premierement led. Gilede sera tenu de fere lad. murailhe avec les ouvertures & portes necessaires à ses despans, fournir tous les materiaulx, come tuile, chaux, sable, terre rouce & generallement tout ce qu'il conviendra, le tout à ses despens.

Fera faire les fondemens de largeur pour deulx tuilles de poincte & dix sept ou dix huict pans de profondeur, sy besoing est.

Fera tirer & jetter toutes les terres soint desdictz fondemens ou aultres deppendences de lad. murailhe, aussy à ses despens.

Enduire le dedans de lad. murailhe & joinctera le dehors suivant l'art de massonerie.

Les fondemens jusques au ras de terre seront de deux tuilles de poincte de largeur, & de ras de terre jusques au premier estaige d'une tuille & demye d'espesseur, le second estaige de deux demy tuilles d'espesseur, & le troisiesme sera d'une tuille de poincte, & ainsin à proportion comme son art le requiert.

Lesdicts fondemens jusques à quatre pans sur terre seront de mortier franc & le demurant de terre rouce & sable.

Le tout aulx condictions, pris & conventions faictes avec Monsieur Palis, procureur en la Cour, scavoir six livres pour cane.

Pacté que led. Gilede sera tenu de mettre ladicte murailhe en perfection de tout ce que y sera requis à ses despens suivant l'art de massonerie sans qu'il puisse pretendre aulcung advantaige soubz aulcung pretexte que ce soit que desd. six livres pour cane & la despoilhe quy est à presant en l'estat qu'il est, reservé les rachactz de fer que y sont; desquelles despoilhe led. Gilede fera à ses plaisirs & voulontés.

Se reserve led. sieur de Chosal toutes les fenestres & portes, & les pieces du portail avec leurs gons; le reste de la despoilhe appartiendront aud. Gillede comme dict est.

L'an mil six cens dix & le seitziesme jour de janvier, en Tholose, après midy, dans la botique de moy notaire royal, constitué en personne ledict Gilede, lequel a promis & promect fere la besoigne mentionnée ez susd. articles & en la mesme forme y contenue pour led. sieur de Chosal & ce moyenant & à raison de six livres la cane carrée, &c. Presens Monsieur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Me Estienne Baberier, docteur & advocat en la Cour, & Sicard Barragachies, praticien dud. Tholose, soubsignés avec led. sr de Chosal, ledict Gillede marqué & moy

BORRELY not. *signé.*

(*Suivent les signatures.*)

XVII.

11 *novembre* 1632. — Bail pour l'achèvement du pont neuf de Toulouse, d'après le dessin de Le Mercier. Jean Calhon prend le travail. La pierre employée pour la construction de ce pont, une des grandes œuvres du siècle, provenait de la carrière de Belesta, près de Roquefort, canton de Salies-du-Salat (Haute-Garonne).

(Archives des Notaires, liasse : Baux.)

Devis de ce que les entrepreneurs du pont de Tholose & leurs procureurs desirent faire faire de ce qui reste à faire audict pont.

Achever le portailh de pierre dudict pont & les deux pavilhons des deux boutz d'icelluy despuys la haulteur qu'ilz sont à present levés jusques en hault, iceux randre faictz & parfaictz suyvant & conformement aux desseins de Monsieur Le Mertier & au bail des oeuvres dudict pont.

Achever tous les bahutz au dessus des appuys dudict pont tant en ligne droicte qu'en leur creuzé.

Faire les parapetz ou appuys de la chaussée dud. pont en la longueur que sont faictes les fondations tant d'ung costé que d'autre & faire le pavé d'icelle chaussée & jusques au pavé quy est sur led. pont.

Achever la descente dudict pont du costé d'amont joignant l'arcade surbaissée près le portail en sa perfection, faire les deux appuys & le pavé tout le long de la descente vers l'ospital en sa longueur, quy est d'environ vingt neuf toises.

Finallement restablir tout ce quy se trouvera gasté en la grande arcade dudict pont & y faire les joinctz & tout ce quy se treuvera defectueux & aux testes d'icelle & paramentz des aiux joignant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comancer à trevailher audict ouvrage lundy prochain; iceulx randre faits & parfaits bien & deuement selon & conformement ausd. desseins & bail au dire d'ouvriers à ce cognoissans dans le plustost que fere se pourra au fur & à mesure que l'on recevra de l'argent du tresorier dudict pont suyvant le mandement de Messeigneurs les Comissaires d'icelluy; & pour recebvoir lesquelz deniers sera passé procuration par nous entrepreneurs & procureurs susd. à celluy de nous quy fera les ouvrages à meilheur marché, à la charge que ce quy sera plus receu que le prix quy sera ex après declairé sera confirmé pour toutte la compagnye aux conditions ex après declairées, c'est assavoir que l'entrepreneur fornira tous matteriaux, peines d'ouvriers, outils, eschafaudages à ce necessaires & randre place nette à la fin d'iceulx, & payera les deux cens livres quy seront deues pour le reste & parfaict payement de la carriere de Belesta près Roquefort; de laquelle carrière il jouira pour ce quy reste à expirer du bail d'icelle & se pourra servir des outilz, machines, cordages & autres uttencilles appartenant en commun ausdictz entrepreneurs, dont il sera faict inventaire pour les randre après les oeuvres susd. parfaictz; & aussy le service des chevaulx, logis, escuries & harnoys; lesquelz chevaux seront prizés & estimés, affin que s'il arrive faute d'aucung ou s'il en est eschangé, remploy en soict faict. Lequel entrepreneur aura à son proffict les cintres de la grande arcade, pieux, bursages & autres boys quy soustient & entretient lad. arcade. Et aura aussy tout le foing quy est dans la loge de Thonis & toutte la pierre de talhe talhée & à talher, & tuylle, quy sont à present aud. pont & ez environs d'icelluy.

Et après avoir mis lesd. ouvrages à prix entre nous & veu qu'il ne s'en est treuvé aucung quy ayt voulu faire meilheur marché que le sieur Jean Calhon, ung de nous, quy a promis fere & parfaire tous les ouvraiges susdictz aux conditions & charges cy devant declarées, moyenant la somme de quatorze mille livres quy seront par luy servies comme dict est, nous luy avons passé l'acte suyvant :

Le unziesme novembre mil six cens trente deux à Tolose, après midy, dans la maison des entrepreneurs du pont neuf de Tholose, regnant Louys, &c., par devant moy notaire, aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

present sieur Jean Cailhon, maistre architecte & l'un des entrepreneurs dudict pont; lequel de son gré a promis & promect à Marcel Le Roy faisant pour soy & Pasquin de Tilhe, procureur de la vefve & heritiere de feu s^r Remy Colin, vivant maistre general des bastimens du Roy, & Jaques Rebolin, aussy procureur des heritiers de feu s^r Martin Boulle & ayantz cause de luy, ledict Le Roy entrepreneur pour ung cinquiesme aud. ouvrage du pont, & lesd. Collin, Boullet dict Calhon, aussy chascun pour ung cinquiesme, & encore tous troys pour le cinquiesme qu'ilz ont aquis de Nicolas Dufresne & autres ayant droict, après que led. de Lisle a declairé qu'il est pour ung tiers en la part dud. s^r Collin de faire & parfaire les ouvrages cy dessus exprimés en la forme & maniere expecifiée & soubz les autres conditions & convantions cy dessus narrées, moyenant lad. somme de quatorze mille livres quy luy sera payée comme dict est cy dessus, promectant touttes lesd. partyes satisfere & observer le present acte & contenu ausd. articles & conditions cy devant escriptes, & mesmes led. Caillon relever indempnes lesd. assocyés de lad. besogne; le tout soubz obligation de tous leurs biens presens & advenir aux rigueurs de justice de ce Royaume, ainsin l'ont juré chacun pour ce qui le concerne. Presens le s^r Jean Rousseau, architecte, & Bernard Coutaud soubzsignés avec les partyes & moy notaire.

LE ROY *signé*. DELISLE *signé*. RABELIN *signé*.
CAILLON *signé*. ROUSSEAU *signé*. COUTAULD *signé*.
DE BOUZERAN not. *signé*.

(*A suivre*.)

† Cél. DOUAIS,
Évêque de Beauvais.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE DU MIDI

Ariège.

Voici le programme du Concours de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts & des Études du Couserans pour l'année 1903. — I. LETTRES. *Recueil de contes inédits dans un des dialectes ariégeois.* — M. Gadrat offre 100 francs au mémoire qui sera primé. Dans le cas où il y aurait deux mémoires d'égale valeur, l'un dans le dialecte languedocien, l'autre dans le dialecte gascon, le prix serait partagé. M. Gadrat se réserve le droit d'imprimer les contes dans son *Almanac Patoues de l'Ariego.*

Concours.

II. ARCHÉOLOGIE. *Étude sur un monument important de la région ou sur un groupe de monuments appartenant à une même école d'architecture.*

III. HISTOIRE. Un point d'histoire locale : biographie d'un homme célèbre, monographie d'une commune, &c.

IV. GÉOLOGIE. *Étude sur une région naturelle de l'Ariège.*

Conformément aux dispositions du règlement, le Concours sera clos à la fin de l'année 1903; les manuscrits devront être envoyés *franco* au président de la *Société ariégeoise*, à Foix.

Sont admis à concourir tous les membres de la Société, sauf ceux qui composent le jury.

Les auteurs devront écrire, sur la première page, une sentence ou devise, qui sera répétée dans un billet renfermant leurs noms, leurs qualités, leur domicile ou celui de leurs correspondants. Les auteurs qui se feront connaître ne pourront concourir.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout travail précédemment récompensé par un corps savant, quel qu'il soit, ne pourra être présenté. Sont formellement interdits, sous peine d'exclusion, les sujets offrant un caractère de discussion politique ou religieuse.

Le premier prix, consistant en une médaille de vermeil, grand module, portera le nom de prix *Duclos* en souvenir du bienfaiteur de la Société.

En cas d'insuffisance du Concours, le prix pourra être réservé. Des médailles & mentions pourront être décernées aux concurrents.

Les ouvrages, imprimés en 1902 & 1903 & intéressant l'Ariège ou sa région, pourront être présentés & obtenir un prix réservé ou toute autre récompense.

***

Chemin de fer international.

Dans la dernière session du Conseil général de l'Ariège, M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a entretenu ses collègues du projet d'établissement du chemin de fer international entre la France & l'Espagne. Les deux anciens projets, connus de nos lecteurs, l'un par Salau & l'autre par Campfranc, subiraient un temps d'arrêt. Les finances des deux pays ne permettent pas d'entrevoir, pour le moment, la réalisation de ces deux grandes lignes. Sans pourtant y renoncer, le gouvernement se préoccupe de l'établissement prochain d'une ligne plus économique par Ax-les-Thermes & Puycerda. Des pourparlers sont entamés entre Paris & Madrid & se poursuivent activement. Il y a tout lieu d'espérer, dit M. Delcassé, que l'on arrivera à une solution pratique, qui serait dans les désirs & l'intérêt des deux nations.

La convention maintiendrait les deux lignes de Campfranc & de Salau, tout en poursuivant activement l'exécution de la ligne d'Ax-les-Thermes, qui serait terminée cinq ans après la signature de la convention.

Cette ligne partirait d'Ax, remonterait l'Ariège & irait rejoindre à 43 kilomètres de la frontière française la ligne de Ripoll à Barcelone; la France n'aurait ainsi qu'à construire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la ligne d'Ax à Bourg-Madame ou Puycerda & l'Espagne la ligne de Puycerda à Ripoll. Il n'y aurait que deux tunnels assez courts, l'un sous le col de Puymorens & l'autre sous le col de Tosas. On évalue le total de la dépense, à partager entre les deux pays, à 40 ou 45 millions.

L'intérêt pour la région toulousaine & ariégoise est de voir se réaliser le projet recommandé par M. Delcassé; aussi devons-nous le hâter de tous nos vœux, & les corps constitués doivent seconder l'effort tenté par M. le Ministre des affaires étrangères. Il ne s'agit pas de revenir sur la convention de 1884, il faut, au contraire, la confirmer; mais, en attendant qu'elle puisse sortir son effet par l'exécution des lignes de Campfranc & de Salau, nous devons souhaiter la réalisation du projet hautement soutenu par le ministère actuel. Les sacrifices financiers sont moins considérables & la réduction du parcours, qui sera de 105 kilomètres, est fort appréciable pour la vallée de la Garonne. Passons par Ax-les-Thermes, en attendant que nous allions au pays de Chimène par Salau & Campfranc.

*
* *

Excursion.

La *Société des Etudes du Couserans* a fait son excursion annuelle, le jeudi 9 juillet; excursion charmante & très instructive dans les vallées qui confinent au pays de Foix, sans sortir du Couserans ecclésiastique. La Société fait ce que doit faire tout homme sage; avant d'aller étudier les pays lointains, elle veut connaître tous les coins & toutes les pierres du pays qui la vit naître. Chaque année, elle visite, fouille & étudie une partie de son domaine : les sources du Salat, les pittoresques vallées du Castillonnais aux costumes si étranges, la célèbre grotte du Mas-d'Azil; cette année, elle a voulu faire connaissance avec deux témoins des siècles passés encore debout pour raconter quelques bribes de leur histoire religieuse & militaire.

Le premier était l'abbaye de Combelongue, qui n'est pas née d'hier, puisqu'on fait remonter son acte de naissance au commencement du douzième siècle. Les Prémontrés l'auraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bâtie & occupée jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. La Révolution en aurait fait un vulgaire grenier à fourrages, après avoir dispersé les moines à la corde blanche, qui l'occupaient depuis sept siècles. L'histoire de ce pieux asile a été calme, à travers les siècles du Moyen-âge, &, sauf quelques visites inopportunes & désastreuses des gens de guerre, au seizième siècle, elle n'a guère inscrit, dans ses annales, d'autres événements sensationnels.

Au château de Durban, elle retrouvait tous les souvenirs historiques de la contrée, intimement liés à la vie féodale des anciens seigneurs de cette célèbre maison. Du vieux castel, fièrement campé sur sa croupe de rochers, on domine toute la contrée du Maz-d'Azil, de Montseron, Castelnau & Labastide; c'était un poste militaire admirablement choisi par ses fondateurs. De ses bâtiments primitifs, il reste encore le donjon carré, quelques pans de remparts & la petite chapelle romane qui porte tous les caractères du onzième siècle; les autres parties ont été remaniées au quatorzième siècle; les bastions & les créneaux qui couronnent les remparts extérieurs indiquent le seizième siècle. Le château cessa d'être habité vers la fin du dix-septième siècle.

Sur le déclin du jour, nos excursionnistes sont rentrés à Saint-Girons par le vallon boisé de Clermont, par le village de Lescure dont la sombre silhouette du château a maintes fois tenu en respect les religionnaires du pays. C'était, pour des archéologues, bien terminer leur promenade.

*
* *

Syndicat d'initiative.

Le syndicat d'initiative de l'Ariège, grâce à l'activité de M. Trutat, est fondé. Le Bureau pour 1903 est nommé. Sans distinction de parti, on y a introduit les principales personnalités en vue dans le département qui pourront utilement travailler à sa prospérité. Son président était désigné par la voix publique : M. le Dr Garrigou; le secrétaire général, M. Trutat. Sous leur intelligente direction nous ne pouvons prédire au syndicat qu'un avenir prospère & utile à la région.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le but du syndicat est clairement défini dans les Statuts : « Etudier les mesures qui peuvent augmenter la prospérité du département & plus particulièrement d'en faire connaître les sites pittoresques & les stations thermales. Il a pour mission d'attirer dans l'Ariège les touristes & les baigneurs étrangers & de leur rendre l'accès facile & le séjour agréable. »

D. C.

Gard.

Le fabuliste Bigot.

Le dimanche 26 juillet a eu lieu, à **Nîmes**, l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du fabuliste populaire Bigot, sous la présidence de M. Doumergue, ministre des colonies, assisté de M. Roujon, délégué du ministre de l'Instruction publique. — La séance a commencé par un discours en langue d'Oc prononcé par M. Reinaud, président du Comité Bigot, qui a fait connaître l'œuvre du poète & précisé ses mérites :

« Prénés adéré touti se ver, a t-il dit notamment, touti vou séran tabléou ou liçoun. Pertou trouvarrès la glourification dé la vido simplo, dou traval, de l'ounou.

« Per li jouïne apprendris, faguè Mestre Jan :

Lou pan pu blan, lou vin pu viel
Fan pa que l'on se porte miel.
Sé ta suzou bagna toun pan,
Té plagnés pa, viel travayaïre.
Lévo toun fron, car sies pu gran
Qué l'ome qué viou san ren faïre.

« Touti li regar dé Bigot soun piétadous ; soun amo es toucado de coumpassioun per tout cé qué soufris ; soun cur tréfoulis à touti li malur di pichoté, di paouri jen :

Ariben quaou a fen & counsoulen quaou plouro.

« Soun obre es facho dé souspirs, dé plour, souven dé cacalas Véj'aqui la figuro la maï récatado, la figuro don rachalan, une espéço qué la grana s'en vaï ou ven de jour en jour :

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paouré, rude, fran & libre, travayaïre, lachan pa lou tayoun per l'oumbro; se manja souvèn de régardèlo, se faï pa de mari san. Mai, en estrifan la téro, fausen la vigno & poussan la navéto, l'on acampa la sé & li rachalan :

Envalou'n co dé vin miel qu'un co dé tisano.
. . . .

« Y'oura tout aro cinquanto an que Bigot a couvida touti les animaou, y'a presta sa lengua coulourado, li a pasta de sa bono imou, a fa passa din si ver li sentimen, lis idèyo dou bon puble de Nimé. Qu'ou créségués ou non, y'a pas jamaï d'assemblado de famiyo ou d'escolo, festo ou councer, sans fablo de Bigot. Ou més d'abriou, en d'uno noço, déforo dou départémen, un di grand mestre de Mounpéyé nous débité save pas quan dé fablo : boutas, li piquamen de man yé manquéroun pas.

« Ero la joïo de noste Académio, ce qué l'empachava pas dé galéjà si counfraïre :

Yiou, ma scienço es pas grando,
Mai, ma fé! n'en save proun,
Rise, en vesen dé coudoun
Que sé sécoun li poumoun,
Que sé donoun tan dé péno
Per saoupre dé qué?... Lou noum
D'ou maçoun
Qué bastigué li Arèno.
Gachas, en fé dé savan,
Parlas-mé di rachalan,
N'aoutri, pétar de sor! escriven sur la tero
Embé nosti béchar, de famus caratéro.

« Yiou, disié'ncaro Bigot, save pa'n mot de latin &, pamen, ma méro éro catouliquo.

« A counégu la célébrita de soun viven; y'ayié dé qué estre fier; el, jamaï :

Vous mande moun cur & mi ver
Pa gran caouso, mais coumo faïre,
Per vendémio tout pagnié ser.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« A la premieiro pajo di « Fieuyo Toumbado », disié tristamen :

Li paouri jen me léjiran
Aqueste iver à la candèlo
Piei vendran li fieuyo nouvèlo...
Mi paouri ver s'oublidaran !

« Sé yé fasien dé coumplimen, el dé respondré :

Jujas tro bèn moun saoupre faïre
Quan rime, és per passa'n moumen.
Foou tou cé qué pode, péchaïre!
Mai mérité pa soulamen
Lou quar de vosti coumplimen.

« Si, si, li méritavo; el oussi, a escri lamous caratèro.

« Un jour a dit :

La recounissenço, ici coumo à Paris,
Es matièro de contrabando.

« Per uno fés, s'es troumpa. Li paouri jen l'an légi; li riche encaro maï; li fieuyo se soun renouvelado maï de quaranto fés & si ver soun pa'sta oublida.

« S'es trouva d'ami, d'admiratur qu'an vougu perpétua sa mémoiro din sa vilo natalo.

« S'es trouva un gran artisto, nascu de l'aoutre cousta dou Rose, un paou pu yun que Mistral, qu'a fa revioure din lou marbre noste Bigot.

« Coume ès ben él, lou brave philosopho, lou charman pouèto!

« Coume a l'er d'estre ben, dinc aquel récantoum de la Fon de Nimé, l'imitatur de Moussu la Fonténo!

« Sa man, en s'alougan, poudra agudre dé belicoquo.

« Regardos-lou, semblo qué vaï parla... Parlo... Escoutas cé qué canto :

Vivo lou ciel san nivo et san magagno,
Vivo la Frenço & vivo la Tourmagno!
Ra ben nascu trovo pouli soun traou. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la suite de M. Reinaud, M. Pont-Jaumeton, premier adjoint, remplissant les fonctions de maire, au nom du Conseil municipal, M. Benoît-Germain, président de l'Académie de Nîmes, & M. Doumergue, en sa qualité de ministre & de compatriote, ont pris successivement la parole pour rendre hommage à la mémoire de Bigot.

Voici comment en a parlé, dans l'*Éclair*, M. Jules Véran :

« Bigot était un enfant du peuple, & sa muse plébéienne, légère, gaie, railleuse, sensée, sut rire des ridicules des hommes, flageller leurs vices, peindre d'un pinceau sûr & coloré la vie quotidienne, celle de la maison, celle de l'atelier, celle de la rue, la vie de la semaine & la vie du dimanche, la vie des pauvres & la vie des riches, saisir au passage la silhouette de l'ouvrier & du paysan, de l'employé & du faquin, décrire à la façon d'un Teniers les intérieurs des familles modestes, croquer les gestes, les attitudes, les poses des passants, laisser enfin du milieu méridional où il vécut un tableau d'un mouvement admirable & d'une vérité saisissante.

« Vivant au moment où les Mistral, les Aubanel, les Roumanille s'attachaient, avec une foi & un zèle patriotiques que la gloire est venue récompenser, à épurer & à fixer la langue d'oc, Bigot mit une sorte de coquetterie à rester en dehors du mouvement félibréen. Poète de nature, il ne voulut pas consentir à plier son langage populaire aux réformes dictées aux maîtres par le souci de la dignité qu'il importe à une langue de conserver, & il écrivit comme on parle dans la rue; les yeux fermés aux souvenirs & aux espoirs, vivant dans le vieux parler roman, il ne sut point quelle œuvre pieuse & féconde faisaient les chefs de la Renaissance provençale en chassant de la langue les scories que le temps & l'infiltration étrangère y avaient déposées, en éliminant les incorrections, en en ressuscitant les richesses égarées, en faisant, enfin, sa toilette pour qu'elle pût tenir, à côté de l'autre même, la victorieuse, son rang de grande dame, &, sur une branche isolée, il chanta tout seul sa chanson incorrecte.

« Mais il y a tant de vie dans cette chanson, & tant de couleur, & tant de pittoresque, & tant de gaieté & même parfois tant d'émotion, qu'elle se fit entendre partout, applaudir par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout, qu'aujourd'hui encore, & l'on en peut juger par les éditions de ses *Bugadièro* qui se renouvellent constamment, elle charme & réjouit le peuple du Midi.

« Qui n'a pas entendu les fables de Bigot? Elles sont la joie de toutes les réunions. On les dit à la maison, au maset, dans les noces, dans les soirées, dans les fêtes scolaires, toujours avec un succès éclatant. Et c'est jadis qu'il fallait les entendre quand elles étaient dites par l'inimitable Martin, qui fut le *jouglar* du troubadour nimois!

« Quelle étude intéressante on ferait en comparant Bigot à La Fontaine! C'est tout un livre à écrire. Franchement, il est difficile de dire qui des deux l'emporterait. Pour certaines qualités, Bigot est, sans doute, inférieur au fabuliste français, mais pour d'autres il ne faut pas hésiter à le déclarer supérieu. Originaux, ils le sont l'un & l'autre dans la même mesure, Bigot imitant La Fontaine, comme La Fontaine imita ses devanciers, & même, si l'on se rappelle que dans tout le recueil des fables de La Fontaine il y en a à peine cinq ou six qui soient de son invention, c'est-à-dire dont il ait trouvé le sujet, la faculté créatrice de Bigot paraîtra bien plus riche. Si encore La Fontaine a plus de finesse, Bigot a plus de mouvement, & toutes les démonstrations de MM. les professeurs pour nous faire voir dans la plupart des fables du premier des petites comédies bien charpentées avec exposition, intrigue & dénouement n'iront pas contre l'intérêt passionnant & les éclats de rire qui accueillent les fables toutes en action de Bigot. Et combien les personnages de ces fables, animaux, hommes, femmes, sont plus vrais & plus vivants dans l'œuvre du fabuliste nimois! C'est que La Fontaine, qui s'échappe cependant par tant d'endroits du moule classique, est, en homme du dix-septième siècle, plus abstrait que Bigot & plus généralisateur. Là où La Fontaine peint l'Homme, Bigot peint un individu & souvent avec des traits si particuliers & si forts qu'on se dit que cet individu était de sa connaissance & probablement de ses amis de Nîmes, ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de tirer de sa petite histoire une morale qui s'applique à tout le monde.

« Mais peut-être bien que nous cherchons midi à quatorze

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

heures pour expliquer ce qui rend si souvent Bigot supérieur à La Fontaine, & nous ne pensons pas à cette diablesse de langue d'oc qui galvanise tout ce qu'elle touche. Dans le genre comique, le vocabulaire joue un rôle considérable. La langue des comiques grecs, latins, la langue de notre Rabelais, de notre Molière est, n'est-ce pas, particulièrement savoureuse. Ce sont des tournures spéciales, des expressions particulières, des mots qui sont à eux seuls, des trouvailles. La Fontaine, faisant œuvre de comique, possède, avec Molière, la langue la plus originale, la plus pittoresque, bien que le mot ne fût pas inventé, du dix-septième siècle. Mais qu'est-ce que le pittoresque du français à côté du pittoresque de la langue d'oc?

« Et voilà tout le secret de la fortune extraordinaire de Bigot : sa langue, notre langue.

« On se laisserait aller trop loin à poursuivre cette comparaison. Je ne voudrais pas cependant oublier que dans Bigot il y eut, à côté du fabuliste rieur, du comique pénétrant & puissant, un poète d'intimité très remarquable. Il a laissé des poésies dont on ne parle pas assez, où des sentiments exquis sont traduits dans une note d'une douceur charmante & d'une délicatesse ravissante. Je n'ajouterai qu'un mot pour ceux qui ne les connaissent pas : lisez-les.

« Tout le Midi s'associera à l'honneur fait à Bigot par ses compatriotes. Le bon Nîmois méritait bien de revivre en traits immortels dans la cité qu'il a aimée & qu'il a illustrée. Parmi les beaux arbres de la Fontaine, où son buste va se dresser, il aura pour voisin Jean Reboul, &, cette nuit, à l'heure où les statues parlent, tandis que les vieux dieux de marbre se remémoreront les spectacles grandioses qu'ils ont vus jadis se dérouler dans les Arènes d'où leur viennent les échos de voix lointaines qu'ils auront reconnues, les deux bons poètes pleureront peut-être d'émotion en se disant que leur peuple ne les a pas oubliés. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gers.

Nous recevons de M. Pagel, archiviste départemental à Auch, la lettre suivante, que nous insérons avec l'espoir qu'elle mettra fin à une polémique que nous regrettons & que nous ne saurions d'ailleurs continuer. *N. D. L. R.*

Correspondance.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Nous nous en voudrions d'alimenter & de prolonger un débat que M. Degert déclare lui-même sans intérêt; aussi laisserons-nous de côté tout ce qui peut nous être personnel. — En revanche, il nous sera permis de relever ce qui a trait à la *Société archéologique du Gers*, restée entièrement étrangère au débat, & dont nous avons l'honneur d'être un des secrétaires. Quoi qu'en dise M. Degert, il est facile de se rendre compte que la « direction effective » & *gratuite* du *Bulletin* de cette Société, *fardeau* que nous supportons avec sept autres membres du bureau, se borne à la correction des épreuves. Le *Bulletin* contient uniquement les travaux des membres de la Société.

Le *Bulletin*, publié uniquement pour les membres de la *Société archéologique du Gers*, ne paraissait d'abord qu'une fois par an. Depuis 1900, il paraît en quatre fascicules, sans qu'il ait jamais été indiqué de date pour la publication de chacun d'eux. Jamais, d'ailleurs, aucune plainte à ce sujet n'est parvenue au bureau (& c'est là l'essentiel), de la part des trois cents membres qui en supportent les frais, tant intellectuels que matériels, sans qu'il soit besoin pour les y contraindre d'abuser de foudres quelconques.

Veuillez agréer, etc. R. PAGEL.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gironde.

Relations téléphoniques avec l'Espagne.

M. Sagardoy, directeur des Cours polyglottes de Bordeaux, fait dans deux journaux espagnols, *El Pueblo Vasco* de Saint-Sébastien & l'*Eco de Navarra*, une très énergique campagne pour la création d'une ligne téléphonique entre la France & l'Espagne. Les relations commerciales entre les deux pays, très importantes, dispensent de s'attarder sur la valeur immédiate de la communication téléphonique que M. Sagardoy préconise.

Il semble que Toulouse & Bordeaux sont les villes françaises les plus directement en rapport avec l'Espagne, où leurs maisons de commerce ont installé de nombreuses succursales à Saint-Sébastien, Pasajes, Renteria, Tolosa, &c. Déjà l'Italie, la Suisse, l'Allemagne & la Belgique communiquent téléphoniquement avec Paris. Il est urgent que l'Espagne ne demeure pas la seule nation limitrophe sans contact immédiat avec la France.

La *Revue des Pyrénées* sera heureuse de donner son concours le plus entier à M. Sagardoy, qui a l'intention de faire appel à l'appui des Toulousains & des Bordelais.

Hautes-Pyrénées.

Les Félibres à Argelès.

Parmi toutes les *Escolos* félibréennes qui s'appliquent à faire revivre le goût des vieilles coutumes, l'amour de la langue ancestrale & la fidélité au terroir natal, l'*Escolo Gastou-Febus* marche vaillamment dans la voie du succès sous la direction de son très distingué capiscol, le félibre majoral Adrien Planté. — Cette année, Argelès avait été choisi pour être le théâtre des fêtes annuelles & de la Cour d'amour. Deux jours de réjouissances établissaient un programme des plus variés & des plus attrayants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dès le matin, les membres de l'*Escolo* & de nombreux délégués du dehors se pressaient à l'Hôtel-de-Ville pour admirer l'exposition des objets usuels & des travaux rustiques particuliers au pays. Sorte d'inauguration d'un essai de musée régional, dans le style du célèbre *Museon arlaten*, créé par Mistral. On s'est vivement intéressé à toutes sortes de curiosités, notamment à un magnifique coffre de bois & à un joug primitif, creusés au couteau, qui sont vraiment des pièces d'un caractère d'art fort significatif.

Cette tentative folkloriste fait le plus grand honneur à l'excellent poète Michel Camélat, le jeune & déjà notoire auteur de *Béline*, qui est un des agents les plus actifs du mouvement régionaliste pyrénéen. Il importe de le féliciter encore ici.

La veille au soir, la musique avait déjà réveillé les échos des ruelles pittoresques d'Argelès, avec une belle retraite aux flambeaux ; à deux heures, les fanfares reprennent, les cuivres résonnent, &, accompagnés des *baladayres* d'Arrens, les félibres se rendent, pour des manifestations oratoires & musicales, devant la maison du poète Lacontre & le monument de Despourrins.

Très originaux, ces *baladayres* qui, dans leur élégant costume local, exécutent les vieilles danses populaires au sifflement du flageolet & au ronflement d'une sorte de vielle que l'on nomme le tambourin. C'est encore Michel Camélat qui a reconstitué ce corps de danseurs &, patiemment, savamment, nous a rendu ces contredanses quasi-religieuses qui s'appellent la *Balade*, les *Abricots*, le *Pantalou* & le *Peyroutou*.

La danse & la musique ont occupé ainsi toute la première journée, car tout le monde a dévalé dans le parc du Casino, où, au son des chansons du pays & des airs méridionaux, s'est livrée une bataille de fleurs des plus animées, fort bien organisée par l'*Escolo Gastou-Febus* & la municipalité d'Argelès, présidée par M. Fourcade.

Des voitures élégamment ornées ont circulé sous une pluie de fleurs & de confettis.

Remarqué dans la foule très élégante : les majoraux Planté, Michel Camélat, Chassary, Antonin Perbosc; J.-R. de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Brousse, Bacquié-Fonade, de l'*Escolo Moundino*, & de nombreux félibres venant des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, des Landes, du Tarn-&-Garonne, de la Haute-Garonne, du Lot-&-Garonne, & surtout du Gers : ces derniers, sous la direction de M. le chanoine Laclavère, vicaire général, ont porté à l'*Escolo Gastou-Febus* un superbe volume de chansons gasconnes, destiné à faire sensation.

Le soir, au Casino, l'orphéon a donné aux Félibres de l'*Escolo Gastou-Febus*, réunis pour leur fête annuelle, une audition musicale des plus intéressantes. On y a chaleureusement applaudi *Despourri à Sant-Sabi*, larges extraits de la pastorale philharmonique, où le poète-musicien Louis Lacontré a groupé les chansons les plus intéressantes & les plus caractéristiques du glorieux enfant d'Argelès.

Voilà un orphéon qui comprend son devoir, & qui, au lieu de s'attarder à rabâcher de vieilles niaiseries qui traînent partout, se dévoue noblement — & avec quelles voix! — à l'exécution de la musique locale & populaire.

A l'issue du concert donné devant un brillant auditoire, après l'audition d'*Argelès*, poème & musique de M. Gassan, un vin d'honneur a été offert aux félibres par la municipalité. M. Fourcade, maire, a porté leur santé &, en termes spirituels & charmants, M. Adrien Planté l'a remercié & a toasté en son honneur. Puis, il a remis la cigale d'or & a donné l'accolade au nouveau majoral Michel Camélat, à la gloire duquel on a chanté, sur l'air de la *Coupo santo*, une poésie du vaillant félibre de Barétous, Henri Pellisson, mestre en Gay-Saber.

Fête touchante & belle dont on gardera longtemps le souvenir.

Le lendemain, sous les ombrages magnifiques du parc, dans le décor riant des montagnes, s'est tenue la Cour d'Amour. Le bureau, du haut d'une estrade de verdure, dominait un nombreux public : discours vibrant du capiscol Planté, rapports élégants des secrétaires, rien n'a manqué. Après la distribution des prix, où l'on a remarqué une fois de plus l'esprit judicieux du bureau de l'Escolo & sa compréhension parfaite du rôle social du félibrige, les poètes ont eu leur tour, & on les a applaudis à tout rompre depuis l'éclatant Simin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Palay, mestre en Gay-Saber, jusqu'au docteur Lacoarret, dont les vers pleins & sonores sont un régal pour l'oreille & pour l'esprit. Le majoral Chassary a eu l'heureuse idée de faire planer sur cette cérémonie le souvenir auguste de Mistral & a déclamé admirablement l'admirable *Communion des Saints* du grand poète de Maillane.

Enfin, ça été la *félibrejado* traditionnelle dans les salons de l'hôtel de France, où cent cinquante convives environ avaient pris place. A l'issue d'un menu local & somptueux, les toasts se sont envolés : M. Planté d'abord, qui avait excusé au début du repas Frédéric Mistral, le capoulié Pierre Dévoluy & Mme Philadelphe de Gerde; il a trouvé moyen d'être encore une fois éblouissant d'esprit & de verve; M. le maire, très cordial; puis M. Lalanne, secrétaire de l'*Escolo*, qui établit très nettement les revendications du Félibrige, au point de vue de l'instruction primaire. A la suite de son discours, le capiscol a fait voter une adresse à l'Inspecteur d'Académie de Pau, demandant qu'il soit permis au moins d'enseigner l'histoire régionale dans les écoles primaires. Il faut espérer que ce vœu sera entendu, malgré le vent de sectarisme centralisateur qui souffle en tempête aujourd'hui.

Après cette importante manifestation, les toasts reprennent de plus belle. Se succèdent, en langue d'oc ou en français, les brindes de MM. Ronjat, baïle du Félibrige, Chassary, Navarette, Bacquié-Fonade, l'un des sept fondateurs de l'*Escolo Gastou-Febus*, Bérard, &c. Comme le café est terminé, le capiscol propose d'aller continuer la série sous les ombrages du jardin, & c'est là qu'on se retrouve pour écouter MM. J.-R. de Brousse, apportant le salut du Syndic d'Aquitaine, M. Jean-Félicien Court, & de l'*Escolo moundino*, de Toulouse; Simin Palay, toujours spirituel & vibrant; M. l'abbé Sarran, d'Auch, dont le discours ému & charmant fait monter les bonnes larmes aux yeux, & tant d'autres que nous ne pouvons nommer ici, mais qui nous ont émerveillé, nous révélant quel glorieux faisceau de talents, de bonnes volontés, de cœurs droits & d'énergies persévérantes se groupaient sous l'antique devise : *Febus abant!*

L'heure du départ a sonné. Les félibres s'éparpillent, gagnent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la gare ou disparaissent en excursion à travers la ravissante vallée d'Argelès. Les mains se serrent. Les adieux s'échangent. Dans les yeux largement ouverts se lisent la confiance réciproque, la fraternelle amitié, la joie de se trouver unis hors de toutes les questions irritantes, dans le commun amour du sol natal & de la poésie.

On se quitte. On emporte cette conviction que l'*Escolo Gastou Febus*, toute récente, est déjà un modèle par l'éclat de ses fêtes célébrées d'un bout à l'autre de son territoire, par l'attention qu'elle apporte à l'instruction primaire & au mouvement régionaliste, la cordialité, l'entrain, le talent & le zèle de ses chefs.

Cet exemple sera suivi, & nul doute que les félibres étrangers venus de partout à ces fêtes n'en emportent des idées fécondes, une énergie nouvelle & un dévouement plus ardent, qui secoueront d'un *estrambord* régénérateur l'empire du Soleil, depuis les îles d'Or jusqu'au golfe de Gascogne. A. P.

Basses-Pyrénées.

Portraits de Jeanne d'Albret et de Marguerite de Navarre.

On remarque à Chantilly, dans la galerie de Psyché, deux remarquables dessins au crayon & à la plume, représentant Jeanne d'Albret avec ces inscriptions : « La royne Jehanne de Navarre » & « La royne Jehanne de Navarre petite ». Ces portraits ont le mérite d'être de l'époque. On y voit aussi deux portraits intitulés : « La feu roine de Navarre Marguerite » & « Marguerite de Valois, reine de Navarre, par François Clouet ». Il y a encore un portrait d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, mari de Jeanne d'Albret, & un de « Méris de Gramont, 1576 », appelé encore « Antoine d'Aure, vicomte de Gramont d'Aster », l'ancien lieutenant général de Jeanne d'Albret en 1573, auquel il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

arriva la triste aventure d'être surpris à Hagetmau en 1573 par notre trop fameux baron d'Arros.

* * *

Souvenirs d'un miracle eucharistique à Paray-le-Monial.

Le célèbre lieu de pèlerinage de Paray-le-Monial où Notre-Seigneur apparut à la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation en 1689, s'est enrichi depuis une trentaine d'années d'un monument appelé le *Hiéron* & où se trouvent les souvenirs les plus curieux du dogme eucharistique à travers les siècles. Malheureusement cette exposition, où l'on voit des tableaux & des objets de grand prix, est gâtée par des inscriptions où les rapprochements les plus bizarres, les plus grotesques sont invoqués à l'honneur de Jésus-Hostie. Sans doute la foi est sauve, mais pas le bon sens. On y remarque, entre autres choses, une *Carte générale des miracles eucharistiques*. Notre diocèse de Bayonne y figure ainsi : « ETXASSOU. 1789. Soldat contraint par un miracle à restituer des vases sacrés encore conservés. » Ainsi présenté le fait est entièrement faux. Il s'agit, en réalité, de vases sacrés encore existant à Itsassou, confiés avant la Révolution à la garde d'un héros, qui, dit-on, souffrit des tortures plutôt que de révéler son secret. Ce fait est d'ailleurs purement traditionnel.

Dans cette carte, on aurait dû mentionner le miracle raconté par Mgr Douais dans les *Frères Prêcheurs en Gascogne*, & arrivé à Bayonne en 1290. Le couvent fut entièrement incendié; dans les décombres, on découvrit, sous l'autel calciné, l'hostie jaunie préservée, ainsi que le corporal où elle reposait. Le fait, rapporté par l'abbé Pœydavant, n'est pas moins curieux. Parmi les victimes du massacre d'Orthez, en 1569, se trouvait un religieux jeté dans le Gave pendant qu'il célébrait la messe, & que l'on découvrit du côté de Bayonne (?) tenant encore dans les mains le calice sacré.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La bibliothèque de Montauban possède, entre autres curieux ouvrages sur les controverses religieuses qui eurent lieu en Béarn au dix-septième siècle, un petit in-8° de 67 pages, intitulé : *Confession du sieur Vidal, ministre... par le P. M. Du Bourg, de la Compagnie de Jésus... A Beth-Aram. Par René Lavoir, imprimeur & libraire. M.D.C.XLVIII.* Vidal était ministre à Lescar. On dit à la page 5 : « Madame la Duchesse douairière de Gramont ayant désiré que le Père Du Bourg allast jusques à Lons, proche de Pau, à l'occasion de Monsieur son gendre, seigneur dud. lieu, qui n'avoit peu entièrement oublier les maximes de la Religion prétendue réformée dans laquelle il estoit né & y avoit esté eslevé, & qui désiroit du S. Père quelque éclaircissement sur l'article qu'il disoit estre le principal de cette créance, c'est à sçavoir la présence du corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie. Le P. s'y transporta le 2 juin 1648. En mesme temps le Sr Vidal, ministre, y arriva aussi appellé pour soustenir sa cause... »

Ouvrages de controverse.

Il y eut un procès-verbal signé par le jésuite & le ministre, Mme de Lons, M. de Lons, M. de Poydarieux, frère de la duchesse de Gramont, celle-ci & les gens des deux partis. Vidal fit *imprimer* un « narré » de la discussion. Le jésuite lui dit à ce sujet : Il eût mieux valu « que vous n'eussiez jamais pensé à imprimer votre narré qui vous fera probablement courir le mesme danger de censure au prochain synode de Nay pour avoir imprimé un autre cayer volant sur le sujet de l'eucharistie ». Il y est question de « l'escrit de Lascat », d'un catéchisme imprimé par Vidal & d'un « petit livret qu'il a fait de l'union avec les luthériens ».

Vidal fit imprimer encore, à propos du synode de Charenton, « un extraict en un livre sur ce sujet ». Il est encore question d'un autre imprimé & d'une lettre qu'il eut l'imprudence de publier. On voit combien ces opuscules, aujourd'hui rarissimes, sont importants pour l'histoire des idées & de l'imprimerie dans notre pays. — Signalons au moins encore dans la bibliothèque de Montauban la *Logique du Sr Abbadie, ministre de Pau en Béarn, par le P. Estienne Audebert. A Bourdeaux.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Par Pierre de la Court, imprimeur de Monsieur l'archevêque de Bourdeaux, 1638; in-8° de 33 pages. On y dit qu'Abbadie avait déjà répondu à une lettre du jésuite Audebert.

***

Documents révolutionnaires.

Je signalerai, comme source d'imprimés & de manuscrits assez importants sur l'époque révolutionnaire pour les Basses-Pyrénées & les Landes, aux Archives nationales les séries AF. II & AD. XVI, classées par département. Quelques pièces sont particulièrement curieuses & nconnues de tous nos travailleurs. V. D.

Tarn.

Le Club-Alpin français.

Les touristes ont enfin appris le chemin d'Albi. Il n'est pas de jour, par ce temps de vacances surtout, qu'on n'en voie, le nez en l'air, l'appareil photographique en bandoulière, déambuler à travers les rues de la moyenâgeuse cité. Le Club-Alpin français vient de consacrer, par sa visite, le caractère attractif de la capitale de l'Albigeois. — La section du Sidobre & de la Montagne-Noire, avec le concours de la direction centrale, avait organisé, entre les Cévennes & les Pyrénées, une excursion qui devait durer huit jours pleins, du 13 au 20 septembre.

Le dimanche 13, la caravane des touristes, venus un peu de tous les points cardinaux de la France, se réunissait à la mairie de Rodez, point de concentration. La journée fut consacrée à une visite de la ville & à une excursion à la pittoresque localité de Salles-la-Source. Le lendemain, dès sept heures du matin, elle s'extasiait devant la merveille du pont de Tanus, qui est devenu l'objet d'un véritable pèlerinage. On y accourt de partout, tant pour admirer l'œuvre de M. Baudin-Legendre que pour contempler les gorges du Viaur. Deux heures après, des voitures emportaient les Alpinistes vers Carmaux &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de là à la gare de Vindrac, par la vallée du Cérou. Courte halte à Monestiés pour admirer encore, non une œuvre industrielle, mais le chef-d'œuvre de la statuaire religieuse de la fin du quinzième siècle, *la Mise au tombeau*, que M. Cartailhac n'a pas peu contribué à faire connaître aux artistes, en la reproduisant dans son *Album des monuments du Sud-Ouest*.

De Vindrac à Cordes la distance est courte. Elle fut vite franchie. Les touristes, liés par l'inexorable programme, ne purent donner que quelques heures à cette ville, la plus curieuse de l'Albigeois, & dont M. Charles Portal s'est fait l'historien autorisé. Ils en emporteront un radieux souvenir.

A sept heures & demie du soir, la caravane était à Albi. Venir en douze heures de Rodez à Albi par Tanus, Carmaux, Monestiés, Cordes, Vindrac, Tessonnières, & trouver encore le temps de visiter les curiosités de la région parcourue, est un vrai tour de force dont les Alpinistes sont seuls capables. Mais une journée si bien remplie demandait un plantureux dîner & une longue nuit de repos. Nos touristes trouvèrent l'un & l'autre à l'Hostellerie du grand Saint-Antoine, dirigée par M. Emile Rieux.

Nous demandons la permission d'ouvrir ici une assez large parenthèse. Aussi bien l'hostellerie où nous venons de voir descendre la caravane du Club-Alpin est une des curiosités d'Albi; nous en appelons aux souvenirs des deux cent cinquante Toulousains qui vinrent excursionner dans notre ville en avril dernier.

M. Rieux s'est fait une réputation dans le monde du Touring-Club, qui vient, d'ailleurs, de lui décerner un diplôme & une médaille d'argent. Dans le numéro d'août dernier du *Touring-Club de France*, M. Marcel Monmarché, le distingué rédacteur des *Guides Joanne*, entonne un véritable dithyrambe en l'honneur de l'Hostellerie du grand Saint-Antoine & de l'hôtelier. « On ne trouve pas là, écrit-il, seulement quel-
« ques chambres Touring-Club, comme dans les hôtels même
« les plus disposés à suivre le mouvement, mais toute une
« maison disposée, peinte & meublée, de la cave au grenier,
« selon les plus purs principes du T.-C. F. » Ajoutons que

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette hostellerie est presque un musée, tant les objets d'art y abondent. M. Rieux a construit une salle des fêtes qui est un bijou. Les peintres Liozu & Artigues en ont illustré les murs de leurs plus délicates inspirations; le sculpteur Maurel l'a ornée d'une cheminée qui s'approche beaucoup du chef-d'œuvre. Sur le panneau qui la surmonte, il a *gravé* — la finesse de ce relief atteint celle d'une médaille — une *Tentation*, sous les espèces d'une femme du modèle le plus hardi. Du coup, M. Aug. Vidal, le poète du lieu, en a pris son luth &... Nous lui cédons la plume :

De ta seule splendeur vêtue, éblouissante,
Tu jaillis,
Telle Vénus du sein de la mer écumante,
D'un fouillis de pourceaux, de femmes & de lis.

L'ébauchoir du sculpteur t'a posée en énigme.
Dans tes yeux,
Dans ton geste je cherche à lire un paradigme :
Sors-tu des noirs enfers ou descends-tu des cieux?

Serais-tu Béatrix, la Laure de Pétrarque
Ou Sapho?
Es-tu fille du diable ou fille d'un monarque?
Que promet ton regard? la vie ou l'échafaud?

Es-tu prêtresse, almée ou simple courtisane?
J'entendis
Comme un souffle ceci : Je suis celle qui damne
D'un sourire les saints au seuil du Paradis.

Mais ventre affamé de touriste a moins d'yeux encore que d'oreilles. L'art est, certes, une bonne chose; mais la cuisine! Celle qui s'élabore dans ce... musée attire — c'est M. Monmarché qui le dit — tous les gourmets & gourmands de la province. Nous soupçonnons fort Maître Rieux d'avoir séduit le rédacteur des *Guides Joanne* par le régal d'un de ces pâtés aux truffes qui sont une spécialité de la maison, & que M. Vidal a glorifié dans ce sonnet au bas duquel on voudrait lire la signature de Monselet :

Sur un feu doux longtemps tu mijotas, o foie,
Et longtemps du parfum concentré de ton jus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tu t'imprégnas. Enfin, régal de l'œil & joie
De l'odorat, ta chair te couvrit de son flux.

Le chef, qui te guettait comme on fait une proie,
Pieusement & loin de tout regard intrus
T'emporte; de l'excès de graisse il te nettoie;
Il t'étale en un plat & puis... Mystère abstrus!

Mais de ses doigts experts tu sors bourré de truffe,
Chef-d'œuvre mordoré, si tentant que Tartuffe
En oublîrait pour toi le bien du pauvre Orgon.

Et maintenant tu gis, derrière une vitrine,
Dans ton linceul de crême, au fond d'une terrine,
Mets divin qu'ignora Gaster, mets parangon!

Pas n'est besoin de dire qu'au réveil, le mardi 15, les touristes étaient frais & dispos, & tout prêts à arpenter les rues du vieil Albi. Nous eûmes la bonne fortune de pouvoir leur servir de cicerone. Ensemble nous visitâmes toutes les curiosités de la ville : Saint-Salvi, l'antique église du neuvième siècle sur laquelle, au treizième, se greffa une église gothique; l'archevêché, au formidable donjon, que l'évêque Bernard de Castanet, à la fin du treizième siècle, se bâtit, pour se protéger contre les Albigeois; la cathédrale Sainte-Cécile enfin, que les architectes les plus illustres sont venus étudier, que les artistes de tous les pays du monde ont admirée, que les poètes ont chantée, & à qui l'Américain qui signe : By Eremita Peregrinus consacrait, dans le Magazine *The Churchman* du 3 février 1900, une étude qu'auraient signée Viollet-Leduc & Mérimée.

Les touristes ne voulurent pas quitter la région albigeoise sans faire une visite au Saut de Sabo, qu'Onésime Reclus a décrit d'une plume étincelante. Après le déjeuner, des voitures les transportaient donc à Saint-Juéry & ils purent admirer la mugissante cascade du Tarn.

Mais l'heure du départ allait sonner; à 5 h. 35, les Alpinistes prenaient le train pour Castres. Le 16, ils parcouraient la région du Sidobre, une des plus curieuses de France; le 17, ils partaient de Revel pour traverser en voiture la monta-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gne Noire & visiter les bassins de Saint-Ferréol & de Lampy. Les trois journées du 18, du 19 & du 20 septembre étaient consacrées à de très intéressantes excursions aux gorges de l'Aude, à Axat, à Saint-Paul-de-Fenouillet à Quilhan & enfin à Carcassonne qu'en vrais gourmets nos touristes avaient réservé pour la bonne bouche.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'heureuse inspiration qu'a eue le Club-Alpin. C'est de bonne augure pour l'avenir. Les syndicats d'initiative d'Albi & de Castres n'ont plus qu'à pousser à la roue : le Club-Alpin français a montré & ouvert à tous les touristes les chemins du pays tarnais.

*
* *

Choses d'art.

L'Union artistique Tarnaise, dont nous avons eu l'occasion de signaler la naissance, vient de faire paraître le règlement de la première exposition qu'elle organise. Elle aura lieu en novembre, à Albi. Tous les artistes y sont admis. — Peuvent être exposées toutes les œuvres artistiques de dessin, peinture, sculpture & les productions de l'art décoratif.

Le maximum des ouvrages exposés par chaque auteur est de trois par catégorie. Ils doivent être adressés, *franco* de port, au domicile de la Société à Albi, du 1er au 30 novembre ; ils seront réexpédiés en port dû.

Chaque artiste devra faire précéder ses envois d'une notice contenant nom, prénoms & adresse, le titre des ouvrages & le prix de chacun d'eux.

Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans la permission de l'auteur.

Aucune œuvre exposée ne pourra être retirée avant la clôture de l'exposition, sans une autorisation spéciale du Comité.

Les ouvrages devront être retirés dans la quinzaine qui suivra la clôture de l'exposition. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé.

L'Union artistique ne répond d'aucun accident.

Il sera prélevé par l'Union artistique 10 % sur le prix de la vente.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'admission des ouvrages présentés sera prononcée par un jury formé en assemblée générale de la Société. C'est le jury qui présidera à l'installation des ouvrages.

L'entrée de l'exposition est gratuite, sauf le jour de l'inauguration, où il sera perçu un franc au profit de la Société.

Nous rendrons compte de cette manifestation d'art.

ALBIENSIS.

Tarn-et-Garonne.

Collections privées.

Voici deux collections que je signale à l'attention des amateurs d'art & des historiens. La première est conservée au château de Saint-Roch, près Auvillar, magnifique demeure élevée par les soins du propriétaire actuel M. G. de Monbrison. Elle comprend d'abord, dans le vestibule, de superbes meubles, en grande partie du seizième siècle, & une splendide tapisserie exécutée d'après les cartons de Holbein représentant le mariage de Louis XII avec Marie Tudor. Dans la salle du billard, on trouve un charmant plafond en bois sculpté, dans le style du début du seizième siècle, c'est-à-dire avec liernes, tiercerons & clefs pendantes. Dans les autres pièces, on rencontre une série incomparable de portraits, presque tous des seizième & dix-septième siècles &, surtout, tous authentiques. Je tiens à insister sur ce point, à une époque où la mode de truquer tend à se généraliser. M. G. de Monbrison, qui n'est pas seulement un amateur intelligent, mais un connaisseur de premier ordre, a tenu à ne réunir chez lui que des objets strictement authentiques, & pour s'assurer de leur nature & établir, en quelque sorte, leur généalogie, il n'a négligé aucune source d'information, dépouillant tous les mémoires du temps, parcourant tous les musées d'Europe, compulsant les estampes & les gravures de la Bibliothèque nationale, feuilletant tous les catalogues de vente.

La seconde existe au château de Bardianes, ancienne habi-

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tation des d'Esparbès de Lussan, propriété aujourd'hui de M. de Saint-Exupéry. Elle se compose, en premier lieu, d'une série de meubles des dix-septième & dix-huitième siècles. On y remarque, en particulier, ceux du grand salon, qui possède en outre de magnifiques tentures en soie rouge. Elle comprend en second lieu des archives assez importantes, conservées avec beaucoup de soin par M. de Grelin, gendre de M. de Saint-Exupéry. Parmi les documents les plus intéressants, je citerai des lettres d'Henri IV & de Marguerite de Navarre, une correspondance entre le maréchal d'Esparbès & le maréchal de Mouchy, gouverneur de Gascogne, & une autre correspondance entre le même maréchal d'Esparbès & le duc de Richelieu. A. G.

*
* *

Inauguration du buste de François Moulenq.

Le jeudi 23 juillet 1903, a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville de Valence d'Agenais l'inauguration du buste d'un des plus méritants enfants de cette cité, François Moulenq, dû au ciseau du sculpteur Bourdelle. — Ami des travaux historiques, François Moulenq avait été pendant longues années secrétaire général de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Son goût pour l'étude l'amena à compulser dans les archives du département & les minutes des notaires les faits les plus marquants de l'histoire de son pays natal. Ce dur labeur a donné naissance à quatre volumes du plus haut iutérêt : les *Documents historiques sur le Tarn-&-Garonne.*

L'ouvrage touchait à sa fin, causant le déclin des forces du laborieux auteur, qui se vit contraint de réclamer l'aide d'un ami. Et le quatrième volume fut terminé par les soins de l'érudit abbé Galabert, curé d'Aucamville.

Malgré l'inclémence du temps, la municipalité de Valence a tenu à honneur de célébrer avec pompe cet hommage rendu à l'un de ses meilleurs compatriotes.

Tour à tour plusieurs membres de la Société archéologique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Tarn-&-Garonne, ayant à leur tête le digne président le chanoine Pottier, ont fait les honneurs de cette séance d'inauguration. M. Auguste Grèze, adjoint au maire de Valence, M. le président Pottier, M. Edouard Forestié, secrétaire général de la Société archéologique, ont dans leurs discours & leurs notices payé un éclatant tribut de louanges à la mémoire du noble défunt. Et M. le chanoine Calhiat, poète attitré de la Société, l'a chanté dans une charmante poésie.

De nombreux membres de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne avaient également pris part à cette fête[1], heureux de s'associer par leur présence à ce sympathique hommage rendu à leur confrère, à leur ami qui fut l'un des plus dignes travailleurs de la petite patrie valencienne & montalbanaise.

Baron DE RIVIÈRES.

Roussillon.

Une brochure.

L'abbé G. Capeille, curé de Bourg-Madame, ancien vicaire à Céret, vient d'éditer à l'imprimerie-librairie Roque, à Céret, une étude très intéressante & très documentée sur la seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-Corts (978-1789). — Nous ne saurions trop encourager la publication de pareilles monographies.

CERCAMON.

1. Le fils & les petits-fils de M. Moulenq assistaient à cette séance, glorification de leur famille.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,
Archiviste-Paléographe

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 2092

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COUTUMES ET VEILLÉES

DU ROUERGUE QUERCYNOIS

Où sont les neiges d'antan? Que sont devenues les coutumes de nos pères? Elles disparaissent tous les jours. Les vieillards, qui nous disaient de jolis contes aux veillées d'hiver, reposent dans la tombe & ils ont emporté leurs récits. Faisons revivre quelques instants les unes & les autres, secouons la poussière de l'oubli, ressuscitons pour un instant un passé qui n'est plus.

*
* *

Aux **funérailles,** j'ai vu jadis les hommes porter l'austère & lourd manteau noir, ample comme le manteau de cheval, & à col relevé; on l'appelait la cape. Les femmes portaient, en mérinos, en taffetas ou en soie & garnie d'une large bande de velours, une pelisse tombant jusqu'à terre & froncée à la hauteur des épaules, munie d'un capuchon plissé par derrière en forme de coquille, & que le vent gonflait comme une voile; elle avait aussi nom mantille; il y en avait un diminutif, nommé justement minute, qui servait comme voilette aux jours de communion. C'est ainsi vêtus que les uns & les autres allaient à l'offrande & qu'ils accompagnaient leurs parents à leur dernière demeure; c'est ainsi vêtus qu'ils devaient assister aux offices pendant un an.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La coutume existait encore aux jours de mon enfance, bientôt on y fit brèche en ne portant ce costume qu'aux jours de la neuvaine & de l'anniversaire. A présent, pelisse & cape ne sont plus; la décence & le respect n'y ont pas gagné : le paysan va souvent au deuil en simple blouse. Cependant, comme autrefois, il veut que cinq à six prêtres, quelquefois dix & davantage, à la neuvaine & au bout d'an, célèbrent, devant les parents, la messe pour l'âme du défunt. Nous sommes loin sans doute des cinquante, cent & cent cinquante prêtres *messe chantants* que nous montrent les testaments des siècles passés, mais c'est toujours mieux que la messe basse dont se contente l'indévotion du citadin.

Au sortir de l'office, le chef de la famille, suivi de tous les parents, allait s'agenouiller sur la tombe du défunt, dans le cimetière du village, à l'ombre de l'église, & chaque dimanche de l'année c'était, avec quelques larmes, une nouvelle prière. Acte de pénitence au bénéfice de l'âme du mort, le repas qui réunissait les parents à l'issue des services funèbres se composait régulièrement d'un plat de riz & d'un plat de haricots; pour dessert obligé, il y avait du fromage d'Auvergne; puis, tous étant debout autour de la table frugale, on disait une dernière & longue prière pour les morts, & alors seulement se dispersaient les parents réunis jusqu'à la troisième & quatrième génération.

***

Les **Rogations**. — Chaque matin, pendant trois jours, la procession s'avance à travers les sentiers de la paroisse, le long des prés & des bois que séparent les murs de pierres sèches ou les haies d'aubépines en fleurs. Durant deux & trois heures, les fidèles vont saluer les croix de carrefour recouvertes de mousse, ornées de fleurs, décorées de linges blancs; la piété de jadis y ajoutait quelques poulardes, des paniers d'œufs avec des gâteaux. Au chant des litanies, la procession se déroulait, disant : *Sancte Petre, ora pro nobis; sancte Laurenti, ora pro nobis;* & chaque paysan se signait, ôtant son chapeau à l'appel du nom de son patron. La fonction liturgique était longue & la faim se faisait sentir; en prévision, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ménagères avaient garni les besaces : l'on s'asseyait sur l'herbe, au pied des chênes, pour manger, le premier jour, avec un morceau de pain, un morceau de fromage, car c'était jadis abstinence & jeûne aux Rogations, & le souvenir en est resté ; le second jour, on mangeait des noix ; les figues & les prunes sèches faisaient les frais du déjeuner du troisième jour.

Voici venir, au détour du chemin, la procession de la paroisse voisine : les rangs se mêlaient fraternellement, les deux recteurs se saluaient & échangeaient pour un instant leurs étoles ; devant la croix de pierre moussue ils chantaient ensemble les *De profundis* & *Libera*, puis chaque procession reprenait son chemin, pendant que les sacristains se partageaient les menus cadeaux offerts pour obtenir de Dieu les fruits de la terre : *Ut fructus terræ dare & conservare digneris*, disaient les chantres : *Te rogamus, audi nos*, répondait la foule: Pendant ce temps, un loustic (il y en a partout) subtilisait quelquefois, simple histoire de rire, les œufs dans le panier du sacristain de la paroisse voisine & les remplaçait par des cailloux. Et dans le lointain les cloches faisaient entendre de joyeux carillons ; devant la bannière qui flottait au vent, le bouvier arrêtait un moment son attelage & murmurait une prière ; le voyageur se rangeait avec respect devant le cortège sacré ; la procession poursuivait ses méandres à travers les champs & les bordes, & elle rentrait enfin à l'église.

*
* *

C'est maintenant le **dimanche des Rameaux.** En souvenir de la foule qui, il y a dix-huit siècles, chantait : « Hosannah ! béni soit le Seigneur, » en mémoire des enfants qui agitaient des palmes à l'entrée triomphale du Sauveur, les enfants grands & petits, déjà écoliers ou encore portés sur les bras de leurs mères, accouraient à l'église. Le prêtre aura tout à l'heure une bénédiction pour ces petits êtres qui, tour à tour, pleurent & rient, inconscients. Pendant que le recteur chante les répons de la Passion & que les enfants de chœur, parés du surplis, donnent la réplique & simulent les cris de la synagogue & du peuple, les enfants agitent sans impatience les rameaux de buis & de laurier ; durant la longue cérémonie,

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ils balancent aux branches les rouges oranges, les poissons frétillants, les échaudés & autres gâteaux achetés la veille à la foire de *Rampalm*.

*
* *

Carnaval n'était pas seulement une époque de réjouissances; c'était de plus un personnage qui avait ses dévots & son culte; comme son règne ne durait pas longtemps, on s'amusait fort & ferme au village. Je vous présente le vieux Peyrot, le *peillarot*, le gagne-petit, qui a oublié dans de fréquentes rasades sa chère femme, morte il y a un an; il va convoler en secondes noces. Il épouse une grande veuve qui compte soixante printemps : il faudrait dire soixante hivers, car les cheveux sont gris &, en fait d'attraits, la boulangère n'a guère que ses écus. Dès que furent publiés les bans, les jeunes gens organisèrent un grand charivari; de nuit ils portèrent devant la maison du futur un fagot d'épines, symbole des tribulations que lui réservait sa moitié. Si Peyrot avait su se fendre d'une pièce blanche, s'il avait fait passer à la bande joyeuse quelques dames-jeannes de clairet, les turbulents se seraient contentés de rire un brin, & le charivari eût été fini sitôt que commencé. Mais la boulangère estima que les pièces blanches étaient bonnes à garder, & Peyrot dut pour la première fois capituler; ce n'était pas lui qui allait porter les chausses. Alors, tous les soirs, à la brune, ce fut autour du *mas*, à la limite du *couderc* ou patus, un bruit assourdissant de chaudrons, de bassinoires & d'arrosoirs; même des cornes marines faisaient la basse dans le concert. Pendant ce temps, les vaches effrayées mugissaient dans les *bordes*, les oiseaux s'enfuyaient éperdus, & la boulangère, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, mettait le nez à la fenêtre. Le concert fut agrémenté de l'inévitable chanson; un poète du crû l'avait composée en prose rimée qui donnait l'illusion des vers, l'on n'en chantait pas moins à plein gosier :

Biro-l'ioou Pau-Gagno,
En tournen de Sent-Antouni,
Nous trato toutes de canaillo
Acos el lou pus couqui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et tous, à la grande joie des malins, reprenaient le refrain connu :

J'ai vu la boulangère;
La boulangère a des écus qui ne lui coûtent guère.

Vint le jour de la noce; malgré l'heure matinale, tout le village était sur pied & suivit à l'église. A peine les futurs eurent-ils donné le consentement, à peine le recteur eut-il dit : *Conjungo*, que les noix & les grains de mil, à foison, tombèrent sur le couple. Au sortir de la cérémonie, les époux comptaient bien s'échapper par une ruelle; ils furent pris dans un remous de la foule, & là, ils durent subir la chanson, quelque peu épicée, du premier couplet jusqu'au dernier, avec le refrain obligé & l'inévitable charivari.

La lune de miel passa vite, les époux n'avaient plus les illusions de la jeunesse. Peyrot, qui avait abandonné ses chiffons & le métier de gagne-petit, s'attardait de temps en temps à l'auberge & rentrait quelque peu éméché; la boulangère, dont les remontrances restaient sans effet, accourut un jour au cabaret, &, devant les gens attablés, administra bravement à son cher époux une paire de gifles retentissantes. Battu & pas content, Peyrot réintégra le domicile conjugal, sans soupçonner que l'opinion publique allait tirer vengeance du déshonneur qui rejaillissait sur le sexe masculin. Le dimanche suivant, en effet, à l'issue de la grand'messe, un âne pacifique, tout décoré de fanfreluches & de grelots, attendait devant le portail; y jucher Peyrot à rebours fut l'affaire d'un instant. On remit au patient la queue de l'âne en guise de bride; haut dans la main droite du malheureux, un dévidoir représentait le sceptre de sa royauté perdue; cependant ses pieds reposaient sur les *escramaillos* faisant office d'étriers. On fit ainsi trois fois le tour du village, chantant les couplets d'une chanson de circonstance; tous les vingt pas le cortège s'arrêtait, & l'on offrait à boire à l'âne d'abord, à Peyrot ensuite. Après quoi, le cavalier fut laissé devant la porte de la boulangerie où sa moitié, le bonnet posé en tempête & les cheveux au vent, l'invectiva de plus belle.

Le mardi gras est arrivé, le règne de Carnaval touche à sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fin; on le jugera ce soir, & ce soir même il sera puni de ses crimes & de ses peccadilles. Il comparaît après midi devant un tribunal improvisé : le juge, en lunettes, avec une toque d'emprunt galonnée de papier doré, siège avec ses assesseurs, sur la plate-forme élevée qui soutient le tronc d'un orme de Sully. On amène le coupable, les témoins sont appelés; le jugement est sommaire; néanmoins, le procureur dit à Carnaval son fait : il est accusé, ni plus ni moins, de tous les méfaits qui, durant l'année, se sont commis dans le village & la banlieue; tous les coupables se reconnaîtront dans le réquisitoire : femmes qui, au lavoir, ont trop joué de la langue & du battoir, couples suspects à qui la nuit ont été faits les honneurs d'une *ramade* de haricots, jeunes filles qui ont fait un accroc à leur vertu ou simplement à leur réputation. Le jugement est rendu, Carnaval est remis au peloton d'éxécution. Celui-ci se compose d'un artilleur au plastron chamarré d'aiguillettes rouges du premier empire; le fusilier-léger avec le képi montant des soldats de Bugeaud y coudoie le chasseur de Vincennes. La foule curieuse suit, & les enfants chantent la vieille chanson :

Adiou, paoure Carnabal,
Tu t'en bas & yeou damouri
Per manja la soupo d'oli.

C'est pourtant à regret qu'ils l'invectivent, car

Carnabal n'ero'n brab'home,
Mes n'ero'n paou debauchat,
. . . .
Per aquo l'on coundamnat.

S'adressant à Carnaval lui-même, ils lui promettent, s'il veut rester, de lui donner à boire, à même le baril :

Carnabal, t'en angos pas,
Tu nou fas pas embarras;
Te f...tren dins une cabo,
Lou cap jous un barricot,
Amb'el bi d'uno pitcharro
Te refrescaren lou pot.

Carnaval, je veux dire son mannequin, va être pendu à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maîtresse branche de l'orme séculaire; comme dernière grâce, on lui accorde la permission d'adresser quelques mots à la foule. D'une voix haute, il s'écrie : « Je reconnais mes torts, & j'en demande pardon à Dieu & aux hommes; c'est sans broncher que je subirai ma peine. Puissiez-vous trouver l'an prochain un aussi joyeux compagnon que moi. » Puis s'adressant aux soldats : « Quant à vous, camarades, visez au cœur, je mourrai sans crainte ». Un roulement de tambour couvrit les dernières paroles; pendant que le mannequin se balançait dans l'air, le sergent qui commandait le peloton, fier de sa croix gagnée à la prise d'Alger, s'avança solennellement; puis, abaissant son sabre, emprunté au garde champêtre, il commanda : « Feu ! ». Une multiple détonation retentit : justice était faite, Carnaval n'était plus; les gens se dispersèrent allant manger en famille le dindon traditionnel, pour ne pas faire mentir le proverbe :

Lou joun de Carnabal
Cadun a soun houstal.

*
* *

Nous voici à la **boto** ou **fête votive**. C'était grand festival au village dans chaque famille, avec force poules bouillies, grosses tranches de bœuf en daube & poulardes rôties. On ne connaissait pas les plats fins & l'on ignorait l'usage du tapioca & du vermicelle. Chaque ménagère faisait un plein chaudron de bouillon, car nombreux étaient les convives; dans le bouillon elle jetait de petit carrés de pain en mode de soupes; elle laissait mijoter le tout avec beaucoup de safran; cela portait le nom de *mortairol :* c'est un plat qui a disparu. Avant de se mettre à table, les invités quittaient la blouse; nul n'aurait osé s'asseoir avec ce diminutif du *camias*. Disparu lui aussi, le *camias*, longue blouse de grosse toile blanche illustrée par les Camisards! Accordons-lui un souvenir; s'il n'était pas beau & pas toujours propre, il était solide & durait longtemps. Survenait quelquefois au dernier moment un importun; le devoir du *pagès* était de l'inviter vivement, quoique à contre-cœur; s'il n'eût pas insisté, même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jusqu'au point de déchirer quelque peu les habits du tard-venu, l'invitation n'eût pas été considérée comme sincère; le décorum le voulait ainsi.

Il y avait aussi fête à l'église; l'édifice était plein comme aux grands jours. Il me souvient d'une pauvre femme jouant l'imbécile, ou peut-être réellement niaise; elle avait emmail-loté un grand copeau de peuplier, comme une fillette emmail-lote sa poupée; agenouillée auprès du lustre où je la vois encore, elle assistait à la grand'messe, sans troubler le service divin. D'où venait-elle? Pourquoi agissait-elle ainsi? Je ne sais, & personne ne le lui demandait, de même que nul ne lui faisait le moindre mal. Les enfants l'appelaient l'*innou-cento*, la regardaient curieusement, mais ne la maltraitaient pas. En ce jour de bombance elle vivait de la desserte des familles aisées, après quoi elle disparaissait jusqu'à l'année suivante.

Deux clarinettes, un tambour & une grosse caisse compo-saient un orchestre rural. Ayant joué à l'élévation le morceau le plus pieux de leur répertoire, les musiciens allaient après la messe saluer d'une aubade le recteur; celui-ci recom-mandait à la troupe de s'amuser gentiment, & il appuyait sa recommandation d'un bel écu.

Avant les vêpres, cette seule fois de l'année, garçons & filles dansaient sur la place en face des parents, devant le recteur & la châtelaine assis à quelques pas; c'étaient des valses & des bourrées avec figures, où l'on tournoyait en levant les bras & en prenant des poses gracieuses. Puis, quand sonnait au vieux beffroi le dernier coup de vêpres, sur un signe du recteur, grands & petits, hommes & femmes, jeunes filles & jeunes gens reprenaient le chemin de l'église, heureux d'entendre en ce jour le panégyrique du saint patron; & les chantres, riva-lisant avec ceux des paroisses voisines, prenaient leur plus belle voix & les tons les plus solennels pour entonner à qui mieux mieux : *Laoudate pueri Dominum*, *laoudate nomen Domini.*

Après le Concordat, les recteurs, rentrant dans leurs paroisses que la Révolution avait quelque peu désorganisées, reprirent les habitudes d'autrefois; aussi, lorsque des paroissiens s'attar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

daient à l'auberge où, pour quatre sous, ils s'étaient fait servir deux œufs sur le plat avec un *uchau* de vin, le vieux prieur, *mossen priou*, n'hésitait pas, même déjà revêtu de l'étole & du surplis, d'aller les rappeler à l'ordre; mais il n'avait pas mis le pied sur le perron de l'auberge, que les retardataires s'enfuyant qui par la fenêtre, qui par une porte de derrière, étaient déjà rentrés à l'église pour les vêpres.

*
* *

Les **veillées** sont en train de disparaître devant l'égoïsme & l'orgueil.

Après de longues années écoulées, je me retrouve par la pensée dans la vieille cuisine aux murs noircis, éclairée par le *calel* à trois becs. Rangés en cercle devant l'immense cheminée où brûlait un tronc d'arbre, je vois encore les scieurs de long auvergnats. Grands, forts & de rude race, ils avaient trimé tout le jour sans arrêt, malgré la pluie & les rafales de neige. Le soir venu, on leur servait fumante une grande assiettée de bonne soupe, comme ils n'en avaient pas dans leurs montagnes, un demi-litre de vin à *chabrot*, avalé d'un seul trait, un peu de fricot, & après tout une bonne flambée achevait de sécher leurs habits & de refaire leurs forces pour le lendemain.

Je vois aussi les femmes qui faisaient des tresses en fine paille de blé du *caussé*; à la prochaine foire, les fabricants de chapeaux de Septfonds & de Caussade devaient leur donner trois sous de chacune; cela dura ainsi jusqu'au jour où les pailles de blé durent disparaître devant la concurrence des pailles de riz d'Italie.

Durant les longues soirées d'hiver, le chef de maison convoquait le ban & l'arrière-ban des voisins. Alors, pendant plusieurs heures, hommes & femmes *dénougaillaient*, & les cerneaux s'accumulaient sur la longue table avant d'aller au pressoir produire l'huile de noix, ou bien encore l'on *despélouquait* les épis de maïs. A la fin de la séance, on faisait circuler une dame-jeanne & les hommes buvaient à la régalade, & l'on mangeait des tranches de *millas*. Rôti sur le gril, le millas, quand il était préparé dans le grand chaudron, où

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait cuit le salé d'oies grasses, était un entremets dans les familles aisées. Cuit à l'eau, en gros pains ronds, il servait chez les pauvres à épargner le pain de *rau*, fait de farines où se mêlaient le blé, le seigle, les fèves, etc., pain quelque peu trop noir & pas assez levé, mais très savoureux. Les vieillards qui avaient connu la disette des temps anciens, la gêne & le maximum, recommandaient à leurs fils l'économie & les grosses fournées; au bout de quinze jours il fallait de bonnes dents pour croquer les quignons de pain dur, mais l'on se consolait en disant que

Lou pa dur
Fa l'houstal sigur.

C'était le moment où les vieillards disaient les contes naïfs empruntés au roman de la Rose; là ils mettaient en scène Ysengrin le loup, Chanteclair le coq, ou bien maître Renard qui, pour répondre, avait de sa gueule laissé échapper la perdrix. Ils parlaient aussi du temps que les reines filaient, de l'époque où les rois épousaient des bergères; ils montraient les princes qui, de peur d'être surpris, se laissaient couler le long des murailles par une corde que tenaient les belles. Ils racontaient comment, aux jours d'orage, le prieur, son livre d'oraisons à la main, s'avançait, sous la pluie battante qui l'épargnait lui seul, au-devant des nuages noirs; après les exorcismes, il jetait au malin sa pantoufle préalablement mise en savate, & les nuages allaient porter ailleurs leurs ravages; & jamais, ajoutaient les vieillards, jamais, tant qu'avait vécu le vieux prieur, la grêle n'avait détruit les récoltes de la paroisse.

*
* *

La **veille de Noël**, devant les enfants qui ouvraient de grands yeux & que ces récits arrachaient au sommeil, les bonnes *ménines* disaient la naissance de l'Enfant-Dieu; elles n'oubliaient pas le bœuf qui de son haleine réchauffait le nouveau-né, ni la mule qui regimbait & qui, en punition, devait rester éternellement stérile. Puis elles évoquaient la scène des rois Mages, leur étoile brillante, leurs fronts constellés de pierre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ries, leurs longues files de chameaux qui pliaient sous le poids des coffres pleins de pièces d'or. Puis, pendant que au-dehors tombait la neige aux flocons pressés, & que le Nadalet joyeux sortait des baies du clocher, l'on chantait d'antiques noëls.

Ces vieux cantiques n'avaient pas toujours des rimes millionnaires, & plus d'une fois les vers étaient boiteux, mais ils faisaient la joie de nos ancêtres. Une vieille chantait de sa voix tremblotante, en tressant la paille au coin du feu, des couplets qu'elle tenait de sa mère-grand. Voici le dernier, le seul que ma mémoire ait retenu :

Anguen en balado
Beyre aquel Efan,
Criden la Bernado
Et l'ouncle Bétran.

Elle ajoutait un refrain aussi rudimentaire que les couplets :

Nacot de Berdoulet,
Qu'un pastou fa merbeillo!
Nacot de Berdoulet,
A la rajo del fret.

Un soir ce fut le tour de chanter du vieux charpentier; jadis il avait fait son tour de France, & volontiers il parlait *franciman*. Voici sa cantilène, que je pus écrire le soir de Noël, à l'église, où je me tenais derrière lui :

1.

— D'où viens-tu, bergère?
D'où viens-tu?
— Je viens d'une étable,
De m'y promener,
De voir un miracle
Qui vient d'arriver.

2.

— Qu'as-tu vu, bergère?
Qu'as-tu vu?
— J'a vu dans la crèche
Le Petit Jésus;
Sur la paille fraîche
Il était tout nu.

3.

— Est-il seul, bergère?
Est-il seul?
— Saint Joseph, son père,
Est à son côté;
La Vierge, sa mère,
Lui donne à téter.

4.

— Est-il beau, bergère?
Est-il beau?
— Plus beau que la lune
Et que le soleil;
Et jamais au monde
L'on vit son pareil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5.

— Y a rien plus, bergère ?
Y a rien plus ?
— Y a trois p'tits anges
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père éternel.

6.

— Y a rien plus, bergère ?
Y a rien plus ?
— Y a le bœuf & l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffant l'Enfant.

7.

— Qu'as-tu fait, bergère ?
Qu'as-tu fait ?
— J'ai fait ma prière
A ce Dieu sauvenr
Qui semblait me dire :
Donne-moi ton cœur.

8.

— L'a-t-il pris, bergère ?
L'a-t-il pris !
— Par un doux sourire
Que j'ai aperçu
Il semblait me dire
Qu'il lui avait plu.

9.

— L'aimes-tu, bergère ?
L'aimes-tu ?
— Bien plus que la terre
Et que son printemps,
Bien plus qu'une mère
N'aime ses enfants.

D'autres fois, pour tenir en éveil les enfants dont les yeux étaient appesantis par le sommeil durant les longues soirées, les mères chantaient des rondes ; celle-ci donnera un échantillon du genre :

1.

Moun payré m'a maridado
A la mal'houro l'autre joun
Doundeno doundeno,
A la mal'houro l'autre joun
Doundeno doundoun.

2.

M'en a dounat en maridatge
Uno aoueilleto & un moutoun
Doundeno doundeno,
Uno aoueilleto & un moutoun
Doundeno doundoun.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3.

L'aoueilleto n'ero gamado
Et lou moutou birabo toujoun
Doundeno doundeno,
Et lou moutou birabo toujoun
Doundeno doundoun.

A chaque verset, la main de la chanteuse imprimait un mouvement giratoire aux fillettes & aux garçons qui se pressaient devant elle.

Que de fois la berceuse suivante, modulée en mouvement de valse par la voix douce de ma mère, a fait descendre le sommeil sur mes paupières fatiguées :

Pres d'un an pres de dous
La mouliniero la mouliniero,
Pres d'un an pres de dous
La mouliniero de Mounricous.

Je n'ai pu découvrir de couplets à ce refrain qui cache sans doute quelque drame d'amour, mais de souvenir j'ai pu en rétablir la musique.

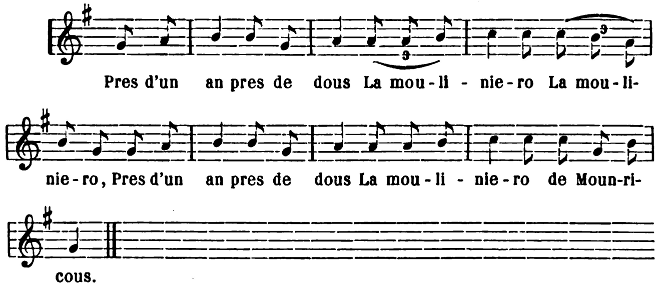

Maintes fois les sorcières faisaient les frais des récits. Grand'mère, déposant pour un moment sa quenouille & son fuseau, nous les dépeignait ces *fachilleros*, allant au sabbat danser d'immenses farandoles dans les *grèzes*, autour des *dolmens*, à deux pas du précipice du *Déroucat*. Elles arrivaient, chevauchant le balai, fendant les airs, fidèles au rendez-vous de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

minuit. Dans les replis de leurs danses, elles enveloppaient le *pagès* du *mas* voisin, qui rentrait de la ville où il s'était attardé à fêter la dive bouteille; là, jusqu'au jour, elles le forçaient à se mêler à leurs pas endiablés, enlacé dans les voltes multiples, autour de la pierre ensorcelée; puis, quand l'aube allait poindre, *a punto d'albo*, les *fachilleros* disparaissaient une à une, & franchissaient en des enjambées formidables la *combe* voisine, le *gourp* de la rivière. Quand la fantasmagorie s'était évanouie, le *pagès*, quelque peu meurtri mais dégrisé, se trouvait seul auprès des chênes rabougris, & il rentrait à pas lents & songeur dans sa maison, non sans s'être signé, car il avait cru reconnaître parmi les actrices du drame sa propre mère, morte naguère. Il s'était alors souvenu de ce que la sorcière du village lui avait dit quelques jours auparavant, à savoir que les âmes de ses proches réclamaient des prières & qu'il le reconnaîtrait bientôt à des signes.

C'était ensuite le tour du *drac*, personnage légendaire, cousin du diable & frère des lutins : il jouait tous les méchants tours possibles. Quand tout dormait dans la borde isolée, avant que le coq sur son perchoir eût chanté *cocorico*, sans même réveiller *Farou* dans sa niche, il s'introduisait dans la cour, malgré la porte triplement fermée au loquet, à la serrure & à la barre traversière; il pénétrait dans les écuries où sommeillait le petit *baylet*, à côté des vaches; là, il attachait par la queue au râtelier la grosse jument poulinière, il tressait la queue d'un des chevaux; le *baylet*, à son lever, maugréait d'avoir à réparer les méfaits du malin, & il maudissait de tout son cœur l'auteur de ces tracasseries qui retardaient sa sortie matinale pour le labour.

Autre méfait du drac. Des jeunes gens se rendent à la *boto* prochaine : déjà ils trépignent d'aise en pensant au plaisir de la danse qui les attend, mais, dans leur imprévoyance, ils n'ont pas songé que, faute de bac, ils ne pourront passer la rivière profonde; tout à coup, le drac s'offre providentiellement à eux sous la forme d'un cheval. Le quadrupède vient présenter son dos aux gars qui y grimpent, un, puis deux, puis trois; ô merveille! la bête grandit & son dos s'allonge à mesure; déjà de son long cou il atteint le tiers de la largeur de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rivière, & les jeunes gens, enhardis, montent quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix; le drac se préparait à leur faire prendre un bain, en s'ébrouant vivement parmi les eaux, mais, plus malin que lui, le dernier des gars avait, avant de prendre la crinière, fait un grand signe de croix; le drac, vaincu, vit son influence conjurée; ne pouvant plus nuire, il déposa sains & saufs sur la rive les heureux jeunes gens. Ceux-ci, au son de l'orchestre champêtre, s'empressèrent de prendre rang dans la farandole, cette danse chère aux Méridionaux, qui avait, le 14 juillet 1790, réuni au Champ-de-Mars tous les députés du Midi dans ses interminables replis.

Je ne saurai jamais oublier la veillée où nous fut dit le conte de Tranche-Montagnes. Les enfants écoutaient bouche bée les exploits de ce fier-à-bras, auprès duquel Samson & Milon de Crotone n'étaient que de petits cadets. Ils admiraient Tranche-Montagnes parce que, courant par le monde comme un redresseur de torts, il maniait d'une main légère une épée de cinq cents quintaux, il tranchait les montagnes comme beurre, &, mieux que Roland, il s'ouvrait un passage, près du tunnel de Bonne, au milieu des rocs d'Anglars, à une époque imprécisée.

Parmi les êtres merveilleux qu'évoquait encore la mémoire des narrateurs, il y avait un Gargantua resté inconnu de Rabelais. Ce personnage se mettait à cheval sur les deux rives de l'Aveyron &, pour apaiser sa soif, lampait toute l'eau au passage. L'on ajoutait qu'un jour la rivière, grossie par une inondation, entraînait avec elle une charretée de fagots d'épines tirée par des bœufs; Gargantua, buvant, ne fit nulle difficulté d'engloutir la charretée, bœufs compris, & même le conducteur avec son aiguillon. Le narrateur, devant cette gloutonnerie sans pareille, reconnaissait que les effets n'avaient pas tardé à se faire sentir dans l'estomac du goinfre & lui avaient causé quelques tranchées.

Assis au fond de l'âtre où il chauffait ses membres raidis, Rabot, le vieux de la vieille, avait à son tour la parole dans les veillées; le récit de ses campagnes n'était pas moins intéressant que les légendes des bonnes femmes. Le grenadier racontait à sa guise la brillante épopée qui s'était poursuivie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des plaines de l'Italie au pied des Pyramides, & de Lisbonne à la Moskowa; par intervalles, grisé par les souvenirs, il redressait sa taille courbée par les ans & par les blessures reçues dans cent combats; malgré les talons gelés au passage de la Bérézina, malgré les défaites, malgré Waterloo, malgré Sainte-Hélène, il s'écriait, en pensant à son idole : « Vive l'Empereur! » Quand vint la déclaration de guerre franco-allemande, il chantait encore la chanson de Guillaume en 1807 :

> **Si les Français sont entrés dans Berlin,**
> **J'ai donc perdu ma couronne.**

Lorsque arriva la nouvelle des premières défaites, Forbach & Frœschwiller, une larme de rage vint mouiller sa paupière; s'adressant aux petits soldats de la garde mobile, qui n'avaient rien de commun que le nom avec la vieille garde, il leur dit: « Non, vous n'êtes que des enfants; c'est nous qui retournerions encore à Berlin! » Il avait quatre-vingt douze ans!

Voilà trente hivers maintenant qu'il dort du grand sommeil; aucune pierre sculptée, aucune épitaphe élogieuse ne désigne sa tombe dans le cimetière de campagne où il repose, mais je veux garder ici la mémoire de ce brave dont les récits ont charmé mon enfance & fait vibrer en moi la fibre patriotique.

Dors en paix, ô mon vieux, il n'y a plus de veillées pour y faire le récit de tes exploits!

F. GALABERT.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HISTOIRE CRITIQUE

DE

JULES CÉSAR VANINI DIT LUCILIO

(FIN)[1]

Un conseiller fut nommé commissaire pour instruire le procès du prévenu. M. Bertrandi ou M. Testory, les relations ne s'accordent pas sur le nom[2], eut lieu de s'apercevoir tout de suite que sa tâche serait bien ardue. On avait bien cru avoir des raisons suffisantes pour arrêter Pompeïo; on n'en avait pas pour le condamner, au moins selon les formes de la justice. Point de preuves matérielles contre lui. Dans sa chambre, on n'avait trouvé qu'une bible non défendue & quelques cahiers de philosophie. Les capitouls n'y avaient remarqué de suspect qu'un gros crapaud immobile au fond d'un vase plein d'eau[3]. Ces esprits subtils avaient présumé qu'il était là pour quelque raison de magie. Mais Pompeïo avait expliqué, lors d'un premier interrogatoire, qu'en sa qualité de médecin il

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. XV, 1903, 2e livraison, p. 105; 3e livraison, p. 280, 4e livraison, p. 376.

2. *Histoire véritable de l'exécrable docteur Vanini.* Rosset, *Hist. trag.* Zeiler.

3. *Annales manuscrites de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse*, t. VI, fol. 13, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

employait la chair du crapaud comme un remède spécifique de certaines maladies. Toutes les charges du procès se réduisaient donc aux on-dit de l'enquête secrète. Le prévenu aurait hasardé certaines hérésies, proféré certains blasphèmes, en présence de plusieurs personnes qui auraient pris plaisir à répéter ses discours. Mais ceux qu'on dénonçait ainsi, interrogés sans contrainte & comme à l'amiable, s'étaient défendus d'avoir rien dit. Il y a plus : mis en demeure de s'expliquer sous peine d'excommunication, ils s'étaient retranchés dans un silence obstiné.

Cette manière d'extorquer des témoignages était un emprunt des tribunaux civils à la juridiction ecclésiastique. A Paris, elle était tombée en désuétude, dès le milieu du XVIe siécle & peut-être plus tôt[1]; mais elle se maintenait à Toulouse, où l'on faisait un étrange abus des armes spirituelles. « Chose grandement déplorable! s'écrie un praticien du temps, pour une écuelle perdue, pour une dette de cent souls ou pour une injure légère, on envoye les âmes en perdition[2]! » C'était ce qu'on appelait la procédure par monitoire. Elle était de style au Parlement de Toulouse en matière de foi[3]. Si l'on découvre jamais les pièces du procès de Vanini, nul doute qu'on n'y retrouve les chefs de monitoire que tous les curés du diocèse durent lire au prône, trois dimanches de suite, « contre toute personne, de quelqu'état & condition qu'il soit, qui sçauroit de certaine science pour l'avoir veu, ouy dire, ou autrement, que certain personnage (il était défendu de produire des noms) auroit faict ou dit... » tout ce qui était consigné dans l'enquête, article par article.

Grâce à la clause finale « qu'ayent à le révéler sur peine d'excommunication », ceux qu'on avait déjà entendus secrètement purent aller renouveler leurs dépositions au greffe de l'officialité; mais, encore une fois, il est certain que l'on n'obtint rien de plus.

Après un appel si pressant & si solennel, le manque de

1. *Histoire manuscrite du Parlement de Toulouse*, déjà citée.

2. Gabriel Cayron, *Style de la cour du Parlement de Toulouse*, édition de 1612 (très rare), p. 184; aux archives de la Haute-Garonne.

3. *Ibidem*, p. 185.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

témoins directs était un argument bien fort en faveur de Pompeïo. Aurait-il été injustement accusé? Etait-il l'objet & la victime d'une vengeance atroce? Fallait-il croire, ce que quelques-uns murmuraient tout bas, qu'une affaire de galanterie & l'intrigue d'un président, son rival rebuté, avaient été l'occasion & la cause première de son malheur[1]? Ce bruit ne fût-il qu'une fable, le commissaire était bien forcé de s'avouer que les imputations de l'enquête étaient démenties par ce que tout le monde avait pu voir de la vie du prévenu. Personne ne pouvait prétendre qu'il eût manqué à ses devoirs religieux : sa conduite à cet égard était sans reproche, mieux que sans reproche, exemplaire. Il allait régulièrement à la messe; il se confessait souvent; il ne manquait pas un sermon. « Combien de fois, s'écrie Garasse, n'a-t-il pas été chez nos Pères pour leur soumettre des cas de conscience[2]! » Et n'était-ce pas chose connue qu'il aimait à parler théologie? A l'abri de ces faits patents, dont ses plus ardents adversaires ne lui déniaient pas le bénéfice, Pompeïo n'avait pas de peine à se défendre. Il était paré de tous les côtés, hormis un seul, qu'il avait imprudemment découvert; mais il savait bien que le commissaire n'oserait jamais entreprendre de le forcer par cet endroit-là. On n'irait certes pas lui confronter ceux à qui il avait livré le secret de sa conscience. Quant à mettre en cause ces fils de famille eux-mêmes pour les contraindre à parler, le scandale serait si grand, le péril si manifeste, que le Parlement, auquel ils tenaient par tant de liens, s'opposerait toujours certainement à un tel moyen de procédure.

On comprend que, dans ces conditions, le commissaire se trouvât bien empêché : aussi n'avançait-il guère. En toute autre affaire, avec un commencement de preuve, il se fût tiré d'embarras par l'emploi de la question. Mais on ne le laissa pas libre de s'aider du ministère du bourreau. La plupart de « Messieurs » étaient d'opinion que les aveux du prévenu, s'il

1. *Histoire manuscrite du Parlement de Toulouse*, par le P. Lombard, S. J., sous l'année 1619. (Bibliothèque nationale, Manuscrits français, nº 8660.)

2. Le P. Garasse, *Doctrine curieuse*, p. 973.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en faisait, devaient être volontaires[1]. Cette mansuétude étonne en eux; mais c'est Bisselius qui l'atteste, non sans les blâmer de leurs scrupules, & l'on peut en croire ce jésuite, qui avait eu communication des papiers du président Barthélemy de Gramond[2]. Craignaient-ils donc les révélations que la torture aurait arrachées au patient? Voulaient-ils éviter que Pompeïo prononçât certains noms?

Il restait au commissaire une ressource, à défaut de celle-là : c'était d'affecter la douceur, suivant la louable coutume de l'Inquisition. Il usa de cet artifice; mais les bonnes paroles, les vagues promesses d'indulgence furent sans effet. Pompeïo était en garde contre les délicieux mirages du pardon. Il avait pris le parti d'être pieux autant qu'on peut l'être & d'édifier même les geôliers. Le concierge de la prison était obligé, par le devoir de sa charge, à faire entendre la messe aux détenus & à leur procurer les sacrements au moins les jours de fête[3]. Mais Pompeïo n'avait pas attendu son intervention. Appelant sans cesse son confesseur, communiant toutes les semaines[4], comment pouvait-il reconnaître qu'il aurait mal parlé de la Vierge sans souillure, raillé les saints mystères, nié l'immortalité de l'âme, affirmé l'éternité du monde? On tenta néanmoins de l'en faire convenir, car il fallait donner satisfaction au peuple, passionnément attentif à ce procès & qui comptait sur une condamnation. On se dit que son athéisme & son hérésie s'étaient facilement retranchés dans les pratiques de la dévotion, mais qu'assiégés savamment, vivement & fréquemment assaillis, ils ne pouvaient manquer de sortir de leur fort. On alla en conséquence l'entreprendre de dispute dans sa prison. Présidents, conseillers, prêtres, moines, docteurs en théologie se succédèrent auprès de lui, s'évertuant à le prendre en défaut.

Quand le P. Coton arriva à Toulouse sur la fin du mois d'octobre, on espéra qu'un si saint personnage réussirait à le convaincre, & on le lui envoya. On fit même venir de Castres

1. Bisselius, *Septenn.*, etc.
2. Arpe, *Apologia pro J. C. Vanino.*
3. Gabriel Cayron, édition citée, p. 632.
4. Barthélemy de Gramond, *Historiarum Galliæ*, libri XVIII, p. 208-210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des ministres protestants[1], sans doute parce que l'hérésie n'avait rien de caché pour eux. Quelles que pussent être au fond ses angoisses secrètes, Pompeïo reçut ces visites multipliées avec l'aisance d'un esprit libre jusqu'à la gaieté. Rompu dès longtemps à la controverse, il étonna ceux qui voulaient le surprendre, car il se jouait autour de leurs piéges, sans s'y laisser attraper. La seule chose qu'on gagna sur lui fut de lui faire avouer qu'il avait reçu les ordres sacrés[2]. Peut-être crut-il nécessaire de le déclarer, afin de justifier la profonde connaissance qu'il montrait avoir des matières de religion.

Cependant le temps passait; des mois s'étaient écoulés, & les preuves étaient insuffisantes, & il devenait de moins en moins évident qu'on eût eu raison de le poursuivre. Il fut question de l'élargir. On peut faire honneur de cette intention à l'équité naturelle des juges; on peut supposer aussi qu'ils ne furent pas insensibles à certaines sollicitations, car ce procès causait bien des alarmes dans plusieurs familles parlementaires où l'on avait des raisons d'en désirer la fin. Mais cette idée eut-elle des suites? Le prévenu fut-il effectivement relaxé? Barthélemy de Gramond, qui néglige les détails, se borne à dire, & bien vaguement, qu'il semblait qu'il dût l'être. Bisselius affirme qu'il le fut, & cela en vertu d'un arrêt de non-évidence (*de non liquere*) qu'il qualifie de solennel. Mais il ajoute par une espèce de contradiction « que déjà même Pompeïo sortait fréquemment de la prison » (*abituriebat*). Pourquoi donc n'en était-il pas sorti sans retour, une fois mis hors de procès? Il faut peut-être en chercher la raison dans un usage singulier du Parlement de Toulouse, qui fait penser à Ponce Pilate & à Barrabas.

Chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, de Pâques & de la Pentecôte[3], la Grand'Chambre s'occupait des prisonniers dans un esprit de miséricorde. Elle se faisait remettre les pièces de leur procès & les jugeait, toutes affaires cessantes, dans une audience *ad hoc*, sur les dires & conclusions som-

1. D'Autreville, *Inventaire général des aff. de France*, déjà cité.
2. Bisselius, *Septennii tres*, etc.
3. Gab. Cayron, *Style du Parlement de Toulouse*, édition citée, p. 574.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maires des rapporteurs & des gens du roi. Les greffiers avaient préparé un registre où se trouvaient par ordre les noms des détenus, les motifs de la prévention & le résumé de la procédure. Suivant qu'il y avait lieu d'user ou non d'indulgence, le premier président écrivait de sa main, en regard de chaque article, soit *redde*, soit *maneat*. — *Redde* était un ordre au geôlier de rendre, c'est-à-dire d'élargir le prisonnier commis à sa garde. — Après l'audience, des conseillers, précédés d'huissiers audienciers, allaient en corps à la conciergerie & prenaient place dans une salle disposée en tribunal pour la circonstance, & jonchée d'herbes odoriférantes, pour que « Messieurs » ne fussent pas incommodés par l'air corrompu qu'on y respirait[1]. Alors on appelait les prisonniers à tour de rôle, on leur demandait s'ils avaient à se plaindre du concierge & des porte-clefs, puis, à ceux qui avaient paru graciables, on annonçait que la Cour les avait pris en pitié; on réconfortait les autres par quelques bonnes paroles d'espérance & de consolation. Cette œuvre de charité s'appelait la redde, car le mot *redde*, qui en résumait l'esprit, avait fini par se franciser à la longue.

On ne sait pas jusqu'à quel point les décisions de la redde obligeaient les gens du roi. Il est certain qu'ils y déféraient à l'ordinaire; qu'auraient-ils gagné à retenir les prévenus? Ils n'étaient pas maîtres de les traduire une seconde fois devant la Cour qui les avait acquittés. Mais, s'ils voulaient les retenir ou du moins mettre empêchement à leur délivrance, les raisons ne leur manquaient pas : la fête était survenue avant que l'instruction fût terminée & le procès en état; l'intérêt de la justice exigeait que le prisonnier restât encore sous leur main, ou que des restrictions fussent mises à sa liberté, &c.

Voilà très probablement les motifs que le procureur général avait fait valoir pour garder Pompeïo en prison après la redde de Noël 1618, car tout fait supposer que c'est à cette date qu'il aurait été absous. Mais ces motifs n'étaient pas les seuls & même n'auraient pas été les vrais. Ils n'auraient servi qu'à en pallier d'autres, tout personnels ceux-là, & où la passion avait part.

1. Lacombe, *Traité de l'audience du Parlement de Tolose*, manuscrit à la biblioth. de la Cour d'appel de Toulouse.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Depuis le commencement du procès, le premier des gens du roi, François de Saint-Félix d'Aussargues, éprouvait la joie sauvage du chat qui se joue de sa proie vivante. Il haïssait M. de Bertier-Montrabe d'une haine sans doute implacable, car elle durait encore en 1623[1] & mettait alors en péril le crédit & la fortune judiciaire du futur premier président. Qu'on juge si elle trouvait à se satisfaire à l'heure présente! Le jeune M. de Bertier était le plus compromis entre « ces jeunes gentilshommes cognus à Toulouse par noms & par surnoms[2] » que la voix publique accusait d'avoir été les complices volontaires, les fauteurs de Pompeïo & non pas seulement ses disciples inconscients. Or le procureur général tenait entre ses mains le sort de ce jeune homme, — sinon sa vie, du moins son avenir de magistrat. Entre tous les membres de la Cour, M. de Bertier était le seul qui ne pût attendre de M. de Saint-Félix ces égards, ces ménagements qu'inspire, que commande souvent l'esprit de corps. Plus que personne, il avait dû souffrir de la marche embarrassée du procés.

Si quelqu'un s'était entremis pour qu'on acquittât le prévenu, c'était lui : selon toute apparence, l'arrêt de *non liquere* avait été pour lui une victoire longuement préparée; la décision du procureur général lui en dérobait le profit & le replongeait dans ses perplexités. Aussi disait-on au Palais, & Leibniz nous a transmis ce propos, que M. de Saint-Félix ne continuait les poursuites que pour mettre sur les épines le (futur) premier président[3].

Malgré cet incident, Vanini, dans la demi-liberté dont il jouissait, pouvait se flatter d'avoir échappé encore une fois aux malignes influences de son étoile. Mais, vers la fin du mois de janvier 1619, le duc de Montmorency, gouverneur de Languedoc, qui faisait à la jeune princesse dei Orsini, sa femme, les honneurs de sa province, arriva à Toulouse[4], & cette circonstance, qui était, ce semble, pour le philosophe,

1. *Histoire manuscrite du Parlement de Toulouse.*
2. Claude Malingre, continuateur de Mathieu, pp. 621, 622.
3. Leibniz, édition citée, t. I, p. 461.
4. *Annales de l'hôtel de ville de Toulouse*, tome VI, fol. 40.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

indifférente & sans intérêt, fut en réalité la cause de son supplice. C'était ce même duc de Montmorency qui devait, treize ans plus tard, coupable alors de haute trahison, vaincu, blessé, prisonnier de Richelieu, entrer une dernière fois dans son ancienne capitale, &, jugé lui aussi par le Parlement, qui ne le condamnait qu'en pleurant, rougir de son sang, au pied de la statue de Henri IV, le pavé de la cour de l'hôtel de ville. Il n'avait encore que vingt-quatre ans. Les mémoires du temps le donnent pour l'homme de France le mieux fait, le plus aimable, le plus brave & le plus magnifique; ils se sont bien gardés d'ajouter : le plus libre d'esprit; mais on sait assez que le poète Théophile, un autre Vanini, exilé par le Parlement de Paris, qui aurait préféré le brûler en Grève, trouva enfin asile dans son hôtel, & qu'il y mourut. — Quoique le duc eût l'âme haute, il donnait naturellement du charme à la grandeur, & même ses caprices d'autorité n'étaient pas sans grâce. Il voulut que la duchesse passât en revue les 8,000 hommes de milice de la ville de Toulouse : c'était une énormité, mais on obéit; on lui passait tout, car on l'adorait. Il était l'idole de la jeune noblesse. Dès qu'elle le sut à Toulouse, où les capitouls & le comte de Caraman s'apprêtaient à le fêter, elle était accourue pour le voir des quartiers les plus reculés du Languedoc & de la Guyenne. Il eut tout de suite une cour jeune & brillante, amoureuse comme lui de l'amour & de la chevalerie des romans, païenne d'imagination & païenne d'esprit, car tous les *libertins* n'étaient pas à Paris : les jésuites, qui ont été sans le savoir les pionniers de la Renaissance, les instituteurs du monde moderne, les fourriers de l'incrédulité, avaient ouvert partout ces collèges où l'étude des lettres anciennes remplaçait la doctrine barbare des Universités catholiques, & où les écoliers se formaient à la critique, par la comparaison, toute intuitive, des religions présentes & passées[1].

Il faut le dire : tous les gentilshommes venus à Toulouse ne

1. J'ai développé cette idée dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse,* tome VIII de la 7e série, pages XIX-XXXV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ressemblaient pas au baron de Savignac, au baron de Montaut, au vicomte d'Arpajon, aux sieurs de Pins & de Moussoulens, à cette élite enfin de seigneurs qualifiés qui formait la société habituelle du duc de Montmorency [1]. Au contraire, la plupart en étaient restés aux enseignements de leur curé, un surtout, que dévorait le zèle de la foi chrétienne, & celui-là Vanini avait dû bien souvent songer à lui dans ses nuits d'insomnie : c'était ce seigneur de Francon que l'impiété railleuse du signor Pompeïo avait si violemment révolté pendant les vacances de 1617 [2]. On a vu qu'il demeurait dans le diocèse de Commenge, par conséquent hors de la juridiction de l'officialité toulousaine. Les injonctions menaçantes du monitoire n'étaient pas allées jusqu'à lui. — Il n'y resta pas sourd, dès qu'il put les connaître, & ce fut presque en arrivant à Toulouse, car la présence du gouverneur & l'espèce d'émoi qu'elle excitait n'avaient pu empêcher que l'arrêt de la Grand'Chambre, mal accueilli de l'opinion, ne fût encore, après un mois, la grande nouvelle du jour. Aussitôt, « pour décharger sa conscience », « pour faire son devoir », comme on disait en ce temps-là quand on voulait répondre à l'appel du juge d'Église [3], il alla trouver le premier président Le Masuyer. Rien ne saurait rendre la joie triomphante que causa dans la ville cette démarche inattendue, ni les transports d'admiration qu'on sentit parmi le peuple pour celui qui l'avait osée. Francon, bon gentilhomme & brave, mais rien de plus, devint l'objet d'un engouement universel dont on retrouve quelque chose dans l'*Histoire* du président Barthélemy de Gramond [4]. Même en présence du duc de Montmorency, il fut l'homme à la mode, le héros de Toulouse. Son témoignage, qui répondait aux vœux de tout le monde, sans compromettre personne, le mit sur l'heure hors de pair & pour toujours; il lui donna même droit de cité. En 1621, les Toulousains, naturellement si jaloux des étrangers, n'hésitaient pas à lui

1. *Mercure françois*, tome V, pp. 108 & suiv.
2. Garasse, *Doctrine curieuse*, p. 144.
3. Archives de la Haute-Garonne, série E, papiers de Dupérier.
4. Barthélemy de Gramond, *Histor.*, lib. XVIII, pp. 208-210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marquer leur reconnaissance en le faisant colonel des milices qu'ils envoyaient devant Montauban[1]. Disons tout de suite qu'il mourut pendant le siège & que, frappé d'une balle dans la poitrine, il se fit porter dans sa tente pour y communier avant d'expirer[2].

On a cru jusqu'ici que Francon avait été seul à charger Vanini. L'erreur est venue de ce que les historiens, non moins passionnés que le peuple de Toulouse, n'ont parlé que de lui, & qu'ils n'ont pas pris soin d'indiquer les circonstances qui avaient précédé & suivi sa déposition. Mais on doit cette justice au Parlement qu'il n'a pas méconnu la maxime de droit : *Testis unus, testis nullus.* S'il n'a pas eu le sentiment de la tolérance, il avait du moins le respect de ce que nous appelons la légalité. Les mêmes magistrats qui avaient acquitté le prévenu, faute de preuves, après avoir différé six mois de le juger par la même raison, n'eussent pas consenti à le condamner sur un témoignage unique. Et, en effet, l'arrêt du 9 février 1619 porte qu'ils ont entendu *des* témoins, non pas un seul[3]. C'est que, après les révélations de Francon & l'éclat qui s'ensuivit, il se trouva des âmes vaines qui envièrent sa soudaine renommée & voulurent partager avec lui la faveur publique. Des bouches qui étaient restées fermées par imitation, quand la bienséance était de se taire, s'ouvrirent d'elles-mêmes quand il parut qu'il y avait de la gloire à parler. Le poète domestique du comte de Caraman, le jeune Baro, à qui les occasions de causer avec Pompeïo n'avaient pas manqué, se laissa aller à dénoncer ce qu'il avait pu surprendre de ses sentiments intimes sur les choses de la religion[4].

On n'avait pas attendu ses révélations tardives pour fermer de nouveau sur le philosophe les portes de la prison. Le procès abandonné avait été repris, & l'on eût dit que la cour avait pris à cœur d'en précipiter le dénouement. Cependant la ville était tout entière aux fêtes & aux plaisirs. On jouait la comé-

1. Barthélemy de Gramond, *Histor.*, lib. XVIII, p. 374.
2. *Ibidem*, p. 440.
3. Archives de la Haute-Garonne, B, 351, p. 135 *bis*, arrêt contre Pompeïo Usiglio.
4. Bisselius, *Septennii III*, *loc. citat.*, p. 316.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

die au collège de l'Esquille, & quelle comédie! « *La chasse de Méléagre & d'Atalante contre le sanglier envoyé par Diane pour ravager les terres & le royaume d'Énée, roi de Chalcédoine, sur le mépris qu'il fit de ses autels*[1]. » A la place du Salin, on dansait le ballet des Quatre Parties du monde, & c'étaient le duc de Montmorency, le comte de Caraman, les barons de Montaut & de Pordéac & le marquis de Mirepoix qui conduisaient les quadrilles. Les inconstants de l'Asie, les hardis de l'Afrique, les heureux de l'Amérique, les aimables & infortunés de l'Europe y faisaient assaut de grâce & de magnificence[2]. Mais ces spectacles n'avaient pas interrompu l'action de la justice. Le commissaire du Parlement n'en avait pas moins fait son œuvre. En huit jours, il avait interrogé, confronté témoins & accusé, & terminé l'instruction.

Vanini, au cours de ces épreuves, se défendit assez mal. Il y a de la présomption dans le peu qui reste de ses réponses. Il s'était persuadé qu'on ne pouvait pas le condamner; ses adversaires lui paraissaient peu redoutables; il ignorait à la vérité quelle autorité singulière & triomphante venait de s'attacher au personnage de Francon. Ce gentilhomme était toujours, à ses yeux, l'esprit borné qu'il avait connu; quant à Baro, il le regardait comme un enfant sans conséquence. Il prit à leur égard une attitude dédaigneuse & malheureusement théâtrale; il se prévalut même contre eux, par je ne sais quel aveuglement, du caractère sacré dont il était revêtu, jusqu'à demander « qu'on ne comparât point les Francon & les Baro à un prêtre du Roi des rois[3] ».

Il n'est personne qui ne sente la vanité & le danger d'un pareil système de défense. Vanini n'avait plus évidemment le sentiment juste de sa situation. Malgré sa vive intelligence, il ne comprenait pas que, depuis l'intervention de Francon, l'espèce de son procès n'était plus la même. Tout à l'heure, il n'avait qu'à justifier son orthodoxie, &, savant comme il était,

1. Bisselius, *Septenn.*, p. 315.
2. *Annales manuscrites de l'hôtel de ville de Toulouse*, t. VI, fol. 40.
3. Bisselius, *Septen.*, p. 316.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il avait pu rester maître d'en faire éclater l'intégrité. A présent, il s'agissait de savoir qui de lui ou du gentilhomme gascon méritait le plus de créance. Il ne dépendait pas de lui de fixer à son gré le poids & la valeur de sa parole, car, pour faire pencher la balance de son côté, qu'avait-il? Rien que son incognito & les méfiances qu'il inspirait. On imagine l'effet que pouvait produire sur l'esprit des juges le malheureux parallèle qu'il osait établir entre lui, Pompeïo, & le seigneur de Francon, un Terssac-Montbéraut! Comme si l'on savait qui il était, lui! Il se disait prêtre, mais ne s'était-il pas donné d'abord pour médecin! Son pays, sa famille, ses amis, qui les connaissait? Et, puisqu'il n'en parlait pas, il avait donc intérêt à cacher son passé?

A ces questions, qu'il était naturel qu'on lui adressât, Vanini évitait de répondre, & l'on sait bien qu'il ne le pouvait pas. Il ne pouvait pas empêcher que le mystère dont il s'était enveloppé ne finît par le conduire à sa perte. — Véritablement, il y avait encore pour lui plus de chances de salut à rester Pompeïo qu'à redevenir Vanini. Qu'avait-il à attendre, lui chétif, des puissants personnages dont il aurait pu invoquer les noms illustres, Bassompierre, d'Épinay Saint-Luc, l'ex-chancelier Bruslart, le nonce Ubaldini, même le comte de Castro? Quant à se réclamer des amis qu'il avait laissés à Paris, autant eût valu avouer tout de suite qu'il avait écrit & fait imprimer, dans quelles conditions! les *Secrets de la nature*. Vanini, s'il se déclarait, serait à coup sûr livré aux flammes; Pompeïo avait été déjà acquitté; ne pouvait-il pas l'être encore une fois? — Il était plein de cette espérance, qui entretenait son courage. Elle le suivit jusque sur la sellette, & c'est pourquoi il s'y assit avec tant d'aisance, comme si c'était un banc de l'école, & comme s'il n'avait qu'à y faire montre, en beau latin, de ses connaissances en théologie.

Quinze jours après l'arrivée du duc de Montmorency á Toulouse, le matin du 9 février 1619, un samedi, des geôliers allèrent prendre Pompeïo dans son cachot pour le mener devant la Cour. Il faisait encore nuit. La triste lueur des lampes de ce temps-là éclairait vaguement le prétoire. Assis à sa place, dans l'angle au fond de la salle, — en mémoire de la pierre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

angulaire de l'Évangile, — Le Masuyer présidait. Dix-huit conseillers tenaient l'audience[1] : il n'y en avait pas tant à l'ordinaire; mais il s'agissait d'un crime de lèse-majesté divine, & suivant l'usage, en pareil cas, la Tournelle (la Chambre criminelle) s'était réunie à la Grand'Chambre[2]. L'air terrible, la voix rude & brève du premier Président[3] avaient de quoi intimider l'accusé; mais il voyait devant lui dans l'assemblée des figures qui le rassuraient, celle du président de Bertier, par exemple, & d'autres encore, car tous les juges n'étaient pas décidés à le condamner.

Après les premières questions, discutant, écartant les témoignages dont on l'assaillait, Vanini finit par laisser là les Francon & les Baro, comme il disait, pour ne s'attaquer, par un élan d'éloquence, qu'aux chefs mêmes de l'accusation. Donc[4], on l'accusait d'impiété & d'athéisme. On niait qu'il reconnût la Providence & la nécessité d'un premier principe! Mais est-ce que les yeux sont libres de ne pas voir! est-ce que la notion d'un Dieu protecteur & conservateur ne s'impose pas à la conscience? Tout, dans la nature, en prépare, en justifie la croyance. Et tenez! — une paille brillait à ses pieds, soit qu'elle fût là par hasard, soit plutôt qu'il l'y eût jetée lui-même pour se ménager un effet oratoire, — cette paille, — & il la ramassait, — cette paille, — & il la montrait à la cour, — écoutez, elle enseigne, elle proclame la Providence! Car il faut que l'homme vive de pain, & comment vivra-t-il si le blé lui manque? Mais il ne lui manquera jamais : la sagesse divine y a pourvu. Et alors, dans une langue abondante & pure, avec un rare bonheur d'expression, il faisait l'histoire

1. Archives de la Haute-Garonne, B 352, p. 153 *bis*, arrêt contre Pompeïo Usiglio.

2. « A l'égard du Parlement de Toulouse, Henri II laissa en 1552 le premier président maître de faire juger les hérétiques par celle des Chambres qu'il jugerait à propos de choisir. De là vint que Pierre Serres, prêtre & apostat, fut rejugé par la Grand'Chambre & la Tournelle, le premier président ayant soutenu que l'arrêt de mort donné par la seule Tournelle était nul & contre les règles. » (*Histoire manuscrite du Parlement de Toulouse*, par le P. Lombard, jésuite, livre VI.)

3. Barthélemy de Gramond, *Histor.*, pp. 724 & 762.

4. *Ibid.*, pp. 208-210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la plante, de ce qui la fait croître, de ce qui la préserve & de ce qui la perpétue. Cette démonstration si vive, avec ce qu'il ajouta pour prouver l'existence d'une cause première, paraît avoir fait sur les juges l'impression la plus profonde. Elle devint célèbre en dehors du palais. Barthélemy de Gramond, qui l'avait entendue, s'est plu à la reproduire. Aujourd'hui encore, les quelques prêtres du diocèse de Toulouse qui ont de la littérature ne se défendent pas de l'admirer. Mais les préventions qu'elle avait ébranlées se rassirent en peu de temps. Faut-il croire que l'exposé du rapporteur y fût pour quelque chose? — Esprit exact & sagace, Guillaume Catel, ce rapporteur[1], est le premier qui ait porté la critique dans l'étude des origines de Toulouse. Son *Histoire des Comtes*, ses *Mémoires de Languedoc* sont des monuments remarquables de l'érudition provinciale du dix-septième siècle. Rien dans le procès ne dut lui échapper de ce qui pouvait fortifier les méfiances, confirmer les soupçons. Mais son rapport est perdu, & il n'est pas permis de le refaire, quand même on croirait être sûr d'en avoir retrouvé la substance & l'économie. L'annaliste Lafaille, qui a composé l'inscription placée au-dessous de son buste dans la salle des Illustres, à l'hôtel de ville, n'a déjà que trop exagéré la puissance de sa dialectique. Au moment où Lafaille écrivait, vers 1675, c'était un honneur pour le Parlement de Toulouse d'avoir condamné Pompeïo, & une gloire non petite pour Catel d'avoir deviné sous un faux nom, malgré des indices incertains, le plus grand athée du siècle. Il eût manqué quelque chose à la satisfaction des Toulousains, si cet *illustre* n'eût pas été censé avoir ramené tous les juges à son avis. Aussi l'inscription le dit-elle :

« Vel hoc uno memorandus
Quod eo relatore, omnesque judices suam in sententiam trahente
Licilius (*sic*) Vaninus, impius atheus, flammis damnatus fuerit. »

La vérité est pourtant que les juges ne furent pas unanimes.

1. Archives de la Haute-Garonne, B 352, p. 153 *bis*, arrêt contre Pompeïo Usiglio, & *Annales manuscrites de l'hôtel de ville*, folios 13 & 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Père Garasse & le Père Bisselius, qui eussent bien voulu qu'il y eût unanimité, disent positivement que *tous les juges* n'opinèrent pas à la mort[1]. Le premier même ajoute, avec une certaine bonne foi, qu'en pareille matière il était bien difficile qu'il n'y eût pas de dissentiment entre eux. Il s'en trouva qui pensèrent sans doute que l'irréligion qu'on sentait frémir dans l'esprit de la jeunesse, & dont les bouffées effrayaient & scandalisaient les âmes pieuses, n'était pas l'ouvrage d'un seul homme. Et les mêmes aussi peut-être eurent horreur d'appliquer la rigueur des ordonnances, & d'anéantir pour quelques blasphèmes, déjà si rudement expiés & si pertinemment démentis, tant de savoir, d'esprit & d'éloquence. Mais la majorité demeura convaincue que c'était à bon droit que le procureur général chargeait cet étranger de tous les péchés d'Israël; & sans remords, car il y avait des preuves légales, sans scrupules, car elle croyait fermement que celui qu'elle allait frapper s'était dérobé par la fuite à la vindicte des lois de son pays[2], elle arrêta que l'exécuteur de la haute justice traînerait sur une claie Pompeïo Usiglio, lui couperait la langue, l'étranglerait, puis brûlerait son corps sur un bûcher & en jetterait les cendres au vent.

Vanini avait été reconduit à la conciergerie; il n'avait plus que quelques heures à vivre; ordre avait été donné de faire le jour même à la place du Salin les apprêts du supplice, parce que M. de Montmorency avait disposé de cette même place pour le lendemain & le surlendemain. Le duc voulait y offrir aux dames de la ville le spectacle d'une course à la quintaine & d'une course de bagues, en réjouissance du mariage qu'il venait d'apprendre de Mme Christine, sœur de Louis XIII, avec Victor-Amédée, prince de Piémont[3]. — Ainsi l'on préparait la lice & l'on dressait les estrades, pendant que les valets de l'exécuteur plantaient le fatal poteau & construisaient le bûcher.

1. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 145-146; & Bisselius, *Septenn.*, p. 317.
2. Barthélemy de Gramond, *Histor.*, lib. XVIII, pp. 208-210.
3. *Mercure françois*, tome V, pp. 188 & suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand tout fut prêt, une claie formée d'ais cloués sur des pièces de bois & traînée par trois chevaux[1] alla chercher le condamné. — Ce n'était déjà plus le même homme. Libre de ne plus feindre, libre à l'abri de la mort, son âme s'était redressée. Elle apparaît, à ce moment, avec un caractère inattendu de force & de grandeur. Pourtant elle ne cesse pas d'être humaine. Elle ressent profondément l'injustice de la sentence, & elle s'en venge — mais sans songer qu'elle innocente les juges — en rejetant avec mépris les croyances qu'elle a trop & inutilement respectées. L'effroi de l'au-delà ne l'a pas troublée. Elle ne consent pas à voir le monde autrement qu'elle l'a conçu dans ses méditations studieuses, ni à se leurrer d'un changement illusoire dans l'ordre éternel des choses. Vanini mesure à la hauteur de ses idées la religion qui le tue; il la raille de ce qu'elle a de factice & de terrestre. A ce peuple ignorant qui l'insulte, qui l'accable de malédictions impuissantes, qui va guetter avidement son dernier soupir, il montre par sa constance qu'il y a quelque chose au-dessus d'elle & qu'on n'a pas besoin de ses consolations pour bien mourir.

Quand on lui annonça qu'il fallait partir, la langue de son pays lui revint aux lèvres. « Andiamo, dit-il, andiamo allegramente a morire da filosofo[2], » & il se mit sur la plate-forme. Alors, suivant les termes de l'arrêt, on le dépouilla de ses vêtements, ne lui laissant que sa chemise; on lui mit la hart au cou, & on lui attacha aux épaules un cartel qui portait ces mots : Athéiste et blasphémateur du nom de Dieu; puis, un religieux cordelier monta à côté de lui, & la triste machine, conduite par l'exécuteur en jaquette vert & rouge, sortit de la conciergerie. Le commissaire du Parlement la suivait escorté de la main-forte & des gens de justice. Elle traversa la place du Salin & monta la rue Nazareth & la rue des Nobles. Arrivée à la place Saint-Etienne, elle s'arrêta devant le portail de la cathédrale. Là, l'exécuteur, comme le voulait encore l'arrêt, força

1. Chronique de Mathieu Micheau, crieur public des capitouls, à la suite du livre des criées, nº 117 (archives de l'hôtel de ville de Toulouse).

2. *Mercure françois*, tome V, pp. 63, 64.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le condamné à s'agenouiller & lui mit dans la main une torche allumée du poids d'une livre[1]. Alors, le commissaire s'approcha à son tour & somma Pompeïo de faire amende honorable; mais Pompeïo s'y refusa longtemps. Enfin comme le magistrat lui répétait : « La cour a ordonné que vous demanderiez pardon à Dieu, au roi & à la justice. — Dieu ! s'écria-t-il, il n'y a pas de Dieu; le roi, je ne l'ai point offensé; quant à la justice, s'il y avait un Dieu, je le prierais de lancer un foudre sur le Parlement comme du tout injuste & inique, &, s'il y avait un diable, je le prierais aussi de l'engloutir aux lieux souterrains[2] ! »

Il fallut se contenter de cette réponse. La claie se remit en marche, pour faire « le cours accoustumé » par les rues Saint-Étienne & Croix-Baragnon, la place Rouaix, la rue de la Trinité & enfin la grand'rue, qui la ramenait à la place du Salin. Elle s'avançait lentement dans cette voie douloureuse, cahotant sur le pavé inégal, à travers une foule hostile, empressée de regarder, comme elle eût regardé le diable, « cet homme grand de taille, un peu maigre, au poil châtain, au nez long et recourbé, aux yeux brillans & aucunement agars[3] » qu'on lui donnait pour un athéiste. Cependant le cordelier s'était mis en devoir de faire son office. Incliné vers le condamné, il l'engageait « à se reconnaître »; il lui parlait de Dieu, qui s'était fait homme pour le racheter du péché & qui avait voulu souffrir ce qu'il souffrait lui-même en ce moment, l'amertume de l'ignominie & les horreurs du supplice. De temps en temps, comme pour ajouter à la force de son discours, il essayait de lui faire regarder le crucifix, mais Vanini détournait la tête[4]. Assis, les jambes écartées, sur la plate-forme[5], d'une voix que

1. Archives de la Haute-Garonne. B. 352, p. 153 *bis*, arrêt contre Pompeïo Usiglio.

2. *Mercure françois*, tome V, pp. 63, 64; Garasse, *Doctrine curieuse*, p. 146; Rosset, *Hist. trag.*, édition citée, pp. 185, 213.

3. *Annales manuscrites de l'hôtel de ville de Toulouse*, t. VI, fol. 13, 14. Ce portrait ne ressemble pas à la figure qu'a donnée la Biographie des hommes illustres du royaume de Naples (Naples 1820) & que M. Palumbo a reproduite.

4. *Annales manuscrites de l'hôtel de ville de Toulouse*, t. VI. fol. 13, 14.

5. Bisselius. *Septenn*, *loc. cit.*, p. 323.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faisait trembler le froid de la saison — car on ne lui avait pas remis ses vêtements, ou une angoisse instinctive — il raillait le moine de sa crédulité[1]. Non, Jésus n'était pas Dieu, c'était un homme comme lui, & qui même n'était pas mort comme lui sans défaillance, car il avait sué de peur[2]. Il n'y avait pas d'autre Dieu que la Nature; elle seule était éternelle... l'âme ne durait pas par elle-même... la mort menait au néant, & c'est pourquoi elle était douce aux infortunés comme lui, las de craindre & de souffrir. C'était la délivrance, la fin & le remède de tous les maux[3]. Telle était sa croyance, telle était sa doctrine... Et, comme s'il eût craint que le Parlement se flattât qu'elle périrait avec lui, il ajoutait qu'elle vivrait dans les livres qu'il avait écrits pour la répandre[4]. Il disait ces choses assez haut pour que tout le monde les entendît, &, avec la conscience de donner un grand exemple, il s'écriait par intervalles qu'il mourait en philosophe[5].

Il parla jusque sur l'échafaud, pendant que le bourreau allumait le bûcher. Plusieurs de ceux qu'il avait connus se trouvaient sur la place au milieu de la foule, où ils étaient venus peut-être pour lui dire du regard un dernier adieu. Il se tourna vers eux, &, revenant à Jésus, il nia à nouveau sa divinité. On a recueilli ce propos : « Vous voyez, un misérable Juif est cause que je suis ici[6]. » Les témoins n'ont pas osé rapporter le reste. Des clameurs furieuses accueillirent ces paroles : on criait au bourreau de se hâter[7]. » — Lorsqu'il eut saisi le condamné, & qu'ayant pris la hart il eut fixé sa tête au poteau, il se fit un grand silence. Pompeïo refusait de livrer sa langue au couteau. Alors on vit une chose horrible : l'exécuteur enfonçant de force des tenailles dans la bouche de l'infortuné. Au moment où il saisissait sa langue, Pompeïo poussa

1. Bisselius, *Septenn.*, pp. 323, 324.
2. Barthélemy de Gramond, *Hist.*, pp. 208-210.
3. *Annales manuscrites de l'hôtel de ville*, tome VI, fol. 13, 14.
4. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 145-146.
5. Barthélemy de Gramond, *Hist.*, pp. 208-210; Bisselius, *Septenn.*, pp. 145, 146, & *Annales manuscrites de l'hôtel de ville*, t. VI, fol. 13, 14.
6. *Hist. trag.* de Rosset, édition citée, pp. 185-213.
7. *Ibidem.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un cri de douleur si fort & si déchirant que les assistants en frémirent[1].....

La langue avait été arrachée jusqu'à la racine & jetée au feu. Aussitôt, comme le voulait l'arrêt, ce qui restait de Pompéïo fut étranglé. Ceux qui demeurèrent sur la place, après qu'il eut expiré. purent voir l'exécuteur détacher son corps du gibet & le lancer sur le bûcher, puis en ramasser les cendres & les jeter à tous les vents.

Le président Barthélemy de Gramond & le jésuite Bisselius ont parlé odieusement de cette mort du philosophe : ils ont cherché à en dégrader le grand caractère; ils avaient pour cela leurs raisons. A l'époque où leurs livres parurent, le nom de Lucilio était devenu un mot d'ordre; l'armée des esprits indépendants — ils étaient 50,000 en 1626 à Paris seulement, suivant le P. Mersenne[2] — marchait mystérieusement sous les enseignes de son orateur, de son champion, de son héros de Toulouse. On le savait dans le camp opposé, & on s'en inquiétait; on craignait les comparaisons indiscrètes. On n'eût pas voulu qu'il fût dit que, comme la religion, la philosophie pouvait avoir des martyrs[3]. Aussi écoutez Barthélemy : « J'ai vu Pompeïo sur la claie, dit-il; son air était farouche. Il y avait de la terreur dans ses yeux & de l'angoisse dans sa parole. On jugeait, au désordre de ses mouvements, à l'incohérence de ses discours, qu'il ne savait plus ni ce qu'il faisait ni ce qu'il disait. Sur l'échafaud, il cria quand on lui arracha la langue, & son cri n'avait rien d'humain : c'était le beuglement d'un bœuf qu'on assomme[4]. »

Le P. Bisselius pousse plus loin encore, si j'ose dire, la bêtise de la passion. Chez lui aussi, le philosophe beugle, mais non pas seulement quand la langue lui est arrachée, car il est brûlé vif, & importune la ville de ses beuglements jusqu'à ce que la flamme achève de le dévorer[5].

1. *Hist. trag.* de Rosset & Barthélemy de Gramond, *Hist.*, pp. 208-210.
2. Passage supprimé des *Quæstiones in Genesim* de Mersenne, rapporté par Chauffepié, v° *Vanini.*
3. Le mot se trouve dans le *Patiniana* & dans Bayle.
4. Barthélemy de Gramond, *Hist.*, pp. 208-210.
5. Bisselius, *Septenn.*, p. 324.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans les relations contemporaines, c'est le sentiment de l'admiration qui domine. D'Autreville[1], Malingre[2], le *Mercure françois*[3], injurient par bienséance l'Italien philosophe, mais pour avoir le droit d'écrire « qu'il mourut avec autant de constance, de patience & de volonté qu'aucun autre homme qu'on aye veu ». Le P. Garasse lui-même rend justice à son intrépidité, quoiqu'il lui plaise de l'attribuer à la rage & au désespoir[4]. Mais on peut dire que Vanini n'a jamais été loué plus magnifiquement qu'à Toulouse même, la ville sainte, *loco sancto*, dit Barthélemy, sur la place même où il avait péri, & deux jours après. L'imagination échauffée au spectacle de son courage, des sectateurs de l'esprit nouveau, jeunes, ingénieux, spirituels, mais capables de pensées hautes, assez grands pour ne rien craindre, d'ailleurs si pleins d'audace qu'ils auraient volontiers tout osé, entreprirent de le venger de la justice, sous les yeux du Parlement, & de faire acclamer par le peuple, qui avait hâté sa mort, l'augure de son immortalité. Ils ne mirent personne dans le secret de leur dessein : ce fut une représentation qu'ils se donnèrent à eux-mêmes & dont ils furent seuls à goûter l'irrévérence & l'ironie[5].

Le lundi 11 février, par une belle & claire journée, l'une des quadrilles qui devait courir la bague fit son entrée sur cette place tragique du Salin, où l'on n'entendait plus alors que des cris de joie. C'étaient les Chevaliers du Laurier : trois héros, Alcée, Alcippe & Liridor; & trois héroïnes à la mode du Tasse : Stratonice, Andronice & Androfile; ou, pour leur donner leurs noms véritables, le duc de Montmorency, le baron de Savignac, le vicomte d'Arpajon, & les tout jeunes seigneurs de Montaut, de Pins & de Moussoulens. Leurs chevaux étaient couverts de toile d'or; des langues de soie rouge flottaient sur les caparaçons & jusque sur les crinières. Marchant par petits groupes, & — qu'on veuille bien y songer — soulevant peut-

1. *Inventaire général des affaires de France*, année 1619.
2. Continuation de P. Mathieu, pp. 620-622.
3. *Mercure françois*, tome V, pp. 63, 64.
4. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 144, 146-151, 801, etc.
5. *Mercure françois*, tome V, pp. 120 & suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

être sous les pieds de leurs montures quelque reste des cendres du bûcher, ils traversèrent toute la lice pour présenter leur cartel à la jeune duchesse qui devait couronner le vainqueur.

Le nain de M. de Montmorency, vêtu à l'espagnole & monté sur un petit cheval tout reluisant comme lui de toile d'or, portait, pour son maître, dans un écu ce symbole digne d'un autre Capanée : une mer dont les flots s'élancent vers le ciel, avec cette boutade espagnole : *Me levanto*[1] ! Je me soulève!

Douze pages suivaient, tous armés de lances vert & or, & tenant de la main gauche, les uns les emblèmes, les autres les devises de leurs seigneurs. Quels emblèmes & quelles devises! c'étaient pour les trois chevaliers : un laurier droit sous un ciel orageux & les mots : *Non timet arma Deûm;* — des couronnes de laurier sans nombre & les mots : *Como mis hazañas*, comme mes hauts faits; — une victime couronnée de lauriers dans un grand feu allumé sur un autel & les mots : *Quemando me triumpho,* quand on me brûle, je triomphe.

Les emblèmes des trois héroïnes n'éveillaient pas comme ceux-là des idées de lutte & de défi : ils appelaient au contraire l'espérance d'une vie posthume, refleurissante & glorieuse. C'étaient : le rameau d'or que portait Enée aux enfers & les mots : *Ducet reducetque;* — un laurier avec un soleil au-dessous, auquel on fait dire : *Aun arde para mi*, il m'envoie encore ses rayons, — & un laurier élagué qui rejetait de nouvelles branches, avec cette devise : *Virescit vulnere.*

Ces allusions, quoique transparentes, ne furent pas comprises, ou, si quelques-uns en pénétrèrent le sens mystérieux, ils se gardèrent d'en rien dire. Tant que dura la fête, l'admiration & la joie de la multitude surpassèrent l'espérance des jouteurs. Le soir, les Chevaliers du Laurier, & les autres quadrilles, les Nymphes des monts Pyrénées, les Chevaliers de Beauté & les Amazones, parcoururent les rues principales : « Toutes les fenestres estoient si esclairantes de feux & de

1. Le *Mercure françois*, qui ne fait aucune allusion à Vanini, donne pourtant de *Me levanto* cette interprétation prudente : « Plus je m'élève, alors je décroîs. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lumières qu'on eust dit à les voir que le soleil s'estoit caché dans les particulières maisons de ceste grande ville, pour dresser une embuscade aux flambeaux de la nuit & en dissiper l'éclat par surprise. »

VII.

Il ne faudrait pas juger l'arrêt du 9 février 1619 d'après les idées d'à présent. Quoique prononcé par la Grand'Chambre & la Tournelle assemblées, il n'avait rien en soi qui pût le rendre célèbre. Le blasphème était alors un crime de droit commun, prévu & puni par les ordonnances. Donc, si le condamné était resté pour le public ce qu'il était dans l'opinion de ses juges, la renommée de son supplice n'aurait guère dépassé l'enceinte de Toulouse. Jamais son incognito n'aurait été découvert. On ne parlerait pas plus aujourd'hui de Pompeïo Usiglio qu'on ne parle de Gilles Frémond, qui périt pourtant comme lui, pour la même cause que lui, sur la place de Grève, le 15 janvier 1611, en vertu d'un arrêt presque semblable[1].

Mais cette qualité inattendue de philosophe qu'il s'était hautement donnée, *novum inauditumque monstrum*, sa contenance stoïque, l'allusion qu'il avait faite à ses écrits, étaient autant de causes de surprise pour les uns, d'inquiétude pour les autres, & pour quelques-uns de sympathie. Elles fomentaient encore la curiosité très vive qu'avait excitée son origine étrangère, la distinction de sa personne, son esprit si brillant, son savoir presque universel, l'amitié dont l'avait honoré la jeune noblesse parlementaire, & enfin sa persistance étrange à dissimuler son passé. — Les relations particulières envoyées de Toulouse à Paris appelèrent l'attention des « beaux esprits » & des autres sur ce personnage mystérieux. Les jeunes seigneurs qui avaient assisté à son supplice, & rendu un si audacieux hommage à son grand cœur & à sa doctrine, en parlèrent

1. Gabriel Cayron, *Style du Parlement de Toulouse*, édition citée, p. 573.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aussi très probablement lorsqu'ils revinrent à la cour. Tout ce qu'il avait dit, tout ce qu'il avait fait à son heure dernière, fut répété, célébré dans ces lieux interdits au vulgaire, cabarets d'honneur, académies de gentilshommes, loges de l'hôtel de Bourgogne, où l'on allait pour s'entretenir librement de religion & de philosophie[1]. Or, ces lieux-là, deux ans à peine s'étaient écoulés depuis que Vanini avait cessé d'y paraître. Les amis qu'il y avait laissés ne pouvaient l'avoir oublié. A ses opinions, à ses discours, au titre qu'il avait pris & qu'on voit encore en tête de ses livres[2], & peut-être aussi à d'autres indices qui nous échappent, — il est possible que Vanini leur eût écrit de Toulouse, — ils reconnurent sans hésiter, dans « l'Italien homme philosophe » de la place du Salin, l'auteur fugitif & proscrit des *Secrets de la nature*. — La vogue de ce livre n'avait pas cessé. A partir de ce moment, elle s'accrut encore : on le lisait avidement. Le Père Garasse, qui a souvent de l'esprit, l'appelle l'Introduction à la vie indévote, le bréviaire des libertins[3]. Il veut que les *curieux* n'en fissent pas moins de cas que de Pomponace & de Paracelse; il le met dans leur bibliothèque à côté de Machiavel & de Cardan, de Charron & de la *Clavicule de Salomon*[4]. La Sorbonne avait pourtant gagné qu'il fût défendu, mais « il voltigeait sous la cappe, on se le prêtait sous main comme les peintures de l'Arétin entre gens de métier[5] ». C'est encore le Père Garasse qui dit cela.

On ne peut s'étonner qu'un jésuite ait dénigré les *Dialogues* & prêté à ceux qui les lisaient une curiosité vilaine; mais il n'est pas défendu de croire qu'il a méconnu leurs vrais sentiments. Les âmes communes les plus résolûment engagées dans la foi ou dans le doute ne s'y avancent pas toujours sans inquiétude. Il leur arrive de désirer d'avoir des garanties. Elles ont

1. Garasse, *Doctrine curieuse*, p. 3.

2. *Amphitheatrum*, &c., autore J.-C. Vanino, *philosopho*. — J.-C. Vanini, Theologi, *Philosophi* & juris utriusque Doctoris, *De admirandis Naturæ reginæ deæque mortalium arcanis*.

3. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 683, 684.

4. *Ibid.*, pp. 10-12.

5. *Ibid.*, p. 869.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

besoin de temps à autre, pour se rassurer, que quelqu'un ait signé de son sang & certifié par sa mort que la voie qu'elles suivent est bien la voie droite. C'est pour relever leur courage & prévenir leurs défaillances qu'on a fait les martyrologes & inventé les légendes. Les écrits de ce genre abondent dans toutes les religions, qui ont surtout affaire au peuple; ils sont moins en usage, & cela se comprend, dans le domaine de la raison : l'antiquité ne s'est jamais avisée de cataloguer les martyrs de la philosophie; Socrate lui-même n'est pas devenu légendaire. Au moyen âge & jusqu'à la fin de la Renaissance, l'esprit critique, encore timide, se dépense en hérésies; ses champions, s'il en a, ne coiffent pas l'auréole, parce qu'ils manquent de sectateurs. Mais, au commencement du dix-septième siècle, les rationalistes, les sceptiques — les libertins, les beaux esprits, les curieux, les esprits forts, comme les désigne l'ironie catholique — abondent déjà, surtout à Paris. Ils se multiplient dans la société polie & même au delà. Jusqu'en 1619, ils forment une légion secrète un peu mêlée, un peu inconsistante, un peu écolière, prompte à fronder, plus prompte à se dérober. Mais Vanini meurt sur le gibet, en confessant ce qu'ils pensent, en raillant ce qu'ils réprouvent. Dès lors, un sentiment de dignité qu'ils n'avaient pas encore connu gonfle leurs cœurs. Leur cause est juste, leur cause est sainte, puisqu'un homme a donné sa vie pour elle, & quel homme! un des favoris de la nature, sinon de la destinée. Ainsi raisonnent-ils. S'étonnera-t-on qu'ils aient fait de Vanini leur idole & recherché le *De Arcanis* avec une sorte d'emportement? Il est bien évident que ce livre était pour eux le testament, *novissima verba*, d'un martyr, du premier martyr de la liberté de penser. Car, à leur insu, la poétique des apothéoses commandait à leurs imaginations, ne les laissant pas libres de voir seulement dans le prétendu Lucilio une victime magnanime, mais involontaire de l'intolérance. Dans sa vie, qu'ils connaissaient bien, ils ne savaient apercevoir que des leçons louables & qu'un grand exemple. Que parlait-on de son double rôle? A la guerre, le premier devoir est de ne pas se laisser surprendre. On y peut user de tous les stratagèmes, à condition de s'arrêter & de combattre jusqu'à la mort, quand on rencontre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ennemi. «Nous ne disons pas[1] — ainsi les fait parler le Père Garasse — qu'il faille se précipiter dans les hasards & se jeter à l'aveugle au travers des hallebardes, car ce serait prévenir les destinées; mais nous disons qu'il ne faut laisser saisir ou emporter son cœur à aucune crainte panique, mais affronter hardiment les destinées, & *faire comme Lucilio*, *qui mourut dans Tholose pouvant sauver sa vie & ne le voulut pas*, *de peur de perdre l'occasion de mourir en philosophe* & de montrer au destin que *facile impingitur Naturæ munus suum*, comme disait le philosophe Sénèque.»

Ceux qui avaient reconnu le philosophe, sous le masque de Lucilio, prirent-ils tout d'abord le parti de n'en rien dire? Peut-être. En tout cas, & quoique les *Histoires tragiques* de Rosset, qui copient l'histoire de l'*exécrable docteur Vanini*, aient été achevées d'imprimer dès le mois d'août 1619, on s'aperçoit, à des signes certains, que la nouvelle de cette découverte n'arriva à Toulouse qu'après un laps de huit mois, & encore par voie mystérieuse, probablement sous forme d'avis secret au procureur général ou au premier président. C'est qu'il y avait intérêt à ne pas l'ébruiter. En effet, si, comme il y avait sujet de le craindre, l'auteur du *De arcanis* avait travaillé incognito à répandre son livre, tous les exemplaires qui se trouvaient en ville disparaîtraient subitement dès qu'il deviendrait public que J.-C. Vanini, le philosophe des *Dialogues* approuvés par la Sorbonne, était le même que Pompeïo Usiglio, le trop fameux blasphémateur condamné par le Parlement. Ainsi son venin lui survivrait, circulant subtilement parmi la jeunesse, & difficilement pourrait-on en arrêter l'action. Il fallait donc à l'improviste mettre la main sur tous les ouvrages de ce malheureux Italien, qui avaient pu arriver jusqu'à Toulouse. Les mesures à prendre à cet effet se trouvaient toutes prescrites dans les actes du concile de Trente, au chapitre *De libris prohibitis*, règle 10. On y avait lu que, pour arrêter ou prévenir le débit des livres défendus, les évêques & les inquisiteurs feraient faire dans les librairies des visites fréquentes par des commissaires de leur choix. Les décrets de ce concile

1. Garasse, *Doctrine curieuse*, pp. 373, 374.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'étaient pas reçus en France; mais les juges royaux étaient libres de se les approprier en se substituant aux inquisiteurs & aux évêques. C'est ce qui fut fait. On était alors au mois d'octobre 1619; les vacances n'étaient pas encore finies. Le premier président Le Masuyer ne voulut pas attendre pour agir que le Parlement fût rentré. Il réunit le 26 la Chambre des vacations & lui fit ordonner « que par l'ung des conseillers de la cour — appelé le vicaire général de l'archevêché de Tolose, ou, en son absence, deux docteurs approuvés — sera faicte visite & vérification, en toutes les boutiques des marchands libraires de la présente ville, des livres qu'ils exposent en vente, pour estre faicte saisie & séquestration de ceux qui se trouveront défendus & l'impression d'iceux supposée[1] ».

La visite eut lieu dès le 30 octobre; mais ce ne fut pas un conseiller qui la fit. En réalité, l'arrêt de la Cour n'était qu'un *exequatur* délivré à l'autorité ecclésiastique. Le vicaire général de l'archevêché, M. de Rudèle, « ayant en main l'arrêt du Parlement », & le Père Girardel, dominicain, inquisiteur de la foi, se rendirent seuls chez les libraires. On a les rôles des livres qu'ils remarquèrent & qu'ils retinrent pour être examinés par des théologiens, puis brûlés, s'il y avait lieu, dans la maison de l'Inquisition[2] : l'*Amphitheatrum* & le *De arcanis* n'y sont pas compris[3]. Il n'y a pas de doute pourtant que c'étaient eux qu'on avait cherchés, & qu'on les avait cherchés parce qu'on les savait être de Lucilio. La preuve en est que le vicaire général prit soin de se les procurer, & qu'il chargea quatre docteurs en théologie, dont un augustin & un jésuite, de les lire & de lui en rendre compte. — Tous furent d'avis que ces ouvrages étaient *très dangereux & très pernicieux;* l'un d'eux écrit « que l'auteur y enseigne l'athéisme en faisant

1. Archives de la Haute-Garonne, B 390, & G, Archevêché, carton Vanini.

2. *Ibidem*, G, Archevêché, carton de Vanini.

3. J'ai communiqué toutes les pièces & tous les procès-verbaux de cette curieuse inquisition des livres à mon ami M. le Dr Desbarraux-Bernard, qui les a publiés avec de savants commentaires bibliographiques, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, VIIe série, tome VI, pp. 330 à 381.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

semblant d'être un grand protecteur de l'honneur de Dieu ». C'est exactement ce que pensaient les trois autres[1]. On est tenté de croire que leur critique n'était pas exempte de prévention, puisque l'*Amphithéâtre*, où, suivant le P. Garasse lui-même, Vanini parle en hypocrite[2], est, pour le professeur qui l'examine, un livre empoisonné de scepticisme, une apologie de mauvaise foi, plus propre à ruiner la religion qu'à la soutenir. Il va sans dire que le même censeur conclut à l'interdiction; mais il n'attend rien d'utile de cette mesure; il prévoit « que ces choses-là plairont dans les écoles & qu'elles y seront admirées[3] ».

Il y avait loin de ces avis des théologiens de Toulouse à l'approbation des censeurs imprimée en tête des *Dialogues*. Comment la Sorbonne avait-elle pu se tromper si lourdement? Dans l'ardeur de son zèle provincial, M. de Rudèle crut faire merveille d'écrire à Paris pour donner l'alarme. Son correspondant, un abbé Barthès, qui était, selon toute apparence, un des secrétaires de l'archevêché, lui répondit avec calme, le 10 juin 1620, qu'en effet c'était une faute, qu'il en avait parlé au cardinal de Retz. « Monseigneur, ajoutait-il, a commandé très expressément au syndic de la Faculté de théologie de faire toute sorte d'instances pour la réparer, &, à faute d'y pourvoir si exactement comme il appartient, il contribuera son autorité tout entière[4]. »

Mais la Sorbonne, qui avait d'autres soucis plus présents, ne jugea pas à propos de revenir sur cette vieille affaire. On délivra à l'abbé Barthès, pour qu'il la transmît à Toulouse, une copie du désaveu du P. Edmond Corradin & de Me Claude Le Petit, & il n'en fut pas autre chose. La lettre d'envoi de l'abbé, datée du 20 juin 1620, se ressent un peu de cette indifférence de la Faculté. On jurerait, à la lire, que le livre

1. Archives de la Haute-Garonne, G, Archevêché, carton de Vanini : avis des théologiens.

2. Garasse, *Doctrine curieuse*, p. 1015.

3. Archives de la Haute-Garonne, carton de Vanini : opinion du P. Pélissier.

4. Archives de la Haute-Garonne, carton de Vanini : lettres de l'abbé Barthès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Lucilio — elle dit Lucilio & non pas Vanini — avait paru depuis un siècle. « La Faculté de théologie de cette ville n'a point faict d'assemblée le 15 de ce mois, comme je vous ai escript par ma précédante. Il faut donc attandre jusqu'au premier du mois prochain. Cependant le syndic de la Faculté, nommé M. Besson, m'a donné l'extrait du registre des délibérations, tenues longtemps y a, sur le subject du livre de Lucilio, contenant la déclaration des approbateurs prétendus. J'ai pensé vous le devoir envoïer, attandant la résolution finale[1]. »

Le 1er juillet se passa, & l'abbé Barthès n'écrivait plus. M. de Rudèle comprit sans doute que la résolution promise ne viendrait pas, &, sans plus tarder, il prit le parti de prononcer lui-même la condamnation qu'il avait vainement attendue de la Sorbonne. Il tint conseil à cet effet, le 15 juillet, avec le P. Claude Belli, inquisiteur de la foi, qui avait succédé au P. Girardel, & avec plusieurs théologiens de l'Université, qui examinèrent avec lui les *Dialogues* & l'*Amphithéâtre*. Il fut établi de nouveau que ces livres étaient faits « pour détourner de la connaissance du vrai Dieu ; — qu'ils enseignaient l'athéisme sans qu'il y parût & sans qu'à peine on pût se mettre en garde ; — qu'ils prenaient parti pour une liberté abominable ». En conséquence, l'assemblée les condamna & décida qu'ils seraient prohibés. Elle étendit la même condamnation & la même prohibition à tous les ouvrages du philosophe, parus ou à paraître, car elle n'était pas sans craindre qu'il en eût laissé de manuscrits derrière lui[2]. Le lendemain, 16 juillet 1620, M. de Rudèle rendit ces décisions publiques par une ordonnance qu'un huissier de l'archevêché signifia à tous les libraires & à tous les imprimeurs du diocèse. Il leur était enjoint de ne rien vendre ni imprimer de ce qu'avait écrit Vanini ; en cas de désobéissance, le vicaire général les déclarait passibles des peines promulguées contre tous ven-

1. Archives de la Haute-Garonne, carton de Vanini : lettres de l'abbé Barthés, & extraits des registres de la Sorbonne.

2. Archives de la Haute-Garonne, G, Archevêché, carton de Vanini : ordonnance de M. de Rudèle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deurs & imprimeurs de livres défendus. C'était parler en maître absolu. On dut le lui dire de la part du Parlement, ou peut être il le sentit, puisqu'il y a une autre copie de l'ordonnance signée & scellée comme la première, où se trouve cette restriction : « en tant qu'il appartient à la juridiction ecclésiastique[1]. »

Ainsi Vanini a été condamné deux fois à Toulouse : vivant, le 9 février 1619, par la cour du Parlement, comme Pompeïo Usiglio; mort, le 15 juillet 1620, par le juge d'Église & l'Inquisition, comme Jules-César Vanini. On comprend de reste pourquoi, dans la lutte engagée par l'esprit de foi contre l'esprit d'examen, on le désigna d'abord à la fois par son pseudonyme & par son vrai nom : on croyait ainsi le noter doublement d'infamie. Mais cette intention fut bien vite oubliée. L'auteur des *Dialogues* cessa bientôt d'être Jules-César & devint Lucilio pour tout le monde, sans aucun sous-entendu. Il était Lucilio à la fin du dix-septième siècle, quand La Bruyère donnait le nom de Lucile à l'incrédule, qu'il transperce, dans son chapitre des *Esprits forts*, de ses raisonnements bourgeois. Il est resté Lucilio jusqu'à nos jours. C'est ainsi que l'appellent & le faussaire Dumège, dont je raconterai en détail l'odieuse supercherie si cette étude paraît en volume[2], & le

1. Archives de la Haute-Garonne, G, Archevêché, carton de Vanini : ordonnance de M. de Rudèle.

2. L'histoire de son prétendu extrait des Mémoires de Malenfant est assez curieuse. C'est M. Ad. Franck, aujourd'hui membre de l'Institut, qui le communiqua à M. Cousin, vers 1832, pour s'en faire bien accueillir. — Il le tenait de M. Gatien Arnoult, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse, dont il avait suivi les cours. M. Gatien Arnoult l'avait reçu lui-même de M. Léonce de Lavergne, qui n'avait pas encore quitté Toulouse en ce temps-là. Comment cette pièce était venue entre les mains de M. de Lavergne, il l'a oublié; mais, sans nul doute, elle lui avait été donnée par M. Dumège qu'il fréquentait, & dont l'autorité comme archéologue & comme historien local était fort grande alors. En effet, on trouve dans les *Institutions toulousaines* du même M. Dumège, publiées en 1844, une note sur Vanini qui est donnée pour *extraite des Mémoires de Malenfant* & qui ressemble d'ailleurs pour le fond, sinon pour la forme, à celle que M. Cousin allait publier dans la *Revue des Deux-Mondes*. Plus tard, lorsque M. Dumège donna son édition in-8° de l'*Histoire de Languedoc*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. Prat, jésuite, auteur de *Recherches sur la Société de Jésus du temps du P. Coton*, publiées à Lyon en 1876, qui suppose à tort, comme on l'a vu, que l'ex-confesseur de Louis XIII fut le principal instigateur de l'arrestation de Vanini. C'était une nouvelle gloire pour le P. Coton, & voilà qu'elle lui est ôtée! Le P. Prat aura de la peine à s'en consoler.

Adolphe BAUDOUIN.

des Bénédictins, il se garda d'y insérer la note des *Institutions toulousaines*; il aima mieux reproduire celle de la *Revue des Deux-Mondes*, qu'il avait évidemment reconnue comme son bien, & que devait autoriser désormais le nom de M. Cousin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UN SALON BAGNÉRAIS EN 1802.

Nous avons retrouvé dans un vieux carton une conférence faite en 1896 par un homme qui aimait avec passion sa petite patrie, Bagnères-de-Bigorre, & qui avait fouillé tout le passé de ce coin de terre avec une pieuse & jalouse ardeur.

Le président Dumoret, président de la Société Ramond, vit encore dans son Bagnères qu'il n'a jamais voulu quitter, & s'il ne parle plus, s'il n'écrit plus, il tient encore sa merveilleuse mémoire au service de ceux de ses amis qui parlent ou qui écrivent; autant que ses forces le lui permettent, il fait encore malgré sa maladie le charme des étrangers qui viennent en foule chercher une anecdote dans l'immense encyclopédie de ses précieux souvenirs.

Nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue des Pyrénées,* avides de connaître les choses d'antan, liraient avec plaisir ces quelques pages, & qu'ils se laisseraient envahir par leur charme pénétrant. Elles ont été vécues par le vieux président ou par son père, & on y sent un regret inavoué mais profond de l'esprit & des sentiments d'autrefois, fumet délicieux & discret, que, dans leur capiteuse & brutale intensité, les parfums d'aujourd'hui ne savent plus égaler. A. G.

« MESDAMES ET MESSIEURS,

« Je ne saurais ne pas vous parler de Bagnères; j'y reviens toujours, au risque de vous ennuyer. Que voulez-vous? je suis vieux, je me répète, vous direz que je radote. C'est un effet de l'âge : lorsqu'on est vieux on revient toujours à ses premières amours, alors surtout que, comme les miennes, elles furent uniques & que je leur fus toujours fidèle.

« D'ailleurs, je serais impuissant à pérorer sur autre chose : j'ignore le mécanisme des astres; je ne sais rien de l'influence

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des climats; je ne suis point les découvertes récentes de la science; les lois de l'économie politique me sont inconnues. Aussi ne puis-je disserter sur toutes ces choses; je ne puis qu'essayer de les comprendre & qu'applaudir tous ceux qui, avec tant de talent, de bonne volonté & de science ont disserté devant vous, à cette même place, & que vous avez justement applaudis.

« Vous m'excuserez donc de vous parler de ce Bagnères que j'aime, où je suis né, où j'ai vécu, & au cimetière duquel on déposera ma dépouille mortelle.

« Mais je voudrais que vous connussiez comme moi le passé de ma chère petite ville, comme vous en connaissez le présent, & je vous demande la permission de vous entretenir aujourd'hui du Bagnères de 1802, mais surtout je demande votre indulgence, & j'y compte, comme dit le poète; vous me l'accorderez à cause de ma bonne volonté & aussi de mes vieux ans.

« C'était après la tourmente révolutionnaire; Bonaparte, célèbre par ses victoires d'Italie & d'Egypte, était devenu premier Consul; l'accalmie s'était faite; la paix générale avait été signée à Amiens; l'Europe, après dix années de guerre, dans lesquelles la France avait presque toujours été victorieuse, était au repos. Les émigrés royalistes, les proscrits révolutionnaires étaient rentrés; la Vendée était pacifiée; la société se reformait; les plaisirs renaissaient; la gaieté, l'entrain, la joie presque, inondaient en quelque sorte le pays; & Bagnères était alors redevenue ce qu'elle était avant la tourmente, la ville hospitalière & charmante.

« On s'y rendait non plus seulement du Béarn, du Languedoc ou de la Gascogne, on y venait de plus loin, de tous les coins de la France, même de l'étranger. Les uns venaient demander le repos à notre charmant pays; d'autres voulaient s'y reposer des récentes émotions, alors passées; d'autres demandaient à nos thermes un remède à leurs maux; quelques-uns voulaient parcourir nos vallées & escalader nos cîmes. Bagnères était plein & l'on se promenait aux environs; on se baignait dans nos thermes; on se récréait, l'on dansait & l'on jouait même au Vaux-hall avec autant d'entrain que dans les jours qui précédèrent la grande Révolution.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Seulement la société était différente, comme les costumes, comme les mœurs, comme les idées. Un souffle généreux avait dissipé les brumes d'antan; la mode n'était plus aux perruques poudrées; elle était « aux cheveux plats » dont parle le poète; les vêtements étaient devenus graves pour les hommes, peu gracieux pour les femmes; les mœurs s'étaient épurées. Il avait suffi de quelques années pour voir naître un monde nouveau, & du monde ancien il ne restait plus que les souvenirs, & parmi ceux-là le souvenir de ce qu'au siècle dernier on appelait les *Salons*, institution charmante, bien française celle-là, ou l'encyclopédiste coudoyait le grand seigneur, & où chacun était reçu, pourvu qu'il eût du savoir-vivre & surtout de l'esprit.

« Mais ce que l'on voulait, ce que l'on cherchait surtout, c'était cette conversation spirituelle, intéressante, légère même, que l'on recherchait; & chacun cherchait un endroit, un lieu, un salon, où l'on pût parler à l'aise, s'entretenir des choses de l'esprit & renouveler ces *Salons*, seule chose regrettée de l'ancien régime.

« Le hasard des événements avait alors rassemblé à Bagnères une élite, venue de-ci de là, un peu de partout, avec des opinions diverses, des aptitudes différentes, des tempéraments, des mœurs & des usages dissemblables aussi.

« Mais tous avaient un lien commun, une aspiration semblable, un besoin identique : ils voulaient causer & cherchaient à le faire. Ils se réunirent donc les uns aux autres, attirés par la culture des choses de l'intelligence comme le fer l'est par l'aimant.

« Mme Sophie Cottin, jeune veuve qui avait alors vingt-neuf ans, qui était accueillante, aimable & spirituelle, qui était alors peu connue comme auteur, leur ouvrit la porte de son salon, grande pièce, que vous connaissez peut-être, dont les croisées principales donnent sur la place d'Uzer, dépendant aujourd'hui de la maison Margarit

« Cette femme sensible, c'était le terme de l'époque, jeune veuve élégante & riche, charitable surtout, dont les œuvres furent lues avec passion par nos mères, non par les vôtres, Mesdames & Messieurs, mais par celles qui donnèrent le

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jour à ceux de ma génération, est oubliée aujourd'hui; trop oubliée, car si *Claire d'Albe*, *Malvina*, *Mathilde* & *Malek-Abdel*, qui fut écrit à l'Elysée-Cottin, sont difficiles à lire aujourd'hui, je vous recommande, malgré son air vieillot & son ton démodé peut-être, *Elisabeth*, que j'ai relue à votre intention, & qui a fait encore battre d'une douce émotion mon vieux cœur de soixante-douze ans. Je vous engage à faire comme moi; vous trouverez un doux plaisir à ce récit qui vous transportera en Sibérie, dans ce pays, civilisé aujourd'hui, désert à cette époque, & qui constitue pour une large part l'Empire du czar notre allié.

« Je n'en ferai pas autant pour *Claire d'Albe* ou *Malvina* & *Malek-Abdel* & *Mathilde*. Ce sont là des romans de convention qui peuvent avoir leur succès à leur moment, mais qui ne passionnent plus ensuite. Les sentiments qu'ils peignent ne sont plus de notre temps. On marche, on va plus vite; on veut du document à s'en indigérer peut être, passez-moi l'expression. On en veut pour peindre l'entourage, le cadre, le milieu; on en veut encore pour disséquer, passez-moi le mot, le plus mince des mobiles & la fibre la plus ténue d'un sentiment; on dirait que l'amour des infiniment petits s'est emparé de nous, & que ce que l'on fait pour la science, pour ses phénomènes les plus délicats & les êtres les plus infimes de la création, pour les rapports de langue à langue & les relations lointaines de la plus mince des causes au plus petit des effets, on le doit reproduire dans le roman, tout cela fût-il laid, malpropre ou abject.

« Mme Cottin ouvrit son salon, & le premier personnage que j'y vois entrer, c'est Ramond de Carbonnière, vif et alerte malgré ses quarante-cinq ans.

« Ils sont les descendants directs, ces romans de Mme Cottin, de ceux de Richardson, *Paméla*, *Clarice Harlowe*, *Grandissons*, qui passionnèrent aussi l'Angleterre si froide, à tel point que les flegmatiques Anglais, émus des malheurs imaginaires de Clarice, priaient & suppliaient par lettre l'auteur de punir, dans la suite de son récit, l'affreux tyran qui rendait si malheureuse son intéressente victime.

« Ce n'est pas, croyez-le, que je veuille comparer les héroïnes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou les héros de Mme Cottin aux personnages du premier plan du romancier anglais. Ils sont moins poussés au noir, & le bleu du caractère aimable de Mme Cottin se montre à travers son style & ses œuvres.

« Rien dans l'œuvre de Mme Cottin ne rappelle le roman célèbre, toujours lu, de l'abbé Prévost, dont Manon Lescaut & le chevalier des Grieux sont les héros aussi peu moraux l'un que l'autre, auxquels l'on s'attache, que l'on aime presque, malgré leurs vices & leurs défaillances. Ils ne ressemblent en rien non plus, ces romans de Mme Cottin, à ceux de Le Sage, qui, dans *Gil Blas* surtout, peignait la société de ce dix-huitième siècle, qui rayonna dans le monde, & qui fit en définitive la société au milieu de laquelle j'essaye aujourd'hui de vous conduire.

« Les romans de Mme de Staël, *Corinne & Delphine*, sont en France, du moins pour moi, l'apogée de ce genre de roman, & ont pour le style, descendant direct de celui de Rousseau, pour les tableaux, pour les caractères, une ampleur & une envergure qu'on ne saurait trouver dans ceux de Mme Cottin.

« Une fugitive rougeur colore les joues de la dame de céans. On devine un sentiment, alors surtout qu'avec l'élégance du siècle dernier Ramond baise la main de Mme Cottin. Il lui raconte son ascension dernière au Mont-Perdu, ses découvertes de géologue, ses joies de botaniste, ses observations d'érudit dans un style que vous retrouverez dans toutes les œuvres de cet homme, devenu à bon droit célèbre. Il était amoureux, non de Mme Cottin, mais de nos Pyrénées, lui qui avait tant couru les Alpes avec son ami Saussure.

« Déjà, ses observations sur les Alpes & les Pyrénées l'avaient fait connaître, & n'eût été la tourmente révolutionnaire, son œuvre fût devenue populaire & prise comme modèle de style pour le grand public. Il est des gens qui ont la malechance d'arriver trop tôt ou trop tard.

« Ramond n'a rien des périodes pompeuses des déclamateurs ou des rhéteurs de la fin du dix-huitième siècle, imitateurs maladroits de Rousseau. La science a donné à Ramond une précision de style, qui, si elle exclut l'emphase ne fait pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perdre cependant à son imagination toute sa verdeur & son entrain.

« Sainte-Beuve, le grand critique, a dit de lui qu'il était trop peu connu; pour moi je l'ai lu & relu, je l'ai médité; je m'en suis, peut-on dire, nourri, surtout depuis qu'un hasard heureux me fit son parent par alliance; aussi suis-je son admirateur. Ma famille propre d'ailleurs avait connu & aimé Ramond, & dans l'intervalle de ses courses alpestres il racontait aux miens, qui me l'ont dit à leur tour, ses aventures, lorsque, secrétaire du cardinal de Rohan, il fut compromis dans l'affaire du Collier, son attitude à la Législative, son emprisonnement à Tarbes sur les ordres de Monestier du Puy-de-Dôme, qu'il devait retrouver plus tard curé de Clermont, lorsqu'il devint préfet de l'Empire.

« Ramond était au commencement du siècle professeur à l'école centrale de Tarbes. Il avait pour collègue l'astronome Dangos & le philosophe Daube, un Bagnérais celui-là, ami de Larromiguière & avec lui disciple de Locke & de Condillac. Il était aussi, le philosophe Daube, l'un des assidus du salon de Mme Cottin; seulement il écoutait, ne disait mot, & rêvait peut-être de quelque problème insoluble, touchant les idées acquises ou innées.

« Ramond était un savant, un savant comme on l'était à ce moment, mathématicien, physicien, botaniste & géologue, amoureux de la montagne & styliste par excellence, je vous l'ai déjà dit. C'est une de ces figures sympathiques, avec lesquelles on aime à être en contact; sa conversation était attachante & spirituelle.

« Il se fit en quelque sorte Bagnérais, & les hommes de mon temps ont su par tradition quelle place importante il avait pris dans notre ville & dans tout le département. On l'aimait autant qu'on l'admirait, & il n'est pas de bibliothèque de cette époque où l'on ne trouve la traduction de ses lettres de Coxe, ses observations sur les Alpes ou sur les Pyrénées, ses voyages au Mont Perdu, son mémoire sur la végétation au Pic-du-Midi, & jusqu'à un roman, œuvre de sa jeunesse, *Les aventures d'Olban*, qui était peut-être la raison secrète pour laquelle la jeune veuve avait pour lui un attachement secret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Azaïs & Parny vinrent troubler le tête à tête de Mme Cottin & de Ramond, & le premier, dès son entrée au salon, fronça le sourcil, comme aussi, de regret peut-être, la belle dame esquisse un mouvement imperceptible de lèvres.

« La conversation s'engagea & Parny, qui n'était plus de la première jeunesse, mais qui avait tout l'entrain d'un créole, récita quelques vers qu'il venait d'improviser sur la Fontaine de Rieunel, que je ne vous lirai pas, Mesdames, car ils rappelleraient peut-être de trop près l'auteur de la guerre des dieux.

« Mme Cottin gronda ce grand enfant qui, pour se faire pardonner cet écart, récita peut-être l'Elégie suivante que je me permets de vous lire.....

. . . .

« Cela vous mettra en goût peut-être, Messieurs, je ne dis pas Mesdames, & voudrez-vous dans vos heures de loisir relire les *Chansons Madécasses*, la *Journée champêtre*, & bien d'autres pièces fugitives, c'était le mot, qui l'ont fait surnommer le Tibulle français.

« Et puis, arrivèrent successivement & comme à la file, le Dr Dumoret, mon grand-père, alors sous-préfet de Bagnères; Mme Rousse & le Président, son mari, vieux parlementaire qui organisa le premier notre magistrature à Bagnères; & avec eux Mlle Soubies, M. Jalon, dont il reste des dessins charmants, & dont le nom va se perdre; le spirituel Dr Salaignac, encore un nom qui a disparu; le Dr Borgella, qui avait fait avec Lafayette la campagne d'Amérique, devenu le beau-frère de Ramond; & la jeune nièce de Mme Cottin qui épousa plus tard M. de Clarac, encore un nom de ce pays qui s'est éteint.

« Et la conversation s'engage.

« Azaïs, qui veut prendre sa revanche & briller à son tour, expose sa théorie philosophique des compensations; mais, quoi qu'il en ait & quoi qu'il dise, on sent que rien ne pourra lui faire oublier, même un succès de salon qu'il recherche, le coup d'œil de la jeune veuve, qui veut attirer les regards du peintre de nos montagnes & qu'il vient de surprendre.

« Azaïs s'efforce de convaincre; il cite exemple sur exemple, entasse arguments sur arguments, se grise lui-même de ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

propres paroles, sans parvenir à convaincre Daube, le philosophe, qui hoche la tête, non plus que Parny, qui, pour faire diversion, tire de sa poche une lettre reçue par le dernier courrier de quinzaine de son ami le chevalier Bertin & dont il donne lecture.

« Permettez-moi de le faire après lui.....

. . . .

« Qu'ils étaient aimables, légers, si vous le voulez bien, mais toujours spirituels, ces poètes de la fin du dernier siècle, qui s'appelaient Dorat, Boufflers, Bertin, Parny! On ne les lit plus; on les dédaigne, & dussiez-vous me traiter de perruque, je les préfère aux décadents, que l'on ne comprend pas, ou aux naturalistes, que l'on comprend trop.

« Mais survient, à l'air sérieux & attristé, Philippe de Ségur, venu à Bagnères pour soigner son frère qui y mourut peu après, & dont la dépouille mortelle repose à la chapelle Hourcadère, près Trébons.

« Comment va votre frère? » lui dit-on de tous côtés; & l'air assombri, il se tourne vers les docteurs :

« Demandez à ces Messieurs. » Et ceux-ci de baisser la tête : triste présage.

« On s'attriste quelques instants.

« L'arrivée d'un nouveau venu, à l'accent espagnol, au regard fier d'un hidalgo, à la taille élevée, suivi d'un membre de la Chambre haute d'Angleterre, dont la légende n'a pas conservé le nom, & qui, avec le flegme britannique, salue la maîtresse de la maison, & donne, après présentation préalable personnelle à chacun, *one shake-hands*, alors peu à la mode; cette entrée du chevalier de Lügo & de son compagnon, qui devait plus tard devenir nôtre, change le cours de la conversation.

« On s'entretient alors des relations étrangères. Le chevalier de Lügo disserte sur l'Espagne, le pair d'Angleterre sur les chances de la paix : il a voulu profiter d'une éclaircie, parce qu'il ne compte guère sur sa durée, pour venir voir les Pyrénées, dont lui parla son père; & le voilà questionnant M. Ramond, lequel, après de nombreux renseignements fournis, le renvoie, pour en avoir de plus amples, à ses élèves pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

férés, qui eux aussi ont été introduits au salon par l'aimable nièce de Mme Cottin, & qui avaient nom Molé, Mirbel, Massey.

« A part les Bagnérais dont nous ne parlerons pas, ces nouveaux venus sont tous devenus célèbres.

« Philippe de Ségur, vous le savez, écrivit la grande campagne de 1812, où devait sombrer la fortune de celui qui alors était à l'apogée de sa gloire. Cette œuvre magistrale sera toujours lue par ceux qui veulent par le menu étudier cette époque lointaine, où l'armée française fut vaincue par le climat & où à l'envi l'un de l'autre s'immortalisent les lieutenants de l'Empereur, dont le déclin commençait.

« Le comte Molé, héritier d'un grand nom, jeune homme inconnu alors, & qui, après deux invasions & une révolution, devait à plusieurs reprises diriger sous Louis-Philippe la politique française, & qui a laissé une mémoire respectée, exempte de tous les soupçons qui assombrissent notre temps.

« Mirbel, le grand botaniste, devenu plus tard membre de l'Institut avec Ramond son maître, & professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, où il devait se rencontrer avec la nièce de Ramond, la fille du Dr Borgella, alors à peine née, & devenue plus tard la femme du savant Cordier.

« Et Massey, le plus modeste & le plus jeune de tous, qui, botaniste éminent, se contenta d'être toujours, comme il le disait, le jardinier de Versailles & de Trianon, & qui a enrichi Tarbes du magnifique jardin que vous savez.

« La foule était trop grande au salon pour que, malgré tout son tact, Mme Cottin pût rendre générale la conversation.

« Philippe de Ségur prit à part les trois docteurs; ses élèves entourèrent Ramond, projetant une ascension pour le lendemain, & lui apprenant qu'ils lui rapportaient de la dernière course la Ramondi, que le maître a décrit & nommée *le Tencrium Pyrenaïcum*, & le *bulbocodium merendera*.

« Tandis qu'autour de la maîtresse de la maison se groupaient Azaïs, dont la figure n'était plus sombre, & le vieux parlementaire Rousse & Parny, l'hidalgo & le pair d'Angleterre, & les jeunes femmes & les jeunes filles.

« Et de ce salon, le dernier peut-être, que reste-t-il?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Un souvenir.

« Ce souvenir, je vous le lègue, Mesdames & Messieurs, pour que vous le conserviez dans vos mémoires; si tant est qu'il le mérite, en vous priant, si vous vous en entretenez jamais, de dire que ce récit vous fut transmis, un soir d'hiver, dans la salle de l'école communale de Bagnères, par celui qui s'en va avec la conscience d'avoir fait pour sa chère petite cité tout ce que ses forces & sa modeste intelligence lui ont permis de faire. »

J.-J. DUMORET.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ART A TOULOUSE

MATÉRIAUX POUR SERVIR A SON HISTOIRE

DU QUINZIÈME AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

(Suite et fin [1].)

XVIII.

26 *janvier* 1647. — Estimation par Didier Sansonnet & Jacques Mercier des travaux faits aux pavillons du Pont-Neuf de pierre.

(Original. Archives des Notaires, Liasses. Arnaud not.)

Nous Didier Sansonnet & Jacques Mercier, maistres masçons, tailheurs de pierre de la ville de Thoulouze, expers prins & nommés d'office par Monsieur Me Jean d'Assezat, conseiller du Roy en la souveraine cour de Parlement dud. Thoulouze, commissaire à ce depputté à la requeste de Jean Cailhon architecte, un des entrepreneurs du Pont Neuf de pierre & brique basti en Thoulouze sur la riviere de Garonne, demandeur, contre Clemance Chandelier vefve de feu Remy Collin, Me Nicolas Colin, Pierre Colin, Me Jean Fougeraz et Damelle Anne Colin, Me Jacques Simos & damoiselle Clemence Colin, Françoise Boulet vefve de feu Nicholas Coquel, Claude Mouaud & Marie Binet, Girard de Graverche & Marie Boulet,

1. Voir *Revue des Pyrénées*, livraisons de juillet-août, septembre-octobre 1900; janvier-février, novembre-décembre 1901; mai-juin, novembre-décembre 1902; mars-avril, juillet-août 1903.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mariés, Nicolas Diuray & Geneviefve Boulet, mariés, Vincens Rosuaud & Catherine Boulet, mariés, Jacques Heraud, Adam Robelin, Jacques Rebelin, Pierre Coumere & Barbe Rebelin, Michel Parier & Catherine Rebelin, deffandeurs, pour verif-fier & proceder à la veriffication & estimation des ouvraiges par led. Cailhon faicts aud. pont despuis le unziesme nou-vembre mil six cens trente deux, suyvant l'arrest sy bas es-noncé.

Veu par nousd. Sanssonet & Mercier l'arrest de la cour de parlement de Thoulouze du premier julliet mil six cens trente huict, portant que par expertz accordés ou prins d'office seroict procedé à ladicte veriffication & extimation de tous les ouvrages faictz par led. Cailhon; un appointement dud. sieur d'Asse-zat, conseiller & commissaire, portant qu'à faulte par lesd. Colin, Boulet & aultres d'estre venus nommer & accorder ex-pertz, led. sieur d'Assezat nous auroict prins d'office pour pro-ceder à lad. veriffication & extimation, sauf les causes de s[o]ubçon, led. appointement datté du unziesme julliet mil six cens quarante six; les pareatis du parlement de Paris pour l'inthimation desd. arrest & appointement nous ayans esté aussi remis en datte du vingt huictiesme julliet mil six cens quarante six; aultre appointement dud. sieur d'Assezat portant qu'à faulte par led. Colin & Boulet d'estre venus propposer causes de s[o]u bçon, nousd. expertz serions assignés pour ve-nir prester le serement, en datte du vingt septiesme nouvem-bre mil six cens quarante six, à nous inthimé le premier de-cembre aud. an par Bousta, huissier en lad. Cour; autre appointement dud. sieur d'Assezat en contradictoire deffence des procureurs des partyes portant que Pagès, procureur desd. Colin & Boulet, viendront nommer & accorder expertz ou proposer causes de soubçon contre nousd. Sanssonet & Mer-cier, aultrement que nous serions assignés pour prester le sere-ment, led. appointement datté du premier décembre mil six cens quarante six; encores aultre appointement donné par led. sieur commissaire, portant qu'à faulte d'estre venus propposer causes de s[o]ubçon contre nousd. expertz, que nous serions assignés pour prester le serement, icellui appointement datté du cinquiesme decembre mil six cens quarante six; de rechef

aultre appointement dud. sieur commissaire portant que dans huictaine pour toute prefiction de dellais, Pagès, procureur desd. Colin & aultres preuveroint & verifhieroint les causes de soubçon par lui propposées, aultrement que nous presterions le serement, led. appointement datté du dixiesme decembre mil six cens quarante six; finallement aultre appointement du vingtiesme dud. mois de decembre aud. an mil six cens quarante six dud. sieur commissaire, à nous inthimé par Borista, huissier, les quatriesme & sixiesme janvier presante année mil six cens quarante sept, portant que demurant nostre prestation de serement faict il nous est enjoinct de bien & deuement proceder à la veriffication & extimation des ouvraiges dont est question, conformement à l'arrest de la Cour, suivant lesquelz arrest & appointemens, nous dictz Sanssonect & Mercier aurions procedé à lad. veriffication & estimation desd. ouvraiges, & ce suivant l'indiquation à nous faicte par led. Caihon en absence desd. Colin & aultres parties ny personne pour eulx, en la forme & manière suivante :

Premierement nous serions transportés le septiesme du presant mois de janvier mil six cens quarante sept, sur le Pont Neuf de pierre & brique dud. Thoulouze; & sur l'une des tours & pavilhons qui sont aud. pont aurions commancé lad. veriffication comme s'ensuict :

1. Aurions treuvé les deux pavilhons avoir esté haussés de unse pams chascun par dessus l'antablement; & ont quatorze canes de pourtour, qui reduittes en canes carrées, vient à dix neuf canes un quart pour chascun desd. pavilhons; qu'à cause qu'il a faleu monter les matheriaux fort hault & les murs bastir de chaux & sable, avons estimé à quinze livres la cane, qui revient à deux cens quatre vingtz huict livres quinze soulz. . . . . 288 liv. 15 s.

2. Les quatre coingz dud. haussement sont faictz de pierre de tailhe & font toutes les quatre encoigneures quarante pams haulteur & trois pams espesseur qui reduict faict de brasses de pierre doutze, qu'avons estimés au prix de dix huict livres la brasse tailhée & posée, revient à deux cent setze livres. 216 liv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3. L'antablement ou corniche qui est posé au dessus dud. haussement a unze canes de partour & trois pams de large & un pam espesseur; faict sept brasses douțze pams, qui, au prix susd. de dix huict livres, monte cent trente deux livres. 132 liv.

4. Pour les quatre lucarnes, ont de haulteur chescune setze pams comprins le frontispice & sept pams & demy largeur, que, comprins l'espesseur des murailhes, saillies des corniches & architectures, avons estimé à vingt cinq brasses pierre pour lesd. quatre lucarnes, & à vingt livres la brasse, revient à cinq cens livres. . . . . 500 liv.

5. Plus, le balustre de pierre qui est à l'entour dud. pavilhon a setze canes de pourtour sur six pams & demy de haulteur par dessus l'antablement; & fault à chesque cane deux brasses de pierre, à cause de la fasson des balustres, basse & acoudoirs, & les monter de bas en hault, l'avons estimée à vingt livres la brasse, qui revient à la somme de six cens quarante livres. . . . . 640 liv.

6. La charpenterie du couvert dud. pavilhon faicte de bois de chesne a trente huict pams de haulteur & trente pams largeur sur la corniche, & huict pams sur le hault; composé icelluy couvert de trois roues & quatre aresties, plateforme, sabliere & jambette, le tout de bon bois tailhé & chevilhé & le postam cloué aux chebrons; & ayant le tout bien consideré & calculé, avons estimé lad. charpenterie à huict cens livres. 800 liv.

7. L'ardoize dud. couvert contient quarante canes, qu'après avoir veu & nous estre informés de lad. ardoize, & veu sur ce la relation de l'an mil six cens quarante quatre faicte par Bordes & Vidal, l'avons estimée à dix livres la cane, que revient de canes à quarante, & aud. prix à la somme de 400 livres. . . . . 400 liv.

8. Le plom employé au couvert dud. pavilhon tant aux aresties, fuste & frise ou miton, le canal aux quatre lucarnes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& le colin de dessus la corniche, que autre canal qui est autour dud. pavilhon, contient en tout mil soixante huict pams carrés, que le fort portant le taible pese huict livres chesque pam; & les mil soixante huict font huictantę cinq quintaux & demy, qu'avons estimé, après nous estre informés de la valeur d'icelluy & suivant lad. rellation de l'an mil six cens quarante quatre, à douctze livres le quintal, à ce comprins la sodeure & blanchissaige & les crampons de fer qui portent led. plom, revenant à la somme de mil vingt six livres. . 1,026 liv.

Revenant toutes les susd. sommes pour l'un desd. pavilhons à la somme de quatre mil deux livres quinse soulz, & pour les deux ensemble à la somme de huict mil cinq livres dix soulz. 8,005 liv. 10 s.

9. Pour les trois planchers & degré de bois de sapin qui est dans l'un desd. pavilhons, carrelleures de pasiment & enluict, canon de cheminée, estimons à la somme de 400 livres. 400 liv.

10. Pour l'abataige d'un couvert de l'un des pavilhons qui feust abateu par l'ordre de Messieurs les Commissaires & eu esgard au deperiment en bois & de l'ardoize dud. couvert, & comme il a esté apressié en lad. rellation de l'an mil six cens quarante quatre par Bordes & Vidal, nous avons estimé led. couvert à la somme de deux cens livres. . . . 200 liv.

11. Plus, avons veriffié l'atique qui est sur le portal du costé vers la ville où est commancée la figie du Roy à cheval, laquelle a cinq canes en longueur, trois canes & demye haulteur, d'espesseur trois pams & demy, campenssé les sallies des corniches, termes & autres relief[s] de pierre, avons treuvé y avoir cent neuf brasses de pierre, & icelle estimé à cause des grandes architectures à vingt livres la brasse; qui revient pour les cent neuf brasses à deux mil cent huitante livres. . 2180 liv.

12. Plus avons veriffié & mesuré l'aultre atique, qui est du costé vers Sainct Ciprien, qui a de longeur quatre canes & de haulteur jusques à la corniche deux canes & trois pams &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demy d'espesseur; les fronton, figures & armes du Roy sont encores à mettre; contient lad. atique en l'estat qu'elle est de present, sans comprendre ce qui y manque pour estre en sa perfection; avons estimé soixante trois brasses de pierre, qu'estimons, à cause des architectures, à vingt livres la brasse; revient les soixante trois brasses à la somme de mil deux cens soixante livres. . . . . 1260 liv.

13. Plus avons verifié que les costés des atiques sont garnies (*sic*) de balustres de pierre jusques aux pavilhons; & les quatre costés ensemble font dix canes en longeur sur six pams & demy de hault; que revient à douctze brasses de pierre à vingt livres la brasse, à la somme de deux cens quarante livres. 240 liv.

14. Pour l'antablement & corniche de l'un des pavilhons contient dix sept canes trois pams de pourtour sur trois pams de haulteur & quatre pams & demy d'espesseur; le fort portant le faible, il y a dans chesque cane trois brasses demy pam de pierre; revient à cinquante deux brasses quatre pams & demy; laquelle avons estimée à vingt livres la brasse; les susd. cinquante deux brasses quatre pams & demy revienent à mil quarante deux livres quatorze soulz. . . . 1042 liv. 14 s.

15. L'arquitrave, qui est au dessoubz dud. antablement avons treuvé contenir seitze canes de pourtour sur deux pams de large & un pam & quart de haulteur revenant à huict brasses trente deux pams; laquelle avons estimée à raison de vingt livres la brasse; revient les huict brasses trente deux pams à cent septante sept livres quinze soubz huict deniers. 177 liv. 15 s. 8 d.

16. Pour les quatre encoignures de pierre de l'un des pavilhons, il y a sectze assizes de pierre à chescune encoignure; & reduict à trectze brasses vingt six pams pierre à chesque encoignure, revienent les quatre ensemble à cinquante quatre brasses trente deux pams; à raison de dix huict livres la brasse monte neuf cens huictante huict livres. . . . 988 liv.

17. Plus avons cané la pierre des trois oz qui sont ez

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chesque pavilhon; & avons treuvé revenir à sept brasses vingt six pams pierre chescune, revenant les trois à vingt trois brasses six pams, qu'avons estimé à dix huict livres la brasse; revient à quatre cens dix sept livres. . . . . 417 liv.

18. Aussy avons mesuré la massonnerie de chescun des pavilhons sur la haulteur de quatre canes & demye & largeur de quatre canes six pams, revient à canne carrée distraict la pierre qui faict nombre de trectze canes murailhe suivant l'espesseur du mur, qui est donné de six pams; revient pour la brique à cinquante sept canes sept pams; qu'avons estimé la cane de lad. murailhe à trente six livres à cause de la haulteur bastie à chaux & sable; revient à deux mil huictante trois livres dix soulz. . . . . 2083 liv. 10 s.

Revient l'estimation des cinq articles sy dessus escriptz despuis le quatorze jusques au dix huict, pour l'un des pavilhons despuis l'antablement & corniche jusques à la plainte, à quatre mil sept cens huict livres dix neuf soulz huict deniers; & tous les deux ensemble à la somme de neuf mil quatre cens dix sept livres dix neuf soulz iiij d. . . . 9417 liv. 19 s. 4 d.

19. Le mur qui est entre les deux pavilhons où est le grand portal & les deux petites portes a de long[u]eur sept canes deux pams & cinq canes un pam & demy d'hauteur à prendre sur deux assizes de pierre qui sont posées au dessus du flur du pavé que led. Cailhon nous a aussy indiqué, qui va jusques au dessus de la corniche, où sont à present les armes de Messieurs les Commissaires du costé de S[t] Ciprien, basty le tout de pierre de tailhe; lequel avons verifflé & à cause des salhies de la corniche, frise, arquitrabe, pilastres, avons jugé avoir quatre pams & demy d'espesseur, comprins les deux angles qui sont de chesque costé de pavilhon; revient à quatre cens nonante brasses dix pams trois quartz de pierre, distraict le vuide du portal & portes; l'avons estimé à vingt livres la brasse & treuvé revenir à neuf mil huict cens six livres. . 9806 liv.

20. Encores avons verifflé sur le deriere du portal regardant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vers la ville l'antablement, frise, arquitrabe, la pierre où sont les armes de Messieurs les Commissaires, sur la long[u]eur de sept canes deux pams & la haulteur de deux canes un pam & demy sur l'espesseur de quatre pams; laquelle avons estimée à cause des grandes salies d'architecture à vingt livres la brasse; & y en a cent neuf brasses pierre; que revient à la somme de deux mil cent huictante livres. . . . . . 2180 liv.

21. Sur la mesme face dud. portal, avons veriffié deux piliers pierre qui separent le grand portal avec les deux petittes portes qui ont d'aulteur trois canes à prendre le mesme niveau qu'est du costé de Saint Ciprien; lesquelz piliers avons treuvés avoir sept pams largeur chescun & un pam de chesque costé de pavilhon qui faict d'avancement, revient à une cane largeur chesque pilier sur l'espesseur d'une cane trois pams & demy, disons y avoir cent vingt deux brasses vingt quatre pams de pierre ausd. deux piliers y comprins les deux angles qui sont de chesque costé de pavilhon & les deux arceaux des petittes portes & distraict les vuides du portal & portes, avons estimé la brasse de pierre dix huict livres, & treuvé revenir les cent vingt deux brasses vingt quatre pams à deux mil deux cens huict livres. . . . . 2208 liv.

22. De mesmes avons aussi veriffié le mur qui est au dessus de la voute sur sept canes deux pams de long[u]eur & une cane un pam & demy largeur sur la haulteur de deux canes quatre pams comprins les angles, avons treuvé y avoir vingt deux canes cubes de murailhe, qu'avons estimée à cause de la haulteur qu'il faloict monter les materiaux, à quarante livres la cane cube, que revient à huict cens huictante livres. 880 liv.

23. Les bahutz qui sont sur les arcades du pont & parapetz ou gardefous, avons treuvé y en avoir cent quarante canes à les prendre à dix canes un pam du pavilhon, suivant l'indiquation dud. Cailhon; qu'avons estimés à quinze livres la cane tailhés & posés; revient à la somme de deux mil deux cens cinquante livres. . . . . 2250 liv.

24. Pour le parapet de la grande chaussée de la dessante du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

costé de St Ciprien, avons treuvé y avoir quarante deux canes de chesque costé; & pour les deux costés huictante quatre canes; & y a deux brasses de pierre à chesque cane, laquelle avons estimée à dix huict livres la brasse; revient à la somme de trois mil vingt quatre livres. . . . . 3024 liv.

25. Davantaige avons veriffié les gardefous de la dessante du costé de l'ospital Sainct Jacques en l'estat que sont à presant sans comprendre les bahutz qui y doibvent estre mis au dessus, chesque costé contient vingt neuf canes & les deux ensemble cinquante huict canes; dans chesque cane y a une brasse douctze pams de pierre; que revient à septante sept brasses douctze pams & au prix de dix huict livres la brasse monte la somme de mil trois cens huictante une livres. . . . 1381 liv.

26. Encores avons mesuré le pavé de la place du bout du pont du costé de la ville & treuvé contenir en long[u]eur vingt une canes & de largeur quatorze & en tout deux cens huictante canes, qu'avons estimé à vingt cinq soulz la cane; & revient à la somme de trois cens cinquante livres. . 350 liv.

27. De plus le pavé de la grand chaussée de la dessante du costé S[t] Ciprien contient quarante deux canes en long[u]eur sur six canes & demy de largeur; qu'avons treuvé revenir à deux cens septante trois canes au prix de vingt cinq soulz la cane, revient à la somme de trois cens quarante une livres cinq soulz. 341 liv. 5 s.

28. D'abondant avons veriffié le pavé de la dessante du costé de l'hospital S[t] Jacques & treuvé y avoir cent une cane carrée, à vingt cinq soulz la cane revient à cent vingt six livres. . . . . 126 liv.

Revenant l'estimation de tous les susd. ouvraiges à nous indiqués par led. Cailhon, après avoir calculé & supputé iceulx reduict en bloc à la somme de quarante quatre mil deux cens quarante neuf livres quatorze soulz quatre deniers. 44249 liv. 14 s. 4 d.

Et parce que par led. arrest est dict que les parties viendront à compte, &c.

Et telle est nostre presant rellation que nousd. Sançonnet & Mercier avons faicte selon Dieu & nos cons[c]iences; & pour icelle veriffication & estimation faire y avons vacqué & employé douctze journées, &c. A Thoulouse, le vingt sixiesme janvier mil six cens quarante sept. En foy de quoy nous sommes soubsignés &c.

(*Suivent les signatures.*)

ARNAUD not. *signé.*

XIX.

17 *octobre* 1662. — Bail pour la réparation de la halle, consenti par Jean Mathieu & Raymond Vacquié, maîtres tailleurs de pierre.

(Original. Archives des Notaires, liasse : Baux. Armentié not.)

DEVITS & articles de la besoigne qu'il convient faire à la halle consernant l'art de pierre que lesd. Eliès, Daresy, Rieupeyrous, Escuyer, Pecareri & Cazes ont entreprins dé Messieurs les Cappitouls de la presant ville par contrat retenu par maistre de Lestrade, contoroleur desd. Cappitouls, lesquels entrepreneurs bailhent led. travailh à Jean Mathieu et à Raymond Vacquié, mestres tailheurs de pierre de la presant ville.

Premierement ce que s'ensuit, lesd. entrepreneurs s'obligent à garnir quatre portes, faire les toillieres des arceaux, garnir les pourtanels de pierre de leurs gafourieeres comme ceux quy sont desja faits à la bastice vielhe dans la mesme faciade; & lesd. portes seront garnies de leur platavande à cornisse le tout de pierre, suivant [ce] quy leur sera baillé par lesd. mettres déja nommés. Et sur chaque porte sera fait un cart de croisée qui le garniront de pierre necessaire; & monteront le coing joignant le pont de pierre jusques au dessoubz de la premiere plainte de mesme fason quy est commancé à presant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme aussy lesd. entrepreneurs seront tenus de tailher quatre plaintes de pierre à mesme simatrie que celles desja faites dans toute la long[u]eur de la faciade, & entre les deux premieres s'obli[g]ent lesd. entrepreneurs de faire une nisse au bout du coing vers le pont de trois pams de hauteur & de largeur à proportion qui sera garnie d'un petit pilastre de chaque costé avec un petit frond d'espice & une caucuille par le desoubs à la voulanté desd. entrepreneurs; dans laquelle faciade seront faites cinq crosées garnies de pierre de mesme façon que les precedantes, pied droits & crousilhon, le tout de mesme simatrie; & seront tenus lesd. entrepreneurs de remetre la crosée quy se doit demoulir à mesme estat que les autres, ensemble le pilhé de l'arcade & porte quy se doit demoulir de mesmes que ceux quy sont desja faits.

De plus seront tenus lesd. entrepreneurs de fere toutes les plaintes de petits arceaux quy seront au beau bedel de pierre, ensemble les clefs de mesme que *las* desja faites, le tout deuement suivant l'art le requiert, & lesd. nommés seront tenus de leur faire apporter la pierre à pied d'ubre (*sic*).

Et pour ce lesd. entrepreneurs s'obligent à faire led. travailh mantionné aux susd. articles & passer toute la pierre à leur[s] despens & travailher sans discontinuer led. travailh quy s'obligent avoir fait & parfait dans deux mois prochains à compter de ce jourd'huy, moienant le prix & somme de deux cens vingt livres, que lesd. Arries, Daressy, Rieupeyroux, Escudier, Casses, Pecavere seront tenus de leur payer à proportion de leur travailh, fin de besoigne fin de paye. Et garniront le jour de la porte quy se doit demoulir de mesme que ce dessusd.

L'an mil six cens soixante deux & le dix septiesme octobre, en Tholose, avant midy, regnant Louis, &c., par devant moy notaire, dans ma boutique, ont esté presens en leurs personnes lesd. Mathieu & Vacquié, &c., qui s'obligent, &c.

(*Suivent les signatures.*)

ARMENTIÉ not. *signé.*

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XX

9 *mars* 1663. — Bail consenti par Bernard Drouet, sculpteur, pour faire une cheminée dans la maison de Mme Anne de Cassaignau, sise à la rue Tolosane.

(Original. Archives des Notaires, liasse : Baux. Arnaud not.)

Articles des conventions accordées entre Madame Anne de Cassaignau, vefve de feu Monsieur de la Fauvelie, conseiller au Parlement, & Bernard Drouet, esculteur à Tholose, le neufviesme mars mil six cens soixante trois.

Premierement ilz ont convenu que led. Drouet baillera & posera à lad. Dame une chiminée qu'il luy a faitte voir dans sa bottique avec toutz ses corniches, mouleures & autres ornements ainsin qu'il est marqué dans le dessain qu'il luy en a faict voir, où il y a deux moitiés de chiminée marquée[s]; & lad. Dame prend la plus riche; dans l'une des cartouches de laquelle chiminée led. Drouet faira l'escusson de ses armes.

Et en cas lad. chiminée se trouvast courte, led. Drouet sera tenu de remplir le vuide d'icelle jusques au plancher.

De plus, sera tenu led. Drouet de faire une autre chiminée conformement au dessain qu'il en a baillé parraffé par moy notaire; auquel dessain il remplira les vuides qui se trouvent despuis les pilliers de chesque costé de chiminée jusques aux portes.

Et de plus encore faira deux cadres sur deux portes qu'il y a dans la chambre de lad. chiminée.

Lesquelles chiminées led. Drouet posera dans la maison de lad. Dame scize à la rue Tholozane de la present ville dans un mois prochain à compter de ce jour, à peine de toutz despens.

Et led. Drouet fournira tout le bois à ses despens, moyenant la somme de trois cens livres pour tout led. travail payable en deux fois, scavoir presentement deux cens livres en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

louis blancz & monoye retirée par led. Drouet, & les cent livres restans à fin de besoigne faicte.

Et pour le dessus observer les parties chascune comme les conserne ont obligé leurs biens qu'ont soubsmis aux rigueurs de justice. Presens à ce Me Simon Chaine, prebtre, & Me Pierre Asaira, procureur en Tholose, signés avec les parties & moi.

Anne DE CASSAIGNEAU *signé*. DROUET *signé*.
CHAINE prebtre *signé*. ASARRA *signé*.
J. ARNAUD not. *signé*.

XXI.

27 *avril* 1690. — Démolition & reconstruction, en partie, de l'archevêché de Toulouse pour la somme de 20,000 liv.

(Original. Archives des Notaires, liasse : Baux. Fontés not.)

L'an mil six cens quatre vingt dix & le vingt septieme jour du mois d'avril, avant midi, dans la ville de Toulouse, par devant moi notaire, fut present Jacques Pamies, maistre masson de Toulouse; lequel volontairement a declaré que ce n'est que pour faire plaisir à Monsieur Me Jean Raby, pretre, archidiacre, vicaire general de l'eglise & econome nommé au temporèl de l'archevêché de Toulouse, faisant pour Monseigneur l'Illustrissime & Reverendissime seigneur Messire Jean Baptiste Michel Colbert, archevêque nommé de Toulouse, qu'il s'est rendu dernier moindisant à l'entreprise de la demolition & rebatisse d'un corps de logis au pallais archiepiscopal de Toulouse, dont led. sr Rabi lui a cejourd'huy passé le bail par acte receu par moi notaire au prix de vingt un mil livres & les vieux materiaux dud. corps de logis, en execution de l'arret de la cour rendu ce jour d'hyer; consantant, nonobstant led. bail, que led. sieur Rabi puisse bailler à faire à qui bon lui semblera tout ce qui concerne la demolition & rebatisse dud. corps, circonstances & dependances, le tout sans prejudice de l'execution du contract passé entre partyes pour la demolition &

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rebatisse dud. corps de logis consernant la massonnerie. Fait & recitté dans le pallais archiepiscopal de Toulouse, en presence de Mr Nicolas Buterne, architecte de Toulouse, & Simon Calmetes, procureur au pallais, signés avec led. sieur Rabi; led. Pamies à dit ne scavoir, de ce requis par moi notaire.

RABY *signé*. BUTERNE *signé*. CALMETES *signé*.
FONTÉS not. *signé*.

XXII.

19 *avril* 1691. — Bail consenti par Jean Pujos, maître tailleur de pierre, pour construire le grand escalier de la maison archiépiscopale de Toulouse, s'élevant au nombre de quatre vingt marches.

(Original. Archives des Notaires, liasse : Beaux. Fontés not.)

L'an mil six cent quatre vingt onze & le dix neuvieme jour du mois d'avril, après midy, dans la ville de Toulouse, par devant moy notaire, sont comparus Monsieur Me Jean Rabi, prebtre, archidiacre & vicaire general de l'eglise & econome du temporel de l'archeveschė de Tholose, d'une part, & Jean Pujos, maistre tailleur de pierre de la present ville, d'autre; lesquels sont convenus que led. Pujos promet & s'oblige de fournir des marches pour le grand escalier qui doit estre faict au pallais archiepiscopal de Tholose, au nombre de quatre vingt marches, ausquelles il donnera douze pams de longueur ès œuvre ou forme sans compter les prises qu'elles doivent avoir dans les murailhes dud. degred, de pas & d'antré[e] deux pams de largeur ou environ & dix pouces de hauteur; lesquelles marches seront choisies de bonne pierre quy soit du mesme grain de pierre & d'un coloris esgal ou aprochant autant qu'il se pourra; & seront bien nettes sans aucun poil ni tare. Et pour cest effect s'oblige led. Pujos de faire tirer à la carriere lesd. marches, les faire voiturer, porter de là aud. pallais archiepiscopal, les tailler, poser & metre ez œuvre & place aud. escalier. Et pour la fourniture, soing & frais de tirer de la carrière & faire voiturer & travailher lesd. marches

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& les poser ez place, led. sieur Raby promet et s'oblige de payer aud. Pujos la somme de seize livres pour chacune desd. marches, revenant le prix à la somme de douze cent quatre vingt livres, sur lequel prix, led. sieur Raby a presentement payé aud. Pujos, entrepreneur, la somme de cens livres en escus blancs, &c. Et led. Pujos promet d'avoir faict & mis en œuvre lesd. marches aud. degred entre cy & la feste de Noel prochain à peyne de tous depens. Et pour ce qui regarde la pierre necessaire à faire les campes ou limons[1] dud. escalier, led. Pujos promet de la fournir aud. sieur Rabi, quy promet la luy payer au prix ordinaire, qui est à raison de onze livres la brasse pour la valleur de la pierre; & le prix du travail de la pierre sera payé aud. Pujos par led. s[r] Rabi suivant l'ouvrage ou travail qu'il aura faict, dont le marché sera convenu & accordé avant que led. Pujos en fasse le travail. Et pour l'observation de ce dessus, les parties ont obligé leurs biens, &c. Faict & recité au pallais archiepiscopal en presence de Martin Guilhermy, habitant de Tholose, & Simon Calmetes, procureur au pallais, qui ont signé avec led. sieur Raby; led. Pujos a dit ne scavoir de ce requis par moy.

RABY *signé*. GUILHERMY *signé*. CALMETES *signé*.
FONTÉS not. *signé*.

XXIII.

29 *juin* 1715. — J.-F. Guynaud, d'Avignon, s'engage à faire la chaise à porteurs pour Mme la Presidente de Tournier. Il décrit cette chaise & d'autres chaises plus riches, entre autres celle qu'il a faite pour l'évêque d'Agde.

(Original. Papier. Dans ma bibliothèque. Donné aux archives des Notaires de Toulouse.)

La chaise à porteurs que Monsieur le Marquis de Calviere demende pour Madame la Presidente de Tournier de Toulouse, sera d'une bonne tourneure, unie, sans sculpture, garnie

1. Pierre ou pièce de bois terminant & soutenant les marches d'une rampe d'escalier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de couty & peinte par dessus avec les armes devant, derriere, dans des cartouches, couronnes, bazes & supports, avec un ornement au dessous des ouvertures des costés, & des chiffres aus deux costés en haut dans des cartouches; le tout fort bien peint sur le fond de telle couleur que Madame souhaitera, & toutes les moulures & corniches dorées de bel or.

La chaise sera garnie en dedans de bon & fort damas de telle couleur que Madame voudra à la reserve du cramoisy; & il y aura une frange de soye torse de Grenade, garnie d'une creste de cartisanne autour de l'imperialle de la couleur du damas, de meme que toutes les tresses & gallons, & meme les rideaux qui seront de taffetas de Florence, le tout de la même couleur. L'imperialle sera couverte de bon cuir noir & les goutieres aussy, & garnie de deux rangs de cloux dorés sur la goutiere, un rang de gros cloux autour de l'imperialle, un rang de cloux de jonc au dessus, quatre pommes, le loquet de la porte, le tout de fonte dorée & proprement. Comme le verre de France est plus commun à Toulouse qu'il n'est en cette ville, je n'en metray pas à la chaise, mais j'y mettray six chassis prest à garnir de verre. On pourra même trouver à Toulouse de plus beaux verres qu'à Avignon.

Il y aura par dessus l'imperialle une couverture de toille cirée & outre ce une couverture de toille grise pour la couvrir entierement du haut en bas.

Les bastons de la chaise seront de rames de gallere & finallement la chaise sera de goust bien conditionnée & coutera au dernier mot quatre cent soixante quinze livres. . . 475 liv.

Madame la Presidente n'a sans doute pas fait attention que le damas pour garniture de chaise est d'un très mauvais usage; il s'engraisse & se coupe bien facilement & tout le monde s'en est désabusé. Si Madame avoit quelque habit de velours ou de quelque autre estoffe bonne & riche, elle pourroit bien le faire passer jusques icy & nous aurions du temps pour l'attendre, parce que pendant ce temps là on travailleroit à la peinture, & je diminuerois pour trente trois pans de damas qu'il faudroit. Comme la chaise dont je viens de parler est asses ordinaire & que nous en faisons & pour icy & pour envoyer à Montpellier pour des bonnes bourgeoises & marchandes, j'ay cru devoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donner un second devis & dire que j'en ay fait une il n'y a pas longtemps pour Monseig[r] l'Eveque d'Agde garnie de velours cramoisy peinte avec les armes devant & derriere, & tout le reste du vuide de la chaise peint en ornement de toute beauté & d'un beau dessein tant devant, derriere que aus costés. Le fond est caffé propre pour un eveque. Elle a couté avec des glaces à leurs chaises. J'en fais une actuellement doublée de velours bleu, les franges de meme couleur, des glaces, pour Madame la Marquise de Toirax; elle m'en donne 800 liv.; elle est sur un fons canelle clair. On peut la faire sur des fonds gris ou jonquilles. J'en ay fait pour plusieurs dames de Montpellier dans ce goust là, & particulierement pour Madame de Montaut, fille de Madame de Bosc.

Finallement, si Madame de Tournier veut prendre le bon party, elle peut choisir la couleur du fons, se determiner pour la doublure, dire si elle veut des glaces & naturellement ce qu'elle veut depenser à sa chaise. Elle aura lieu d'estre plus que contente, comme l'ont esté touts ceux qui ont agi de cette façon avec moy.

A Avignon, ce 29 juin 1725.

J. F. GUYNAUD *signé.*

CONCLUSION

Les pièces, au nombre de quatre-vingt-quatorze, que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, offrent, il en a maintenant la preuve, une grande variété, & quelques-unes un puissant intérêt pour l'histoire de l'art. Mais je ne veux que le rappeler & nullement y insister. Il est un autre point qui pique la curiosité & qui ne peut manquer d'attirer l'attention, à cause de sa valeur propre & aussi des multiples légendes qui circulent. C'est la question des origines & des influences. En présence de ce grand mouvement d'art à Toulouse, on a

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

cherché la main qui l'a conduit de l'autre côté des Alpes, parce que longtemps on a vécu sur ce préjugé que l'art a nécessairement pour patrie l'Italie, terre classique de toute inspiration; toute œuvre distinguée a paru ne pouvoir être attribuée qu'à l'influence italienne. Qu'en a-t-il été pour Toulouse? Voici dans l'ordre alphabétique les noms des ouvriers, sculpteurs, architectes, &c., que j'ai relevés dans nos pièces :

BACELHIER (Bachelier) (Géraud). I, XVIII, 2.
BACHELIER (Nicolas). I, X, 6; XII; XIII; II, VI, 2; VII, 1, 2; VIII, XI, 3; XIV, 4; XV.
BARRIÈRE (Arnaud), maçon. II, X, 2.
BERTIN (Dominique), contrôleur, architecte, II, XI, 2; XII, 1, 2, 3; XIII.
BIOLAT (Pierre), de Genève, brodeur. I, I.
BLASRUT (Jean), argentier. I, IX.
BOSSAC (Raymond), maître tailleur de pierre. II, X, 3.
BOSTZ (Guilhem du), fustier de Villemur. II, IV.
BOUQUIER (Dominique), « metalier. » I, XIV, 1.
CABANHOL (Bernard), tailleur de pierre. I, X, 10.
CAILHA (Merigon), architecte. I, IV.
CALHON (Jean), architecte. II, XVI, XVIII.
CASTAN (Vidal), joueur & facteur d'orgues. I, X, 9.
CASTANIÉ (Jean), dit Nicot, maître maçon. II, XIV, 4.
CAUSIC (Pierre), maître menuisier. I, XV.
CAUSIC (Raymond). II, XII, 1.
CAYLA (Aymeric), maître maçon. II, V, 5, 6.
CHAUMIEZ (Géraud), fustier. II, III.
CLARY (Laurent), maçon & tailleur de pierre. II, IX.
COLIN (Michel), maçon ou architecte. I, X, 1, 2, 3, 4, 5.
CONSTANTIN (Jean), maçon. II, I.
DELAGAU (Pierre), maçon. II, II.
DIVERSORY (Jean), argentier. I, V.
DROUET (Bernard), scnlpteur. II, XX.
FRANCE (Autoine de), sculpteur. II, XIII.
GASSAING (Paulet), maître maçon. I, XVI.
GENDRE (Antoine & Pierre, maîtres menuisiers. I, X, 11.
GILÈDE (Jean), maçon. II, XVI.
GUYNAUD (J.-F.), d'Avignon, sculpteur sur bois. II, XXIII.
GUYNOT (Etienne), tailleur de pierre. I, X, 6.
JACOMET (André), de Mirepoix, brodeur. I, I.
LACARRE (Raymond), fondeur. I, X, 8.
LE MERCIER, architecte. II, XVII.
LE PICART (Guillaume & Jean), maçons. II, V, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lescale (Antoine), architecte. II, vii, 1; xv.
Lescale (Guillaume), maçon. II, vii.
Lesgout (George), dit Artus, sculpteur. I, xix.
Levesville (Pierre), architecte. I, xviii, 2, 3.
Levot (Guillaume), maçon. I, xviii, 2.
Lezat (Pierre), argentier. I, vii, viii.
Louhi (Antoine de), verrier. I, ii.
Matthieu (Jean), maître tailleur de pierre. II, xix.
Mercier (Jacques), expert. II, xviii.
Molhere ou **Molière** (Jean), sculpteur. II, x, 1, 3.
Montoussé (Matthieu), d'Auzac. II, xii, 4.
Nalot (Bernard), peintre. I, x, 7.
Pamies (Jacques), maître maçon. II, xxi.
Pontié (Jean), maître maçon. II, x, 2.
Privat (Louis), sculpteur. II, v, 8, 9; vi, 1.
Pujos (Jean), maître tailleur de pierre. II, xxii.
Punhet (Jean), dit Montrobert, fustier. I, vi.
Revignon (Antoine), maître maçon. I, xvii.
Roux (Jean), pavaire. II, v, 7.
Royre (Jacques *dèl*), fondeur. I, iii.
Sansonnet (Didier), expert. II, xvi.
Saraulte (Jean), maçon. I, xviii, 2.
Tailhade (Jean), dit Manceau, tailleur de pierre. I, xi.
Tournier (Jean), organiste. I, xiv, 2.
Uchoin (Louis), maître menuisier. I, xviii, 4.
Vacquié (Raymond), maître tailleur de pierre. II, xix.
Vendeze (Pierre), maçon. I, x, 5.

Ces noms, au nombre de soixante, sont une démonstration. Il ne s'en trouve pas un qui présente une physionomie vraiment italienne. Celui de Louhi mis à part (& encore), ainsi que celui de Biolat, genevois, les autres sentent uniformément le terroir, appartiennent à la France.

Cette constatation, pour si simple qu'elle soit, a sa valeur.

† Cél. Douais,

Évêque de Beauvais.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BIBLIOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue, par H. Affre, gr. in-8° à 2 col. 472 pages. Rodez, impr. E. Carrère, 1903.

M. Henri Affre est un des plus vénérables parmi les laborieux de la France méridionale. En 1850, il publiait un volume intitulé : *Simples récits historiques sur Espalion.* Ces simples récits sont un excellent ouvrage où les érudits & les archivistes d'aujourd'hui n'auraient rien à reprendre. Huit ans après, M. Affre, sous un titre également modeste : « *Lettres à mes neveux* », donnait l'*Histoire de l'arrondissement d'Espalion*, puisée ainsi qu'il convient dans les archives les plus inédites. Les antiques minutes des notaires, les anciens titres des paroisses, les dépôts publics lui avaient déjà fourni de nombreux matériaux. Il y joignait des documents retrouvés péniblement dans des archives particulières, trésors féconds & trop souvent fermés. Ce livre avait le rare mérite de l'impartialité en un pays où il est si difficile de l'être, en un temps où commençait seulement à poindre l'aurore de la justice pour les hommes & les principes de 89.

En 1874, M. Affre, étant devenu archiviste de l'Aveyron, publie ses *Lettres sur l'histoire de Rodez* (576 pp. in-8°). Les dépôts de la commune, du département & encore les fonds des notaires furent les grandes sources de ses informations qui jettent une lumière déjà vive sur les mœurs, les croyances, l'état social de la province.

En 1881, paraît un nouveau travail : c'est la *Biographie aveyronnaise.* M. Affre a eu la passion de la vérité & l'amour

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

de son pays ne lui a inspiré aucune faiblesse. Sa tâche était délicate & difficile, elle est toujours fidèle.

A ce moment, ses fonctions d'archiviste avaient pris fin & il était revenu dans son cher Espalion jouir de la retraite au milieu des siens. Mais cette retraite fut, en réalité, une nouvelle période d'étude. Il avait, au cours de ses travaux d'inventaire à Rodez & dans le département qui lui font aussi grand honneur, recueilli un nombre immense de notes. Il voulut les classer & les augmenter. C'est ainsi que fut préparé le *Dictionnaire* que vient d'éditer la Société des lettres, sciences & arts de l'Aveyron. 468 pages (près de mille colonnes en petit texte), voilà le bouquet que ce modeste & vaillant rouerguat offre à sa petite patrie & dont s'honorera la France elle-même.

M. Affre nous informe dans son introduction que c'est le Dictionnaire historique de Cheruel sur les Institutions, les Mœurs & Coutumes de la France qui lui donna l'idée de faire un travail analogue sur le seul Rouergue. Nous l'avons vu à l'œuvre & nous connaissons ses procédés. C'est aux sources originales qu'il a toujours puisé; toutes ses citations méritent une entière confiance. Cependant, si l'on peut formuler une critique, ce sera pour regretter qu'il n'ait pas davantage indiqué le dépôt où peut se retrouver le document consulté.

Ce livre est le fruit d'un demi-siècle de recherches, mais les bases ont été jetées surtout de 1862 à 1879, pendant les dix-huit ans qu'il fut archiviste, & tandis qu'il rédigeait les trois premiers volumes de l'Inventaire départemental officiel ou les Inventaires des archives communales de Rodez, Milhau, Espalion & Saint-Affrique, ainsi que celles des hôpitaux de ces villes.

Le titre de l'ouvrage indique la variété des articles; ils sont innombrables. Les plus longs, & d'autres aussi, sont des notices qui résument des investigations spéciales prolongées & qui rectifient souvent les ouvrages historiques les plus recommandables. Les listes des évêques de Rodez & de Vabres, des abbés ou abbesses des monastères, des sénéchaux du Rouergue & de Rodez sont sensiblement plus complètes que dans les publications antérieures.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parmi les articles qui sont de véritables monographies sommaires, citons : *Apprentissage*, *Archives*, *Aumone*, *Bois & Forêts*, *Boucherie*, *Bourreau*, *Cadastre*, *Caractère du Rouergat*, *Chanoine*, *Chapitre*, *Charbon de terre*, *Chemins anciens*, *Cimetière*, *Cloches*, *Collégiale*, *Commanderies*, *Commune*, *Confréries*, *Consul*, *Croquants*, *Dîme*, *Draperie*, *Election*, *Emigration*, *Etats du Rouergue*, *Etats-Généraux*, *Evêché*, *Fêtes*, *Foires*, &c., &c.

Tous les termes d'autrefois : *Bedène*, *Bartassiers*, *Bassine*, *Bodomie*, *Bouade*, *Boti*, *Calquière*, *Cantaige*, *Canette*, *Capuchadou*, *Carnelage*, *Cauquilhier*, *Chelit*, *Dex*, *Drago*, *Ecoussure*, *Entorte*, *Fonagne*, *Fongaige*, &c., &c., sont étudiés, expliqués & donnent toujours lieu à d'utiles citations.

En un mot, ce Dictionnaire a une importance qui dépasse absolument les limites du Rouergue.

La Société des lettres, sciences & arts en a entrepris la publication avec ses modestes, très modestes ressources. Elle n'aura pas sans doute de remerciement officiel & ne sera pas remboursée de ses frais; mais combien le nouveau service qu'elle rend vient à son heure, au moment où M. Aulard, par la grande voix de la *Dépêche*, jette aux Sociétés savantes de la province l'expression de son dédain de Parisien arriviste & arrivé!

E. CARTAILHAC,
Correspondant de l'Institut.

Notice sur Sainte-Marie d'Auch, par P. SENTETZ (5e édition illustrée), publiée par la *Société archéologique du Gers*. Auch, Cocharaux, 1903, petit in-8°, x-70 p., 17 illustrations (1 fr. 50 c. à Auch & 1 fr. 75 c. *franco*).

La *Société archéologique du Gers*, dans l'intérêt des visiteurs & des archéologues, a cru bon de rééditer l'œuvre de PIERRE SENTETZ sur la cathédrale Sainte-Marie d'Auch. Elle l'a fait sous forme de cinquième édition illustrée, la dernière œuvre de P. Sentetz datant de 1825. Cette dernière édition avait eu un grand succès. De nos jours, les bibliophiles gascons la recherchaient, car Sentetz, dans son travail consciencieux, avait su éviter la piété niaise & déformatrice de certaines descriptions d'édifices religieux.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsi une nouvelle édition devenait nécessaire, mais bénéficiant des découvertes de l'archéologie depuis 1825, de manière à compléter & à rajeunir l'œuvre de Sentetz, tout en gardant le cadre & le fond.

C'est ce qu'a très bien compris l'annotateur *anonyme* de la *Société archéologique du Gers.*

Dans un très court *Avant-propos*, il explique l'utilité de la nouvelle édition, qui, tout en respectant la primitive, « a été « modifiée là où il s'était glissé quelque erreur, accrue de tout « ce que trois quarts de siècle d'études patientes ont apporté « de nouveau. »

Suit une courte biographie de P. Sentetz, d'après la *Revue d'Aquitaine* & le *Courrier du Gers.* C'est un hommage dû au premier historien de Sainte-Marie.

Les chapitres de la *Notice* ont été revus & augmentés d'après divers auteurs ou articles de Revues. On trouve soit en note soit dans le texte le nom & une courte biographie des artistes sculpteurs, verriers ou architectes qui ont orné ou bâti le monument. Il est successivement parlé : *du porche & des cloches; de la forme & distribution de l'église; des diverses chapelles; du transept, jubé & avant-chœur; des chapelles du déambulatoire; du chœur & des cryptes.*

Deux appendices terminent la brochure. Ils traitent de la *Chronologie de Sainte-Marie* & de la *Bibliographie de la cathédrale.* C'est le complément indispensable d'un travail sérieux.

*
* *

Mais où réside le prix & l'intérêt de la nouvelle édition, c'est dans les illustrations; il n'y en pas moins de dix-sept, soit photogravures, soit gravures dans le texte. En plus du plan, nous avons remarqué une série de culs de lampe, photographies des miséricordes ou des bases des haut-dossiers des stalles du chœur, la façade principale & la porte de la place Salinis, deux détails de haut-dossiers très artistiques, etc...

Nous regrettons toutefois qu'il n'y ait pas de gravures représentant les vitraux; mais nous comprenons la difficulté de pareilles reproductions qui, monochromes, ne signifient rien,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& qui, polychromes, rendent impossible la publication d'un ouvrage de vulgarisation, vu leur cherté.

L'impression de la brochure est excellente & sur beau papier.

A part de rares erreurs de détail, nous n'avons relevé qu'une seule faute qui mérite d'être signalée, page 40 note 1, où il est dit qu'Arnaud de Moles naquit à Saint-Sever dans les premières années du *seizième siècle.* C'est vers le milieu du quinzième siècle qu'il faut lire.

En somme, nous présentons à nos lecteurs une étude consciencieuse & artistique, & qui, sans avoir la prétention d'être *définitive*, a au moins le mérite d'être meilleure que les travaux faits sur le même sujet, & cela sans comparaison possible. René PAGEL.

Voyage au Purgatoire de saint Patrice. — *Visions de Tindal & de saint Paul.* — Textes languedociens du quinzième siècle, publiés par MM. A. JEANROY, professeur à l'Université, & A VIGNAUX, archiviste municipal de Toulouse. — Bibliothèque méridionale, 1re série, t. VIII, 1903.

Ce nouveau volume de la « Bibliothèque méridionale » reproduit en entier le manuscrit en langue d'Oc, signalé pour la première fois par le marquis de Castellane, alors président de la Société archéologique du Midi de la France, & publié en partie par lui dans le premier volume des *Mémoires* de la Société archéologique, daté de 1834, mais, en réalité, remontant à 1832 pour le *Voyage au Purgatoire de saint Patrice*, &, en 1836, dans le troisième volume des mêmes *Mémoires* de cette Société pour certains extraits de la *Vision de Tindal.*

En 1837, M. Moquin-Tandon en publiait un nouvel extrait. Et, à la mort du marquis de Castellane (17 octobre 1845), ce manuscrit passait de sa bibliothèque dans celle d'un autre bibliophile, le docteur Desbarreaux-Bernard, qui l'a légué, en 1879, à la Bibliothèque municipale de Toulouse, où il se trouve actuellement.

Signalé à M. Jeanroy par M. Vignaux, celui-ci se chargea d'en faire une copie pour sa publication intégrale. Puis il exécuta les recherches historiques & géographiques dont les résul-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tats sont contenus dans l'Index. Il a rédigé, en outre, la notice biographique concernant l'auteur du manuscrit & insérée dans l'introduction. Le reste est l'œuvre de M. Jeanroy & témoigne de la haute compétence linguistique qui caractérise cet éminent professeur de langue romane, sans compter son érudition aussi étendue que variée.

L'auteur se fait connaître dès les premières lignes de son ouvrage : c'est un chevalier catalan nommé Ramon, vicomte de Perelhos & de Roda, issu d'une noble famille du Roussillon. Tour à tour diplomate & soldat, quelquefois cumulant les deux fonctions, il était au service du roi d'Aragon, mais était tout dévoué à la France.

Ramon de Perelhos avait obtenu, le 6 septembre 1397, un sauf-conduit du roi Richard d'Angleterre à l'effet de passer par son royaume pour se rendre de là en Irlande avec vingt hommes d'armes & trente chevaux & de visiter le Purgatoire de saint Patrice. Et il était parti, le 8 septembre, d'Avignon dans le dessein de savoir ce qu'était devenue l'âme de son souverain, don Juan Ier, roi d'Aragon, décédé le 19 mai 1396.

La caverne de saint Patrice constituait l'une des plus grandes curiosités de l'Irlande. La relation de Ramon de Perelhos n'est donc pas une fiction. Une très ancienne tradition voulait qu'au sixième siècle l'apôtre Patrice eût, pour convaincre les Irlandais, ouvert près de Dungal une caverne miraculeuse qui menait à l'autre monde. C'est dans cette caverne que s'était avisé de vouloir descendre, six siècles plus tard, & par esprit de pénitence, un soldat converti nommé le chevalier Owein. Et Ramon de Perelhos faisait de même.

Les visionnaires sont de tous les temps & de tous les pays. Dans l'antiquité, Er l'Arménien, Thespesius, la Bible avaient déjà donné des indications vagues & mystérieuses sur l'autre monde. Elles se sont précisées avec l'Evangile, & l'on connaît les premières visions chrétiennes de Carpe, de Sature, de Perpétue & de Christine. Mais, au sixième siècle, la foi n'a déjà plus sa vivacité première & l'on peut prévoir l'époque où elle aura besoin de la terreur pour s'imposer aux fidèles. Les curieux *Dialogues* de saint Grégroire offrent l'un des premiers exemples de ces révélations nouvelles sur l'autre monde. Puis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

viennent les pèlerins de Saint-Macaire, Saint-Fursi, Saint-Sauve. L'invasion barbare devait laisser partout son empreinte : à la légende puérile & naïve succède la légende raisonnée; après le ravissement sincère du saint vient le rêve calculé du politique. Il ne s'agit pas seulement de récompenser, il faut surtout punir. Tels sont le rêve de Gontran, les récits de l'anglais Drithelme, racontés par Bède dans son *Histoire ecclésiastique des Anglais* qu'il écrivait au huitième siècle, ceux du ressuscité du monastère de Milbourg, rapportés par Boniface dans ses *Lettres*, la vision de Wettin, religieux du cloître d'Augie-la-Riche, en 824, la veille de sa mort. Jamais les visions ne furent plus fréquentes qu'au neuvième siècle; mais elles cessent au dixième. Les millénaires se figurent que la fin du monde va arriver, &, sous cette impression générale & profonde, l'humanité n'ose plus se risquer, du sein de la vie présente, au dangereux pèlerinage de la vie à venir. La halte des légendaires ne fut pas longue. Dès le onzième siècle, les visions commencent à reparaître. Les fabuleuses merveilles du *Voyage de Brendam* dépassent en inventions les aventures de Robinson & de Gullivier & n'ont pas été étrangères aux entreprises de Christophe Colomb à la recherche de l'inconnu des mers. Le sermon de Grégoire VII avait créé le « noviciat progressif de l'Enfer » & terrifié le monde. Dans la vision d'Albéric, l'idée du Purgatoire domine celle de l'Enfer. Guidé par la doctrine de saint Thomas, qui professait que les âmes, dans le Purgatoire, ne sont pas tourmentées par les démons, Albéric, le premier, sépare les *réprouvés* des *éprouvés*. Cette doctrine s'affirme surtout dans la vision de saint Patrice & devient familière à toute l'Europe. Mathieu Paris ainsi que Vincent de Beauvais lui font les honneurs de leur prose. Marie de France & d'autres jongleurs avec elle la rendent populaire par leurs rimes. Et Dante, dans son poème immortel, montre que le Purgatoire n'est pas un appendice de l'Enfer, mais une sorte de vestibule du Paradis.

Il semblait que le sujet était épuisé & qu'il n'y avait rien à ajouter aux diverses conceptions des visionnaires lorsque Ramon de Perelhos se mit à raconter à son tour son Voyage au Purgatoire de saint Patrice. Et il l'a fait d'une façon tout à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fois réelle & chimérique. Il part d'Avignon, sa résidence ordinaire, & va en Irlande en passant par Londres & Cantorbéry. Il s'embarque à Chester, touche à Holyhead & à l'île de Mau, & débarque à Dublin, — si c'est bien Dublin qu'il faut reconnaître dans le nom altéré de *Belvi.* Il fait figurer dans ses récits des personnages qui sont parfaitement historiques & il paraît les avoir personnellement connus & réellement rencontrés. Mais dès qu'il met le pied en Irlande sa relation perd tout caractére de vraisemblance & il raconte les plus extravagantes histoires.

Ramon de Perelhos est-il réellement l'auteur de la relation catalane dont MM. Jeanroy & Vignaux publient la version languedocienne? — M. Jeanroy n'en doute pas & il en donne des raisons péremptoires. Malheureusement, le texte original ne nous est pas parvenu. On en a bien une traduction latine par O'Sullivan; mais cette traduction n'est pas littérale, l'auteur s'étant surtout préoccupé d'étaler son érudition & de montrer son talent de styliste. Il a cultivé les auteurs classiques & il tient à parler comme eux. Il se garderait bien de nommer les Diables, que l'Antiquité n'a pas connus; il préfère nous entretenir des Furies, des Euménides, & de l'Arverne en prose cicéronienne, agrémentée d'hémistiches de l'*Énéide.*

La version languedocienne de l'œuvre de Ramon de Perelhos a l'avantage de ne rien changer ni ajouter à l'œuvre originale. Elle est seulement imparfaite, le scribe de l'unique manuscrit parvenu jusqu'à nous étant fort négligent ou fort étourdi. Des membres entiers de phrase sont souvent oubliés. M. Jeanroy a pris soin d'indiquer ces lacunes par des points & de donner en note le texte latin de la traduction d'O'Sullivan. correspondant aux passages omis. Nous pouvons nous rendre ainsi un compte plus exact du texte original.

Le traducteur des *Visions de Tindal* & *de saint Paul* n'a pas jugé utile de se faire connaître; le dernier feuillet nous donne seulement le nom du copiste : il s'appelait *de Petra lata* (de Peyralade). A-t-il traduit directement sur le latin ou s'est-il borné à transporter dans son dialecte, comme pour l'ouvrage précédent, une traduction romane? M. Jeanroy ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saurait le dire : les contresens même qui abondent dans le manuscrit languedocien ne prouvent rien à cet égard, car ils ont pu être empruntés à une traduction antérieure.

Le texte original vient d'être publié par M. Paul Meyer, & ce qui a surtout préoccupé M. Jeanroy, c'est l'intérêt linguistique du manuscrit languedocien, qu'il a examiné dans une étude tout à fait technique au point de vue de la phonétique, de la morphologie & de la syntaxe.

Le tout est accompagné d'un glossaire, qui n'a pas la prétention d'être complet, mais où sont inscrits tous les mots qui peuvent embarrasser un lecteur peu initié ou intéresser le philogogue à un titre quelconque.

Il y a enfin un index de noms spécial au *Voyage au Purgatoire de saint Patrice* & un autre index semblable par la *Vision de Tindal.*

Rien donc ne manque à cette édition pour en faire une des meilleures œuvres publiées par la Bibliothèque méridionale, qui en compte déjà de si satisfaisantes à tous les points de vue.

B. D.

La tradition au pays basque. — *Ethnographie.* — *Folk Lore.* — *Art populaire.* — *Histoire.* — *Hagiographie.* — 598 pages in-8°. Paris, 1899-1903; 10 francs.

Une des plus modestes & des plus vaillantes compagnies de notre France est certainement la Société d'ethnographie nationale & d'art populaire.

N'est-ce pas une vaillance exceptionnelle que de vouloir « restaurer la vie provinciale par l'art & les mœurs »?

La Société choisit, chaque deux ou trois ans, une province où, sous son patronage & avec son concours, s'organisent des fêtes populaires destinées à mettre en lumière les traditions locales, religieuses & profanes, les mœurs, coutumes, chansons, danses, &c. Une exposition d'ethnographie & d'art s'ajoute à ces manifestations que complètent & commentent des lectures savantes. « La conséquence naturelle de ces fêtes est, sur le territoire de la province étudiée, la création de musées régionaux & de centres d'études consacrés à une branche particulière de l'ethnologie, de l'esthétique ou de l'histoire; la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

concentration des forces intellectuelles & leur retour aux sources de l'inspiration traditionnelle; une impulsion nouvelle donnée aux industries d'art local; parfois la remise en honneur des costumes nationaux, des fêtes pastorales & corporatives, &c., en un mot le réveil des instincts nationalistes auxquels le génie populaire est resté fidèle en dépit d'une centralisation outrancière. »

Tel est le programme, tels sont les espoirs de la Société. Il y a quelqu'honneur à lutter pour une noble cause, & la mystérieuse conscience humaine met au premier rang des causes qu'il faut le mieux défendre celles qui paraissent désespérées.

Voyons donc l'œuvre accomplie déjà par la Société d'ethnographie nationale.

Son premier Congrès se tint à Niort en 1896. Nous en avons un superbe compte rendu, un volume de 500 pages, rempli d'articles qu'on relira toujours avec plaisir & avec profit, & orné d'illustrations qui sont des documents.

Heureusement inspirés, les éditeurs mettaient en tête le discours inoubliable que prononçait à la Sorbonne, le 24 mars 1895, notre illustre & regretté Gaston Paris. Il semble que la mort de ce maître, que les funérailles solennelles que viennent de lui faire notre patrie & l'Allemagne & les délégués de l'Europe savante, aient augmenté la portée de ses paroles. C'est tout un programme que ce grand Français nous a légué, un programme pratique & sage. Le suivre, c'est bien mériter de la science d'abord, de la France ensuite.

Parmi les provinces qui peuvent le mieux l'entendre, tout le monde désignera le pays basque. La Société tint à Saint-Jean-de-Luz son second Congrès, & le volume que nous venons de recevoir nous dit combien grand fut le succès. D'abord, le délégué du Ministre de l'Instruction publique y fit entendte des paroles nettes & fortifiantes. Aucune voix officielle, il y a trente ans, ne se serait ainsi exprimée, n'aurait osé montrer le danger de l'uniformité des provinces; personne officiellement n'y aurait songé. Est-ce le début d'une révolution féconde? on voudrait l'espérer.

Le compte rendu de l'Exposition & des fêtes remplit la première partie du volume. Celle-sci faisaient suite aux fêtes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

organisées déjà en 1892 & 1894, & dont la *Revue des Pyrénées* a longuement parlé (t. V, 1893, p. 58). Pendant huit jours, chants liturgiques, discours éloquents, danses historiques, parties de pelote, pastorale & mascarade souletines, concours de poètes improvisateurs, conférences artistiques & historiques ont tenu en haleine & sous le charme Basques & Français, dans le grand Casino, que son propriétaire, notre excellent ami, M. Arnaud Detroyat, avait pour la très heureuse circonstance livré à la Mairie & au Comité. Le magicien qui avait provoqué, soutenu & organisé l'Exposition était Léon Bonnat, l'artiste dont s'honore la France entière, & qui est resté fidèle à la petite patrie. Ne sait-on pas que Bayonne lui doit un admirable musée?

L'Exposition a un compte rendu digne d'elle, & j'ai pris grand plaisir à lire & à revoir l'image, fort bien imprimée, de tant d'objets aujourd'hui introuvables & d'un réel attrait. Les poésies couronnées, accompagnées des airs notés, viennent à la suite.

La seconde partie est autrement développée; elle est consacrée aux travaux & communications du Congrès. *Une étude anthropologique sur la race basque*, par M. le Dr R. Collignon, ouvre la série. Les Vascons, dit ce savant spécialiste dont les travaux font autorité, ont été compris par les Romains au nombre des peuples Ibères; mais ce terme était large, aussi large que peuvent, en ce qui concerne la race, être actuellement ceux de Français, d'Espagnols ou d'Allemands. C'étaient *des* Ibères, mais rien ne permet d'affirmer que c'étaient *les* Ibères.

« Leur primitive patrie reste donc inconnue. Toutefois, nous pouvons poser au moins un jalon dans cette recherche. Les caractères corporels proprement dits des Basques les rattachent indiscutablement au grand rameau chamitique des races blanches, c'est-dire aux anciens Egyptiens & à diverses des races comprises par le grand public sous le terme général de Berbères... C'est de ce côté & non dans la direction des Esthoniens ou des Finnois qu'il faut chercher la souche de cette race paradoxale. Elle est nord-africaine ou européenne; sûrement elle n'est pas asiatique. »

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Adrien Planté, le très distingué Béarnais, se demande *si les Basques ont une histoire*. C'est une causerie charmante plutôt qu'un mémoire tel que les aime l'érudition contemporaine. Fort analogue est le chapitre du Girondin Alexandre Nicolaï sur les Basques d'autrefois. Il reprend l'étude de la fameuse inscription romaine d'Hasparren, &, comme il connaît bien la littérature de la question, son travail est intéressant. Il a entretenu ses auditeurs du Mars basque Leherren, dont les autels votifs du Musée de Toulouse nous donnent plus de vingt fois le nom, & de quelques autres divinités topiques. Il découvre plus de cent noms basques dans les inscriptions des Pyrénées.

Après MM. Stempf & Luchaire, il insiste sur l'extension du territoire de langue basque jusqu'à Elne & Collioure en Roussillon. Il fait ensuite une digression complète en citant un curieux *Récit de voyage en Biscaye* d'un pèlerin de 1726 se rendant à Compostelle.

Egalement littéraire est l'article de M. Berdeco sur les *Coutumes morales du Pays Basque*, beau sujet trop superficiellement traité.

Avec M. Louis Etcheverry & ses *Coutumes successorales du Pays Basque au dix-neuvième siècle*, nous avons des documents plus précis. Mais il réclame pour son pays l'élargissement de la quotité disponible afin de rendre plus aisée la transmission intégrale des domaines, & de tels vœux n'ont aucune chance d'être entendus. Périsse la France plutôt qu'un principe! Voilà la devise de notre Parlement &... du suffrage universel. Si le principe est faux, tant pis pour nous & nos descendants.

La contrebande au Pays Basque, par M. Clément Hapet, est une note courte & amusante.

M. E. Ducéré nous ramène aux études sérieuses avec ses *Recherches historiques sur les corsaires de Saint-Jean-de-Luz*.

M. Wentworth explique à merveille ce que sont *les pastorales basques*, & M. J.-D.-J. Sallaberry ce que sont *les mascarades souletines*. Les proverbes, sentences & dictons basques auraient mérité mieux que la note hative de M. l'abbé Haris-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toy. Il fournit du moins une bibliographie des travaux parus à ce sujet.

Notons en passant que dans son appendice revient sur l'eau, sans clartés nouvelles, la question de *la couvade*, si bien étudiée récemment dans la *Revue des Pyrénées*, t. XII, 1900, p. 225, par un maître de l'Université de Toulouse, M. Brissaud.

La *Musique populaire des Basques*, avec airs notés, par M. Charles Bordes, est certainement l'un des meilleurs travaux lus au Congrès (60 pages). Avec lui, on consultera toujours *Quelques légendes poétiques du pays de Soule*, par M. Jean de Gaurgain. Les textes sont suivis de la traduction française (50 pages).

Le mémoire de M. Arturo Campion, ex député de Pampelune aux Cortès, *sur la langne basque*, est d'un érudit qui connaît bien son sujet aux divers points de vue géographique, historique & linguistique. Il faudrait un spécialiste d'égale force pour le juger, mais nous pouvons dire au moins que l'exposition est méthodique, précise, dégagée de phrases superflues & claire. J'ai lu avec grand plaisir les pages que consacre M. A. C. aux conclusions générales. Il m'a paru que ses critiques, adressées même à des maîtres acceptés comme Hovelacque & Julien Vinson, sont logiques.

Suivent diverses autres dissertations d'histoire & des biographies. Parmi ces dernières, nous avons remarqué celle de M. A. d'Abbadie, cet éminent bienfaiteur de l'Institut de France & du Pays Basque sa patrie bien-aimée.

E. Cartailhac.

Note sur l'Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, 1895-1903. (Complément de la Note de 1897), par M. Antonin Deloume; 46 pages in-8°. Toulouse, 1903.

Cette « Note » a pour objet de compléter celle que M. Antonin Deloume avait rédigée en 1897, & qui avait pour titre : *Les Sociétés littéraires & scientifiques à l'Hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure*. La première indiquait ce qu'il se proposait de faire comme exécuteur testamentaire de M. Ozenne. Parvenu au terme de son mandat, il rend compte, dans la seconde,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ce qu'il a fait & il y indique ce qui reste à faire dans l'intérêt des six Sociétés savantes qui ont été désignées pour habiter l'Hôtel légué à la ville de Toulouse.

M. Antonin Deloume commence par un historique de la donation faite par M. Ozenne. Puis, il indique comment, sur le refus de la ville de Toulouse d'entrer en possession des immeubles qui lui avaient été légués, il fut chargé de la gestion de ces immeubles. Il montre quel était l'état de l'Hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure en ce moment, les travaux de consolidation & de restauration qui s'imposaient, les travaux d'appropriation & l'installation des Sociétés qui ont été exécutés. Il expose les mesures complémentaires & les projets facilement réalisables dans l'intérêt des Sociétés & du grand public. Il rappelle enfin les services rendus par l'Hôtel aux grands Congrès nationaux & aux œuvres toulousaines.

De tout cet exposé, il résulte que M. Antonin Deloume s'est montré l'exécuteur testamentaire aussi intelligent que zélé des désirs de M. Ozenne, & qu'on lui doit tout ce qui s'est fait pour restituer au chef-d'œuvre de Nicolas Bachelier ses formes primitives & pour le rendre digne d'une ville aussi artistique que Toulouse en même temps que de la destination spéciale qu'avait prescrite son donateur.

Ajoutons que cette « Note » est accompagnée de trois photographies montrant l'Hôtel d'Assézat & de Clémence Isaure, tel qu'il se trouve actuellement, ce qui permet d'apprécier d'autant mieux les réfections dont il a été l'objet.

B. D.

Le Rouergue illustré, grand in-4°, Rodez; paraissant par livraisons.

Le domaine de notre *Revue des Pyrénées & de la France méridionale* commence précisément aux contreforts du massif central, aux pays qui voient naître le Lot, l'Aveyron, le Tarn. C'était naguère encore une terre peu fréquentée par les étrangers, inconnue aux touristes. D'ailleurs, le tourisme est une création récente. C'est la découverte des paysages superbes & des beaux monuments qui a provoqué le goût des excursions. Aujourd'hui, le mouvement va croissant & les syndicats d'initiative font effort partout pour augmenter sa puis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sance. Le Syndicat qui vient d'être créé dans l'Aveyron trouvera sa besogne en partie faite. D'un côté, les gorges du Tarn, Montpellier le vieux, sont bien connus & célébrés à l'envi depuis les mémorables conférences de Louis de Malafosse, en 1883, à la Société de géographie de Toulouse; la vallée de l'Aveyron a été révélée dès 1868 par les excursions de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, & surtout par les travaux & notices de la Société archéologique du Tarn-&-Garonne. Les publications si estimées de la Société des lettres, sciences & arts de l'Aveyron depuis trois quarts de siècle ont fait beaucoup pour mettre en évidence les merveilles de ce département. Mais aujourd'hui l'imagerie a fait des progrès inouïs, l'illustration des livres est brusquement devenue extraordinaire. D'autre part, les dépenses qu'entraîne ce luxe sont considérables. Les Sociétés ne sont pas assez riches pour en profiter; quelques éditeurs courageux & habiles peuvent seuls suivre la voie ouverte par le progrès des arts de l'imprimerie. M. Carrère, éditeur à Rodez, n'a pas hésité à tenter l'entreprise d'un ouvrage dont le titre dit parfaitement le but, *le Rouergue illustré*, & il s'est adressé au grand public pour en assurer la vente. Quatre livraisons ont déjà paru sur Rodez, Millau, Conques, Villefranche. Elles sont magnifiques & d'un prix vraiment populaire; aussi leur succès a-t il été complet. Une trentaine de belles phototypies illustrent chaque fascicule.

Comme annexe au *Rouergue illustré*, l'éditeur Carrère publie *l'Année aveyronnaise*. Les deux années parues sont très satisfaisantes; aucun département entre Marseille & Bordeaux n'en pourrait montrer autant.

Complétons ces renseignements en signalant *le Journal de l'Aveyron*, édité par la même maison, qui paraît tous les dimanches en grand format. C'est une véritable revue historique dont nos bibliothèques publiques auraient avantage à posséder la collection. En outre des documents sur l'histoire du pays & des Aveyronnais, on y trouve assez souvent des œuvres inédites de l'abbé Bessou, félibre majoral & l'un des plus fidèles de Mistral, l'immortel auteur du poéme *Dal bres à la toumbo*, & de Fabié, qui chante la petite patrie dans les plus beaux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vers français, & d'autres écrivains classés de même au premier rang. E. C.

Inventaire des droits et revenus de l'évêché de Saint-Papoul, publié par M. l'abbé SABARTHÈS, officier d'académie. 1 vol. in-8°, 69 pages; Paris, Picard, 1902.

L'histoire réelle avait été tellement faussée par les déformations des compilateurs & les fantaisies des romanciers que la nécessité est survenue de la reprendre aujourd'hui uniquement d'après les documents originaux. La publication de ces documents eux-mêmes a pris une part importante dans le tableau ainsi reconstitué du passé. Et tel d'entre eux qui ne paraît intéresser que la localité ou le personnage dont il parle éclaire parfois un ensemble d'institutions ou de faits qui furent très généraux.

C'est ainsi que l'*Inventaire des droits & revenus de l'évêché de Saint-Papoul*, conservé dans les archives de l'Aude, que vient de publier M. l'abbé Sabarthès, curé de Cavanac (Aude), expose en réalité, surtout dans le résumé que l'auteur en donne dans son Introduction, quels étaient ceux des évêques dans leurs diocèses ainsi que leur mode de perception. Il aurait pu ajouter leurs charges, particulièrement celle de subvenir aux frais du culte dans les paroisses dont ils étaient les patrons; mais le document ne traite que des hommages & redevances, &, quand c'est un document qu'on publie, il est correct de n'en pas dépasser l'étendue.

Cet état de la mense épiscopale de l'évêché de Saint-Papoul fut dressé successivement par deux évêques, Denis de Bar (1458-1471) & Clément de Brillac (1471-1475), transférés l'un & l'autre à Tulle après leur épiscopat en Languedoc. Il fait connaître les domaines de l'évêché, taillé en 1317 avec plusieurs autres dans la vaste étendue du diocèse de Toulouse, ses châteaux, chapelles, moulins, forêts, pâturages, jardins, &c., ses revenus. Les textes latins s'entremêlent de paragraphes en français. Les noms de lieux & quelques mots locaux conservent le dialecte languedocien qui amènent de curieuses observations philologiques. La valeur comparative des monnaies, une des questions les plus difficiles à résoudre avec certitude,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est examinée de même par M. l'abbé Sabarthès qui, muni d'une érudition sûre, comme il l'a prouvé dans d'autres ouvrages appréciés, donne ce nouveau travail dans toutes les conditions requises aujourd'hui pour les publications de cette nature. J. DE L.

Histoire de Lacaune (Tarn). — 1 vol. de 192 pages, impr. à Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest.

Les sept chapitres de l'*Histoire de Lacaune* ont leurs sources dans une dizaine d'ouvrages généraux, comme l'*Histoire de Languedoc*, ou particuliers, comme la *Vie de Mgr Fournier*, évêque de Montpellier & d'Albi; dans divers articles de revues locales, comme l'*Albia christiana;* dans les archives communales, notariales, paroissiales, départementales.

L'histoire authentique de la petite ville commence au onzième siècle; l'acte de donation de l'église de Lacaune à l'évêque d'Albi, par la vicomtesse Ermengarde, porte la date de 1089 & figure dans l'*Histoire de Languedoc.*

Le « Livre Vert », un cartulaire des treizième, quatorzième & quinzième siècles, décrit les privilèges, l'administration consulaire, les ordonnances de 1294 & de 1320, l'histoire de Lacaune durant la guerre de Cent Ans, qui la menaça sans l'atteindre gravement.

Le seizième siècle vit les protestants maîtres de Lacaune; le dix-septième les vit persécutés & très peu convertis; le dix-septième & le dix-huitième fut une période assez féconde d'administration, de progrès & aussi de procès dont le plus long, avec le chapitre de Saint-Pons, dura près d'un siècle & demi : les premières « liasses » sont de 1638, les dernières de 1754! L'auteur anonyme salue au passage l'introduction de la pomme de terre à Lacaune par l'évêque de Castres, Mgr de Barral, vers 1770, quatre ans avant la fameuse campagne de Parmentier en faveur du précieux tubercule.

Tout un intéressant & dramatique chapitre, le quatrième, est consacré à l'histoire de Lacaune durant la Révolution. La petite ville & ses environs étaient comme « la Vendée du Tarn ». Les commissaires de la Convention Bo & Chabot accoururent, multiplièrent les arrestations, firent tomber quel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques têtes, celle de Fouillaraque à Lacaune, celle du prêtre Alingrin sur la place de Castres.

Les établissements religieux de Lacaune au dix-neuvième siècle, Sœurs de la Présentation, hospice, Frères des écoles chrétiennes, font l'objet du chapitre V. Le chapitre VI a un caractère anecdotique & personnel; c'est là que se trouvent relatées l'histoire du « Sauvage de Lacaune » & l'exécution du cordonnier assassin Merlussou; c'est là que l'on trouve énumérés les conseillers généraux & maires de Lacaune depuis 1800 & les « principales personnalités caunaises au dix-neuvième siècle ». Le septième & dernier chapitre est consacré à la paroisse, aux curés & vicaires de Lacaune. Un Appendice traite des « bains & principales curiosités » de la ville.

Dix anciennes chartes en langue d'oc ou en latin, de 1252 à 1321), & de nombreux documents sont cités au cours de cet intéressant & anonyme ouvrage. Ils ne sembleront peut-être pas moins curieux aux romanistes qu'aux historiens & aux archéologues.

Saint Germier à Frouzins. — Traditions et Légendes, par M. l'abbé V. BAGNÉRIS. — Imp. Abadie, Saint-Gaudens, 1903.

M. l'abbé Bagnéris, curé de Saint-Clar, précédemment curé de Frouzins, s'est appliqué à retrouver les manifestations du culte rendu, depuis des siècles, à saint Germier, en cette dernière paroisse. Il nous donne les résultats de ses recherches en une plaquette dans laquelle il détermine les possessions de saint Germier à Frouzins & le chemin que cet illustre évêque de Toulouse y aurait parcouru. L'histoire de l'ancienne église dédiée à notre saint & celle de ses reliques constituent les parties les plus solides de ce récit basé sur des traditions, mais appuyé aussi sur des documents inédits.

On lit avec non moins de profit que d'attrait les notes abondantes que l'auteur a multipliées au bas des pages.

Cet ensemble de données historiques prouve que M. Bagnéris est outillé pour écrire une monographie de Frouzins, communauté dont la « coutume » a été publiée. Nous ne pouvons que l'encourager à entreprendre ce travail au cours duquel il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saurait, mieux que personne, faire revivre un célèbre évêque de Comminges : le cardinal Bertrandi, seigneur de Frouzins.

J. LESTRADE.

Histoire de l'arrondissement de Gaillac (Tarn) pendant la Révolution, de 1789 à 1800, par M. Elie ROSSIGNOL; 1 vol. in-12 de VIII-645 pages. Gaillac, imprimerie & librairie Dugourc.

Décidément le Tarn se place à la tête des départements producteurs... d'œuvres historiques. Nous signalions récemment l'apparition de l'*Histoire du collège de Castres* & de l'*Histoire de la ville de Cordes*, que l'Institut vient de couronner; voici que M. Elie Rossignol, le doyen des érudits albigeois, nous donne une nouvelle édition largement revue & augmentée de l'*Histoire de l'arrondissement de Gaillac, département du Tarn, pendant la Révolution, de* 1789 *à* 1800.

La première édition, qui parut en 1890, valut à l'auteur les éloges mérités de M. Aulard. M. Rossignol s'était confiné dans l'arrondissement de Gaillac; il a étendu le champ de ses investigations sur tout le département. Est-il besoin de dire que, dans ce cadre si considérablement élargi, il se meut avec son aisance accoutumée?

Sur la trame de l'histoire générale de cette époque formidable se dessinent les événements locaux, mais si pressés, si nombreux qu'ils échappent à toute analyse. L'auteur a divisé son travail en cinq chapitres correspondant, chacun, à un des grands faits de l'histoire : *Etats généraux* (2 chapitres), *Assemblée législative*, *Convention nationale*, *Période directoriale*. Et pour couronner son édifice, il consacre, sous le titre d'*Annexes*, plus de trois cents pages à l'étude : du *Clergé & du culte*, de l'*Emigration*, des *Comités révolutionnaires de surveillance*, &, enfin, des *Sociétés populaires*.

On devine la quantité de matériaux que M. Rossignol a dû amasser pour édifier son *Histoire de la Révolution*. Sans doute, il n'a pas eu la prétention de faire une œuvre définitive & l'on trouvera encore à glaner dans les archives communales; mais on ne pourra plus écrire que des monographies. D'ailleurs, il se propose de compléter son œuvre qui aura un second volume. Dans celui qui vient de paraître, il n'a étudié la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Révolution qu'au point de vue politique; il nous promet pour bientôt l'histoire administrative de cette période qui a créé un monde nouveau.

On voit que M. Rossignol est de ceux qui croient n'avoir jamais conquis le droit au repos. Nous attendons le second volume avec la plus vive impatience & nous savons qu'il sera digne du premier. ALBIENSIS.

Le clergé du Couserans pendant la Révolution, par M. l'abbé CAU-DURBAN; 1 vol. in-8° de 72 pages. Toulouse, Privat, 1903.

Les événements & les hommes de la Révolution, qu'un temps déjà si long sépare de nous, sembleraient devoir entrer dans la sérénité de l'histoire. Et cependant, dès qu'on franchit la date fatidique de 1789, on est introduit de plain-pied dans la période contemporaine. Les mêmes passions agitent les esprits, les mêmes inquiétudes les tourmentent, les mêmes dangers les menacent. Ces analogies ne frappent-elles pas, dans ce moment surtout, lorsqu'on lit la récente plaquette écrite par M. l'abbé Cau-Durban avec la sûreté d'informations & la netteté de vues qui caractérisent toutes ses publications?

Le prêtre érudit présente cette fois les destinées du clergé du Couserans pendant la Révolution. Après un tableau du diocèse de Saint-Lizier, tel qu'il était constitué aux dernières années de l'ancien régime, il classe d'abord en groupes distincts les prêtres & les religieux dont l'attitude fut diverse en face des sommations révolutionnaires. Arrivé à ceux, en assez grand nombre, qui prêtèrent le serment à la Constitution civile, il explique ou excuse leur faiblesse par l'ambition des uns, les illusions des autres, leur ignorance de la réalité des faits au milieu des bruits contradictoires, leurs vieux préjugés gallicans qui les avaient pliés à la prééminence de l'Etat sur l'Eglise, l'absence de direction, puisque leur charitable & courageux évêque, M. de Lastic, avait été député par eux aux Etats généraux; enfin, la pusillanimité très concevable de quelques-uns.

Un prêtre du diocèse le plus voisin, qui devait être plus tard le dernier évêque constitutionnel, ne disait-il pas : « Je vois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien toutes les bonnes raisons qui s'opposent à la prestation du serment, mais je vois surtout celle qui m'y engage. — Laquelle, lui demandait-on? — Ma tranquillité. »

La plupart des constitutionnels réparèrent leur faiblesse passagère par de nobles rétractations, d'autres les expièrent dans les prisons, car la Révolution n'établit bientôt plus de différence entre ceux qui avaient refusé le serment & ceux qui l'avaient prêté. Quelque-uns des obstinés montrèrent par la dégradation de leur vie quel triste mobile les avait poussés à la servilité.

La conduite des prêtres de chacune des paroisses est ensuite passée en revue. Au cours du récit, on remarque souvent combien les populations chrétiennes de la région, averties par la droiture native de leur foi, accueillaient mal les intrus, comme celles de Luzenac qui barricadèrent les portes de leur église devant celui qu'on leur avait envoyé & l'obligèrent à déguerpir; comme celles de Tourtouse qui, lassées des complaisances sans mesure des nouveaux venus, se révoltèrent enfin devant la suppression de la sonnerie des cloches; comme celles de Couflens & de Salau, privées de leur pasteur qui avait cependant juré, mais qui n'en avait pas moins été contraint de fuir en Espagne, auxquelles l'administrateur du district se vit obligé, en avril 1793, d'envoyer un ancien capucin pour les secours religieux qu'elles réclamaient.

Etrange administration, ajoute l'auteur, qui s'intéresse aux nécessités spirituelles des fidèles & qui chasse leurs prêtres.

Le travail de M. l'abbé Cau-Durban est une contribution précieuse pour la vaste enquête qui se poursuit sur le clergé de France dans cette époque de persécution, pour laquelle M. l'abbé Sicard, M. Edmond Biré & quelques autres ont déjà donné tant de lumières inattendues. J. DE L.

Vers le Passé, Intimités, sonnets & poésies diverses, par Cyrille BAROLÈNE. 1 vol. in-12 de 125 pages; Villefranche-de-Rouergue, veuve Salingardes, 1903.

C'est un charmant bouquet de fleurs, de fleurs d'antan, mais toujours fraîches & odorantes, que notre cher poète de Villefranche nous offre dans ce délicieux recueil. Je l'ai lu &

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

relu pour cueillir les plus belles, & j'ai eu bien de la peine à faire un choix, car toutes ont un parfum & un éclat de printemps.

Vers le Passé — le titre l'indique — est une excursion du poète à travers les joies & les tristesses des ans évanouis. Chaque page réveille en son âme un souvenir gai ou attendrissant, un écho qui rit ou qui pleure :

> C'est sa sereine enfance aux longs ébats joyeux,
> C'est sa jeunesse en fleur d'amour tout embaumée,
> Ce sont les chers tombeaux dont sa route est semée,
> C'est la terre bénie où dorment les aïeux.

Le poète a recueilli, comme dans une urne de cristal, toutes « ces reliques du cœur », faites « des beaux jours défunts », « des espérances brisées », & de « ce roman divin » que tout homme commence sans jamais l'achever.

Aucun de ceux qui ne sont plus, aucun des êtres qu'il aima n'est oublié dans ses vers :

> O chers morts, dont l'amour nous fit des jours si beaux,
> Quel soleil d'or vaudrait l'espérance immortelle,
> Dont s'éclaire pour nous la nuit de vos tombeaux!

Le poète songe encore à celle dont il reçut le jour & les premières caresses :

> Et mon cœur plein de toi porte encore ton deuil!

Il envoie par delà la tombe un souvenir attendri & reconnaissant à tous ceux qui lui firent du bien; il n'oublie pas « la douce charmeuse », aux pieds de laquelle il « égrena son rosaire d'amour » ; & la pensée de tous ces bonheurs évanouis fait monter une larme à ses yeux :

> Chers objets, riens exquis, souvenirs parfumés,
> Ne nous rendrez-vous pas les images sereines
> De ces êtres charmants que nous avons aimés?

N'est-ce pas là aussi notre histoire?

Par un privilège qu'ont seuls les vrais poètes, M. Babolène, tout en ne nous parlant que de lui-même, évoque en nous une foule de souvenirs; notre cœur écoute :

> ..... dans le bruit de ses vers
> L'écho fidèle & doux de ses propres pensées...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme le poète, nous avons tous gémi, quand en nous s'est brisé, « frêle fil d'or » :

> Un de ces chers espoirs où tient la vie entière.

C'est le souvenir d'une mère qui nous revient au cœur comme une douce vision :

> Soudain de mon passé, tout rempli de caresses,
> De jours ensoleillés & de pures ivresses,
> Resplendit dans mon cœur le riant souvenir.

C'est la pensée des êtres qui ont traversé une partie de notre existence, qui se sont mirés peut-être un seul jour dans notre âme, & auxquels nous disons avec le poète :

> Sur l'onde à la changeante & vagabonde humeur,
> Je n'ai pu retrouver votre adorable image.

Mais loin de nous rendre sombres & moroses, tous ces souvenirs, gais ou tristes, nous remontent à l'âme :

> ..... en gerbes lumineuses,
> Laissant sur nos ennuis retomber leurs flots d'or.

Rien, en effet, dans ces pages, où l'on sent parfois des larmes, ne nous porte au noir désenchantement qui s'exhale, comme une odeur de mort, de presque toute notre poésie actuelle. Notre poète de Villefranche est de cette race saine & bien française, de ce Rouergue, patrie des chênes & des forts, où l'on a foi dans la vie & confiance dans l'avenir; il a cette santé morale que le déséquilibre intellectuel de notre époque a ruinée dans beaucoup d'âmes de vrais poètes, qui ont échoué dans le germe morbide de l'auteur des *Fleurs du Mal* ou dans les inepties prétentieuses de l'école décadente.

Je parlais tout à l'heure des souvenirs qu'évoque en nous *Vers le Passé*, souvenirs doux & bienfaisants qui nous laissent :

> L'intime & noble orgueil du devoir accompli;

& je n'ai pas dit encore tout ce qu'il y a dans ces vers d'exquis & d'inimitable sur la grâce & la beauté des enfants. Nul mieux que notre poète n'a chanté « la royauté » de ces êtres si chers qui nous donnent :

> Leur jeune âme à sentir comme un parfum de roses.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il s'est plu à les contempler dans une sorte d'extase :

O chastes fleurs du ciel aux splendeurs infinies,
Dans sa grâce d'aurore & sa douce fraîcheur,
Dans ses parfums divins & ses pures blancheurs,
J'ai respiré votre âme & je vous ai bénies.

Parfois notre poète a pleuré sur leurs souffrances, lui qui aime tant à entendre leur « gazouillement » & à les voir courir :

Tout dorés de soleil, de liberté tout ivres!

Dans ses jours d'anxiété, son cœur s'est réconforté à la vue de leur joyeuse innocence :

Mon âme qui traînait le faix d'ennuis pesants
Fit halte & respira, de son mal oublieuse,
S'abreuvant de fraîcheur, de paix délicieuse,
Dans la verte oasis que m'offraient tes dix ans.

Auprès d'eux, il s'est senti meilleur, il a oublié les ennuis de l'âge :

Ange pur & charmant qui me fais croire aux cieux,

& :

Qui rends mon déclin plus doux que mon aurore.

Dirai-je que l'âme des jeunes filles ne lui est point inconnue? Il nous a peint la joie & la sincérité

Dont leur jeunesse en fleur rayonne illuminée...

Avec une délicatesse aussi profonde que rare, il a pénétré le mystère de ces jeunes cœurs, & l'a exprimé avec quelle finesse !! A-t-on jamais mieux dit « à quoi rêvent les jeunes filles » :

Mais de ses beaux yeux noirs, si j'entends le mystère,
N'est-ce pas à travers un rêve de la terre
Qu'elle entrevoit ici tout le bonheur des cieux.

Parfois, en contemplant leur « splendeur douce & fugitive », le poète a vu passer une ombre sur leur front, mais elle s'est vite dissipée :

Ainsi qu'un rossignol à la fin de l'orage,
J'entends bientôt l'amour, vainqueur du noir présage,
Qui chante plus joyeux sur tes vingt ans en fleurs,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A l'heure décisive où la jenne fille confie à l'homme aimé le bonheur de son existence, le poète lui a souhaité :

> ... à travers la vie un long & doux voyage...

Ce jour-là il a compris :

> ... le poème exquis & plein de douces choses
> Que vont lire à son front ses fraîches sœurs, les roses...

Enfin, quel est le poète qui a mieux dit ce qu'il y a d'idéal & de divin dans la jeune fille :

> J'eus la vision d'un ange radieux,
> Planant sur ces débris pleins d'ombre & de silence,
> Comme sur un tombeau la divine Espérance.

La Femme, l'Epouse, la Mère, n'apparaissent-elles pas aussi, dans ces vers, nimbées d'une auréole de douceur & de beauté? Que de fois elles sont passées, « au plus noir de son rêve », comme le rayon vainqueur du soleil à travers les ténèbres. Il s'est plu à les contempler au milieu de leurs chérubins :

> Mais je vous vois toujours, mère au front radieux,
> Entre vos chérubins que vous baisiez des yeux,
> Sous l'auréole d'or de votre chevelure.

Souvent, le poète a rêvé devant une belle toile où rayonnait leur beauté :

> C'est un chef-d'œuvre exquis dans un portrait de femme,
> Où, s'ouvrant au soleil, toutes les fleurs de l'âme
> Exhalent leur parfum mystérieux & doux.

Mais ce n'est pas seulement l'enfant, la jeune fille, la femme, qui illuminent d'un doux rayonnement les vers de M. Babolène, c'est toute la nature, parfumée de fleurs, palpitante de vie, baignée de soleil, qui vit dans ces pages. On sait bien qu'elles ont été écrites dans cette heureuse vallée de Villefranche, où deux rivières apportent leurs eaux limpides, où le soleil rit toujours par delà cette couronne de collines vertes qui protègent la ville contre les vents froids & ne laissent voir que le ciel. Notre poète a bien senti le charme pénétrant de ce paysage, où tout parle au cœur; comme Lamartine, il a deviné cette âme mystérieuse des choses :

> Qui s'attache à notre âme & la force d'aimer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il a parcouru en rêvant ces riantes vallées de l'Alzou & de l'Aveyron, « ce coin rêvé du Paradis perdu », où l'on n'entend que « le murmure des nids qui chantent dans les branches », où « les prés verts se baignent dans les chaudes clartés du soleil ». Là le rossignol & la fauvette, par « un clair matin de mai », lui ont dit leur amoureuse chanson, sous « un ciel d'azur tout noyé de lumière » ; là, penché sur le calice des roses, il a songé à « leur éclair de jeunesse », à leur frêle destin » &, il a envié :

> Dans un bain de soleil, sous un ciel de saphir,
> Si vous avez vidé la coupe enchanteresse,
> Où l'amour a versé tout ce qu'il a d'ivresse,
> Qui ne vous envierait le bonheur de mourir?

Sur ces bords enchanteurs, il a vu luire « la blanche pâquequerette », qui :

> Humble étoile d'argent, sourit dans les prés verts.

Là, il a respiré l'arome de la violette :

> De grâce parfumée ineffable poème.

Il a cueilli parmi les mousses le myosotis :

> Humble étoile des prés, goutte d'azur & d'or!

Dans sa sympathie universelle pour tous les êtres, il a songé parfois « à l'insecte amoureux » :

> Qui s'endormait pâmé dans le sein frais des roses.

Il a suivi des yeux la libellule « alerte & coquette » ; il a vu le papillon, « cette fleur des airs » :

> Conter fleurettes à la rose!

Il n'est pas une voix, pas un soupir ou un chant de la nature qu'il n'ait entendu; il s'est plu à lui parler & à l'écouter, parce qu'il a compris qu'elle nous rend meilleurs, qu'elle est une mère, & que ses sourires, ses parfums & ses concerts nous font oublier le mal qu'on nous a fait ou que nous voudrions faire.

C'est donc une œuvre belle & saine que *Vers le Passé*; la trop longue & trop imparfaite analyse que je viens d'en faire ne peut qu'en donner une faible idée. Lisez donc ces vers :

> ... où l'on espère, où l'on croit, où l'on aime,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vous y sentirez passer un souffle pur qui rafraîchira votre âme; vous y respirerez des « parfums sains », des aromes fortifiants, qui vous rendront plus gais & partant meilleurs. C'est là, en effet, ce que nous dit à toutes les pages notre poète : « Aimez la vie! »

> Pour le sage la vie a des jours lumineux!
> Elle n'est pas au mal tout entière asservie,
> Et bientôt le sourire y renaît sous les fleurs.

Ce sourire, nul ne sait mieux que M. Babolène le faire venir sur nos lèvres & descendre des lèvres au cœur, où il fait « rayonner l'Espérance sereine », cette fée enchanteresse, cette sylphide adorable, dont la poésie est le symbole, & :

> ... que Dieu daigne envoyer
> Consoler parmi nous toute souffrance humaine.

Jean MARY.

Colección diplomática del Condado de Besalú, por D. Francisco MONSALVATJE Y FOSSAS. Olot, Juan Bonet; 2 vol. in-8° de 533 & 626 pages, 1901-1902.

Cet important recueil des textes diplomatiques est dû à un travailleur consciencieux & érudit, déjà connu par d'intéressantes monographies historiques & archéologiques[1]. Il ne contient pas moins de 1732 pièces, de l'année 812 à l'année 1400, publiées *in extenso* ou représentées par des analyses. Dans le nombre figurent beaucoup de documents inédits, trouvés par l'éditeur dans les Archives royales, municipales & ecclésiastiques, dans les Archives de la *delegación de hacienda*, à Gerona[2], & même dans ses Archives particulières, qui constituent d'ail-

1. *Noticias históricas*, Olot, Juan Bonet, t. I à X. Les deux volumes de la *Colección diplomática* forment les tomes XI à XII de la série des *Noticias*.

2. Au t. I, pp. 194-195, M. Monsalvatje indique très exactement l'importance exceptionnelle de ce dépôt trop peu étudié. Il rend, en outre, un juste hommage, auquel je suis heureux de m'associer, à l'œuvre très louable & vraiment remarquable accomplie dans ce même dépôt par M. Eduardo Gonzalez Hurtebise, qui en a eu la charge pendant ces dernières années.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leurs une fort belle collection. M. Monsalvatje entend l'expression « comté de Besalú » de la façon la plus large possible, de sorte que son livre sera indispensable à l'historien des régions voisines, tant en France qu'en Espagne. Qu'il me soit permis, en terminant, de signaler quelques points intéressants parmi ceux qui, dans l'œuvre de M. Monsalvatje, dépassent l'horizon de l'histoire locale proprement dite : t. I, p. 105, n. 1, mention, dans un ms. de Gerona, d'un diplôme perdu de Louis le Pieux confirmant les privilèges accordés au monastère de Amer par Charlemagne; p. 100, p. 126 & p. 128, précisions nouvelles sur la succession des abbés de Notre-Dame de la Grasse; p. 216, état actuel des Archives de Notre-Dame de Besalú; t. II, p. 58 & suiv., miracles de la vraie Croix opérés dans les comtés de Besalú, Roussillon & Cerdagne; p. 101 & p. 127, document concernant la valeur de la monnaie de Barcelone au milieu du treizième siècle; p. 119, rectification à la chronologie des abbés de Rosas telle que l'établit Villanueva; p. 177, document concernant les aliénations consenties en Roussillon par les souverains aragonais, de 1257 à 1481.

Joseph CALMETTE.

Catálogo de la biblioteca taurina de Luis Carmena y Millán (Tirada de 50 ejemplares); 1 vol. pet. in-4° de 198 pages. — Madrid, 1903.

Don Luis Carmena y Millán est certainement parmi les érudits & bibliophiles taurins le plus consciencieux & le plus compétent. Tous les aficionados connaissent ses *Lances de Capa* & ses *Estocadas y Pinchazos*, & tous les érudits ont compulsé sa fameuse *Bibliografía de la tauromaquia*, parue à Madrid en 1883.

Don Luis Carmena publie aujourd'hui le catalogue de sa bibliothèque taurine en un volume de format petit in-4°, qui ne contient pas moins de 198 pages. On peut juger par là de l'importance de cette bibliothèque, unique peut-être en son genre, & dont le catalogue ne peut manquer d'intérêt bibliographique. Le grand mérite de don Luis Carmena est d'avoir su grouper sur une même matière une grande quantité d'ou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vrages, de brochures, d'opuscules, dont quelques-unes sont du plus haut intérêt, non seulement pour l'aficionado, mais encore pour l'historien. Tous les exemplaires de la bibliothèque du savant bibliophile taurin sont en parfait état; quelques-uns sont reliés plus ou moins luxueusement, selon l'importance de l'œuvre.

Disons, en terminant, que le catalogue que nous signalons à nos lecteurs n'a été tiré qu'à un nombre très restreint d'exemplaires (cinquante), dont dix seulement ont été mis en vente au prix de 15 pesetas chacun. E. P.

Le Musée égyptien de Toulouse, par Charles PALANQUE, diplômé de l'Ecole des Hautes-Etudes, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire. — Tirage à part du *Recueil des Travaux relatifs à la philologie & à l'archéologie égyptienne & assyrienne*, vol. XXV. — Paris, librairie E. Bouillon, éditeur, 67, rue Richelieu; 18 pages in-4°.

M. Ch. Palanque vient de publier dans le *Recueil des Travaux*, &c..., dirigé par le professeur Maspero, le catalogue complet de la collection égyptienne conservée à l'ancienne Collégiale, dit musée Saint-Raymond, à Toulouse. Certains de ces sujets sont accompagnés de notes archéologiques expliquant leur usage chez les anciens Egyptiens, soit au point de vue religieux, soit au point de vue du *Livre des Morts*. Toutes les stèles, inscrites & figurées, ont été copiées & publiées intégralement. Cette publication facilitera les recherches des égyptologues, & continue la série des collections égyptiennes de province où se trouvent parfois des documents importants pour l'histoire de l'Egypte ancienne. R. P.

Rapport sur les fouilles d'El Deir (1902), extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. II, fasc. 2e. — Le Caire, imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1902; 8 pages avec plans.

L'auteur y raconte la campagne de fouilles entreprises pour le compte du gouvernement français, & qui a abouti à la découverte des ruines d'un important couvent copte & d'un ossuaire dans la vallée du Ouady Natroun, près du Caire.

R. P.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lo Català ¿ es Idioma ó Dialecte? par M. Joseph ALADERN. Brochure in-8° de 47 pages. — Barcelone, 1903.

M. Joseph Aladern est un patriote plein d'amour pour sa langue natale, le catalan. Et il veut prouver non seulement qu'elle est un idiome & non un dialecte, mais encore qu'elle est la langue mère de tous les dialectes parlés de Barcelone à Limoges & de la Provence à l'Aquitaine. Il exagère certainement. La langue catalane est la dernière qu'ait parlée les Troubadours, & non la première. C'est là un fait historique démontré par tous les documents du temps. Les Troubadours limousins commencèrent à faire de la langue d'Oc une langue littéraire, & tous les Troubadours qui suivirent, à quelque province qu'ils appartinssent, s'ingénièrent à les imiter. Puis, les Troubadours toulousains eurent la prédominance jusqu'à la guerre contre les Albigeois. Après la conquête du comté de Toulouse par les Français, les Troubadours se réfugièrent en Provence & donnèrent à son dialecte un éclat tout particulier. Quand la Provence, à son tour, tomba sur la mouvance du roi de France plus ou moins directement, les Troubadours émigrèrent en Catalogne, & c'est alors seulement qu'ils lui donnèrent du relief. Les Catalans eux-mêmes ont si bien reconnu la suprématie de la langue d'Oc qu'au quinzième siècle ils sont venus à Toulouse demander à la Compagnie du Gai-Savoir les règlements de leur poésie. Ils sont donc des tributaires & non des précurseurs.

Les ressemblances dans les dialectes de la France méridionale & de l'Espagne septentrionale que signale M. Joseph Aladern ne sont pas douteuses, mais elles ne prouvent nullement la priorité du catalan. Elles établissent seulement qu'ils appartiennent à une même langue mère, & cette langue qui les groupe tous, c'est la langue d'Oc.

Quoique n'approuvant pas les conclusions de l'étude de M. Joseph Aladern, on ne peut que rendre justice à son travail plein de recherches historiques & littéraires présentées avec beaucoup de méthode, de précision & de conscience.

B. D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un moine. — Le P. Jean, abbé de Fontfroide (1815-1895), par Edonard CAPELLE, missionnaire aux Indes-Orientales. — In-4° de xx-592 pages, orné d'un portrait en héliogravure & de nombreuses illustrations. — Paris, Victor Retaux, & Toulouse, Edouard Privat, éditeurs; 1903.

Voici un bon livre qui est également un beau livre. Il fait honneur à son auteur comme à ses éditeurs. Les presses toulousaines ont rarement produit un ouvrage plus soigné & plus satisfaisant comme typographie & comme illustrations.

Le P. Jean était connu de tout le Midi, & il a joué un grand rôle dans notre Languedoc. C'était une personnalité exceptionnelle par son intelligence, par son caractère & par sa valeur. Elle n'était pas moins remarquable par ses vertus.

Simple pâtre de la commune de Saint-André-de-Majencoules, dans le canton de Vallerauque, à sept lieues environ du Vigan, Louis Léonard avait reçu au hameau de Valbonne, auprès de pieux parents, une éducation forte & solide, qui devait tremper énergiquement son corps & son caractère. Tous ses traits annonçaient l'intelligence pénétrante, la volonté ferme, &, en même temps, la douceur sympathique & attachante. Il y joignait un discernement des esprits & une perspicacité d'appréciation qui allaient jusqu'à la divination des âmes & tenaient tout à la fois de la psychologie & du surnaturel.

Son biographe nous le montre, dans tous les épisodes de sa vie, très simple &, cependant, très occupée & très mouvementée, avec tout ce que la littérature & l'art, la religion & la piété lui ont fourni de documents curieux & intéressants.

Sa naissance, son éducation, ses études, les différents postes qu'il a occupés comme supérieur du Collège de Sommières, puis comme aumônier des Ursulines, plus tard comme restaurateur de l'abbaye de Sénanques, non loin de la célèbre fontaine de Vaucluse, sont rapidement retracés. Enfin, affilié à l'ordre de Cîteaux, il fut chargé, en 1858, de reconstituer l'abbaye de Fontfroide, près de Narbonne, d'abord comme prieur, puis comme abbé en 1889, & il en fit « la terre classique des vertus religieuses ». Les cœurs hésitants, froissés, désa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

busés ou repentants allaient lui demander l'aumône spirituelle d'un conseil, d'un encouragement, d'un pardon ou d'une lumière, & il était rare qu'ils ne fussent pas consolés, fortifiés, satisfaits. Son empire sur les âmes tenait du prodige. Il ne s'appliquait pas seulement aux questions qui concernent la conscience, il pénétrait la vie entière de ceux qui allaient le consulter, & il était pour eux le meilleur des confidents, le plus sûr des guides.

Ce livre n'est pas seulement une biographie & une œuvre d'édification; il contient aussi des pages pittoresques & artistiques. On peut suivre avec lui toute la route qui conduit de Narbonne à Fontfroide & y admirer de curieux paysages. On y trouve aussi de nombreuses notes archéologiques sur la vieille abbaye cistercienne, éclairées par de nombreuses photographies en marge du texte.

A tous égards donc, c'est un livre instructif & intéressant. Le style en est un peu particulier & l'esprit d'église y domine. Mais, en ces temps de crises religieuses, sociales autant que politiques, il ne saurait déplaire à ceux qui disent avec le poète :

La foi qui n'agit point est-ce une foi sincère?

B. D.

Les majoraux du Félibrige des origines à nos jours (21 mai 1876, 21 avril 1901). — Notes & documents, extraits du *Catalogue Félibréen*, rédigé par Edmond LEFÈVRE. — Marseille, Paul Ruat, libraire-éditeur, 1901.

C'est une simple plaquette de 48 pages in-8°; mais elle n'en sera pas moins utile à tous ceux qui s'intéressent au Félibrige, à son organisation, à son histoire & à ses principaux chefs. Elle rapporte d'abord les statuts du Félibrige de 1862, puis ceux de 1876, donne l'état de l'organisation félibréenne telle qu'elle existe à la suite du Consistoire d'Arles du 21 avril 1901 &, enfin, termine par la liste alphabétique des majoraux du Félibrige de 1876 à 1901 avec l'indication des œuvres félibréennes de chacun d'eux. Il y a bien quelques lacunes & quelques erreurs dans cette nomenclature, mais l'œuvre n'en est pas moins consciencieuse & instructive. En

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce qui concerne la *Revue des Pyrénées*, par exemple, que nous trouvons cependant mentionnée dans cet ouvrage, nous constatons l'oubli de la notice nécrologique qu'elle a consacrée au regretté J.-F. Bladé. Et, tandis que (page 6) l'auteur fait figurer l'abbé Léonce Couture comme né à Cazaubon (*Tarn*), nous le voyons (page 19) mettre Cazaubon dans le *Gers*, ce qui est la vérité.

M. Edmond Lefèvre termine sa plaquette en annonçant un nouvel ouvrage en préparation, le *Memento du Félibrige*, avec un programme tellement étendu & tellement divers qu'il paraît difficile qu'il puisse le mener prochainement à bonne fin. Mais n'est-ce pas le cas de répéter avec Oronte :

> Belle Philis, on désespère,
> Alors qu'on espère toujours ?

B. D.

De Luchon à Loyola, par M. Paul LABROUCHE. — Tarbes, E. Croharé, 1903.

C'est une idée heureuse pour ses lecteurs dont s'est inspiré M. Labrouche en réunissant dans une élégante plaquette les récits de diverses courses entreprises par la Société académique des Hautes-Pyrénées. Les tirages à part, trop minces, s'envolent & se dispersent; un petit volume prend sa place dans une bibliothèque où on sait le retrouver.

Celui-ci est de ceux que l'on voudra reprendre parfois, parce que les souvenirs historiques & archéologiques aperçus, signalés avec la précision savante de l'archiviste, s'unissent aux narrations des promenades enlevées d'une plume alerte & piquante. Elle révèle aussi l'âme qui s'émeut vivement devant les grands aspects de la nature.

N'y a-t-il pas, selon la remarque ingénieuse de l'aimable touriste, une harmonie singulière entre eux & les plus belles manifestations humaines? Les échos les plus héroïques retentissent sur les rivages où les vagues profondes se brisent sur les hautes falaises, des Thermopyles aux côtes cantabriques où Pélage repoussait aussi la barbarie asiatique? Et n'est-ce pas sur les promontoires dominant les flots que se dressent les plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

superbes créations de l'art humain de l'Acropole à Taormine, chez nous des flèches de Coutances à Saint-Michel-du-Péril-de-la-Mer?

C'est ainsi que M. Labrouche nous conduit à travers les sites enchanteurs, de Tarbes regrettant son château détruit à celui de Loyola où naquit le valeureux capitaine, qui se releva de sa blessure à Pampelune pour fonder la sainte milice remplissant aujourd'hui le monde; de Cauterets au monastère de Saint-Orens d'Artalens, qui vit s'écrire la charte de fondation du Comté de Bigorre; d'Artalens à Casteljaloux, l'ancien Geu, le même nom du reste, sans « qu'il ait bien changé sur la route », comme le démontre péremptoirement le sagace philologue; de Lourdes à Barbazan, où il réclame, avec une juste logique, la création d'un département des Pyrénées centrales. Puis, c'est Saint-Bertrand & Valcabrère, la grotte de Gargas & Tibiran, l'Arboust & Luchon, Gavarnie & l'attachante église de Sère qui fut le siège de l'archiprêtré de Barèges.

Chacune de ces stations est marquée par des indications neuves & des aperçus originaux qui élèvent cette rapide esquisse bien au-dessus des banales redites de voyages.

L'auteur, cette fois, ne quitte guère les vallées. Il nous amène à souhaiter qu'il donne un pendant à son volume — avec les récits de ses courses sur les cimes qui lui sont familières.

J. de L.

Albi et ses environs — 1 vol. in-12 de 163 pages. Albi, Pezous, 1903. Prix : 1 fr. 50.

M. Pezous, imprimeur à Albi, vient d'éditer une nouvelle œuvre de M. Auguste Vidal : *Albi & ses environs*. Ce livre vient à son heure, alors que partout, dans notre Midi, se constituent des syndicats d'initiative qui se donnent pour mission d'attirer les touristes. Or, les touristes, qui sèment de leurs écus les routes qu'ils parcourent, se rendent dans les seules régions capables, par leurs sites pittoresques, par leurs vieux monuments, par leurs beautés naturelles, de piquer leur curiosité. L'Albigeois est particulièrement riche à ce point de vue. Mais encore faut-il que ces richesses soient connues. Les faire connaître est le but que s'est proposé l'auteur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le livre de M. Vidal s'ouvre sur Albi; il en raconte les origines, il fait, en quelques lignes, l'histoire de ses évêques les plus remarquables; il étudie ses rues, ses monuments, ses vieilles maisons, son vieux pont, son musée, ses bibliothèques, ses archives; il silhouette, dans un bout de biographie, ses grands hommes. On voit le plan de l'auteur : histoire, curiosités de toute nature qu'offre la localité. C'est dans ce moule qu'il a coulé les études consacrées à Lescure, à Castelnau-de-Levis, à Saint-Juéry, à Ambialet, à Carmaux-Monestiès, à la région du Viaur, à Cordes, à Vaour, à Penne, à Bruniquel, &, enfin, à la forêt de Grésigne. On voit que le vrai titre de l'ouvrage serait plutôt : *A travers l'Albigeois.*

Des artites locaux, MM. Liozu & Henri Cahuzac, ont copieusement illustré ce petit guide du touriste; il ne renferme pas moins de dix planches hors texte, en similigravure, & quarante planches dans le texte. Le lecteur a, de la sorte, sous les yeux, le monument qu'il se propose de visiter & d'étudier.

Dernier détail : le petit volume est si coquettement habillé qu on l'achèterait pour sa couverture.

Des liens trop étroits nous attachent à M. Vidal pour répéter tout le bien que la presse locale & régionale a dit d'*Albi & ses environs.* Grâce à ce petit livre, l'Albigeois si pittoresque, ou l'harmonie des croupes des coteaux, la flottante ondulation des plaines se marient si bien avec la sauvagerie des montagnes, sera enfin connu &, tout le fait espérer, parcouru.

Inventaire sommaire des archives de Cordes antérieures à 1790,
par M. Ch. Portal, archiviste-paléographe.

Enfin a paru l'*Inventaire sommaire des archives communales de Cordes & antérieures à* 1790, rédigé par M. Charles Portal, archiviste-paléographe. C'est un puissant in-quarto de VI-416 pages en qui se résument dix années d'un labeur aussi patient qu'acharné.

En une trop modeste introduction, l'auteur constate que cet inventaire sommaire, publié aux frais du département du Tarn, fournit l'analyse, en 835 articles, de 703 parchemins, dont 15 rouleaux, de 12,636 papiers, de 437 registres ou cahiers représentant le formidable total de 36,943 feuillets,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

soit 73,886 pages. Un bénédictin aurait reculé devant cette montagne de documents à classer d'abord par séries & par dates, à analyser ensuite. Seul, un homme du métier est capable d'apprécier la très intéressante mais très fastidieuse besogne accomplie par M. Portal. Le classement fait, il a dû lire, très souvent déchiffrer avec des peines infinies, ligne par ligne, presque mot par mot, chacun de ces innombrables documents, chercher une phrase, concise & claire, qui donne, en cinq ou six mots, l'analyse d'une page entière; il a dû surtout, besogne plus ingrate que toutes les autres, corriger deux fois, souvent trois, les épreuves de l'énorme in-quarto. Oh! la terrible torture!

Par sa nature même, l'inventaire des archives de Cordes, que nous signalons aux érudits, échappe à toute analyse. Nous ne pouvons qu'indiquer la nature des documents classés dans chaque série.

La série AA renferme les actes constitutifs & politiques de la commune : privilèges & franchises, chartes, cérémonies publiques, entrées de seigneurs, États généraux & États provinciaux, assiette diocésaine; soit 27 articles.

Dans la série BB se déroulent tous les actes de l'administration communale révélés par les délibérations du conseil de la communauté depuis, & presque sans interruption, 1562 jusques à 1790. En outre des 88 registres des délibérations, cette série comprend des documents, dont un grand nombre appartiennent au quatorzième siècle, relatifs à l'administration consulaire, aux élections des consuls, des conseillers & des juratifs, & enfin aux offices municipaux & royaux.

La série CC, impôts & comptabilité, compte 278 articles consacrés aux compoix, aux institutions financières, aux comptes consulaires dont le plus ancien date de 1464-1465.

Assez pauvre est la série DD, qui englobe tous les documents relatifs aux propriétés communales : eaux & forêts, édifices, travaux publics, ponts & chaussées, voirie; soit 31 articles.

La série EE, qui compte 51 articles, est particulièrement intéressante. Sous la rubrique : Affaires militaires, sont classés tous les documents qui concernent tous les documents intéres-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sant la guerre, la politique, les fortifications, les passages & logement des gens de guerre.

Dans la série FF, justice, procédures, police, on trouve tous les documents qui concernent les diverses juridictions — supérieure, civile, criminelle — la police consulaire & les innombrables procès de la communauté.

Le culte, l'instruction & l'assistance publique forment la série GG; registres paroissiaux, clergé, couvents, confréries, pour le premier chapitre; les écoles ne fournissent que deux articles; l'assistance publique, représentée par les hôpitaux des Trinitaires & de Saint-Jacques & le bureau de charité, par les comptes des syndics de ces divers établissements charitables, par les épidémies de peste, en donnent 76. La série se clôt par un supplément aux registres paroissiaux de 33 articles.

La série HH, agriculture, commerce & industrie, est très pauvre; elle ne comprend que 14 articles. Plus indigente encore est la série II, documents divers, qui ne fournit que 12 numéros.

Une table générale des matières, des lieux & des personnes, mentionnés dans l'inventaire, clôt ce volume; elle ne comprend pas moins de 43 pages. On ne peut rien concevoir de plus méthodique, rien de mieux conçu, au point de vue typographique, que cette table. M. Portal seul peut savoir la somme de travail qu'elle a coûté.

Et maintenant nous attendons l'inventaire sommaire des archives ecclésiastiques; mais il faudra longtemps patienter; les crédits mis à la disposition de l'archiviste pour l'impression des inventaires sont tellement faibles, les documents à inventorier sont tellement abondants, que quatre ou cinq années sont nécessaires pour mener l'œuvre à bonne fin. Mais nous savons que le prochain volume sera digne de son aîné.

ALBIENSIS.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 2204

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNE POÉTESSE ÉPIQUE TOULOUSAINE [1]

Les Français n'ont pas la tête épique. Cette condamnation péremptoire est répétée sans cesse avec complaisance, surtout par les peuples qui nous ont emprunté, en les transformant, la plupart de nos épopées.

Cependant, dès le onzième siècle, le génie français se révèle justement par une prodigalité de récits épiques, nés, comme ceux de la Grèce, de la réunion des chants populaires, des cantilènes qu'inspirent le patriotisme & la foi. Ils demeuraient de même historiques & légendaires en célébrant les exploits des héros. Le merveilleux s'y laissait à peine entrevoir; ils étaient surtout narratifs, selon le caractère propre de l'esprit de notre race qui tend sans cesse à l'action, de même que plus tard notre tragédie exclura le lyrisme, du moins jusqu'aux romantiques; épiques cependant par l'unité de plan, le relief & l'énergie des caractères, la grandeur des événements, l'expression poétique avec laquelle les colorait une imagination émue. Telle sera plus tard encore notre Chanson de la croisade.

Ils se répandirent avec une fécondité qui a amené M. Léon Gautier a écrire trois gros volumes sur l'épopée française. Ceux du cycle de Charlemagne peignaient les mœurs du temps,

1. Elle n'est pas née à Toulouse, n'y est pas morte & n'y a habité qu'en passant, mais elle a obtenu des fleurs aux Jeux Floraux, son livre a été imprimé à Toulouse & elle a vécu dans la contrée dont Toulouse est la capitale intellectuelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ardeur guerrière & la foi robuste. La chanson de Roland, dont les souvenirs confus n'ont pas cessé de hanter l'esprit de tous, du peuple surtout, jusqu'au jour où les érudits nous l'ont rendue tout entière dans sa vigueur virginale, y a laissé une empreinte de noble courage & de fierté qui ne s'est plus effacée. La fiction romanesque prend plus de place dans les poèmes du cycle d'Artus. La galanterie domine les passions effrénées & violentes. Une tendre mélancolie, une exaltation naïve, qui apparaissait déjà dans les adieux & la douleur de Roland & de la belle Aude, transforment la primitive rudesse. Ce caractère nouveau ne cessera plus de s'imprimer dans les productions littéraires de notre pays. En même temps, le sentiment religieux éclate dans les romans de la Table ronde, & la recherche du Saint-Graal prend dans le domaine de l'imagination l'importance de la conquête du Saint-Sépulcre dans celui de l'histoire. Puis enfin, le cycle des romans de Troie, d'Alexandre & de Rome la Grant, moins originaux, ramènent déjà les lettres françaises dans l'antiquité classique; en sorte que l'on peut dire que c'est l'épopée du moyen âge qui a formé la nature d'esprit & le goût littéraire de la France.

Les nombreuses traductions en prose ou en vers du quatorzième siècle montrèrent le goût persistant pour ces poèmes primitifs; mais leur vulgarité en amena le discrédit, & alors se répandirent, surtout dans les mémoires familières, les épopées héroï-comiques & satiriques qui ont amusé nos pères pendant trois cents ans.

Le milieu du grand siècle vit surgir tout à coup un nouvel essor épique. Les temps reposés qui succèdent aux longues luttes sont les plus favorables à l'éclosion de la poésie. Celles des guerres religieuses s'étaient continuées jusque vers 1630. La Fronde avait ensuite ravivé le feu dans les esprits & ils semblaient se plaire à exhaler ce qui leur restait d'ardeur dans le poème héroïque. On sortait à peine des jours des belles aventures, des altières fiertés, des courages qui se dépensaient en duels continus, comme pour ne pas perdre l'habitude des coups d'épée, des folles équipées sous les chapeaux à larges bords & à panaches, sous la cuirasse qui couvrait encore les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

justaucorps dont les manches s'évasaient immenses avec de lourds revers. Ce fut aussi le moment d'une féconde renaissance religieuse avec les réformes & les fondations de saint Vincent de Paul, du cardinal de Bérulle & de l'abbé Olier, admirable époque fertile & mouvementée, où se fusionnaient comme dans un creuset incandescent tous les éléments d'où devait surgir l'or du siècle français par excellence, d'un de ces siècles où, selon le mot de Lacordaire, le genre humain se regarde pour s'estimer.

C'est alors que parurent le *Moïse sauvé*, de Saint-Amant, 1650; le *saint Louis*, du P. Lemoyne, 1651; le *Clovis*, de Desmarets de Saint-Sorlin, 1653; la *Pharsale*, de Brebœuf, où à travers le fatras luisaient des étincelles, 1655; enfin, la *Pucelle*, de Chapelain, 1656, poèmes accablés de railleries, tombés définitivement sous les coups de Boileau, mais où apparaissent parfois, à travers les intempérances, les emphases & les rudesses, des éclairs subits, des vigueurs trop disciplinées plus tard, de riches & pittoresques images dans des vers abondants & imprévus, d'un rythme nombreux, aisé & plein.

Les romans du Périgourdin, La Calprenède, parus de 1642 à 1661; le *Cyrus* & la *Clélie*, de Mlle de Scudéry, 1649 & 1656, gardent eux-mêmes une allure épique. Ils peignent les belles âmes aux prises avec la destinée dans les grands événements de l'histoire, tandis que les portraits avec les aventures des personnages contemporains dissimulés sous des noms antiques leur prêtaient un accent de vérité, avec un attrait qui ne serait pas entièrement perdu pour nous si nous avions le courage de les lire.

Les derniers surtout gardaient la tradition des fines analyses, des sentiments & des délicates subtilités de la passion, des fidèles peintures, en un mot, des joies ou des souffrances du cœur, que l'*Astrée*, d'Honoré d'Urfé, parue de 1610 à 1625, semblait avoir hérités des cours d'amour & qui demeurèrent pendant tout le dix-septième siècle la lecture favorite & l'aliment des causeries des belles dames & des hommes de la société polie.

Ainsi se maintenait encore l'empreinte épique & galante du moyen âge.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est peu après ces épopées & ces romans que parut, en 1660, à Toulouse, chez Arnaud Colomiez, imprimeur ordinaire du Roy & de l'Université, le poème intitulé : *Judith ou la délivrance de Béthulie.*

L'auteur était une jeune femme qui devait survivre quelques jours seulement à sa publication.

I.

Marie de Pech[1], fille de Georges de Pech-Kersalan & de Marguerite de Druilie, était née en 1630 aux environs d'Ancenis. Le nom de Pech est essentiellement languedocien, comme celui de Druille, d'ailleurs, & spécialement de la région lauraguaise où il est encore très répandu. Celui de Kersalan semble indiquer une alliance bretonne, & la famille conserva longtemps, en effet, des intérêts en Bretagne d'où était peut-être originaire la mère de Georges de Pech.

Dès son enfance, la jeune Marie montra un goût très vif pour la poésie. Elle rimait volontiers les compliments habituels de famille, & disait pour s'excuser, lorsqu'elle ne savait pas ses leçons, qu'elle les aurait mieux retenues si elles avaient été en vers. Ovide ne se plaignait-il pas en distiques lorsque son père lui donnait le fouet?

La fureur des duels sévissait encore malgré les terribles répressions de Richelieu, & en Bretagne plus qu'ailleurs peut-être. Après une affaire d'honneur, Georges de Pech fut obligé de quitter le pays & il demanda un abri au Languedoc, la province d'origine de sa famille, & d'abord à Béziers où il paraît avoir exercé une charge de finance, comme d'ailleurs en Bretagne, ce qui a fait croire à quelques biographes que la jeune poétesse était née dans la vieille ville romaine.

A peine âgée de dix-neuf ans, elle épousa à Narbonne, le 15 septembre 1659, Henri de Calages, fils de Pierre de Calages de Charancé & d'Anne d'Alègre.

1. On écrit quelquefois Puech, mais nous donnons son nom tel qu'elle l'a signé elle-même au bas de sa dédicace à la reine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Calages habitaient aux environs de Fanjeaux. Ils se transmettaient de père en fils des charges de magistrature. Au commencement du dix-septième siècle, Barthélemy de Calages était juge d'appeaux en la vicomté de Caraman & de Saint-Félix. Il acheta dans le territoire de sa judicature des propriétés considérables qu'augmenta son fils Pierre, son successeur aussi dans sa charge. Son arrière-petit-fils, Jacques de Calages, était avocat au Parlement de Toulouse, lorsqu'il épousa, à Pamiers, Jeanne-Angélique de Fraxine, le 12 février 1732.

C'était un lettré. Il a laissé une assez belle bibliothèque, & c'est de cette collection que provient l'exemplaire du poème épique de Marie de Calages que je possède aujourd'hui, volume fort rare qui n'est pas à la Bibliothèque Nationale[1].

Jacques de Calages mourut à Caraman en avril 1778, au moment où le comté, qui dépendait encore de la généralité d'Auch, allait être réuni au Languedoc.

J'ai connu les derniers survivants du nom de Calages, deux officiers qui achevaient de vivre dans leur manoir de Taurines, au pied de la colline de Fanjeaux, auprès de l'antique couvent de Prouille[2].

Si elle devait être de courte durée, l'union de Marie de Pech avec Henri de Calages fut du moins parfaitement heureuse. Le jeune mari aimait la poésie comme sa femme & rimait volontiers. Le foyer se peuplait, & c'étaient ses joies de famille qu'il chantait le plus volontiers. En décembre 1656, il écrivait de Mirepoix, où il résidait, au neveu du père Treille, gardien du couvent de Mirepoix, qui prêchait l'Avent à Castelnaudary,

1. L'exemplaire que possède la bibliothèque de Toulouse provient du legs Desbarreaux-Bernard.

2. Les indications sur les Calages sont prises dans mes papiers de famille. Les précisions sur la biographie de Mme de Calages sont dues à un méridional qui a beaucoup écrit dans la première moitié de ce siècle, M. Labouïsse-Rochefort, le seul qui ait eu recours aux registres des paroisses pour donner des faits exacts & des dates sûres pour cette biographie, très altérée par Sauvigny, Mme de Genlis, la *Biographie toulousaine*. (Labouïsse-Rochefort, *Voyage à Rennes-les-Bains*. Paris, Desanges, 1832; note, p. 620.)

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour le prier de le rappeler au souvenir du religieux, son émule en poésie, afin

Qu'il présente à Dieu ma famille,
Ma femme, mon fils & ma fille.

Quelques jours après, il terminait une lettre au même par ces vers :

De janvier le vingt & deuxième
Auprès du cher enfant que j'aime,
Qui me détourne maintes fois
Me tirant la plume des doigts.

C'est le sentiment qui inspirera plus tard le petit poème enchanteur *A nos oiseaux envolés*, si l'expression est loin des images & de la grâce attendrie du grand poète des enfants.

Le 10 juin suivant, Pierre-Paul Riquet, baron de Bonrepos, tenait sur les fonts baptismaux de la cathédrale de Mirepoix, avec Catherine de Fournier, un nouveau fils des heureux époux qui porta le nom de son glorieux parrain.

Les soins de sa nombreuse famille ne détournaient pas Mme de Calages de la poésie, & c'était souvent tandis qu'elle berçait ses nouveau-nés que l'inspiration venait lui dicter des vers. Elle en présenta quelques-uns aux Jeux Floraux qui les couronnèrent plusieurs fois, mais aucun d'eux n'a été conservé. Les registres de l'ancienne Compagnie du Gai Savoir, qui se suivent & se continuent depuis l'origine, s'arrêtent avec celui qui contient les pièces couronnées depuis 1584 jusqu'en 1640. Celles qui le furent entre cette dernière année & la constitution des Jeux-Floraux en Académie par les Lettres patentes de 1694 ne sont connues que par quelques plaquettes des Triomphes, mais nulle d'elles n'a gardé le nom de la poétesse mirapiscienne. On ne peut donc avoir une idée de ses poésies familiales que par une pièce fort tendre, citée par Labouïsse-Rochefort, qu'elle adressa à son mari pendant qu'il était en Bretagne où l'avait appelé le règlement de quelques affaires. Les stances qui expriment un sentiment naïf & vrai à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

travers la phraséologie amoureuse de son temps se terminent par celle-ci :

Que si le juste ciel permet que je le voie
Et qu'il lui plaise enfin de finir mon ennui,
Je crois certainement que je mourrai de joie.
Que mon sort sera beau s'il s'achève par lui !

Mais sa verve se concentra bientôt sur un projet plus ambitieux. Elle se haussa jusqu'à la conception d'une épopée, &, ainsi que quelques-uns de ses contemporains, en demanda aux livres bibliques l'inspiration & le sujet. Elle choisit l'histoire de Judith qui avait déjà attiré du Bartas & aussi une Toulousaine, Mme de Mansencal. Elle en avait écrit déjà une grande partie lorsque s'annonça le mariage du jeune roi. L'imagination prompte et hardie qui enflamme sans cesse l'âme des poètes l'emporta aussitôt jusqu'à la glorieuse pensée d'offrir son poème à la nouvelle reine. Afin de le rendre plus digne de la royale destinatrice, elle l'amplifia de nombreux épisodes qu'elle dut ainsi composer rapidement, puisque le traité des Pyrénées fut conclu le 7 septembre 1659 & que l'impression du poème fut terminée le 30 avril 1660. Peut-être aussi les avait-elle écrits déjà en petits poèmes séparés & les joignit-elle volontiers à cette occasion.

La jeune femme se disposait à se diriger vers Saint-Jean-de-Luz pour présenter elle-même son œuvre à la reine, lorsqu'elle fut arrêtée par la maladie. Malgré un prompt rétablissement, elle ne put entreprendre ce long voyage & envoya son mari pour la remplacer. Marie-Thérèse fut très touchée, comme le sont les reines à leur avènement, lorsqu'elles reçoivent les premiers hommages à leur entrée dans leur patrie nouvelle. Toute la cour, à son exemple, fit fête à la jeune muse. Suivant la coutume des grands personnages de cette époque, auxquels une œuvre littéraire était dédiée, la reine accorda un don magnifique. Elle remit à Henri de Calages une somme de 6,000 livres. Louis XIV ajouta 1,500 livres, Anne d'Autriche de même; la grande Mademoiselle, jouant encore la reine au milieu de l'écroulement de son rêve, 500 livres; Louis de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Haro, représentant la fière monarchie de Charles-Quint, ne crut pas pouvoir donner moins que la fille de France, mais Mazarin ne donna rien.

Henri de Calages apporta les 10,000 livres à sa femme qui lui en signa une reconnaissance, le 19 janvier 1661, par-devant Me Laroque, notaire à Castelnaudary.

La faveur royale, attirée par la délicate flatterie qui saluait ainsi l'aurore d'un règne, n'aurait pas manqué d'amener des suites importantes pour les jeunes époux. Déjà, lorsque s'annonça la prochaine naissance du premier enfant royal qui devait être le grand Dauphin, Mme de Calages, qui se trouvait fort à propos dans les mêmes espérances que la reine, fut choisie par le roi pour être la nourrice. Mais une catastrophe soudaine anéantit ces brillantes espérances.

La jeune femme, toute à la poésie, malgré sa fatigue & l'ivresse de l'avenir qui semblait l'attendre, avait repris son épopée pour en perfectionner quelques parties, parce que la composition trop rapide lui en paraissait défectueuse. Elle écrivit aussi des vers où elle célébrait encore une fois l'amour conjugal qui avait fait de sa vie un poème vécu, mais le manuscrit en a été perdu avec celui des corrections de *Judith* Enfin, elle travaillait, dans la journée même du 7 octobre 1661, à un poème sur la Présentation de la Vierge au Temple lorsque les douleurs de l'enfantement commencèrent à la saisir & elle mourut le lendemain vendredi, à neuf heures du matin, à l'âge de vingt-neuf ans, après avoir reçu l'absolution générale & l'extrême-onction par les mains du P. jésuite de Crézents. Elle repose dans la chapelle Sainte-Marguerite de la cathédrale de Mirepoix, qui abritait le tombeau de la famille de Calages.

Le Dauphin qu'elle devait nourrir naquit le 1er novembre suivant.

Il semble que les vers aient été la langue naturelle des sentiments à cette heure où s'épanouissait notre grand siècle littéraire. Le P. Lachenal, jésuite, adressa à M. de Calages plusieurs sonnets consolateurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II.

Le poème de *Judith* dut peut-être une part de sa célébrité au royal patronage sous lequel il avait paru. Il l'a conservée toutefois, au moins dans notre province, &, d'ailleurs, dans tous les dictionnaires biographiques, bien que personne assurément ne le lise plus depuis deux siècles. Il n'est cependant pas sans quelque valeur, & son étude peut demeurer encore une curiosité littéraire, surtout par les rapprochements & les comparaisons avec d'autres œuvres analogues.

L'héroïne de Béthulie est, en effet, une des figures qui ont attiré le plus souvent l'art & la poésie. Le contraste entre la faiblesse féminine & le courage intrépide offrait un sujet pour de saisissants tableaux comme pour des scènes dramatiques. Il n'est guère de musée ou de galerie où l'on ne rencontre une Judith tenant la tête d'Holopherne : aux Offices de Florence, celle de Christofo Allori, la plus souvent reproduite par la gravure, & celle de Botticelli; celles de Lucas Cranach & de Goltzius, à Berlin; celle de Mantegna, celle de Manfredi, au Louvre, & partout celles de tant d'autres, car des primitifs à Raphaël & à Véronèse, il n'est guère de peintre qui n'ait été désireux de créer une représentation de l'étrange & robuste libératrice de son peuple. Notre musée en possède deux : l'une du peintre italien Matteo Rosselli, qu'il ne faut pas confondre avec son arrière-grand-oncle, Cosimo Rosselli, qui eut la gloire, peu justifiée d'ailleurs, de peindre une scène à la Sixtine à côté de celles de Lucas Signorelli, de Botticelli, de Guirlandaïo & du Pérugin, & la gloire plus grande d'avoir été le maître de fra Bartolomeo della Porta. Matteo a montré Judith revêtue des riches habits tentateurs, revenant du camp dans une attitude de belle allure avec la tête de l'ennemi tranchée par elle, portée dans un sac par sa servante & recevant les témoignages de reconnaissance du grand-prêtre, venu au-devant d'elle hors des portes de la ville. C'est une scène peinte vers le premier quart du dix-septième siècle, dans le goût pompeux, mais mesuré encore, qui s'annonçait déjà.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'autre est une simple figure à mi-corps de ce peintre vigoureux, le Valentin, dont la pâte ferme & les têtes d'une réalité vulgaire font reconnaître les œuvres au premier coup d'œil. L'héroïne, au visage de servante plus que de grande dame, tient d'une main la tête d'un général babylonien, & levant un bras charnu, de l'autre montre le ciel.

Judith partage avec Esther l'honneur aussi de figurer sans cesse dans les tapisseries qui ornaient les demeures comme les chœurs d'églises des trois avant-derniers siècles. Leurs statues élégantes & fières se dressent souvent encore sous les voussures des portails. Elles se montrent, en leur qualité de libératrices de leur peuple, entre les prophètes qui ont prédit l'avènement du Christ, autour de la clôture du chœur de Sainte-Cécile d'Albi. Entre toutes ces figures d'inspiration flamande & bourguignonne, frappantes par leur caractère de vérité & de vie, familières par leur vulgarité même, une des plus regardées est assurément celle de Judith attirant les regards des enfants & du peuple par la bonhomie nullement héroïque de ses traits, le geste plein de naturel de ses bras relevant, comme pour danser, sa robe à plis lourds, bordée de fourrures & constellée de perles & de pierreries.

Le poème & le drame ont trouvé plus encore un riche sujet dans le livre biblique. Bien que les novateurs du seizième siècle eussent refusé de l'admettre parmi les livres canoniques, Jeanne d'Albret l'avait indiqué au jeune poète Salluste du Bartas qui dédia plus tard la seconde édition de son œuvre à Marguerite de Valois, l'aventureuse épouse du galant roi de Navarre. Elle parut pour la première fois à Bordeaux en 1573. Divisée en six livres, écrite d'un style enflé & bouffi, elle renferme toutefois, sous une forme abondante & copieuse, des traits brillants & des élans verveux qui révèlent l'ardeur de la race & de la terre gasconnes. Elle est inférieure à la *Semaine*, d'un souffle plus haut & d'une veine plus aisée, mais elle eut le mérite, comme elle, de relever par l'inspiration des livres saints le paganisme sensuel de la pléiade. Toutefois, le culte de l'antiquité, qui passionna les Renaissants, voila aussi, aux yeux de du Bartas, la grandeur & la simplicité de la Bible, pour lui faire suivre, ainsi qu'il le dit lui-même, moins l'ordre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou la phrase du livre biblique que l'imitation d'Homère & de Virgile. Tendance qui défigura de même l'intense & sincère émotion du livre sacré dans les poèmes du siècle suivant, dans celui aussi de Mme de Calages.

Judith parut aussi sur le théâtre en 1695 avec la tragédie de notre compatriote albigeois l'abbé Boyer, qui affadit étrangement le récit héroïque, mais dont le nom survit grâce à l'épigramme de Racine. Déjà, une quarantaine d'années auparavant, le P. Félicien du Saint-Esprit avait traduit le livre de Judith dans une forme dramatique, mais son œuvre n'a jamais été publiée. Dans le dernier siècle, sous la Restauration, Decomberousse fit jouer une tragédie de Judith où il ne manque pas d'insérer des sentences constitutionnelles selon la Charte. En 1840, l'allemand Rebbel glissa sous le même titre des tendances socialistes dans un drame plus mystique & symbolique qu'humain. Trois ans après, Mme de Girardin voulut faire honneur à son sexe en célébrant l'héroïne, mais sa tragédie a moins vécu que d'autres de ses œuvres dramatiques, moins surtout que les spirituelles *Lettres parisiennes* du vicomte de Launay.

III.

Il n'est pas surprenant que Judith ait excité la verve poetique, surtout celle d'une femme, au lendemain de la Fronde & des hauts faits des vaillantes lutteuses qui. plus que les intérêts politiques, avaient attisé le feu de cette guerre galante. La poésie & le théâtre même s'inspiraient volontiers des livres sacrés ou de la vie des saints à ce moment de puissante rénovation chrétienne. Les sentiments de foi vive & le renouveau d'ardeur chevaleresque séduisirent notre jeune compatriote & elle se mit bravement à l'œuvre, sans tarder, comme si elle prévoyait que les heures de travail seraient courtes pour elle.

L'avènement de Marie-Thérèse d'Autriche en France, assurant la paix & terminant enfin les guerres longues & dures, n'amenait-il pas un rapprochement entre la libératrice du peuple élu & la jeune princesse qui apportait aussi dans les plis de sa robe de noces la délivrance de tant de maux soufferts?

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'aimable poétesse eut grand soin de le faire valoir dans sa dédicace à la Reine, & dans chacune des stances, imprimées à la suite, qu'elle lui adressa, elle chanta sans cesse l'aurore de jours meilleurs se levant sur les désastres de la guerre. C'est qu'elle avait pesé douloureusement sur le pays. Il faut suivre dans les mémoires du temps, surtout dans les registres des délibérations des Conseils de ville, les doléances des populations sur les charges des expéditions lointaines, le passage & le logement des gens de guerre, aussi dangereux & aussi pillards que l'ennemi, pour comprendre & ressentir encore les cruelles souffrances qu'elles eurent à supporter jusqu'aux salutaires réformes de Louvois :

Sans crainte, le fer des faucilles
Abattra dans tous les guérets
Les flots d'or, l'espoir des familles,
L'honneur de la riche Cérès;
Désormais la tranchante épée
Ne les donnera plus au soldat en fureur
Et l'attente du laboureur
Par lui ne sera plus trompée.

Mme de Calages crut devoir s'excuser modestement sur sa hardiesse dans un discours aux dames qui précède le poème : « Je scay que parmy vous il y en a beaucoup de sçavantes & « peu qui ne soient charitables; ainsy si vous y trouvez « quelque chose qui ait le bonheur de vous plaire, louez-en « l'Esprit éternel qui me l'a suggéré; que si, au contraire, je « n'ay rien fait qui soit de vostre goust, souvenez-vous qu'une « femme, tout à fait engagée dans l'embarras d'une famille, « n'a pas toute la liberté d'esprit nécessaire pour ces ouvrages. » Déjà aussi, elle s'appuie pour implorer l'indulgence sur son éloignement de la cour & des beaux esprits de Paris. « Ah ! s'écrie-t-elle avec son accent toulousain, si j'avais eu la gloire d'approcher quelquefois Mlle d'Escudéry ! »

Son poème, écrit en vers alexandrins, est divisé en huit livres. Elle l'ouvre par une invocation à Dieu, une nouvelle offrande a la reine & au roi qui délivrera Jérusalem. Elle présente l'héroïne,

Qui d'un grand conquérant fit sa grande conquête.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle raconte ensuite le siège de Béthulie par Holopherne. Les Juifs seuls résistent à ses armes. L'orgueilleux chef d'armée demande à Achior, chef des Ammonéens, qui s'étaient soumis, quel est donc cet unique peuple rebelle? Et Achior déroule l'histoire du peuple de Dieu dans des vers faciles & abondants, plus prolixes que le texte rapide & serré du livre biblique. Il termine sa narration par des vers qu'il faut s'empresser de saisir, parce qu'ils sont parmi les plus lisibles :

> Songe à ta sûreté, laisse là les Hébreux ;
> Ouy, nous périssons tous s'ils ont leur Dieu pour eux.
> S'il veut icy la paix, n'y faisons plus la guerre,
> C'est le Dieu d'Israël qui lance le tonnerre;
> D'invincibles soldats marchent à ses côtés
> Prompts pour exécuter toutes ses volontés;
> C'est le puissant moteur de tout ce vaste monde.
> Il fait tout ce qu'il veut sans qu'aucun le seconde.
> Il créa l'univers par sa féconde voix,
> Et l'astre & le néant sont sujets à ses lois.
> Il a dessus les rois la puissance suprême,
> Nabuchodonosor lui doit son diadème,
> C'est de lui que dépend & la vie & la mort,
> La force, la valeur, la fortune & le sort.

Mais Holopherne, confiant dans sa force invaincue, attaque Béthulie, & un brillant tableau du camp de l'armée assiégeante ouvre la seconde partie. Judith, toute à sa douleur de veuve, ignore même le terrible danger. Sa servante Abra voit du haut d'une tour les préparatifs de l'attaque. Achior, que des Hébreux ont délivré, vient annoncer au chef de la ville & du pays, Ozias, que Nabuchodonosor veut conquérir toute la terre & *écheler* les cieux. Suivent deux discours, l'un d'Ozias, qui prédit la victoire avec le secours de Jéhovah; l'autre, d'Holopherne, excitant ses guerriers.

Suivant toujours la Bible, la troisième partie montre le détournement du cours d'eau qui amène l'eau à la ville, la stupeur & le désespoir des habitants, le tout entremêlé des inévitables & longs discours d'un prince de l'armée qui demande la reddition, & d'Ozias qui reproche à son peuple de préférer la servitude à la lutte, l'esclavage à la mort, & qui finalement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demande encore cinq jours. Judith apprend la fatale résolution, s'indigne de ce manque de confiance en Dieu & envoie Abra à Ozias pour l'encourager à la résistance.

Sur la demande d'Ozias, Abra lui raconte la vie entière de Judith, sa jeunesse pieuse, son amour de la solitude, sa résistance au dessein de mariage de son père, développée dans un nouveau discours inspiré beaucoup plus par les délicates réserves de l'hôtel de Rambouillet & des précieuses que par les mœurs hébraïques. Et quand Judith s'est décidée à épouser Manassés, toute la phraséologie galante de Cyrus & de Clélie, flammes, fers, pouvoir des yeux,

Ces doctes interprètes
Qui déclarent du cœur les choses plus secrètes,

& autres fadeurs dont les échos retentiront encore dans les vers de Racine, ne manquent pas d'apparaître dans les dialogues des deux fiancés. Ne semble-t-il pas qu'on entende comme un premier murmure des belles amoureuses du grand poète contenues par les bienséances de la cour, dans les vers par lesquels Judith termine son aveu?

N'en veuillez point, Seigneur, exiger davantage;
Je me fais violence en tenant ce langage,
Ma gloire s'en offense & me vient quereller,
Me disant que Judith a trop osé parler.

La mort de Manassés, la douleur de Judith remplissént le cinquième livre qui se termine par la venue de deux lévites venant lui demander conseil & aide. Ici le récit passe singulièrement à un autre sujet. Achior l'Ammonéen qui avait entendu le récit d'Abra & l'allusion faite par elle de l'obéissance d'Abraham & d'Isaac au sujet des résistances de Judith aux désirs de son père, demande la suite de l'histoire, & Ozias la raconte complaisamment. Il est probable que Mme de Calages avait à placer son poème sur Abraham.

Pendant la narration, les lévites reviennent vers Judith qui, dans un langage noble & vigoureux, les engage à ne pas se rendre & à compter sur le secours de Jéhovah. Elle les prie de demander à Ozias de laisser une porte de Béthulie ouverte la

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nuit prochaine pour qu'elle puisse sortir de la ville. La résolution héroïque est entrée dans son cœur.

Sa prière, qui ouvre le septième livre, a été certainement lue par Racine qui en a transfiguré par les vers enchanteurs de celle d'Esther les sentiments, les idées & la trame. La description de la toilette dont elle se pare révèle une main féminine. Puis, elle part avec sa servante au milieu de la nuit. Abra s'effraie, Judith la réconforte en lui rappelant la victoire de David. Et là-dessus, autre digression plus singulière encore dans un pareil moment : Judith, à la prière d'Abra, déroule l'histoire du vainqueur de Goliath. Les poètes n'aiment pas à perdre leurs vers.

David remplit encore tout le huitième livre, & ce n'est qu'au neuvième que le vrai drame commence. Judith, superbement vêtue, colorée, comme il convient, de lys & de roses, arrive à la tente d'Holopherne qui tombe aussitôt éperduement amoureux, amoureux comme on l'était au dix-septième siècle, avec les galanteries délicates, les déférences courtoises & aussi les tourments raffinés des âmes de ce temps. C'est en peignant les inquiétudes ardentes & tendres qui saisissent le fier guerrier au milieu des nuits que Mme de Calages lance le vers que Racine ressaisira dans l'aveu d'Hippolyte à Aricie[1] :

Il se cherche lui-même & ne se trouve plus.

Il se décide à inviter la belle Juive à venir dans sa tente, & comme en y entrant lui-même il la trouve contemplant une tapisserie dont elle lui demande le sujet, survient un autre épisode : l'*Histoire de Sémiramis & de Nisus tué par elle.* Il n'ose encore déclarer ses feux dans la promenade qui suit l'entretien ; on ne saurait être plus galamment discret, même au gré de Cathos & de Madelon. Il s'enhardit cependant, se persuade volontiers que Judith ne pourra résister à ses offres :

Et quand elle serait aussi fière que belle,
Nous la verrons brûler, nous la verrons languir,
Rendre flamme pour flamme & désir pour désir.

1. *Phèdre*, acte II, scène II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'héroïne se rend, en effet, au festin auquel il l'avait invitée en lui envoyant un eunuque. Holopherne boit plus qu'il n'avait bu de sa vie, tombe sur sa couche alourdi par le vin, & Judith tranche sa tête. Elle rentre à Béthulie. Ozias lui adresse les remerciements du peuple. Elle répond que c'est Dieu seul qu'il faut remercier, ajoute qu'il faut compléter la victoire en poursuivant les ennemis pour les mettre en déroute. Elle offre ensuite au temple le butin de la victoire & termine le poème par un cantique où elle invite toutes les créatures à louer le Dieu tout-puissant, depuis les prairies & les montagnes jusqu'aux étoiles :

Brillantes roses d'or au champ d'azur semées.

IV.

On le voit, le poème suit fidèlement dans ce dernier livre le récit de la Bible. Quant au caractère biblique il ne faut pas songer à l'y chercher. Le dix-septième siècle était trop rempli de lui-même pour demander à d'autres l'image de mœurs différentes ou de tableaux d'autres temps; il ne s'inquiétait pas de se représenter les scènes pittoresques du passé. Il plongeait dans le caractère & l'âme, mais ignorait la physionomie & le propre des temps divers. L'histoire, le poème historique surtout, n'était pas une contemplation des jours disparus; ils ne servaient que de cadre à l'activité morale des personnages contemporains peints sous le nom des héros de l'antiquité ou de l'Ecriture.

On ne saurait donc retrouver dans les vers de Mme de Calages la sobriété d'ornements, la sincérité, l'énergie, la réalité intense du livre biblique, encore moins la couleur orientale. Mais ils sont en général d'une tournure heureuse & facile. Le sentiment est naturel & l'expression parfois élégante. Si les raffinements affectés commençaient à disparaître du langage de Paris, ils n'avaient pas abandonné la province, & elle a su s'en préserver. Elle n'emploie guère de termes surannés. Sa langue est déjà assez pure, & quand parut son poème, Racine n'avait

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore écrit que l'ode aux Nymphes de la Seine. Si elle nous paraît un peu plate, il convient de ne pas perdre de vue que depuis les Romantiques surtout nous nous sommes habitués à une forme imagée, à un rythme mouvementé, à un sursaut continuel du vers qui pourraient nous faire regarder comme sans allure & sans couleur un bon nombre de ceux des meilleurs poètes du dix-septième siècle.

Il est certain que si le poème de Judith n'est plus lu depuis longtemps, il le fut avec estime au moment où il parut. Un vers de Phèdre en est un emprunt manifeste. On avait cru même à un autre qui n'est cependant qu'une méprise singulière. Sauvigny, imprimant en 1737 le *Parnasse des Dames*, y inséra quelques fragments du poème. Mais il prit la liberté grande de les modifier selon la langue de son temps & même d'en transformer quelques-uns en entier. Et cela, avoue-t-il avec une naïveté comique qui désarme, « afin de faire mieux goûter notre ancienne poésie ». Il changea ainsi le passage représentant Judith quand elle revêt sa robe de noces pour se rendre chez Holopherne, tandis qu'elle ne pense qu'à l'époux qu'elle a perdu, & lui fait dire ce vers de Phèdre :

Qu'un soin bien différent la trouble & la dévore[1].

Comme on n'ouvrait guère le livre de Mme de Calages, la supercherie fut admise par Mme de Genlis dans son *Influence littéraire des femmes*, qui accuse la jalousie des hommes d'avoir enseveli le poème dans l'oubli, puis par Mme de Vannoz, rédactrice, dans la *Biographie universelle*, de plusieurs articles sur des femmes célèbres, & même par le dictionnaire Larousse. Elle avait été cependant révélée par un article du critique Tourlet dans le *Journal des Débats*, alors *Journal de l'Empire*, du 6 mars 1814, article d'ailleurs très dur pour l'épopée de Judith. M. Albert du Boys l'a réimprimé, en l'accompagnant de quelques observations & aussi d'atténuations, dans le *Bulletin du bibliophile*[2].

1. *Phèdre*, acte II, sc. v.
2. *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1891, p. 18.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le poème de Mme de Calages n'est pas seulement digne d'être remarqué encore par le goût, l'élévation sans emphase, la correction de la langue qui le caractérisent au lendemain d'autres poèmes épiques en renom écrits dans un style barbare & boursouflé, mais aussi par le choix du sujet. S'inspirer des saints livres de la religion nationale était entrer dans une voie littéraire plus naturelle que celle qui entraînait écrivains & poètes vers le culte exclusif de l'antiquité. Et en cela, notre compatriote se joignait à plusieurs de ses contemporains qui avaient pris les héros de leurs poèmes dans les traditions de leurs croyances, comme les auteurs de *Saint Louis*, de *Moïse sauvé*, ou dans les glorieux souvenirs de notre moyen âge, comme ceux de *Clovis* & de la *Pucelle*. Corneille devait suivre cette voie féconde, trop tôt abandonnée, avec le *Cid* & *Polyeucte*, Racine avec *Esther* & *Athalie*, & ces œuvres sont de nature à faire regretter que tant d'autres dues au génie ou au talent aient si obstinément méprisé les inspirations vivaces de la foi & de la terre natale.

Le livre de Mme de Calages, « achevé d'imprimer le dernier jour d'avril 1660, » se présentait sous un aspect séduisant, avec ses caractères italiques élégants, fins & nets, analogues à ceux de la *Pucelle* & d'autres poèmes de ce temps, sa dédicace à la reine en beaux caractères de grand elzévir dont l'M initiale encadre une image de la Religion tenant la croix & que surmontent les armes de France & de Navarre soutenues par deux anges dans des rinceaux de feuillages.

Les deux portraits de Judith & de la jeune reine sont en regard à la première page du livre, gravés avec aisance par Séguenot selon les tailles grosses & espacées, d'aspect un peu dur, mais vigoureux & limpide. Elles avaient déjà cependant commencé à s'assouplir & se nuancer sous la main des artistes habiles qui, après s'être inspirés des Italiens & des Flamands, constituaient l'originalité de la gravure française & primaient les écoles étrangères en leur donnant des leçons & des maîtres. La reine Marie-Thérèse est entourée de larges boucles retombantes retenues au sommet de la tête par un cercle de perles, & un collier de perles entoure aussi son cou aux fermes contours. Un cabochon avec perles encore retient les plis de sa robe

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur sa poitrine; une couronne de feuilles de laurier entoure l'image que domine la couronne fermée, tandis qu'au dessous est appendu l'écartelé de Castille & de Léon. Le quatrain au bas de l'image est aussi caractéristique de l'époque que les tailles de la gravure & que le costume de la reine :

Le peintre commença cette divine image,
Ses yeux, auguste Reine, en furent éblouis;
Amour vient à son aide & peint votre visage
Des traits qu'il a choisis dans le cœur de Louis.

J. DE LAHONDÈS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UN MAGISTRAT ROYAL AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

GABRIEL-ÉTIENNE DE CALVET

JUGE & BAILLI D'AUTERIVE

Gabriel-Etienne de Calvet — ou Calvet — descendait d'une famille bourgeoise d'Auterive.

Son grand-père Arnaud Calvet, qui vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle, avait épousé Jeanne de Daumada [1], dont il eut trois fils : JACQUES, *docteur & avocat en la Cour*, marié en 1691 à Françoise de Reboutier, fille d'un bourgeois de Cintegabelle [2]; PIERRE, prêtre, docteur en théologie,

1. Jeanne de Daumada — ou Daumada — mourut le 26 juillet 1701. (Hierosme Brus, notaire d'Auterive, 1701-1702, f° 108.) Sa sœur Anne avait épousé Pierre de Cassé, bourgeois, puis seigneur de Mauvaisin, & leur fille Marie se mariait le 17 octobre 1669 avec François de Lacger, sieur de Figarolles, de Fougas, au diocèse de Mirepoix. (Antoine Villespy, notaire d'Auterive, 1669.)

2. Contrat du 25 novembre 1691. (Hier. Brus, notaire d'Auterive, 1691-1692, f° 186.) Françoise était fille de Jacquette de Trantouilh, sœur de Jean, bourgeois, marié à Françoise de Moudoix, & nièce de Marie de Trantouilh.

Au seizième siècle, les filles commencèrent à faire précéder leur nom patronymique de la préposition *de* qui marquait uniquement leur origine. C'était la traduction littérale de la formule latine des anciens actes. Cet usage se généralisa au dix-septième & on lui donna même une signification propre à flatter la vanité des familles bourgeoises. Il persista au siècle suivant, & on l'étendit abusivement aux mâles, afin d'en tirer une présomption de noblesse. De nos jours, on induit faussement de ces faits des preuves d'une origine aristocratique. Les familles d'alors, ayant quelques prétentions à la noblesse, ne manquaient jamais de placer l'adjectif *Noble* devant leur nom, dans les actes publics.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chanoine, puis curé de Saint-Sernin de Toulouse[1]; **Jean-Baptiste**, juge & bailli d'Auterive[2]. Ce dernier épousa, le 8 juillet 1688, Marie de Trantouilh[3], sœur d'Etienne de Trantouilh, ancien secrétaire en la chancellerie du Parlement de Toulouse, docteur en droit civil & canon, chanoine & curé de Saint-Sernin[4].

De cette union naquirent quatre enfants.

Françoise[5], mariée le 3 décembre 1708 à Léonard Dufaur, sieur de Lucante, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel au régiment du Maine-Infanterie[6]; d'où Marie[7], mariée à Antoine de Caussade, président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, & Rose, célibataire.

Gabriel-Etienne, dont nous allons nous occuper;

Marc-Antoine, lieutenant au régiment du Maine-Infanterie[8], mort célibataire, le 23 juillet 1759.

1. Il bénit le mariage de son neveu, Gabriel-Etienne de Calvet, le 5 août 1721. (Registres de l'Etat civil d'Auterive.)

2. La charge de juge royal était jadis distincte de celle de bailli ou baille, à Auterive. Celle-ci fut réunie à la première par arrêt du Conseil privé de mai 1654, en faveur du sieur de Pagèze, alors juge de la baronnie, & de ses successeurs. (Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.)

3. Il fut émancipé par son père Arnaud le 6 février 1689. (Hier. Brus, notaire d'Auterive, 1689-1690, f° 14.) (Registres de l'Etat civil d'Auterive.)

4 Par son testament du 31 août 1712, il avait institué pour son héritier universel son neveu G.-Et. de Calvet. (Me Rouhet, notaire de Toulouse.)

5. Née à Auterive le 4 mars 1689. (Registres de l'Etat civil d'Auterive.) Contrat retenu par Me Savy, notaire de Toulouse.

6. Léonard du Faur, fils de Prix & de Claire de Buisson-Beauvoir, était arrière-petit-fils de Charles du Faur, président au Parlement de Toulouse, & de Jeanne de Mansencal, fille du premier président au Parlement. Charles était frère de Guy du Faur, sieur de Pibrac, président au Parlement de Paris, auteur des fameux quatrains.

7. Née à Auterive le 2 février 1710, eut pour parrain Mr Raymond Dufaur, curé de Dieupentale, frère aîné de Léonard, & pour marraine sa grand'mère, Marie de Trantouilh.

8. Il habitait la métairie de Dansans, au consulat d'Auterive. (Jean-François Cappé fils, notaire d'Auterive, n° 3, f° 1271).

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANDRÉ, mort célibataire, le 12 septembre 1761[1].

Jean-Baptiste de Calvet décéda le 1er février 1720, à l'âge de soixante-trois ans[2], & son fils aîné, Gabriel-Etienne, lui succéda dans la charge de juge & bailli d'Auterive. Il était né le 8 juillet 1690[3].

Il épousa le 5 août 1721, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, au cloître de Saint-Sernin de Toulouse, Renée de Comère[4], fille de noble Bernard de Comère[5], écuyer, sieur de Villeraze[6] & de Angélique de Roumengous. Il n'y eut point d'enfant de cette union.

Les juges d'Auterive habitaient la maison dite *du Roy* ou bailliage, où se trouvaient la salle des audiences, le greffe, les prisons, & en la jouissance de laquelle le sieur de Pagèze, prédécesseur des Calvet, avait été maintenu par deux arrêts du Conseil privé du roi de 1654 & 1656[7]. Jean-Baptiste de Calvet transféra son domicile dans une maison qui lui appartenait, près la porte du Mercadal, & transforma le bailliage en granges & greniers. Son fils, Gabriel-Etienne, alla plus loin : il enleva de la *maison du Roy* le bois & les matériaux de toute

1. Son testament, daté du 22 janvier 1732 (Lafage, notaire d'Auterive), fut ouvert le 14 septembre 1761. Il instituait pour héritier universel son frère Marc-Antoine, décédé en 1759.

2. Il fut inhumé dans l'église Saint-Paul d'Auterive. (Registres de l'Etat civil d'Auterive.)

3. Registres de l'Etat civil d'Auterive.

4. Le pacte de mariage fut retenu le 20 juillet 1721 par Me Savy, notaire de Toulouse. Les témoins du mariage furent : Messire Jean-Baptiste De Lherm, conseiller au Parlement; messire Louis de Comère. frère de la mariée ; messire Louis de Percin, écuyer; Me André Calvet, bourgeois, frère du marié. (Registres de l'Etat civil d'Auterive.)

5. Bernard de Comère était fils de Pierre-François, conseiller au Parlement, & de Renée de Sabatery, fille de Gabriel, sieur de Labécède, conseiller au Parlement. De son mariage avec Angélique de Roumengous, il laissa : Louis, premier gentilhomme à l'ambassade de France, en Suisse; Renée, Pierre, Marie-Renée, Marguerite-Thérèse, Claude, religieux de Saint-Bernard, Claire, religieuse de Notre-Dame-du-Sac à Toulouse.

6. Villeraze, domaine situé à l'extrémité nord de la commune d'Auterive; possédé par les Sabatery au dix-septième siècle.

7. Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sorte qui pouvaient être utiles à la réparation de l'immeuble qu'il habitait, & de telle manière que le bailliage ne tarda pas à tomber en ruine, au grand mécontentement des consuls de la cité. Ceux-ci refusèrent plus tard énergiquement de contribuer à la restauration du bailliage, lorsqu'ils en furent requis par Joseph Mesplié, successeur de Calvet[1].

Selon l'usage, le Conseil politique se réunissait sous la présidence du juge royal. Gabriel-Etienne de Calvet profita de l'influence due à cette fonction pour imposer en quelque sorte sa volonté au sein du Conseil[2]. Indépendamment de l'autorité qui s'attachait à son titre de juge, il jouissait du prestige incontestable que donne l'argent; car il possédait de son chef & comme héritier de son oncle Etienne Trantouilh & de son grand-oncle Guillaume Moudois, chanoine & curé de Saint-Sernin, une fortune relativement considérable qu'il sut accroître par tous les moyens que les circonstances mirent à sa disposition.

Bientôt le Conseil de ville fut tout entier à sa dévotion, & les élections consulaires, grâce à ses intrigues, ne confiaient plus les affaires de la cité qu'à des hommes qui lui étaient absolument dévoués.

Des plaintes ne tardèrent pas à être portées contre Calvet, au syndic de la Province de Languedoc, notamment au sujet des mutations consulaires. Celui-ci se décida à casser les élec-

1. Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.

2. Un arrêt du Parlement de Toulouse du 26 juin 1612, intervenu dans les différends entre les consuls, d'une part, & le juge & le substitut du procureur du roi à Auterive, d'autre, avait décidé que ces magistrats ne pourraient faire aucune assemblée du peuple sans l'intervention des consuls, & que ces derniers ne tiendraient conseil sans y appeler le juge & le procureur. D'ailleurs, le juge avait son siège désigné dans l'église, au banc des consuls & au-dessus d'eux. (Archives du Parlement de Toulouse, B. 308, f° 477.)

En 1725, le Conseil politique s'étant assemblé, en l'absence de Calvet, sous la présidence d'un bourgeois, à l'exclusion de tout magistrat ou avocat inscrit, le juge adressa une requête au Parlement qui, par arrêt du 9 septembre 1729, fit formelle inhibition à quiconque de présider les assemblées communales hors les officiers à ce requis. (Archives de la Haute-Garonne, E. 12.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions du 29 octobre 1729, & défendit au juge d'Auterive de s'immiscer désormais aux affaires communales.

Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que le renouvellement du Conseil put avoir lieu, librement, après de longs mois d'hésitations & d'intrigues. Enfin, le 16 avril 1631, l'élection ayant donné un résultat définitif, le premier consul, noble Symon de Vaysse, avec l'appui de ses deux collègues, adressa à l'intendant de Bernage une supplique tendant à ce que tous ceux qui avaient administré les affaires de la ville depuis vingt-neuf ans fussent tenus de rendre compte devant un commissaire. L'Intendant fit droit à leur requête le 20 mai suivant. C'était une satisfaction accordée aux consuls indépendants nouvellement élus; mais si l'ordonnance de l'Intendant visait plus particulièrement les complices de Calvet, elle ne pouvait s'appliquer au juge lui-même, &, partant, le but n'était pas atteint.

La supplique des consuls mettait en lumière les agissements de Calvet : « Il a gouverné les affaires de cette communauté, « — y est-il dit, — selon ses intérêts particuliers & selon son « caprice, en n'admettant dans les charges publiques que des « personnes ineptes ou dévouées à ses intérêts, en telle sorte « qu'il n'a été rendu presque aucun compte de l'administra- « tion des biens & affaires de cette communauté, ou si quel- « qu'un en a rendu, cela a esté entre les mains de personnes « suspectes & qui se sont prêtées les unes aux autres, & les « biens patrimoniaux ont esté consumés sans qu'on ait fait « ancune des réparations nécessaires pour le bien du commerce « & autres avantages de cette communauté[1]..... »

Il nous a été impossible de retrouver des documents relatifs à cette affaire; mais il est à supposer que l'enquête faite à l'occasion de la reddition des comptes des anciens administrateurs des biens de la communauté amena la découverte des malversations du juge Calvet, car une procédure particulière fut entreprise contre lui par ordre du Chancelier. Une Commission désignée à cet effet acquit la preuve des exactions du juge, qu'elle condamna en 1734 à 3,000 livres de dommages & inté-

1. Archives de la Haute-Garonne, E. 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rêts envers la communauté[1]. Toutefois, l'exécution de cette sentence dut être pendant longtemps différée. Gabriel-Etienne de Calvet était un homme puissant par les influences considérables qu'il avait au Parlement, & vingt-cinq ans plus tard la décision de la Commission restait encore inexécutée.

L'autorité exercée par ce juge sur l'assemblée communale était telle, qu'il lui suffisait simplement de manifester le moindre désir pour que tous ses membres y accédassent aussitôt. Il convient de faire observer que durant plusieurs années il avait eu l'habileté de maintenir à la tête de l'administration communale son frère André comme premier consul. Citons un exemple. Un patus ou esplanade, dit de *Camboulas*, contigu au midi à la maison de Calvet & sis sur les anciens remparts de la ville, servait de promenade aux habitants, *d'où* — est-il dit — *ils pouvaient observer leurs récoltes dans la plaine, & aussi le temps, à la saison des orages*[2].

Ce vacant parut fort avantageux au juge pour agrandir les dépendances de sa maison. Aussi le conseil décida-t-il, dans sa séance du 14 mai 1729, que ce patus, n'étant d'aucune utilité, serait vendu aux enchères par les soins des consuls. Naturellement Gabriel-Etienne de Calvet s'en rendit adjudicataire, au prix de 100 *sols* de rente annuelle (30 mai 1729), & se hâta de le clore d'une bonne muraille[3].

Mais après que les élections de 1731 eurent profondément modifié le Conseil de ville, les protestations s'élevèrent. Antoine Belou, bourgeois de la cité, adressa aux consuls une sommation leur enjoignant d'avoir à faire démolir le mur élevé par

1. Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.
2. *Ibid.*, E. 12.
3. L'acte passé chez Me Jean-François Cappé, notaire d'Auterive (1729-1730, f° 559), renfermait les conditions suivantes imposées à l'acquéreur. Il était tenu de faire les réparations nécessaires à la muraille de la ville & de l'entretenir à ses frais, d'en payer la taille & autres impositions. En cas de guerre ou autre *nécessité urgente*, il devra restituer le patus à la communauté, *sans espoir de répétition des réparations & autres frais*, & ne pourra le reprendre que les guerres ayant cessé. Il devra consentir une nouvelle reconnaissance de vingt-neuf en vingt-neuf ans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Calvet & qui gênait absolument l'accès de sa propre grange, &, en outre, de rétablir le patus de Camboulas en l'état où il était primitivement, c'est-à-dire en promenade à l'usage du public. Le Conseil déclara la réclamation fondée & renvoya toutes les pièces de l'affaire à l'Intendant qui ordonna une enquête à laquelle furent commis MM. François Carrière, notaire de Mauzac, & Jean Paul Lafage, notaire de Cintegabelle. Le rapport fait par le notaire Carrière, bien qu'un peu long, renferme des détails curieux. Il conclut d'ailleurs à la reprise du patus par la communauté. Les habitants n'ont, dit-il, que la place du Castela[1] & la place au grain pour s'y réunir & y causer;.... de tout temps la jouissance de ce patus, comme des rues, etc., le rend inaliénable; & c'est là que les habitants du quartier, *sy les nécessités les y prennent*, *vont vuyder leur ventre*, & que, privés de ce lieu, les rues deviendraient le dépotoir de la ville. Il ne faut pas que le bon plaisir d'un seul prive toute la communauté de la jouissance de ce terroir[2]. L'intendant de Bernage, par deux ordonnances des 18 juillet-16 novembre 1732, cassa l'adjudication faite par les consuls comme n'ayant pas qualité pour agir de la sorte sans autorisation. Le juge y fit opposition, mais les consuls obtinrent que les ouvrages construits sur le terrain seraient démolis; en outre, les sommes versées par Calvet seraient remboursées. Mais cette fois encore le juge usa des influences dont il jouissait en haut lieu pour se faire octroyer un délai illimité pour l'exécution de l'ordonnance de l'Intendant[3].

Entre temps, Gabriel-Etienne de Calvet acquit le 23 juin 1731, du sieur de Bertrand de Monneville, héritier de Simon de Laloubère, la seigneurie de Saverdun, au prix de 15,000 livres[4], au sujet de quoi il y eut procès avec les consuls de Saverdun, qui ne fut terminé qu'en 1739[5].

Quelques années s'écoulèrent dans un calme relatif, & les

1. Emplacement de l'ancien château, au nord de la ville.
2. Archives de la Haute-Garonne, E. 12.
3. Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.
4. Minutes de M. Jean-Paul Lafage, notaire de Cintegabelle.
5. C. Barrière-Flavy, *Histoire de la ville & de la châtellenie de Saverdun*, p. 163.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

consuls & habitants de la ville commençaient à espérer que les vexations dont ils avaient été l'objet de la part du juge prendraient fin & ne se renouvelleraient pas, lorsqu'en 1742 Gabriel-Etienne de Calvet acheta la charge de maire d'Auterive, au sujet de laquelle il toucha 25 livres d'émoluments[1].

Enfin, le 3 juillet 1754, Juste-Barnabé Carrière, seigneur d'Ychaussas[2], vendait au juge d'Auterive le grand four banal de la cité, sis rue du Four, & une partie de la directe de la ville[3].

Dès lors, maître absolu d'Auterive, en vertu de ses doubles fonctions de juge royal de la baronnie & de maire, & aussi comme seigneur direct, ce magistrat ne connut plus de bornes à son despotisme & se livra impunément à toutes sortes d'injustices & de malversations.

Les registres des délibérations communales qui fourniraient des détails extrêmement précieux sur cette période ont disparu. Mais les doléances des habitants, dont l'irritation croissait de jour en jour contre Calvet, nous font connaître, libellées dans plusieurs plaintes, la situation intolérable dans laquelle ce magistrat tenait plongée la cité d'Auterive, opprimant ceux qu'il avait mission de protéger, ruinant la communauté que ses fonctions lui imposaient le devoir de rendre prospère par une sage administration.

« Il y a déjà longtemps que j'aurais dû vous avertir de tous « les désordres de la communauté d'Auterive — écrivait, le « 19 mars 1755, M. de Rességuier, conseiller au Parlement, « à l'Intendant de la Province. — J'espérais que le sieur Cal- « vet, juge & maire de cette communauté, finirait toutes ses

1. Archives de la Haute-Garonne, C. 1365.

2. La seigneurie d'Ychaussas, à l'extrémité est de la commune d'Auterive, appartint, du quinzième siècle au milieu du dix-huitième, aux Seguin ou Séguy, marchands de Toulouse, & dont plusieurs d'entre eux furent capitouls de la ville (1527-1675). La maison de Séguy était située dans la petite rue Saint-Rome, n° 4. Le château d'Ychaussas fut en partie détruit en 1792.

3. Mᵉ Cahuzès, notaire de Toulouse. — Au nombre des immeubles acquis par Calvet se trouvait une maison place de Lèze, provenant de noble Géraud de Séguy, jadis seigneur d'Ychaussas. (Hiér. Brus, notaire d'Auterive, 1698. — J.-Franç. Cappé, notaire d'Auterive, 1737-1741, f° 975.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« menées; mais cela ne fait que croître tous les jours : j'en « reçois des plaintes à tous les instants[1]. L'on y prend des « délibérations chez luy sans être communiquées à qui que ce « soit, il appelle plusieurs de ses secrétaires à qui il les fait « signer comme il veut. Le désordre du livre de la commu- « nauté prouve tout ce que l'on m'a dit. Je les ai vus, j'y ai » trouvé des délibérations d'une année après celles des années « suivantes. Veuillez donc, Monsieur, tendre la main à ces « misérables qui n'osent se plaindre à cause des menées de « cet homme qui les tient dans un esclavage qui ne peut se « comprendre. Si je voulais vous faire un détail circonstancié, « je ne finirais pas. Il y a entre autres une délibération qui « regarde la refonte d'une cloche d'une des paroisses de cette « communauté qui passa tout d'une voix & dans laquelle on « décida de donner un quintal de matière pour augmenter la « cloche en question, & cette cloche, bien loin d'y être placée, « a été donnée à un curé pour mettre dans une chapelle vo- « tive... Si M. le Procureur général n'eût pas été mon « parent aussy près, je n'aurais pas autant attendu de le » faire chasser de sa place pour affaires d'une autre nature... « J'espère que vous ne laisserez pas cette affaire : votre justice « & votre charité vous y engagent[2]... »

La même année où M. de Rességuier réclamait aussi énergiquement justice à l'Intendant en faveur de la communauté & des habitants d'Auterive, le commissaire vérificateur des comptes présentés par l'ancien collecteur de la ville en rejeta plusieurs mandats tirés par le maire & le premier consul. Le juge Calvet assigna aussitôt en garantie, devant le sénéchal de Toulouse, le 24 novembre 1755, un certain nombre de nota-

1. François-Marie-Louis de Rességuier, conseiller, puis président au Parlement, marquis de Miremont, résidait, durant les vacances parlementaires, au domaine de Secourrieu, à une demi-lieue d'Auterive, qui lui venait, avec quelques droits seigneuriaux sur cette ville, de sa grand'mère Marie de Caulet, fille unique de Jean-Georges de Caulet, président au Parlement, coseigneur d'Auterive, laquelle avait épousé, le 20 septembre 1674, Jean de Rességuier, sieur de Beaumarchez, conseiller, puis président au Parlement.

2. Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bles, bourgeois & marchands d'Auterive. Ceux-ci, dès le 10 décembre suivant, adressèrent une violente protestation contre le magistrat prévaricateur, établissant qu'ils n'étaient nullement dans le cas de garantie, n'ayant jamais signé aucun mandat[1].

Cette révélation nouvelle mit en quelque sorte le comble à la mesure. A la terreur que ce magistrat avait jusque-là inspirée à ses administrés & à ses justiciables succéda une réaction violente, une soif de justice & de vengeance qui se traduisit par des plaintes nombreuses portées au Parlement & à l'Intendant, des procès de natures diverses intentés à Calvet par la communauté & par de simples habitants de la cité[2].

Menacé de toutes parts, voyant l'abîme se creuser sous ses pas, Gabriel-Etienne de Calvet prit le parti de se démettre de sa charge de maire en l'année 1756, mais il conserva celle de juge, malgré les instances de l'Intendant.

Au nombre des revendications exposées contre lui par les consuls, nous citerons le procès suivant qui nous est connu dans ses détails.

Le 16 octobre 1756, le Conseil général de la communauté, réuni dans la maison commune, décida à l'unanimité d'intenter une action au sieur Calvet pour le faire condamner à payer les arrérages des tailles dues depuis vingt-neuf ans sur une métairie & terres dites de Labarthe qu'il avait eu l'habileté de faire inscrire parmi les biens nobles dans le compoix ou livre terrier de 1750. Le juge objecta que son père avait acquis ces biens de noble Guillaume de Coussy, sieur de Cordes, lequel les tenait noblement du sieur de Sanson, jadis juge, sous l'albergue au roi de Navarre. Les consuls établissaient que l'albergue, dans le cas présent, n'impliquait pas la *nobilité du fonds*

1. Ces notables mis en cause étaient : MM. Antoine Aragon, curé de Saint-Paul; Jean Ravigne, curé de Saint-Pierre; Jean Monnereau, curé de Grazac & La Magdeleine; Jérôme Mis, Jean Uby, Guillaume Pinaud, Jean-Noël Ardenne, bourgeois; Jean Sirat. Pierre Gourmanel, Dominique Sauvinet, Marc Ducassé, etc., marchands. (Jean-François Cappé fils, notaire d'Auterive. Registre n° 2, 1754-56, f° 645.)

2. Accords & transactions dans les registres de Mᵉ J.-F. Cappé fils, notaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

& que la métairie en question n'avait, du reste, jamais figuré au nombre des biens nobles dans les précédents compoix, de 1546 & 1676[1]. Calvet usa de tous les moyens dilatoires pour faire traîner l'affaire en longueur, & la communauté dut emprunter à trois reprises la somme totale de 1,350 livres, afin de soutenir le procès qui n'était point encore terminé en 1760 & dont l'issue ne nous est pas connue[2].

Cependant les procès, les plaintes, les querelles étaient parvenues en haut lieu & avaient fini par émouvoir le Chancelier qui, après enquête, ordonna le 6 septembre 1761, à Gabriel-Etienne de Calvet, d'avoir à se démettre incessamment de ses fonctions, faute de quoi son procès serait fait à raison des malversations dont il s'était rendu coupable, & la condamnation qu'il avait encourue en 1734 envers la communauté recevrait plein & entier effet[3].

Mais Calvet ne s'empressa point d'obtempérer aux injonctions qu'il avait reçues; il savait l'inanité des menaces de la justice à son égard; aussi était-il encore juge d'Auterive au moment de sa mort survenue deux ans plus tard.

Gabriel-Etienne de Calvet décéda, en effet, le 7 octobre 1763, dans sa maison de campagne de Dansans, au hameau de Molles, juridiction d'Auterive. Sa femme Renée de Comère l'avait précédé dans la tombe en mars 1739.

Par son testament du 27 juillet 1760[4], il léguait 600 livres pour dire des messes pour le repos de son âme; 500 livres aux pauvres de la ville de Saverdun; une rente annuelle & viagère de 200 livres payable par semestre & d'avance à sa nièce Rose Dufaur; une pension viagère de 1,500 livres à son cousin Jean-Baptiste Calvet, reversible par moitié seulement, en cas de décès, sur la tête de sa sœur Catherine, filleule du testateur; à Jacques de Madron, avocat au Parlement, ses proprié-

1. Pièces du procès aux archives hospitalières d'Auterive.

2. La communauté emprunta à Mᵉ Bernard de Roquette-Buisson, chevalier de Malte, 100 livres le 14 mai 1757 (J.-F. Cappé père, 1757-59, fᵒ 74); 350 livres le 5 mars 1758 (*ibid.*, fᵒ 230); enfin, 900 livres à l'hôpital d'Auterive le 4 mars 1758 (Cappé fils, 1757-59, fᵒ 1017).

3. Archives de la Haute-Garonne, C. 2045.

4. Sans, notaire de Toulouse, 1760. Registre 2, fᵒ 714.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tés des Bruses & de Dansans, la rente locatairie établie sur ses métairies de Beaumont-Lezadois & de Rigade, le grand four & sa directe sur la ville d'Auterive, enfin, sa charge de juge de la baronnie.

En cas de décès du légataire sans enfants légitimes, ces biens feraient retour à son héritier universel, Pierre-Marie-Anne d'Arparens, conseiller à l'élection d'Armagnac, son neveu à la mode de Bretagne.

La fortune immobilière de Gabriel-Etienne de Calvet était, avons-nous dit, considérable. On peut la reconstituer presque intégralement au moyen du livre terrier de 1749[1], de l'inventaire de ses biens dressé après sa mort (du 15 au 28 octobre 1763)[2] & par les nombreux actes de toute nature, ventes, échanges, baux à ferme, à locatairie... que nous avons relevés dans les registres des notaires d'Auterive, de Cintegabelle & de Toulouse[3].

L'inventaire de 1763 ne renferme pas tous les biens que Calvet posséda à Auterive; il en avait aliéné une partie durant le long procès qu'il soutint contre la communauté & après sa démission de maire de la ville. C'est de 1750 à 1755 que se place l'apogée de la fortune de ce magistrat.

A cette époque il possédait dix-neuf métairies de valeurs diverses, représentant trente paires de bœufs, presque toutes dans la juridiction d'Auterive, les autres à Miremont, Cintegabelle, Mauvaisin & Caujac[4]. Dans l'enclos de la ville, il louait ou donnait à locatairie perpétuelle une vingtaine de maisons. Au couchant de la ville, sous les murailles, il avait un enclos, dit la Grande-Orte & ses dépendances, où fut jadis

1. Archives communales d'Auterive.
2. J.-F. Cappé, notaire d'Auterive, n° 5.
3. Cappé père & fils, Jacques Lassale, Viguier, notaires d'Auterive. — Lafage, notaire de Cintegabelle. — Cahuzès, notaire de Toulouse.
4. Ces métairies étaient, dans la juridiction d'Auterive : Dansans, Lissery, Bordeneuve, Belair, Trantouilh, Labarthe, Tournier, Ferrier, Dieudé, Haraud, le Colletget. — Dans celle de Miremont : Les Bruses & Rigade. — Dans Cintegabelle : Lajasse & Cussou. — A Mauvaisin : La Rivière & Blanca. — A Caujac : Ninaut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le couvent des religieuses de Sainte-Claire & que son père acheta 1,100 livres, en 1705[1].

Lui appartenaient encore aux endroits les mieux situés des faubourgs, six jardins plantés de fruitiers & qui s'affermaient à des prix élevés.

Indépendamment des métairies déjà indiquées, Calvet possédait une quarantaine de pièces de terre & treize vignes, disséminées dans la juridiction d'Auterive.

Enfin, il était propriétaire des sept seizièmes du moulin de la ville, acquis vers 1740 aux héritiers & successeurs d'Antoine de Sanson, jadis juge & bailli d'Auterive, qui avait inféodé le moulin du Roi de Navarre à la fin du seizième siècle[2].

Gabriel-Etienne de Calvet résidait, durant l'hiver, à sa maison de la porte du Mercadal appuyée aux remparts de la ville; en été, à sa propriété de Dansans. Le personnel de sa maison se composait de deux valets, d'un cuisinier & d'un garde-chasse[3].

En 1750, lors de l'établissement de l'impôt dit du vingtième, Calvet ne déclara qu'un revenu de 800 livres 2 sols 6 deniers[4].

L'inventaire de ses meubles révèle un intérieur peu luxueux, mais abondamment pourvu du confortable. Sa lingerie renfermait 75 paires de draps de toute qualité; 75 nappes & environ 100 douzaines de serviettes[5].

Le sieur d'Arparens, héritier du défunt, que des intérêts importants retenaient ailleurs, se hâta d'aliéner aussi rapidement qu'il le put les biens que lui avait laissés Calvet. Il consentit un grand nombre de transactions avec des débiteurs de la succession, & afin de pousser activement la liquidation, il traita des ventes dans des conditions plutôt avantageuses pour les acquéreurs. Malgré tout, il avait encore plusieurs métairies & maisons à vendre en 1770. Il donna alors procuration générale à Jean-Pierre Cornus, négociant, pour administrer tous

1. Pierre Carrière, notaire d'Auterive, 1703-1705, f° 504.

2. Antoine Vacquié, notaire de Montauban, 1585. — Poumyeis, notaire de Toulouse, 1607, f° 202. — J.-F. Cappé, notaire d'Auterive, 1741, f° 10048.

3. Archives de la Haute-Garonne, C. 1090.

4. *Ibid.*, C. 2119.

5. J.-F. Cappé, notaire, n° 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les biens qui lui restaient, & au besoin vendre les immeubles aux prix qui lui étaient fixés[1]. Toutefois, en prenant pour base les registres de notaire que j'ai parcourus, il est probable que la vente totale des biens ne fut terminée qu'en 1783.

Quoi qu'il en soit, les principaux biens de la succession furent vendus aux prix & aux époques suivantes. La seigneurie de Saverdun fut acquise le 24 novembre 1763 par messire Jean-François de Roux de Pauliac, au prix de 24,000 livres[2].

La charge de juge & bailli d'Auterive fut cédée par Jacques de Madron, en août 1764, à Me Joseph Mesplié, avocat au Parlement, moyennant un prix inconnu.

Enfin, le 20 juillet 1767, M. d'Arparens engagea à Clément Combet, meunier de Grépiac, en locatairie perpétuelle de vingt-neuf en vingt-neuf ans, les sept seizièmes du moulin, sous la rente de 600 livres argent, 30 setiers de blé, un quintal de sucre & 25 livres de bougies de table[3]. Puis il vendit cette rente, le 25 mars 1771, à Jean-Jacques-Joseph marquis de Polastron Lailhère, seigneur de Grépiac, Noueilles, Labruyère, au prix de 23,000 livres[4].

En résumé, les actes de vente, cessions de créances, payements de rentes, etc., qui nous sont parvenus, concernant la succession de Gabriel-Etienne de Calvet, fixent un capital approximatif de 160,000 livres. Or, comme il résulte de nos recherches que les deux tiers à peine des ventes nous sont connus, il est permis d'évaluer à plus de 250,000 livres la fortune immobilière du juge royal d'Auterive.

BARRIÈRE-FLAVY.

1. Procuration du 10 novembre 1770. (J.-F. Cappé, notaire, n° 12, f° 5507.)

2. J.-F. Cappé fils, n° 5, f° 2180.

3. *Ibid.*, n° 8, f° 3601.

4. *Ibid.*, n° 13, f° 5788. J.-P. Cornus, fermier du moulin, mandataire du sieur d'Arparens, acquit le 5 novembre 1764 la métairie de Trantouilh pour 4,000 livres; le 15 novembre 1765, la maison & dépendances à la porte du Mercadal pour 1,600 livres, & le 8 juillet 1767, la métairie de Labarthe au prix de 8,500 livres. (J.-F. Cappé fils, n° 6, f°s 2475-2678; n° 8, f° 3594.) — Le 24 mars 1771, le domaine de la Rivière était vendu à Me Géraud Cousin, seigneur de Mauvaisin & Daujas, pour 12,000 livres (J.-F. Cappé fils, n° 13, f° 5783.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CINQ POÈMES

DE FRANCE ET D'ESPAGNE

VERCINGÉTORIX

Au maitre peintre et sculpteur Lecomte du Noüy.

I.

L'Ose roule du sang, ainsi que l'Oserain.
Sur les flancs de l'Auxois scintillent des épées,
&, par la plaine ou sur les roches escarpées,
des cadavres hideux dressent leurs bras d'airain.

César triomphe encore, en maître souverain.
Ses troupes au plateau de Laumes sont campées.
Les routes en tous lieux aux Gaulois sont coupées
& seule Alésia résiste, l'air serein.

Près des bûchers des morts, des blessés au long râle,
les femmes ont hurlé, de leur voix sépulcrale,
insultant à grands cris César victorieux.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et Vercingétorix est là, guettant la plaine
du haut de l'oppidum, le regard plein de haine
& les deux bras croisés, muet comme les dieux.

II.

César triomphe encore, & la Gaule chancelle.
En vain au Mandubien l'Arverne s'est uni,
en vain les montagnards au visage bruni
& les lacustres blonds ont grimpé sur leur selle.

Ces cavaliers sont morts ; leur bûcher étincelle.
L'astre victorieux des Gaulois s'est terni,
& Vercingétorix cherche, dans l'infini,
le sort d'Alésia, son sort, dicté par elle.

Gergovia n'a-t-elle point déjà cédé ?...
Nul n'en sait rien. Le ciel, peut-être, a décidé,
& Vercingétorix en y pensant tressaille.

Car c'est là que son fils babille en un berceau,
& le lion sans peur craint pour son lionceau
né sous un bouclier, le soir d'une bataille.

III.

Un cri. — Quelqu'un s'en vient à cheval, par les prés,
& quatre cavaliers romains veulent l'atteindre.
C'est un Gaulois, car le soleil qui va s'éteindre,
dore ses blonds cheveux de clairs rayons nacrés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Son cheval est fourbu. Les Romains sont tout près.
Un cri plus rauque, où le Gaulois semble se plaindre,
& l'on voit tout à coup ses longs cheveux se teindre
sous son casque d'airain de reflets empourprés.

La porte des remparts s'entr'ouvre à son approche.
Les Romains tournent bride, & le Gaulois s'accroche
aux crins de son cheval en un suprême effort.

Il entre dans la ville... On l'entoure... Il chancelle,
voit son chef & s'écrie, en tombant de sa selle :
— O Vercingétorix, pleure !... Ton fils est mort...

IV.

Le père a tressailli. Son âme s'est brisée,
mais il s'est tu, car les Gaulois savent souffrir.
Rien ne sert au lion vaincu de s'attendrir :
il tombe fièrement, sans craindre la risée.

Nulle hésitation. Sa conduite est pesée.
Il fait seller son cheval blanc, il va mourir,
comme un vaincu que les revers n'ont su flétrir,
& qui veut, de plein gré, suivre sa destinée.

Il sort d'Alésia, descend le long chemin
qui va de l'oppidum gauloise au camp romain,
si calme qu'on croirait qu'il part en équipée.

Il entre dans le camp, demande son rival,
va vers lui, sans un mot descend de son cheval,
puis aux pieds de César il jette son épée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A CLÉMENCE ISAURE[1]

A Sa Majesté Élisabeth de Roumanie
— Carmen Sylva —
respectueusement dédié.

O Reine dont le sceptre est deux fois mérité,
car chacun de Vos noms Vous donne une couronne,
un lointain troubadour de France & de Garonne
ose offrir ce poème à Votre Majesté.

Un renom glorieux déjà vous environne
et pare Votre front de l'immortalité
dont nos poètes ont revêtu la beauté
de Votre Unique Sœur, notre Muse gasconne.

Et c'est comme un lien mystérieux qui va
unir Clémence Isaure avec Carmen Sylva,
— ce lien d'âge en âge unissant le génie, —

si bien que je ne sais qui mérite le plus
aujourd'hui ces honneurs à toutes deux rendus,
Reine des Troubadours, Reine de Roumanie.

***

Vierge dont le nom pur est comme une romance
que sur Toulouse encor chante un passé lointain ;
ô Dame de Légende au profil incertain
que j'aime ainsi qu'on aime un beau rêve ; ô Clémence

Isaure, qui naquis sans doute quelque soir
dans le fertile esprit d'un troubadour mystique,
vers toi, pieusement, je lève l'encensoir
des rimes, & je veux chanter ta gloire antique.

***

1. Éloge de Clémence Isaure, prononcé à l'Académie des Jeux Floraux, le 3 mai 1901.

En ce siècle nouveau qui point à l'horizon
comme un soleil d'avril plein d'une ardeur féconde,
ton règne glorieux resplendit à la ronde
& tes lis ont toujours la même floraison.

Tandis qu'autour de nous tout change & tout s'oublie,
les poètes — qu'on dit plus que l'onde inconstants —
gardent ton souvenir à travers leur folie
& t'adressent des vers au retour du printemps.

T'auraient-ils comme moi devinée immortelle,
ô vierge dont chacun ignore le destin,
& serais-tu pour eux l'Eternel Féminin
que chaque âge revêt d'une forme nouvelle?...

De la Muse idéale est-tu le dernier nom?...
Mon rêve, qui te cherche, hésitant, le veut croire;
il retrouve tes pas, te fait sœur de Junon,
& ta splendeur d'antan renaît dans ma mémoire.

Car de tout temps, tu fus. De toute éternité,
le poète amoureux, pris d'un fervent délire,
en faisant sous ses doigts résonner une lyre,
chanta ton nom divin & loua ta beauté.

Tu t'appelas Vénus, fille de l'onde amère,
qu'Héphœstos épousa, que chérit Adonis,
dont la splendeur sans tache eut pour chantre un Homère,
& l'immortel Eros pour enfant, ô Cypris!

Tu fus la Mylitta rêveuse de Chaldée,
symbole hermaphrodite & fécond des amours;
Kamakhya l'Indoue, aux seins fermes & lourds,
dont le premier regard a fait jaillir l'idée.

Tu devins l'Astarté, reine du vaste azur,
dont la barque d'or pâle embrasait les nuages,
la Dame du Soleil que révérait Assur
& dont le front tremblant faisait pâmer les Mages.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tu te nommas encor Derceto, puis Tanit,
dont la puissante voix commandait aux fantômes,
qui soulevait les mers, qui groupait les atomes,
& dont le pur regard dévorait le granit.

C'est toi qui fus l'Isis radieuse & mystique
dont le tendre Apulée a chanté le destin,
& la chaste Freyja, symbole poétique
de la beauté du Nord, vierge fille d'Odin.

Cent autres fois encor, Divine au doux visage,
tu transformas ton nom & changeas d'attribut.
Les générations te payèrent tribut
de cent autres façons, Charmeuse, au fil de l'âge.

Les uns ne surent voir que ta seule beauté,
sans avoir ce frisson qui fait que l'on se pâme.
Ils ont auréolé ton front de chasteté
en conservant toujours le calme au fond de l'âme.

D'autres ont tressailli d'amour en te parlant,
ils t'ont murmuré l'hymne éternel des tendresses,
& leurs mains ont cueilli d'ineffables caresses
sur la neige & les lis en fleurs de ton sein blanc.

*
* *

Tous ces noms sont les tiens, Dame Clémence Isaure.
Ce cortège de gloire & d'adoration
célébrait ta splendeur encore à son aurore
et t'entourait déjà de vénération.

On varia longtemps la guirlande fleurie
dont chaque âge a paré ton radieux destin.
Ta renommée, éclose au temps le plus lointain,
en son cours triomphal ne s'est pas amoindrie.

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme pour ce chanteur dont l'immortalité
va, depuis trois mille ans, sans cesse grandissante,
Cent villes ont vu naître en leurs murs ta beauté.
Toutes eurent raison de te croire présente.

Notre cité, fertile en enfants glorieux,
garde ton souvenir entre tous, & ta gloire.
La page la plus belle, au cours de son histoire,
est celle où resplendit ton nom mystérieux.

Et, depuis cinq cents ans, près de notre Garonne,
aux premiers jours de Mai, ton culte virginal
fait frissonner les fleurs sur l'arbre qui bourgeonne
& chanter les clochers dans l'air matutinal.

Nos jeunes troubadours, comme les tiens, naguère,
luttent pour remporter ces prix que tu donnais.
Voici qu'ils vont venir, ô Clémence!... Renais
pour écouter leurs chants & bercer leur chimère!...

Qu'importe qu'on ait dit que tu n'existes pas!
Notre esprit créateur te désire & t'appelle...
Dans l'air silencieux j'entends glisser tes pas...
J'ai soif de contempler ta splendeur immortelle...

Les autres ne sont plus. Apparais, montre-toi,
Vierge que nos aînés chantaient sur la pelouse
sous ce nom qu'un enfant inconnu de Toulouse
te vint donner, en un poétique tournoi.

Mon cœur a cru, tu vis, je te vois dans mon âme,
je t'adore comme on adore la beauté,
la grâce, la splendeur, la douceur de la femme
rayonnant sur les cœurs de toute éternité.

C'est toi, c'est toujours toi, la seule inspiratrice,
la Muse aux grands yeux doux, aux vingt ans éternels,
que tous peuvent chanter, aimants ou solennels,
sous des traits de bergère ou bien d'impératrice.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est toi, la Poésie & le Souffle divin,
tour à tour mère, sœur, amante ou dédaigneuse,
qu'on insulta cent fois, mais à qui l'on revient
toujours, humilié, soumis, l'âme joyeuse.

Celle qui jette au cœur comme un chant de clairon,
quand l'ennemi s'approche, & vient doubler nos tailles,
qui nous porte l'ardeur des forts, dans les batailles,
& met l'éclair de l'héroïsme à notre front,

c'est toi, symbole ardent du rêve & de l'idée,
qui donne la beauté de l'esprit aux plus laids,
— ainsi qu'aux troncs lépreux la magique orchidée
apporte la splendeur suprême des palais, —

toi, Vierge dont le nom est comme une romance
que sur Toulouse encor chante un passé lointain,
sœurs des muses de Grèce & du pays latin,
Reine des Troubadours, notre Reine, ô Clémence !

HONNEUR CASTILLAN

A la señorita doña Fermina de Foronda y Lugo.

Hidalgos, écuyers, pages & capitaines,
Castillans qui traînez l'épée, âmes hautaines,
vous qui n'avez qu'un dieu : l'honneur, — après le Roy, —
l'honneur, ce corselet de fer brillant & droit
que nul ne peut porter ni ployer à sa guise,
gentilshommes loyaux, venez, que je vous dise
comment un Bénavent sait comprendre l'honneur!

Charle-Quint avait fait prisonnier monseigneur
le roi François premier, — François premier de France, —
& le duc de Bourbon l'avait trahi...
Démence,
orgueil & lâcheté, Bourbon, oui, c'est bien toi,
l'insensé qui s'en va lutter contre son Roy

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour quelque vain propos dit en sortant de table,
oubliant à la fois son nom de connétable,
son duché, les trois lys fleurissant son cimier
tout pareil à celui du roi François premier,
plus Judas que Bourbon...
Voilà que je me fâche,
que je vais longuement vous parler de ce lâche,
alors que j'ai promis de vous parler d'honneur.

Je disais donc que Charle-Quint était vainqueur
du roi François premier à Pavie, avec l'aide
de Bourbon. Charle-Quint s'en revint à Tolède
au bruit des chants de fête & des clairons sonnant,
avec toute sa cour, &, malgré lui, traînant
à sa suite Bourbon... Ainsi qu'une épousée,
Tolède était en fête & s'était pavoisée.
Chacun avait ouvert son logis aux soldats,
riches, pauvres, manants, religieux... Hélas!
chacun ferma sa porte à Bourbon, & le comte
de Bénavent reçut de Charle, à sa grand'honte,
l'ordre exprès de loger Bourbon avec honneur...
Lui, Bénavent, vieillard dont l'unique bonheur
était de raconter les exploits de sa race,
disant qu'en sa maison jamais ne parut trace
d'un seul acte qui pût dénoter un cœur bas,
lui, dont le sang jaillit en plus de vingt combats,
lui qui, les cheveux blancs, tenait encor campagne,
lui, Bénavent, cousin de Charle & grand d'Espagne,
au moment où la mort touchait déjà son front,
ternir ce front si pur & recevoir Bourbon!

— « Seigneur Dieu!... N'est-ce pas, le roi Charle plaisante,
dit-il à l'envoyé du roi. L'heure présente,
qui, peut-être, verra ma mort, ne verra point
mon blason si fameux se ternir à ce point!... » —

Et, comme l'envoyé, triste, baissait la tête,
le vieillard s'écria :
— « Pourquoi n'es-tu pas prête,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tombe où j'avais bien cru pouvoir m'ensevelir
auprès des Bénavent, mes pères, sans rougir
d'une insulte à leur nom que l'Espagne révère
comme celui du Cid!... Tombeau froid & sévère,
hélas! lorsque vers toi m'appellera le sort,
l'orgueil des Bénavent sera tout à fait mort,
mon nom sera rayé des grands noms de Castille,
& je bénirai Dieu de n'avoir qu'une fille
pour porter après moi ce nom déshonoré...
Valets! regardez tous!... Le vieillard a pleuré!...
Lui qui vit, sans émoi, tomber en la bataille
ses fils, en combattant & d'estoc & de taille;
lui qui vit froidement, en Espagnol soumis,
son épouse mourir, & mourir ses amis,
— car c'était pour le Roy, — voyez... ce vieillard
[pleure!... —
Et Bénavent voulut parler au roi sur l'heure.
Il mit un justaucorps de soie étincelant;
il mit un casaquin broché de brocard blanc;
il mit le grand cordon de Malte & de Venise;
il mit la Toison d'Or — que son âme méprise,
en préférant Saint-Jacque ou bien Calatrava,
qu'il plaça par dessus... Puis, ainsi que s'en va
un amant chez sa belle, appuyé sur deux pages
portant ses deux blasons brodés en leurs corsages,
il gagna l'alcazar où restait Charle-Quint,
s'avança vers le roi... salua... prit sa main...
la baisa... sans un mot lui remit son épée,
sa Toison d'Or, ses croix... & puis, la voix coupée
par la honte, lui dit :
— « Maintenant, Monseigneur,
je pourrai recevoir Bourbon sans déshonneur. » —

Comme un chêne ployant son front sous les orages,
il sortit lentement, appuyé sur ses pages,
aussi pâle qu'un mort, & disparut, tandis
que le duc de Bourbon entrait en son logis.

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Oh ! l'hospitalité fut entière & complète.
Sous les lambris dorés montaient des airs de fête
& les violons joyeux égrainaient des chansons...
Mais un crêpe voilait, sur les murs, les blasons !

Et, la nuit où sortit le traître de Tolède,
Bénavent vint trouver Charle-Quint, avec l'aide
de ses pages, mena le roi vers un balcon,
puis il lui dit, de ses deux mains voilant son front :
— « Regardez, Monseigneur... Moi... je ne puis... » —
Dans l'ombre,
tandis que tout dormait en la grand'ville sombre,
jaillit une clarté sinistre, qui grandit,
qui grandit, réveillant Tolède, & qui rendit
fauve le ciel obscur...
C'était, Messieurs, le comte
de Bénavent, qui, pour toujours cacher la honte
de son palais souillé par Bourbon, sans trembler
en effaçait la trace en le faisant brûler !

LE TORÉADOR

Au peintre Ulpiano Checa.

Il est des cœurs où gît encore
un reflet des grands cœurs d'antan.
Il vit toujours, le matamore !
Il vit toujours, le capitan !

Leur geste arrogant, leur air crâne,
leur torse cambré, leurs velours,
leur luxe criard de sultane,
leurs bijoux orgueilleux & lourds,

leur morgue, leur réel courage,
leur soif d'amour, de gloire & d or
se sont transmis, au fil de l'âge,
au valeureux toréador.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parmi les fils de la chimère,
Nul ne chérit plus ardemment
de sa vision éphémère
l'âpre joie & le dur tourment.

Nul, dans la lutte douloureuse
qu'ici-bas il nous faut fournir,
ne combat l'âme plus joyeuse
& n'a moins peur de l'avenir.

C'est un héros, & c'est Jocrisse.
Bravant la mort pour cent écus,
j'ai peur que sa valeur finisse
lorsque les toros sont vaincus.

Quand à la ville il se pavane
avec des plastrons trop brodés,
à la bouche un trop gros havane
& les cheveux trop pommadés,

le beau toréador enchante
toutes les femmes, c'est certain.
Malgré cela toujours me hante
la vision d'un cabotin,

qui, venant de quitter la scène
où son rôle fut magistral,
le garde quand il se promène,
& marche à pied... comme à cheval,

le geste trop rempli d'emphase,
le regard trop majestueux,
gonflant avec amour la phrase...
& cet acteur m'est odieux.

Hélas! ceux qui portent panache
gardent son ombre en leurs esprits.
Le toréador est bravache,
l'acteur, lui, n'est qu'un mal appris.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ALMA MATER TOLOSANA.

Au bon sculpteur Paul Darbefeuille.

Toulouse! ô ville claire au passé grandiose,
je suis fiér d'être né sur ton sol généreux,
& te nomme en tremblant, ainsi qu'un amoureux
dit le nom de la femme aimée, ô ville rose!

Tous les arts sont venus fleurir à tes genoux.
Jamais de tes enfants les œuvres ne sont vaines.
Le soleil du Midi qui coule dans nos veines
est le grand ouvrier qui travaille pour nous.

Peintres, musiciens, poètes, statuaires,
Font célébrer ton nom par toutes les cités,
& les noms de tes fils entre tous sont cités
pour avoir vu le jour près de tes maisons claires.

A l'œil du voyageur, tu souris doucement
aux bords de la Garonne aux verts ramiers, où chante
la tourterelle grise, & c'est sa voix touchante
qui, sans doute, a rendu plus traînard notre accent.

Car c'est encore un don que cet accent sonore :
il a fait triompher tous les fils du Midi!
Leur verbe coule harmonieux, riche & hardi...
Ils se taisent enfin... On les écoute encore.

Un jour, ils partiront conquérir l'univers
& te l'apporteront en fief, ô cité blonde,
afin que ce soit toi qui daignes dire au monde
comment il faut sculpter, peindre & faire des vers.

Ils t'ont déjà conquis la grande Capitale.
Paris leur appartient; ils y règnent pour toi,
&, par eux, à Paris, c'est toi qui fais la loi...
Paris est ton faubourg, ô ma ville natale!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Là-bas, quand on entend parler, jouer, chanter,
au théâtre, au salon, dans les académies,
on reconnaît l'accent profond de voix amies
qui martèlent les mots & les laissent traîner.

Ce sont tes fils, toujours tes fils, tes fils encore!
Tous les lauriers des arts, leurs mains les ont cueillis.
De Mars & de Neptune ils sont bien accueillis;
Minerve leur sourit comme Clémence Isaure.

Et quand l'été répand ses magiques ardeurs,
délaissant leurs travaux avec la Capitale,
on les voit revenir vers leur ville natale,
sculpteurs, musiciens, peintres, ambassadeurs,

tous poètes!... Ton cœur, cité Palladienne,
les reconnaît, sourit & les bénit tout bas.
La violette naît plus belle, sous leurs pas.
L'autan souffle plus fort... Quelle gloire est la tienne!

Et, devant eux, parmi les splendeurs de l'été,
tes brunes filles sont, joyeuses, accourues,
semant leurs regards clairs, leurs rires, par les rues,
dans le soleil puissant & fier de leur beauté.

Par couples ils s'en vont, épaule contre épaule,
se contant leurs travaux de l'année à grands cris,
& tes vieux monuments s'imaginent, surpris,
qu'avec les Troubadours revit la belle Paule!...

Paris, en les voyant, serait abasourdi
devant cette gaîté bruyante, ô ville rose.
Mais Toulouse & Paris ce n'est pas même chose.....
Quoique Parisiens, tes fils sont du Midi!

GUY DE MONTGAILHARD.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉMOIRES

DU

MARQUIS JEAN-FRANÇOIS-BÉRENGER DE THÉSAN

COLONEL DU RÉGIMENT DE VERMANDOIS (1745-1804)

(Suite et fin[1].)

IV.

JOURNAL DES MARCHES DE LA COMPAGNIE DE VERMANDOIS, INFANTERIE DE LA BRIGADE D'ARMAGNAC, FAISANT PARTIE DE L'ARMÉE DE LEURS ALTESSES ROYALES, MONSIEUR[2], ET DU COMTE D'ARTOIS, FRÈRES DU ROI.

(Août, sept., octob., nov. 1792.)

Cette compagnie, commandée par M. le vicomte de Thésan[3], colonel du régiment de ce nom, & par M. le marquis de Lévis, colonel en second, n'a été formée, à Trèves, que le 1er juillet 1792, attendu que le régiment s'était trouvé à Perpignan en garnison au commencement de la Révolution & de l'Emigration. Les officiers de ce corps avaient tous émigré en Espagne & y étaient restés jusqu'au moment où le ministère leur fit sentir que leurs services ne pouvaient être d'aucune utilité

1. Voir *Revue des Pyrénées*, t. XV, 1903, 1re livraison, pp. 51-70, 2e livraison, pp. 318-331.

2. On désignait, sous le nom de MONSIEUR, le comte de Provence, plus tard Louis XVIII.

3. Il convient de remarquer que M. de Thésan, dans le cours du récit, parle de lui tantôt à la première, tantôt à la troisième personne.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans ce pays à une époque où se réunissait, à Trèves, l'armée des Princes.

Août.

L'organisation de l'armée des Princes étant faite & l'armement fini, je suis parti de Trèves, le 3 août 1792, avec la compagnie, pour nous rendre à Budlich[1], petit hameau de l'Électorat, distant de six lieues de Trèves. Étant d'équipage, je suivis la grande route, que le détachement avait quittée pour prendre un chemin de traverse. Je rencontrai, sur la route, le régiment d'Ervoard, chasseurs prussiens, hommes superbes & de taille gigantesque, qui me parurent très honnêtes. Mais, à quelque distance, je trouvai un détachement de hussards, qui, me jurant au nez en allemand & y mêlant le nom de français, faisaient semblant de me cracher à la figure & me mettaient le pistolet sur la poitrine. Ces menaces m'impatientèrent & me firent mettre le sabre à la main. Je dis assez vivement à l'officier de contenir sa troupe, ce qu'il fit à la vérité, mais assez froidement. Cette attitude me fit présumer que notre position était assez précaire. Les raisons qui nous faisaient faire, dans ce pays-là, le métier de soldat à pied & le sac sur le dos étaient inconnues à ceux qui venaient nous protéger. On voyait que nous ne serions pas très considérés par la classe soldatesque & le commun, qui ne considèrent l'homme que par le faste qu'il étale & la magnificence de l'habit qu'il porte.

Après cette rencontre, je longeai le camp de l'avant-garde de l'armée prussienne commandée par le prince de Hohenlohe, campée sur la rive gauche de la Moselle, sur laquelle ils avaient jeté un pont. Je mis neuf heures pour faire trois lieues dans les montagnes, tant elles sont raides & escarpées. Nous fûmes logés dans des granges & sur la paille, obligés de faire tuer & cuire pour vivre. Ce cantonnement était composé des compagnies de la Couronne, Vermandois-Infanterie, des chasseurs de Hainaut & de Champagne-Cavalerie, & formait la division de la gauche de l'armée.

1. Il y a de nombreuses erreurs de transcription dans les noms de lieux; malgré nos recherches, nous n'avons pas pu toujours procéder aux rectifications nécessaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 6 août, les princes sont venus camper à Bérich, à une lieue & demie de nous. Leur quartier général a fait M. le vicomte de Thésan commandant du cantonnement.

Le 7, passage ici de M. le comte d'Artois, suivi de ses aides-de-camp & de son guet, allant à Trèves. Le camp de Bérich a été levé; le prince a passé sur l'autre chemin pour se rendre à Taumens avec Monsieur, frère du Roi.

Le 8, sont passés les carabiniers & la coalition d'Auvergne; dans la nuit, Royal-Deux-Ponts, La Mark & la coalition du Languedoc[1].

Le 9, la gendarmerie allait bivouaquer à Wililkie.

Le 10, les dragons des Princes allaient à Neu-Magen, & furent obligés de retourner à Bérich.

Le 11, les dragons des Princes allaient à Trèves.

Le 12, les hussards de Benheng; le 13, le reste de la cavalerie.

Le 14, nous sommes partis pour nous rendre au camp de Consarbruck, distant de sept lieues de Budlich & de deux lieues de Trèves. La cavalerie est cantonnée dans les environs, le camp placé dans le confluent de la Sarre & de la Moselle. La droite est au pont, la Sarre derrière, face à la montagne, le quartier général à Cons, les princes à la Chartreuse. C'est dans ce camp que toute l'infanterie des Princes s'est réunie. Nous avons bivouaqué deux jours; on nous a donné nos tentes à raison de six hommes par chaque, & nos effets de campement & de campagne. Les vivres nous ont été fournis ou promis à raison d'une demi-livre de viande & d'une livre & demie de pain par tête.

Le 18, nous avons décampé pour nous porter à Greven-Machern, où nous avons campé sur une hauteur, face à la Moselle, que nous avons passée sur un pont jeté par les Prussiens, le quartier général & les Princes dans la ville, la cavalerie cantonnée.

Le 19, nous avons décampé pour nous porter à Stadt, près d'Imus, à une demi-lieue de Bérich, où nous avons campé sur un coteau, le quartier général à Borw, les Princes au village,

1. Par coalition, il faut entendre le groupement des Emigrés suivant la région d'où ils provenaient.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la cavalerie cantonnée. Cette journée a été terrible, tant par la longueur de la route & les mauvais chemins dans des montagnes & des terres grasses, que par la pluie horrible & continuelle que nous avons essuyée. Cependant, nous n'avions point de traîneurs; nos tentes n'étant pas arrivées, nous avons bivouaqué sous la pluie, qui n'a pas cessé de toute la nuit, sans vivres & sans feu, mouillés & gelés.

Le 23 août, nous avons appris la prise de Longwy; le même jour, arrivée des jeunes Princes au camp.

Le 26, arrivée de l'armée autrichienne du prince de Holenlohe, composée de vingt-six mille hommes, campée de l'autre côté de la Moselle, vis-à-vis Bérich; pont de bateaux établi pour la communication entre eux & les Prussiens, dont trois mille hussards de Keller, faisant notre avant-garde à Bérich & couvrant notre flanc dans nos marches.

Le 27, départ de M. le maréchal de Castries avec la brigade Irlandaise, composée d'une partie des régiments de Dillon, Berwick & Ouelz. La compagnie de Béarn & autres troupes faisaient un corps de deux mille trois cents hommes, pour aller occuper un poste vis-à-vis les forts de Thionville.

Le 28, au soir, départ de l'armée de Hohenlohe, allant à Richemont.

Le 30, départ de l'armée des Princes pour aller à Roussi, où elle a bivouaqué à une lieue au-dessus de Rodemack, fort français, dont les Autrichiens s'étaient emparés sur les Patriotes & où le peuple était on ne peut plus enragé.

Le matin dudit jour, l'armée royale des Princes, à dix heures du matin, était entrée sur les terres de France, tambours battants & drapeaux déployés, par le village de Mensdorf. Nous nous étions flattés de voir le peuple s'empresser autour de nous, mais à peine aperçûmes-nous quelques femmes, qui se tenaient éloignées de nous. Je vis pour lors qu'on nous avait bercés de fausses espérances & que ce peuple n'était pas pour nous. Je fus confirmé dans ma pensée par la peine que nous avions à trouver des vivres pour de l'argent. Les habitants avaient tout caché par rapport à nous & se sauvaient même dans les bois.

Le même jour, on fit donner la schlague, au milieu du camp, à un habitant qui, chargé par l'intendant de l'armée de

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous voiturer du bois dans sa charrette, le jetait, l'emportait ou le vendait à d'autres habitants. Le quartier général était au château de Roussi & la droite à Ham.

Le 31 août, nous sommes partis de Roussi pour venir camper à une lieue de Thionville, en avant du village d'Éttanges, la droite & la gauche appuyées à des bois, le grand chemin traversant le camp, la Moselle très en avant, Royal-Allemand & Wittgenstein campés sur nos derrières, la cavalerie cantonnée, le quartier général au village.

Le même jour, on a pris poste aux Justices à la Grange, à la Tuilerie, & on en a établi un autre au-dessus des vignes, le plus près de la ville & face au village; il avait l'institution de Saint-Louis à la droite, la montagne & le village de Fénétrange en arrière. Une compagnie de gendarmes à pied faisait la communication avec l'armée de Wallis; l'armée de Hohenlohe était campée à une lieue de la ville, sur la route de Metz, la droite à la Moselle & la gauche au corps de Wallis, de sorte que la ville est cernée de ce côté-là. Le maréchal de Castries, avec son armée, campe de l'autre côté de la Moselle, près la Basse-Huc, la cavalerie des Émigrés cantonnée sur les derrières, la gendarmerie & les rouges sur la gauche de la Moselle communiquant à l'armée.

Le même jour, une division a marché pour balayer la chaussée, où les rebelles faisaient mine d'attaquer nos postes avancés; le même jour encore, canonnades & mousqueteries sur nos postes sans aucun mal. Wittgenstein est descendu dans le village, a tué quelques coquins & mis le feu à une maison d'où on tiraillait. A huit heures du soir, vingt-cinq hommes de Béarn & autant de Vermandois ont relevé le poste de Wittgenstein, y ont passé deux nuits au bivouac à un feu soutenu de mousqueterie & de canon, y ont été relevés par Brie & Royal-Comtois, & furent prendre poste à la Tuilerie.

Septembre.

Les 2 & 3 septembre, mêmes fusillades & canonnades, désarmement du village de Quatroum où on a enlevé le drapeau national & quelques fusils. Prise de quelques curés constitu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tionnels & officiers municipaux, qui furent conduits à la prévôté.

On attend des canons & des mortiers de Longwy. Nous avons quatre petites pièces près la Tuilerie. Les Princes se montrent souvent dans les postes avancés.

Le 4 septembre, mêmes grand'gardes, escarmouches des rebelles & vives canonnades.

Le 5, le maréchal de Castries a été renforcé par la brigade de Navarre, la coalition bretonne & la gendarmerie.

Dans la nuit du 5 au 6, la canonnade a été des plus vives de part & d'autre. Les Autrichiens se portèrent en avant de Fénétrange avec douze pièces de canon, d'où ils firent un feu très vif sur le corps de la place; le prince de Waldeck y eut un bras emporté d'un coup de canon & plusieurs Autrichiens y furent tués. Il était convenu que M. de Castries attaquerait, de l'autre côté de la Moselle, le fort avec douze pièces de canon, mais il n'arriva pas à l'heure fixée. Tout le feu de la place se dirigea sur les Autrichiens; ceux-ci furent obligés de se retirer à l'arrivée de M. de Castries, qui ne laissa pas que de faire le feu le plus vif & le plus soutenu sur le fort qu'il avait endommagé.

Des transfuges de la ville ont rapporté que, si la canonnade avait duré deux heures de plus, la ville se rendait. Les canonniers, qui font la principale force de la place, avaient commencé à abandonner les remparts; mais on suspendit le feu & j'en ignore la raison, si on ne la trouve pas dans la détermination des puissances à ne nous rien laisser faire par nous-mêmes.

Le même jour, 6, les Gardes-du-Corps sont venus camper en avant de notre camp. Le 6 encore, mêmes canonnades & fusillades très vives, la compagnie de Vermandois & les Bretons de grand'garde au poste de la vigne.

Le 7, grand'gardes entrées au village de la Grange, fusillade assez vive entre Wittgenstein & les rebelles; bravoure des hussards de Berchiny, qui en poursuivirent jusque sur la crête des glacis, en tuèrent un & en sabrèrent deux. Wittgenstein est allé camper auprès du bois, qui borde le parc de la Grange & les Justices. Arrivée de deux pièces de canon de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vingt-quatre & de deux mortiers de douze pouces. Nouvelle de la prise & du pillage de Stenay par l'armée de Clerfayt.

Le 8 septembre, la canonnade a été très vive de la part des rebelles; leur feu, avec leurs canons & leurs bombes, était toujours dirigé sur les postes, près des vignes & des bois, où étaient nos grand'gardes & où l'on construisait une batterie; ils tiraient beaucoup & pointaient bien.

Le 9, la réserve de Castries a repassé la Moselle, le soir, pour se rejoindre à notre armée. Monsieur est parti, dans l'après-dîner, pour se rendre à Verdun. Ordre à cinquante escadrons de se tenir prêts à partir. M. de la Baronaye, officier de Poitou, tué au poste du bois, & deux blessés.

Le 10, l'artillerie monte à la batterie, la canonnade est très vive; le major des chasseurs des Princes est tué dans les vignes d'un coup de canon, d'autres écrasés par des bombes, ainsi que des chevaux & des charrettes. La batterie est établie & ne craint que les bombes. Arrivée de l'artillerie autrichienne; on attend le reste demain.

Crainte de la noblesse sur le départ des Princes, représentations & lettres de différentes coalitions, remises aux Princes à ce sujet; piquets nommés pour aller renforcer les grand'gardes.

Le 11, départ de la cavalerie, maison du roi & autres par un temps affreux, pour aller joindre le roi de Prusse; la brigade irlandaise suit la même route. Départ du Royal-Allemand. Visite de M. le comte d'Artois au camp; il cherche à rassurer la noblesse sur son départ, alléguant des raisons & des ordres impérieux; il promet de revenir sous peu de jours lui-même ou de nous envoyer des ordres pour le joindre. Ces raisons ne calment pas les esprits; plusieurs gentilshommes quittent l'armée. Un soldat de Berwick est tué à la grand'garde, & deux de Dillon blessés par des éclats de bombes.

12. Départ de M. le comte d'Artois. M. le maréchal de Broglie commande l'armée. La gendarmerie a passé pour aller rejoindre le roi de Prusse. La compagnie de Vermandois a fourni vingt-cinq hommes au poste près des vignes, le plus dangereux & le plus près de la place; les compagnies bretonnes en ont fourni autant, sous les ordres du marquis de Lévis, colonel en second. Les chevau-légers sont venus cantonner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur les derrières de notre camp, ayant été remplacés par des hussards dans ce qu'ils occupaient en avant.

On devait lancer, dans la nuit du 12 au 13 septembre, des bombes & tirer à boulets rouges sur la ville. La batterie était construite, les boulets rougis; mais l'épreuve qu'on fit des mortiers ne réussit pas, les bombes n'arrivaient que sur des glacis; il y a eu ordre de suspendre le feu. Cependant, de deux boulets qu'on avait tirés pour épreuve, un avait déjà mis le feu dans la ville. On a fait aussi l'épreuve des boulets inflammables, imaginés par M. de Bellegarde; mais leur portée n'a pas répondu à ce qu'on avait promis & espéré.

13, 14, 15, 16, 17, 18 septembre. Canonnade continuelle de la part des ennemis; bombes lancées sur notre batterie & nos postes avancés, auxquelles nous ne répondons pas.

19. Départ des chevau-légers pour l'armée de Prusse, à dix heures du matin.

20. Départ de l'armée des Princes, pluie horrible & chemins affreux dans la traverse & les champs; nos équipages ne peuvent pas franchir les montagnes & sont obligés de rétrograder. Coucher à Séronville.

21. Coucher à Rechicourt, mêmes temps & chemins.

22. Séjour.

23. Notre destination était pour Éton. Le maréchal de Broglie est parti & nous sommes restés sous les ordres de M. de Martanges, lieutenant-général. L'armée formant trois colonnes se réunit dans la plaine. De fausses nouvelles répandues de l'arrivée des patriotes, commandés par Custine, nous y retiennent deux jours au bivouac. Nous en repartîmes pour nous rendre à Étain, petite ville assez jolie, à trois lieues de Verdun, où nous nous arrêtâmes encore deux heures en pleins champs. Le corps de la marine, la coalition de Bretagne & de Languedoc eurent ordre d'aller se jeter dans Verdun & se mirent en marche; mais une heure après, ils reçoivent contre-ordre. Deux brigades, dont la nôtre (Armagnac) était, reçoivent l'ordre de se rendre, par la traverse, à Herméville, village à deux lieues & demie de Verdun, où nous arrivâmes à sept heures & demie du soir. Toutes ces marches, très fatigantes, soit par le fait du pays, soit par le mauvais temps,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ont toujours été de douze à quatorze heures, sans manger.

Les 24, 25, 26, 27 et 28 septembre, séjour à Herméville. Pendant notre séjour dans ce lieu, on a envoyé désarmer quelques villages des environs, qui ne l'avaient point été par les Prussiens; mais les esprits ne paraissaient point revenus; les hommes fuyaient dans les bois. On nous voit avec peine & l'on nous fait payer au poids de l'or, & bien plus qu'aux Autrichiens & Prussiens mêmes, le peu que l'on nous fournit.

Le 29, les bataillons de Navarre & d'Armagnac reçoivent l'ordre de se rendre à Châtillon[1], village & terre appartenant à M. de Custine de Mondu.

Les hussards de Saxe & les chasseurs des Princes, formant notre avant-garde, y ont arrêté le capitaine des gardes nationales, lui ont fait donner publiquement soixante coups de bâton, ont pillé sa maison, l'ont enchaîné & conduit à la prévôté. On y a manqué le curé constitutionnel, qui s'était sauvé, emportant sur lui 400 louis & 20,000 francs en assignats; sa maison a été mise au pillage.

Le 30 septembre, nous eûmes ordre de nous tenir prêts pour une expédition. Je devais commander l'avant-garde. Mais, malheureusement, à onze heures du soir, nous reçûmes contre-ordre, ce qui me confirme dans l'opinion que nous ne serons jamais employés.

Octobre.

L'expédition a été faite, le 1er octobre, par les Autrichiens. Les patriotes se sont retirés, sans les attendre; le général a fait piller le village de Villé. Celui de Cely, que l'on devait livrer au pillage & aux flammes, a dû son salut à sa beauté, qui a surpris & frappé le général. Les hussards & les patriotes ont eu une fusillade aux environs de Châtillon; les hussards ont tué sept hommes & ont eu un blessé.

Le 2 octobre, nous avons reçu l'ordre de rétrograder & de revenir à Herméville.

Le 3, séjour.

Le 4, à Maucourt.

1. Aujourd'hui Châtillon-sous-les-Côtes (Meuse), canton d'Étain, arrondissement de Verdun.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 6 octobre, d'après une canonnade très vive du côté de Verdun, nous eûmes ordre de nous y porter; mais à Dupe, village à une lieue de distance, nous reçûmes contre-ordre & nous dûmes revenir à Maucourt. Ce qui me fait croire que tout est désespéré & perdu pour nous, au moins dans cette campagne.

Les 7, 8 & 9, séjour.

Le 10, ordre de partir, de rétrograder & de nous rendre à Fromezey.

Le 11, à Igny & Civry-le-Franc[1].

Le 12, à Bassaigne.

Le 13, à la Grandville, terre appartenant à Mme la comtesse de Lambertie.

Le 14, nous passâmes sur les glacis de Longwy, encore occupés par les Autrichiens, & y fîmes halte.

Il y avait quatre jours que nous avions la pluie continuelle sur le corps; les chemins étaient impraticables & jonchés de chevaux morts ou mourants, de voitures brisées, de chariots prussiens chargés de mourants; on les jetait à la voirie & on les couvrait à peine d'un morceau de paille sur le visage.

Enfin, nous rentrâmes sur les terres de l'Empereur, à neuf heures du matin. L'armée commence à se dissoudre; la retraite du roi de Prusse, des Autrichiens, les pillages exercés par eux, leur dureté pour nous, l'abandon des Princes, leur permission de se retirer où bon semblerait à chacun, tout a jeté la consternation & le désespoir dans l'armée. Nous sommes réduits à une livre & demie de pain de seigle, plein de son & de paille, & une demi-livre de viande, que l'on ne nous donne pas encore exactement. Les équipages d'une partie de l'armée, entre autres ceux en entier de la compagnie de Vermandois, ont été pillés à Longwy par les Hessois sous les yeux des généraux prussiens & hessois, qui l'ont souffert. De cette façon, nous sommes nus, sans souliers & surtout sans argent; c'est ainsi que nous sommes arrivés à Baranzy, dans le Luxembourg.

Le 15, séjour. Les Princes à Arlon, ainsi que notre quartier général & état-major.

1. Aujourd'hui Sivry-la-Perche (Meuse), arrondissement & canton de Verdun.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 16 octobre, à Bouvanges.

Le 17, nous avons traversé Arlon & nous sommes venus à Achi, dans les Ardennes.

Les 18 & 19, en Narzimont, en Ardennes.

Le 20, à Rondu, en Ardennes.

Le 21, à Ramont, en Ardennes.

Ces pays, quoique passant pour sauvages, ne laissent pas que d'avoir des agréments; c'est le peuple qui nous a mieux reçus & mieux traités; il nous plaignait sincèrement. On n'y voit point de pauvres, le peuple y est riche & vertueux, les mœurs y sont pures, leurs maisons sont commodes & bien meublées. Chacun a sa portion dans les forêts, qui leur fournissent gratis & abondamment du bois pour se chauffer, pour la charpente & les meubles. Ils sont presque tous propriétaires & ne payent pour ainsi dire rien d'impositions & sont très attachés à l'Empereur. On y voit des villages riches, où l'on trouve abondamment draperies de toutes les espèces, vins, liqueurs, sucre & café, dont on y fait ample consommation. Les denrées comestibles y sont à très bon marché; le mouton, très abondant, fait la grande partie du commerce; il y est excellent; les habitants en travaillent la laine pour s'habiller l'hiver & sont toujours bien mis. Le lait & le beurre y abondent & sont excellents. Un curé m'a assuré qu'on y vivait mieux avec 100 louis de rente qu'en France avec 6,000. Les Princes sont au château Dochon, appartenant à la maison de M. de Mercy d'Argenteau.

Le 22, nous traversâmes Marche-en-Famine, petite ville du Luxembourg, fameuse par les victoires qu'y a remportées le général Beaulieu sur les Patriotes brabançons & par sa reconnaissance pour lui. Elle a fait ériger un mausolée, sur la place publique, à son fils unique, qui avait été tué dans une des batailles.

Nous vinmes coucher à Ballionville, terre de Liège; les princes à Neuville.

Le 23, à Peer, terre de l'Empereur.

Le 24, à Niel, terre de Liège, & fûmes logés chez un curé, nommé M. Maçon, qui nous combla d'honnêtetés & où nous avons séjourné les 25, 26, 27 & 28.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 27 octobre, on a eu avis de l'évacuation de Longwy par les Prussiens & de la prise de Mayence par les Patriotes.

Le 30, à Huy, jolie petite ville du pays de Liège, sur la Meuse, avec un pont de pierre qui la sépare d'un grand faubourg; elle est dans un fond & entourée de montagnes, sur lesquelles il y avait autrefois des fortifications, mais qui ont été détruites par Louis XIV. Il y a treize paroisses & dix-sept autres églises, tant collégiales qu'abbayes ou maisons religieuses des deux sexes.

La brigade irlandaise & les chasseurs russes y sont en garnison.

Novembre.

Le 31 octobre, la brigade d'Armagnac partit d'Huy pour aller prendre ses cantonnements dans des villages d'outre-Meuse & pays de Liège, nommés Mussen, Bèringen, que Vermandois occupa les 1, 2, 3, 4 & 5 novembre, Berlo[1] & Niel. Ce dernier village instigué (*sic*) par le duc de Looz, baron, comte & prince de Niel, qui prétend être vassal immédiat de l'Empire, refusa de loger M. le vicomte de Thésan, colonel de Vermandois & commandant la brigade. Celui-ci ne voulut pas user de violence, & l'on se resserra dans les trois autres villages. Mais, le lendemain, il partit pour Liège, afin de solliciter une augmentation de logement & de rendre compte de la résistance & des menaces dudit seigneur. Le duc de Looz ne voulait pas reconnaître l'autorité du prince de Liège & avait la fatuité de faire inscrire en grosses lettres, sur la porte de son château : « *Rien au-dessus de moi que le ciel et le soleil.* »

Le voyage de M. de Thésan ne fut pas infructueux; il obtint quatre autres villages & eut ordre d'établir le logement à Niel par la voie de la persuasion, mais d'employer la force, si la douceur ne réussissait pas[2]. Il donna donc ordre au bataillon

1. Peut-être Béverlo.

2. Voici l'ordre d'occupation qui fut transmis au bataillon d'Armagnac :

ARMÉE ROYALE.

Bataillon d'Armagnac.

Il est ordonné au bataillon d'Armagnac d'occuper le village de Niel, ainsi que l'ordre antérieur le lui ordonnait, & d'employer les moyens

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Armagnac de se porter, le 6 novembre, à trois heures du matin, sur le village de Niel, avec armes & bagages. Il fit investir le village & y entra baïonnette au bout du canon. On n'y trouva aucune résistance : le bourgmestre était en fuite; quelques portes fermées furent enfoncées. Après y avoir établi la compagnie de Brie, nous en partîmes à trois heures après-midi; mais, le soir, M. de Thésan reçut avis par une ordonnance qu'il se formait, dans le village, un attroupement de paysans armés; on en portait le nombre à huit cents; ils menaçaient la compagnie qui, n'était que de trente volontaires logés dans le village. Le colonel donna ordre au bataillon d'Armagnac de se porter immédiatement sur le village, où nous arrivâmes à dix heures du soir; nous bivouaquâmes une partie de la nuit, qui était très froide. Après avoir établi des postes, nous nous retirâmes dans le village de Jinglehem; à l'aube du jour, après les dispositions nécessaires, nous entrâmes dans Niel, où nous n'éprouvâmes aucune résistance; les rebelles s'étaient repliés. A dix heures arrivèrent les compagnies de la marine à cheval & des détachements de mousquetaires & de chevau-lé-gers; mais ils se retirèrent peu après, la besogne étant faite. On y installa la compagnie de Brie qui, crainte d'attaque, avait évacué la veille; nous la trouvâmes au bivouac. Après lui avoir fait fournir des vivres & assuré son logement, nous rentrâmes dans nos nouveaux cantonnements, savoir : Armagnac à Mussen, la Couronne à Béringen, Vermandois à Berlo, Béarn à Jinglehem, Brie à Niel & Wrissen, Royal-Comtois à Authen-Lévêque, Anjou & Chartres à Montenaken.

Les premiers jours de notre séjour à Berlo, la communauté

de persuasion, autant que possible; mais, s'il ne réussissait pas, il y formerait tout de même son établissement par tous les moyens que les circonstances exigeront qu'il employât. Il occupera aussi postérieurement par supplément les villages Weseren, Houtame, Sérigne & Monthenach.

Fait à Liège, le 3 novembre 1792.

De l'ordre de Leurs Altesses Royales,

Signé : LE MARQUIS DE LA HAYE.

N. B. — Cette pièce fait partie du dossier d'où sont tirés les mémoires.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous y fournit les vivres sans aucune difficulté, sur la parole qu'on lui avait donnée d'être remboursée. Mais le bourgmestre ayant été à Liège pour y toucher son agent & ne l'ayant pas eu, les habitants refusèrent de fournir davantage. Je commandai la compagnie : mes représentations furent inutiles; ils vinrent même jusqu'à nous menacer de nous chasser & de nous égorger. J'en rendis compte au commandant de la brigade & me tins sur mes gardes, bien résolu de repousser la force par la force. Ce peuple savait la bataille de Mons[1], la retraite des Autrichiens; il était zélé patriote. J'avais envoyé une ordonnance à Liège, qui revint avec un ordre plus précis & qui nous fit fournir nos rations, de façon que nous ne fûmes que deux jours sans pain & surtout sans argent. Nous avions toujours eu l'ordre de nous tenir dans ce pays-là sur nos gardes, tant contre les ennemis du dedans que ceux du dehors. On nous avait même demandé l'état de ce qui nous manquait, tant en armes qu'en cartouches & souliers, de façon que nous espérions être ainsi sur pied tout l'hiver.

Le 19 novembre, nous reçumes, à dix heures du matin, ordre de partir & de nous rendre à Faix, au haut clocher.

Le 20, nous avons traversé Liège, grande ville sur la Meuse, sur laquelle il y a un pont de pierre & trois autres sur des bras de cette rivière ou autres ruisseaux. Elle est composée de cent mille habitants. Nous y fîmes halte & on nous signifia que, de ce moment-là, nous n'aurions plus ni rations ni traitement. Nos Princes ajoutèrent même aux commandants des compagnies, qui s'étaient rendus chez eux, que notre prompte dissolution & notre désarmement étaient la seule chose qui puissent intéresser les puissances en notre faveur. Ils exhortèrent même la noblesse nécessiteuse à s'engager. Quelqu'un me sollicita des secours pour d'anciens officiers qui étaient venus, avec leurs enfants, servir dans leur armée, & qui manquaient du nécessaire; les princes répondirent en

1. Il s'agit de la bataille de Jemmapes gagnée, le 6 novembre, par Dumouriez sur les Autrichiens.

Dans ce paragraphe, M. de Thésan parle de lui à la première personne, tandis que le plus souvent c'est à la troisième.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

versant des larmes, « qu'ils ne pouvaient rien faire pour eux ». Cette nouvelle répandit la consternation & le désespoir dans l'armée; une infinité l'abandonnèrent sur-le-champ, d'autres furent s'engager, surtout dans les gardes wallonnes, pour lesquelles on recrutait à Liège. Il était réellement affreux & attendrissant de voir cette noblesse de France, qui a fait tant de sacrifices, ainsi abandonnée. On vit un grand nombre de ses membres sans souliers, malades, mais que les faibles rations distribuées avaient fait vivre jusqu'alors, rester aujourd'hui sans pain & sans argent, obligés de tendre la main pour s'en procurer.

Ceux qui voulurent encore suivre reçurent l'ordre de se rendre à Spa, pour y attendre de nouveaux secours. Comme je commandais la compagnie, je ne voulus pas la quitter & me dirigeai, avec une petite partie qui était indigente & manquant de tout, sur Drion, en deça de Liège. Tous les officiers du régiment l'avaient abandonné; & je me trouvais à la tête de volontaires; aucun ne servait dans le corps dont la compagnie portait le nom, chose qui nous fut reprochée assez publiquement, mais sur laquelle le général me fit des compliments assez flatteurs.

Le 21 novembre, à Spa, les habitants, qui n'avaient point d'ordre pour nous loger, ont refusé en partie, d'autres nous ont reçus. Mais l'événement, survenu le matin de notre arrivée, fit changer les choses en notre faveur. Un patriote, reconnu & enragé, fut tué d'un coup de pistolet par un commis de la douane. Au même instant, les patriotes Liégeois ont sonné le tocsin; la ville allait être au pillage, les bourgmestres, les gens honnêtes s'étaient enfuis, mais notre arrivée a suspendu la fureur. On nous fit monter la garde, nous fîmes des patrouilles pendant toute la nuit; grâce à cette surveillance, la ville fut tranquille & calme.

Le 22, le corps de ville rassemblé a envoyé une estafette au prince de Liège & aux nôtres pour leur demander de nous laisser ici, offrant de nous fournir, à leurs frais, les rations & les logements. En attendant, nous y faisons le service. Il y a ici quelques gens honnêtes; mais il est très sûr que la plus grande partie de ce peuple attend avec empressement

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'arrivée des patriotes français pour se joindre à eux. Si Dumouriez continue à avoir l'avantage dans le Brabant, ce pays est perdu sans ressource. Il ne nous restera à nous d'autre refuge que la Hollande, où peut-être nous ne serons pas reçus, & l'Allemagne. Nous avions l'espoir dans le Luxembourg ou le Limbourg, mais on a donné l'ordre aux Français de l'évacuer. Tout le monde fuit; les grandes routes sont pavées d'Émigrés français, d'honnêtes gens & de propriétaires de ce pays, qui fuient tous avec leurs meubles, leur argent & leurs familles. Voilà notre sort & celui qui est réservé à toute l'Europe! Les princes & les rois voient trop tard le tort qu'ils ont eu de ne pas faire, dès le commencement, les plus grands efforts pour arrêter ce fléau. En auront-ils aujourd'hui le temps & les moyens, c'est possible; mais qu'il en coûtera de flots de sang!

Le 23 & le 24 novembre, même incertitude sur notre sort. La dissolution de l'armée paraît prononcée; tout le monde s'en va. Il paraît que la demande de la ville ne sera pas agréée, puisque le prince-évêque a envoyé ici un détachement de ses troupes. Les volontaires vendent leurs fusils aux particuliers une livre ou deux, ce qui servira à armer les brigands. Pour moi, j'ai remis les fusils de la compagnie au bourgmestre, qui me les a payés trois livres; j'ai donné cette somme aux volontaires.

Plus de deux mille gentilshommes se sont déjà engagés chez les différentes puissances, mais surtout en Espagne; quelques-uns se sont brûlé la cervelle de désespoir. Deux frères tendrement unis, après s'être embrassés, se serrant réciproquement dans leurs bras, se sont précipités ensemble dans la Meuse. Un autre qu'avait suivi sa femme, se trouvant sans ressources, s'est engagé, &, en lui disant adieu, lui a jeté dans le tablier les cinq louis qu'il avait touchés pour son engagement. Il a ajouté, en sanglotant : « Voilà les derniers secours que puisse te donner ton mari à qui il ne reste d'autre ressource que la mort ». D'autres, au nombre de plus de deux cents, travaillent à la journée, à raison de quinze sols par jour, aux fortifications de Liège; d'autres, enfin, se sont loués chez des paysans pour battre du blé à six sols par jour.

Les Autrichiens se replient sur Liège; leur corps d'armée est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aujourd'hui à Saint-Tron, distant de six lieues de Liège. Ils se retranchent partout & paraissent vouloir défendre le passage de la Meuse. S'ils n'y réussissent pas, il faudra évacuer Spa, Aix-la-Chapelle & tous les pays adjacents, qui tomberont de toute nécessité entre les mains des Français. Ces places ne resteront pas, je crois, longtemps entre leurs mains. Clerfayt ne se replia avec mesure que pour venir au-devant des renforts qu'il attendait; il employa, dans sa retraite, toutes les ressources de l'art militaire pour retarder la marche de l'ennemi.

Le 25 novembre, l'ordre de licenciement est arrivé. Les Princes y ont ajouté une lettre à la noblesse, pour l'engager à la patience & à la résignation.

Le 26, j'ai licencié le reste de la compagnie.

Le 27, je suis parti de Spa pour me rendre à Aix-la Chapelle.

ARMÉE ROYALE DE FRANCE.

Brigade d'Armagnac, compagnie de Vermandois.

(12 novembre 1792).

Faisaient partie de la compagnie de Vermandois : MM. le vicomte de Thésan, *commandant en premier;* de Lévis, *commandant en deuxième;* de Novion, de Lasset, de Tourettes, de Saint-Sernin, *chefs de section;* d'Hauterive, *chef d'escadron;* de Saunhac & de Vaujual *fourriers;* de Feuilleux, de Guérin, de la Roque, d'Exéa, d'Ébrard, de Laval et C. de Laval, *chefs d'escadrons;* de Campan, de Chanaleilles, de Guiat, de Bonnafoux, de Lippent, de Mangin, de Maugin, de Bourguignon, de Fresnes, de Laval père, de Foucault, de Labatisse, de Vaudrecourt, Le Prince, de Corvisart, de Maraincourt, de Longchamp, de Loucelle, de Forestier, de Piquet, de Rouvre, de Brigeat, de Champion, de Guiot, d'Arlanger, d'Hébecourt, de Berle, de Rancourt, de Haldat, de Frémault, Hyppolite de Frémault, de Douville, de Plaisance, de Brézillac, *volontaires*, & de Maisonneuve, *aumônier.*

Abbé CAU-DURBAN.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE DU MIDI

Toulouse.

Le Conservateur du Musée des Grands-Augustins, sur les rues d'Alsace-Lorraine & de Metz, M. Laborde, étant décédé, sa succession a été partagée entre MM. Yarz & Rachou, deux peintres qui ont fait leurs preuves comme artistes & qui devront maintenant se montrer de bons administrateurs. — La besogne n'est pas mince. Voilà déjà de longues années que notre Musée est dans une situation déplorable. Dès 1863, M. Georges, ancien expert du Musée du Louvre, avait signalé l'incurie des anciens conservateurs toulousains. Cette incurie n'a fait que s'aggraver dans la suite. Et le premier acte de MM. Yarz & Rachou a été d'en saisir l'adjoint délégué aux Beaux-Arts, M. Feuga, en un rapport dont voici quelques extraits :

Le Musée des Augustins.

« L'état de désordre, disent-ils, dans lequel nous trouvons le Musée, nous fait un devoir de vous adresser le présent rapport dans lequel nous avons l'honneur de vous signaler ce qu'un premier examen nous a montré de plus défectueux. Nous ne pouvons faire mieux, tant la chose est encore d'actualité, que de citer ces lignes d'un rapport de M. Georges, fait en vertu d'une délibération du Conseil municipal de Toulouse & daté du 25 juillet 1863. »

Dans le document auquel MM. Yarz & Rachou font allusion, l'ancien commissaire expert du Musée du Louvre, examinant l'état du Musée & les causes diverses de la détérioration des tableaux qu'il renferme, s'exprime ainsi :

« Je commencerai par déclarer qu'ayant visité presque tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« les Musées de l'Europe, je n'en ai vu aucun où il règne « tant d'incurie & de désordre, où les tableaux soient plus mal « tenus, plus mal classés & moins respectés que dans celui de « Toulouse. Au premier coup d'œil qu'on jette sur les principa- « les toiles de la galerie, on s'aperçoit que celles du Guerchin, « du Guide, du Procaccini, du Caravage, de Ph. de Champai- « gne, de Crayer, d'Oudry (ne parlant que de la rangée du « bas), présentent dans leur partie inférieure des bosses qui « résistent au toucher. D'où proviennent-elles ? C'est, à ne pas « le croire, de plâtras amassés depuis nombre d'années entre le « châssis & la toile, & qui, par leur séjour prolongé, forcent la « peinture à se détacher & à tomber par écailles. Chose moins « croyable encore, c'est que personne ne songe à les enlever... »

Tel est encore l'état de choses actuel, déclarent MM. Yarz & Rachou. Le mal est grave, mais réparable, à condition d'agir sans retard. Un premier nettoyage de toutes les toiles s'impose d'abord, ajoutent les nouveaux conservateurs, qui demeurent convaincus que l'adjoint au Maire délégué aux Beaux-Arts appréciera la justesse de leurs constatations, & qui lui fournissent aussitôt l'énumération des tableaux dont la réparation est *absolument urgente*. Ce sont leurs propres expressions.

De cette énumération, qui comprend trente-cinq toiles grandes ou petites, nous ne voulons retenir, pour l'instant, que les quelques numéros suivants, qui ont besoin d'une restauration immédiate : numéro 141, *Portrait*, par Rigaud ; numéro 28, *La Flagellation*, par Corneille Janssens ; numéro 84, *Charité romaine*, par Lagrenée ; numéro 99, *Apothéose d'Hercule* (esquisse de plafond), par François Le Moine ; numéro 198, *le Christ porté au tombeau*, par Tournier ; numéro 158, *le Mariage de la Vierge*, par Jacques Stella ; numéro 236, *Portrait de femme*, par Jean-Pierre Rivalz ; numéro 7, *Scène de genre*, par Miel ; numéro 32, *Intérieur*, par Kalf ; numéro 1, *Fleurs*, par Van Aelst. Il faut signaler aussi le numéro 73, *Entrée du port de Boulogne*, par Isabey ; l'*Abd er Rhaman*, de Delacroix, & *le Christ entre deux Larrons*, de Rubens, qui ont besoin d'un nettoyage, que les conservateurs se réservent de faire eux-mêmes, surtout en ce qui concerne *le Christ* de Rubens, à cause de l'extrême délicatesse du travail, mais que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous préfèrerions voir exécuter par un spécialiste expérimenté comme M. Eusèbe Cazals.

Voilà pour les toiles le plus visiblement malades.

Quant aux autres tableaux du Musée, MM. Yarz & Rachou estiment « qu'ils ne peuvent être examinés qu'à l'aide d'un personnel indispensable pour la manœuvre des échafaudages roulants. Ils paraissent moins gravement atteints. Mais un contrôle plus exact permettra, seul, de se prononcer définitivement à leur sujet ».

Cette déclaration faite, les conservateurs du Musée insèrent dans leur rapport ce passage du document rédigé par M. Georges, il y a près de quarante ans :

« Les tableaux ne sont pas les seuls objets qui aient eu à souffrir de la déplorable gestion de ceux qui ont dirigé les affaires du Musée depuis sa création. Il y a vingt-cinq ans environ, tous les cadres anciens ont été remplacés par de mauvaises bordures de fabrique à bon marché qui produisent un effet détestable & sont déjà en partie brisées & dédorées. Je dois attirer l'attention de l'autorité sur cet acte coupable, car la question des bordures n'est pas aussi secondaire qu'on pourrait le supposer tout d'abord. »

« L'actualité de ces lignes en est encore absolue », observent les auteurs du rapport de 1903, qui signalent à l'attention de l'administration municipale l'état déplorable des bordures des tableaux du Musée.

Et ce qu'ils disent pour la peinture est malheureusement applicable, font remarquer MM. Yarz & Rachou, à la sculpture · « La salle capitulaire est dans un désordre complet. Un remaniement général s'impose. Deux opérations surtout sont urgentes : la mise en place des statues de Marc Arcis dans le petit cloître & l'édification de la fenêtre du juge-mage dans le grand. Quant au bâtiment, terminent les nouveaux conservateurs du Musée, un examen général est indispensable par l'architecte de la ville, car nous y constatons de nombreuses tares nécessitant des réparations qui ne peuvent souffrir de retard. »

Celui qui ajoute ces lignes avait fait les mêmes critiques & adressé les mêmes conseils à M. Laborde. Il lui avait même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cité le cas du Musée de Lille, où de nombreuses toiles ont été perdues à cause de leur mauvaise installation, & il lui avait remis plusieurs numéros de la *Chronique de l'art & de la curiosité*, annexe de la *Gazette des Beaux-Arts*, qui donnait des renseignements précis à cet égard. Il avait enfin insisté pour qu'il en référât à l'autorité municipale. Mais autant en a emporté le vent. Comme l'avait prévu Mailhol, il en parla au café dont il était l'orateur, mais il se garda bien de faire un rapport technique qui lui aurait demandé trop de peine & imposé trop de soins. Nous espérons bien qu'il en sera autrement de MM. Yarz & Rachou; mais il faut qu'ils y soient aidés par nos édiles & par le Conseil municipal.

***

Rentrées des Sociétés savantes.

La dernière quinzaine de novembre a été marquée par la rentrée des diverses Sociétés savantes. A l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, c'est le secrétaire perpétuel, M. Ernest Roschach, qui a fait la première lecture de la nouvelle année commençante, & à la Société archéologique du Midi de la France, c'est le président, M. Jules de Lahondès. Ils ont, suivant leur coutume, donné le bon exemple.

De son côté, l'Académie des Jeux Floraux a également tenu sa séance de rentrée, & l'on annonce pour le mois de janvier prochain la réception du nouveau mainteneur, M. le marquis de Panat.

Gers.

Collection d'antiquités égyptiennes.

M. Charles Palanque, membre de l'École française du Caire, revenant d'Égypte, après deux ans de fouilles, a rassemblé, à ses frais, une assez importante collection d'antiquités égyptiennes, réunissant tous les types nécessaires à l'étude de l'archéologie de ce pays ainsi que divers spécimens de l'art arabe. Nous croyons intéressant d'en signaler ici les objets principaux :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Statues de *double* ou *ka;*

Etoffes en lin d'Égypte, & broderies coptes;

Série de poteries du moyen Empire, de l'époque ptolémaïque & copte;

Série de terre cuite de l'époque gréco-alexandrine, statuettes dites du Fayoum;

Barque funéraire, armée de rameurs, portant le défunt accroupi sous un dais, symbole du voyage dans l'autre monde;

Fragments de sarcopages de l'époque ptolémaïque & grecque;

Cônes funéraires;

Bois sculptés coptes, &c...

Tous ces objets proviennent d'Égypte & des dernières fouilles opérées dans les concessions accordées par le gouvernement égyptien.

M. Ch. Palanque prépare le compte rendu officiel des fouilles qu'il a dirigé en Haute-Egypte, sur la nécropole de Siout, & qui sera publié prochainement dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire.*

*
* *

Un sonnet gascon inconnu (1608).

On trouve dans les pièces liminaires d'un des ouvrages les plus rares de l'avocat général Pierre de Beloy, un sonnet gascon d'une belle allure, dont l'auteur, un certain Lausin, de Gimont, me paraît avoir échappé jusqu'à ce jour aux divers recueils d'anthologie gasconne.

L'ouvrage dont il s'agit est intitulé « Édict & déclaration de roy Henry quatriesme, de France & de Navarre, sur l'union & incorporation de son ancien patrimoine, mouvant de la couronne de France, au Domaine d'icelle; avec l'arrest de la Court de Parlement de Tolose, sur la vériffication, publication & registre dudit Edict : Ensemble l'interprétation des causes d'iceluy. *Par M^r^ maistre Pierre de Beloy, conseiller & advocat général de sa Majesté audit Parlement de Tolose.* A Tolose, de l'imprimerie des Colomiés, 1608. » Petit in-8°.

C'est la première étude historique sérieuse qui ait été faite sur les origines, les limites, les alliances & les droits féodaux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des pays de la Gascogne pyrénéenne, comtés de Foix, de Bigorre, de Comminges, d'Armagnac, de Gaure, de Pardiac, de Fezensac & de l'Isle-en-Jourdain, vicomtés de Béarn, de Soule, de Lomagne & de Fezensaguet, seigneuries de Lectoure, Aure, Barousse, Nestes, Rivière-Basse, Lavardac, Biran, &c. Aussi cet exposé concis & lumineux, qui porte la marque de l'esprit clair & informé du célèbre politique, souleva-t-il, dans toute la Gascogne, un concert d'enthousiasme.

De Beloy, qui a consacré les préliminaires de son livre à une curieuse épître au roy, avec le fameux portrait de 1601, gravé sur bois, & à une dédicace au chancelier Brulart de Sillery, n'a placé au fronton de l'ouvrage que deux des pièces laudatives qu'il reçut à ce sujet. L'une est un quatrain français par Blaise de Saguens, docteur & advocat, l'autre est le sonnet patois de Lausin.

Voici ce morceau :

A LAS TÉCOUÈRES DE TOUTE LA GASCOUIGNE.

Tindent.

Pach que, lou tems passat, la Gascouigne ei estade
Soupelide en un clot, au desbrembe de touts,
Gascouigne, lou païs mes lejau suber touts,
Pregue Diu per BELOY, que t'a dessusterrade;

Puch que, dequi' assi, es estade embarrade,
Hasses comme la hont qu'a boussoüade la douts :
Quan lou boussoun nei treit, l'aigue sail à grans glouts
E s'esparrique mes, oun mes a' stat sarrade.

Esparriquet donq len, hé beze a tous bezis
Qu'et noument en pertout ruste e plee d'espis,
Que lou ceu a sur tu sas gracies desplegades.

E'ncouë que diguen qu'es un païs malazit,
La Droutine pertant de BELOY ba cauzit,
Demest aquets espis, de beres girouflades.

LAUSIN, Gimontes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

AUX HAMEAUX DE TOUTE LA GASCOGNE.

Sonnet.

Puisque, au temps passé, la Gascogne a été
Ensevelie en un trou, à l'oubli de tous,
Gascogne, le pays loyal par dessus tous,
Prie Dieu pour de Beloy, qui t'a déterrée.

Et puisque, d'alors ici, tu as été comprimée,
Fais comme la fontaine dont le conduit a été bouché :
Quand le bouchon en est tiré, l'eau jaillit à grands traits
Et s'étend d'autant plus qu'elle a plus été resserrée.

Étends-toi donc au loin, fais voir à tes voisins
Qu'en dépit de ton renom, rude & pleine d'épines,
Que le ciel a sur toi ses grâces déployées.

Car bien que nous disions que tu es un pays difficile,
Le savoir de de Beloy a cependant choisi
Parmi ces épines de belles giroflées.

LAUSIN, de Gimont.

Quel est ce poète dont le nom, si nous ne nous trompons, n'a pas encore disparu du Gimoez?

Nous serions reconnaissants aux érudits & aux chercheurs d'au delà de la Garonne de nous fournir quelques renseignements sur leur compatriote.

L. de S.

Hérault.

Montpellier s'embellit, Montpellier se transforme! Tel est le cri des nombreux étrangers qui nous visitent. Depuis

Station d'hiver.

cinq ou six ans, on fait beaucoup pour la toilette de la ville. Nos promenades publiques, surtout, sont l'objet de soins assidus. On avait pendant trop longtemps ignoré l'art des jardins. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'en devenant belle, la cité rêve de nouvelles conquêtes. Une cam-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagne est entreprise pour faire de Montpellier une station d'hiver, — comme autrefois aux beaux temps du célèbre hôtel Nevet. Les Anglais ont préféré Montpellier bien longtemps avant Nice. S'il paraît difficile de les attirer encore chez nous, il est permis d'espérer que les Français qui cherchent une ville de repos, un climat chaud, pourront choisir Montpellier, centre médical de tout premier ordre.

Nos savants docteurs & nos habiles chirurgiens prévoient déjà le succès; aussi annonce-t-on tous les jours la création ou la transformation de maisons de santé particulières. Chaque notabilité médicale aura bientôt la sienne.

Montpellier a tout ce qu'il faut pour réussir : le soleil, la mer (à ses portes) & le renom de sa grande Faculté. On parlera bientôt des bienfaits de Montpellier, station d'hiver.

*
* *

Un discours.

La réunion annuelle de la Maintenance de Languedoc a été tenue le dimanche 17 septembre, à **Castelnau-le-Lez,** près de Montpellier, sous la présidence du nouveau syndic, M. Prosper Estieu. Fête charmante, comme toutes celles de ce genre : brindes, chansons, poésies & galéjades — & discours. Il convient de citer le discours inaugural du syndic P. Estieu, le poète-sonnétiste de *Le Terradou*. M. Estieu a formulé avec énergie les revendications félibréennes; il a donné en exemple la Catalogne : « Soyons Languedociens en Languedoc comme les Catalans en Catalogne. » Il a préconisé l'emploi de la langue d'Oc à l'école primaire comme « latin du pauvre », dans la vie civile pour les déclarations officielles & les usages journaliers : lettres, correspondance télégraphique & téléphonique, enseignes commerciales, publicité en tous genres, &c. Le programme tient en deux mots : se nationaliser Languedocien par la restauration de la langue.

Ce discours n'a peut-être pas eu le retentissement qu'il mérite, mais il n'a pas échappé à l'attention vigilante de F. Mistral, qui écrit à l'orateur : « La véritable récompense de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ceux qui ont fondé le Félibrige à Font-Ségugne est de voir, cinquante ans après, qu'il existe encore des hommes capables de parler comme Estieu. » J. F.

Hautes-Pyrénées.

Un livre de raison.

Dans le dernier volume du *Conseil général des Hautes-Pyrénées* figure la mention d'un don important fait aux Archives de ce département par M. Bourdette, l'éminent auteur des *Annales des sept vallées du Labéda* & de tant d'autres travaux estimés. Il ne comprend pas moins de neuf cent cinquante-neuf pièces, parmi lesquelles un *Livre de raison* rédigé au dix-huitième siècle par un chirurgien de Villelongue, en Lavedan, puis par un notaire de ses parents. Ces sortes de documents sont souvent d'un intérêt historique de premier ordre. Tel n'est pas, à proprement parler, celui-ci ; il ne mentionne pas d'événements considérables & les faits locaux qu'il rapporte ne modifieront pas les notions acquises sur l'histoire de la Bigorre. Il peut plaire cependant à tous ceux qui aiment flâner dans le passé, aux esprits curieux de la vie des petites gens dans un petit village d'autrefois, à ceux enfin qui ne pénètrent pas sans émotion l'âme de nos pères. La partie rédigée par maître Mazon, chirurgien, est peu importante ; tout s'y borne à des comptes où les clystères & les saignées à 5 sols tiennent la plus large place. Les notes de Jean-Pierre Dupont, notaire, sont autrement intéressantes. Dupont paraît avoir eu l'intention de composer à son usage une sorte de répertoire alphabétique de jurisprudence & de législation ; mais, d'esprit fureteur & quelque peu désordonné autant que d'âme expansive, il entremêle les doctes dissertations de hors-d'œuvre variés, fort divertissants pour nous. C'est ainsi que les transcriptions d'édits royaux alternent avec des recettes pour faire de l'encre & pour chasser la fièvre, celle-ci « envoyée par la Faculté de Montpellier au régiment de La Fère-Infan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terie » ; qu'à côté d'intéressantes notes sur les coutumes locales, les droits & charges des bénéficiers ou les sépultures ecclésiastiques, on trouve une liste des dieux & déesses, avec, en marge, cette forte sentence (était-ce une résolution)? « Se tenir en garde contre l'empire de Vénus & éviter avec soin le malheureux Bacus » ; que les formules notariales, comme un « prélude à mètre au testament d'un bon chrétien », voisinent avec des fragments ou des pièces poétiques, telle cette chanson, d'ailleurs médiocre, sur la Saint-Jean :

De fleurs ornons notre tête,
C'est le plus beau jour de l'an.
Amis, il n'est point de fête
Comparable à la Saint-Jean.

Quant la Toussaint a fait entendre
Ses sons lamentables dans l'air,
La Saint Martin vient nous apprendre
Qu'elle nous amène l'hiver.
De fleurs ornons notre tête, etc.

Le jour des Rois couvert de neige
Nous enrhume avec son gâteau;
Saint Nicolas plaît au collège
Mais il est le patron de l'eau.
De fleurs, &c.

Quarante jeûneurs au teint blême
Le mardi gras suivent les jeux;
Pâques, succédant au Carême,
Aux jambons mêle encor des œufs.
De fleurs, &c.

Que la Pentecôte déploie
Dans Versailles ses rubans bleus,
La Saint-Jean par des feux de joie
Etincelle & brille en tous lieux.
De fleurs, &c.

La vigne, partout festonnée,
Promet déjà son jus divin;
Aucune fête de l'année
Ne saurait se passer de vin.
De fleurs, &c.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les bois, les moissons, la verdure,
Tout rit à nos regards contents
Et le soleil sur la nature
Promène son char plus longtemps.
De fleurs ornons notre tête, &c.

Les mentions relatives à la localité qu'il habite & à ses environs ne sont pas rares & font la principale valeur du manuscrit : notes sur le Lavedan, sur Villelongue, sur le monastère de Saint-Orens; « panégirique du glorieux saint Orens, patron de la vallée de Davantaïgne, dressé en 1755 »; narré d'une rixe entre les fermiers de l'abbaye de Saint-Savin & les partisans des moines; récit du tremblement de terre de 1750, de la famine & de l'épidémie de 1752; mentions de morts notables, au nombre desquelles celle-ci, qu'il faut citer : « Me Despourrin, mon contemporain & mon amy, est mort dans sa maison à Miramont le 16 mars 1759; cet une perte trez considérable; il avoit naturèlement beaucoup d'esprit, aymant la lecture des belles lettres & entrant dans les baux arts & dans toutes les sciences; sa famille a beaucoup perdu en le perdant & le public aussi. Je vois cette perte comme irréparable dans nos montagnes. » Il s'agit là du fameux chansonnier, que les uns font mourir en 1749, les autres le 25 mars 1759.

Mais c'est, comme de juste, quand il parle de lui & des siens que l'auteur s'épanche le plus complaisamment & nous révèle le mieux son âme : & cette âme est celle d'un brave & digne homme. Notaire avec orgueil & conviction, il dresse un intéressant relevé des règlements qui régissent sa profession, la liste de ses ascendants notaires, celle des notaires de Villelongue, celle de ses prédécesseurs en son office, celle des notaires dont son étude possède les minutes, remontant à l'an 1400. Mais, plus encore que notaire, il est chrétien; les effusions spirituelles, les brèves oraisons, les saintes résolutions, les maximes pieuses abondent sous sa plume, ainsi que les exemples puisés dans la vie des bienheureux. Il est remarquablement familier avec l'Ecriture & les Pères; pour prouver que la femme doit donner le sein à son enfant, il renvoie à la Genèse, aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Macchabées, à saint Luc, saint Basile, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin & saint Grégoire le Grand. Il témoigne d'ailleurs également d'une certaine connaissance de la littérature profane, cite des passages de Boileau & de Régnier & donne une liste des « poètes fameux » : Boileau, qui « tient le premier rang », Théophile, Malherbe, Racan, Racine, « Mr Godeau, Mme Deshoulières, Balsac, Molière, Orace, Ovide, l'abbé Régnier, Goudelin, &c. » ; & qui sait si la chanson citée plus haut n'est pas de son crû ? Il se révèle enfin bon fils, bon époux, bon père & bon neveu ; il parle longuement de tous les siens, note les naissances & les morts, celles-ci en plus grand nombre. Il a perdu son père, sa mère, son oncle, une sœur : « Luce, ma première sœur, grande & belle fille, eut le malheur d'être tuée d'un coup de fusil » ; sur sept enfants, issus de son mariage avec Marie Casenave, de Sazos, il en voit mourir quatre & un cinquième est devenu chartreux. Sous ces coups répétés, son âme faiblit ; il puise des forces dans la prière & s'essaie à la résignation chrétienne, mais sa peine est la plus forte. Chose charmante ! il se reproche comme une faute ces « pitoyables écarts », où il croit sentir une sorte de révolte contre la volonté d'En-haut ; &, pour se rassurer, il se cherche & se découvre ingénuement des excuses touchantes : « Il faut convenir aussy que dès ma tendre jeunesse & dans le plus bel âge de mon tems j'ai essuyé tour à tour bien de disgrâces de pleusieurs espèces ; ce qu'il y a de bien sûr, c'est que la mort de mes proches & de mes amis ont occupé la première place dans mon cœur : un père mort d'un coup d'apoplexie sans sacremens, la mère d'une exquinensie, une sœur tendrement aymée, tuée ; la destruction de la meilleure partie & de la meilleure portion de mes enfans, la mort de mes compatriotes, mes meilleurs amis, tout cela sans doute mérite bien des regrets & qu'on se laisse aller à l'affliction qui nécessairement doit occuper une âme bien placée, du moins un certain tems. » Oui, Jean-Pierre Dupont, notaire à Villelongue en Davantaygue, était un brave & digne homme ; voilà surtout ce que nous apprend ce registre, & cela vaut bien un événement.

M. L.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tarn.

Nouvelles d'art.

M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'attribuer, à titre de dépôt : au musée d'Albi, *Le village* de M. Debat-Ponsan ; au musée de Castres, le *Puer natus est nobis* de M. Destrem ; au musée de Lavaur, *Jésus guérissant des malades* de M. Clément Gontier. — MM. Destrem & Debat-Ponsan sont connus ; M. Gontier l'est beaucoup moins ; mais nous serions grandement trompé, si, avant dix ans, ce nom,

Que nul écho n'a jamais répété,

n'avait pas le retentissant éclat des noms de nos plus grands peintres. M. Gontier n'a que vingt-sept ans, — il est né à Lavaur, le 15 mai 1876. — En peinture, comme en littérature au reste, la jeunesse est un très grave défaut. L'artiste vauréen s'en corrigera d'autant plus vite que l'amour de l'art a précocement mûri son caractère ; il a un tempérament déjà trempé par la lutte, &, sous une enveloppe frêle & délicate, il cache l'énergique volonté d'émerger au-dessus du vulgaire.

Voici au reste comment, le 15 juillet dernier, M. Charles Ponsonailhe, de *l'Éclair*, le jugeait dans son étude du concours pour le prix de Rome : « Bonne année de production moyenne « & satisfaisante. Sur dix tableaux, sept de petits élèves bien « sages... ; les trois autres plus intéressants & dont l'un sur- « tout, signé par un de nos compatriotes, M. Gontier, de « Lavaur (Tarn), offre les promesses d'un magnifique avenir.

« Lorsque ces notes paraîtront dans *l'Éclair*, les prix seront « attribués & je serais doucement surpris si M. Gontier avait « gagné la bataille. Il y a cent raisons à côté, en dehors du « talent & de la valeur d'art, pour l'écarter. Mais pour la « troisième fois, en trois ans, ce jeune homme... aura obtenu « tous les suffrages des indépendants & affirmé le plus beau « tempérament que je connaisse dans notre École des Beaux- « Arts actuelle. »

On sait que, cette année, le thème à développer pour le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

concours du prix de Rome était le *Retour de l'Enfant prodigue*. M. Ponsonailhe apprécie la composition de M. Gontier dans les termes suivants :

« Le tempérament le plus personnel qui s'accuse en ce « concours est celui de M. Gontier. Déjà, voici deux ans, je » saluais ses débuts. J'ai la joie de constater que la sève « monte & s'épanouit chaque jour davantage en ce vigoureux « rejeton des chênes ancestraux du Haut-Languedoc. Et il « existe chez lui des influences de race, d'atavisme incontes- « tables. Il ressemble à son maître Jean-Paul Laurens, mais il « ne pastiche pas. C'est le sol natal qui détermine entre eux « cette parenté.

« Gontier possède la puissance brutale, la grandeur sauvage « de la terre cévenole. La musculature de ses personnages « offre les serpentements noueux des châtaigniers, des noyers, « surtout des troncs d'olivier séculaires. Mais il est coloriste, « la *sierra* (la dentelure en dents de scie des sommets de la « montagne Noire), se découpant dans le ciel sec, ne l'obsède « pas. Il a su voir, il sait rendre ici la sensation de fournaise, « de braise ardente que donnent la terre & l'air, en temps de « moisson, sur les coteaux tour à tour neigeux puis torrides & « brûlés du Tarn.

« L'Enfant prodigue est agenouillé, grave, rigide sur les « chaumes calcinés par le soleil. Le père, vieillard chauve, « squelette tordu & brûlé comme une armature de fer dans « un incendie, s'incline & l'embrasse étroitement; mais le « coupable, les yeux fixes, ne s'est point encore pardonné, « resté un juge plus dur pour lui-même. Dans le lointain, « une colossale fermière en robe rouge, telle un Rubens, « s'éloigne pour préparer le festin.

« Et l'on a la sensation d'une page du poème de *Roland à* « *Roncevanx* lue dans le texte primitif, barbare, sauvage & « splendide. »

On ne saurait imaginer contraste plus frappant entre l'œuvre & l'ouvrier, autant l'ouvrier est... comment dirons-nous? jeune fille, nature affinée, autant l'œuvre se recommande par des qualités de robustesse qui font songer à Michel-Ange. Elles sont très apparentes — & ceci nous ramène au tableau

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

attribué au musée de Lavaur — dans *Jésus guérissant des malades.* Nous venons de l'admirer; l'impression que nous signalons s'en dégage très nettement. C'est le sujet qui fut imposé en 1901 aux logistes concourant pour le prix de Rome. La vraie scène à développer était : *Le Christ guérissant les malades aux portes d'une ville, à la fin du jour.* S'il avait eu quatre ou cinq ans de plus, M. Gontier sortait vainqueur du concours; il n'eut que le second grand prix.

Depuis trois ou quatre années, notre compatriote expose au Salon des artistes français; en 1902, son *Homère chez l'armurier* fut très remarqué. Nous avons eu ces jours derniers le plaisir de le voir dans son atelier de Lavaur. Il donnait le coup de pouce final à un portrait d'une ressemblance saisissante. Aux murs est accroché un tableau, délicieuse allégorie, sous la figure d'une femme de la ville de Lavaur conviant les Sociétés musicales à participer au concours ouvert, en 1900, à l'occasion de l'inauguration du buste de Mengaud. Elle se dresse, couronne au front, en costume moyenâgeux, gracieuse & souriante, sur la première galerie du clocher de Saint-Alain. A droite, se profile la tour romane où Jacquemart frappe les heures; à gauche, surgit la masse rose du clocher qui n'apparaît qu'en partie. Dans le bleu du ciel, de vaporeuses femmes font, sous leurs doigts, frissonner les cordes de harpes & de luths. Et tout en admirant ce tableau — qui devait être une affiche pour les fêtes de Lavaur — nous nous demandions pourquoi la municipalité vauréenne si longtemps tardait à faire de cette œuvre d'art la parure de son musée naissant.

M. Gontier a passé, cela va sans dire, par l'école de Toulouse. D'un œil attentif, nous le suivrons dans sa carrière qui promet d'être brillante.

*
* *

M. Lanternier, professeur de dessin au lycée d'Albi, vient d'être nommé au lycée de Marseille. Nous applaudissons à cet avancement mérité. M. Lanternier est un excellent professeur doublé d'un artiste aussi modeste que délicat. Il est remplacé à Albi par M. Marty, qui nous vient du lycée de Foix. Tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jeune encore, il a depuis longtemps conquis tous ses diplômes de professeur. C'est un élève de Bonnat.

*
* *

Archéologie.

Le Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques & scientifiques vient de publier une intéressante note de M. Portal, l'érudit archiviste du Tarn. Elle porte pour titre : *La Croix processionnelle de Labastide-Dénat.* Une belle phototypie reproduit les deux faces de cette croix en argent doré qui date du quinzième siècle & rappelle celle d'Ornans publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité de* 1900, pl. XVI.

*
* *

Sur le rapport de M. Guiffrey, le même Comité des travaux historiques & scientifiques a demandé l'insertion dans le *Bulletin archéologique* d'un important mémoire de M. Auguste Vidal sur le tableau d'un primitif italien conservé à la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi. Il est accompagné de quatre photographies : vue d'ensemble du tableau (un polyptique), panneau central, panneaux de droite, panneaux de gauche, ainsi que d'un décalque de la signature de l'auteur, P. Agusti, & de la date 1345.

Dans son rapport, M. Guiffrey s'exprime ainsi : « La des-
« cription & les rapprochements tentés par M. Vidal avec
« certaines figures de la même époque sont de nature à attirer
« l'attention des historiens sur une peinture italienne qui
« semble du plus haut intérêt par sa date, par sa signature &
« aussi par l'exécution. Il nous paraît donc utile d'imprimer
« dans le *Bulletin* le mémoire descriptif de M. Vidal, en y
« ajoutant le fac-similé de la signature en même temps que
« la reproduction des trois grandes photographies communi-
« quées par M. Vidal. »

Nous rendrons compte de cet important travail dès qu'il aura paru dans le *Bulletin archéologique*.

*
* *

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

La ville d'Albi vient de faire l'acquisition des trois intéressantes collections de M. Charles Thomas, ancien aide-archiviste de la préfecture du Tarn. Il s'y trouve de curieux fossiles, un riche médaillon, des coquillages d'une grande variété, des objets de toute sorte appartenant au Moyen-âge & à la Renaissance.

*
* *

Bibliographie.

M. Barthe, professeur au lycée d'Albi, vient d'éditer chez Corbière & Julien une *Grammaire espagnole* dont on dit le plus grand bien. Nous en entretiendrons nos lecteurs très prochainement. — Pour paraître dans les premiers mois de 1904 *l'Albigeois pittoresque*, sous la direction de M. Portal. Le directeur se propose d'éditer un périodique où seront reproduits phototypiquement ou en gilotage tous les sites curieux, tous les monuments remarquables de la région tarnaise. Des textes souligneront les illustrations. Une élégante couverture habillera chaque numéro.

Le premier fascicule comprendra, avec de nombreuses planches, un aperçu général sur le département du Tarn & la ville d'Albi.

Souhaitons que la gestation de ce nouveau périodique ne soit pas trop longue.

*
* *

L'Exposition de l'Union artistique tarnaise.

L'exposition de l'Union artistique tarnaise a ouvert ses portes le 5 novembre, dans le vestibule & dans la salle même de la Cour d'assises. — Disons tout de suite que ce salon tarnais est un vrai succès pour les organisateurs; il ne comprend pas moins de cent soixante-douze œuvres d'art. Malheureusement, disons-le tout de suite aussi, le cadre n'est pas en harmonie avec le tableau. Albi manque de salle d'exposition, & le local choisi, faute d'autre, est des plus ingrats. Dans leurs ateliers, les artistes reçoivent la lumière du plafond & du nord. Le vestibule de la salle des assises est éclairé par de larges

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

baies s'ouvrant au midi, & la salle, assez obscure par elle-même, a ses fenêtres à l'est & à l'ouest. Espérons que, dans son projet de construction d'un musée, la municipalité albigeoise n'oubliera pas la salle d'exposition.

Des œuvres exposées on peut dire ce que Martial disait de ses vers :

Sunt bona, sunt mala, sunt mediocria plura.

Le salon tarnais n'échappe pas à cette loi fatale, qui pèse sur tous les salons. Un certain nombre de tableaux, où l'on ne voit même pas poindre une promesse, auraient pu être écartés. Nous avouons cependant que c'était difficile.

Si un jury devait se prononcer sur la valeur artistique de chaque exposant, il serait unanime à mettre hors de pair M. Clément Gontier. Il expose six tableaux, & l'on hésite sur le choix du meilleur. Tous se distinguent presque également par les qualités de force, de puissance que M. Ponsonailhe soulignait dans *l'Enfant prodigue*.

A son *Jésus guérissant les malades* fait pendant un portrait, une femme en robe rouge, qui est une pure merveille. Dans le *Portrait de M. Mazas*, qu'il achevait au moment où nous visitions son atelier, M. Gontier se montre un virtuose du pinceau incomparable. Sur un fonds bleu-clair uniforme, se détachent une figure au teint mat qu'animent deux yeux pleins de vie une fine moustache noire, une jacquette bleu-foncé à la boutonnière de laquelle fleurit un bouquet de violettes, un gilet mauve. On voit que l'artiste s'est plu à accumuler toutes les difficultés; il en a joué avec une véritable maestria. Le *Portrait de M. Mazas* est un vrai tour de force & presque un chef-d'œuvre.

M. Gontier expose encore : *Rêverie*, peinture qui lui valut le prix des Beaux-Arts; la *Légende de Fra Angelico* esquisse peinture, où il a essayé de traduire son vif amour des primitifs & enfin une gouache, *Portrait de M. Cavaillé*, œuvre de la vingtième année, peinte de souvenir : M. Cavaillé est un de nos vieux amis, & nous pouvons affirmer l'impeccable ressemblance du portrait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le temps nous manque pour apprécier convenablement les autres œuvres exposées; nous avons à parler des portraits de M. Cahuzac & de M. Corbière, des tableaux de M. Liozu & de M. Garibaldi, de l'œuvre de M. Artigues, des peintures & des pastels de Mlle Conscience, des arbres de M. Gayral, des chrysantèmes de Mme Gérard, des dessins & des aquarelles de M. Lacroix, des natures mortes de M. Lasbordes & de M. Loubet, etc., etc. Donc, la suite au prochain numéro.

Tarn-et-Garonne.

Excursion à Saint-Antonin et à Caylux.

Le 5 octobre dernier, près de soixante-dix membres de la Société archéologique de Tarn-&-Garonne se rendaient en excursion à Saint-Antonin & à Caylux. A Saint-Antonin, on admirait, en dehors du superbe hôtel de ville du douzième siècle, aussi bien décrit que mal restauré par Viollet-le-Duc, les vieilles maisons du Moyen-âge : maison Bromais, ancienne possession, dit-on, de l'ordre de Malte, caractérisée par un arc surbaissé d'une rare dimension & renfermant, à l'intérieur, une charmante porte Renaissance; maison de l'*Ave Maria* où l'on aperçoit avant le premier étage une espèce d'entresol, pièce que l'on retrouve souvent dans les habitations de cette région; maison de la fin du treizième siècle dans le quartier du Temple; maison du quinzième siècle, derrière l'église, ancienne demeure d'un La Valette Cornusson.

A Caylux, on allait s'occuper de choses plus modernes. La Société se proposait, en effet, d'inaugurer une plaque commémorative de la naissance du P. Huc. Aussitôt arrivés à Caylux, les excursionnistes se rendent à l'hôtel de ville où ils sont reçus par le maire & M. le comte de Vesins. Le président, M. le chanoine Pottier, présente les excuses de M. Huc, président de chambre honoraire, frère du missionnaire; de M. le Préfet de Tarn-&-Garonne, de M. Cartailhac & de M. Bon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

valot, membres de la Société de géographie de Paris. La parole est ensuite donnée à M. Saint-Yves. L'éminent conférencier, dont nous avons déjà eu l'occasion de louer le talent, retrace en un discours éloquent la carrière du P. Huc. Le P. Huc est cet enfant de Caylux, ce hardi Lazariste qui, en compagnie seulement du P. Gabet, découvrit, le premier, au début du dix-neuvième siècle, les sources du fleuve Bleu & du fleuve Jaune & pénétra à Lhassa, la ville sainte du Thibet. En vain, un savant explorateur, Tcherbalski, a nié l'authenticité de ce voyage. M. Saint-Yves démontre, par la comparaison du récit de Huc avec les cartes & les récits de MM. Bonvalot, de Dutreuil de Reims & du prince d'Orléans, que l'illustre missionnaire a dit la vérité. Après ce discours, on se rend à la maison natale du P. Huc où l'on appose une plaque de marbre qui porte cette inscription :

LE 1er JUIN 1813, EST NÉ DANS CETTE MAISON
RÉGIS-ÉVARISTE HUC,
MISSIONNAIRE LAZARISTE, EXPLORATEUR
DE LA MONGOLIE & DU THIBET,
PREMIER ÉTRANGER QUI AIT PU PÉNÉTRER
A LHASSA.
MORT LE 25 MARS 1860.

Le soir, sur les six heures, M. le comte de Vesins offrait gracieusement un lunch aux excursionnistes sur la superbe terrasse de son château, & un membre de la Société, M. Marcel Séméziès célébrait en vers réellement beaux les gloires passées de Mme la marquise de Vesins, fille du maréchal Oudinot, filleule de Louis XVIII.

***

Picquecos.

Le 17 octobre, quelques membres de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne visitaient Picquecos. C'est un charmant petit village qui possède une église, en grande partie du quinzième siècle, où l'on remarque deux splendides tableaux représentant une *Adoration des mages* & une *Adoration des bergers* & attribués à Van Loo(?), & un château, en grande par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tie du dix-septième siècle, où se voit une chapelle du quatorzième. A signaler, dans cette chapelle, des peintures murales qui paraissent du seizième siècle & représentent les Sibylles.

***

Archives départementales.

Dans sa séance du 16 octobre dernier, le Conseil général de Tarn-&-Garonne a décidé que les archives départementales seraient transférées dans une ancienne école normale sise cours Foucault, & a voté pour l'appropriation de cet immeuble la somme de 18,000 francs.

***

Nouveau journal.

Depuis le 2 septembre, paraît à Montauban, sous le titre *La Liberté*, un journal politique destiné à rayonner, dans quelques jours, dans tout le sud-ouest de la France, & que je crois devoir signaler à l'attention des lecteurs de cette Revue, parce qu'il renferme des articles artistiques & littéraires de haute valeur & surtout qu'il publiera, si je suis bien informé, des documents inédits d'histoire locale.

A. G.

CERCAMON.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE

NOTES AU JOUR LE JOUR.

(Suite[1].)

135. Agos (Marie-Joseph de Fiancette d') — (1740 1794), prébendier de la cathédrale de Comminges, cellérier du châpitre, sous-prieur de la confrérie de Saint-Bertrand, exécuté à Tarbes le 28 janvier 1794. — Voir *L'abbé d'Agos*, par le baron d'Agos (Saint-Gaudens, Abadie, 1882), — Archives de la Haute-Garonne, V. 3. (Dispersion du chapitre de Saint-Bertrand.) — J. A.

136. Alard (Pierre) — maire de Montesquieu, commissaire civil dans l'Ariège en l'an II. Décrété d'arrestation le 27 frimaire an II (17 décembre), décret rapporté le lendemain. Admis à siéger à la Convention le 11 thermidor an II (3 août 1794), en qualité de député suppléant de la Haute-Garonne. — Aulard, Recueil des Actes du Comité de salut public, t. IX, pp. 668, 787 ; — *Moniteur*, t. XVIII, p. 701. J. A.

137. Andrieu (Jean) — meunier d'Avignonet, condamné à la déportation en prairial an II. — Archives départementales de la Haute-Garonne, V. 7. — J. A.

1. Voir 1re livraison de 1900, p. 106; 3e livraison, p. 323; 4e livraison, p. 429, & 6e livraison, p. 656. — 2e livraison de 1901, p. 221; 4e livraison, p. 429; 6e livraison, p. 654; — 2e livraison de 1902, p. 231.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

138. Barry (Le chevalier **Du**). — « Nous vîmes entre « autres choses à Toulouse la maison de M. Du Barry, frère « du mari de la célèbre comtesse. Grâce à certaines manœuvres « qui prêteraient à l'anecdote, il parvint à la tirer de l'obscu- « rité, puis à la marier avec son frère, &, en fin de compte, « à se faire par elle une assez jolie fortune. Au premier étage « se trouve l'appartement principal, composé de sept à huit « pièces, tapissé & meublé avec un tel luxe, qu'un amant « enthousiaste, disposant des finances d'un royaume, pourrait « à grand'peine répéter sur une échelle un peu large ce qui « se trouve ici en proportion modérée. Pour qui aime la « dorure, il y en a à satiété, tellement que pour un Anglais « cela paraîtrait trop brillant. Mais les glaces sont belles & en « grand nombre. Salon très élégant (toujours à l'exception des « dorures). J'ai remarqué un arrangement d'un effet très « agréable : ce sont des miroirs devant les cheminées, au lieu « des écrans dont on se sert en Angleterre; ils glissent en « avant & en arrière dans le mur. Il y a un portrait de « Mme Du Barry qui passe pour ressemblant; si vraiment il « l'est, on pardonne les folies faites par un roi pour l'écrin « d'une pareille beauté! Quant au jardin, il est au-dessous « de tout mépris, si ce n'est comme exemple des efforts où « peut entraîner l'extravagance : dans l'espace d'un acre « (40 ares) sont entassées des collines en terre, des montagnes « de carton, des rochers de toile, des abbés, des vaches & des « bergères, des moutons de plomb, des singes et des paysans, « des ânes & des autels en pierre, de belles dames & des for- « gerons, des perroquets & des amants en bois, des moulins à « vent, des chaumières, des boutiques & des villages, tout, « excepté la nature. » — Arthur Young, célèbre agronome & économiste anglais, *Voyages en France pendant les années* 1787, 1788, 1789. Traduction Lesage, t. I (Paris, Guillaumin, 1860). Young visita Toulouse vers le milieu de juin 1787.

Notons que la maison & l'enclos de Du Barry sont aujourd'hui occupés par le couvent des Bénédictines, place Saint-Sernin. — On connaît le sort du chevalier Du Barry (Du Barry-Cères, *alias* le comte Jean) : malgré quelques avances aux idées du temps & des sacrifices d'argent à la cause révolu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tionnaire, il mourut sur l'échafaud en 1794. Il faut rechercher l'origine de ce tragique événement dans les Archives de la Haute-Garonne, L 369 (Correspondance de Déjean). — J. A.

139. Beaufort-d'Hautpoul (la comtesse Jos.) — née de Coutances, à Paris. Couronnée par l'Académie de Jeux-Floraux, en 1790, pour *Sapho* et *Phaon*, *héroïde*. Œuvres littéraires, de 1789 à 1827, parmi lesquelles : *Zilia*, roman pastoral ; Toulouse, Desclassan, 1789, in-12 ; — *Athénée des Dames ;* Paris, Buisson, 6 tomes in-18, 1808 ; — *Contes & nouvelles de la Grand-Mère ;* Paris ; veuve Lepetit (Tenon), 1822, 2 vol.

Elle a collaboré au journal *le Dimanche* avec Mmes de Genlis & Dufrénoy. — Quérard, *France littéraire*, VII. — J. A.

140. Cassanyès (Jacques-Joseph-François) — (1758-1843), né à Canet (Pyrénées-Orientales), maire de Canet, membre du District & du Directoire de Perpignan. Membre de la Convention, en mission dans les Pyrénées-Orientales (décembre 1793), puis à l'armée d'Italie. — En mission dans la Haute-Garonne (Sciout, IV, 120). — Membre des Cinq-Cents. Président de son département (juillet 1798, avril 1799). Juge de paix à Canet, de nouveau maire, exilé en 1814 comme « régicide » à Vévey (Suisse), puis en Espagne. Retour à Canet où il s'occupe d'agriculture ; fils de médecin & médecin lui-même. (Voir Cassanyès & ses mémoires inédits par Pierre Vidal, t. XIV, *Révolution française*.) — Aulard, *Recueil des actes*, t. IX, p. 119 ; — Guiffrey, *Les Conventionnels*. — J. A.

141. Cappé (Jean-François-Marie-Anne) — né en 1761. Notaire public de Miremont ; élu juge de paix d'Auterive. Assiste aux assemblées primaires de juin 1793 (fédéralistes), dont il provoque la dissolution. Rend compte de ses actes à la Société populaire d'Auterive & en obtient un *satisfecit* le 3 juillet 1793. Mis en arrestation dans la maison de détention de Muret le 16 du 1er mois an II (ailleurs 16 octobre 1793), détenu deux mois et demi. Demande, le 13 prairial an II, cinq mois après sa mise en liberté provisoire, qu'il soit définitivement statué sur son cas afin de pouvoir reprendre ses fonctions de notaire. Avis favorable du Conseil du district le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

12 messidor an II. — Archives de la Haute-Garonne, L 88. — J. A.

142. Carrèry — président de l'administration du canton de Castelnau-d'Estrétefonds (fructidor, an I). — Archives de la Haute-Garonne, V. 9. — J. A.

143. Compans (Jacques-François), de Salies — membre de l'administration du district de Cadillac (Gironde), ci-devant département du Bec-d'Ambez; révoqué par le représentant du peuple Ysabeau, le 26 septembre 1793, comme « ne réunissant pas à un assez haut degré de perfection le patriotisme que doit avoir un fonctionnaire public dans les moments de crise & de révolution, & pour incompatibilité de caractère avec un de ses collègues. » Il fut autorisé à rentrer dans sa famille, nonobstant les dispositions de la loi du 17 septembre 1793 qui ordonnaient de l'incarcérer comme suspect. Dénoncé par le citoyen Fonade. Mis provisoirement en arrestation dans sa maison le 1er pluviôse an II par le Comité de surveillance de Salies (Rouède président) dont il était membre, avec ce considérant : « que dans l'application des lois révolutionnaires & de mesures de sûreté générale, le Comité de surveillance doit concilier la justice avec les arrêtés & la conduite des représentants du peuple de laquelle ils sont toujours inséparables », & en attendant que la Convention ou les représentants du peuple aient statué. — Archives de la Haute-Garonne, L. 88. — J. A.

144. Court — Commissaire exécutif à Saint-Martory (germinal an IV). — Archives de la Haute-Garonne, V. 9. — J. A.

145. Dario (Blaise) — juge au tribunal de Saint-Gaudens; élu premier suppléant du département de la Haute-Garonne à la Convention nationale. Mis en arrestation; détenu aux Carmélites. Décrété d'accusation par la Convention le 8 germinal an II, il reçoit l'ordre du départ pour « se rendre auprès du Comité de Sûreté générale » le 12 germinal an II. Déclaré inadmissible le 23 prairial an II. — Archives

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Haute-Garonne, L. 91. — Jules Guiffrey, *Les Conventionnels*. — J. A.

146. Delbones — ci-devant curé de Villemur, condamné à la déportation en prairial an II. — Archives de la Haute-Garonne, V. 7. — J. A.

147. Delier (Bernard) — curé de Montgaillard, déporté en floréal an II. — Archives de la Haute-Garonne, V. 7. — J. A.

148. Dencausse ou **d'Encausse** (Jean-Louis) — résidant à Ganties. Ancien militaire, jouissant d'une pension du roi d'Espagne. Arrêté, il demande sa liberté le 9 nivôse an II. Avis favorable de la municipalité de Ganties. Refus du Comité de surveillance du chef-lieu du canton d'Aspet (17 nivôse an II). — Archives de la Haute-Garonne, L. 88. — J. A.

149. Descombels — né à Castelsarrasin en 1767, procureur général syndic en 1793; condamne d'abord les événements du 31 mai, conseille ensuite de temporiser. Nommé par Mailhe & Lombard-Lachaud, il est maintenu par le décret du 24 juin 1793. Agent national du district de Toulouse le 1er nivôse an II (nommé par Paganel); destitué & remplacé par Gratian, le 15 frimaire an III (arrêté de Mallarmé & Bouillerot). Dénoncé par *L'Anti-Terroriste* en l'an IV. Juge au Tribunal de Castelsarrasin, arrêté en l'an IX. — D'Aldégiuer, *Histoire de la ville de Toulouse*, t. IV; — De Bouglon, *Reclus*, 2e fasc., introd.; — Archives de la Haute-Garonne L. 554 & suiv.; — *Anti-Terroriste*, t. I; — *Révolution française*, t. XXXII (Ph. Morère, *Consulat*.) — J. A.

150. Dessaix (Joseph-Marie) — général français, né à Thonon (Haute-Savoie) en 1764, mort en 1834. Il avait organisé à Grenoble, en décembre 1792, la légion des Allobroges. Fut chef de la 4e demi-brigade d'infanterie légère, chargé, à ce titre, de poursuivre, en pluviôse an IV (février 1796), les conscrits réfractaires de la Haute-Garonne; puis chef de la 27e. Député du département du Mont-Blanc aux Cinq-Cents; nommé ou maintenu pour trois ans par la loi du 22 floréal an VI (art. LXII). Il défendit la Savoie contre les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Autrichiens en 1814 & commanda la garde nationale de Lyon en 1830. — *Dict. parlementaire; Révolution française*, t. XLI, pp. 222 & suiv. (septembre 1901). — Archives de la Haute-Garonne, V 9. *Etat militaire de France pour* 1793 (réimpression), p. 217. — J. A.

151. Dieulafoy (Joseph-Marie-Armand-Michel) — avant la Révolution, substitut du greffier civil de la police toulousaine, & depuis secrétaire du Conseil général de la commune de Toulouse. Fécond vaudevilliste. Né à Toulouse en 1762, mort à Paris le 13 décembre 1823. Ses œuvres dramatiques vont de 1798 à 1823. Il a eu quelquefois pour collaborateurs Gersin, H. Simon, Jouy, Lonchamps, Leprévost d'Iray, Bruffaut, Dubois, Chozet, Carmouche, les Dartois, Desaugiers, Emm. Dupaty, etc.

Citons : *l'Hôtel garni* (1802); *l'Ivrogne corrigé* (1806); *les Pages du duc de Vendôme* (1807); *Une Matinée du Pont-Neuf* (1806), etc. On trouve encore de lui plusieurs chansons dans le « Chansonnier du Vaudeville », ann. 1802 & suiv. — Quérard, *France littéraire*, t. II; — *Almanach historique du Languedoc*, pour 1784. — J. A.

152. Durand (Pascal) — maire de Revel au début de la Révolution. Membre du Bureau de conciliation du district, puis accusateur public près le tribunal de ce district. Procureur de la commune de Revel après le 10 août. Arrêté pour s'être rendu à l'Assemblée fédéraliste des Pénitents-Bleus. Détenu à la Visitation depuis plus de trois mois, il pétitionne le 1er nivôse an II pour demander sa mise en liberté à Paganel. A perdu un frère sous les drapeaux. Il déclare avoir joué dans la dernière assemblée des Pénitents-Bleus, la seule à laquelle il assista, un rôle très nettement opposé aux idées fédéralistes. — Archives de la Haute-Garonne, L. 88. — J. A.

153. Espagne (Baron d') — marquis de Roquefort, émigré. « L'homme le plus processif qui fut jamais. Il était terrible, dur & inexorable envers ses débiteurs & se moquait des poursuites de ses créanciers. Fourbe & méchant par caractère, il n'était pas plus traitable avec ses sœurs, avec sa mère même. Lorsque ses sœurs voulurent jouir des biens que la nature

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur laissait, ce frère fut intraitable. Des jugements des premiers tribunaux, des sentences des sénéchaux, enfin, des arrêts du ci-devant Parlement n'avaient encore pu le déposséder des biens propres à ses sœurs...; leurs discussions n'étaient pas encore terminées lorsqu'il a disparu. »

Mariande, agent national du district de Mont-Unité (Saint-Gaudens), qui donne ces renseignements, conclut qu'on ne saurait maintenir recluses des femmes qui ont eu toute leur vie à souffrir de l'homme au nom duquel on les a arrêtées. Ce sont Gabrielle d'Espagne & d'Espagne, « femme d'Hunaud ». — Archives de la Haute-Garonne, L. 88. — J. A.

154. Espie (le comte d') appartenait à une famille toulousaine qui s'était établie à Lisbonne dans les premières années du dix-huitième siècle, & à laquelle un mariage avantageux & des entreprises commerciales fructueuses avaient procuré une grosse fortune. Son frère aîné, Auguste d'Espie, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, ayant abandonné momentanément l'administration des biens de Lisbonne à ses deux frères puînés, était revenu à Toulouse pour y former un établissement en rapport avec la nouvelle position que lui avait faite sa fortune. Il y acheta, du comte de Fontenille, la belle terre de Lasserre, & du comte de Garaud, descendant de Jean Octave de Garaud, seigneur de Montesquieu & Vieillevigne en Lauraguais, baron de Donneville, président à mortier au Parlement de Toulouse, le vieil hôtel familial qui formait l'angle de la rue Mage & de la rue d'Aussargues (anciennement Péboyé). Rappelé à Lisbonne pour ses affaires, il laissa ces deux propriétés à son frère, connu sous le nom de comte d'Espie, dans le goût duquel il avait la plus grande confiance, & lui recommanda, en partant, de substituer aux constructions irrégulières du vieil hôtel de Garaud un hôtel somptueux pour lequel il lui ferait passer de Lisbonne tous les fonds nécessaires.

Le comte d'Espie contracta bientôt après mariage avec Mlle de Catelan-Lamasquère, issue d'une ancienne famille établie depuis longtemps à Toulouse, qui comptait plusieurs magistrats distingués dans le Parlement, plusieurs évêques & plu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sieurs chevaliers & commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mlle de Catelan-Lamasquère était la nièce de M. le chevalier de Catelan, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. Elle était également la nièce de cette Mlle Catelan qui remporta quatre fois le prix des jeux & reçut de l'Académie des lettres de maîtrise, faveur qu'aucune dame n'avait obtenue avant elle. Cette alliance très honorable lui donna une position d'autant plus considérable dans la haute société de Toulouse, & il résolut de transformer le vieil hôtel de Garaud en une superbe demeure au point de vue de l'art & du confort. Il était versé dans les arts, & particulièrement dans l'art de l'architecture. Cependant, il ne voulut pas s'en rapporter à ses seules lumières. Il entreprit des voyages pour s'éclairer; il fit faire un grand nombre de plans, soit à Paris, soit dans d'autres villes, & finit par donner la préférence au plan de Labat de Savignac, architecte plein de talent, membre de l'Académie royale de peinture, sculpture & architecture de Toulouse, & jouissant dans tout le Midi de la réputation la plus méritée. Il hésita longtemps, assure-t-on, entre ce projet & un autre plan d'édifice à double corps, dont la plupart de ses amis trouvaient les proportions plus belles & l'aspect plus grandiose. Il finit par s'arrêter au plan de Labat de Savignac, qui lui parut le plus commode, le moins coûteux, & qui avait le mérite de lui donner un magnifique salon, éclairé par six croisées en regard, s'ouvrant sur la cour & sur le jardin.

Si M. d'Espie se servit du plan de Labat de Savignac pour construire le nouvel hôtel, ce fut lui qui en dirigea l'exécution avec une compétence toute particulière. Il y fit de nombreuses modifications; ce fut lui, par exemple, qui substitua aux planchers, tels qu'on les exécutait ordinairement, de simples voûtes, formées avec des briques posées à plat & cimentées avec du plâtre qu'il avait eu occasion de remarquer dans ses voyages. Avant d'employer ce procédé, alors inconnu à Toulouse, il fit un voyage à Perpignan, où quelques personnes avaient fait usage de ces voûtes, pour en vérifier la solidité, & il choisit, parmi les ouvriers de cette ville, ceux qui avaient été employés par le maréchal de Belle-Isle pour sa somptueuse résidence de Bissy.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette nouveauté, si contraire aux pratiques usuelles, excita la curiosité publique; chacun voulut voir ces planchers merveilleux, se soutenant d'eux-mêmes sans le secours d'aucune boiserie. Les plus hardis osaient à peine s'y aventurer, & l'opinion publique décida qu'une courte expérience suffirait pour faire comprendre les dangers d'une aussi téméraire invention. Mais voilà plus de cent cinquante ans qu'ils existent sans la moindre détérioration, & ils ont été éprouvés de toutes les façons, notamment par le poids immense de la bibliothèque qu'avait établie le comte de Mac-Carthy, précisément au-dessus du grand salon.

Le comte d'Espie alla plus loin encore dans la voie de ses expériences : il imagina, pour couvrir son hôtel, ce qu'il appela des *combles briquetés*, dont il n'avait vu nulle part des exemples & dont il est le véritable inventeur. Il les substitua aux charpentes lourdes & grossières ordinairement employées à supporter les toitures, & couvrit tous les étages supérieurs de l'hôtel de voûtes légères en briques & plâtre, dont il avait fait usage pour les planchers inférieurs; il y fit reposer une multitude de petites cloisons supportant un double carrelage, au-dessus duquel il fit poser des tuiles creuses destinées à recevoir & à conduire les eaux pluviales. Il a d'ailleurs fait connaître en détail ses modes de procéder dans un ouvrage intitulé : *Traité des combles briquetés*, qui fut très remarqué. Le journaliste Linguet en a parlé avec grands éloges dans la *France littéraire*, &, peu après sa publication, il fut traduit en anglais & en allemand.

Le comte d'Espie apporta la même recherche dans le plan du jardin, sur lequel l'hôtel prenait vue au couchant. Il le traça dans le goût de Le Nôtre, & ses dispositions très étudiées contribuaient encore à rendre l'hôtel d'autant plus beau. A cette occasion, il introduisit à Toulouse la mode des tilleuls, qu'il fit venir de Hollande & qui étaient peu employés, sinon inconnus à cette époque dans notre région.

Pendant que le comte d'Espie poursuivait avec ardeur la construction de son hôtel, un événement imprévu vint tout à coup mettre fin à son entreprise. C'était en 1745. Un tremblement de terre avait bouleversé Lisbonne, & sa famille y avait

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perdu la majeure partie de sa fortune. Son frère aîné lui écrivit de suspendre tous ses travaux. Son frère, Louis, alors avec lui, s'empressa de se rendre en Portugal pour aider ses frères à recueillir les débris de leur opulence, tandis qu'il restait à Toulouse pour régler les affaires de France. Il dut mettre en vente son hôtel inachevé, & il trouva un acquéreur en la personne de M. le marquis François-Auguste de Chalvet, au prix modique de 46,000 livres.

Le comte d'Espie survécut longtemps au désastre de sa fortune. Il n'est mort que le 19 mars 1792, à l'Isle-en-Jourdain, chez son beau-frère, le marquis de Panat.

Le comte d'Espie avait de très brillantes relations à Paris & à l'étranger. Il résidait le plus souvent à la cour de France. Il n'était pas moins apprécié à Carlsruhe, dont le souverain lui avait conféré le grade de colonel & l'avait décoré de l'ordre de la Fidélité. Il était très versé dans les arts comme dans les sciences & a laissé de nombreux écrits qui attestent la variété & l'étendue de ses connaissances. Ce sont : 1° un *Traité de l'architecture civile & militaire ;* 2° des *Observations sur l'Ecole royale militaire ;* 3° des *Mémoires sur la guerre d'Italie*, de 1733 à 1738, qui furent très remarqués & auquel le *Journal encyclopédique* consacra plusieurs articles élogieux, critiquant seulement les trops longs développements qu'il avait donnés au siège de Crémone par le prince Eugène ; 4° enfin son *Traité sur les combles briquetés*, dont nous avons déjà parlé.

Quant à l'hôtel de la rue Mage, il ne resta pas longtemps en la possession du marquis de Chalvet. Déjà engagé dans la coûteuse construction du château de Merville, près de Grenade, & privé tout à coup par la mort du concours pécuniaire de deux de ses oncles, dont l'un était grand-prieur de Malte, avec un revenu de 110,000 livres, & l'autre avait la commanderie de Raissac qui lui donnait 40,000 livres de revenus, le marquis de Chalvet laissa, en mourant, une fortune très compromise par les dépenses que lui coûtèrent les embellissements intérieurs qu'il ajouta à l'hôtel de la rue Mage ; & son fils, le marquis André-Antoine de Chalvet, pour liquider sa succession avec ses frères cadets, dut se défaire tout à la fois de la charge héréditaire de sénéchal en faveur du marquis de Portes & de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vendre l'hôtel de la rue Mage au comte de Mac-Carthy Reagh, qui venait d'abandonner l'Irlande pour se soustraire aux lois intolérantes du protestantisme anglican & avait demandé à la France la liberté de conscience que l'Angleterre lui refusait. Le contrat d'acquisition fut passé le 11 janvier 1773, au prix de 93,000 livres. Cet hôtel est resté pendant un siècle la propriété de la famille Mac-Carthy; puis, il a été vendu par le vicomte Nicolas de Mac-Carthy à M. Courtois de Viçose, banquier, qui le possède actuellement, & qui vient de l'agrandir par l'achat de l'hôtel contigu, ayant appartenu à la famille Vialas, pour y établir les bureaux de sa maison de banque.

L'histoire de cet hôtel a été écrite par Auguste d'Aldéguier, alors président de la *Société archéologique du Midi de la France*, & publiée dans les *Mémoires* de cette Société, t. VIII, pages 38 & suivantes. B. D.

155. Figuière — juge du seigneur de Castelnau-d'Estrétefonds. Commissaire du Directoire exécutif près le tribunal de Castelsarrasin en l'an VII. — Adher, *Monographie* (*manuscrite*) *de Castelnau-d'Estrétefonds*; — B. Lavigne, *Histoire de l'insurrection royaliste* de l'an VII. — J. A.

156. Fonade — président de l'administration du canton de Saint-Martory (en germinal an IV). — Archives de la Haute-Garonne, V. 9. — J. A.

157. Garrau (Pierre-Anselme) — né le 20 février 1762, à Sainte-Foy (Gironde), avocat, député suppléant à la Législative, député à la Convention & aux Cinq-Cents, en mission à l'armée des Pyrénées-Occidentales. — Aulard, *Recueil*, t. IX, p. 131; — J. Guiffrey, *Les Conventionnels*. — J. A.

Le Secrétaire-Gérant,

Edouard PRIVAT,

Archiviste-Paléographe.

Toulouse, Imp. DOULADOURE-PRIVAT, rue St-Rome, 39. — 2310

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

TOME XV — 1903

Pages.

Histoire. — Abbé CAU-DURBAN : Mémoires du marquis Jean-François-Béranger de Thézan, colonel du régiment de Vermandois (1745-1804). 51, 318, 632
A. BAUDOUIN : Hist. crit. de Jules-César Vanini, dit Lucilio, 105, 289, 376, 489, 622
Georges DOUBLET : Un mémorialiste toulousain du dix-septième siècle : *L'abbé Jean du Ferrier.* (*Suite*).. 133
J. ADHER : La Révolution à Toulouse & dans la Haute-Garonne : « *L'enlèvement* » *de Louis XVI*.. 161
J. BRISSAUD : L'histoire du Droit du Midi de la France.................... 361
BARRIÈRE-FLAVY : Un magistrat royal au dix-huitième siècle : Gabriel-Etienne de Calvet, juge et bailli d'Auterive.................................. 604

Littérature. — GUY DE MONTGAILHARD : Au pays natal, paysages du Lauraguais.. 38
Antonin PERBOSC : Vendemias.. 307
Louis THÉRON DE MONTAUGÉ : Le Poème de Gramont........................ 415
J. DE LAHONDÈS : Une Poétesse épique toulousaine......................... 585
GUY DE MONTGAILHARD : Cinq poèmes de France et d'Espagne.............. 618

Sciences. — Dr F. GARRIGOU : L'Hydrologie scientifique & médicale à la Faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse................... 255

Beaux-Arts. — DESDEVISES DU DÉZERT : L'art catalan moderne............ 1
C. DOUAIS : L'Art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du quinzième au dix-huitième siècle. (*Suite et fin*)................ 176, 428, 529

Variétés. — Jean DE L'HERS : Les derniers marquis de Verdelin............ 10
ROSCHACH : Carcassonne. *Nouveau Guide à la Cité*.......................... 71
ALBIENSIS : Cordes.. 189
Paul LABROUCHE : A propos des deux mers pyrénéennes. *Note d'autobibliographie*.. 204

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles Duffart : Le second Congrès du Sud-Ouest navigable tenu à Toulouse.... 233
J. Lestrade : A propos des anciens compagnons cordonniers de Toulouse. 333
F. Galabert : Un peu de folklore. Coutumes & veillées du Rouergue quercynois.... 473
J.-J. Dumoret : Un salon bagnérais en 1802.... 519

Chronique du Midi. — Toulouse : A l'Académie des Jeux Floraux.... 95
A la Société archéologique.... 96
Société méridionale de gravure.... 207
Syndicats d'initiative.... 338
Portraits gravés des Rivalz.... 340
Le Musée des Augustins.... 649
Rentrée de Sociétés savantes.... 652

Albigeois : L'Épi d'or.... 97
Choses d'art.... 210

Ariège. — Société ariégeoise.... 98
Fouilles dans le cimetière barbare de Tabariane.... 99, 341
M. Georges Doublet nommé chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.... 99
Houille blanche & verte dans l'Ariège.... 215
Ligne de Lavelanet à Bram.... 215
La forêt de Bonabé.... 216
Mort dé M. Lafont de Sentenac.... 219
Les Carmélites de Pamiers.... 341
Syndicat d'initiative.... 341, 450
Concours de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres & Arts & des Études du Couserans.... 447
Chemin de fer international.... 448
Excursion de la Société des Études du Couserans.... 449

Aude. — Mort de M. Camille Laforgue.... 342

Aveyron. — Villefranche-de-Rouergue. Excursion de la Société des Lettres, Sciences & Arts de l'Aveyron dans cette ville.... 343

Haute-Garonne. — A la carrière de Saint-Béat.... 100
A l'église de Saint-Béat.... 100
Bagnères-de-Luchon : découverte d'ossements.... 281

Gard. — Le fabuliste Bigot. Inauguration de sa statue à Nîmes.... 451

Gers. — Les correcteurs du *Gallia christiana*.... 219
Correspondance. *Lettre de M. A. Degert au Directeur de la* Revue des Pyrénées.... 344
— *Lettre de M. R. Pagel au même*.... 457
Collection d'antiquités égyptiennes.... 652
Un sonnet gascon inconnu (1608).... 653

Gironde. — Congrès des Sociétés savantes tenu à Bordeaux.... 347
Le Livre noir & les établissements de Dax, publié par la *Société des archives historiques*.... 347
M. Brutails nommé chevalier de la Légion d'honneur.... 348
Relations téléphoniques avec l'Espagne.... 458

Hérault. — Felibrige.... 232
Conférences de MM. d'Estournelles de Constant & Brunetière à Montpellier. 348
Station d'hiver.... 657
Un discours de M. Prosper Estieu.... 656

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BASSES-PYRÉNÉES. — Rue de Bayonne, à Séville 349
Berceau d'Henri IV 349
Congrès de Bordeaux 350
Où était *Beneharnum?* 350
Jeanne d'Albret et Pie IV 351
Catherine de Bourbon et Clément VIII 351
Revues locales 351
Portraits de Jeanne d'Albret et de Marguerite de Navarre 462
Souvenirs d'un miracle eucharistique à Paray-le-Monial 463
Ouvrages de controverse 464
Documents révolutionnaires 465

HAUTES-PYRÉNÉES. — Le vent d'autan 222
Tremblements des Pyrénées 224
La vallée de Barèges et le reboisement 225
Guides de Bagnères 227
Grandes excursions de vacances 229
Au pays de l'Arros 230
Garaison 231
Cauterets 352
Les Félibres d'Argelès 458
Un livre de raison 657

TARN. — Mort de M. Caraven-Cachin 352
Choses d'art 354
Gaston Toussaint 355
Le vieil Albi 356
Excursion du Club-Alpin français 465
Choses d'art 469
Nouvelles d'art 661
Archéologie 664
Bibliographie 665
L'Exposition de l'Union artistique tarnaise 666

TARN-ET-GARONNE. — Fouilles de Moissac 101, 356
Archives départementales 102
Conférence sur les sources de la Garonne 102
Association montalbanaise de la Paix par le droit 103
Livre d'heures 357
Livres nouveaux 357
Collections privées 470
Inauguration du buste de François Moulenq à Valence-d'Agenais 471
Excursion à Saint-Antonin et à Caylux 667
Picquecos 669
Archives départementales 669
Nouveau journal à Montauban 669

VAUCLUSE. — La Cigale d'or 358

ROUSSILLON. — Une plaquette artistique 104
Beaux-Arts 357
Crèche municipale à Perpignan 358
Une brochure sur la seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-Corts 472

Biographie toulousaine. — Notes au jour le jour 670

Bibliographie méridionale. — Joseph CALMETTE : Louis XI, Jean II et la Révolution catalane (1461-1473) 77
Henry BERALDI : Cent ans aux Pyrenées 80

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vicomte DE BONALD : Documents généalogiques sur des familles du Rouergue........ 83
J.-M. VIDAL : Benoît XII (1334-1342). Lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican........ 84
J. LOMBARD : Parisot. Histoire d'une localité de l'ancienne province du Rouergue........ 86
A. DEGERT : Histoire des évêques de Dax........ 88
Pétition pour les langues provinciales........ 89
PHILADELPHE DE GERDE : Chansons d'exil........ 91
Sernin SANTY : La Pantomime des saisons, *Rêves et fantaisies*........ 91
Yves-P. DUFOR : *De viris illustribus, mulieribus rebusque Convenarum*........ 92
Joseph POUX : La fête de la Souveraineté du Peuple à Carcassonne........ 93
Mgr Billard, évêque de Carcassonne : Œuvres choisies, lettres pastorales, discours et allocutions........ 94
H. AFFRE : Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue. 548
P. SENTETZ : Notice sur Sainte-Marie d'Auch........ 550
A. JEANROY et A. VIGNAUX : Voyage au Purgatoire de saint Patrice. Visions de Tindal et de saint Paul........ 552
La tradition au pays basque : Ethnographie, Folklore, Art populaire, Histoire, Hagiographie........ 556
Antonin DELOUME : Note sur l'hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure........ 560
Le Rouergue illustré........ 561
Abbé SABARTHÈS : Inventaire des droits et revenus de l'évêché de Saint-Papoul........ 563
Histoire de Lacaune........ 564
Abbé V. BAGNÉRIS : Saint Germier à Frouzins. Traditions et Légendes........ 565
Elie ROSSIGNOL : Histoire de l'arrondissement de Gaillac (Tarn), pendant la Révolution, de 1789 à 1800........ 566
Abbé CAU-DURBAN : Le clergé du Couserans pendant la Révolution........ 567
Cyrille BABOLÈNE : Vers le passé, Intimités........ 568
D.-Francisco MONTSALVATJE Y FOSSAS : Colección diplomática del Condado de Besalú........ 574
Catálogo de la biblioteca taurina de Luis Carmena y Millán........ 575
Charles PALANQUE : Le Musée égyptien de Toulouse........ 576
Rapport sur les fouilles d'El Deir (1902), extrait du Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale........ 576
Joseph ALADERN : Lo Catalá ¿es idioma ó dialecte?........ 577
Edouard CAPELLE : Un Moine. Le P. Jean, abbé de Fontfroide........ 578
Edmond LEFÈVRE : Les majoraux du Félibrige des origines à nos jours.... 579
Paul LABROUCHE : De Luchon à Loyola........ 580
Auguste VIDAL : Albi et ses environs........ 581
Charles PORTAL : Inventaire sommaire des Archives de Cordes antérieures à 1790........ 582

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PRINCIPAUX ARTICLES

DEVANT PARAITRE PROCHAINEMENT

A. Auriol. — L'Humanisme à Toulouse.
B. Baillaud. — Le Climat de Toulouse.
Vte Begouen — Le général Max Caffarelli du Falga.
— Une Espionne de Richelieu : Mme d'Amalvy née Sybille des Aigues.
Henri Courteault. — Le plus ancien cahier des états de Béarn, Marsan et Saverdan (mars 1443).
Bon Desazars. — Un assassinat passionnel à Toulouse sous Henri IV.
Mgr Douais. — Inventaire du Trésor de Saint-Sernin de Toulouse (1246-1657).
G. Doublet. — Un mémorialiste toulousain du dix-septième siècle : l'abbé Jean du Ferrier. (Suite)
François de Gélis. — La bataille de Toulouse.
Joulin. — Fouilles de Martres-Tolosanes : La décoration sculpturale de la villa de Chiragan.
J. de Lahondès. — Les manuscrits de Tritan d'Usson.
Henri Lalou. — Des Charivaris dans le Midi de la France & leur répression.
Lamouzèle. — Un ordre de chevalerie ecclésiastique en Languedoc.
Lestrade. — Œuvres d'art exécutées à la Dalbade aux seizième et dix-septième siècles.
A. Maisonobe. — Le canal du Midi pendant la Révolution française.
Louis Maisonneuve. — Les Idées philosophiques de Fermat.
Émile Mathias. — Le Magnétisme terrestre dans la région toulousaine.
Léon-G. Pélissier. — La Mendicité à Lodève.
E. Privat & D. Cau-Durban. — L'Art français en Navarre sous Charles le Noble.
Édouard Privat. — Le Château de Lourdes pendant la guerre de Cent-Ans (1360-1407).
Bon de Rivières. — Une Princesse allemande en Albigeois : La comtesse d'Isembourg.
Ernest Roschach. — L'Historien Nicolas Bertrand.
Rumeau. — Larra & son église.
Edmond Saint-Raymond. — Dupuy Dugrez & son Traité sur la Peinture.
Louis de Santi. — Les Hérétiques albigeois du Lauraguais au treizième siècle.

Nota. Tout ouvrage concernant la France méridionale & l'Espagne septentrionale, dont deux exemplaires auront été adressés à la Direction de la Revue des Pyrénées, 14, *rue des Arts, sera l'objet d'un compte rendu critique.*

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Revue des Pyrénées

FRANCE MÉRIDIONALE — ESPAGNE SEPTENTRIONALE

Fondée par MM. Julien SACAZE et le Dr F. GARRIGOU

DIRECTEUR : le Baron DESAZARS DE MONTGAILHARD.

Paraissant tous les deux mois par livraisons de 100 pages environ.

Abonnement annuel : 10 francs.

TOME XV

1903 — 6e LIVRAISON

SOMMAIRE

			Pages.
I.	UNE POÉTESSE ÉPIQUE TOULOUSAINE	**J. de Lahondès**	585
II.	UN MAGISTRAT ROYAL AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE : *GABRIEL-ÉTIENNE DE CALVET, JUGE ET BAILLI D'AUTERIVE*	**Barrière-Flavy**	604
III.	CINQ POÈMES DE FRANCE ET D'ESPAGNE	**Guy de Montgailhard**	618
IV.	MÉMOIRES DU MARQUIS JEAN-FRANÇOIS-BÉRENGER DE THÉZAN (*suite et fin*)	**D. Cau-Durban**	632
V.	CHRONIQUE DU MIDI. — Toulouse : *Le Musée des Augustins; Rentrée des Sociétés savantes.* — Gers : *Collection d'antiquités égyptiennes; Un sonnet gascon inconnu.* — Hérault : *Station d'hiver; Un discours.* — Hautes-Pyrénées : *Un livre de raison.* — Tarn : *Nouvelles d'art; Archéologie; Bibliographie; L'Exposition de l'Union artistique tarnaise.* — Tarn-et-Garonne : *Excursion à Saint-Antonin et à Caylux; Picquecos; Archives départementales; Nouveau journal*	**Cercamon**	649
VI.	BIOGRAPHIE TOULOUSAINE. — *Agos, Alard, Andrieu, Barry* (du), *Beaufort-d'Hautpoul, Cassanyès, Cappé, Carréry, Compans, Court, Dario, Delbones, Délier, Dencausse* (ou *d'Encausse*), *Descombels, Dessaix, Dieulafoy, Durand, Espagne, Espie* (*comte d'*), *Figuière, Fonade, Garrau*	**S. S. S**	670

TOULOUSE

BUREAUX DE LA *REVUE DES PYRÉNÉES*

14, RUE DES ARTS, 14

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN